

# LES CAHIER

DE  
L'ANIMATION

61-62



Les  
chemins  
de l'animation  
1972-1987



INEP



**LES CAHIERS  
DE L'ANIMATION**

**une publication de l'I.N.E.P.**

*Directeur de la publication* : J. Pachot

*Directeur-adjoint* : B. Bouic

*Rédacteur en chef* : P. Gallaud

*Secrétaire de rédaction* : A. Dôzol

*Comité de rédaction*

J.P. Augustin, P. Belleville, P. Besnard,  
A. Boulogne, M. Boutreux, J. Eloy, O. Gagnier,  
G. Gentil, G. Guilhaume, J. Ion, B. Leconte,  
C. de Linarès, J.-P. Martin, A. Martins, I. Mazel,  
B. Miège, J.-M. Mignon, M. Nahory, A. Oberti,  
G. Poujol, N. Précas, M. Rebillet, B. Sachs, G. Saez,  
C. Sageot, M. Simonot, R. Sue, P. Teisserenc

*Rédaction-administration*

**Département de la Communication  
Service des Publications  
Institut National d'Education Populaire  
78160 MARLY-LE-ROI  
39.58.49.11**

abonnement 1 an (5 num.) 220 F

étranger 275 F

Vente au numéro :

Librairie des Presses Universitaires de France  
49 boulevard Saint-Michel (1<sup>er</sup> étage)  
75005 Paris

*Maquette de la couverture*

Alain Leterrier

**Imprimerie Nationale**





Les chemins de l'animation  
1972-1987  
A. Oberl  
165 — Vidéo, les groupes indépendants  
Y. Mignot-Lefebvre

• Des lieux pour l'animation  
183 — Les équipements de l'animation  
— Editorial : les chemins de l'animation 1972-1987  
Patrick Galland  
19 — La France du début des années 70 à nos jours. Evolution poli-  
tique et culturelle  
P. Gasser, J.C. Coffin  
19 — Quinze ans de regards lucides et réalistes  
K. Labonne  
1972-1987  
M. Mignot

# Les chemins de l'animation 1972-1987

— L'air et la terre  
J. Dumascovic  
21 — La formation de l'animation  
J. Day  
63 — Si l'animation nous était comptée. Vers une diversification du  
système d'animation  
M. Gervé, J.L. Pif  
91 — La famille et le vent - contribution à la médiation, un corps  
en mutation  
C. Van den Bussche

• La prise des associations  
183 — Les pages blanches de la recherche sur les associations  
P. Moutinier

• Jeunes et jeunes  
119 — Les jeunes de génération en génération  
P. Faller  
123 — Rock et culture jeunes, le cas français  
F. Joris  
137 — La presse des jeunes des années 70 à nos jours  
V. Frérot  
154 — Résumés français-anglais





## Les chemins de l'animation 1972-1987

- 5 — Editorial : les chemins de l'animation 1972-1987  
Patrick Gallaud
- 11 — La France du début des années 70 à nos jours. Evolution politique et culturelle  
P. Griset, J.C. Coffin
- 19 — Quinze ans de regards lucides et réalistes  
R. Labourie

### • Mutations de l'animation Animateurs en mutation

- × 35 — Loisir et animation depuis les années 70  
J. Dumazedier
- 51 — La formation des animateurs : idées en jeu  
J. Eloy
- 65 — Si l'animation nous était comptée. Vers une diversification du système d'animation  
M. Genève, J.L. Plé
- 91 — La flamme et le vent : contribution à la mémoire d'un corps en mutation  
C. Van den Bussche

### • Le poids des associations

- 107 — Les pages blanches de la recherche sur les associations  
P. Moulinier

### • Jeunesse au pluriel

- 119 — Les jeunes de génération en génération  
P. Paillet
- 127 — Rock et culture jeunes, le cas français  
F. Torrès
- 137 — La presse des jeunes des années 70 à nos jours  
A. Fourment



• **Paysages audiovisuels**

- 147 — Ecrans et utopies, Education et télévisions 1950-1987  
Ch. de Linarès, A. Oberti
- 165 — Vidéo, les groupes indépendants  
Y. Mignot-Lefebvre

• **Des lieux pour l'animation**

- 183 — Les équipements de jeunes — la fin des illusions  
J.P. Augustin, J. Ion.
- 203 — 15 ans de fonctionnement des équipements intégrés  
R. Mallerin

• **Animation sans frontières**

- 223 — Ici et là-bas : les organisations non gouvernementales :  
1960-1987  
J.M. Mignon
- 241 — 25 ans d'insertion des jeunes du tiers-monde dans le dévelop-  
pement : slogan, mythe ou réalité  
P. Gallaud

• **Décentralisation : nouvelle donne**

- X 253 — Les fédérations d'éducation populaire face à la décentralisation  
J. Palard

• **Au niveau local**

- X 269 — Grenoble et la culture. L'évolution d'une politique locale.  
1965-1987  
M. Pongy

• **La bibliothèque de l'animation**

- 283 — Quinze ans d'ouvrages  
P. Paillet

• **Et demain, l'animation ?**

- 307 — Pour que l'avenir leur donne raison  
R. Sue

• **Index**

- 315 — Index matières, auteurs, analyses d'ouvrages (du n° 1 au n° 59  
des Cahiers de l'Animation)  
V. Fréville
- 354 — Résumés français et anglais.



## Avant-propos

Durant quinze années, cette revue s'est employée à cerner les contours d'un concept fluctuant, à rendre compte d'une réalité sociale en constante évolution et à saisir les données d'une activité professionnelle en mutation permanente.

Durant quinze années, elle a ouvert ses colonnes à tous ceux qui, à des titres divers, ont contribué à la connaissance du champ de l'animation, des acteurs y intervenant, et des publics concernés.

Durant quinze années, elle a été liée à l'établissement public qui en était le support, lui apportait ses concours et en assurait la diffusion.

Aujourd'hui l'INEP va céder la place à un nouvel établissement, l'Institut National de la Jeunesse (I.N.J.) dont la création est imminente.

En entrant dans les lieux, le nouvel occupant de Marly-le-Roi se doit d'évaluer les acquis et les potentialités des moyens mis à sa disposition, parmi lesquels figurent les publications de l'INEP.

Il appartiendra aux responsables de l'I.N.J. de définir la forme et le contenu des productions documentaires correspondant aux missions d'un établissement qui doit devenir un Centre de ressources et un lieu de rencontres pour tous ceux qui ont à connaître des problèmes de jeunesse et de vie associative.

Les abonnés de la revue peuvent avoir l'assurance que leurs droits seront respectés et qu'ils seront, en temps opportun, informés des orientations retenues par l'I.N.J. en matière de publications.

Jean Pachot  
*Directeur par intérim de  
l'Institut National de Marly-le-Roi*



# Les chemins de l'animation

*Même une branche coupée  
repousse,*

*Même la lune disparue  
Croît à nouveau.*

*Le sage  
Qui considère ceci  
Ne se ronge pas  
Dans l'adversité*

*Bhartrhari\**

« **L'**ANIMATION volontariste — celle des acteurs qui se donnent pour objectif la transformation des attitudes individuelles et collectives par la pratique d'activités culturelles, sociales, sportives (parfois économiques) et se référant à un modèle participatif — sera l'objet essentiel des analyses de la revue. Elle n'en négligera pas pour autant « l'animation diffuse » celle qui inspire des activités plus traditionnelles (théâtre, école, vulgarisation agricole, travail social, action municipale) et qui se réfère également aujourd'hui à des modèles participatifs et à des pratiques culturelles » écrivait Yves-Pierre Boulongne et les fondateurs des « Cahiers » en mai 1972.

15 ans après, qu'est-il advenu de cette déclaration d'intention ? L'objet de ce numéro — exceptionnel à plusieurs égards — est précisément de faire le point sur les champs ouverts par la revue au fil des pages et des années. A partir des 5.000 pages imprimées et de plus de 400 articles écrits par deux bonnes centaines d'auteurs de tous horizons, nous avons demandé à plusieurs spécialistes d'analyser, chacun dans leur domaine de recherche, les mutations, les permanences, les faits saillants observés durant ces quinze années. Plusieurs thématiques qui ont fait « la une » des

---

\* Poète lyrique de l'Inde ancienne (VI<sup>e</sup> siècle).



Cahiers ont été ainsi passées au crible : la jeunesse, la communication, la vie associative et bien d'autres comme en témoigne le sommaire du numéro.

D'autres thèmes, moins abordés régulièrement dans la revue, ont fait l'objet de contributions qui tentent, elles aussi, de faire revivre, à leur manière l'histoire de l'animation depuis les années 70.

— Compilation de souvenirs ? mémoires nostalgiques ? résurrection du passé ? Aucun auteur n'est tombé dans le piège de l'article-mémorial. Bien au contraire, chacun s'est efforcé de donner une image vivante, évolutive, contrastée de ce qu'il est convenu d'appeler animation ou éducation populaire, voire éducation non-formelle pour nos lecteurs étrangers.

— Que ressort-il de ce long voyage sur les chemins de l'animation ? Raymond Labourie fondateur et premier rédacteur en chef de la revue, dans son article « 15 années de regards lucides et réalistes » répond brillamment à cette interrogation. Pour notre part, nous retiendrons de la lecture de ce numéro cinq impressions qui justifient à elles seules cette véritable aventure qu'a représentée l'édition de ces 60 numéros.

### Chemins de l'animation, chemins de mutations

Les chercheurs qui travailleront demain sur l'histoire et la sociologie des activités d'animation et de formation, sur les attitudes de leurs acteurs, sur les politiques extra-scolaires menées par les gouvernements successifs, sur la communication sociale... trouveront, dans la collection des Cahiers, non seulement un gisement d'informations et de réflexions mais aussi et surtout les traces des mutations qui ont affecté le paysage de l'animation durant ces années-charnières : pour être rapide, disons par exemple que l'on est passé du « loisir des jeunes » des années 73-75 à l'insertion sociale des années 80... ou que la vie associative assistée par l'État-providence devient au fil des numéros l'économie sociale. On pourrait prolonger l'exercice longtemps avec le mécénat culturel, l'émergence des pouvoirs locaux, ou encore les animateurs devenus souvent des agents de développement local...



## Chemins de l'animation, chemins de la décentralisation

Bien avant 1982 et le vote de la loi sur la décentralisation, la rédaction a su donner la parole à ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui « le local ». Dès les années 70, on voit poindre des interrogations sur les relations entre pouvoirs municipaux et animateurs, sur les modes de financement régionaux et départementaux en matière d'animation, sur l'émergence d'un corps d'animateurs départementaux... Très tôt, la revue donna à lire des monographies analytiques sur des politiques menées par des villes comme Grenoble dont nous évoquons le cas dans cette livraison. Cette préfiguration de ce qui allait devenir plus tard les réalités de la décentralisation apparaît aujourd'hui comme étant plus qu'une mutation : il s'agit d'une véritable révolution des habitudes, des comportements, des financements qui semblait avoir été décelée comme inéluctable par les responsables de la revue dès les années 70.

## Chemins de l'animation, chemins d'histoire

La parution récente du numéro sur l'éducation populaire à la Libération, somme importante de contributions réunies au cours d'un colloque organisé par la revue et le département de la recherche à Marly, illustre à elle seule l'importance attachée par les Cahiers aux problèmes de racines de la vie associative et à l'histoire de l'éducation populaire. On rappellera pour mémoire que la revue avait déjà « couvert » les années 20-40 et la période encore bien « chaude » de Vichy (40-44). On soulignera aussi que ces numéros font l'objet de tirages supplémentaires en raison de la forte demande observée. On redira aussi tout l'intérêt des lecteurs pour les rubriques « notes pour l'histoire » créées dans les années 80.

Rappelons enfin que le Département de la Recherche et la revue sont devenus le lieu de rencontre naturel des chercheurs en histoire de la vie associative.

## Chemins de l'animation, chemins de l'utopie

D'aspect austère, parfois qualifiés de « Cahiers d'intellectuels en chambre », les numéros de cette revue font apparaître en



filigrane une mine d'expériences, de témoignages, qui traduisent l'extraordinaire foisonnement d'idées qui a traversé ces années d'édition au service de l'animation. Ces utopies nées de l'observation « du terrain », au contact des acteurs sociaux, relatées dans les articles, comme dans les rubriques régulières mériteraient d'être regroupées afin d'en faire un véritable « atlas » d'un type nouveau. Dans ce recueil on pourrait faire une place à part à la question des équipements de l'animation. Elle court tout au long des numéros. Aussi a-t-on jugé utile de rappeler ici l'extraordinaire révolution qu'a représentée l'invention des équipements intégrés : face à la prolifération de lieux éducatifs de tous genres, de programmes d'animation souvent parallèles, des tentatives de coordination et de meilleure harmonisation sont nées au tout début des années 70 sous le vocable « équipements intégrés ». C'est là sans doute que sont nées les plus belles utopies, particulièrement celles qui ont tenté et quasiment réussi à réunir scolaires et non scolaires, animateurs et enseignants, sportifs et culturels, commerces et activités non lucratives, culturel et socio-culturel...

## Chemins de l'animation, chemins sans frontières

Dès le premier numéro, la rédaction avait fait le choix d'ouvrir ses colonnes largement au-delà de nos frontières. Il était clair qu'une revue d'éducation non formelle ne pouvait pas ignorer ce qui se passait « ailleurs ». D'où le souci que l'on retrouve à intervalles réguliers d'accueillir des expériences européennes ou extra-européennes. Parmi ces dernières, une place spécifique a été faite aux pays africains, certainement en raison des actions de formation menées auprès des cadres de jeunesse de ces pays au sein de l'Institut. Au-delà de ces contributions ponctuelles ou de ces numéros spéciaux, il faut souligner avec force combien les réflexions et les analyses sur l'éducation populaire (ou non formelle) intéressent les pays du Sud parmi lesquels nous comptons de fidèles abonnés. Fidèles, parce que confrontés quotidiennement à des actions de promotion collective, de sensibilisation populaire, d'animation de groupes locaux à vocations diverses. L'abondante littérature des organisations non gouvernementales implantées dans le Sud témoigne d'ailleurs de cet intérêt, voire de cette passion pour des formes d'éducation extra-scolaires tout à fait adaptées à ces nouvelles sociétés.



Ce sont bien ces chemins et bien d'autres que nous avons choisis de vous faire parcourir à l'occasion de ce numéro anniversaire. Afin de mieux orienter les lecteurs, un article historique rappelle quelques-unes des grandes secousses culturelles et sociales qui ont agité la France depuis les années 70. De même, on ne pouvait pas achever ce numéro sans ouvrir un œil sur l'avenir et esquisser quelques hypothèses pour demain. C'est l'objet de l'article de Roger Sue. Enfin, grâce à un travail long et fastidieux dû à Véronique Fréville, nous pouvons vous présenter pour la première fois un index matières et un index des ouvrages analysés, en plus du traditionnel index « auteurs » révisé pour ce numéro.

Il y a maintenant plus d'un an et demi que nous avons commencé à imaginer ce numéro. Nous ne pensions pas alors que l'Institut subirait de profondes restructurations visant à remettre en cause l'esprit de cette revue, et en tous cas sa disparition sous la forme actuelle. Je ne doute pas que d'autres formules verront le jour. Cependant puisque le privilège m'est donné d'écrire ces quelques lignes, je pense qu'il convient de rendre hommage à tous ceux qui, courageusement, ont réussi à « fabriquer » ces soixante numéros sans aucune interruption depuis 1972 : les anciens rédacteurs en chef, Raymond Labourie et Geneviève Pujol assistée de Bruno Jung, notre infatigable secrétaire de rédaction, Arlette Dozol, tous les membres du comité de rédaction et particulièrement tous ceux qui nous ont exprimé leur soutien amical durant ces derniers mois, mes collègues chercheurs qui devront comme moi quitter l'Institut dans quelques semaines\*.

La progression lente — mais régulière — de nos abonnés dans une conjoncture défavorable, la notoriété acquise par notre revue, son rayonnement dans les milieux associatifs, universitaires, ministériels, sa diffusion nationale et internationale doivent rappeler à tous avec force que l'aventure des Cahiers de l'animation méritait d'être tentée.

Et poursuivie.

*Patrick Gallaud*  
Rédacteur en Chef

---

\* Les projets en cours excluent l'idée d'un département de la Recherche et du maintien des Cahiers sous leur forme actuelle.



*Bruno Jung a quitté la rédaction.*

*Dès l'annonce de la restructuration de l'I.N.E.P., Bruno avait décidé de réintégrer l'Education Nationale. Rédacteur en chef adjoint depuis plus de cinq ans, il avait eu le souci, d'abord avec Geneviève Poujol puis avec moi, d'augmenter l'audience de la revue, d'en intensifier la thématique et de l'ouvrir à des auteurs venus de tous les horizons. Son cursus universitaire, le réseau qu'il entretenait, ses qualités intellectuelles, ont grandement contribué à la réussite des Cahiers qui lui doivent beaucoup.*

*Au moment où il prend ses nouvelles fonctions, toute la rédaction tient à le remercier et à lui souhaiter plein succès dans ses nouveaux travaux.*

*Pour la rédaction  
Patrick Gallaud*



# La France du début des années soixante-dix à nos jours ; Evolution politique et culturelle

Pascal Griset, Jean-Christophe Coffin

**J**EAN-Noël Jeanneney écrivait récemment que l'Histoire disposait désormais d'un recul suffisant pour aborder les quinze premières années de la cinquième République. Il est en revanche bien plus difficile d'observer les quinze dernières avec toute la lucidité et la clairvoyance nécessaires. Tous les acteurs de cette période sont encore des éléments majeurs du jeu politique ; les conclusions que nous croyons percevoir nous les visons, nous y participons : pouvons-nous réellement les saisir ?

De ces événements nous pouvons toutefois extraire quelques points marquants, regarder ce qui a changé, telles les idées qui alimentent le débat public, la nouvelle donne économique.

Se disputant les champs politiques et culturels, la Droite et la Gauche ne se sont-elles pas uniformisées ? Deux événements essentiels semblent avoir favorisé un tel phénomène ; la crise économique et les cinq années de gouvernement socialiste de 1981 à 1986. Dans ce pays où pour la première fois la possibilité d'une alternance politique sereine semble envisageable, n'est-ce pas en fait, au-delà du jeu politique quotidien, un véritable changement culturel qui s'est opéré lors de ces quinze dernières années ?

## L'onde de choc de 68

Le mouvement de Mai a perduré dans la vie politique française à travers la Jeunesse Communiste Révolutionnaire et surtout la Gauche prolétarienne (GP) fondée en 1969. Trotskyistes et Maoïstes se sont ainsi disputés l'héritage marxiste et la dynamique du Mois de Mai. Ces organisations exprimaient la tendance « rigoriste » du mouvement. La GP, notamment par ses règles de fonctionnement, effaçait « l'héritage libertaire de Mai 68 » (1). La mort de Pierre Overney en 1972 (2) peut être considérée comme un tournant pour cette génération de militants.



Elle amorçait dans une certaine mesure le déclin de l'extrême-gauche et surtout cette dernière annonçait des options différentes de ses consœurs italiennes et allemandes, à savoir le refus de la violence, le refus du terrorisme.

L'autre tendance de l'extrême-gauche issue de Mai eut peut-être une influence plus grande sur l'évolution sociale du pays. La remise en cause radicale d'un genre de vie qualifié de « bourgeois » permit les expériences les plus diverses au niveau de l'alimentation, de l'habillement, de la sexualité. Tout était autorisé ou susceptible de le devenir (3). Les 15-25 ans revendiquaient leur culture et devenaient aussi un formidable marché.

Mai 68 permit en fait à la France de sortir complètement de l'après-guerre. Celui-ci s'était terminé institutionnellement en 1958, économiquement avec la croissance des années soixante et s'acheva dans les esprits et les modes de vie au début des années soixante-dix. Une nouvelle génération de « leaders » en passant le rite initiatique de l'action politique se trouva une légitimité et s'affirma prête à remplacer la génération des « résistants » omniprésente depuis vingt ans.

Les années soixante-dix s'ouvrirent sur une situation très largement déterminée par le choc de 68. A l'hégémonie de la droite sur les éléments institutionnels du champ politique répondait l'activité militante d'une génération issue du mouvement de Mai.

Tandis que la droite semblait plus que jamais exclue du champ culturel son contrôle des circuits politiques apparaissait presque total. Les élections législatives de Juin 1968 donnèrent à l'UDR une majorité écrasante au Parlement (4). La présidentielle de 1969 fut une véritable déroute pour la gauche. Georges Pompidou fut élu facilement ne trouvant face à lui au second tour que le centriste Alain Poher. Le début du septennat vit s'amorcer, il est vrai, une expérience réformiste mais Jacques Chaban-Delmas avec : « ... son grand dessein de « nouvelle société »... effraya les conservateurs de l'UDR mais aussi l'Elysée. » (5) La nomination de Pierre Messmer à Matignon en 1972 consumma l'échec de cette tentative.

La politique économique de Georges Pompidou s'inscrit dans une période de forte croissance et d'augmentation du niveau de vie. Les institutions de la cinquième république ne furent pas affaiblies par le départ du Général. Le début des années soixante-dix fut marqué par la suprématie idéologique de la gauche, celle-ci profitant de la dynamique enclenchée par Mai 1968. Cette situation se retrouva dans le discours intellectuel mais aussi dans des formes d'actions militantes très dynamiques court-circuitant les champs politiques traditionnels. « L'intellectuel de gauche » fut la figure prédominante, voir caricaturale, de cette époque.



Michel Foucault, Jean Baudrillard, Claude Levi-Strauss, Jacques Lacan, Louis Althusser, par-delà leurs différences, développèrent une réflexion critique à l'égard de la société capitaliste. Leurs écrits remirent en cause les institutions, la « société de consommation », s'interrogèrent sur les valeurs du monde judéo-chrétien, analysaient les rapports entre individus.

Cette réflexion fut relayée par une action militante très riche qui permit à des milieux jusqu'alors marginalisés de s'exprimer et entraîna la mise en cause de structures peu habituées à entendre la critique.

L'action des féministes, au-delà de sa diversité, se concrétisa par sa lutte pour le droit à l'avortement, avec pour temps fort le procès de Bobigny.

Une réflexion, sous des formes diverses et plus ou moins heureuses s'opéra par rapport à l'homosexualité, la drogue, la psychiatrie, le pouvoir judiciaire. En 1971 la naissance du Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire symbolisa ce militantisme d'un nouveau type. L'attitude de nombreux médecins par rapport à la toxicomanie amorçait une remise en cause de la répression aveugle en ce domaine. Les travaux de Franco Basaglia (6) trouvèrent un large écho chez les psychiatres français à travers les écrits de G. Deleuze et F. Guattari (7). Avec le syndicat national de la magistrature, qui regroupait un nombre de plus en plus important de juges, les idées de gauche remirent en cause les institutions judiciaires et pénitentiaires. La création en 1972 du Comité d'actions des prisons cherchait ainsi à organiser les revendications touchant le milieu carcéral.

## Une nouvelle donne dans l'après-gaullisme

En juillet 1969 la disparition de la SFIO prépara le renouveau politique de la gauche concrétisé en Juin 1971 par la création du Parti socialiste. Absent de l'élection présidentielle de 1969, François Mitterrand, en devenant premier secrétaire du PS s'affirma de nouveau comme le leader de la gauche non communiste. La signature du programme commun de gouvernement concrétisait en juin 1972 la nouvelle physionomie de la gauche française. Elle enclenchait une dynamique qui permit à l'ensemble de la gauche (PS, PC, MRG) de progresser à chaque nouvelle échéance électorale. Progressivement l'accès de la gauche au pouvoir n'était plus une hypothèse improbable. Aux élections municipales de 1977 la gauche devenait majoritaire dans le pays, sa victoire aux législatives de l'année suivante semblait certaine pour beaucoup. Durant la même période la droite française connut elle aussi de profonds bouleversements.



La mort soudaine du Président Pompidou entraîna une redistribution des cartes au sein de la majorité. Ce fut la fin des « Années de Gaulle » (8). Au premier tour, lors de ce que l'on peut considérer comme une véritable primaire, Valéry Giscard d'Estaing écarta Jacques Chaban-Delmas grâce à l'appui de Jacques Chirac. Difficile vainqueur de François Mitterrand, Giscard d'Estaing introduisit dans la société française des réformes reprenant en partie les revendications développées par la gauche depuis 1968. L'opinion publique retint tout particulièrement l'abaissement de la majorité à 18 ans et quelques mois plus tard la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Ce dernier vote provoqua de très vifs débats. La loi Veil ne fut votée que grâce à l'appui des parlementaires de gauche. Les clivages traditionnels de la société française en matière de morale et de mœurs ne recoupaient plus dorénavant les divisions politiques. L'évolution culturelle du pays troublait le jeu bien installé de la politique.

La nouvelle donne politique se fit aux dépens du parti communiste et entraîna plus globalement une remise en cause de l'idéologie marxiste. L'union de la gauche depuis la rupture de 1978 et l'échec électoral qui suivit, ont considérablement affaibli le parti communiste français. Cet affaiblissement fut caractérisé par l'hémorragie des effectifs, singulièrement parmi les intellectuels et les ouvriers. Le « parti des ouvriers » a en effet été incapable de retenir dans ses rangs ceux qui formaient sa base, sa raison d'être. L'affaiblissement de la CGT aux divers scrutins professionnels en a été la manifestation la plus claire. Tout aussi significatif fut la distance prise par de nombreux intellectuels vis-à-vis du PC qu'ils avaient longtemps soutenu. Ces militants, ou plus souvent peut-être ces « compagnons de route » se firent de plus en plus critiques à l'égard d'une structure politique au fonctionnement jugé passéiste. « L'eurocommunisme », avec pour figure de prou le parti communiste italien, impliquant d'importantes réformes internes, ne fut que très peu suivi par le PCF. Cette dernière opportunité pour retenir ses intellectuels et conserver son électorat fut ainsi manquée. A chaque élection le parti communiste vit ses résultats chuter (9).

Le marxisme fut largement touché par cette remise en cause des cadres traditionnels de la pensée dominant jusqu'alors la gauche française. S'appuyant sur des valeurs, au demeurant forts classiques, une génération de philosophes, labellés de l'étiquette « nouveaux » pour les besoins des médias, donna une force étonnante à une critique jusqu'alors jugée fatalement « réactionnaire ». Leur passé d'extrémistes de gauche dota d'une « autorité » quelque peu curieuse ce groupe hétéroclite dont l'unité ne s'affirmait qu'à travers le dégoût que ses éléments partageaient pour ce qu'ils avaient, hier, passionnément défendu (10). Tout en présentant une réflexion globale sur les systèmes de pouvoir, leur démarche se



rapprochait curieusement des réflexions de Churchill sur la démocratie. Prônant de fait le retour du philosophe dans la cité, ils s'engageaient par rapport à des choix en abandonnant les utopies.

## Crise et consensus

La crise économique a entraîné une nouvelle réflexion sur le système français. Du « Mal français » à « Toujours Plus » (11) les mauvaises habitudes, les travers du système économique et social sont épinglés. Cette attitude n'est pas nouvelle ; elle réapparaît périodiquement dans les moments difficiles. Focalisant toutes les critiques le « fonctionnaire » apparaît pour certains comme le « planqué » de la guerre économique qui s'est ouverte. La politique est également mise en cause. Du même coup les phares des médias se tournent vers d'autres hommes en qui d'aucuns voient des leaders potentiels. En quête de respectabilité et de crédibilité, les hérauts de la publicité se sont présentés comme nouvelle référence — tel Jacques Séguéla — tandis que d'autres voyaient dans l'entrepreneur le nouvel héros contemporain.

Au cours des quinze dernières années l'omniprésence de l'Etat a été une constance quel que soit le gouvernement en place. Georges Pompidou réorganisa vigoureusement la structure de l'industrie française pour lui permettre d'affronter la concurrence internationale et François Mitterrand en appliquant en 1981 son programme de nationalisations, exerce un ferme contrôle de la politique industrielle de la France. Jacques Chirac, qu'il soit Premier Ministre de Valéry Giscard d'Estaing ou de François Mitterrand n'hésita pas à user du dirigisme et les privatisations réalisées depuis 1986 sont strictement organisées par le ministre des Finances Edouard Balladur.

La sincérité des propos, ou du moins la cohérence du discours avec les comportements, est pourtant parfois douteuse. Il est difficile de prôner le libéralisme tout en exigeant, dès que la situation est difficile, des aides gouvernementales. Cette attitude est trop souvent adoptée chez les industriels ou les agriculteurs. La France a donc répondu d'une manière hésitante aux problèmes posés par la crise. Le discours moderniste coûte bien moins cher que les aides apportées aux chantiers navals ou la sidérurgie.

L'arrivée au pouvoir des socialistes a pourtant permis de briser bien des tabous et de remettre en cause, la crise aidant, les idées reçues du « Welfare ». Evoquant l'abondance passée, Michel Albert s'interrogeait : « une démocratie qui a pris l'habitude de ces commodités est-elle bien armée pour répartir les pénuries nouvelles et imposer les sacrifices



correspondants ? (12) Ce défi est certes important mais trouver le chemin d'une nouvelle croissance devra vite lui succéder... sans solution miraculeuse à espérer.

La crise économique et l'expérience du pouvoir acquise par la gauche ont brisé la frontière de la fin des années soixante, partageant une vie culturelle de gauche et une gestion économique de droite.

Les conséquences concrètes de la crise économique dans la vie des Français, alliées aux résultats finalement peu contrastés des politiques économiques de gauche et de droite, ont entériné un relatif consensus sur les grands débats économiques. Les Français accordent leur confiance aux hommes politiques tenant un discours pondéré, refusant les promesses trop faciles. L'ère du « parler vrai » n'est ni de droite ni de gauche ; elle unit Michel Rocard et Raymond Barre. De même le discours intellectuel n'est plus l'apanage de la gauche. La réflexion sur la société traverse les limites traditionnelles du politique. Y-a-t-il pour autant une « mort des idéologies », un véritable « silence des intellectuels ? » Certainement pas. La société française semble bien confrontée à des problèmes dont l'urgence, la gravité écartent fatalement du débat les approches trop éloignées du concret. Les manifestations pour l'école libre ne réunissaient pas les successeurs des Chouans ; et seule une plume trempée dans la bassesse anachronique pouvait prétendre que les étudiants et les lycéens de Décembre 86 avaient le « sida mental ». Le débat sur l'immigration révèle aussi les évolutions profondes de ces quinze dernières années. La dimension profondément philosophique du problème est totalement imbriquée dans la démarche d'hommes qui refusent les compromis politiques. La relative jeunesse des ministres de la majorité actuelle qui s'opposent à la logique du rapprochement avec le Front national montre bien la nouveauté d'une démarche finalement basée sur une conception du politique qui ne récuse pas la morale.

## Un nouveau conformisme ?

Il est encore bien tôt pour savoir si la France évolue réellement vers un système « anglo-saxon ». Si les mots cohabitation, consensus, et alternance sont d'actualité, la passion et l'excès restent encore bien présents dans la vie politique. Durant ces quinze années, plus que les idéologies, ce sont les utopies qui sont mortes. Celles-ci sont le luxe d'un système en pleine croissance ; la France n'en a, à l'heure actuelle guère les moyens. Ces quinze années ont pourtant permis à bien des concepts, issus plus ou moins directement de 1968, de s'intégrer profondément dans la structure sociale. Elles ont aussi permis à ceux qui avaient



porté ce mouvement de prendre une place dans une société qu'ils rejetaient. « Désormais comme les taureaux de n'importe quel élevage, nous portons une marque indélébile : nous faisons partie d'une génération. Et à mesure que le temps s'éloigne, bref que nous vieillissons, la génération s'impose, s'occupe des positions de pouvoir, meuble des hiérarchies, tient la scène et les journaux, écrit les livres, les publie, les commente. C'est comme cela que naissent les élites, les petites oligarchies, les groupes de pression, que se cristallisent des habitudes de confrérie, d'exclusion... » pouvait écrire Serge July (13). Un nouveau conformisme serait pourtant le pire des handicaps pour une compétition internationale ou plus que jamais l'imagination doit être au pouvoir.

Pascal Griset,  
Jean-Christophe Coffin  
Public histoire

---

(1) H. HAMON, La révolution n'aura pas lieu. In : L'Histoire n° 102, juillet/août 1987, p.118.

(2) Ouvrier maoïste tué devant les usines Renault.

(3) Leur attitude peut être comparée à celle décrite par Jerry Rubin aux Etats-Unis, auteur du livre « Do it », Le Seuil, 1971.

(4) L'UNR recueillit 46,4 % des voix et 294 sièges sur 485 tandis que la gauche n'en obtenait que 90.

(5) J.L. PINAL, Histoire des Français, XIX-XX siècles. Dir. Y. Lequin, T.3, p.594, Paris, A. Collin, 1984.

(6) Dir. F. BASAGLIA, L'institution en négation, Paris, Le Seuil, 1970.

(7) G. DELEUZE / F. GUATTARI, Capitalisme et schizophrénie, Paris, Ed. de Minuit, 1972.

(8) Voir le numéro spécial de l'Histoire, Juillet/Août 1987.

(9) En 1981 le PC oscille autour des 15 % perdant ainsi plus de 5 points sur ses résultats précédents.

(10) Voir parmi d'autres : A. GLUCKSMAN, La cuisinière et le mangeur d'hommes, Paris, Le Seuil, 1975. B.H. LEVY, La barbarie à visage humain, Paris, Grasset, 1977.

(11) A. PEYREFITTE, Le mal français, Paris, Tallandier, 1978. F. de Closets, Toujours plus, Paris, Grasset, 1982.

(12) M. ALBERT, Le Pari français, Paris, Le Seuil, 1982.

(13) Cité par FM Samuelson, Il était une fois Libération..., Paris, Le Seuil, 1979.







# Quinze années de regards lucides et réalistes

Raymond Labourie

**L**ES Cahiers de l'Animation ont cette année 15 ans d'existence. Ils sont nés le 1<sup>er</sup> mai 1972, quelques mois après la création, au sein de l'Institut National d'Education Populaire du « Centre d'Etudes, de Recherche et de Documentation (C.E.R.D.) devenu ensuite Département (D.E.R.D.) puis aujourd'hui scindé en un Département de la Communication et un Département de la Recherche.

La mission du C.E.R.D. était alors de conduire des études et recherches théoriques et appliquées sur les réalités relevant du domaine des compétences de la Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives du Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. A savoir : la jeunesse et les mouvements de jeunesse, l'éducation populaire et l'animation socio-culturelle. Cette dernière étant d'ailleurs baptisée par le S.E.J.S.L. « animation socio-éducative » pour éviter toute confusion avec les domaines de compétence du ministère de la Culture.

Ce secrétariat disposait en son sein d'un bureau d'études à vocation plus opératoire. Sans que fût officiellement clarifiée la mission du Centre d'Etudes et de Recherche de l'I.N.E.P. (qui ne fut officiellement créé qu'en 1982), ce centre put conduire des recherches moins directement engagées dans les dispositifs d'actions du S.E.J.S.L. et des investigations dans des domaines plus diversifiés. Heureuse liberté. Elle permettait de mieux prendre en compte l'action traditionnelle de l'I.N.E.P. tournée vers la formation aux techniques culturelles de l'éducation populaire, et les évolutions que cette dernière rencontrait en même temps que les associations de jeunesse dans le champ social et culturel : « phénomènes anoniques des sociétés développées que fait surgir une nouvelle dimension de la vie urbaine... élargissement des contenus culturels de l'éducation populaire qui en modifie les formes, les étale dans l'espace social (habitat, loisir, transports, lieux de vacances, sports et plein air, aménagement de l'espace, populations socialement handicapées), désenclavement de la culture, diversification des champs culturels, bouleversement des méthodes, multiplication des acteurs : groupes informels, associations volontaires, organismes semi-publics... » (Y. Boulongne n° 1/1972).

La création des Cahiers de l'Animation répond alors à une quadruple intention : éclairer les nouveautés du champ social et culturel pour favoriser des inventions, accueillir des études et recherches spécialisées extérieures (encore fort rares à l'époque !), faire connaître à l'extérieur les travaux du C.E.R.D. et par là-même — il faut aussi le dire — « désenclaver l'I.N.E.P. » et légitimer sa fonction nationale.

Il s'agissait donc essentiellement en s'adressant aux acteurs (animateurs et éducateurs) et décideurs publics et associatifs de favoriser par une voie — insuffisante sans doute — mais nécessaire, une meilleure intelligence des décalages entre les finalités affirmées, les pratiques réelles des domaines concernés, et les évolutions des comportements sociaux et culturels. Dans les années 1970, l'idéologie émancipatrice de l'éducation populaire et du rôle de régulation sociale de l'animation socio-culturelle masquait — en dépit des événements de 1968 — une extrême ignorance de leurs pratiques réelles et du décalage entre leurs intentions et les transformations des mentalités. Les mutations de la société française des années 1955-1970 (urbanisation — élévation des niveaux de vie — création d'équipements collectifs à caractère social, culturel, socio-culturel, sportif — développement de la scolarisation — nouvelles valeurs éthiques...), bouleversaient les philosophies groupistes de l'homme citoyen, de l'homme social, de l'homme culturel, sur lesquelles l'une et l'autre s'étaient fondées.

Dès le premier numéro, nous soulignons « la difficulté de l'animation socio-culturelle et de l'éducation à s'identifier », « le doute sur les équipements » (la grande espérance des années 1955-1960 !) et les ambiguïtés du concept d'animation. Nous pointions alors trois défis majeurs des années 1970 ; « Celui de la primauté du travail et de la profession — l'une provoquant davantage sous l'effet de la société de consommation aux activités de compensation physique (sports, plein air, voyage, bricolage), l'autre appelant au développement de la formation professionnelle. Celui de la diffusion culturelle par les industries culturelles (TV, livre de poche, technologies à domicile) provoquant à une individualisation des voies d'accès à la culture. Enfin, troisième défi à relever par l'animation socio-culturelle et l'éducation populaire, celui d'une société encombrée par la consommation provoquant à l'autonomie individuelle et à la privatisation des activités » (R. Labourie n° 1/1972). Nous appelions à un effort « de lucidité et d'invention ».

Telle était l'intention de départ des Cahiers de l'Animation. Nous n'avions pas la naïveté de croire que la connaissance suffirait à provoquer les adaptations nécessaires. Entre les intérêts occultés des groupes et des individus, les transformations visées, et les effets, subsistent toujours des fossés d'illusions. L'histoire des domaines de la jeunesse, de l'animation socio-culturelle et de l'éducation populaire est comme toute histoire humaine — faite de contingences beaucoup plus que de volontarisme. Facile au sociologue ou à l'historien d'en percer la



rationalité après coup. Plus difficile aux acteurs de maîtriser les événements. Ces domaines sont trop insérés dans la dynamique socio-culturelle, trop proches des courants socio-politiques, depuis 30 ans trop dépendants de financeurs, et parfois trop institués pour que le regard du chercheur les provoque à modifier le cours de leurs évolutions. Tout au plus les aide-t-il à s'expliquer les contradictions qui les surprennent ou les échecs qu'ils rencontrent.

Autant d'éléments qui font qu'il serait naïf de chercher des relations causales entre les analyses ou propositions de cette revue et les évolutions des domaines étudiés. Bref, de juger à ce critère son utilité et celle de la recherche. Par contre, elle a le droit d'être appréciée sur la pertinence des problèmes qu'elle a traités pour répondre à sa mission, et sur sa qualité intellectuelle. A-t-elle « couvert », comme on le dit dans une salle de presse, les domaines majeurs qui relevaient de l'intérêt de ceux à qui elle s'adressait et de l'institution qui la finançait ? A-t-elle eu le courage et l'intelligence d'être attentive aux problèmes majeurs du temps et de leurs évolutions profondes ?

C'est à cette question que nous tenterons de répondre.

Une rapide analyse des 60 numéros parus permet de relever cinq grands domaines essentiels de son champ d'investigation. Il appartient à une recherche plus approfondie d'expliquer pour chacun de ces domaines les pondérations de tel ou tel thème, les pondérations de telle ou telle forme : monographie, enquête, témoignage, analyse réflexive, résultats d'une recherche. Mais chacun sait aussi les aléas que rencontre tout rédacteur en chef pour la composition d'un numéro de revue. Cependant ce n'est pas trop s'avancer par un regard sur la longue durée que d'affirmer les consonances fréquentes entre les domaines explorés, les thèmes choisis et les préoccupations, soit du S.E.J.S.L. (voire parfois ses sollicitations), soit des décideurs et praticiens sur le terrain.

## Le loisir de l'enfance et de la jeunesse

Il s'agit là d'un domaine qui a été très largement exploré par les Cahiers de l'Animation. D'abord au cours des dix premières années, par rapport aux problèmes du loisir, souvent en répondant aux sollicitations de municipalités, de la Direction de la Jeunesse, et des associations de jeunesse ou organisations s'occupant de centres de loisirs sans hébergement et centres de vacances. Puis, vers les années 1980, par rapport aux problèmes de l'insertion sociale et professionnelle de la jeunesse, pour répondre aux préoccupations des pouvoirs publics et au nouveau rôle — dans ce nouveau domaine — des associations de formation issues des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

Les premiers numéros des Cahiers répondaient aux préoccupations de l'époque (agitées jusque dans les commissions préparatoires aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Plan) « qu'est-ce que l'animation ? Qu'est-ce qu'un animateur ? ». Nous reviendrons là-dessus.

Mais dès 1975, les Cahiers n° 9 présentent les conclusions d'une étude-intervention qui accompagnait une expérience de vidéobus auprès des jeunes gérée par deux Directions Régionales de la Jeunesse (Paris et Nice), et que conduisait H. Drouard (n° 9/75). En 1976, les Cahiers n° 11 traitent dans plusieurs articles d'autres expériences novatrices de l'époque : maison de l'enfance, terrains d'aventure — Le n° 12/1976 présente plusieurs clubs scientifiques et techniques pour les jeunes alors en plein développement, et la rédaction interroge les pouvoirs publics : « reconnaîtront-ils que ces activités scientifiques et techniques... permettent à un nombre croissant de jeunes de se trouver, de se situer et finalement d'agir sur eux-mêmes. Dans un monde envahi et menacé par l'encombrement technologique comme par les représentations sociales de la science qui caricaturent le savoir scientifique, favorisera-t-on ces initiatives, qui, ici et là, mettent les jeunes en prise directe avec le phénomène scientifique et la création technique ? »

L'attention aux loisirs de l'enfance se portera avec le n° 17/1977 sur les « loisirs et l'éducation culturelle à l'école », alors qu'à la suite des propositions du VII<sup>e</sup> plan, des actions culturelles en milieu scolaire sont lancées par le ministère de l'Éducation et que tout le monde en espère une collaboration avec les animateurs socio-culturels et les créateurs culturels. Et le n° 29/1980 moissonnera toute une série d'observations et de réflexions sur l'action culturelle auprès des enfants, rassemblées par A. Oberti.

Cette attention aux problèmes du loisir de la jeunesse se poursuivra dans les numéros suivants. Particulièrement avec le numéro spécial 15.16/1977 « la Télévision et les jeunes » issu d'un colloque interministériel tenu à l'INEP. Faisant le point sur la situation française sous de multiples aspects, présentant cinq expériences étrangères, ce numéro s'achève sur un article lançant l'idée aux éducateurs d'explorer les voies et les moyens de « l'apprentissage » du langage télévisuel par les jeunes dans les loisirs socio-éducatifs » et avance huit propositions. D'autres numéros reviendront sur ce problème : les numéros 19/1978-23/1979. En 1979, le numéro spécial 24/25 « Des pratiques audiovisuelles à l'éducation télévisuelle » relève que « l'éducation télévisuelle des jeunes en France est encore ignorée alors que subsiste le fétichisme de la pratique » (R. Labourie). Le n° 36/1982 « Usages sociaux des machines à communiquer », sous forme d'analyses réflexives et d'enquêtes sur les expériences locales en matière de cinéma, vidéo, télévision fait le point sur quelques idées lancées en 1977. « A l'heure actuelle, malgré un consensus général sur la nécessité d'une éducation aux médias, les problèmes spécifiques à l'intégration d'une culture télévisuelle dans l'éducation



populaire ne sont pas perçus » conclut O. Gagnier qui, par ailleurs, en analyse les causes et propose des remèdes. Non seulement les Cahiers de l'Animation ont ainsi pris en compte l'un des premiers loisirs des jeunes (la télévision) et l'une de leurs premières curiosités (les machines à communiquer) mais avec ténacité — s'appuyant sur des expériences françaises et étrangères, ils ont alerté — à la mesure de leur pouvoir les partenaires concernés afin qu'ils travaillent à en faire des supports d'éducation et de formation.

Avec le n° 23/1979 s'amorcent aussi des études et des recherches concernant « le loisir des adolescents ». Tous les élus locaux constatent alors l'absence de ceux-ci dans leurs équipements de loisirs. Dans ce numéro, après enquêtes, J.C. Lagrée relève « la carence dans le dispositif d'accueil et d'animation du secteur adolescence, la quasi-inadaptation des équipements ». Plusieurs articles, ceux de G. Clozier, de B. Sachs, de P. Gallaud en éclairent les causes : « les nouveaux comportements des adolescents ». S'appuyant sur plusieurs enquêtes-intervention conduites alors par le Département des Etudes de la Recherche et de la Documentation de l'I.N.E.P. auprès des villes moyennes et à la demande de municipalités à l'I.N.E.P., ce numéro fait des propositions : « ... faciliter les pratiques musicales plutôt que de proposer une animation musicale, aider les projets de voyage plutôt que d'apporter des programmes trop structurés, inciter à la rencontre spontanée plutôt que de prévoir des temps de rencontres » (P. Gallaud). « Privilégier l'aide aux initiatives et aux inventions des petits groupes... beaucoup plus que multiplier les équipements spécifiques et les spécialistes du loisir ; adapter la législation aux nouvelles formes de responsabilités induites par des pédagogies négociées entre les adolescents et des éducateurs de loisirs » (R. Labourie). Propositions qui — pour une part — trouveront leurs traductions dans des mesures et actions du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, et qui se sont multipliées aujourd'hui tant à l'initiative des pouvoirs publics qu'à celui du mécénat privé... pour des créations d'entreprises.

C'est pour la première fois en 1980 avec le n° 27 que les Cahiers de l'Animation abordent le problème de l'insertion professionnelle des jeunes sous la plume de P. Gallaud. Celui-ci tente de répondre à la question suivante : « Comment ce problème a-t-il été abordé, par qui et dans quels lieux ? » Et de constater, à l'époque le quasi-silence du monde socio-éducatif et une appropriation du thème de l'emploi des jeunes par des organismes spécialisés créés à cet effet. En 1984 — avant l'année internationale de la jeunesse — un abondant numéro spécial : « Jeunesse 1985 — histoires d'insertions » (n° 48/1984) est consacré aux « chemins de la « désinsertion » (article de C. Guérin, I. Mazel, A. Vulbeau) qui prennent alors une proportion inquiétante. Il fait le point sur la manière dont les problèmes de la jeunesse ont été abordés depuis 20 ans (C. Guérin), analyse les expériences de prévention et d'animation « anti été-chaud » dans les années 80 (D. Duprez) sans oublier les



analogies de problèmes de jeunesse entre l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud (P. Gallaud).

Le chômage des jeunes n'est pas omis, tant il retentit sur les comportements des jeunes. Le n° 31/1981, un article de Le Nouel, présente « différents vécus du chômage par les jeunes ». Il révèle combien « la manière de vivre le chômage est révélatrice des évolutions culturelles en cours chez les jeunes ». Cependant que Moulinier, dans ce même numéro, étudiant les aides à la création d'emplois d'utilité collective, souligne « les gisements d'emplois que constitue le milieu socio-culturel »... A condition que les moyens suivent.

De fait, le « Ministre du Temps Libre » « ne pouvait être le Père Noël » ni pour l'emploi des jeunes ni pour « l'invention d'un mouvement social historique » (J. Dumazedier n° 35/1982). Pas plus qu'il ne suffisait de lancer le slogan d'une éducation à la citoyenneté, pour que celle-ci et celle-là surgissent.

Et si le numéro spécial « Citoyens, Citoyenneté » (38/1982) pose une question capitale que ne peut fuir aucun éducateur, les éclairages qu'il apporte analysent excellemment les obstacles profonds : Société en voie de dépolitisation, crise de l'Etat, impérialisme du moi, individualismes, indifférentisme, exaltation de la sphère du privé, etc. Les articles de G. Saez, Leca et Ion, au-delà de cette question conjoncturelle apportent là de riches éclairages. Dans son article, Jacques Ion résume ainsi le rôle et les limites de l'éducation populaire : « vivier de nouveaux intermédiaires chargés de gérer les problèmes d'un peuple introuvable ou indifférent ». A un mot près, (ces nouveaux intermédiaires « se chargent de » plutôt qu'ils ne « sont chargés de ») cette formule lapidaire dit l'essentiel sur l'éducation populaire comprise au sens large de réseau associatif socio-culturel et culturel.

## L'éducation populaire

Cette dernière citation est extraite du n° 38/1982. Elle est sans concession aux espérances de l'époque. Mais elle est surtout significative de l'approche des fonctions sociales de l'éducation populaire qui apparaîtra davantage dans les Cahiers de l'Animation vers les années 1980.

Dans les années qui précèdent — c'est-à-dire de 1972 à 1980 — l'accent est plutôt mis sur les significations pédagogiques des apprentissages culturels mis en œuvre par les conseillers pédagogiques et techniques du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Une vingtaine de ces instructeurs d'Education populaire œuvrent alors à l'I.N.E.P. dans l'esprit du service public, avec les rigueurs de l'initiation culturelle aux grandes œuvres et aux auteurs, c'est-à-dire sans concession aux modes de la créativité et de l'expression sauvage des années 1970.



Les Cahiers de l'Animation se devaient donc — à ce premier titre — de réfléchir avec eux sur la notion d'éducation populaire. Notion qui par ailleurs constitue la référence idéologique de grandes associations nationales en relation avec le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Les premiers numéros s'appliquent à dégager la pérennité de cette action technique et pédagogique au service de la formation culturelle et de l'animation de collectivités.

C'est ainsi que le n°3/1973 rend hommage à Jean Nazet inspecteur général décédé en 1973. « Un animateur et un novateur des grandes heures du Livre Vivant » (M. Boulanger) dont les idées se sont trouvées largement reprises, et parfois trahies, en tant de lieux et tant de sites, par des spectacles beaucoup moins formateurs. Pour illustrer cet esprit, le n° 8/1975 présente et analyse sous la plume de M. Boulanger six stages de formation, en situation, animés par des CTP — pour beaucoup disciples de Jean Nazet — « formateurs et catalyseurs d'une véritable animation culturelle et régionale ». Le n° 28/1980 intitulé : « Les CTP acteurs de l'éducation populaire » — rapporte des témoignages, des observations illustrant leur action. Il souligne, à une époque où les formations d'animateurs et les diplômés se laissent envahir par l'encyclopédisme en sciences humaines, l'actualité de leur pédagogie. En exergue de ce numéro, nous disions : « il existe ici et là en France des situations de formation au meilleur sens du terme parce qu'elles sont aussi de création et d'animation. L'animation y trouve des objectifs, occasions de responsabilité : animer une collectivité par le jeu dramatique, la poésie, l'image, le son. La création y trouve un lieu et une forme : son projet s'insère dans une collectivité vivante, s'installe dans des sites, des monuments, une estrade, se traduit par une œuvre. Et il faut ici le travail de l'intelligence, du corps, de la main, de la volonté, la persévérance, la tactique, le caractère. Quelle meilleure occasion aussi pour cette alternance pédagogique et cette formation globale dont dissertent tant les colloques des sciences de l'Education. Et de surcroît, la fête jaillit de ces rencontres ». (R. Labourie, n° 28/1980).

Mais la revue se devait aussi d'éclairer la fonction sociale et culturelle de l'Education Populaire. De définir les contenus de ce concept ambigu, et si possible sa spécificité par rapport à des champs voisins plus anciens ou plus modernes : éducation ouvrière, animation socio-culturelle, formation permanente. Elle se devait d'en cerner les permanences, les traces, les résurgences et les défis sociaux et culturels rencontrés aujourd'hui. Aussi, le n° 34/1981 « L'éducation populaire aujourd'hui », découvre « sous les langages divers, les sensibilités et les priorités différentes des associations, des valeurs communes » (C. Guérin). Il apporte surtout des analyses réflexives peu répandues alors sur les rapports et les différences de l'Education populaire avec l'animation socio-culturelle et les mouvements sociaux non institués des années



70-80 (R. Labourie), avec l'éducation ouvrière à laquelle trop souvent on l'assimile (G. Pujol) avec la formation permanente qui est aussi, dans une perspective de culture humaniste, l'une de ses dimensions. (J.-L. Jacquet).

On ne saurait clore ce chapitre sans souligner aussi le rôle que les Cahiers de l'Animation et l'équipe de chercheurs et de documentalistes de l'INEP remplissent pour faire de l'INEP le « lieu de mémoire collective » qui manquait aux mouvements de jeunesse et aux associations. Quatre séminaires de plusieurs jours à l'INEP, avec des témoins, des acteurs, des historiens, des chercheurs, permirent en 1975, en 1979, en 1983, en 1985 de repérer, rassembler, orienter d'innombrables travaux de recherches. Certes, il serait léger d'attribuer à cette revue la cause des recherches lancées depuis 1970 par des historiens de valeur (G. Cholvy, J.-M. Hilaire, M. Launay) sur l'histoire des mouvements de jeunesse et des associations. Mais on peut supposer que les Cahiers de l'Animation n'ont pas été pour rien dans cette floraison. Puissent les trois numéros spéciaux (n° 32/1981, n° 49/50/1985, n° 57/58/1986) relatant les conférences de ces séminaires, donner aux acteurs d'aujourd'hui le sens de la complexité d'une société, l'intelligence des évolutions de ce dont ils héritent, la défiance à l'égard des alibis faciles, et surtout l'esprit d'invention. Il n'y a d'avenir inventif que pour ceux qui ont la mémoire des permanences et des ruptures historiques.

## Les animateurs et les formations des animateurs

Ceux-ci et celles-là constituent un thème d'études majeur des premiers numéros des années 1972-1974. Les diplômes créés par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs se mettent en place. Le BASE et le CAPASE sont institués par les arrêtés du 5 février 1970. Le CERD contribue à l'harmonisation des jurys des Commissions régionales de la promotion socio-éducative (COREPSE). En 1968 était apparu un diplôme universitaire de technologie, option animateurs socio-culturels. Et sous les effets de la loi de 1971 sur la formation professionnelle se multiplient les écoles privées et les centres publics de formation d'animateurs, cependant que les collectivités locales recrutent des animateurs professionnels.

Dès le n° 1/1972, Michel Simonot pose le problème de la formation des animateurs en termes réalistes : « l'aide de formation aux animateurs ne peut être fournie d'une manière non illusoire qu'en interrogeant avec eux leur discours dans son rapport avec la pratique et dans le rapport de cette pratique avec la fin assignée... Que fait l'animateur ? Comment et dans quelles conditions ? »



Plusieurs études sur les stagiaires des centres de formation et sur les animateurs se succèdent. Le numéro 3/1973 analyse divers profils d'animateurs. Le n°4/1974 est entièrement consacré aux diplômes (DECEP, CAPASE), aux attitudes des animateurs devant la formation, aux représentations des futurs animateurs professionnels, aux Centres et Ecoles de formation en pleine croissance due « à la rencontre d'une demande et d'une offre de formation assez indépendantes des besoins » (G. Pujol n° 4/1974).

Quatre ans après, un numéro spécial sur les professions d'animateurs (n° 22/1978) apporte des estimations quantitatives et des descriptions de catégories diverses de professions. La mise en place des diplômes était censée créer une profession. Chantal Guérin, dans ce numéro, au terme d'une enquête minutieuse, souligne les obstacles à la constitution d'une profession d'animateur qui expliquent le pluriel du titre de ce numéro spécial.

Dix ans après, un numéro spécial (44/45/1984) intitulé « Animateurs aujourd'hui », fait le point et confirme ce doute : « vingt ans de formation professionnelle n'ont pas réussi à faire des agents au statut identifiable, ni à en faire un métier... ». D'autant plus que « le champ du socio-culturel semble se rétrécir au bénéfice de l'extension du social et du culturel et que le rôle accru des politiques mises en œuvre localement ou régionalement rend de plus en plus impossible une vision nationale de l'animation » (G. Pujol).

## L'action locale et les créations associatives

Les caractéristiques des années 1970-1975 demeureront celles de l'apparition des formes d'invention associatives les plus diverses quant aux contenus culturels, aux publics visés, aux promoteurs, aux secteurs géographiques concernés.

Bien avant que l'on ne parle de « boom associatif », cette revue a été attentive à bon nombre d'innovations, en les traitant soit sous forme de monographies, soit encore sous forme d'enquêtes détaillées, soit encore en les abordant sous l'angle de l'analyse réflexive.

Certaines de ces innovations furent vite agonisantes : qui se souvient aujourd'hui de la soixantaine d'expériences d'animation globale concertée que nous avons repérées au niveau d'une ville d'un pays ou d'une région, dans les années 1974 et qu'avaient soutenues les propositions de la commission des activités socio-éducatives et sportives préparatoire au VII<sup>e</sup> Plan ? Plusieurs ont été présentées dans la revue (N°2/1973 - N°26/1978) et ont fait l'objet d'explications de leurs crises. En dépit ou à cause de leur intention de fonctionnalité socio-économique et culturelle, et de leur visée participative, les forces contradictoires qui



les travaillaient les firent s'éteindre rapidement. « Une expérience qui ne survit pas à sa naissance » conclut H. Drouard au terme d'une enquête sur le terrain (n°5/1974).

Mais innombrables sont les monographies, les études, les réflexions sur les activités associatives locales quant à leur contenu culturel, leurs publics, leurs statuts. Depuis les plus traditionnelles (n°5/1974) jusqu'à celles fondées sur des moyens de communication et d'expression tels que la vidéo, le cinéma (n°5/1974-n°9/1975). Plusieurs numéros spéciaux dont le dernier intitulé « Usages sociaux des machines à communiquer » (n°36/1982) y sont consacrés. L'éditorial du premier numéro proposait aux analyses de la revue de ne négliger aucun des champs de l'animation : ni celle qui « consent », ni celle qui « conteste », ni « animus à qui appartiennent les projets, ni anima à qui appartient la rêverie ».

A une époque de mutations profondes des valeurs, dans une société de plus en plus pluraliste, il convenait en effet de saisir aussi les indices révélateurs de ces bouleversements culturels tout en les relativisant. La revue n'est pas passée à côté de novations parfois éphémères mais significatives de ces nouvelles aspirations : les provos et les Kabouters d'Amsterdam (n°5/1974) les boutiques de gestion (35/1982), le renouveau des universités populaires (n°42/1983), les entreprises intermédiaires (n°47/1984). L'attention aux associations féminines souvent méconnues fut également une constante de la revue (n°10/1975-46/1984-54/1987).

Seule évolution notable du champ associatif traité par la revue ces dernières années : une ouverture plus large depuis 1982 à des domaines voisins du socio-culturel compris au sens administratif, mais que ne répudierait pas la tradition de l'éducation populaire : les activités sportives et corporelles (n°31/1981-n°51/1986-n°54/1986), la lecture (n°37/1982-n°40/1983), le tourisme (n°40/1983-n°59/1987), l'autodidaxie (n°59/1987), la formation permanente (n°46/1984-n°54/1987).

## Equipements, enjeux locaux, mutations sociales et culturelles

Les Cahiers de l'Animation, dont une partie des rédacteurs avec les chercheurs et formateurs de l'INEP lança des journées d'études destinées aux élus locaux et animateurs d'équipements, contribuèrent à souligner les conséquences du rôle accru des collectivités locales, des évolutions urbaines et des mutations culturelles pour l'animation de la jeunesse et les activités d'éducation populaire.

Insensiblement, ces vingt dernières années ont vu se diversifier les supports financiers et sociaux de promotion d'activités de loisirs pour les jeunes et les adultes : association privée, association mixte — cogestion, associations parapubliques, puis gestion directe par des



municipalités. « L'Éducation populaire du XIX<sup>e</sup> siècle était satellisée autour de l'État républicain pour les laïques, de l'Église pour les catholiques ». Or, les cadres géo-politiques changent à partir des années 1970. Par « l'importance des équipements et des interventions locales, l'animation socio-culturelle se trouve satellisée autour de la municipalité » (R. Labourie n°34/1981). Dans le n°2/1974, J. Dumazedier notait l'extension de l'institutionnalisation par la constitution d'un « nouveau type d'institutions négociant le pouvoir avec les pouvoirs publics ». Certains chercheurs marxistes, vulgarisant Althusser parlaient à leur propos « d'appareils idéologiques d'État ». Plus modestement, plusieurs études parues dans la revue, à la même époque aux termes d'analyse sur le terrain s'interrogeaient sur les effets de ces équipements et de cette institutionnalisation : « inculcation culturelle ? retrait et compensation ? consommation d'activités ? » (J.P. Augustin, F. Dubet n°7/1975). Ou sur les inadéquations entre les pratiques spatiales du groupe que l'on cherche à animer et les comportements qu'induit peu ou prou l'équipement ». Dans le n°41/1983 consacré aux décideurs culturels et aux pratiques culturelles » Guy Saez, à partir d'une étude des politiques de deux municipalités définit plusieurs thèmes de changement : « la modification du rôle des associations dans la vie sociale, la transformation de la notion de culture, la prise en compte d'identité territorialement définies, le dégageant d'élites locales ».

Les contradictions entre une tradition axée sur l'émancipation culturelle du peuple et sa citoyenneté d'une part et les aspirations d'une société hédoniste d'autre part, comme les tensions locales entre décideurs, financiers, institutions et associations intégrés dans les systèmes socio-politiques expliquent aussi « la difficulté pour les décideurs et les animateurs à tenir compte des logiques culturelles profondes et des comportements sociaux pour définir leur action » (G. Poujol n°41/1983).

Dans les années 1983, les Cahiers de l'Animation amorcent une nouvelle réflexion, souvent décapante, pour poser le problème des nouveaux enjeux associatifs : « constat d'impuissance des associations vis-à-vis des processus de décision et de production de l'espace urbain, résurgence de l'importance de la société civile par rapport à l'État » (J.P. Augustin, n°43/1983), faible capacité des associations à être porteuses de valeurs nouvelles, leurre de la participation des adhérents (Ph. Garraud, n°52/1983).

Et surtout transformation considérable des valeurs culturelles dans lesquelles évolue le public traditionnel : idéal du moi, impératif d'authenticité personnelle, hédonisme et culte du corps, recherche d'engagements éphémères moins contraignants et en même temps que le contexte urbain évolué (atténuation des revendications centrées sur le quartier, paupérisation des grands ensembles) le tout réduisant l'équipement à un lieu de prestations de service (J. Ion : la fin du socio-culturel ? n°56/1986).



Au terme de cette synthèse partielle et probablement partielle sur les domaines étudiés par les Cahiers de l'Animation et sur leurs approches, qui dira qu'ils sont passés à côté des problèmes majeurs des années 1972-1987, et sur les changements profonds de cette période ? qu'ils n'ont pas signalé les facteurs de fixisme et les facteurs d'évolution ? Qui dira que depuis 15 ans ils ne font pas œuvre de lucidité et de réalisme pour éclairer décideurs et praticiens ?

Même si l'on conteste certaines conclusions, même si l'on trouve certaines novations surévaluées. Même si l'on considère que certaines prévisions sont parfois imprudentes (mais quel économiste travaillant sur des chiffres ne s'est pas trompé ?) Même si l'on peut relever des discordances d'appréciation (et c'est leur honneur de ne pas s'être rigidifié, dans une orthodoxie). Même si l'on peut parfois peiner sur le style austère et dense de certains spécialistes dont les codes conceptuels ne nous sont pas familiers, on ne peut reprocher aux Cahiers de l'Animation d'avoir été soucieux des rigueurs de leur spécificité.

Leur mérite fondamental aura été d'aller plus loin que la perception naïve engluée dans le désir ou l'idéologie, en révélant des structures et des évolutions profondes. Ils jouent là un rôle irremplaçable estimé par beaucoup en France et par nombre d'institutions étrangères.

Sur ce dernier point, il convient d'ajouter que des collaborations leur sont venues d'une manière permanente de l'étranger, en même temps que les Cahiers relataient des expériences étrangères dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation extrascolaire.

Les Cahiers de l'Animation ont eu le souci d'ouvrir la curiosité de leur public à des réalisations étrangères afin de mieux éclairer les nôtres et de stimuler les inventions françaises. Il est rare que chaque numéro n'apporte pas une information, une réalisation, une analyse sur des pays étrangers. Deux numéros spéciaux ont été consacrés, l'un à des réalisations européennes (n°6/1974) l'autre — qui connut une diffusion considérable — aux problèmes de « la jeunesse, de l'animation, du développement en Afrique Noire » (n°18/1977).

Certes, cette revue sait que « la connaissance ne progresse que contre ou malgré les connaissances acquises par un dépaysement perpétuel qui rompt avec les horizons familiers » (Y. Boulongne, n°1/1972). Mais par là même, elle n'a pas oublié — au sein d'un institut national — les responsabilités internationales de celui-ci.

*Raymond Labourie*

Fondateur des  
Cahiers de l'Animation









## L'ANIMATION ET LES ANIMATEURS DANS LES CAHIERS

- CHOSSON (Jean-François). — Le prince, le fonctionnaire et l'animateur culturel. — N° 3, juin 1973.
- ELOY (Jacques). — Devenirs professionnels de cinq promotions d'animateurs. — N° 44-45, 1984.
- GAUDIBERT (Pierre). — Animateurs et créateurs à Grenoble. — N° 22, 4<sup>e</sup> trim. 1978.
- GUÉRIN (Chantal). — Une profession d'animateurs est-elle possible ? — N° 22, 4<sup>e</sup> trim. 1978.
- MOULINIER (Pierre). — Les animateurs vacataires ou l'indépendance pédagogique. — N° 22, 4<sup>e</sup> trim. 1978.
- PLÉ (Jean-Louis). — Métiers d'animation, formations d'animateurs ? — N° 44-45, 1984.
- PLÉ (Jean-Louis). — De l'animation à l'économie sociale. — N° 37, 1982.
- POUJOL (Geneviève). — Les animateurs en chiffres. — N° 22, 4<sup>e</sup> trim. 1978.
- POUJOL (Geneviève). — De nouveaux animateurs. — N° 44-45, 1984.
- PRÉCAS (Nikos). — Pour une approche anthropologique du métier de l'animateur. — N° 44-45, 1984.
- SAGEOT (Claude). — Les animateurs à Strasbourg. — N° 44-45, 1984.
- SIMONOT (Michel). — Un métier ! pour quelles activités ? — N° 22, 4<sup>e</sup> trim. 1978.
- SIMONOT (Michel). — Le devenir des animateurs. — N° 44-45, 1984.



# Loisir et animation depuis les années 70

Joffre Dumazedier,

**D**ANS le dernier numéro des Cahiers de l'animation Geneviève Pujol remarquait qu'au Québec on parle du « droit au loisir là où en France on parle d'animation ». C'est très vrai à quelques nuances près (1). Je suis plus que tout autre sensible à cette différence. J'ai en effet été invité 18 années consécutives à enseigner la sociologie du loisir dans les universités québécoises alors que nos livres sur ce sujet n'ont guère influencé ni la pensée ni le langage des dirigeants administratifs ou associatifs de l'animation. Ce fut toujours pour moi un grand étonnement. Car enfin, dans quel temps social les amateurs de sport, de plein air, de théâtre, de cinéma ou de lecture peuvent-ils exercer leur art ? Dans quel temps assiste-t-on en général aux spectacles de la télévision ou des festivals, sinon dans ce temps qui commence quand finit le travail sous toutes ses formes et qui n'est occupé ni par une pratique culturelle ou politique, c'est-à-dire le loisir, celui des soirées, des week-ends, des vacances ou de la retraite, ce temps qui occupe plus de 90 % du temps libre dans toutes les enquêtes de budget-temps les plus récentes ! Partant des idéaux pédagogiques ou politiques, les théoriciens d'ici parlent des hommes tels qu'ils devraient être, ceux du Québec parlent plutôt des hommes tels qu'ils sont... vieille querelle...

## La révolution des années 80

Une brusque extension du temps libre dans les années 80 n'a pas plus accru que par le passé les pratiques politiques ou religieuses du plus grand nombre. Par contre, elle a encore valorisé les activités de loisir et les problèmes culturels et sociaux qu'elles soulèvent. On se souvient que dans cette période la durée de la journée de travail s'est raccourcie en général à 7h30, avec des horaires plus variables dans 20 % d'entreprises. La semaine de travail s'est à peu près limitée pour tous les travailleurs à 5 jours. Une 5<sup>e</sup> semaine de vacances s'est ajoutée



aux conquêtes de 36 et de 56. Enfin l'avancement légal de la retraite à 60 ans venait satisfaire une aspiration générale de plus de 8 millions de travailleurs âgés. Face au chômage accru, le partage du travail reste la grande solution que toutes les crises antérieures (10 depuis 1806) ont trouvé, à terme, pour retrouver du travail pour tous ou presque tous. En effet, on oublie trop aujourd'hui, dans les querelles d'actualité sur les profits et investissements nécessaires, que vers 1850, la durée annuelle du travail d'un ouvrier urbain était d'environ 4.000 heures par an sans grandes soirées libres, sans week-ends, sans vacances, sans retraite payée et qu'aujourd'hui, avec la réduction des années 80, cette durée est d'environ 1.600 heures par an avec soirées à télévision, week-ends en auto, voyages de vacances pour la moitié de la population, et activités variées du 3<sup>e</sup> âge. Ce mouvement de réduction du temps de travail a toujours été salué comme une période plus longue de temps libre par la majorité des travailleurs et niée comme un signe de « paresse » par les défenseurs des intérêts à court terme du patronat et des mythes de la morale traditionnelle. C'est ce qui explique le cri vengeur de Lafargue « le droit à la paresse (1883). Cette hostilité à la réduction du temps de travail continue aujourd'hui. Un livre de PDG dynamique (2) *La France paresseuse* l'exprime à nouveau avec beaucoup de talent, mais on voit mal comment les travailleurs allemands qui viennent d'obtenir la réduction de la semaine de travail de 39h à 37.5h ne méritent pas aussi le nom « d'Allemagne paresseuse »... Entre parenthèse, s'il y a des paresseux ne seraient-ils pas plutôt les actionnaires et les entrepreneurs français qui préfèrent parfois des profits intéressants en Bourse plutôt que de longs investissements nécessaires qui permettraient à la fois la croissance de la productivité, l'amélioration des ventes et la réduction du temps de travail ? Fermons la parenthèse.

## De nouvelles pratiques sociales

Ces 15 dernières années s'inscrivent donc dans le mouvement général de la conquête sociale du temps libre par la science et le mouvement social. Elles en sont une phase nouvelle où des effets sur les mentalités qui avaient pu passer inaperçus auparavant deviennent de plus en plus présents, rendant vains bien des efforts des militants de l'Éducation populaire ou des animateurs de la période antérieure. Cette époque a vu s'intensifier la séduction des pratiques sociales du loisir offertes de plus en plus par un système de services commerciaux de plus en plus « performants » et des associations non commerciales de plus en plus déroutées. Ces pratiques ont fait pénétrer ce qu'on a pu appeler les valeurs du loisir au cœur de la vie quotidienne des hommes et des femmes de toutes les classes sociales, de tous les âges (3). Faisons le point, avant de revenir aux problèmes actuels de l'animation en crise.



Un fait d'une énorme importance à long terme est passé quasi inaperçu. Pour la population de plus de 18 ans qui travaille hors de la maison ou dans la maison ou en même temps dans l'entreprise et au foyer, désormais le temps libre est devenu *un temps social plus long* que celui du travail. Ce qui était arrivé aux U.S.A. dans les années 60 s'est produit depuis les années 70 dans la société française et la plupart des sociétés européennes de l'ouest. En 1975, la durée de la semaine du temps de travail dans la population masculine et féminine à partir de 18 ans était de 28h07'. Elle est en 1985 de 24h44'. Par contre la durée de la semaine de temps libre qui était de 24h10' en 1975, est en 1985 de 28h28'. L'écart qui la sépare encore de celle du travail familial s'est réduit de moitié (31h02' en 1975, 31h37' en 1985). Tel est le résultat de la plus récente enquête nationale sur les budgets-temps (4).

Ce changement quantitativement spectaculaire a été appelé pour les U.S.A. « inversion historique » (H. Marcuse 1963). Cette expression est compréhensible. Il prend envie de la mettre en évidence, en France, dans les milieux qui ne perçoivent la dynamique de la société que sous l'angle de la reproduction sociale. Pourtant il est difficile à un sociologue de fonder une inversion historique sur un simple comptage horaire dans l'évolution des budgets-temps. Nous verrons que l'interaction du temps libre et du travail avait commencé bien avant cette prépondérance des heures libres. Nous savons surtout que les mentalités et les structures sociales sont encore très loin d'une inversion historique... Les morts continuent toujours leur solide règne sur la pensée des vivants comme l'affirmait déjà le fondateur de la sociologie Auguste Comte il y a plus de 150 ans. On peut percevoir qu'à l'aube de la 3<sup>e</sup> révolution technologique, celle de l'informatique après celle de la vapeur et de l'électricité, une lente et profonde *révolution des temps sociaux* est en marche. Précisons d'abord l'état actuel des pratiques sociales du temps libre et de la mutation des valeurs qui l'accompagne dans la vie quotidienne de notre société.

On connaît l'extraordinaire foisonnement d'activités offertes par le commerce de biens et de services de loisir, par les associations créées pour des pratiques corporelles, artisanales, artistiques, intellectuelles ou sociales en tous genres, en tous milieux, par les services publics de l'Etat ou des municipalités avec des équipements sportifs ou culturels de plus en plus denses et coûteux (5). Dans une société comme la nôtre où 58 % des travailleurs sont maintenant dans le secteur tertiaire des services contre 7 % dans le secteur agricole et 31 % dans le secteur industriel, les dépenses de loisir des ménages dépassent les dépenses alimentaires. Elles connaissent le plus fort taux de croissance avec la santé. Elles ne figurent que pour 6 % dans les dépenses des ménages de la comptabilité nationale... En réalité elles dépassent selon nos estimations



17 % (6) quand on regroupe les dépenses de loisir dissimulées sous les autres rubriques : transports, hôtels, restaurants, habitations...

Il en résulte des pratiques sociales variées et inégales qui ne vont pas sans problèmes. Tout d'abord c'est dans le temps libre que se produisent le plus souvent — et de loin — les actes grands ou petits de délinquance ou de prostitution. La consommation excessive d'alcool, de drogues légères ou lourdes, de vols et de crimes, est en nette progression depuis les années 1960. En dehors de ces cas croissants de pathologie sociale qui créent dans l'opinion un climat accru d'insécurité, on note dans le temps libre de la population générale, des activités qui dépassent de plus en plus la « réparation de la force de travail » sur laquelle K. Marx avait justement mis l'accent pour la population ouvrière du XIX<sup>e</sup> siècle, écrasée par un travail très long, très dur. Dans la dernière grande enquête sur les pratiques culturelles des français (7) 75 % des gens font des sorties le soir. A peu près 1 sur 2 part en week-end, en général avec l'automobile. Celle-ci est dans les 3/4 des foyers. 56 % de la population part en vacances, 93 % possède la télévision que la moyenne regarde au moins 15 heures par semaine. Tous les jours, dans une famille ordinaire, les machines culturelles de masse, électrophone, radio, télévision, magnétoscope, fonctionnent environ 5 heures par jour. A peu près 60 % regarde des films de fiction à la télévision et à peu près la moitié a été dans une salle de cinéma au moins une fois l'an. 55 % joue au loto, à la loterie ou au P.M.U., etc...

Cependant seulement 17 % suit à la télévision des pièces de théâtre et 10 % a assisté au moins une fois à une représentation dans une salle. Le plus fort taux de lecteurs va aux romans mais il ne dépasse pas 28 % et seulement 20 % de la population va dans une bibliothèque au moins 2 fois l'an. On dit aujourd'hui « tout le monde fait du sport ». En réalité 27 % suit les spectacles sportifs à la télévision, 17 % fait régulièrement de la culture physique ou du jogging et 13 % se livre régulièrement à un sport d'équipe. Sont-ce les mêmes ? La moitié du temps disponible se passe en bricolage et travaux manuels en tous genres, plus encore pour le plaisir que pour l'utilité et cela dans tous les milieux. Pour 1/4 de la population des grandes agglomérations les pertes de temps entre le domicile et le lieu de travail est de plus de 5 heures par semaine, avec des minorités qui perdent plus de 3 heures par jour. Ces difficultés se sont accrues de 1975 à 1981. Il faut prendre en compte les inégalités qui tiennent aux conditions économiques et au statut social défavorisés. Certes les pratiques des jeux du journal, du cinéma, du bricolage, tendent à s'uniformiser dans les différentes classes, mais les contenus ne sont pas les mêmes et les différences se creusent au détriment des classes sous-privilegiées et au profit des plus instruits dans la pratique des sports individuels, du théâtre, de l'association culturelle ou de



la lecture (8). Celles-ci apparaîtraient encore plus fortes si nous avions isolé les pratiques culturelles des 4.000.000 de travailleurs étrangers sous-qualifiés et leur famille venus d'Afrique du Nord, du Portugal ou de l'Espagne. Ils vivent dans le loisir un mode d'acculturation souvent traversé de conflits violents. Ces conflits sont beaucoup plus fréquents dans le temps libre que dans les disciplines du travail. Telle est cette densité de nouvelles pratiques attractives avec ses inégalités dans l'accès volontaire à la culture du temps libre.

Encore plus important que ce foisonnement inégal de nouvelles pratiques sociales est la force des *préférences collectives* qui les sous-tendent. Ces dernières, conscientes ou inconscientes, avouées ou inavouées, sont révélatrices de nouveaux systèmes de valeurs qui modifient peu à peu les anciens équilibres du temps libre et tendent à pénétrer à des degrés divers *tous* les temps sociaux de la vie quotidienne. Ces nouveaux équilibres sont souvent en contradiction avec les éthiques sociales dominantes. Quand elles sont ignorées, refoulées, elle secrètent dans la participation aux institutions une croissance de l'indifférence, de l'ennui, du scepticisme, parmi les couches sociales de plus en plus larges de la population. Ainsi qu'en est-il de l'émergence de ce que l'on peut appeler *les valeurs* du loisir dans la vie de ceux et de celles qui travaillent ?

## De nouvelles valeurs

Nous avons confronté les résultats d'une enquête longitudinale sur une ville française (Annecy 1956-1986) avec ceux de l'enquête sur la ville américaine de Middletown (1920-1980) aux U.S.A. Nous observons, formulées parfois autrement, à peu près les mêmes tendances dans l'évolution des rapports à soi, à la société et à la nature. Ces tendances apparaissent d'abord dans une fraction novatrice de la jeunesse des classes moyennes instruites. Elles gagnent peu à peu inégalement toutes les classes et catégories sociales à tous les âges.

— Quand la longueur et le poids des contraintes du travail diminuent, il se produit peu à peu une libération des désirs et des aspirations jusqu'alors contenus, réprimés. Ce n'est pas la fin du « contrôle social », il est toujours présent pour la défense des règles de vie en commun et pour la réalisation de l'individualité, mais c'est un nouveau type de contrôle à la fois moins régulateur et plus libérateur qui se crée et se développe souvent dans le malentendu et le conflit. Une part de ce qui se nommait autrefois égoïsme se nomme aujourd'hui dignité. Une part du service imposé naguère aux subordonnés par le chef, à la femme par l'homme, à la jeunesse par les parents, est ressentie comme une



servitude. L'autorité sociale s'assouplit pour permettre une expression plus libre de chacun selon des modèles qui se développent d'abord dans le grand nombre des pratiques du temps libre. L'autonomie volontaire de l'individualité devient de plus en plus une finalité sociale. Elle est d'autant plus valorisée que le temps social qui la permet est devenu le plus long.

— Le rapport à autrui change aussi. D'un côté la division du travail impose toujours la reproduction des rapports sociaux exigée pour une productivité renouvelée. D'un autre côté les exigences de la vie familiale impose toujours un type de relations nécessaire pour la réfection de la force de travail et la continuation de l'espèce. Mais l'accroissement du temps libre a multiplié dans les soirées, les week-ends, les vacances, le temps de la retraite, les rencontres, les liaisons, les affections. Les exigences de renouvellement plus libre des échanges conviviaux sous toutes les formes se font plus fortes. La routine et la répétition sont moins tolérées. L'ennui vient plus vite. Le besoin de choix plus spontanés et plus volontaires croît, obligeant les statuts sociaux imposés par les institutions professionnelles, familiales ou scolaires... à s'alléger, souvent à travers de nouveaux conflits.

— Enfin le rapport à la nature lui-même change. On connaît le mot célèbre du XIX<sup>e</sup> siècle : « il ne s'agit plus de contempler la nature, il faut la transformer ». Il reste toujours adapté aux forces de travail, même quand le secteur de l'agriculture n'est plus prépondérant et quand le secteur industriel devient moins important que le secteur des services. De plus en plus, un puissant courant s'est affirmé pour conserver mieux la nature, pour préserver son air et ses eaux, sa faune et sa flore sauvages, contre les déprédations utilitaires des entreprises. Le mouvement écologiste ne propose pas seulement une nouvelle orientation politique ou un refus des pollutions industrielles c'est aussi l'initiation à un style de vie nouveau qui se développe d'abord dans le temps libre par une pratique de la nature. La préservation de celle-ci dans sa pureté, sa beauté, sa grandeur vierge à travers les mers, les montagnes, les plaines, est valorisée dans des réserves, des parcs, des itinéraires. Un nombre croissant de travailleurs urbains de toutes classes y voyagent d'abord pour leur détente mais aussi pour leur plaisir. Ainsi une puissante aspiration collective s'est affirmée au cœur du temps libre pour vivre davantage en symbiose avec l'environnement naturel que les excès du travail utilitaire menacent... et aussi les dérèglements du loisir !

Bref, c'est dans cette apparition de valeurs nouvelles, d'un style de vie plus libre dans les rapports à soi, à autrui et à la nature, que réside l'importance majeure et souvent cachée du temps libre, source principale du « temps de vivre ». Malgré les problèmes de la crise, le



développement du « temps de vivre » arrive en tête du souci des Français : 43 % contre 27 % le besoin d'argent et 14 % la crainte du chômage ! (9) (COFREMCA 1982).

## La nouvelle donne

C'est de cette situation qu'une foule de problèmes sont nés ou se sont brusquement compliqués. Les associations, les structures d'animation, les pouvoirs publics sont invités à imaginer des formes et des contenus d'interventions spécifiques renouvelés. A notre avis ils sont loin de s'être produits avec l'orientation et l'intensité nécessaires. N'est-ce pas là une des causes majeures quoique cachée de nombreuses formes anciennes d'éducation populaire et des théories sur « la fin de l'animation » qui s'en font l'écho ? Prenons 6 exemples.

1. D'abord les vieux problèmes de *justice sociale* dans l'accès aux privilèges du loisir ont évolué pendant cette période. Ainsi l'essor du tourisme de masse a parfois donné l'illusion que tout le monde part en vacances. En fait la moitié ne part pas et parmi elle 20 % (approximativement 8 millions) souhaitent partir et n'en n'a pas les moyens. Les nouveaux pauvres sont exclus du voyage. Or beaucoup de mouvements du tourisme social nés pour résoudre ce problème avec des tarifs dégressifs ne le posent même plus. Alors ne viennent que ceux qui peuvent payer et ils sont assez nombreux pour utiliser à plein temps les équipements. Qu'est devenue l'heureuse initiative des chèques-vacances où le salarié était encouragé à épargner pour ses vacances, l'entreprise elle-même épargnant aussi pour lui ? Où est le bilan ? Où est le perfectionnement d'une mesure qui n'a pas donné les résultats escomptés ? Prenons l'exemple de la participation au théâtre. Au dernier sondage 7 % des Français fréquentaient le théâtre dans une salle. Comment élargir ce public des salles en particulier par les festivals en salle ou en plein air ? Des expériences ont eu lieu avec des pièces du répertoire à la T.V., l'écart entre le public des cadres et celui des ouvriers avait alors diminué de moitié. Pourquoi cette politique n'est-elle pas poursuivie méthodiquement ? Qui a tiré de cette expérience un plan de popularisation de la culture théâtrale de haut niveau ? Comment porter l'action culturelle dans des milieux exclus ? Autre exemple : Un mouvement d'aide au quart-monde est né de cette période. Il tente de mieux pénétrer les quartiers les plus démunis, en particulier les plus fournis en ouvriers maghrébins ou portugais à fort échec scolaire. Il a des succès dans le travail scolaire et l'action éducative extrascolaire à la fois (10). Pourquoi ce mouvement n'est-il pas plus aidé par les pouvoirs publics, les autres associations et les réseaux médiatiques ?



2. Un déséquilibre grandissant s'est creusé dans le cœur du temps libre entre les activités d'expression sociale de soi appelées loisirs et les activités d'engagement socio-politique ou socio-spirituel volontaires. Nous avons vu que malgré quelques mouvements spectaculaires dans la rue, un nombre de gens qui ne participent jamais à aucune expression collective de revendication s'est encore accru de 1973 à 1981. Comment encourager davantage une participation politique plus étendue en toutes directions démocratiques sans décourager les bonnes volontés par un partitisme inavoué ou dogmatique ? Ne faudrait-il pas encourager davantage les débats, les stages, les études interpartitistes sur les grands problèmes culturels, sociaux et politiques pour redonner confiance, casser les langues de bois et aussi briser les courants apolitiques. Le développement croissant de ceux-ci ne risque-t-il pas de faire des démocraties affaiblies sans démocrates actifs ?

Dans le champ même des groupements et organisations d'action sociale, culturelle ou socio-culturelle, un phénomène de bureaucratisation risque de progresser. La croissance du nombre des associations est avant tout le signe de l'activité de minorités fondatrices. Il n'est nullement le signe d'un progrès de la démocratisation du réseau associatif. La bureaucratisation ne sera probablement pas enrayerée si une participation plus active de bénévoles à des responsabilités sociales dans l'orientation et la gestion des associations n'est pas davantage stimulée. Des mesures plus efficaces seraient à inventer en faveur des prises de décision des responsables volontaires, en faveur des stages pour leur formation ainsi que des congés d'étude payés pour eux.

3. On a vu que l'action des valeurs du temps libre s'exerçait davantage sur le temps de travail. L'éthique sociale de la production faiblit dans la majorité de la population au moment même où la crise économique exige un rendement accru. D'un côté l'action des groupements sportifs ou artistiques de loisir tendent toujours à favoriser dans les entreprises, en coopération avec les partenaires sociaux, « l'humanisation » du travail, l'assouplissement des horaires, l'aménagement des cercles de qualité et le perfectionnement de la formation générale. De l'autre ils doivent avoir le courage de rappeler plus fortement le caractère contraignant du travail qui ne peut être confondu avec une activité d'amateur : seule une minorité de créateurs ou de responsables peut faire, comme nous l'avons vu, de son travail une passion. Il faudrait dénoncer davantage les discours menteurs de droite ou de gauche sur le travail en général qui ne correspondent pas aux travaux réellement vécus par les 3/4 des travailleurs qui ont ailleurs leur intérêt majeur (11). Peter Drucker nous souhaite une société d'entrepreneurs dans son livre de 1985 traduit en France et préfacé par J.-L. Servan-Schreiber. Cette société est souhaitable en effet pour tenter de créer



davantage d'emplois et de débouchés, mais combien sont intéressés par le fait de devenir des entrepreneurs ? Moins de 10 %. Que les entrepreneurs osent et investissent davantage ! Ce n'est pas une raison pour couvrir le pays de discours lénifiants sur le travail et les vertus de Bernard Tapie en oubliant complètement la vie réelle des travailleurs dans le travail et surtout hors travail !

Les associations du loisir et de l'éducation populaire ont apporté récemment une aide importante par leurs méthodes à la formation de jeunes chômeurs dans des stages d'insertion sociale ou de qualification professionnelle. Quand ces stages peuvent aboutir à un emploi tant mieux. Mais selon le gros rapport Malglaive sur de nombreuses régions ce résultat n'est obtenu que dans 5 % des cas. C'est un problème majeur pour les agences de l'emploi et pour les entreprises, mais pour les associations de loisir et d'éducation populaire, osons le dire, là n'est pas l'essentiel. L'essentiel est d'apprendre à vivre cette nouvelle époque où le travail risque de manquer périodiquement à chacun, où ce temps rendu disponible par une machine économique en pleine mutation multinationale ne doit pas être du temps perdu, envahi par la nostalgie d'un monde en voie de disparition où le travail avait un tout autre rôle dans l'équilibre d'une vie, ou bien égaré par l'illusion des « chemins du paradis » pour demain. Il faut commencer par transformer les chômeurs en militants d'une vie décente pour tous avec ou sans travail par l'instauration d'un nouveau minimum vital légal et par un nouvel élan de solidarité à l'échelle d'une nation entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas. Nous en sommes loin. Ce n'est pas le refus verbal de « la France à deux vitesses » qui résoudra ce problème réel déjà réellement vécu parmi nous. Mais il faudra davantage par l'information, la formation et l'autoformation, oser préparer les chômeurs à vivre consciemment et pleinement l'alternance entre le travail professionnel et le travail familial ou convivial d'une économie informelle quand le premier manque. Il faudra vivre autrement l'alternance du temps de travail et du temps libre à la recherche d'activités passionnantes et enrichissantes dans l'un et l'autre. Il faudra aussi apprendre à transformer le temps provisoirement chômé en un supplément de temps libre pour vivre mieux des activités d'amateurs. Ces pratiques sociales se produisent déjà pendant le chômage. Mais souvent elles sont camouflées. Elles donnent mauvaise conscience. Elles font même scandale selon les normes d'autrefois. Je me souviens qu'en 1979 au Canada, des champions de slalom par équipe de cette année-là dans les montagnes rocheuses avaient osé porter des maillots intitulés « chômeurs » (« unemployed ») : quel tintamarre le lendemain dans la presse canadienne ! Payer l'indemnité de chômage de 400 dollars par mois pour préparer un championnat de sport, quel scandale ! En France déjà de nombreux emplois saisonniers lorsqu'ils se terminent sont relayés par une indemnité de



chômage. Ainsi beaucoup d'artistes, de comédiens professionnels, redevennent des amateurs pendant la période de chômage. Où est le scandale ? Déjà beaucoup de jeunes chômeurs qui ont le goût du sport, du bricolage, de la musique, des voyages, de l'autoformation, de l'activité religieuse ou politique, utilisent la période de chômage comme un temps disponible leur permettant de « travailler » davantage à leur idéal ou à leur violon d'Ingres (12). Pourquoi ne pas parler ouvertement de ce phénomène social nouveau par son ampleur. Seul un PDG à éthique sympathique et anachronique peut le rattacher à son mythe d'une « France paresseuse ». Certes, nous savons bien que beaucoup de chômeurs vivent le chômage comme un drame (13). Nous savons bien que le taux de suicide est 4 fois plus élevé que dans la population qui travaille (3). Que l'on traite cette minorité de chômeurs-là avec les moyens financiers et psychologiques nécessaires. C'est évidemment une priorité mais qu'on ne néglige pas pour autant tous les autres et que les associations culturelles du temps libre n'en n'oublient pas leur tâche centrale : combattre les mentalités anachroniques qui font du travail un absolu dont la perte provisoire est un drame en soi, et qui rendent incapable de vivre pleinement le temps libre pour une expression plus désirée de soi et une participation plus volontaire à la vie sociale même pendant la période de temps inoccupé où le travail professionnel s'interrompt.

4. Le rôle de la commercialisation du loisir sportif ou artistique a beaucoup évolué aussi pendant cette période. Il pose aussi des problèmes relativement neufs aux associations. D'une part, ce qu'on a appelé les industries culturelles se sont développées, comme la commercialisation dans tous les secteurs. Une partie des activités touristiques, physiques ou artistiques du temps libre sont passées d'un système d'organisation non lucratif à un système d'entreprises lucratives. Les industries culturelles sont plus puissantes pour diffuser les œuvres de cinéma ou les grandes œuvres musicales, c'est un progrès (15). Mais en même temps, le client devenant roi tel qu'il est conditionné, on oublie que la majorité des publics va au plus facile, même au prix de la banalité. Guy Lux ou Patrick Sabatier rassemblent avec leurs numéros appropriés de jeux et variétés de grosses audiences nécessaires pour faire le plus de clients possibles pour les publicitaires. Ces numéros tendent à augmenter et la ségrégation culturelle de la population augmente aussi puisque la majorité est ainsi de plus en plus privée des œuvres des créateurs, des inventeurs ou des chercheurs, réservées à une petite minorité d'initiés. Quand Louis Bériot dans « le Bazar de la solidarité » réclame une part plus grande pour le secteur commercial dans la distribution d'activités culturelles du temps libre, il a raison. Mais dans quelle mesure ? On peut craindre qu'il affirme une foi un peu naïve dans les vertus de la commercialisation culturelle au nom d'un libéralisme simplifié qui oublie



ce que de grands libéraux éclairés comme Tocqueville ou Riesman ont toujours clamé : la nécessité d'un fort secteur de liberté non commerciale pour équilibrer les excès nocifs de l'autre, trop tourné vers le seul succès auprès d'une large clientèle.

Ne serait-il pas opportun de reprendre l'idée de favoriser dans le secteur commercial les initiatives utiles au développement culturel et social de la population dans les sens les plus variés en élargissant à d'autres arts la législation qui a créé les « cinémas d'art et d'essai » ? Qu'est devenue l'idée de constituer dans les villes des réseaux de cafés-clubs acceptant un cahier de charges qui en ferait les alliés des institutions et organisations culturelles du temps libre dans l'élaboration démocratique d'un style de vie urbain diversifié selon les goûts de chacun ? Ne serait-il pas possible que les associations culturelles, avec des créateurs et des journalistes spécialisés, coopèrent davantage avec les unions de consommateurs pour introduire dans les consommations de biens et services culturels des exigences critiques plus favorables aux différentes conceptions de la qualité de la vie ?

Enfin, parlons du *sponsoring* des actions sportives, artistiques ou sociales. Il s'est énormément affirmé dans cette période. Beaucoup d'activités, hier subventionnées par les pouvoirs publics nationaux, régionaux, départementaux et locaux, font aujourd'hui appel aux crédits privés. Ce phénomène social a deux faces. D'un côté il peut être souhaitable que les entreprises en tous genres qui se désintéressaient hier des activités de sport ou d'art y contribuent aujourd'hui. Elles y trouvent leur intérêt pour améliorer leur image de marque. Elles apportent une aide financière précieuse prélevée sur les crédits d'investissement ou de publicité. La publicité peut améliorer elle-même son niveau d'information humoristique ou de réalisation esthétique en associant davantage des artistes authentiques. Nous devons abandonner une attitude purement négative inspirée par une conception inutilement puritaine face au rôle de l'argent et de la concurrence dans les entreprises de biens et services culturels.

Pourtant le *sponsoring* a des limites. Il présente des dangers. Les entreprises qui paient des manifestations sportives, artistiques ou sociales sont animées par un mélange variable de philanthropie et d'intérêt publicitaire, c'est logique. Elles ont donc tendance à soutenir davantage les opérations qui touchent le plus de clients possibles et de la façon la plus spectaculaire : un bateau à voile qui fait le tour du monde, une équipe-phare de football ont plus de chance d'être sponsorisés qu'une obscure troupe de théâtre si valeureuse soit-elle ou une bibliothèque si novatrice soit-elle. Pour le développement culturel d'une collectivité nationale ou locale il est donc nécessaire, non pas que les pouvoirs



publics se « désinvestissent », et encore moins qu'ils cherchent à « rentabiliser » leurs propres opérations culturelles en singeant de façon perverse la loi du secteur commercial (on a vu cela...), mais au contraire il serait bon qu'ils élaborent en permanence une politique de complémentarité et de compensation par rapport à la dynamique ambivalente du sponsoring national, régional ou local. Partout des groupes indépendants composés d'associations ouvertes, d'entreprises novatrices et de services publics responsables pourraient se constituer pour élaborer ensemble les critères de telles interventions à tous les échelons d'une société.

5. Toutes ces évolutions ont forcément accru et compliqué le rôle de *la politique* dans l'action culturelle et socio-culturelle. Beaucoup de municipalités ont été conduites d'année en année à intervenir davantage pour entretenir le patrimoine national et l'enrichir par la création, à favoriser une diffusion plus large par les spectacles médiatiques accompagnés d'une animation destinée à mobiliser démocratiquement tous les groupes sociaux. Enfin partout une politique de formation et de perfectionnement permanents s'est organisée. Le dernier traité de sciences politiques dirigé par M. Grawitz fait le point sur cette évolution convergente dans toutes les familles politiques (Guy Saez).

Pourtant le problème de l'indépendance du secteur de la création, de la diffusion, de l'animation ou de la participation culturelle ou socio-culturelle est loin d'être résolu. Trop souvent les faveurs partisans remplacent l'équité et la qualité. Les aides culturelles sont soumises aux enjeux électoraux. Le renforcement récent des pouvoirs de la municipalité a certes l'avantage de rapprocher les décisions de la base. Il a aussi l'inconvénient de favoriser le parti pris et l'électoralisme dans l'animation. Il faudrait y veiller.

Ne serait-il pas nécessaire de reprendre sur des principes nouveaux la constitution de *conseils culturels* nationaux, régionaux et locaux à voix consultative ? Là l'aide à la création, à la diffusion, à l'animation et à la participation serait l'objet d'observations, de réflexions, de débats et de propositions, entre des représentants de toutes les forces politiques intéressées au développement lent et difficile d'une démocratie culturelle. Pourquoi avoir laissé tomber si souvent en déclin les commissions sportives, socio-culturelles ou culturelles extramunicipales des années 70 ?

6. Terminons par les questions de la situation associative de *l'animation*. Pour poser et résoudre les problèmes ci-dessus, le pays a besoin d'une structure associative d'animation indépendante et forte, orientée par une conscience culturelle et sociale plus commune malgré



les nécessaires différences. Trop souvent ce sont les divisions d'hier qui paraissent l'emporter et parfois des orientations étroitement dépendantes des organisations politiques empêchent la naissance de toute conscience commune. Il y a une coagulation d'associations rivales ou indifférentes et pas de mouvement social. La plupart travaillent pour des organisations en fait étrangères à ce mouvement social potentiel, elles travaillent pour ainsi dire pour un roi de Prusse...

Quand des théoriciens tentent de réfléchir sur le problème de l'animation culturelle ou socio-culturelle, les problèmes spécifiques du temps libre qui sont en fait à résoudre directement par elle sont négligés ou sous-estimés. Les uns discréditent l'animation au nom de la création artistique : les animateurs seraient des créateurs ratés. Les tristement fameux « socio-cu » sont dénoncés par de grands artistes de rue ou de planches comme Hurstel ou Jérôme Deschamp dans un livre et une pièce de théâtre qui n'ont pas suscité suffisamment d'éclaircissements. Ou bien l'animateur est saisi du point de vue des normes de l'action dans le travail scolaire imposé. Il enseigne quoi ? Rien évidemment. L'animateur ne serait-il alors qu'un enseignant raté ? Georges Snyders a trouvé dans sa joie (mythique ?) à l'école des accents inspirés pour condamner ce mauvais exemple pour le maître (16). En France le plus souvent l'animateur est vu comme un « militant politique dégénéré » (Meister) ou un militant politique « camouflé » (Bériot) ou un militant politique potentiel qui n'a pas réussi à nous délivrer de l'Etat sans qualités (G. Saez) ou un rénovateur possible (un sur cent ou un sur mille ?) du personnel politique (G. Poujol), etc.

Evidemment tous ces points de vue sont possibles et beaucoup d'animateurs les justifient par leurs actes dans une large mesure. Ces analyses sont pleines d'idées et sont parmi les plus stimulantes. Mais une question est restée peu traitée jusqu'à ce jour : qu'est-ce que le développement d'un large temps libre mieux contrôlé par la société où l'Etat a des exigences vis-à-vis de l'animateur, de la structure d'animation aujourd'hui ? Les réflexions prévisionnelles de Roger Sue sur la société du temps libre ou la vie en l'an 2000 ont ouvert des perspectives nécessaires pour mieux y répondre, pour que l'action culturelle et socio-culturelle retrouvent dans un nouveau contexte un sens qui a tendance à se perdre aujourd'hui.

Quand Pierre Besnard rattache l'animation de la vie quotidienne aux problèmes de la « culture éclatée » et du développement culturel, il voit juste et loin. Il lui reste à préciser ce rôle de l'animation socio-culturelle ou culturelle par rapport à ce qu'est devenue la culture médiatique et la culture scolaire en interaction avec elle dans le temps libre d'aujourd'hui. Il lui reste aussi à concrétiser davantage les contenus de



l'animation selon l'hétérogénéité des différents temps sociaux où les contenus du loisir tendent à exercer une influence majeure manifeste ou cachée sur la vie quotidienne, et la formation...

Des réponses en ce sens fondées sur l'observation des nouvelles pratiques sociales et des essais de théorisation pour les comprendre sont d'une utilité majeure aujourd'hui. Ni l'artiste, si doué soit-il, qui fait jouer un jeu collectif, ni le professeur, si vivant soit-il, qui impose un enseignement, ni un militant politique, si discret soit-il, qui manipule ses troupes ne parviendra à favoriser les équilibres de la vie quotidienne dont la population a besoin aujourd'hui plus que jamais.

C'est à la structure d'animation du temps libre qu'il importe d'être avant tout cette structure intermédiaire capable d'aider la population à faire du temps libre un temps de création et non de destruction de soi (abus de drogues, d'alcools ou autre), un temps de participation volontaire à la vie institutionnelle et non un temps d'évasion ou de délinquance sociale par le parasitisme, le vol ou le viol, etc... Là est le fond de la question de l'animation du temps libre que ni la structure scolaire ni la structure médiatique ne peuvent résoudre à elles seules. Comme dirait le nouveau courant de la sociologie de la vie quotidienne c'est « la socialité vivante » d'aujourd'hui (M. Maffesoli) qui est à reconstruire sans attendre les problématiques lendemains chantants.

## Animation et contrôle social

Notre société se trouve face à une situation neuve qui met en cause tout le mode de contrôle social sans lequel aucune société ne peut évidemment exister. La prépondérance des pratiques et des valeurs du temps libre du premier au 3<sup>e</sup> âge pour la première fois dans l'histoire de l'humanité remet en cause les rapports entre tous les temps sociaux, temps social d'expression individuelle ou collective de soi ou temps de loisir, les temps sociaux volontairement engagés et les temps sociaux contraints dominés par le travail professionnel, scolaire et familial. C'est cette remise en question par un nouvel art de vivre le temps libre *dans ses rapports* avec les temps contraints qui est l'enjeu majeur de ce nouveau type de contrôle social appelé animation.

Vers 1920, Freud pensait que la civilisation connaissait un « malaise » parce que « l'idéal culturel » était de plus en plus difficile à supporter tant les engagements et les contraintes sociales qu'il implique étaient combattus par des pulsions, des désirs, plus prompts qu'auparavant à s'exprimer. C'est une observation sociologique capitale qu'on trouve



peu chez les sociologues du début de ce siècle. Freud pensait que le résultat de cette contradiction était une névrose ou une psychose qui appelait une thérapie psychanalytique pour rétablir l'ordre intérieur conforme à l'ordre social dominant. C'est son point de vue de psychanalyste.

En 1987, la situation a changé. D'une part, les normes de l'ordre social et affectif selon Freud se sont diversifiées et assouplies. Les rapports à soi, à l'autre et à la nature ne sont plus les mêmes. D'autre part, cette contradiction s'est étendue dans des couches sociales plus étendues de la population sous des formes plus variées, en dehors de cas particuliers qui exigent le recours à une thérapie psychanalytique. Une autre voie s'est ouverte et s'est agrandie pour une vie imaginaire ou semi-imaginaire plus libre qui équilibre mieux les engagements et contraintes imposés par les institutions de la vie religieuse, politique ou conjugale d'un côté, et par les institutions du travail professionnel, familial ou scolaire de l'autre. C'est cette vie sociale *seconde* du temps libre devenu prépondérant qui peut équilibrer, à tous les âges de la vie, la vie sociale *première* selon les disciplines des temps socialement engagés ou contraints. Mais ces équilibres sont difficiles atteindre pour chacun dans chaque classe sociale étant données les « pesanteurs » éthiques et affectives héritées du passé. Aider chacun à prendre conscience de ces problèmes d'un nouvel équilibre à construire entre le souci de soi et d'autrui, entre la maîtrise et l'expression de la nature, l'aider à les résoudre de façon autonome sans la dépendance à l'égard des experts du cœur, me semble être la tâche la plus haute des animateurs professionnels et bénévoles en coopération avec toutes les autorités sociales et familiales, dans cette époque de transition où l'innovation et la mutation sociales exigent de tous un effort supplémentaire de vigilance et d'initiative.

Pour mieux y parvenir, le type de contrôle social à promouvoir par l'animation pourrait avoir un double caractère, tour à tour libérateur et régulateur. Il devrait d'abord être *libérateur*. C'est là où l'animation devrait prendre davantage conscience des valeurs de son champ quotidien privilégié qu'est le loisir, celui des jeunes, des adultes ou des personnes âgées. Elle devrait expliciter ses valeurs et montrer comment elles donnent à l'individualité des droits nouveaux à une expression plus libre par un art de mieux utiliser toutes les ressources du temps libre et un art de transformer le contenu et la forme même des temps engagés et des temps contraints non dans un sens plus individualiste ou narcissique mais davantage avec ce que Foucault appelle dans son dernier livre « Le souci de soi ». C'est un aspect qui est peu étudié jusqu'à ce jour dans les théories de l'animation. Lobrot avait commencé dans son livre sur « l'animation non directive » des groupes sociaux, mais son



analyse avait les limites des partis-pris psychologiques de C. Rogers, psychologue à la mode de ce temps-là.

Ce contrôle social devrait être également *régulateur* à la fois sur le plan individuel et collectif. Il s'agit de tout autre chose que d'exiger de l'animateur qu'il soit un artiste, un enseignant ou un homme politique... Il faut partir du niveau de « destructuration » sociale et culturelle auquel cette époque de métamorphose des valeurs a conduit de façon croissante la population de tous âges, de tout sexe, de toute classe. On croit de moins en moins aux idéaux éthiques ou politiques que l'époque antérieure nous a légués et en même temps s'exprime, de façon souvent désespérée, le besoin de croire en des idéaux possibles. Le premier niveau de la régulation socio-culturelle est de combattre sans préchi-précha toutes les formes d'emploi du temps libre orientées vers les consommations abusives individuelles ou collectives de drogues, alcools et autres. Certes le loisir à part entière est toujours un peu festif et l'ivresse a toujours accompagné les moments de fête. Mais dans le passé ces moments étaient rares, plus ou moins sacralisés. Aujourd'hui ils sont de plus en plus fréquents dans les soirées longues, les surboums de la nuit, les week-ends de printemps et les vacances de l'été ou de l'hiver. Les freins de la vie sont moins répandus. Ils doivent être remplacés par le rappel des responsabilités à exercer dans une société de production de plus en plus organisée sous peine d'échecs et de sanctions. Il n'y a que des philosophes utopiens qui peuvent annoncer « la fin de la production » (Baudrillard) prenant leurs désirs pour des réalités.

Le second niveau de la régulation concerne la standardisation ou le conformisme social. L'emploi du temps libre a tendance à être dominé par les standardisations dominantes des spectacles médiatiques et d'un bombardement publicitaire de plus en plus puissant à la télévision ou ailleurs. L'animation a à compenser cette influence lourde pour favoriser en permanence chez l'individu et dans les groupes sociaux, l'essor de l'esprit critique, de l'esprit d'invention et de la créativité personnelle ou « institutionnelle » (Saint-Saulieu). Les contenus du loisir artisanal, physique, artistique, intellectuel ou social offerts à la population par des machines culturelles pendant plus de cinq heures par jour en moyenne sont un mélange, un méli-mélo de plus en plus confus où les normes de la technique, de la connaissance ou de l'art de tout niveau sont confondus en permanence. Aider la population à distinguer les normes des œuvres majeures perdues au milieu d'un flot de normes mineures augmenté par le pouvoir accru des intérêts publicitaires fait partie de ce contrôle régulateur. Sans lui, et malgré l'extension du travail scolaire, l'accroissement du temps libre ne ferait qu'accroître l'abîme qui sépare l'univers culturel d'une minorité de celui qui domine la vie quotidienne de la majorité de la population. Alors comment espérer



réaliser un jour une démocratie culturelle si une liberté devenue folle nous entraîne en sens inverse ?

Joffre Dumazedier  
Professeur émérite

---

(1) Il n'y a pas que les sociologues qui aient découvert la dimension cachée du loisir dans la dynamique sociale réelle. De Vulpillière a écrit « le loisir face cachée de l'éducation », un ministre a tenté une politique du temps libre...

(2) SCHERRER (Victor). — *La France paresseuse*. — Paris, Le Seuil. - 1987, 309 p.

(3) Michel VERRET. — *La culture ouvrière aujourd'hui*. — (sous presse Edit. A. Colin, 1988).

(4) D'après INSEE. G. GRIMLER et C. ROY : les emplois en France en 1985-1986 in premiers résultats n° 100, juin 1987.

(5) Joffre DUMAZEDIER, Maurice IMBERT. — *Espace et Loisir*. — Centre de recherche et d'urbanisme, Paris 1967, 4<sup>e</sup> trim.

(6) Joffre DUMAZEDIER. — *Sociologie empirique du loisir*. — Edit. du Seuil, Paris 1974. — (en Suisse 18 % selon Lalive d'Epinay in *Temps Libre*, Lausanne, février 1982.

(7) Tous les faits de cette partie ont été extraits d'une grande enquête nationale sur un échantillon représentatif de 3.984 personnes, organisée par le Service des études et recherche du ministère de la Culture (1981), Edit. Dalloz. Cette enquête fait suite à celle de 1973 (S.E.R. du ministère de la Culture) et à celle de 1966 sur le loisir (I.N.S.E.E.)

(8) Michel VERRET, op.cit.

(9) VERRET, CREUSEN. — *L'ouvrier français, l'espace ouvrier*. — Edit. Colin, 1979.

(10) Cette crainte a augmenté depuis 1982 avec un chômage accru.

(11) Cf. Joffre DUMAZEDIER. — *Echec scolaire caché*, in *Revue française de pédagogie* n° 77 — oct.déc. 1986.

(12) SOFRES in W. GROSSIN. — *Des résignés aux gagnants*. — Presses Univ. de Nancy, 1983.

(13) Selon l'enquête de GALAMBAUD et 2 sondages nationaux SOFRES, on peut les estimer à environ 1/3 de jeunes chômeurs.

(14) D. SCHLAPPER. — *Les Chômeurs*. — Gallimard.

(15) D. DAVIDSON, enquête pilote INSERM. Bulletin de l'union des familles de malades mentaux, 1987.

(16) Augustin GIRARD. — *Le développement culturel : expériences et politiques*. — Paris UNESCO, nouvelle édition 1981.

(17) George SNYDERS. — *La joie à l'école*. — PUF, 1985.







# La formation des animateurs : idées en jeu

Jacques Eloy

**P**ARLER de la formation des animateurs ça ne date pas d'aujourd'hui. Un lecteur fidèle des « Cahiers de l'Animation » depuis leur création aura sans doute remarqué que le thème de la formation y est d'emblée présent dans nombre d'articles traitant directement ou partiellement de ce sujet, dans des rubriques informatives régulières et qu'il a fait l'objet plusieurs fois de numéros spéciaux (n° 4, n° 8, 44-45 et le hors-série de juillet 1978), sans compter les « Documents de l'INEP » consacrés à cette question. Une quantification en nombre d'articles ou en nombre de pages confirmerait probablement son impression. Il se souviendrait sans doute aussi des deux contributions quelque peu polémistes qui opposèrent Jean-François Chosson et Michel Simonot en 1976. Il aurait encore en mémoire d'autres débats sur la profession des animateurs, sur l'animation socio-culturelle et l'animation culturelle, sur la jeunesse, sur l'actualité de l'Éducation populaire, sur l'émergence des effets de la décentralisation, toutes questions qui interfèrent avec celle de la formation des animateurs.

En avoir tant parlé ne semble pourtant pas avoir suffi puisqu'on en discute encore. Est-ce parce que la question serait inépuisable car humaine ou est-ce parce qu'elle ne cesse d'être un enjeu pour des champs d'activité sociale eux-mêmes en jeu dans le corps social ? Aussi l'interrogation nous semble devoir être la suivante : lorsque l'on s'exprime sur la formation des animateurs qu'est-ce que parler veut dire ?

Cette problématique peut trouver dans la collection des Cahiers une bonne base d'analyse constituée au fil de 15 années de publication régulière. Mais la tâche est lourde ! Aussi indiquons tout de suite que la lecture que nous en faisons ne s'appuie pas sur une investigation répondant aux canons d'une analyse de contenu méthodique. Elle n'en a pas moins nécessité un parcours de l'ensemble des numéros (du premier numéro paru en mai 1972 au dernier publié en juin 87) et un repérage des principaux débats soulevés selon l'idée qu'il serait erroné de réduire la question de la formation des animateurs à n'être qu'un problème spécifique ou technique.

Au premier abord il n'est pas facile de spécifier la façon dont la revue,



son rédacteur en chef, son comité de rédaction choisissent d'aborder les questions de la formation.

S'agit-il de rendre compte d'études et de recherches sur les dispositifs de formation, sur les animateurs en formation, sur les débouchés, sur les diplômes existants ? Oui les Cahiers le font d'emblée et régulièrement en répercutant dans ses pages les résultats d'enquêtes conduites par les chargés d'étude du Département des Etudes, de la Recherche et de la Documentation de l'INEP (G. Poujol, H. Drouard, Ch. Guérin, J. Gelin...) ou d'autres chercheurs (M. Simonot, J. Eloy et alii...). Un peu à la manière d'une revue scientifique, les Cahiers s'efforcent d'objectiver le réel de la formation (cf. en note 1 quelque références d'articles représentatifs).

S'agit-il de présenter des pratiques de formation et de donner la parole aux acteurs des situations de formation sur la façon dont ils vivent et analysent leur action pédagogique ? Oui les Cahiers le font sous forme d'interviews, de reportages ou de publication de témoignages. S'expriment ainsi des Conseillers Techniques et Pédagogiques (C.T.P.) en expression corporelle, en photographie, en expression dramatique..., des formateurs en droit, en informatique..., des responsables de formation, des stagiaires (2). Un peu à la manière d'une revue pédagogique les Cahiers font connaître des actions pédagogiques significatives.

S'agit-il de donner place à l'expression d'opinions, de points de vue, de thèses sur la formation des animateurs, sur ce qu'elle est, sur ce qu'elle devrait être ? Oui les Cahiers le font en ouvrant la possibilité à ses rédacteurs de prendre parti et d'exposer leurs conceptions. Sous cet angle les plus explicites seront Michel Boulanger, Jean-François Chosson et Michel Simonot, tous trois d'ailleurs longtemps membres du Comité de Rédaction (3). Un peu à la manière d'une revue intellectuelle, les Cahiers donnent place aux « idées » (lesquelles, comme on dit, n'engagent que leurs auteurs), voire au débat d'idées et à la polémique.

S'agit-il d'apporter des informations brèves ou détaillées sur les diplômes existants, les centres de formation, les stages, les colloques et publications en lien avec la formation des animateurs ? Oui les Cahiers le font en ouvrant à partir du n° 7 une rubrique informative intitulée « Formation et Animation » tenue par Chantal Guérin, en éditant en juillet 1978 un Hors-série sur « La formation aux carrières socio-éducatives », en insérant un encart spécialisé sur les diplômes dans le n° 44/45 d'avril 1984. Un peu à la manière d'un bulletin d'information et d'orientation les Cahiers offrent un service et aident pratiquement ses lecteurs.

Visiblement les Cahiers multiplient les portes d'entrée sur une question qui ne semble pas se laisser maîtriser facilement. Dès lors entreprendre ici une recension descriptive du contenu de ces quatre modes d'approche risque fort de nous conduire à une représentation parcellisée des problèmes de formation. Pour éviter ce danger nous avons entrepris d'inverser l'analyse. Au lieu de se demander ce que la revue



présente comme contenu cherchons à dégager de quoi ce contenu est le produit. Ce qui revient à considérer les Cahiers comme l'un des lieux où se laissent « lire », plus ou moins les enjeux et conflits concernant la formation des animateurs. Adopter une telle démarche est particulièrement ambitieux car cela entraîne un élargissement important du champ de l'analyse en l'ouvrant en dernière instance à l'ensemble des contradictions sociales. Pour limiter l'entreprise nous n'explorerons que deux enjeux appréhendables au travers des Cahiers, celui de la définition de la formation des animateurs et celui du rapport entre formation et professionnalisation de l'animation.

A notre sens les Cahiers portent les traces de trois conceptions principales concernant ce que doit être la formation des animateurs et son rapport avec la professionnalisation : la conception « personnaliste », la conception « rationaliste » et la conception « technicienne ». Les dénommer ainsi ne veut pas dire que notre propos est de démontrer leur appartenance aux configurations philosophiques ou idéologiques de même nom mais porte l'intention de dégager la cohérence logique qui les structure. Pour ce faire nous posons l'hypothèse que chacune de ces conceptions définit un système spécifique de rapports entre quatre éléments : l'être (la personne), le savoir, la technique et l'action et que chacune se construit idéologiquement et socialement par différenciation ou opposition aux autres.

## La conception personnaliste

Elle se manifeste dans les Cahiers au travers de nombreux écrits et prises de position. Elle fait de la personne conçue comme mouvement de personnalisation la référence qui focalise les autres éléments (action, savoir et technique). En particulier elle analyse la société comme inégalitaire, comme se parcellisant et s'individualisant. Dès lors l'animateur peut (doit) aider les individus et les groupes à se personnaliser, à développer leurs « potentialités », leur « créativité » et contribuer ainsi au partage des cultures.

Un texte du directeur de la rédaction des Cahiers, Raymond Labourie, paru dans le 1<sup>er</sup> numéro de la revue, participe de cette conception. L'extrait suivant est explicite :

*« La révolution d'attitudes à faire par l'animateur est analogue à celle que doit faire l'enseignant d'aujourd'hui : de magister devenir conseiller technique, facilitateur de conscientisation. Puisque le donné culturel, social, économique, diffusé par les mass média maintient et renforce les clivages culturels, une nouvelle pédagogie de la formation par les activités socio-éducatives est peut-être*



à élaborer : déchosification des mots, décodage des concepts, décryptage des signes, mise en relation du vécu et des connaissances, criblage critique des représentations, démystification culturelle et institutionnelle... L'objectif méthodologique n'est peut-être plus de placer les hommes au cœur de l'événement et du vécu. Ils y sont par l'information moderne. Le problème est de savoir comment, à partir du vécu et de l'événement qu'ils choisiront eux-mêmes d'analyser, les hommes s'interrogeront sur le contenu, les rapports, le sens de cet événement. Comment ils s'interrogeront sur eux-mêmes par rapport à cet événement. Comment ils inventeront effectivement — et non seulement verbalement — des œuvres, des institutions ou des situations neuves. Comment ils s'inventeront aussi eux-mêmes. » (4)

En écho Michel Boulanger, Conseiller Technique et pédagogique, conçoit l'expression théâtrale comme facteur privilégié de personnalisation :

« Le théâtre, mieux que tous les moyens de communication de masse, est capable de remplir cette fonction inhérente à l'art : s'attaquer aux déterminismes de toutes sortes, agir comme une force désaliénante. Ecole de vie, lieu de contestation, de revendication, de prise de parole, le théâtre peut reconstituer la personnalité propre des collectivités où on l'aidera à reprendre naissance, remodeler, révéler leur identité dans la représentation... Parler de culture devrait être parler de dépassement, de valeurs, d'imaginaire et de créativité, de réalisation de toutes les possibilités de chacun et de tous, d'émancipation... » (5).

L'animateur est un militant de la promotion humaine, un militant culturel « qui cherche essentiellement à transformer les hommes » disaient Joffre Dumazedier et Peuple et Culture dans leur « Manifeste » en 1945 (6), « un militant d'un changement social » dira Jean Hurstel en 1974 (7). Dans l'idéal il est membre (ou issu) du groupe, de la communauté qu'il anime. Ses qualités sont d'abord humaines : posséder ou avoir acquis une richesse intérieure, « un potentiel culturel » générateur d'« intuitions créatrices » (J.F. Chosson) (8) et vouloir le faire partager en incitant autrui à constituer sa propre richesse.

C'est en référence à cette définition de l'animation et de l'animateur que se formule une conception « personnaliste » de la formation. Dans son principe cette conception pose que l'animateur au travers de son action avec les autres est en constant devenir personnel, en constante formation. L'action est fondamentalement formatrice. « La formation, c'est la vie. Tant que tu vis, tu te formes... » souligne Michel Boulanger en reprenant une phrase d'un C.T.P. (9). Ainsi l'animateur est sujet actif de sa propre formation (on a parlé d'autodidactisme dans l'Education Populaire, d'autoformation). « L'animateur doit, à côté des impératifs catégoriques inhérents à son métier, déterminer lui-même



*son propre champ de recherches, son profil individuel de formation, c'est à la fois nécessaire pour accroître son audience et centrer sa personnalité* » écrit J.F. Chosson en 1973 (10).

Ces principes vont inspirer des propositions, des prises de positions plus ou moins véhémentes lorsqu'il sera question de la formation professionnelle des animateurs. Dans les Cahiers l'on peut percevoir deux lignes de développement de ces principes. La première en référence davantage à l'action militante, la seconde à un cadre plus professionnalisé.

### La conception personnaliste militante

La première s'appuie sur l'expérience de nombreux mouvements d'éducation populaire. Elle défend les idées pratiques suivantes : la formation et l'action doivent être associées (« *l'alliance la plus naturelle qu'on semble avoir pu établir entre la formation et l'animation est l'animation elle-même* » (11), le lieu de la formation c'est l'équipe d'action, l'encadrement pédagogique est assuré par des praticiens expérimentés de l'animation. En exemple sont donnés les « stages de réalisation » organisés pendant l'été par des C.T.P., avec le concours financier du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Un numéro entier des Cahiers leur est consacré en 1975 (n° 8), numéro préfacé par Raymond Labourie et presque entièrement rédigé par Michel Boulanger. Une « grande figure » disparue est donnée en référence : Jean Nazet, ses stages et animations qui ont rendu vivant le livre (n° 3 et n° 8). Les stages de réalisation durent environ un mois et rassemblent les participants autour d'un projet « d'animation/formation » dont l'un des aspects est la présentation d'un spectacle à la population locale. « *Ce sont, nous dit Raymond Labourie, des situations de formation qui sont formatrices au meilleur sens du terme parce qu'elles sont aussi des situations de création et d'animation. La formation y trouve des objectifs, occasions de responsabilités : animer une collectivité par le jeu dramatique, la poésie, la musique, le son, l'image...* » (12).

Les défenseurs de cette conception voient avec crainte ou dénoncent explicitement l'émergence d'une scolarisation de la formation des animateurs qui, selon eux, prend consistance au travers des pratiques suivantes :

— l'organisation de stages en résidence : « *Sous l'effet des modèles de formation classique, s'introduit ici et là chez certains animateurs la primauté du stage sur l'action auprès d'une collectivité naturelle. Parlera-t-on alors demain d'une « déstagérisation » dans le secteur socio-éducatif comme on parle aujourd'hui d'une « descolarisation » de l'école ?* » En citant ces phrases de R. Labourie (13) Michel Boulanger estime que « *demain est arrivé* » et souligne que « *ceux qui analysent et dénoncent*



*les formations en stages résidentiels sont plus nombreux et plus riches en arguments, mais (que) les phénomènes subsistent ou, (que) lorsqu'ils semblent avoir disparu, réapparaissent sous un déguisement » (14).*

— la mise en place de formations « en alternance » distinguant un temps d'acquisitions théoriques et un temps de travail sur le terrain : « *Est-il possible de réaliser une alternance pédagogique efficace, sinon justifiée ? Une partie est une partie, produit d'une division ; un aller et retour est un déplacement ; il y a immanquablement un point de l'espace sur lequel la recherche d'un ailleurs s'appelle la recherche d'un alibi.* » Il s'agit là d'un « nouveau mythe pédagogique » (15) qui semble faire école même à l'Université (cf. les Départements Carrières sociales en IUT). — le recours abusif aux sciences humaines, sociales et de l'éducation tant du point de vue théorique que méthodologique : « *Le domaine de l'éducation populaire a été progressivement investi, puis envahi par les sciences humaines, sociales, et en dernier lieu par celles... de l'éducation. Non seulement on leur a fait une part de plus en plus large dans les contenus de formation, mais encore on a su faire passer les instruments de la psychologie et de la sociologie pour les clés de toutes les serrures* ». Cette tendance est « assimilable à un néo-scientisme » (16).

Ces interrogations et critiques n'épargnent pas le C.A.P.A.S.E. pourtant encore bien proche, dans sa conception, du point de vue des mouvements d'éducation populaire. Elles s'accompagnent d'une réaffirmation de la nature militante de l'animation qui ne saurait être assimilée à un métier. « *L'animation n'est pas un métier, mais une fonction qui se crée par rupture avec des fonctions antérieures sclérosées... L'animateur n'est pas un technicien des relations, mais avant tout le militant d'un changement social* » déclare catégoriquement Jean Hurstel en 1974 au symposium du Conseil de l'Europe sur la déontologie, le statut et la formation des animateurs (17).

Le point de vue personnaliste militant établit ainsi un couple ontologique entre l'être et l'action, entre la personne et la création, entre valeurs et pouvoir, déniait tout primat à des savoirs et à des techniques exogènes.

## La conception personnaliste professionnalisée

La deuxième configuration personnaliste tient compte d'états de fait difficilement contournables sans pour autant s'en satisfaire : l'extension de l'exercice salarié de l'animation, la croissance rapide de demandes de formation initiale en animation, la réglementation progressive des contenus et de la certification des formations, l'institutionnalisation de formations « résidentielles » (en école). Elle se préoccupe de formaliser davantage l'organisation des formations. Elle se manifeste dans les Cahiers en particulier sous la plume de J.F. Chosson, membre du



Comité de rédaction de la revue, ancien permanent de Peuple et Culture devenu enseignant-responsable de formation d'animateurs socio-culturels au ministère de l'Agriculture (I.N.P.S.A., Dijon). Elle valorise trois éléments : la sélection des candidats à la formation, la formation théorique et la formation spécialisée.

Sélectionner est jugé tout à fait essentiel : il faut vérifier les motivations socio-culturelles et les aptitudes du candidat (aptitudes que la formation devra transformer en capacités) car « *la meilleure des formations ne peut remplacer des structures fondamentales de la personnalité* » (18) (ici le propos est moins psychologue que personnalité).

L'acquisition de cadres conceptuels doit permettre à l'animateur d'« être susceptible de rattacher les situations vécues à des systèmes généraux de relations, à un système d'explication théorique » (19). J.F. Chosson propose de trouver ces conceptualisations dans la psychologie sociale et la sociologie des organisations de Michel Crozier.

La formation spécialisée choisie par l'animateur en formation peut relever des activités culturelles classiques (musique, art plastiques...) ou des techniques issues des sciences sociales (analyse des médias, techniques de communication, analyse du milieu...). Elle a pour fonction de centrer la personnalité intellectuelle de l'animateur et de lui développer un esprit de recherche créatrice pour lui et ses milieux d'animation (20).

Mais un tel dispositif pédagogique a bien de la peine à exister concrètement au début des années 70 et J.F. Chosson en 1976 distribue vertement critiques et autocritique dans un article qui ne passera pas inaperçu (21). A ses yeux la référence aux valeurs de l'Éducation populaire s'estompe au bénéfice d'une fausse conception de la neutralité, du spontanéisme ou du « groupisme ». Il lance les mouvements d'Éducation populaire qui démissionnent de leurs responsabilités historiques à l'égard des nouvelles générations d'animateurs :

*« tout se passe actuellement comme si certains Nestors de l'éducation populaire, repliés sur leurs souvenirs d'anciens combattants ou endormis dans les délices de Capoue de la subvention automatique, se refusaient à assumer le rôle que la pièce leur impartit, en particulier, à rencontrer (voire entrer en conflit...) avec les jeunes Achille qui font vivre les institutions culturelles pour lesquelles ils ont combattu. Pourtant n'est-ce pas la génération de la Résistance qui, à l'aube du 4<sup>e</sup> Plan, demandait la formation de 50.000 animateurs ? »* (22).

Il dénonce la prédominance destructurante et démobilisatrice des analyses « scientifiques », « étroitement déterministes » de psychosociologues ou de sociologues auprès des animateurs en formation ou en exercice :



*« il est temps de retrouver un principe élémentaire : les progrès les plus miraculeux des sciences humaines ne remplaceront jamais l'intuition créatrice d'un animateur porteur d'un fort potentiel culturel. Certes les sciences humaines peuvent nous aider à mieux percevoir les conditions de l'action, mais ces conditions ne sont nullement des limites ou des normes. La raison apollinienne n'a de sens que par rapport aux forces dionisiaques, celles qui créent les situations, emportent l'adhésion, suscitent les créations collectives... L'analyse est indispensable, mais « dans toute analyse il existe un principe de mort ». La vie est aussi (et avant tout) synthèse et action. » (23)*

Dans cette perspective il est concevable de contribuer à la professionnalisation de l'animation à condition que celle-ci se fasse en continuité avec les valeurs de l'éducation populaire, l'animation n'étant pas un métier comme les autres : *« laisser croire qu'un animateur est un technicien au même titre qu'un comptable ou un électricien relève de l'angélisme ou de la mauvaise foi. » (24)*

En somme dans les Cahiers J.F. Chosson tente de penser la professionnalisation de l'animation à l'aide des catégories personalistes.

## La conception rationaliste

La conception rationaliste est présente dans les Cahiers elle aussi dès le premier numéro et elle s'y exprime au fil des années en fonction de l'évolution des idées et des pratiques dans le champ culturel et socio-culturel. Elle aussi se pose en s'opposant, faisant de l'inspiration personaliste son principal adversaire idéologique. Elle fait de l'analyse et du savoir qui en résulte le pivot de son système logique. De son point de vue c'est par l'analyse des enjeux sociaux et de sa propre pratique que l'animateur est susceptible d'éviter de concourir directement à la reproduction des rapports sociaux établis. Et c'est en tenant compte des phénomènes sociaux réellement à l'œuvre qu'une action d'animation peut escompter produire un progrès social et culturel.

Cette logique est par exemple identifiable dans la phrase suivante de Michel Simonot :

*« Loin de correspondre à un objectif d'« épanouissement », de « prise de responsabilité », etc., les activités d'animation, si elles ne sont pas maîtrisées dans l'analyse des processus sociaux qui les règlent, sont condamnées à renforcer, à l'aveugle, l'ordre établi des comportements culturels. » (25)*

C'est une problématique du même ordre qui inspire le projet de Pierre



Besnard de contribuer à l'élaboration d'une « science de l'animation », intention formulée dans le premier numéro des Cahiers :

*« Face à ces différentes approches, à ces pratiques et tendances multiples, l'animateur — l'homme d'action — cherche à éclairer sa lanterne (ou à se fermer les yeux) ; il sait ce qu'il peut dire de sa pratique, de son expérience, mais il cherche aussi à se situer dans l'ensemble des pratiques sociales et du système social. C'est donc une véritable science de l'animation que l'on pourrait souhaiter fonder sur une articulation de différentes sciences humaines et qui aurait pour objet le phénomène d'animation ; objet qui serait spécifique et qui pourrait être analysé sous tous ses aspects (économique, psychologique, sociologique, historique, juridique, etc...), ce qui permettrait d'en saisir ses fondements et de les caractériser, au moins par rapport aux fonctions sociales qu'il peut remplir. » (26)*

Dans cette perspective une (re)définition de la formation des animateurs suppose deux conditions.

Il s'agit tout d'abord de poser qu'il faut établir un lien logique entre définition de la formation des animateurs et définition des tâches, des activités concrètes des animateurs en écartant la référence aux buts, aux finalités, aux intentions. Michel Simonot avance cette idée avec insistance dès son premier article dans les Cahiers et la reprendra plusieurs fois ensuite : *« Toute formation, toute sélection qui n'ont pas d'abord répondu à la question : « qu'est-ce qu'être animateur ? Qui est animateur ? » (s'ils vont des individualités psychologiques, ils sont en même temps des individus sociaux) ne peuvent prétendre savoir à l'exercice de quelle activité on veut former et pour quelle activité on veut sélectionner. Toute autre démarche ne peut déboucher que sur la mise en catégories savantes des perceptions des uns et des autres, donc, sur des illusions et non sur des connaissances valides pour l'action. » (27)*

Il s'agit ensuite d'entreprendre un travail d'analyse de ces tâches, de ces activités d'animation. En la matière les analyses typologiques usuelles n'apportent pas grand chose car elles restent descriptives et n'explicitent pas leurs critères d'élaboration. Ce qu'il faut c'est chercher *« à repérer et à approfondir les mécanismes que les tâches mettent en jeu, les processus sous-jacents qu'elles impliquent » (28)*. L'entreprise est possible grâce au développement des sciences humaines et sociales. Celles-ci ont établi par exemple qu'il n'existe pas de « public en général », mais des groupes sociaux différenciés dans leurs comportements culturels et que cette différenciation sociale s'exerce également dans les modalités de pratique de chaque activité, qu'il ne faut pas confondre attentes et besoins des publics. Elles ont aussi défini des méthodologies d'analyse qui apportent de la scientificité à la recherche. Ces démarches sont applicables au champ de l'animation et tout



particulièrement à l'analyse des pratiques concrètes d'animation. Pour sa part Michel Simonot, en tant qu'universitaire engagé dans l'action culturelle, s'efforce d'y contribuer. Les Cahiers sont témoin en particulier de son effort pour théoriser la différence entre animation culturelle et animation socio-culturelle (29). Ces analyses lui permettent de dresser le profil de qualification professionnelle souhaitable pour les animateurs intervenant dans ces secteurs :

*« On aperçoit ici ce que peut être un animateur qui accepte clairement de travailler dans la création ou un animateur qui choisit comme genre la créativité. Ils ont tous deux en commun de s'appuyer sur des démarches créatrices précises, dans un domaine culturel défini, de posséder les outils d'analyse et d'objectivation des potentialités des groupes sociaux auxquels ils s'adressent, de maîtriser les langages et démarches pédagogiques pour les mettre en œuvre, d'analyser leur activité à partir des mécanismes concrets mis en jeu, prenant conscience que c'est dans ces mécanismes que réside l'efficacité sociale réelle de leur action, et non dans les intentions. » (30)*

Que ces conditions soient remplies ne dépend pas simplement d'une simple volonté organisationnelle. Elles participent du jeu des forces et des contradictions sociales. Ainsi il est remarquable que la recherche sur l'animation reste le plus souvent enfermée dans les postulats idéologiques de l'animation elle-même :

*« les chercheurs se laissent souvent prendre au piège de l'idéologie propre de l'animation qui veut que ce qui compte, ce sont les finalités, les buts, les objectifs généraux (épanouir les individus, les groupes, favoriser les relations interindividuelles et sociales, etc.) et non l'activité elle-même, qui n'est que secondaire, accessoire (une activité peut être ratée dans son contenu mais réussie quant à ses objectifs). » (31).*

De même est enjeu social le degré et la forme d'appropriation par les animateurs ou les futurs animateurs des acquis et des méthodes de la recherche sur les pratiques d'animation. Selon la conception de l'animation qui prévaut, l'importance et le contenu de la formation des animateurs sera différente :

*« Si l'on affirme plutôt que l'animation suppose la maîtrise d'instruments et une capacité outillée d'intervention sociale et culturelle, il y a nécessité d'un temps spécifique de formation où seraient posées à la fois la question des apprentissages techniques et celle des outils d'analyse de la réalité des groupes dans leur rapport à la société. Si on définit plutôt l'animation comme une réponse à des attentes directement exprimées par des groupes, on peut concevoir qu'elle se forme dans l'action et l'expérience. Elle est*



*alors simplement complétée par des acquisitions ponctuelles justifiées par les exigences de la pratique* ». (32)

Selon Michel Simonot lui-même la conception rationaliste est quasi absente des écoles de formation des animateurs (33). Il s'en inquiète vivement voyant la une des causes de la faible montée en qualification et en pertinence d'action des animateurs professionnels. De son point de vue, s'il y a institutionnalisation de l'animation il n'y a pas, pour autant, émergence d'un « métier » : « *si l'animation est bien devenue une profession, elle n'est pas devenue un métier* » (34). L'animation reste dominée par la référence à des finalités idéologiques vagues qui autorisent nombre de confusions entre, par exemple, animation et travail politique, animation socio-culturelle et animation culturelle (35). Las de constater la non-émergence du point de vue rationaliste dans les milieux de l'animation socio-culturelle Michel Simonot recentre ses espoirs dans le champ spécifiquement culturel, quitte à abandonner en route l'appellation « animation » (36) trop habitée par une « idéologie pernicieuse » rejoignant sur ce point par Geneviève Poujol et Claude Sageot (37). Place désormais à de nouveaux intervenants culturels (les médiateurs) capables de « rationaliser » leur pratique et veillons dès aujourd'hui à leur formation (38).

## La conception techniciste

La conception techniciste n'est présente dans les Cahiers qu'en « creux ». Autrement dit elle ne s'énonce pas explicitement comme système valorisé. Elle fait plutôt l'objet de mises en cause critiques plus ou moins explicites. La conception techniciste ainsi construite négativement s'organise en référence au couple dominant technique/action.

L'utilité voire la nécessité pour les animateurs de maîtriser des techniques, des savoir-faire n'est contestée par personne. J.F. Chosson en fait un élément nouveau et indispensable de la qualification des animateurs :

*« Les choses ont bien changé. Désormais, l'animation doit entrer dans son deuxième âge : celui de l'animation secondaire. Il ne suffit plus de mettre les groupes sociaux en communication, il faut également caractériser le problème, examiner les conséquences des choix, programmer l'action, faire circuler l'information selon les techniques appropriées. »* (35)

Michel Simonot fait aussi référence aux « apprentissages techniques » nécessaires (40). Mais pour autant en aucune manière les approches personalistes et rationalistes ne reconnaissent à la technicité une prééminence fondatrice.



Chez les uns, la technique n'est pas séparable de la création, de son créateur et des valeurs que celui-ci porte. Elle ne se légitime pas en elle-même par une efficacité intrinsèque mais en fonction de finalités maîtrisables par l'animateur culturel ou socio-culturel. Elle ne suffit pas à définir l'animateur. En 1974, Jean Hurstel réaffirme que l'animation n'est ni une méthodologie, ni une technologie, mais un mode de transformation sociale. L'animateur n'est pas « *un technicien des relations* », « *mais avant tout le militant d'un changement social.* » (41). Pour sa part Pierre Belleville s'inquiète de l'appropriation de la technicité par des « spécialistes ». Il craint que les travailleurs sociaux, techniciens, « spécialistes de la relation » n'accentuent la division sociale du travail et la dépendance de ceux auxquels ils s'adressent (42). Pédagogiquement les techniques ne sauraient être transmises comme codes ou comme méthodologies séparés de leurs tenants et aboutissants.

Pour les autres, la maîtrise de techniques d'analyse (questionnaires, interviews, statistiques, enquêtes de milieu...) ne saurait à elle seule produire une connaissance des pratiques d'animation. Les situations concrètes ne sont intelligibles que dans la mesure où elles sont étudiées à l'aide de problématiques construites (de type psycho-sociologique, sociologique, économique...) seule capable d'organiser de manière pertinente les savoir-faire d'investigation. De même l'acquisition d'outils concrets d'action dans la compréhension de leurs conditions théoriques et sociales de production enferme l'animateur dans une efficacité trompeuse et rapidement inadéquate à la situation concrète.

Trois conceptions de la formation des animateurs ont donc pris consistance au fil de notre lecture des Cahiers. Consistance matérielle certes puisqu'elles s'expriment dans bon nombre d'articles et de numéros de la revue. Consistance idéologique surtout puisqu'elles se fondent sur des catégories conceptuelles dont le « savoir-faire » dépasse de beaucoup les seules questions de formation. Il serait intéressant par exemple d'étudier comment ces catégories intellectuelles prennent existence dans et par les pratiques concrètes, comment elles se partagent ou se disputent les espaces et les temps sociaux. Mais engager de telles analyses obligerait peut-être à réentreprendre la lecture de l'ensemble de la collection des « Cahiers de l'animation »... Pour l'instant une fois suffit !

Jacques Eloy

Département Carrière sociales  
IUT B Université Lille III

---

(1) DROUARD Hervé, LABOURIE Raymond, OBERTI Annie, POUJOL Geneviève, « Le public d'une institution de formation socio-éducative », n° 3, juin 1973, pp.15-22. POUJOL Geneviève, « Centres de formation et formation professionnelle des animateurs socio-éducatifs », n° 4, déc.1973, pp.5-12. GUERIN Chantal, « Du D.E.C.E.P. au



C.A.P.A.S.E. », n° 4, Déc. 1973, pp.13-27, GUERIN Chantal, « A propos du C.A.P.A.S.E. », n° 7, 1<sup>er</sup> trim. 1975, pp.1-18, GUERIN Chantal, « Hors de la formation professionnelle », n° 27, 1<sup>er</sup> trim. 1980, pp.45-54. GELIN Jeanne, « Représentations et attitudes devant la formation chez des animateurs professionnels en formation longue », n° 4, nov. 1973, pp.29-44. SIMONOT Michel, « Les représentations des futurs animateurs professionnels », n° 4, nov. 1973, pp.67-89. ELOY Jacques, GANTIER Philippe, SAMYN Etienne, « Devenirs professionnels de cinq promotions d'animateurs dans le Nord-Pas-de-Calais », n° 44/45, avril 1984, pp.5-21.

(2) « L'Expression corporelle : le point de vue des formateurs », n° 3, juin 1973, pp.117-131. VAN DEN BUSSCHE Christian, « Une formation de photographes animateurs », n° 4, nov. 1973, pp.45-65. BOULANGER Michel, « Été, 1974, six stages de réalisation », n° 8, 2<sup>e</sup> trim. 1975, pp.1-56. GENEVE Marc, PLE Jean-Louis, « La formation juridique des animateurs : une formation normative ? », n° 26, 4<sup>e</sup> trim. 1979, pp.63-73. CHOSSON Jean-François, « Le Prince, le Fonctionnaire et l'Animateur culturel », n° 3, juin 1973, pp.65-76. LEFEUVRE Maurice, « Des stagiaires s'interrogent. Bilan d'une formation à Nantes », n° 34, 4<sup>e</sup> trim. 1981, pp.119-124.

(3) BOULANGER Michel, « Quelques remarques sur la formation », n° 8, 2<sup>e</sup> trim. 1975, pp.57-69. CHOSSON Jean-François, « A propos de la formation des animateurs : qui est le coupable ? De l'Education populaire à l'Animation socio-culturelle », n° 11, 1<sup>er</sup> trim. 1976, pp.59-65. SIMONOT Michel, « A propos de la formation des animateurs : faute d'analyse on cherche des coupables », n° 12, 2<sup>e</sup> trim. 1976, pp.61-68.

(4) LABOURIE Raymond, « De quelques problèmes de l'animation et de la formation socio-éducative », n° 1, mai 1972, p.20.

(5) BOULANGER Michel, « Quelques remarques sur la formation », n° 8, 2<sup>e</sup> trim. 1975, p.68.

(6) DUMAZEDIER Joffre, « L'ambition de culture populaire : un projet inachevé », n° 55, juin 1986, p.128.

(7) HURSTEL Jean, n° 7, 1<sup>er</sup> trim. 1975, p.75.

(8) CHOSSON Jean-François, « A propos de la formation des animateurs : qui est le coupable ? », n° 11, 1<sup>er</sup> trim. 1967, p.63.

(9) BOULANGER Michel, « Quelques remarques sur la formation », n° 8, 2<sup>e</sup> trim. 1975, p.63.

(10) CHOSSON Jean-François, « Le Prince, le Fonctionnaire et l'Animateur culturel », n° 3, juin 1973, p.74.

(11) BOULANGER Michel, « Quelques remarques sur la formation », n° 8, 2<sup>e</sup> trim. 1975, p.60.

(12) LABOURIE Raymond, Editorial, n° 8, 2<sup>e</sup> trim. 1975, p.VI.

(13) LABOURIE Raymond, « De quelques problèmes de l'animation et de la formation socio-éducative », n° 1, mai 1972, p.15.

(14) BOULANGER Michel, « Quelques remarques sur la formation », n° 8, 2<sup>e</sup> trim. 1975, p.62.

(15) BOULANGER Michel, op.cit., n° 8, p.63.

(16) BOULANGER Michel, op.cit., n° 8, p.61.

(17) Analyses d'ouvrages, n° 7, 1<sup>er</sup> trim. 1975, p.75.

(18) CHOSSON Jean-François, « Le Prince, le Fonctionnaire et l'Animateur culturel », n° 3, juin 1973, p.71.

(19) CHOSSON Jean-François, op.cit., n° 3, p.72.

(20) CHOSSON Jean-François, op.cit., n° 3, p.75.

(21) CHOSSON Jean-François, « A propos de la formation des animateurs : qui est le coupable ? », n° 11, 1<sup>er</sup> trim. 1976.

(22) CHOSSON Jean-François, op.cit., n° 11, p.65.

(23) CHOSSON Jean-François, op.cit., n° 11, p.63.

(24) CHOSSON Jean-François, op.cit., n° 11, p.60.

(25) SIMONOT Michel, « Un métier ! Pour quelles activités ? », n° 22, 4<sup>e</sup> trim. 1978, pp.69.



- (26) BESNARD Pierre, « Eléments pour une théorie du système d'animation », n° 1, mai 1972, p.30.
- (27) SIMONOT Michel, « Le psycho-sociologue et son animateur », n° 1, mai 1972, p.53.
- (28) SIMONOT Michel, « Un métier ! Pour quelles activités ? », n° 22, 4<sup>e</sup> trim. 1978, p.64.
- (29) SIMONOT co-organise avec Geneviève Poujol des Journées d'études à l'INEP en octobre 1979 sur le thème : Action socio-culturelle/action culturelle. Le n° 30 des Cahiers reprend les principaux points de vue avancés lors de ces journées. Voir en particulier le texte de Michel SIMONOT intitulé « Création, créativité, expression », pp.15-25.
- (30) SIMONOT Michel, « Création, créativité, expression », n° 30, 4<sup>e</sup> trim. 1980, p.25.
- (31) SIMONOT Michel, « A propos de la formation des animateurs : faute d'analyse on cherche des coupables », n° 12, 2<sup>e</sup> trim. 1976, p.62.
- (32) SIMONOT Michel, « Un métier ! Pour quelles activités ? », n° 22, 4<sup>e</sup> trim. 1978, p.64.
- (33) SIMONOT Michel, « Création, créativité, expression », n° 30, 4<sup>e</sup> trim. 1980, p.17.
- (34) SIMONOT Michel, « Le devenir des animateurs », n° 44/45, avril 1984, p.85.
- (35) SIMONOT Michel, « Un métier ! Pour quelles activités ? », n° 22, 4<sup>e</sup> trim. 1978, p.65.
- (36) SIMONOT Michel, « Le devenir des animateurs », n° 44/45, avril 1984, p.87.
- (37) POUJOL Geneviève, SAGEOT Claude, SIMONOT Michel, « Décideurs culturels et pratiques sociales », n° 41, juillet 1983, p.2.
- (38) SIMONOT Michel, « Le devenir des animateurs », n° 44/45, avril 1984, p.89.
- (39) CHOSSON Jean-François, « Le Prince, le Fonctionnaire et l'Animateur culturel », n° 3, juin 1973, p.75.
- (40) SIMONOT Michel, « Un métier ! Pour quelles activités ? », n° 22, 4<sup>e</sup> trim. 1978, p.64.
- (41) Analyses d'ouvrages, n° 7, 1<sup>er</sup> trim. 1975, p.75.
- (42) Analyses bibliographiques, n° 2, janv. 1973, p.132.



# Si l'animation nous était comptée : vers une diversification du système d'animation

Marc Genève, Jean-Louis Plé

**D**EPUIS 1972, les Cahiers de l'Animation se veulent un observatoire attentif de l'évolution du système d'animation et de sa complexité.

Ce système qui s'est introduit progressivement en France à partir des années soixante a reçu ses lettres de noblesse avec la préparation du IV<sup>e</sup> Plan. Il a alors été présenté comme une réponse aux changements intervenus dans le tissu social, du fait du développement de la société industrielle et de l'urbanisation.

Issu de l'éducation populaire et du mouvement associatif, il va s'autonomiser par la création d'équipements, le recrutement de professionnels, une intervention massive des crédits de l'État. L'importance d'actions qui permettront la rencontre et la cohésion des groupes sociaux les plus divers lui conféreront le statut de mission à caractère national.

Extrêmement dépendant du contexte socio-économique, il subira de profondes modifications au cours des trente années de son existence officielle. Conçu à l'époque des « Trente Glorieuses » le système d'animation développera des actions qui s'inscriront dans la logique de l'État-Providence et dans le contexte de la croissance économique, d'une politique de plein emploi mais aussi d'inflation. Le contre-coup des chocs pétroliers, la montée du chômage, la lutte contre l'inflation, la volonté de limiter l'intervention de l'État, et la mise en œuvre de la décentralisation administrative et politique, ont suscité un nouveau discours sur la problématique économique de l'animation. Ce discours est organisé autour des questions de financement, d'évaluation, de marché et de contrôle, mais aussi d'entreprises d'animation, d'animateurs gestionnaires, et de produits culturels ou récréatifs.

Était-il possible de retrouver dans les Cahiers les anticipations et les prémices de ce phénomène de façon à comprendre l'évolution du système ? Pour cela il nous fallait trouver des indicateurs de cette évolution et transgresser les lieux communs, les discours événementiels, parfois empreints des stéréotypes du moment. Nous avons donc repéré un certain nombre d'articles\* qui

\* On en trouvera les références à la fin de cet article.



nous semblent, de près ou de loin, toucher à l'économique. Ce premier repérage nous a montré que de toute évidence le « discours sur l'économique » et l'ancrage de l'animation dans la vie économique ont toujours existé.

Par contre, nous avons constaté un glissement du concept économique de l'économie publique (le tout-Etat) vers l'économie de marché, et d'autre part, l'apparition d'articles traitant de l'emploi, de l'insertion professionnelle, des entreprises et plus seulement des réflexions ou des comptes rendus d'expériences d'activités socio-culturelles ou socio-éducatives.

Jusqu'au numéro 26, les Cahiers rendent compte de politiques d'animation d'origine publique, que l'initiative soit politique ou administrative, et de financements publics : présentation des différents plans et des opérations qui en découlent (équipements, PAP...), politiques d'équipements collectifs, préanimation des grands ensembles, animation concertée, animation globale... A partir du numéro 27, des thèmes qui touchent au privé, que ce soit des expériences menées par des associations reconnues, ou par des personnes morales ou encore des initiatives du secteur marchand apparaissent ; des articles traitent ainsi du secteur alternatif, des boutiques de gestion, des vidéo-indépendants, des entreprises intermédiaires, de l'économie sociale, des nouveaux éditeurs, de l'insertion et de la formation professionnelle des jeunes ou de l'emploi des animateurs...

Une évolution identique se retrouve pour les « acteurs » de l'animation, animateurs ou associations. Jusqu'au numéro 26 des Cahiers, les animateurs apparaissent comme des agents dont le profil et les compétences les situaient dans le champ non salarié avec un savoir-faire et des tâches à réaliser. A partir du numéro 26, des réflexions sur un métier développent une stratégie d'avenir pour une profession. Quant aux articles sur les associations, jusqu'au numéro 33, ils ont surtout une dominante sociologique ou historique : il s'agit d'étudier et de présenter le fait associatif. A partir de ce numéro, elles apparaissent comme des entreprises dont il convient de gérer le personnel, les équipements et le patrimoine. L'association devient une personne morale dont le caractère gestionnaire compte autant que son projet idéologique. Sa performance économique crédibilise sa finalité éducative ou culturelle.

Au-delà de ces constats, il aurait été tentant de dire que l'animation avait pour origine l'économique. En période de croissance elle servirait à réajuster les dysfonctionnements, à intégrer les laissés pour compte et en période de récession elle développerait des nouveaux modèles de consommation et de production. Cette hypothèse, certes intéressante, est cependant réductrice. En effet, d'autres paramètres non directement liés à l'économie interviennent. Nous sommes passés d'une période de prise en charge collective des besoins des individus à une satisfaction individuelle de ces mêmes besoins. Nous sommes également



passés d'une situation de quasi-gratuité à une monétarisation de l'ensemble des biens, avec les conséquences qui en découlent en terme d'exigence et de choix. Nous constatons également le passage d'une démarche de travail bénévole à la création d'une activité économique génératrice d'emplois.

C'est pourquoi une lecture plus attentive des Cahiers nous permet de dire que la situation actuelle traduit plutôt *l'existence initiale d'une rationalité économique* que l'émergence de l'économique dans l'animation. Les éléments constitutifs de cette rationalité, les Cahiers en sont en partie le miroir. Il est évident que ce miroir risque d'être plus ou moins déformant ou déformé en fonction de nos centres d'intérêts, de l'évolution de la pensée des auteurs des articles pris en référence et de la réappropriation que nous en avons fait. Mais il nous a paru utile de faire cette transgression quitte à faire des contre-sens.

Notre propos s'articule donc autour de deux grands axes, le premier s'attache à montrer les ruptures qui conduisent l'animation d'une *éducation à la consommation de biens culturels ou éducatifs* à un véritable *droit du temps*, synonyme de *mieux-être* et non plus de plus avoir. Le second évoque *l'institutionnalisation de pratiques* qui vont rendre nécessaires des professionnels eux-mêmes générateurs de nouvelles pratiques. Pour conclure nous proposerons une grille de lecture économique du système d'animation.

## De la société de croissance à la nouvelle consommation : rupture et nouvelle donne pour l'animation

De 1945 à nos jours, l'action de l'Etat se présente en trois grandes phases, ayant leur logique et leur cohérence :

- une phase de reconstruction gouvernée par l'impératif du retour à la survie : reconstruction des moyens de communication ; relogement des populations, équilibre des besoins et des biens alimentaires.
- une phase de stabilisation commandée par la satisfaction des biens de consommation, l'intégration des groupes, la reconstitution d'un tissu social.
- une phase de saturation des biens collectifs et de recherche plus individuelle d'un « mieux-être ».

Le système d'animation apparaît au cours de la deuxième phase dans le cadre d'une société en croissance économique avec une référence essentiellement idéologique. Il se transforme dans la troisième phase par la mise en place d'une nouvelle consommation, et l'apparition d'un droit du temps.



## Un champ idéologique et mobilisateur

Au cours de cette période l'animation va se définir comme l'instrument d'intégration des nouveaux producteurs dans la société industrielle.

Axée sur le développement collectif, la promotion des individus, elle devra permettre à chacun d'accéder ou de trouver sa place dans le processus de la croissance économique.

L'initiative de sa mise en œuvre et sa prise en charge seront assurés par l'État.

Planifiée et programmée, l'animation se présentera comme un *avoir supplémentaire* capable de fournir une production supplémentaire par un meilleur accès à la culture durant les heures hors travail : le temps non contraint.

Ce bien se définit aussi par sa capacité à réduire les inégalités, à intégrer les marginaux et surtout à compléter une formation scolaire par le développement des aptitudes individuelles et collectives. Seront donc privilégiées toutes les pratiques culturelles ou sociales qui permettront à l'homme au sens marxiste du terme, ou aux individus au sens générique du terme, de s'exprimer collectivement, de se prendre en charge dans la vie quotidienne.

Cette première étape a été dominée par la notion de collectif, de groupe. Comme nous le verrons par la suite, ces groupes ont eu besoin de leaders : *les animateurs*. Ceux-ci leur donneront vie, ils décideront pour, à la place de. Ils ont vocation à faire évoluer les mentalités.

L'animation est donc considérée à cette époque comme une « *croisade* » qui concerne tous les responsables du pays. Ce n'est pas un « métier », mais un état d'esprit, une ouverture qui doit mobiliser les décideurs, les fonctionnaires, les promoteurs et plus généralement tous ceux qui ont une tâche éducative.

Sont significatives de cette époque, deux réalisations gouvernementales :

— la mise en place par le Haut Commissariat à la Jeunesse de sessions « découverte de la France », qui vont d'une part développer auprès des jeunes et principalement des moins intégrés, la religion de la croissance économique, en s'appuyant sur un phénomène nouveau, celui des régions, et d'autre part, créer un volant de relais bénévoles « les conseillers de séjours » qui seront la cheville ouvrière de certaines actions des services extérieurs de l'État au niveau des départements.

— l'action en faveur de la formation des cadres par la création d'un « congé-cadre-jeunesse », et plus tard la mise en place de diplômes : le BASE et le CAPASE, le premier sanctionnant une « aptitude », le second une formation. Ces deux mesures ont pour objectif d'aider des personnes engagées professionnellement dans l'économie à acquérir une culture générale leur permettant d'agir dans le secteur de l'animation.

Si l'animation s'appuie sur un projet idéologique et une certaine forme de militantisme, elle va aussi se doter de lieux où ses adeptes pourront



s'identifier, se compter, se rassembler. L'étape suivante est donc un vaste projet d'équipements socio-éducatifs : maisons de jeunes et de la culture, maisons pour tous, maisons de la culture etc...

Là encore, le caractère idéologique primera sur toute autre conception rationnelle ou gestionnaire.

Les équipements ont été conçus un peu comme des lieux de culte à la gloire de la croissance. Ils appartiennent à tous et à personne.

L'idéologie de l'époque compte sur le sacerdoce des uns et la conversion des autres pour que ces bâtiments soient gérés comme pouvaient l'être les églises, les temples ou les mosquées. La préoccupation gestionnaire n'existe pas : le CAPASE prévoit une seule unité de valeur intitulée « gestion-administration-organisation », soit 50 heures pour parler de droit, d'organisation, de responsabilités, de déclarations ou de démarches à effectuer et aller visiter un ou des équipements de façon à permettre aux nouveaux officiants d'acquérir un vernis de gestionnaire.

La construction de ces lieux à la gloire du développement économique, cathédrales, églises ou chapelles, s'accompagnera d'un discours idéologique sur la fonction sociale de l'animation, la conception architecturale du bâtiment, ou la distribution de salles selon leur fonction. Le transept, la crypte, les absides se dénommeront désormais « salles polyvalentes, salle de spectacle, auditorium, labo-photo, atelier poterie ».

Leur implantation dans les cités nouvelles remplacera les églises paroissiales, ou les cafés du XIX<sup>e</sup> siècle : les équipements permettront aux groupes de se retrouver pour communier dans la même ferveur, renouer ainsi avec l'idée de nation. Le consensus est la norme. Les actions qui sont mises en place s'adressent à tous les publics, sans segmentation à la différence de celles menées précédemment dans le cadre de l'éducation populaire.

Parallèlement à cette période où le développement économique est une priorité, une politique d'industrialisation des équipements se mettra en place en particulier avec le lancement de l'opération « mille clubs de jeunes. Cette opération développera une politique d'animation s'appuyant sur une prise en charge par les jeunes de la gestion de leur structure et s'accompagnera de l'ouverture d'un marché économique important et rationalisé.

Durant toute cette période, à la fois bien et mal rendue par les Cahiers, aucun élément de gestion, aucun chiffre n'apparaît sur le coût d'une telle réalisation en matière d'investissement ou en matière de fonctionnement. Le ciel, traduisons la croissance, et plus précisément l'argent public pourvoiera aux besoins.

D'un côté, il y a donc la production, avec ses facteurs humains et financiers, de l'autre une volonté politique d'une initiation à la consommation de façon à la fois à assurer la reproduction de la force de travail, mais aussi voir de nouveaux débouchés pour de nouvelles productions.



L'animation joue donc trois rôles : permettre aux travailleurs de récupérer leur force de travail par le loisir et la détente, leur permettre d'acquérir une nouvelle qualification, en particulier la capacité à intégrer le changement, et enfin générer une demande de consommation pour un ensemble de biens pour l'heure qualifiés de non marchands.

L'animation agit à la fois sur la production et sur la consommation. A ce stade nous pouvons représenter le cycle de l'influence de l'animation sur l'économique sous forme d'une spirale qui repasse cycliquement par les pôles production et consommation. L'animation entraînerait donc une augmentation de la production et donc de création de biens. Elle augmenterait ainsi la consommation créant alors des besoins.

Cette action va évoluer au cours des années en particulier à la suite du choc pétrolier de 1973.

Ce qui était une démarche volontariste inscrite dans le plan, va générer sa propre remise en cause du fait de l'émergence de nouvelles valeurs, telles que le bien-être, la qualité de la vie, qui vont développer des stratégies individuelles, en réaction au caractère collectif des actions militantes antérieures.

A des pratiques que l'on pourrait qualifier de « passives, ou tout du moins de « grand messe », avec le caractère idéologique qui peut y être attaché, se substituent de nouveaux concepts : participation, négociation, concertation. Il n'y a plus une *vérité et un salut*, il y a des aspirations individuelles qui se déterminent en fonction des valeurs culturelles de chacun et de celles des autres.

Le développement social et culturel qui reposait sur une opposition travail/non travail va se modifier et intégrer d'autres valeurs, telles que le développement scientifique et technique.

Des articles des Cahiers présentent cette nouvelle culture, celle d'un patrimoine industriel que l'on retrouve dans les éco-musées. La symbolique des actions présentées donne au travail et au monde du travail une légitimité culturelle à part entière porteuse de ses propres valeurs.

La notion du tout-Etat, de l'Etat omniprésent à l'Etat-Assistance, en passant par l'Etat-providence est remise en cause. Des discours nouveaux sur la notion d'intérêt général, de service public apparaissent, remettant parfois en cause une idée fortement développée après guerre de l'opportunité et de la virginité du modèle associatif comme structure de gestion des activités non commerciales. Le contrat de société était *bon* (mauvais en soi) pour tout ce qui touchait à l'économique. Le contrat associatif était *bien* pour tout ce qui était culturel, social, éducatif, sanitaire ou créatif. Cette rupture du consensus dans lequel se trouvait la société française pour glorifier la croissance a amené de nouvelles exigences et donc une transformation du système d'animation.



### **L'apparition d'une nouvelle exigence : le désir de consommation individuelle**

Les premières difficultés liées à la baisse de la croissance économique vont entraîner une baisse des recettes pour les caisses de l'État. Les priorités gouvernementales vont davantage se porter sur les mutations de l'appareil industriel que sur celle de l'appareil social. Mais, le travail prospectif des années 1960, parce que très idéologique a créé une nouvelle dynamique que nous conviendrons d'appeler le droit du temps. Cette dynamique s'appuie à la fois sur une exigence de consommation individuelle, sur une nouvelle conception de l'aménagement du temps, (au travail et hors travail) et sur une conception d'un temps qui concilie travail et loisirs.

L'animation, née dans une phrase de planification, de reconstruction avait privilégié le collectif. Elle va subir le contre-coup de cette nouvelle dynamique du groupe par une montée de l'individualisme. En effet la profusion des choix dans les biens de consommation courants a suscité un désir de diversification des accès aux biens culturels.

Ainsi tout comme le train a pu conduire à la voiture, les grandes manifestations collectives orchestrées et officieuses par un animateur ont engendré un besoin d'expression individuelle. Le travailleur, cet ex-animé, revendique le droit de choisir son loisir, et la façon de l'organiser.

La MJC, la Maison Pour Tous, la Maison de la Culture ne sont plus le lieu de sa consommation, mais un des lieux de consommation parmi d'autres. L'animateur n'est plus le missionnaire qui convaint de la pertinence de son choix, il est un technicien qui doit être capable de maîtriser sa technique au risque de passer pour un phraseur. L'animation n'est plus seulement le lieu de la consommation de biens de loisirs mais elle devient un lieu d'une nouvelle production un élément de diversification de cette production. Elle ne sera plus un élément de consommation collective, mais un élément de production individuelle dans lequel l'individu ne *recherche plus le plus-avoir, mais le mieux avoir*. Tout comme elle était une réponse à la croissance, elle est une réponse à la crise. Mais dans la croissance l'élément moteur était la production, sa place était donc du côté de la consommation. Dans la crise, l'élément moteur est dans la consommation, sa place est dans la production, une production autre quant aux produits et quant au processus de fabrication. En effet, l'effort des planificateurs consistait à substituer à des notions économiques de monnaie, de coûts ou de revenus une forme plus distributive des revenus sociaux. Le retour à des formes traditionnelles de ventes de services, que ce soit à l'intérieur des équipements sociaux, socio-culturels ou culturels ou dans les nouveaux ensembles marchands tels que les grands parcs d'attraction, constitue à la fois un échec de la politique de planification des équipements et un succès de l'action menée en profondeur sur les mentalités. Le loisir devient



une marchandise alors que l'on voulait en faire un mieux-être et c'est la gestion du temps qui devient un mieux-être.

L'action menée pendant ces vingt années a débouché sur des innovations qui vont dans le sens de l'aménagement d'un temps qui est autre chose qu'un *néant non meublé*.

Elle a conduit les individus à prendre en charge leurs temps et leurs activités et à affirmer leurs aspirations individuelles, même si leur satisfaction passe par des pratiques collectives. Les derniers articles des Cahiers rendent compte de cette évolution, sans toutefois l'analyser comme un phénomène économique. Et, ce d'autant plus que la mutation est en cours et que les deux systèmes se chevauchent. Toutefois, la commercialisation des produits de l'animation est en marche.

Les animateurs deviennent de plus en plus des techniciens et des entrepreneurs, les animés deviennent de plus en plus des consommateurs avertis et exigeants. Enfin les structures sont de plus en plus des lieux de production au sens « entrepreneurial » du terme et non plus au sens de lieux de création. Si création il y a, elle doit désormais s'inscrire dans un budget innovation ou recherche, et non plus être le produit subventionné par l'État. L'animateur devient un professionnel capable d'exercer sa compétence dans des lieux diversifiés et non plus exclusivement qualifié de socio-culturel. Le socio-culturel envahit le terrain du temps libre, et les activités du temps libre ne se réduisent plus à la fréquentation d'un MJC ou d'une maison pour tous.

Cette transformation de la consommation peut aussi se comprendre par une observation de la logique de salarisation du travail ce qui a permis une socialisation des revenus et donc leur réutilisation. La part des transferts sociaux dans les revenus disponibles des ménages a pu atteindre 35,2 % en 1983, assurant ainsi une augmentation régulière de la consommation de biens et de services. Aussi longtemps que ces transferts ont pu s'effectuer et se répercuter sur le consommateur, le mouvement de croissance a pu se poursuivre et le phénomène animation se développer.

Lorsque le taux de croissance de la demande des ménages s'est tassé, le modèle de consommation a évolué. Alors que jusqu'en 1973 les secteurs loisirs/culture étaient nettement minoritaires dans les budgets familiaux, à partir de cette date, ils vont devenir avec celui de la Santé des secteurs nettement majoritaires.

En conséquence, les biens sur la production desquels reposait jusque-là le mouvement d'expansion, vont voir leur rôle s'estomper et avec lui la redistribution des revenus de l'appareil productif. Ceci entraîne une remise en cause du système d'animation, comme pratique de transfert. De plus la consommation individuelle a incité à une plus grande rationalité économique. Enfin la fonction de l'animation est institutionnalisée ; ainsi, sont apparues d'un côté une animation mercantile, bénéficiant d'une aide initiale de l'État ou des collectivités territoriales,



de l'autre une animation sauvage fondée sur des principes de plus en plus utopistes de promotion collective, de proconsommation, voire de production alternative. Du schéma initial planificateur et volontariste deux nouvelles tendances se développent d'une façon quasi concomitante. L'une est l'aboutissement de la tendance consommatrice de l'animation ; l'autre celle de la tendance productiviste. La première est l'aboutissement normal d'une logique institutionnalisante qui a créé une fonction, puis un lieu pour l'exercer et enfin des professionnels susceptibles de la développer. L'autre plus « productiviste » fait apparaître en réalité le véritable acquit de ces vingt dernières années : celle de la conquête d'un droit aux loisirs et, au-delà, d'un droit du temps.

Ainsi, l'institutionnalisation de l'animation a entraîné une diversification du marché en terme d'offre et une recherche de critères de rentabilité. La banalisation du système d'animation comme bien de consommation peut apparaître comme terminée. Le consommateur trouvera sans doute son compte dans cette « marchandisation » qui mettra sur le marché des produits plus variés que dans le seul cadre de sa MJC de quartier. L'existence de ce marché et l'apparition de professionnels ont conduit à une modification fondamentale de la fonction d'animation qui de but idéologique est devenue un ensemble de pratiques constituant le droit aux loisirs. — (voir schéma n° 1 page suivante).

### Une nouvelle conception du travail et du loisir :

L'animation, ce fait est indéniable a été une incitation à la consommation. Consommation directe et indirecte de biens culturels ou semi-culturels, elle a contribué à maintenir un fort taux de croissance. Mais, l'animation était aussi un enjeu culturel. En incitant les citoyens à des pratiques collectives de théâtre, de cinéma, de sports, d'activités scientifiques et techniques, l'animation mettait en place de nouveaux marchés eux-mêmes générateurs de nouvelles demandes de biens, de services, de *vivre autrement*. La popularisation de la culture scientifique et technique mise en œuvre au travers de la vidéo, de l'informatique..., était certes un bien de consommation pour le temps libre des jeunes et des adultes, mais c'était aussi une préparation à la mutation des valeurs qui nous entraîne vers l'an 2000.

L'apprentissage collectif des ordinateurs ou de la vidéo a permis :  
— le développement de la pratique individuelle de ce type de loisir avec son matériel  
— la maîtrise d'une technique et la capacité d'analyse et d'expérimentation dans un contexte hors de toute contrainte.  
— le besoin de recréer un tissu d'échanges où le collectif permet l'épanouissement individuel.

Ainsi l'argent transféré sur l'animation a développé un marché et



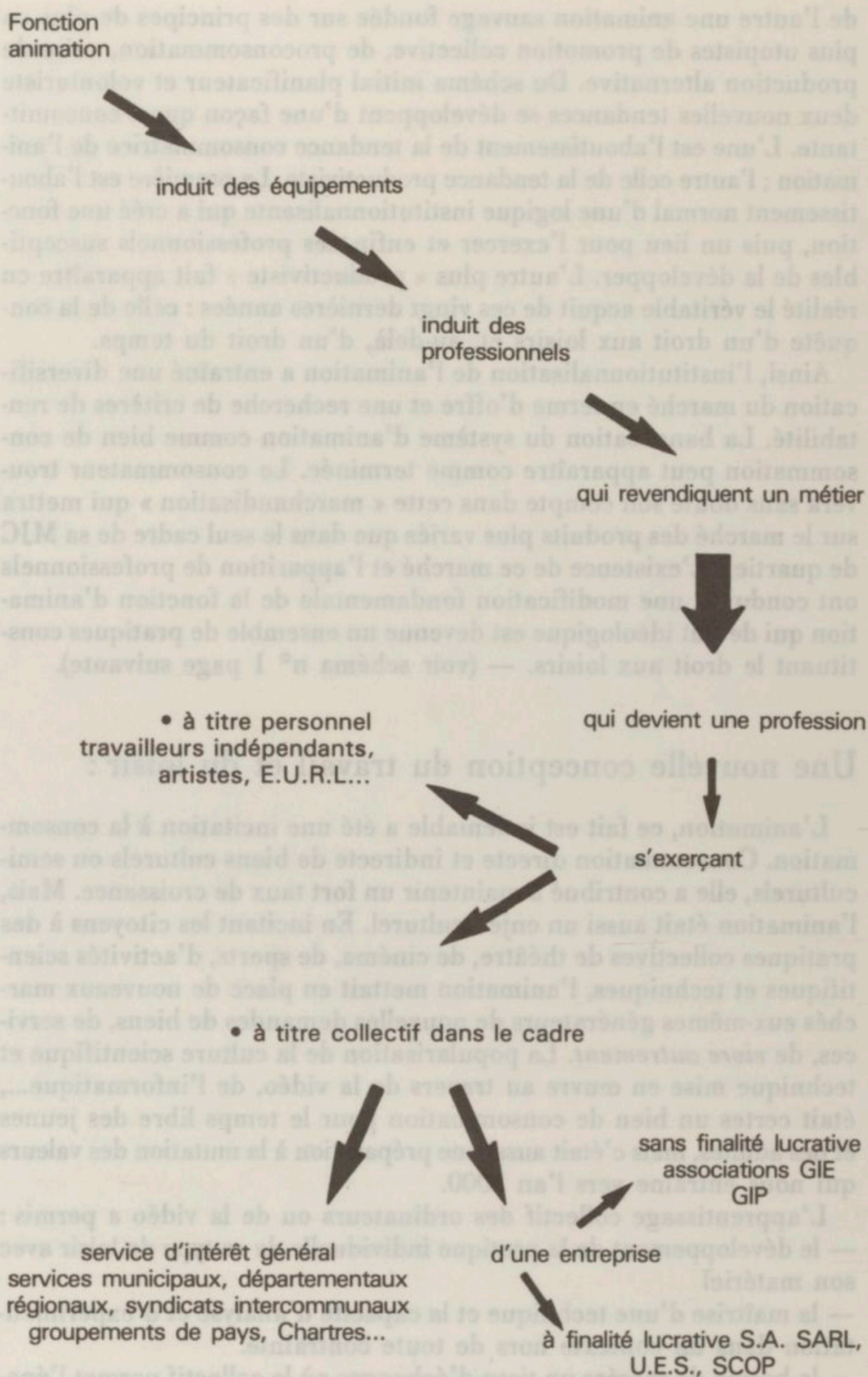


Schéma 1 : Tableau de la diversification des pratiques d'animation



une industrie et a assuré la formation des citoyens sans que cela constitue une charge directe pour l'entreprise ou le système éducatif.

Cet aspect important de l'animation a permis une nouvelle approche du temps. Il n'y a plus le temps de l'école et celui du travail, celui du travail et celui du loisir : il y a un temps qui permet à l'homme de s'épanouir, de revenir plus prosaïquement à la règle de base de l'économie : Produire par le travail les biens dont il a besoin, faisant ainsi œuvre de création et de libération. *L'animation ne libère pas du travail, elle libère le travail de sa conception salariale et monétarisée.*

Les Cahiers, sans réellement s'attacher au caractère économique de l'Animation, ont pourtant rendu compte de cette évolution, et permettent d'identifier trois étapes :

- l'animation, bien non marchand de libération du travail
- l'animation, bien du temps libéré
- l'animation, productrice de bien pour un autre temps, voire un autre travail

Ainsi contrairement à une lecture superficielle, l'animation n'apparaît pas liée à la civilisation du loisir, mais à celle du travail. Dans sa place initiale, elle dépend entièrement du travail, parce qu'elle est entièrement financée par le *surproduit monétaire du travail* ; dans sa place actuelle elle gère elle-même le travail, un travail conçu pas seulement comme un acte salarié mais comme un acte de libération et de création.

L'action syndicale avait permis depuis 1936 une réduction de la durée du temps de travail, une amélioration des conditions de travail, des questions d'hygiène et de sécurité. Elle a obtenu un droit du travail.

De même l'animation va avoir une action sur le temps hors travail. D'abord conçue en opposition avec le temps de travail, elle va influencer le travail lui-même. Les pratiques de prise de décision en groupe, d'autonomie, de recherche de la qualité deviendront des préoccupations à caractère professionnel. L'animation va devenir un autre mode de production, une autre façon de travailler, et un prestataire de services pour le temps libre.

Le terme « animation » va perdre son attribut spécifiquement socio-culturel pour être reconnu économiquement, pour devenir animation commerciale, touristique, radiophonique, de formation etc... et apparaître à la fois comme une démarche qui qualifie une certaine manière d'appréhender la vie et d'autre part un secteur économique dans lequel des pratiques nouvelles vont naître et s'institutionnaliser.



## De l'institutionnalisation des pratiques à une pratique institutionnelle

### Une réponse à l'emploi

L'animation consensus reposait sur une « foi » mais aussi sur un ensemble de pratiques souvent à caractère culturel. Un regard rétrospectif sur les quarante dernières années et plus particulièrement sur les témoignages apportés par les Cahiers font apparaître un processus d'institutionnalisation de pratiques. Il va se faire essentiellement autour des animateurs, avec effet sur les structures complémentaires de la mise en place de l'animation : les associations.

En effet, la croisade pour la croissance avait un projet, ses lieux de « culte » mais aussi ses officiants. Tout comme les religions n'ont pu se satisfaire de la bonne volonté des croyants, l'animation a eu besoin de ses ministres, de ses guides et des structures juridiques capables de gérer et d'administrer le patrimoine commun. Il est apparu évident à tous que les structures de gestion devaient être associatives, et au nom du consensus, que cette mission devait être confiée aux associations déjà existantes. De cette façon les planificateurs économisaient les frais liés à la création et au fonctionnement de ces structures et reproduisaient, au niveau de la personne morale, l'appel au bénévolat fait au niveau des « animateurs », sans mobiliser l'appareil productif autrement que par les transferts sociaux.

### L'ère des militants : de la non-comptabilisation à l'indemnisation

Animateurs et associations ont été conçus initialement comme des prestataires œuvrant bénévolement. Bénévole, l'association l'était puisque la loi l'avait autorisée à regrouper des personnes pour mettre en commun dans un but autre que de partager des bénéfices. Bénévoles, les animateurs l'étaient puisqu'ils avaient tous un emploi lucratif par ailleurs, leur action au sein des associations et de l'animation leur apportant un mieux-vivre fait de convivialité, de sens de la responsabilité, de contacts et de participation.

Ce caractère non comptable et gratuit était possible du fait de la prise en charge totale des besoins d'équipement, et des charges de fonctionnement des associations dans le cadre d'une subvention de fonctionnement. Conçue comme un rééquilibrage a posteriori des dépenses et qualifiée de subvention d'équilibre elle caractérisera la période de mise en route de l'animation.



La première rupture dans ce système va venir des bénévoles. Il vont devoir affronter deux types de modifications. La première concernera leur militantisme, la seconde leur technicité. Au niveau de leur militantisme l'institutionnalisation progressive de pratiques à caractère répétitif leur imposera des besoins en temps de plus en plus importants impossibles à assurer sans contre-partie. Ainsi sont nées des pratiques de rémunérations directes ou indirectes parfois à l'initiative de l'État : mise en place des congés-cadre-jeunesse, du système des vacances... Si un complément de salaire était intéressant pour les animateurs, il introduisait une contrainte nouvelle pour les associations, celle de la comptabilisation de ces sorties d'argent.

A ces bénévoles indemnisés, l'adhérent de base va demander de plus en plus de compétence technique pour les activités auxquelles il participe. Ainsi l'animateur bénévole issu d'une structure associative s'appuyant sur un projet idéologique devra mettre l'accent sur sa technique plus que sur son discours. Son intervention jusqu'alors idéologique, centrée sur le groupe et l'évolution des mentalités va devoir se spécialiser, et se définir.

La recherche de la primauté de la fin ou des moyens caractérisera cette période et donnera naissance à un discours socio-culturel où la référence aux pratiques culturelles occultera toute idée d'argent, de coût ou de rentabilité.

Pourtant, l'État qui avait sollicité le milieu associatif à caractère social, éducatif ou culturel pour qu'il se mobilise dans la croisade pour le développement de l'animation, créant même au sein du ministère de l'Éducation Nationale une Direction chargée des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, va modifier sa stratégie. Le financement va commencer à se raréfier et donc des règles vont commencer à apparaître. Pour s'adapter à cette situation, les associations vont devoir évoluer. Ainsi, tandis que leur base (les militants) vont s'adonner aux activités et délaissier le projet idéologique, la structure (les administrateurs élus) vont se mobiliser pour revendiquer une juste rémunération de leur travail. Naît ainsi peu à peu l'idée d'un contrat entre l'État, qui apporte son financement et les associations, qui apportent une idéologie, un public et un encadrement. L'ère de la subvention d'équilibre a vécu, apparaissent des quasi-contrats dont la valeur contractuelle tient d'ailleurs plus au respect de la parole donnée qu'à toute autre possibilité de sanction.

Ces quasi-contrats qui lient peu à peu associations et État ou collectivités territoriales, vont généraliser le principe de la contre-partie. Les associations ne sont plus des lieux de mise en commun, elles deviennent prestataires de services pour un public qui n'adhère pas forcément à leur projet et qui devient donc un usager... Mais cet usager pour l'instant n'a pas les moyens financiers de rémunérer l'association et c'est donc l'État qui prend en charge les coûts de l'activité, étant entendu



que l'association, de par sa structure bénévole, propose des services à moindre coût que ceux que des entreprises pourraient offrir si elles étaient intéressées.

Cette contractualisation entre les associations et l'Etat va générer deux nouvelles ruptures, l'une au sein des associations, l'autre avec les animateurs : L'association va découvrir les limites de son fonctionnement démocratique, les animateurs les contraintes de l'emploi. L'assemblée générale, qui constituait l'originalité de la structure associative, va se formaliser et laisser le pouvoir à un conseil d'administration et à un bureau qui prendront en charge les questions de survie de la structure. Les animateurs, qui jusqu'ici trouvaient dans l'animation un épanouissement social, un complément de salaire, envisagent peu à peu d'en vivre totalement. Petit à petit, ils deviennent des salariés, mais sont aussi, parce que anciens militants, des administrateurs élus des associations. Salariés à plein temps, ils deviendront rapidement les gestionnaires du système, créant ainsi une division entre ceux qui gèrent, dirigent, administrent et ceux qui animent les activités. La rationalité taylorienne, base du système productif du développement industriel, entre ainsi dans un mouvement qui avait pour objectif d'intégrer, de sécuriser ceux qu'un tel système laissait en marge. Cette division du travail accompagnera la fin du consensus sur les bien faits de la croissance et débouchera sur une série de conflits entre les bénévoles et les professionnels ; les deux revendiqueront des droits sur la gestion, les uns au nom de la légitimité électorale, les autres au nom de la compétence professionnelle.

Dans cette querelle, l'Etat va être un arbitre partial. Convaincu que seul il peut définir l'intérêt général, il donnera l'avantage aux professionnels pour éviter d'entrer en conflit avec une autre légitimité issue d'un suffrage, même associatif. Quant aux salariés, ils identifient clairement l'origine de l'argent versé pour leur salaire. C'est l'époque où les animateurs et les représentants de l'Etat parlent d'un statut de l'animateur, statut comparable à celui des journalistes, mais aussi relativement calqué sur le statut des fonctionnaires. C'est aussi l'époque où l'Etat crée un fonds, le Fonds de coopération pour la jeunesse et l'éducation populaire (le FONJEP), qui neutralisera l'argent servant à la rémunération des animateurs en leur garantissant non pas l'emploi dans le poste, mais l'emploi dans la fonction. C'est enfin l'époque, où deux ministres, l'un ministre de l'intérieur, ayant en charge les collectivités locales, l'autre ministre de la jeunesse, ayant en charge l'animation cosignent une circulaire qui servira de référence aux collectivités locales pour rémunérer les animateurs employés par les associations pour faire de l'animation.

La période 1970, caractérisée aussi par le conflit qui opposera le ministre de la Jeunesse de l'époque à la Fédération Française des Maisons de Jeunes, marque le triomphe de l'institutionnalisation professionnelle.



Désormais la réflexion sur l'animation devra se faire en référence aux animateurs. L'animation elle-même a désormais un coût, celui des salaires de ses agents. Bien que souvent occultée dans les discours, la rémunération des animateurs, ses bases, ses modalités, son financement vont devenir un des éléments qui caractérisera la seconde période de notre analyse, celle de la confortation de l'animation branche économique génératrice d'emplois, de flux monétaires et de plus-value. C'est pourquoi, il nous semble opportun de parler de rupture. Animation et animateurs deviennent l'un et l'autre deux sujets de discussions, l'un à caractère « idéologico-prospectif » qui dit ce qui doit être, et ce qui doit être fait, l'autre à caractère « revendico-institutionnalisant » qui dit ce que doit être l'animateur, ce qu'il fait et ce qu'il est. Initialement, nous avons considéré cette rupture comme la réponse apportée par le milieu social à l'action de l'Etat. Au fil des relectures, il nous est apparu que si il y avait mise en place d'une profession génératrice d'emplois, c'est que, d'une part, elle anticipait la mise en place d'un nouveau droit du temps et que, d'autre part, elle anticipait les besoins de la société de sous-emploi. Dans les lignes qui suivent, nous ne développerons pas cet aspect anticipation ; nous nous attacherons à montrer le phénomène de l'institutionnalisation professionnelle pour pouvoir ensuite conclure sur les nouvelles pratiques et la diversification des projets d'animation.

### D'une démarche à une profession : animateurs et associations prestataires de services

Les mutations imposées par la crise économique à l'appareil industriel, les modifications des besoins sociaux liés à une autre perception du temps ont profondément contribué à modifier l'animation, et à travers elle les animateurs et les associations qui les employaient. La raréfaction de l'argent issu des transferts sociaux a transformé les uns en producteurs à l'écoute des demandeurs et les autres en gestionnaires de la rareté. La convergence des deux phénomènes a conduit les animateurs à renforcer leur caractère professionnel, les associations à développer des structures plus proches de l'entreprise de production que de structures de rassemblement ou de convivialité renforçant par la même la professionnalité des animateurs par un développement de la spécialisation et de la formation.

La fin du militantisme s'est traduite par une montée de la spécialisation et de la répartition des tâches. Le problème de la qualification des animateurs est devenu un souci permanent qui a engendré d'une part une réflexion sur les formations à mettre en œuvre, d'autre part sur les emplois.



Le caractère professionnel des animateurs a été affirmé par la création d'un diplôme d'Etat, le DEFA, et par ce qui a accompagné sa création. Laissons de côté les tentatives de création d'un diplôme interministériel qui témoignent de la fin du consensus national au niveau des représentants de l'Etat, et attardons-nous sur quatre points qui traduisent assez bien la nouvelle évolution. La première a été la création d'une association de défense des animateurs. Ceux-ci, inscrits dans la filière de formation du CAPASE, considéraient que la mise en place du DEFA leur portait préjudice. Cette association, l'ADEFA, qui n'a pas survécu à son objet initial, est intéressante, car elle est la première manifestation collective des animateurs en tant que tels, c'est-à-dire sans référence à une appartenance, que ce soit à une association employeur ou un syndicat. Elle a manifesté l'existence des animateurs comme corps constitué, indépendant de la structure employeur.

Le deuxième point relève de la démarche de l'Etat, qui a installé dans les commissions nationales et locales du DEFA des représentants syndicaux des animateurs. Jusqu'ici ceux-ci étaient représentés par les syndicats des agents de l'Etat et les représentants des associations. Désormais la profession peut se faire entendre par elle-même, sans traducteur et sans tutelle. Cette reconnaissance d'un droit à pouvoir parler entérine aussi la fin d'un mythe, celui d'un animateur militant pour et avec son association. Désormais il y aura l'association avec son objet, sa stratégie, ses moyens, de l'autre des salariés, dont les animateurs, qui revendiqueront en tant que salariés pour la reconnaissance de leurs droits. L'animateur conçu comme un permanent de l'association, c'est-à-dire rémunéré pour porter le projet idéologique du groupe, sans garantie sur son avenir, aura vécu, marquant ainsi la fin de l'animation militante. Par voie de conséquence le rôle de l'association se modifie. Elle ne peut plus être une structure juridique de complaisance. Elle doit désormais assumer ses charges d'employeurs, la principale étant d'assurer la pérennité des emplois. Surtout parce que le rôle des professionnels va être considérable au sein des conseils d'administration. Les associations vont développer des stratégies d'activités qui garantiront l'emploi de leurs salariés, autant et sinon plus que pour développer leur objet statutaire. La professionnalisation des animateurs aura donc pour conséquence d'obliger les structures associatives à devenir des associations gestionnaires, c'est-à-dire des structures de production qui, en l'absence d'une réflexion particulière, vont surtout s'adapter aux règles de la gestion commerciale et industrielle *mettant en avant leur caractère non-lucratif comme prétexte et non comme spécificité.*

Enfin, le dernier point de cette démarche de professionnalisation peut paraître anecdotique à certains. Pourtant il illustre la prise de conscience qui se fait chez les animateurs. Il s'agit des pétitions, pressions effectuées par les étudiants des D.U.T. carrières sociales option « animation » pour obtenir l'équivalence de leur cursus universitaire dans



le cycle du DEFA, situant ainsi le D.U.T. comme une filière de préparation au DEFA. Certes le DEFA est devenu depuis l'arrêt Deferre de juillet 1981 le passage obligé pour l'inscription aux concours de la fonction communale ouverts dans le secteur de l'animation, mais rien n'oblige les employeurs à exiger le DEFA pour recruter un animateur. Cette revendication des titulaires du D.U.T. même si elle a été spontanée ou conjoncturelle est intéressante parce qu'elle qualifie le diplôme ; elle affirmera en quelque sorte une solidarité de corps et une protection pour un champ d'activité spécifique qui nécessite une compétence particulière et reconnue. Professionnels compétents, structures de production d'un côté, demande sociale de consommation de l'autre, modifient totalement le paysage socio-culturel de l'animation. La structure associative, en se « dégageant » de son projet idéologique, apparaît de plus en plus comme une prestation de services parmi d'autres. L'animateur en tant que professionnel peut désormais vendre sa force de travail à des employeurs « entrepreneuriaux » quels qu'ils soient. Il est un producteur de biens, ou de services et comme tout autre technicien il peut vendre son savoir-faire à un employeur ou s'adresser directement à une clientèle. La tendance constatée précédemment d'une individualisation de la consommation s'accompagne d'une individualisation de la production. La production des biens socio-culturels devient un marché concurrentiel où s'affrontent désormais associations, entreprises lucratives et animateurs indépendants. Cette concurrence profitable aux consommateurs, pour les uns, véritable assassinat de la vie associative pour les autres, constitue la nouvelle donne de la prochaine décennie. Elle érige l'animation en un véritable bien de consommation. Désormais l'enjeu n'est plus dans sa promotion mais dans le contrôle de sa production. La tendance « productiviste » l'emporte sur la volonté initiale de changer les rapports sociaux. L'animateur peut encore se rattacher à une structure idéologique, mais rien ne le lui impose. Le désir de « gagner de l'argent », de gagner sa vie, en fait un travailleur comme les autres avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. Quant aux associations, devenues des prestataires de services, astreintes à des règles de concurrence, de commercialité, de financement, d'employeurs, elles sont sans doute les perdants d'une institutionnalisation qui leur a fait perdre leur âme.

Individualisation de la consommation, individualisation de la production, professionnalisation des structures de production et des producteurs, témoignent donc de l'émergence d'un marché et non plus d'un projet idéologique.

L'ensemble des éléments que nous venons d'évoquer constitue le décor dans lequel s'organise l'animation, éléments que nous pouvons reprendre dans le schéma suivant : — schéma n° 2.

\*

Schéma n° 2 : Le décor du système d'Animation



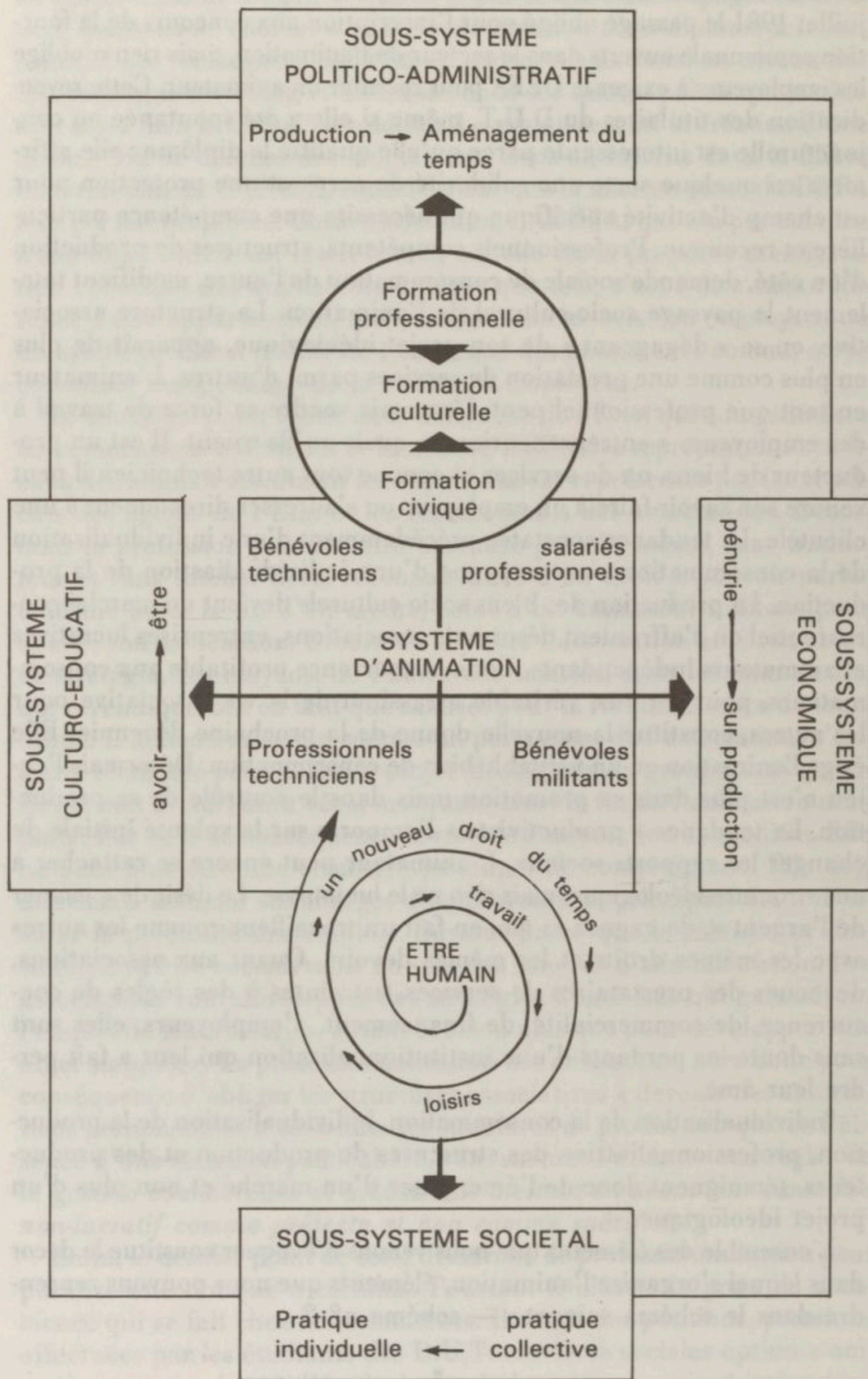


Schéma n° 2 : Le décor du système d'Animation



### Vers une diversification du système d'animation

Des lignes qui précèdent, il ressort que le phénomène de l'animation, parti d'un discours purement idéologique, s'est orienté vers un ensemble de produits qui ont eux-mêmes donné naissance, pour assurer leur production, à des professionnels de plus en plus autonomes et aux profils variés.

Présentée comme un esprit de croisade, l'animation est devenue une activité économique de production offrant ainsi en période de chômage une ouverture à l'emploi.

De ce fait, son histoire est bien celle d'une série de ruptures dont les Cahiers ont rendu compte en partie. Nés en 1972, ils sont eux-mêmes une des manifestations de l'institutionnalisation des pratiques socio-éducatives et plus tard ils rendront abondamment compte de l'émergence de la professionnalisation des animateurs. Toutefois, leur orientation générale s'attache moins à l'analyse économique qu'à la présentation de l'évolution sociologique et historique.

Il nous a paru intéressant de signaler que J. Dumazedier salue les quinze ans des cahiers avec un article sur l'évolution des associations et le termine par un autre intitulé « l'ambition de culture populaire : un projet inachevé ». Le chemin parcouru par ce qu'il est convenu d'appeler l'animation nous est apparu assez bien résumé par la mise en relation de ces deux articles. D'un côté, un projet militant, élevé au rang des objectifs prioritaires pour le développement du pays par les concepteurs du IV<sup>e</sup> plan pour agir socialement sur l'économie : de l'autre l'action de professionnels qui imposent une organisation et une rigueur économique à des pratiques sociales. En quelques années l'évolution des mentalités, but initial du projet de l'animation, a été telle que les pratiques d'animation ont remplacé l'esprit, que les activités socio-culturelles ont remplacé le militantisme, et que le discours sur l'animation est devenu un discours sur des pratiques de professionnels, lui donnant ainsi l'apparence de ces coquillages vides habités par d'autres mollusques.

Le projet typiquement français d'animation, si français qu'aucun des pays qui ont voulu importer le modèle n'a réussi la greffe, et si français que le mot lui-même n'a pu être traduit (cf. les travaux du groupe de travail pour l'élaboration d'un glossaire franco-allemand) est devenu une réponse aux besoins de la société post-industrielle. Ancrée désormais dans une conception globale de l'aménagement du temps, l'animation n'est plus un des éléments du temps hors travail, ni un des éléments du temps libéré ou même du temps libre. Elle s'inscrit dans une pratique de mieux-être ou de mieux-avoir et non plus de « plus avoir ». De ce fait, n'étant plus méssianique, elle se diversifie de plus en plus au niveau de sa pratique et de ses acteurs.



Pour illustrer cette tendance à la diversification, nous avons tenté de construire une grille de lecture qui s'appuie sur quatre axes et huit variables.

Le premier axe, qualifié par nous d'axe de la finalité de l'animation oppose une finalité non lucrative à une finalité lucrative. Initialement nous avons envisagé d'opposer sur cet axe des activités marchandes à des activités non marchandes. En fait, il nous est apparu que le concept marchand/non marchand était double, puisque d'un côté il y avait la notion de lucrativité et de l'autre celle de transferts sociaux.

C'est pourquoi, nous avons complété l'axe de la finalité par un axe du financement qui va opposer le financement privé au financement public. Par financement public nous nous référons à la situation initiale des structures d'animation, à savoir des équipements entièrement financés sur fonds publics, des charges de fonctionnement totalement supportées par les collectivités qu'elles soient nationales ou locales et une participation de l'adhérent tout à fait symbolique voire inexistante. À l'autre extrême le financement privé fait référence à des structures de type commercial ou industriel dans lesquelles les entrepreneurs ont pris le risque de construire les équipements, et font payer à l'utilisateur non seulement la participation au fonctionnement, mais aussi celle des amortissements, celle de la rémunération du risque et celle de l'autofinancement. Les différents positionnements sur cet axe permettant d'introduire deux nouvelles variables qui touchent au mode d'accès aux pratiques socio-culturelles.

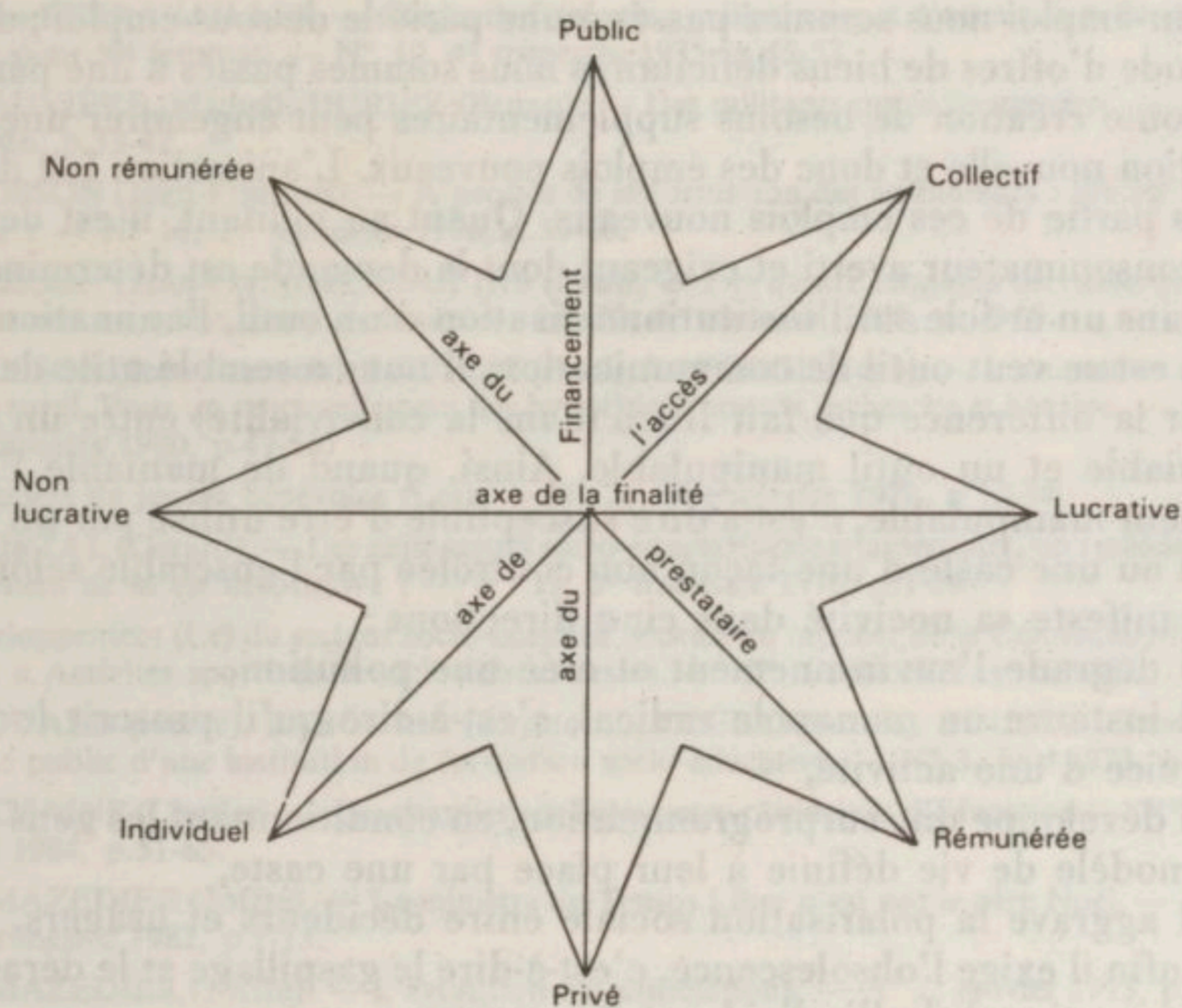
En effet, le projet initial de l'animation dans sa version militante, étatique, financée sur fonds publics ne pouvait s'appuyer que sur des grand-messes à la gloire de l'expansion. L'évolution recherchée passait par un consensus général qui induisait des pratiques collectives. Le groupe était lui-même source et fondement de l'action entreprise. Plus le financement se privatisera, plus la finalité sera lucrative, plus le besoin de satisfaire le client l'emportera sur le « militantisme » ou l'adhésion. Ainsi, l'axe de l'accès à l'animation comporte-t-il deux variables, celle de l'accès collectif et celle de l'accès individuel. Là encore, les termes sont eux-mêmes restrictifs de l'ensemble des situations possibles. En effet l'accès peut lui-même s'apprécier sur le plan de l'initiative qui détermine l'accès à ces pratiques. Cette décision peut relever de la volonté d'un groupe (initialement les planificateurs, puis plus tard les collectivités locales, voire des groupes restreints) ou de la volonté d'un individu. Mais, il peut aussi s'apprécier au niveau de la fréquentation. Pour nous, nous retiendrons prioritairement, exclusivement, la première définition celle de l'initiative, parce qu'elle fait référence à un projet idéologique ou à une absence de projet idéologique.

Enfin, dernier axe, celui de la situation professionnelle des techniciens. Il ne s'agit pas pour nous d'opposer des techniciens à des non-techniciens, des bénévoles à des professionnels mais d'opposer des



praticiens compétents non rémunérés à des praticiens compétents rémunérés. Là encore nous n'avons pas retenu le critère du salariat. Il y a quelques années c'est peut-être le seul qui aurait été significatif, mais la formation de professionnels, la valorisation d'une qualification spécifique, les besoins nés du nouveau droit du temps ont conduit les professionnels des activités socio-culturelles à intervenir hors du champ de la fonction publique et des associations. Ils sont désormais des prestataires de services et cette prestation peut trouver une forme salariée ou une forme non salariée. Par conséquent le critère qui nous intéresse, toujours par rapport au projet initial, est bien celui du mode de rémunération de la prestation. Ainsi l'axe que nous qualifions, faute d'un autre terme, d'axe du prestataire oppose le travail militant au travail contre rémunération.

Ces huit variables peuvent constituer une étoile à huit branches, qui facilite ainsi la lecture économique d'un projet d'animation.



**Schéma n° 3 : Grille de lecture des différentes variables du système économique d'animation**

La lecture peut se faire en associant quelques-unes des variables pour découvrir ce que serait une activité qui relèverait d'un financement privé, aurait une finalité lucrative et accepterait indifféremment une fréquentation individuelle ou collective. Chacun reconnaît là la description des grands espaces récréatifs qui sont nés depuis quelques années à la péri-



phérie des grandes zones urbaines ou dans les complexes touristiques.

A l'inverse, nous pouvons prendre un équipement, par exemple une MJC pour voir quelles sont les variables concernées. Ainsi, nous constatons que le financement initial a été public, mais que désormais la structure de gestion est de plus en plus responsable de l'équilibre financier donc de l'amortissement et de sa capacité d'auto-investissement ; que l'accès est devenu de plus en plus individuel, même si les démarches pédagogiques sont encore collectives ; que les prestataires sont de plus en plus des salariés aussi soucieux de leur qualité de vie que leurs clients sont exigeants quant à leur compétence ; et enfin que la finalité reste non lucrative.

Ces deux exemples montrent d'une part la complexification et la diversité des pratiques institutionnalisées de l'animation et la nécessité de multiplier leurs approches. L'idée générale que nous avons tenté de traduire tout au long de ces lignes reste celle que l'animation n'était, et n'est pas hors de l'économique. Sans doute les rationalités qui l'ont sustentée ne sont plus les mêmes que celles d'aujourd'hui. D'une période de sur-emploi nous sommes passés à une période de sous-emploi ; d'une période d'offres de biens déficitaires nous sommes passés à une période où toute création de besoins supplémentaires peut engendrer une production nouvelle et donc des emplois nouveaux. L'animation fait désormais partie de ces emplois nouveaux. Quant au militant, il est devenu un consommateur averti et exigeant dont la demande est déterminante.

Dans un article sur l'institutionnalisation d'un outil, l'animation, qui plus est se veut outil de communication, il nous a semblé utile de rappeler la différence que fait Illich (dans la convivialité) entre un outil maniable et un outil manipulable. Ainsi, quand de maniable l'outil devient manipulable, c'est-à-dire susceptible d'être utilisé par un individu ou une caste d'une façon non contrôlée par l'ensemble selon lui, il manifeste sa nocivité dans cinq directions :

- il dégrade l'environnement et crée une pollution,
- il instaure un monopole radical, c'est-à-dire qu'il proscrit le libre exercice d'une activité,
- il développe une surprogrammation, en conditionnant les gens pour un modèle de vie définie à leur place par une caste,
- il aggrave la polarisation sociale entre décideurs et usagers,
- enfin il exige l'obsolescence, c'est-à-dire le gaspillage et le déracinement continu de l'individu et du groupe.

Le rappel doit nous interroger sur le fait de savoir si la diversification du système d'animation est l'expression du maintien de son caractère d'outil maniable (participation) ou au contraire d'une évolution vers une forme d'outil plus manipulable.

*Marc Genève*  
Chargé de formation  
*J.Louis Plé*  
Conseiller d'Éducation Populaire  
et de Jeunesse



## LISTE DES ARTICLES CONSULTÉS

- BESNARD (Pierre). — Eléments pour une théorie du système de l'animation N° 1, mai 1972, p.29-35.
- BESNARD (Pierre). — Les enseignants-animateurs. — N° 3, juin 1974, p.85-97.
- BOUVAIST (J.M.). — Economie de marché et militantisme culturel — les nouveaux éditeurs, N° 56, 1986.
- BRUNEAU (Ch.). — Associations et pouvoirs publics. — N° 55, 1986.
- Bureau (le) des mouvements de jeunesse au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse : entretiens avec M.M. Dupouey et Moreau, propos recueillis par Patrick Gallaud. — N° 49-50, avril 1985, p.33-36.
- CAUL FUTY (Louis). — Un mouvement non identifié. — N° 42, IV, 1983, p.91-96.
- Centre RETRAVAILLER. — Stages de formation préliminaire et d'orientation Professionnelle pour les femmes. — N° 10, 4<sup>e</sup> trimestre 1975, p.45-52.
- CHAUVIÈRE (Michel), DURIEZ (Bruno). — Des militants nouvelle manière. — N° 54, I, 1986, p.33-42.
- CHOSSON (Jean-François). — A propos de la formation des animateurs : qui est le coupable ? — N° 11, 1<sup>er</sup> trimestre 1976, p.59-66.
- CHOSSON (Jean-François), LOUPIAS (Paul). — Les quatre langages de l'animateur ou Sigismond en quête d'une demeure. — N° 22, 4<sup>e</sup> trimestre 1978, p.11-19.
- CHOSSON (Jean-François), LOUPIAS (Paul), LAFORGE (Jean). — L'animation de l'espace rural. Pour un renouvellement des hypothèses pour la recherche et l'action. — N° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.47-56.
- Chantiers de jeunes bénévoles (Les). — N° 21, 3<sup>e</sup> trimestre 1978, p.13-34.
- COURTAL (Gérard). — Les animateurs socio-éducatifs départementaux, un remède à l'effritement de la vie associative ? — N° 13, 3<sup>e</sup> trimestre 1976, p.1-16.
- Développement (Le) du secteur socio-éducatif (extrait du rapport de la Commission du VI<sup>e</sup> Plan « Activités sportives et socio-éducatives »). — N° 1, mai 1972, p.119-132.
- DROUARD (Hervé), LABOURIE (Raymond), OBERTI (Annie), POUJOL (Geneviève). — Le public d'une institution de formation socio-éducatif. — N° 3, juin 1973, p.15-22.
- DUCHAINE (Charles). — Les chantiers de la jeunesse : principes d'éducation. — N° 49-50, avril 1984, p.51-65.
- DUMAZEDIER (Joffre). — Le ministre du Temps Libre n'est pas le père Noël. — N° 35, 1<sup>er</sup> trimestre 1982, p.1-15.
- DUMAZEDIER (Joffre). — L'évolution des associations. — N° 2, janvier 1973, p.23-24.
- DUMAZEDIER (Joffre). — L'ambition de Culture Populaire. — N° 55, 1986.
- ELOY (Jacques), GANTIER (Philippe), SAMYN (Etienne). — Devenir professionnels de cinq promotions d'animateurs dans le Nord-Pas-de-Calais. — N° 44/45, avril 1984, p.5-21.
- Formation (La) des jeunes à la citoyenneté : du côté des associations. Propos recueillis par Bertrand SACHS. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.69-78.
- GALLAUD (Patrick). — Associations, Animateurs, Loisirs et Programmes d'Action Prioritaires. — N° 13, 3<sup>e</sup> trimestre 1976, p.17-26.
- GALLAUD (Patrick). — L'innovation sociale : chances et risques. — N° 19, 1<sup>er</sup> trimestre 1978, p.59-64. — Quelques aspects de la politique de la jeunesse en Grande-Bretagne. — N° 21, 3<sup>e</sup> trimestre 1978, p.53-59. — Les adolescents, ils ne veulent rien faire. — N° 23,



1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.23-30. — La presse associative et la presse commerciale pour adolescents. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.109-127.

GALLAUD (Patrick). — Les jeunes, l'emploi et l'animation. Suivi d'une bibliographie sélective d'Isabelle Lochard. — N° 27, 1<sup>er</sup> trimestre 1980, p.1-16. — La presse des associations d'éducation populaire. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.131-146. — Jeunesse et citoyenneté. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.79-83. — Une nouvelle politique pour les jeunes. — N° 39, I, 1983, p.19-32. — Jeunesse au pluriel. — N° 33, 3<sup>e</sup> trimestre 1981, p.1-13.

GALLAUD (Patrick). — Une idée qui vient du sud. L'insertion des jeunes. — N° 48, décembre 1984, p.87-96. — Introduction à « Education Populaire, Jeunesse dans la France de Vichy » (1940-1944). — N° 49-50, I-II, 1985, p.5-8.

GARRAUD (Philippe). — Enjeux associatifs locaux et stratégies municipales. — N° 52, IV, 1985, p.27-46.

GAUDIBERT (Pierre). — La modernisation de l'héritage : la perte du sens. — N° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.39-46.

GAUDIBERT (Pierre). — Réflexions sur le mouvement des Auberges de Jeunesse dans les années 1930. — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.75-86. — animateurs et créateurs à Grenoble. — N° 22, 4<sup>e</sup> trimestre 1978, p.41-48.

GELIN (Jeanne). — Représentation et attitudes devant la formation chez les animateurs professionnels en formation longue. — N° 4, décembre 1973, p.29-44.

GENEVE (Marc), PLE (Jean-Louis). — La formation juridique des animateurs. — N° 25, 4<sup>e</sup> trimestre 1979, p.63-73.

GENEVE (Marc). — Les EURL, N° 53, 1985.

GENEVE (Marc). — Les jardins familiaux : un équipement à animer. — N° 47, octobre 1984, p.95-108.

GOURDON (A.-Marie). — Animation/création : réelle. Querelle et Querelle des parents. — N° 50, 1981, p.79-86.

GROS (Dominique). — Mouvement alternatif et animation contre-institutionnelle : un défi aux professionnels. — N° 43, V, 1983.

GUERIN (Chantal). — Les autres qui descendent dans la rue. — N° 5, mai 1974, p.1-9.

GUERIN (Chantal). — L'Atelier Maladroit. — N° 9, 3<sup>e</sup> trimestre 1975, p.47-52.

GUERIN (Chantal). — De la bénévole à l'élue locale. — N° 10, 4<sup>e</sup> trimestre 1975, p.17-38.

GUERIN (Chantal), MAZEL (Isabelle), VULBEAU (Alain). — Chemin de la désinsertion. — N° 48, décembre 1984, p.23-41.

ILLICH (Ivan). — Education et développement. — N° 42, IV, 1983, p.107-117.

ION (J.). — La fin du son culturel. — N° 56, 1986.

JARGOT (Paul). — Une expérience d'éducation et d'action au service du développement dans la vallée du Grésivaudan. — N° 2, janvier 1973, p.60-88.

KANDEL (Irène), MARCHAL (Emmanuelle). — L'emploi associatif. — N° 46, juillet 1984, p.13-22.

LABOURIE (Raymond). — De quelques problèmes de l'animation et de la formation socio-éducative. — N° 1, mai 1972, p.7-28.

LABOURIE (Raymond). — Deux expériences d'animation de collectivités territoriales : intentions et interrogations. — N° 2, janvier 1973, p.69-78.

LECA (Jean). — Questions sur la citoyenneté aujourd'hui. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.21.

LEVASSEUR (Roger). — Mutation des associations au Québec. — N° 39, I, 1983, p.41-56.

LEVASSEUR (Roger). — Le phénomène associatif. — N° 39, I, 1983, p.33-40.

LEVET-GAUTRAT (Maximilienne). — Les images de rôles des animateurs socio-culturels. — N° 3, juin 1973, p.45-64.

LUCIEN (Jean-Claude). — Le travail social de communauté aux Pays-Bas. — N° 6, décembre 1974, p.25-53.

MAUREL (Christian). — Les ambivalences des actions socio-culturelles. — N° 51, juin 1985, pp.77-90.



**Si l'animation nous était comptée : vers une diversification du système d'animation**

- MEISTER (Albert). — Nouvelles formes d'associations et de participation dans la société post-industrielle. — N° 2, janvier 1973, p.7-22.
- MEISTER (Albert). — Du rôle des associations : réponse à Dumazedier. — N° 3, juin 1973, p.133-135.
- MIGNON (Jean-Marie). — De la vie communautaire aux fonctionnaires du travail social en Grande-Bretagne. — N° 31, 1<sup>er</sup> trimestre 1981, p.63-70.
- MORNET (François). — Insertion sociale des jeunes, qualification professionnelle et création d'activités. — N° 39, 1983, p.5-18.
- MORNET (François). — PENET (Danièle), TREHOREL (Yannick). — Les entreprises intermédiaires au banc d'essai. — N° 47, octobre 1984, p.55-65.
- MOULINIER (Pierre). — Aide à la création d'emplois d'utilité collective : un programme modeste mais révélateur. — N° 31, 1<sup>er</sup> trimestre 1981, p.19-26.
- Observatoire des professions d'animation. Les professionnels de l'Animation. — N° 60, 1987.
- PARIZET (Marie-Josèphe). — Mutations du bénévolat. Institutionnalisation de l'animation et politique socio-culturelle. — N° 14, 4<sup>e</sup> trimestre 1976, p.1-21.
- PATOUREAUX (Bernard), REBILLET (Monique), VELEINE (Chantal). — Des personnages en quête d'identité : les agents de développement. — N° 44/45, avril 1984, p.91-101.
- PLE (Jean-Louis). — De l'animation à l'économie sociale : une nouvelle donne. — N° 37, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p.1-11.
- PLE (Jean-Louis). — Les associations et le droit du travail : une cohabitation difficile. — N° 53, V, 1985, p.13-30.
- PLE (Jean-Louis), DESGUEES (Danièle). — Les boutiques de gestion : c'est facile, c'est pas cher, mais à qui ça rapporte ? — N° 35, 1<sup>er</sup> trimestre 1982, p.37-47.
- PRECAS (Nikos). — Pour une approche anthropologique du métier de l'animateur. — N° 44/45, avril 1984, p.113-118.
- ROUDET (Bernard). — Réseaux d'associations, réseaux de militants : une étude de cas. — N° 47, octobre 1984, p.35-54.
- SACHS (Bertrand). — Citoyens... citoyennetés. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.1-5.
- SAEZ (Guy). — Une animation fondée sur une politique d'équipement. — N° 26, 4<sup>e</sup> trimestre 1979, p.15-31.
- SAEZ (Guy). — Citoyens en péril... — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.5-20.
- SIMONOT (Michel). — Les représentations des futurs animateurs professionnels. — N° 4, décembre 1973, p.67-89.
- SIMONOT (Michel). — A propos de la formation des animateurs : faute d'analyse, on recherche des coupables. — N° 12, 2<sup>e</sup> trimestre 1976, p.61-68.
- SIMONOT (Michel). — Publics de l'animation socio-culturelle et activités d'animation. — N° 14, 4<sup>e</sup> trimestre 1976, p.39-45.
- SIMONOT (Michel). — Une profession ? Pour quelle activité ? — N° 22, 4<sup>e</sup> trimestre 1978, p.65-74.
- SUE (Roger). — Le changement dans les modes de vie. — N° 52, IV, 1985, p.45-54.
- TANGUY (Yves). — L'association reconnue d'utilité sociale : une réforme socialement utile ? — N° 35, 1<sup>er</sup> trimestre 1982, p.23-35.
- TREMPE (Rolande). — Une tentative d'éducation populaire en milieu ouvrier : le centre confédéral d'éducation ouvrière de la C.G.T. : 1932-1939. — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.95-104.
- VARINE (Hugues de). — Le patrimoine industriel et les travailleurs. — N° 27, 1<sup>er</sup> trimestre 1980, p.25-34.



Si l'animation peut être considérée : vers une diversification de ses rôles d'animation  
 MEISTER (Albert) — Nouvelles formes d'associations et de participation dans la société  
 post-industrielle. — N° 2, janvier 1977, p. 7-23.  
 MEISTER (Albert) — Du rôle des associations : aspects à l'animation. — N° 2, juin 1977,  
 p. 133-137.  
 MIGNON (Jean-Marie) — De la vie communautaire aux mouvements de travail social  
 en Grande-Bretagne. — N° 31, 1<sup>er</sup> trimestre 1981, p. 69-70.  
 MORNET (Yves) — Partir en scène des jeunes, qualification professionnelle et créa-  
 tion d'œuvre. — N° 39, 1983, p. 2-18.  
 MORNET (Yves) — FÉRET (Gérard), TRICHON (Yves) — Les entreprises inter-  
 médaires au stade d'essai. — N° 47, octobre 1984, p. 55-68.  
 MULLIER (Yves) — Aide à la création d'emploi d'initiative collective : un programme  
 modeste mais révolutionnaire. — N° 31, 1<sup>er</sup> trimestre 1981, p. 19-26.  
 Génération des professions d'animation. Les professionnels de l'Animation. — N° 60, 1987.  
 PARIZET (Marie-Joséph) — Mutations du fédéralisme. Institutionnalisation de l'animé-  
 tion et politiques socio-culturelles. — N° 14, 4<sup>e</sup> trimestre 1976, p. 1-21.  
 FATOUREAUX (Bernard), REILLIET (Bernard), VERLHÉ (Christine) — Des person-  
 nages en quête d'identité : les agents de développement. — N° 44-45, avril 1984, p. 91-101.  
 PÉLÉ (Jean-Louis) — De l'animation à l'économie sociale : une nouvelle donne. — N° 37,  
 3<sup>e</sup> trimestre 1981, p. 1-11.  
 PÉLÉ (Jean-Louis) — Les associations et le droit du travail : une collaboration difficile. —  
 N° 22, V, 1982, p. 13-30.  
 PÉLÉ (Jean-Louis), DESJOURS (Danielle) — Les boutiques de gestion : c'est facile, c'est  
 pas cher, mais à qui ça rapporte ? — N° 32, 1<sup>er</sup> trimestre 1982, p. 37-42.  
 PÉREZ (Gérard) — Pour une approche anthropologique du secteur de l'animation. —  
 N° 64-65, avril 1984, p. 113-118.  
 ROUDET (Bernard) — Réseaux d'associations, réseaux de militants : une étude de cas.  
 — N° 47, octobre 1984, p. 32-54.  
 SACHS (Bernard) — Citoyens... citoyens... — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 1-3.  
 SARR (Guy) — Les animations locales sur une politique d'équipement. — N° 26, 4<sup>e</sup> tri-  
 mestre 1979, p. 15-31.  
 SARR (Guy) — Citoyens en part... — N° 36, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p. 3-30.  
 SIMONOT (Michèle) — Les représentations des futurs animateurs professionnels. — N° 4,  
 décembre 1977, p. 67-89.  
 SIMONOT (Michèle) — A propos de la formation des animateurs : faut-il analyser, ou créer,  
 les rôles sociaux. — N° 12, 2<sup>e</sup> trimestre 1976, p. 61-62.  
 SIMONOT (Michèle) — Rôle de l'animation socio-culturelle et activités d'animation. —  
 N° 14, 4<sup>e</sup> trimestre 1976, p. 39-52.  
 SIMONOT (Michèle) — Les professions ? Pour quelle activité ? — N° 22, 4<sup>e</sup> trimestre 1982,  
 p. 62-74.  
 SUE (Roger) — Le changement dans les modes de vie. — N° 21, IV, 1982, p. 43-54.  
 TANDU (Yves) — L'association comme d'initiative sociale : une réflexion théorique sur la  
 — N° 32, 1<sup>er</sup> trimestre 1982, p. 23-32.  
 THÉPÉ (Bernard) — Une tentative d'éducation populaire en milieu ouvrier : le centre  
 communal d'éducation ouvrière de la C.G.T. : 1932-1938. — N° 21, 3<sup>e</sup> trimestre 1981,  
 p. 97-104.  
 VARINE (Hugues de) — La participation industrielle et les travailleurs. — N° 27, 1<sup>er</sup> tri-  
 mestre 1980, p. 25-34.



# La flamme et le vent\*

Contribution à la mémoire d'un corps en mutation

Christian Van den Bussche

*« Mais il faut aussi protéger  
la flamme du vent qu'il fait »*

*Saint-Exupéry  
Courrier Sud*

**A**FIN de rapporter l'essentiel d'une entreprise qui dura quatorze ans, j'ai pris le parti de combiner en quelques archétypes significatifs ce qui, dans la réalité, représente des personnes, des situations, des faits séparés. De plus, j'espère avoir gagné ainsi en discrétion sans rien perdre en authenticité.

Dans une interview publiée en 1973 (1), je décrivais les finalités, les méthodes et le déroulement d'un Cycle, l'ossature en quelque sorte. Cette fois-ci, j'essaye d'en montrer la chair. Enfin, je dédie ces quelques pages, qui n'engagent que moi, à mes compagnons de travail.

N.D.L.A.

Un « Mille-clubs » dans les marais de Brière en 1976. Une grande table improvisée avec des tréteaux sous une grosse ampoule suspendue bas. Assis autour, un groupe discute en maniant des éléments d'une maquette d'exposition. Je me tiens debout, légèrement en retrait dans l'ombre. Près de l'autre table, j'aperçois Eliane, ma collègue, dans la même attitude. Simultanéité de hasard, prévisible cependant parce qu'inscrite dans la méthode faite d'une alternance de retrait et d'implication de la part du conseiller dans l'élaboration de l'œuvre collec-

---

\* Fondés en 1970 dans le cadre des activités de l'INEP par la rencontre de deux conseillers techniques et pédagogiques, Michel Touchard et Christian Van den Bussche, bientôt rejoints par deux autres, Eliane Badet et Jacques André, les Cycles de formation de photographes animateurs se sont arrêtés en 1984. Quatorze ans d'une action consacrée à une formation qui, dans la plupart des cas, a pu aboutir à des réalisations, nous ont paru mériter une place dans ce numéro des 15 ans des Cahiers de l'animation.

Christian Van Den Bussche a tiré les lignes qui suivent de notes prises à chaud sur lesquelles le recul du temps lui a permis de greffer quelques réflexions.

N.D.L.R.

(1) Les cahiers de l'animation n° 4, 1973.



tive. Attitude de retrait donc pour le moment, comme si nous désirions nous distancer du projet dans lequel nous paraissions nous impliquer un instant plus tôt. Méthode réelle ou feinte pédagogique servant à donner le change au groupe qui pourrait nous soupçonner de manipulation ? ou bien encore retrait tactique afin de dissimuler notre incompetence face à un problème à résoudre ?

En ce qui me concerne, dans les moments de faiblesse, je ne suis pas à l'abri de l'un ou l'autre de ces comportements négatifs. C'était le cas surtout à mes débuts dans la profession. Dans les moments de maîtrise, il s'agit de ne pas s'impliquer, malgré les tentations, quant au fond et à la forme de l'œuvre en cours d'élaboration au-delà de certaines limites qui reviendraient à se substituer au groupe vis-à-vis duquel je m'efforce toujours de limiter mon rôle à celui de conseiller technique et pédagogique qui, de par mon statut, m'est confié. Position difficile qui, très tôt dans l'histoire des Cycles, m'a amené à prendre une certaine distance par rapport aux projets que mes collègues et moi-même avons eus à réaliser avec différentes équipes. Nombreux autour de l'objet en gestation, un léger retrait de ma part permet aux autres de s'en approcher plus, à moi-même de mieux voir l'ensemble.

La demande des participants à un Cycle vis-à-vis de leurs conseillers peut se réduire à une formule proposée d'ailleurs par notre méthode elle-même : « Nous désirons exprimer ceci. Comment et par quels moyens ?

Entrer dans les détails, à propos de la manière dont nous répondons pratiquement à cette question, demanderait un manuel que je n'écrirai pas, tellement je pense qu'en ces domaines il s'agit d'une transmission d'un savoir lié à une personnalité ou, dans notre cas, à plusieurs personnalités. Détaché de son acteur, ce savoir, que rendent visible mille et un petits savoir-faire, serait réduit à un ensemble de recettes. Or, la recette est à l'éducation populaire ce que le surgelé est à l'art culinaire.

Ce que nous avons à transmettre l'est par la voie existentielle. Nous avons besoin d'un lieu, d'outils, d'une ambiance, d'un style, de la parole et du geste, de la résistance des êtres et des choses. Nous avons besoin de partager les petits risques, la fatigue et la détente, et, en fin de compte, le plaisir d'être ensemble sans lequel il ne peut y avoir d'équipe. Ici les qualités humaines des êtres en présence priment.

Je conçois mon métier comme l'art de réunir toutes ces conditions nécessaires mais non suffisantes à l'expression de la créativité, ce nouveau concept qui, introduit par les sciences de la communication pour désigner l'aptitude de l'être humain à la création, a, dans les années 70 fait fureur dans le milieu socio-culturel, mais détourné de son sens véritable. Durant une décennie, la créativité sembla prendre le pas sur la création et la moindre projection de soi devenir digne d'intérêt public. Alors qu'il ne s'agissait que de démonstrations d'aptitudes. C'était confondre la cause et l'effet. Notre société est friande de ces modes. Ce peut être stimulant. A condition d'en comprendre le sens exact.



Aujourd'hui, en 1987, le mot créativité semble être passé de mode. J'aimerais qu'on l'y remette, dans son véritable sens évidemment. Car je continue de penser que la qualité d'une vie, d'une société, se reconnaît à son niveau d'aptitude à créer dans tous les domaines, et à la capacité de cette même société d'y répondre. C'est, à mon sens, ce qui justifia successivement la création, dans les années 50, du corps des instructeurs dont j'eus le privilège d'être le stagiaire puis l'assistant, dans les années 60, celle du corps des conseillers techniques et pédagogiques dont j'eus le bonheur de faire partie, fin des années 80, celle du corps des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse dans lequel j'ai été intégré.

La variété des disciplines représentées dans ce dernier avatar, au sens exact, de notre profession laisserait bien augurer de l'avenir dans le sens que je soutiens si je ne sentais pas un vent faisant vaciller ces flammes qui ont éclairé les vingt premières années de l'histoire de notre profession (1). Faut-il vraiment souffler une partie de notre chandelier à 13 branches (2) pour en allumer une autre ? Alors qu'il faudrait les allumer toutes ensemble ?

Aujourd'hui, Solange D. profite de l'heure de la sieste pour me parler, à l'abri d'un arbre, de son projet de « changer de vie ». Elle a demandé à participer pour la seconde fois à un stage de construction de maquette d'exposition. Enseignante dans le privé, elle a, quelques années auparavant, suivi l'un de nos Cycles. Elle découvrit alors que la photographie pouvait constituer une véritable discipline permettant d'accéder à un ensemble de connaissances de soi-même et du monde. Avant cette période, elle avait commencé par pratiquer la photographie comme un loisir, puis s'était occupée du club-photo de son collègue jusqu'au jour où elle avait eu l'impression de « tourner en rond » tout en pressentant que la photographie pouvait devenir un véritable moyen d'expression. Diffusé par le service de la jeunesse et des sports de sa région, un programme des stages d'éducation populaire en France, l'avait alors décidée à s'inscrire à une première session d'un Cycle. De plus en plus intéressée, Solange avait fini par participer à un Cycle entier.

Même l'ombre de l'arbre est chaude. Depuis plusieurs jours, sous le feu du soleil les tourbières sont entrées en combustion. Des animaux d'élevage ont eu les pattes brûlées.

(1) Les disciplines pratiquées par les premiers instructeurs ont été surtout le théâtre et les plastiques.

(2) Allusion aux 13 disciplines contenues dans le décret instituant le concours de recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse mais dont 6 seulement ont été retenues lors du premier concours organisé en 1986, parmi lesquelles ne figuraient ni l'art dramatique ni les arts plastiques.



— Voilà. J'ai l'intention de ne plus faire que de la photographie, d'essayer d'en vivre même.

— C'est toute une réorientation, intéressante mais avec de nombreuses difficultés en perspective.

— J'imagine... J'ai envie de dire que je compte sur toi, sur vous pour me conseiller, m'aider à voir clair. Il faut aussi que je continue à me former auprès de vous.

— Le meilleur moyen serait maintenant d'être assistante dans des ateliers de prise de vues, de construction de maquettes, de travaux de laboratoire. Cela te permettrait de pratiquer et pratiquer encore toutes ces techniques. Je crois beaucoup à la pédagogie de la répétition dans ces domaines... Cela t'aiderait également à acquérir de la méthode dans le travail, qui plus est, dans le travail en groupe ; aspect important dans le cas où tu t'orienterais vers l'animation.

— De la méthode... tu as remarqué ? c'est ce qui me manque le plus...

— A tout le monde... C'est peut-être ce que j'ai moi-même le plus appris dans la formation que nous proposons. En fait, la pratique collective de la photographie a ceci de très positif qu'elle oblige à adopter des méthodes de travail très rigoureuses à toutes les étapes d'une réalisation. C'est sur ce plan que nous sommes le plus inventifs... je crois.

— Oui... je n'aurais jamais pensé que l'on arriverait à faire travailler jusqu'à quinze personnes sur une même maquette.

— A ce propos, est-ce que nos méthodes de travail te servent dans ton travail ?

— Dans mon photo-club, oui.

— Et dans ton travail purement personnel ?

— Moins...

— Voilà... c'est ce que je remarque chez la plupart des compagnons. Ils quittent la méthode en même temps que le stage.

— Ce n'est peut-être pas si net... En tout cas, dans l'animation d'un groupe, il serait inconcevable de ne pas tenir compte de ce que l'on a acquis dans les stages... sinon, pourquoi investir du temps et de l'argent dans une formation ?

— En réalité, nous concevons chaque Cycle comme une expérience unique à partager entre adultes, un moment privilégié, comme tu le disais un jour, dont chacun pourra naturellement tenir compte dans sa vie professionnelle ou dans ses loisirs ; sans pour cela reprendre tout à son compte, comme c'est parfois le cas, jusqu'à atteindre une parodie de nos méthodes à laquelle un ancien compagnon me convia un jour dans le photo-club qu'il anime. Je sentis alors le vent de l'échec. D'autres compagnons me disent, qu'appliquées localement, nos méthodes donnent des résultats décevants...

— Evidemment, il faut adapter... mais il est tentant de copier ce que l'on apprécie...

— Il faut au contraire éviter de normaliser les actions d'animation à partir d'un modèle de formation, même valable. Dans l'idéal, la



formation ne devrait d'ailleurs pas être distincte de l'animation puisque celle-ci est formatrice par elle-même. Cependant, j'ai suffisamment rencontré d'animations photographiques qui, soit tournaient en rond, comme toi, autour de procédés de laboratoire, soit couraient après les prix de tous les concours possibles, pour conclure à la nécessité de la formation et situer son rôle. Celui-ci est simplement d'offrir à des animateurs de parcourir en raccourci un ensemble de savoir-faire de base leur permettant de gagner du temps et de situer d'emblée leurs actions d'animation à un certain niveau d'exigence...

— A l'instant, je pensais que je verrais difficilement une autre formation que celle que l'on donne ici, centrée sur le reportage...

— C'est parce qu'il est une école d'observation, de contacts humains, de maîtrise de l'outil. Cela dit, les formations doivent être aussi variées que les animations. Sinon, gare à la sclérose.

Quelques années plus tard, j'aurai à défendre ce point de vue par deux fois. La première, dans une réunion au cours de laquelle un responsable de notre administration, très favorable à notre action, suggérera d'étendre à d'autres formations notre type d'organisation. La seconde, vis-à-vis d'un courant unanimiste qui, à un moment donné, portera une majorité de mes collègues de l'INEP en direction d'une certaine normalisation de nos actions. Paradoxe, lorsque l'on sait que, dans l'éducation populaire, à la différence de l'enseignement, notre privilège de formateurs a toujours été d'être libres de décider du contenu et de la pédagogie de nos formations. Mais il semble que nous ne puissions pas nous empêcher de souffler les petites flammes que nous avons nous-mêmes allumées.

Alentour, rien ne bouge. Mon collègue Michel apparaît à la porte du « préfabriqué ». Il nous fait signe qu'il est préférable de prolonger la sieste. J'acquiesce. Le stage souffre de la chaleur. Plusieurs compagnons sont atteints de diarrhées. Si cela continue, il nous faudra hisser le pavillon de la quarantaine. Les conditions de vie sont heureusement satisfaisantes. Nous logeons à quelques kilomètres de là, dans une chaumière confortablement aménagée au bord des marais. Une jeune cuisinier en chômage recruté sur place, quoique un peu fantaisiste, nous fait une bonne cuisine familiale. Avec Eliane et Michel, durant les trois jours qui ont précédé l'ouverture de la session, nous avons manié balais, éponges, seaux, serpillières, puis déroulé câbles, fils, toiles pour transformer en atelier et en salle à manger, sic, ce « Mille-clubs » désaffecté prêté par la commune. Nous avons tous les trois acquis une grande célérité dans ce genre de préparatifs. Chacun sait dans quelle malle se trouvent telles affaires et comment les adapter au lieu qui, à chaque Cycle, change. Cette précision et cette coordination dans les gestes nous font ressembler à ces gens du voyage montant le chapiteau sur la place. Tout ceci me fait penser, qu'en dehors des compétences générales et spécialisées acquises antérieurement, notre métier ne peut s'apprendre que sur le tas.



— Ce matin, le maire de la commune nous a conviés à rencontrer des conseillers municipaux. Nous devons leur soumettre un plan de réouverture du « Mille-clubs » avec pour animateur l'un des participants du Cycle, lui-même habitant d'un bourg voisin.

\*

Quiberon, octobre 1980. Attente dans un café de l'Enez Houat, l'ancien courrier des îles remis en service à cause d'une panne du Men-ervag. Nous l'attendions pour 10 h. Il est 17 h25. A travers la vitre, Annick et moi nous regardons la mer. Dans l'après-midi le vent s'est levé. Incertitude. Le bateau accostera-t-il à Port Maria ou à Port-Haliguen ? A Houat, il n'y a personne au bout du fil pour nous répondre. D'autre part, l'Enez Houat ira-t-il jusqu'à Hoëdic ce soir, ou bien serons-nous obligés de passer la nuit à Houat ? Ce qui, suivant la marée, ne nous permettrait de rejoindre Hoëdic que demain en début d'après-midi.

Venant de l'horizon, de grosses vagues déferlent sur la jetée.

— Ça va danser, lance d'un ton guilleret un Houatais que nous connaissons.

Tout cela n'aurait aucune importance, et présenterait un certain piquant même, si les stagiaires ne nous rejoignaient pas dès après-demain. C'est le moment de répéter ce que nous disons parfois en riant : « Ah s'il n'y avait pas de stagiaires, comme les stages seraient plaisants. »

18 h. Enfin nous embarquons. Il était temps. Un peu plus tard, à marée descendante, nous n'aurions pas pu entrer dans le port de Houat.

Le patron de l'Enez Houat fait prendre à son bateau les vagues par le travers, nous évitant ainsi de plus fortes secousses. A ma question, il me répond qu'il nous conduira jusqu'à Hoëdic ce soir. Passé Houat, nous ne sommes plus que deux passagers : Annick et moi.

Annick fait partie de ces amis, anciens stagiaires la plupart, auxquels nous faisons appel dans nos sessions pour nous seconder soit sur le plan technique et pédagogique, soit sur le plan technique seul. Ils sont rémunérés comme assistants. Annick a accepté de prendre sur ses congés pour participer aux trois sessions (1) que nous aurons à conduire à Hoëdic. Elle y assurera la cuisine et fera de la prise de son.

---

(1) Un Cycle comprend 5 ateliers représentant en tout environ 50 jours de formation s'étalant sur environ 2 ans dans la progression suivante :

- |             |   |  |
|-------------|---|--|
| en un lieu  | } | I. introduction à l'image photographique (C.R.E.P. de l'Ile-de-France) ; |
| constituant |   | II. reportage en noir et blanc ;   |
| le thème du |   | III. reportage en couleur ;  |
| reportage   |   | IV. construction d'une maquette (exposition ou publication) ;            |
|             |   | V. travaux de laboratoire (C.R.E.P. de l'Ile-de-France ou INEP).         |



Hoëdic la nuit est secouée par des rafales humides. Lourdemment chargés, la montée vers le village est pénible. A mi-chemin, nous entendons l'Enez Houat faire demi-tour.

Solitude responsable du pilote. Humanité de ces gens de la mer qui, comme ceux de la mine, ont le redoutable privilège de travailler au milieu de l'un des quatre éléments primordiaux. Ces instants justifient en partie l'existence des Cycles qui nous permettent, à nous venus de notre air conditionné (1), ces rencontres exemplaires, et parfois même d'en témoigner. En quatorze ans, nous avons eu à défendre cette existence par deux fois devant notre administration. C'est peu. Mais la première mit sérieusement nos Cycles en péril. La seconde provoqua leur arrêt définitif.

La constitution de notre équipe de conseillers est fondée, comme on a pu déjà s'en rendre compte sur des affinités et des complémentarités. Mis ensemble, nos formations et nos intérêts dominants respectifs vont de l'écriture aux arts plastiques en passant par la psycho-pédagogie, toutes matières dont nous faisons implicitement usage de façon permanente. Sur le plan administratif, nous relevons, pour ce qui est de mes collègues, de différentes directions régionales de la jeunesse et des sports, quant à moi, de l'INEP (2). Cet état de chose offre à la fois des possibilités mais aussi des difficultés. Il n'est jamais aisé de faire dépendre une action de longue haleine de services différents.

Nous passons chez le recteur prendre les clefs du gîte. Nous y avons déjà nos habitudes pour être venus dans l'île, une première fois, préparer les sessions.

Annick ouvre le compteur d'électricité. Nos sept malles de matériel technique sont déjà arrivées. Elles se trouvent là, alignées dans le couloir du gîte. C'est impressionnant. A chaque session, ces malles représentent l'un de nos principaux soucis. Arriveront-elles juste avant nous, et au complet, afin que nous puissions installer, avant la venue des stagiaires, ateliers et laboratoire de campagne ? D'autre part, n'aurons-nous rien oublié ? Réalisons que l'absence de notre unique cellule de laboratoire peut handicaper considérablement le tirage en couleur. L'oubli d'un seul produit est en mesure de bloquer toute la chaîne de développement ou de tirage en noir et blanc ou en couleur. Loin de tout, comme c'est le cas dans l'île, un oubli, une perte peuvent compromettre toute une session. Nous connûmes seulement deux situations de la sorte

(1) Les Cycles sont fréquentés par des employés, des enseignants, des animateurs professionnels. Ce recrutement correspond, dans l'ensemble, au public auquel nous avons à nous adresser en tant que formateurs de formateurs. Néanmoins, je vois comme un échec le fait de n'avoir pas su élargir notre recrutement aux ouvriers. Mais nous avons certainement à le partager avec l'ensemble de notre société.

(2) Institut national d'éducation populaire.



dont nous nous tirâmes grâce à des concours de circonstances ou bien à l'intervention des dieux des marais, des mers, des forêts, des entrailles de la terre qui, sur ce plan, nous furent toujours favorables (1). Le Ciel étant toujours implicitement présent dans ces lieux, hormis dans le dernier situé « plus bas que les morts » (2).

En plus de nos affaires personnelles, nous emportons toujours avec nous un certain nombre de choses concernant le stage pour être sûrs d'en disposer à temps. Ainsi en va-t-il pour les films par exemple.

Ce matin, le temps s'est calmé. Nous descendons avec Annick vers le port accueillir mon collègue Jacques. Chaque jour, une partie du village guette l'arrivée du courrier. Adossée à une murette, une ancienne chante en brochant.

La silhouette bleu marine de Jacques paraît : caban, sac marin et sac-coche Uher. C'est toujours un bonheur de nous revoir. Nous nous embrassons. Jacques et moi sommes de vieux compagnons de route depuis ce que l'on a appelé pudiquement « les événements » d'Algérie. L'équipe d'encadrement est au complet pour cette session. Dans les stages, Jacques conduit l'expression écrite, en contrepoint à l'expression photographique, et assure le reportage sonore.

Des trois compagnons permanents des Cycles : Eliane, Michel et moi, Jacques est le quatrième, sic. Il nous a rejoints en 1975 à l'occasion du Cycle en Brière.

Notre équipe s'est constituée de 1970 à 1975 à partir d'une chimie relationnelle que seule une formule rendrait peut-être claire. Quoi qu'il en soit, je m'explique sa longévité, d'une part par un consensus sur quelques points essentiels, d'autre part par le caractère seulement périodique de nos regroupements à l'occasion des sessions (3) ou de nos rencontres préparatoires. Car, en dehors de ces périodes, chacun d'entre nous assure d'autres tâches dans le service dont il relève. En chimie, les erreurs de manipulation sont toujours possibles. Nous en avons commis, moi le premier, qui créèrent de temps à autre des tensions entre nous ; sans compter les perturbations causées par des interventions extérieures nous précipitant parfois dans des situations insolubles provoquant chez chacun une réaction différente dont l'explication relève des observations du professeur Laborit.

---

(1) Allusion aux différents lieux dans lesquels se déroulèrent les reportages.

(2) Texte extrait de notre exposition « Mine ».

(3) Nous organisons de cinq à sept sessions par an, sans compter les ateliers préparatoires aux Cycles organisés au C.R.E.P. de l'Île-de-France. Le déroulement d'un Cycle fait que les membres de l'équipe de conduite n'ont jamais à se trouver tous ensemble dans une même session.



Fondée sur un consensus solide, l'équipe dura. Notre pratique et notre déclaration d'intentions communes (1) montrent que nous percevons de façon identique, à travers nos spécialités respectives, ce qui, selon nous, représente l'un des aspects essentiels de notre profession : permettre au plus grand nombre d'individus, quelles que soient leur condition sociale et leur situation professionnelle, de passer d'un état d'utilisateur d'une langue, la nôtre, de consommateur d'un objet de civilisation, la photographie, à un état de créateur. C'est-à-dire d'exister. De manière contingente, nous pensons que notre projet peut se réaliser dans des actions de formation de multiplicateurs en quelque sorte (2). Le recul du temps me permet de mieux apprécier les résultats de cette orientation par nous prise parmi d'autres possibles. Un nombre estimable de professionnels de l'animation du secteur privé et du secteur public le sont devenus ou se sont perfectionnés en ayant participé entièrement ou partiellement à un Cycle. Estimable également le nombre d'anciens compagnons exerçant bénévolement dans des associations. Il resterait maintenant à d'autres que nous d'évaluer la qualité de cette formation.

Par contre, point n'est besoin de prendre du recul pour juger de la pertinence d'un travail en équipe. Dès les débuts, nous savions les uns et les autres que ce serait la seule façon d'assurer la continuité indispensable au déroulement d'un Cycle, tout report d'une session désorganisant sa progression technique et pédagogique et risquant de reculer son aboutissement au détriment du commencement d'un nouveau Cycle. La meilleure comparaison serait la cacophonie qu'engendreraient des voix entrant à contre-temps dans un canon. Ainsi, en quatorze ans n'avons-nous jamais eu à annuler une session puisqu'en cas de défection de l'un d'entre nous, pour cause de maladie par exemple, l'autre le remplaçait.

Cette fois, ce sont les stagiaires que nous allons attendre tous les trois au port.

Visiblement, plusieurs ont été malades durant la traversée.

— Il faut être motivé pour venir en stage, nous annonce l'un d'entre eux le visage encore décomposé.

Il a fondamentalement raison, au-delà de toute considération météorologique. Se sentir motivé est la condition primordiale pour suivre un Cycle. L'institution des diplômes d'animateurs a parfois pour effet de voir s'inscrire à nos sessions agréées des candidats sans autre motivation

(1) « Les Cycles de formation de photographes animateurs », doc. ronéoté INEP.

(2) En juillet 1982, au cours du IX<sup>e</sup> avant-dernier Cycle, un relevé statistique montre que 192 personnes ont été concernées depuis le premier Cycle, dont 120, soit 62,5 %, ont participé à la totalité des 5, parfois 6 sessions, étalées sur environ 2 ans.



que de glaner des unités de valeur. L'ancien C.A.P.A.S.E. (1) favorisait plus cet état de chose que le D.E.F.A. (2) qui l'a remplacé. Néanmoins, nombre de candidats à l'un ou l'autre de ces diplômes font montre d'un intérêt identique à celui des autres participants pour les disciplines pratiquées dans les Cycles.

Carine aide Annick à sortir du four deux grands soufflés au fromage. Leur chaleur dorée irradie vers notre table. Dehors, la nuit est glaciale sous le nordet de novembre. Durant la journée, trop courte pour nous en cette saison, des compagnons ont photographié des paysages de l'île, revenant, les mains bleuies, prendre des boissons chaudes au gîte entre les prises de vues. Ce soir, nous sommes visiblement heureux de partager le même repas. Moment de détente, d'échanges à propos du thème personnel que chacun poursuit et de nos rencontres avec des îliens.

Soudain, Florian et Amé apparaissent à la porte, la mine réjouie.  
— Vous avez failli ne pas nous revoir.

— Diable.

— Nous avons eu toutes les explications au sujet du jeu de « la vache ». (3)

—<sup>e</sup> Nous pouvons assister à toutes les parties que nous désirons, et photographier.

— En ce moment la partie dure encore, et puis il y avait un de ces petits blancs...

Rires.

— A propos, est-ce que je peux inviter Yves L. à déjeuner ? Il a été très chic. Si le temps est favorable, il me propose un embarquement d'une journée. Ça me permettrait ainsi de suivre un pêcheur dans toutes ses activités sur terre et en mer, comme nous l'avions dit.

— Bien sûr. Mais pas demain. Nous avons déjà le maire, le recteur et sa gouvernante à déjeuner.

En quelques jours, nous sommes devenus une sorte de communauté de travail et de vie réunie autour d'un projet et assujettie à certaines règles.

Notre projet est d'esquisser un portrait de Hoëdic à un moment de son histoire. En réalité, il s'agit de permettre à des personnalités (4) de participer activement à leur propre formation photographique à partir d'un thème général offrant un ensemble de sujets dans lesquels chacun

---

(1) Certificat d'aptitude à la promotion des activités socio-éducatives, créé en 1970.

(2) Diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation, créé en 1979.

(3) Jeu de cartes.

(4) Selon une convention établie avec la direction départementale de la Jeunesse et des sports du Finistère, les participants au Cycle sur Hoëdic ont tous été recrutés dans cette région.



puisse, selon son imaginaire, choisir son thème particulier. Travailler au portrait de cette île représente pour chaque compagnon un prétexte à poursuivre sa quête de la réalité à travers l'un de ces grands éléments du monde visible que sont l'eau, le ciel, la terre et les hommes, tous réunis ici.

Ainsi, Tessa a choisi de suivre les chemins de terre révélateurs des parcours îliens au fil du temps, Lizzia d'observer les formes des pierres et des rochers sculptés par la nature, Sacha de capter, de l'aurore au crépuscule, le travail fugitif de la lumière de novembre sur les matières, les volumes et les valeurs. Carine, Florian et Amé ont choisi de regarder vivre les îliens dans leurs travaux et loisirs, Arnold de s'attacher quotidiennement à ce « cordon ombilical » qu'est le courrier et aux rites qui l'entourent. Côme, lui, n'arrive pas à se fixer sur un thème et à le mener jusqu'au bout.

Lizzia et Florian « sont de vaisselle ». Nous les aidons à débarrasser la table sur laquelle, dans une heure, plats et couverts seront remplacés par ciseaux, lames, loupes, rouleaux de scotch et stylos feutre. Ainsi en va-t-il trois fois par jour de cette utilisation d'un même lieu ; comme salle à manger puis comme atelier. Alternance que nous pratiquons souvent dans nos pérégrinations.

20h30. Autour d'une boisson chaude avec la moitié de l'équipe. Jacques et moi participons à la lecture des planches de contact (1) et à la préparation de la relance (2) du lendemain. Les autres compagnons sont partis « contacter » leurs films de l'après-midi, dans une maisonnette un peu plus loin qui, en été, tient lieu de gendarmerie et dans laquelle nous avons installé notre habituel laboratoire de campagne, parfaitement efficace dans les travaux de simple contrôle en noir et blanc et en couleur. Ensemble, nous évaluons les photographies sur les plans de leur contenu — le choix des informations rapportées — et de leur écriture — le choix de la mise en forme du contenu (3) —. Connaisseur du milieu maritime, Jacques s'attache aux contenus. Il nous aide à en préciser le sens, l'importance, et à éviter les contresens liés au caractère polysémique de l'image. Mes interventions portent sur le niveau de lisibilité de ces abstractions que sont en réalité toutes ces photographies sur la table. L'un de nos principaux rôles auprès de nos compagnons est d'attirer leur attention sur l'absolue nécessité qu'ils fassent une lecture pertinente de leurs propres images. Car fréquents et grands

(1) Feuille de papier photographique reproduisant sans agrandissement l'ensemble d'un film négatif.

(2) Approche photographique succédant à une approche précédente d'un même photographe d'un même motif.

(3) Photographier, c'est mettre en forme, derrière un viseur, des formes préexistantes mais s'offrant dans le désordre à notre regard. C'est ce qui apparente la photographie aux arts plastiques. Mais aussi à tous les moyens d'information visuelle.



sont les décalages entre ce que l'on prétend montrer dans telle photographie et ce qu'elle montre réellement.

L'équipe de laboratoire rentre.

— Il ne faisait pas très chaud à la « gendarmerie ».

— Pourvu que la température des bains ne descende pas trop cette nuit...

— On pourrait les verser dans les bonbonnes et les rapporter au chaud ici...

— Excellente idée. J'irai avec toi tout à l'heure.

A nouveau des boissons chaudes sur la table, accompagnées de biscuits cette fois. Annick nous propose d'écouter une sélection d'un quart d'heure des enregistrements qu'elle a faits de « la mémoire de l'île », la doyenne des habitants de Hoëdic. Il est 23 h. Dans une demi-heure, nous serons tous dans nos draps ou nos duvets. C'est bien. Car demain il fera jour compagnons...

Nous nous devons, dans une certaine mesure, de veiller, d'aider à la régulation de la vie d'une équipe, voire d'en parler explicitement. C'est ce que j'appelle un discours au second degré qui représente le moment où, à propos d'une pratique paraissant ou non aller de soi, j'essaie d'en démontrer le sens. C'est ce que je fais dans ces lignes où, à partir d'une indication d'heure, je dis qu'un travail et une vie en équipe nécessitent l'existence et le respect d'une grille horaire spécifique à son programme et à ses méthodes. Notre expérience montre que cette rigueur permet d'autant mieux les exceptions qui, en l'occurrence, confirment bien la règle. Lorsque, par exemple, un compagnon se trouve retenu en prises de vues au-delà du temps prévu, il a conscience qu'il peut prendre ce risque parce qu'il sait que la discipline de l'équipe fait que tous les autres sont à leur poste et qu'ainsi son retard pourra être rattrapé sans gêne. Ainsi de suite...

Le Cycle à Hoëdic est exemplaire sur le plan des conditions générales de travail et de vie que nous cherchons toujours à rassembler d'un Cycle à l'autre. Par sa superficie restreinte (1) et nettement circonscrite, son petit nombre d'habitants (2) accueillants et disponibles, sa capacité d'hébergement limitée mais existante, ce lieu est à l'échelle d'un groupe en formation comme le nôtre, de son projet et de ses méthodes. Notre hypothèse géopédagogique de départ d'une île comme lieu favorable à des actions de formation en plusieurs mais courtes étapes se confirme juste. L'île, ce lieu où l'on place les utopies. Néanmoins, Hoëdic est à la limite minimale de l'espace et surtout du nombre d'habitants indispensables au travail photographique d'une équipe. Conscients de cet handicap, nous n'avons, exceptionnellement cette fois-ci, recruté que huit

---

(1) 2,5 km sur 1 km.

(2) Une centaine.



participants au lieu des douze ou quinze invités habituellement. Cela, afin d'éviter de la part de la population des manifestations de rejet, que pourrait provoquer ce qui deviendrait alors, à cause de la trop grande importance du groupe, une intrusion étrangère. Mais il peut y avoir maintes autres causes de rejet. Un jour, en un tout autre lieu, un compagnon photographia un enterrement sans avoir demandé l'autorisation à quiconque alors qu'il en aurait eu la possibilité. Il y eut des réactions négatives très compréhensibles. Une personne du village, bien intentionnée à notre égard, m'en fit la remarque en tant que responsable du stage. Ce genre d'incident, quand il survient au moment où l'on croit que tout se passe bien, produit l'effet d'une douche froide.

Demain, lever à 4 h. Départ à 5 h sur le Men-er-vag réparé. La nuit sera courte. Ce soir, nous rangeons et nettoions la « gendarmerie » et le gîte. Quitter un endroit sans laisser de traces. C'est ce que nous nous efforçons toujours de faire. Nous laissons sur place une malle pleine d'affaires. Dans quelques mois, nous reviendrons continuer en couleur le reportage commencé en noir et blanc cette fois-ci. Pendant que nous nous activons, Jacques laisse défiler sur son magnétophone une voix de femme qui, encore plus loin à l'ouest que nous, là-bas en Irlande, chante d'une voix ondulant comme la houle.

*Christian Van den Bussche*  
Conseiller d'Éducation Populaire  
et de Jeunesse

3 *Le poids des associations*







Les chemins de l'animation 1972-1987

**LES CAHIERS**  
DE L'ANIMATION

48

JEUNESSES 1985  
histoires d'insertions

INEP

Citoyens...  
Citoyennetés...

les  
de cahiers  
de l'animation

38

L'ACTION CULTURELLE  
AUPRES DES ENFANTS

les cahiers  
de l'animation

29

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE

LES ANIMATEURS

LES CAHIERS  
DE  
L'ANIMATION

3

### *Le poids des associations*

Les Cahiers ont aussi contribué, plus que d'autres revues, sans doute, à fonder sur quelques bases sérieuses la sociologie des associations en appelant de ses vœux Max Weber dans un texte (tiré par Albert Moirat (Vers une sociologie des associations) et repris par Geneviève Poujol (1)).





## LA VIE ASSOCIATIVE DANS LES CAHIERS

- BRUNEAU (Chantal). — Associations et pouvoirs publics. — N° 55, juin 1986.
- DECROIX (Chantal). — Un mouvement féminin : l'union féminine civique et sociale. — N° 10, 4<sup>e</sup> trim. 1975.
- FORSE (Michel). — Les créations d'associations. — N° 47, déc. 1984.
- GUTWIRTH (Jacques). — Les associations de loisirs d'une petite ville, Chatillon S/Seine, N° 5, nov. 1974.
- KANDEL (I.) et MARCHAL (E.). — L'emploi associatif. — N° 46, juillet 1984.
- MAZEL (Isabelle). — La fédération nationale des clubs scientifiques. — N° 19, 1<sup>er</sup> trim. 1978.
- POUJOL (Geneviève). — La dynamique sociale des associations. — N° 39, fév. 1983.
- PARIZET (Marie-Josèphe). — Mutations du bénévolat. Institutionnalisation de l'animation et politique socio-culturelle. — N° 14, 4<sup>e</sup> trim. 1976.
- ROUDET (Bernard). — Réseaux d'associations, réseaux de militants. — N° 47, oct. 1984.
- TANGUY (Yves). — L'association reconnue d'utilité sociale : une réforme socialement utile. — N° 35, 1982.



# Les pages blanches de la recherche sur les associations

(La vie associative dans les Cahiers de l'Animation)

Pierre Moulinier

**P**UISQUE ce numéro spécial des *Cahiers de l'Animation* obéit un peu au genre des « Mélanges en hommage à... » — à qui ? au fondateur des Cahiers ? à l'Institut national d'éducation populaire ? —, commençons par dire, après d'autres sans doute, le caractère irremplaçable de cette revue à qui nous souhaitons un long avenir.

Mais puisqu'il s'agit d'être un peu « scientifique », et que l'on nous a demandé de scruter les articles parus au cours des quinze années de la revue sur le thème des « associations », disons d'emblée notre perplexité.

*Les Cahiers de l'Animation* ne sont certes pas les « Cahiers de la vie associative », mais ils ne cessent de parler de la vie associative ! Comment faire autrement quand on se donne pour mission d'évoquer les questions de l'animation, des animateurs, des loisirs, de la culture, de la jeunesse, de l'action sociale, du sport, de l'éducation extrascolaire, etc ? les associations sont le support juridique de la plupart de ces secteurs, dont la liste n'est pas limitative d'ailleurs. Faut-il dès lors parler de tout ? Renvoyons aux autres articles de ce numéro.

La revue contient cependant de nombreux articles qui portent sur **des** associations ou sur **les** associations. Elle a donné la parole à un certain nombre de chercheurs sur les associations. Bien plus, l'Institut National de l'Éducation Populaire a organisé d'intéressants colloques, pionniers à plus d'un titre, sur l'histoire des associations et des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, qui ont nourri d'imposants numéros spéciaux.

La revue a ainsi emprunté la voie, tracée par Maurice Agulhon et enrichie par des chercheurs comme Jean-Pierre Rioux ou Antoine Prost, d'une **histoire de la sociabilité et des associations**, histoire qui commence à progresser et qui, si elle était plus coordonnée, porterait des fruits considérables.

*Les Cahiers* ont aussi contribué, plus que d'autres revues, sans doute, à fonder sur quelques bases sérieuses la sociologie des associations qu'appelait de ses vœux Max Weber dans un texte cité par Albert Meister (Vers une sociologie des associations) et repris par Geneviève Poujol (1) :



« Une des tâches fondamentales de la sociologie est d'étudier ces structures appelées communément « sociales » (*gesellschaftliche*), c'est-à-dire tout ce qui se trouve entre les pouvoirs organisés et reconnus — l'Etat, la commune, l'Eglise établie, d'une part, et la communauté naturelle de la famille d'autre part. Il s'agit essentiellement d'une sociologie des associations dans le sens le plus large du mot : du club de boules au parti politique et aux groupes religieux, du cercle artistique à la secte littéraire (...). D'abord, il sera profitable de rechercher systématiquement l'origine des associations, les occupations des membres et leur provenance géographique, ethnique et sociale (...). Je suis sûr, qu'avec le temps, nous pourrons créer une espèce de cadastre des plus importantes catégories d'associations et par là connaître leurs principes de sélection (des membres) dont elles ne sont généralement pas conscientes et qui ne peuvent être déterminés qu'après avoir rassemblé un matériel très complet... » (2)

Les *Cahiers de l'Animation* ont fait cela, mais on ne peut s'empêcher de constater qu'ils n'ont pas suivi une ligne constante ni impulsé une dynamique en matière d'éclairage du phénomène associatif. La bibliographie des articles de la revue sur le sujet est riche, mais disparate : tantôt on y trouve de longues monographies, tantôt des résumés de thèses ou de livres, tantôt des analyses de la politique des pouvoirs publics en la matière.

Ne lui jetons pas la première pierre. Cette situation reflète le caractère incertain de la recherche sur les associations, dont la Société française des chercheurs sur les associations est la première consciente.

Comme le remarque avec justesse l'un de ses membres, Bernard Roudet, dans le **Bilan de la vie associative** du CNVA (3) : « De nombreux domaines sont couverts par la recherche sur les associations. (Mais) on peut dire que l'on observe une absence de continuité parmi les recherches et un manque de coordination entre les chercheurs. Ces travaux ont souvent un caractère répétitif (...). Nous pouvons affirmer que nous n'avons pas, au niveau de la connaissance, une maîtrise totale de ce champ de recherche. Ainsi, il n'existe pas d'analyse globale du fait associatif dans la société française. Et il semble que peu de recherches s'interrogent sur le fait associatif lui-même, sur l'association comme objet d'étude, comme catégorie d'analyse ». L'une des raisons invoquées à cet état de fait est dans la faiblesse de la demande de l'Etat en recherches sur ce thème, à quelques exceptions près (Ministère de l'urbanisme et de l'environnement, DGRST, CORDES) et dans le manque de continuité de ses préoccupations en ce domaine : « En France, constate encore B. Roudet, la séparation entre chercheurs et décideurs est manifeste. Les centres de recherche, les bureaux d'étude privés n'ont guère d'influence sur l'élaboration des politiques et les recherches commanditées servent plus souvent à conforter des politiques déjà mises en œuvre qu'à les orienter. Il nous est permis de nous demander s'il n'y a pas, à ce



niveau, une part de responsabilité quant à l'aspect répétitif et parfois désordonné de la recherche sur les associations ».

## Des recherches diversifiées sur un champ hétérogène

Si la revue a ainsi reflété les incertitudes d'un champ de recherche mal balisé, elle a du moins contribué à poser de multiples façons la question centrale, qui est celle du poids et du pouvoir des associations dans la société française.

La question est complexe si l'on se refuse à assimiler vie associative à « grandes associations et fédérations nationales » et si l'on se garde des slogans du type « l'association contre-pouvoir » ou « l'association, école de démocratie » qui ont fait florès dans les années 70.

La difficulté est qu'il faut prendre la chose par tous les bouts. Il est tout aussi important de réaliser l'étude minutieuse des associations d'une ville comme Châtillon-sur-Seine, 6 000 habitants, comme l'a fait Jacques Gutwirth dans un article-fleuve de 1974 (4), que d'évoquer « la dynamique sociale des associations » à travers l'histoire de trois grandes associations créées au XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'a fait Geneviève Poujol.

Mais, grandes ou petites, les associations pèsent quantitativement, et il faut donc évaluer leur nombre et leur évolution dans le temps, les flux de création et de disparition, leur répartition sur le territoire, les familles d'objectifs auxquelles elles se rattachent, sans oublier leur poids et leur nature économiques (emplois, vente de biens et services, consommation, etc.). En outre, à l'échelon local ou national, elles sont l'objet de stratégies des pouvoirs publics et elles ont leurs propres stratégies de prise de pouvoir, même si ce pouvoir est dérisoire, et il importe d'étudier ces stratégies.

Elles sont enfin très justement, grandes ou petites, vécues comme des lieux de sociabilité : qui s'y rassemble ? Pourquoi faire ? Quels échanges interpersonnels s'y vivent ? Quels conflits ? Quels leaders en émergent ? Quelles couches sociales les dominent ? Comment se répartissent les groupes sociaux par nature d'association ? Que signifie la participation associative pour l'adhérent ? On pourrait multiplier les questions.

La multiplicité de ces problèmes et de ces approches rend peu pertinente une analyse de la vie associative conçue en termes unificateurs : ce qui saute aux yeux, c'est l'hétérogénéité du monde associatif qui rend impossible une approche globale du phénomène, sauf à adhérer aux visions simplificatrices de nombre d'idéologues.

On peut certes se replier sur la loi de 1901 (ou celle de 1905 dans les départements « concordataires »), qui est le toit réglementaire qui seul les fait se ressembler. Encore peut-on considérer que certains groupements de fait non déclarés relèvent du phénomène associatif.



Une analyse rapide de quinze ans des *Cahiers de l'Animation* permet de relever trois approches au moins :

- l'approche monographique, de loin dominante, et plus ou moins riche en aperçus théoriques ;
- l'approche globalisante, qui s'attache surtout à définir des tendances, de nouvelles formes d'association ou qui analyse les données statistiques disponibles sur les associations ;
- l'approche politique, qui étudie les mesures gouvernementales en faveur des associations en les commentant ou en les discutant.

Ne pouvant, faute de place, citer tous les articles parus dans la revue sur ce thème, nous avons choisi quelques exemples qui nous semblent significatifs de recherches, sans que les omissions impliquent de notre part un quelconque jugement de valeur.

## L'approche monographique

Elle est logiquement la plus représentée dans la revue, ce qui est naturel dans un champ de recherche extrêmement jeune et dont on a souligné l'hétérogénéité.

Outre les histoires d'associations évoquées lors des colloques de l'INEP (5), glanons quelques titres : les associations de Châtillon-sur-Seine, déjà cité (N° 5, 1974), le tourisme culturel dans les VVF (N° 7, 1975), un mouvement féminin : l'Union féminine civique et sociale (N° 10, 1975), la Fédération nationale des clubs scientifiques (N° 19, 1978), une association de préanimation à Miramas (N° 20, 1978) le Sport et les associations (N° 40, 1983), Le renouveau des universités populaires (N° 42, 1983), les militants de la CSF (N° 47, 1984), les associations féministes de recherche (N° 54, 1986), le discours des associations de tourisme (N° 59, 1987).

La plupart de ces articles évoquent des associations bien précises ou des types d'associations définies par un public ou un domaine d'action.

Nous avons extrait de préférence de la revue des études qui portent sur des secteurs géographiques urbains (le monde rural est assez absent des *Cahiers*) et qui montrent certaines tendances de la sociologie associative. Par exemple, dans le N° 46 (1984), Bénédicte Edou-Goussault, enseignante à l'Université de Paris XII, étudie le lien qui a pu exister dans plusieurs villes de la banlieue Est de Paris entre la vie associative et le projet de retour au travail de « femmes au foyer » des classes moyennes. Ici, les associations et les équipements de proximité sont vus à travers des attentes psychosociologiques bien précises, ce qui est une approche intéressante.

Bernard Roudet, à qui l'on doit plusieurs recensements des recherches sur les associations, a consacré sa thèse de 3<sup>e</sup> cycle au développement



et à l'organisation de la vie associative dans une commune de l'agglomération grenobloise. Dans l'article de la revue où il résume son travail (N° 47, 1984), il introduit l'importante notion de « réseaux d'associations ou réseaux de militants », qu'avaient déjà mise en lumière les recherches de Marie-Françoise Lanfant en Lorraine en 1968 et 1972 (6). Il s'agit de définir les rapports qui existent entre les associations et la nature des « connexions associatives » ainsi que les liens qu'elles entretiennent avec les forces politiques.

Une préoccupation assez voisine anime Philippe Garraud, du Centre d'études et de recherche sur la vie locale de Bordeaux, dans un article intitulé « Enjeux associatifs locaux et stratégies municipales » (N° 52, 1985). A partir d'une enquête menée auprès d'élus et de responsables associatifs de cinq communes de l'agglomération bordelaise, l'auteur s'attache à décrire les liens étroits qui s'établissent entre associations et municipalités. Ces relations, qui passent souvent par-dessus la tête des adhérents, permettent d'affirmer que les associations constituent l'une des composantes importantes des systèmes sociopolitiques locaux, voire « participent et contribuent à la légitimation du pouvoir municipal ».

Dans une recherche qui porte aussi sur l'agglomération bordelaise, Jean-Pierre Augustin, de Bordeaux III, cherche à comprendre les mutations de la vie associative locale tout au long de trois décennies (1950-1983). L'histoire apparaît donc dans un travail sociologique, ce qui est significatif de nombreuses recherches récentes sur les associations.

Dans son article intitulé « Urbanisation et nouveaux enjeux associatifs » (*Cahiers*, N° 43, 1983), il s'attache à montrer comment les nouveaux cadres urbains suscitent de nouveaux acteurs associatifs dans le contexte d'une crise des courants idéologiques du début du siècle (catholicisme social, courant laïque et mouvement socialiste) : aux associations laïques et confessionnelles type patronage se substituent des associations de gestion des équipements socioculturels, tandis qu'apparaissent des associations de contestation, les associations d'expression et de participation gardant leur vitalité. Cette analyse, pense J.-P. Augustin, est sans doute applicable à d'autres situations urbaines où se constate le même développement des associations gestionnaires et parapubliques. Mais les effets de la décentralisation peuvent contrecarrer cette tendance et créer de nouvelles données pour la vie associative.

Un tout autre type de monographies, plus récemment apparu, porte sur l'économie associative, et notamment sur l'emploi dans les associations. Issu du courant de revalorisation de l'économie sociale et des préoccupations liées à la crise et au chômage, ce type de recherche a donné lieu à deux articles de la revue qui exploitent des enquêtes élaborées toutes deux en 1982. Dans le N° 46 (1984), sous le titre « l'Emploi associatif, palliatif ou reflet de mutations socio-économiques profondes », Irène Kandel et Emmanuelle Marchal, chercheurs au Centre



d'études de l'emploi, utilisent les résultats d'une enquête effectuée en Seine-et-Marne sur 264 établissements régis par la loi de 1901 et offrant 6 040 emplois permanents. Pas loin de la moitié de ces organismes (44 %) appartiennent au domaine sanitaire et social et c'est le secteur qui emploie le plus de personnel permanent (71 %), le secteur culturel et sportif rassemblant peu d'emplois (8 % du personnel recensé) pour un nombre important d'associations (28,5 % des établissements). L'enquête porte un diagnostic plutôt optimiste : les besoins sociaux, autant que les mutations technologiques (micro-informatique, radios locales), devraient renforcer le rôle du secteur associatif en matière de création d'emplois, mais tellement de facteurs différents jouent sur la demande d'activités associatives qu'il est difficile de préjuger de l'avenir.

L'article de Muriel Penicaud sur « l'emploi associatif en Lorraine » (N° 52, 1985) vise plus large (415 associations lorraines étudiées employant 11 800 salariés permanents et 4 500 employés « précaires ») et va plus loin en précisant la nature des emplois et des employés associatifs. Comme l'article précédent, il constate la suprématie du secteur sanitaire et social (huit emplois permanents sur dix) et le faible nombre d'emplois dans le domaine sportif et culturel (69 % ont entre un et cinq salariés). L'intérêt de cette étude vient de ce qu'elle présente l'évolution des emplois permanents de 1978 à 1982 (+ 48 % en moyenne) et surtout de ce qu'elle situe l'importance des emplois précaires dans le monde associatif, main-d'œuvre qui tend à s'accroître (leur nombre a triplé entre 1978 et 1982). L'auteur définit, secteur par secteur, le recours à ces deux types d'employés, le nombre moyen d'employés, les capacités budgétaires et l'emploi féminin. Analysant plus particulièrement le secteur de l'éducation populaire, il constate que celui-ci s'appuie en grande partie sur du personnel à statut précaire et en majorité féminin. Il ne semble pas que les bénévoles soient de futurs professionnels. Enfin, quatre associations du secteur socio-éducatif et sportif sur dix emploient des animateurs, dont près des 3/4 à temps complet, et dont un quart seulement sont des femmes.

Faut-il assimiler au genre « monographique » l'étude de Geneviève Poujol intitulée « la dynamique sociale des associations » (N°39, 1983) ? Oui et non. L'auteur fonde sur l'histoire des débuts de trois grandes associations nées au XIX<sup>e</sup> siècle (l'Association catholique de la jeunesse française, les Unions chrétiennes de jeunes gens et la Ligue de l'enseignement), donc sur des cas de figure précis, une théorie explicative de la genèse des associations inspirée de la naissance de l'Université médiévale décrite par Emile Durkheim (7). Aux yeux de G. Poujol, une association ne naît pas *ex nihilo* de la volonté d'un fondateur inspiré, mais elle se constitue sur une base volontaire à partir d'un rassemblement de personnes occupant une certaine position sociale ; cherchant à agir sur une institution déjà établie (par exemple une Eglise ou l'Ecole) en recevant le soutien d'une autre institution, elle prend forme dans un



conflit qui lui donne sa cohérence ; l'histoire de ses premiers pas est celle d'une institutionnalisation et d'une sélection d'élites, tant il est vrai que la vie associative est, pour l'auteur, « en quelque sorte une école de cadres sociaux ». Par la suite, l'association s'étant installée dans le champ social, un renouvellement du recrutement peut se produire en opposition aux cadres anciens.

Nous résumons outrancièrement le modèle de G. Pujol, qui appellerait des vérifications sur d'autres exemples. Il nous semble cependant qu'elle rejoint les analyses sociologiques courantes selon lesquelles les « couches nouvelles » ont investi le champ associatif comme autant d'espaces sociaux libres de contrôle social, espaces de conflit qui satisfont un désir de mobilité sociale.

## L'approche globalisante

L'idée d'amalgamer en un tout homogène le phénomène associatif, qui constituerait dans la société française une sorte de « force » susceptible de remplir des fonctions que n'exercent ni les pouvoirs publics, ni les autres pouvoirs (presse, justice, police, par exemple), ni les « citoyens de base », idée que reprennent volontiers à leur compte les élus locaux ou nationaux ou certains idéologues qui s'extasient sur l'école de la citoyenneté que serait la vie associative ou vilipendent « le Bazar de la charité », cette idée n'est certes pas dans la tête de Geneviève Pujol, comme elle est d'ailleurs absente des *Cahiers de l'Animation*.

La revue s'attache beaucoup plus, on l'a vu, à montrer la diversité fondamentale du fait associatif. Ce que nous appelons une approche globalisante n'existe donc pas vraiment dans les *Cahiers*. Par contre, un article du N°2 (janvier 1973), qui a une valeur rétrospectivement symbolique en raison de la personnalité de son auteur, le regretté Albert Meister, qui a tenté de fonder la sociologie des associations, n'aura curieusement pas de résonance ultérieure dans la revue. Personne en effet ne tentera, dix ou quinze ans après lui, sinon à partir de monographies locales, d'esquisser un panorama des « nouvelles formes d'associations et de participation dans la société post-industrielle » (c'est le titre de cet article).

Les responsables de la revue ont eu la bonne idée de faire suivre ce texte d'une interview de Joffre Dumazedier, qui critique le point de vue de Meister, trop inspiré à ses yeux par l'exemple des associations de consommateurs ou des associations de type coopératives ouvrières.

Si l'on excepte ce texte, qui a valeur de document très marqué par les phénomènes de contestation post-soixante-huitards, le seul article qui présente un panorama global du phénomène associatif porte sur les créations d'associations. Il s'agit de l'important travail de Michel



Forsé, chargé d'études à l'Observatoire française des conjonctures économiques, repris de la revue de l'OFCE sous le titre : « Les créations d'associations : un indicateur de changement social » (N° 47, 1984).

Après avoir exploité les données existantes sur la participation aux associations, sur les flux de création d'associations, leur répartition régionale et par familles d'objectifs, et souligné au passage après d'autres chercheurs la difficulté de dénombrer le stock d'associations existant à une période donnée, ainsi que celle d'établir une typologie de la vie associative, Michel Forsé corrobore les analyses d'Albert Meister selon lesquelles plus un groupe subit le changement social, plus il a de chances de créer des associations. L'industrialisation et l'urbanisation, qui ont dissous les cadres traditionnels de la sociabilité, se conjuguent pour donner naissance à une « culture associative » qui se nourrit de localisme, et s'appuie sur les nouvelles couches moyennes et salariées avides de se situer « dans une zone intermédiaire entre l'Etat et la société civile ».

Michel Forsé conclut son étude en estimant que la création d'associations est un bon indicateur des courants d'idées qui traversent la société civile ; leur renouvellement rapide, que l'on ne peut malheureusement chiffrer, montre que l'on assiste plus à une intensification du phénomène associatif qu'à son extension. En tout état de cause, un suivi permanent de créations et des disparitions d'associations serait bien utile pour éclairer les changements qui affectent la société.

## L'approche politique

La revue de l'INEP aurait pu, avant que cela ne devienne la tâche du CNVA à partir de 1984, consacrer un article annuel à un bilan de la vie associative. Elle a certes rendu compte dans les rubriques de fin de revue, des nombreux rapports, ouvrages, études et prises de position d'hommes politiques qui manifestent l'incontestable montée en puissance du thème de la vie associative dans les esprits de nos dirigeants au cours de la décennie 70 et depuis 1981 (l'étude systématique de cette littérature serait du plus grand intérêt).

Peu d'articles de fond des *Cahiers* rendent compte de la manière dont les pouvoirs publics ont tenté d'organiser la vie associative. Avant 1981, un seul article, dû à Patrick Gallaud (N° 13, 1976), analyse le contenu des « programmes d'action prioritaire » du VII<sup>e</sup> plan (1976-1980) en s'efforçant de voir si la planification peut s'appliquer au « fait social » (et notamment aux associations, aux loisirs et à l'animation). La réponse est assez dubitative...

C'est le projet de loi Henry et la décentralisation qui suscitent un regain d'intérêt dans la revue pour la réglementation de l'exercice de



la vie associative. Yann Tanguy, juriste et maître-assistant à Nantes, s'interroge (N° 35, 1982) sur l'utilité de la reconnaissance d'utilité sociale préconisée par le ministre du Temps Libre et répond par la négative : l'association est à ses yeux une personne morale de droit privé qui n'a pas besoin d'être « reconnue » par l'État ; son « utilité sociale » s'inscrit dans les faits et se démontre sur le terrain, par ailleurs.

Un article plus récent des *Cahiers* porte sur un autre point de discussion juridique. Jean-Louis Plé, sous le titre « les associations et le droit du travail : une cohabitation difficile » (N° 53, 1985), analyse avec précision les textes qui s'appliquent aux problèmes d'emplois des animateurs, permanents ou intermittents. Il constate les distorsions qui existent entre le droit des associations, basé sur la liberté d'individus qui se ressemblent, et le droit du travail, fondé sur l'idée d'institution. Cette situation appelle des solutions innovantes, qui restent à imaginer...

Le dernier article, très récent (N° 55, 1986), que nous citerons, offre une rétrospective de vingt ans d'évolution des rapports entre associations et pouvoirs publics. Constatant à son tour l'évolution quantitative importante des créations d'associations depuis 1965, Chantal Bruneau, membre de la Société Française des Chercheurs sur les Associations, résume les principales étapes de la reconnaissance des associations par les pouvoirs publics, des différents rapports (Nora, Guichard, Delmon) et déclarations publiques de la période 1975-80, aux mises en causes locales par certains maires ou préfets des vertus de la vie associative, des initiatives locales d'intégration des associations dans la vie publique municipale aux décisions politiques du gouvernement de gauche de 1981 et à l'orientation que l'auteur décèle vers l'économique.

\*

\* \*

Cet ensemble d'études et d'analyses, que nous avons présentées à grands traits, montre que les *Cahiers de l'Animation* ont reflété les principaux courants de la recherche sur les associations, dont on lira l'analyse pertinente qu'en a faite Bernard Roudet dans les **Bilans de la vie associative** publiés par le CNVA depuis 1985.

La revue n'a toutefois pas su les organiser, ni a fortiori les recentrer, ce qui aurait pu être sa tâche au cours de deux décennies où l'on a tant parlé des associations sans pour autant investir dans la recherche sur ce phénomène et appuyer les décisions sur une connaissance approfondie du secteur.

Il ne s'agit pas, redisons-le, de lui en faire grief. Le fait associatif constitue un champ encore presque vierge, une *terra incognita* à de nombreux points de vue.

Mais au moment où des efforts sont faits pour réaliser une approche globale du monde de l'économie sociale, au moment où la décen-



tralisation et le modèle libéral du « moins d'Etat » et du « plus de privé » s'insèrent dans la conduite de la vie sociale locale, au moment aussi (et cela mériterait un examen approfondi) où le militantisme associatif des années postérieures à la Libération passe la main (mais à qui ? aux animateurs professionnels formés dans les années 70 ?), au moment enfin où la plupart des propositions de réformes législatives et réglementaires émanant du monde des grandes associations (via la DAP, la FONDA et le CNVA) sont connues et répertoriées quand elles n'ont pas été réalisées, en ce moment donc, n'y aurait-il pas lieu de mettre au point un grand programme de recherche coordonnée qui permettrait enfin de situer l'ampleur et les limites du pouvoir associatif dans la société française ?

Pierre Moulinier

Chargé d'études au Département des études  
et de la prospective du Ministère de la  
culture et de la communication

- (1) *Les Cahiers de l'Animation*, N° 39, 1983, p.60.
- (2) Extrait de : *Essais sur la théorie de la Science*. — Paris, Plon, 1965.
- (3) Conseil national de la vie associative. Bilan de la vie associative en 1982. — Paris, la Documentation Française, 1985, pp.83-84.
- (4) Les associations de loisir d'une petite ville, Châtillon-sur-Seine. In : *Les Cahiers de l'Animation*, N° 5, mai 1974, pp.11-42.
- (5) Education populaire 1920-1940 (N° 32, 1981) — Education populaire, jeunesse dans la France de Vichy 1940-1944 (N° 49-50, 1985) — L'Espérance contrariée, Education populaire et jeunesse à la Libération 1944-1947 (N° 57-58, 1986).
- (6) M.-F. Lanfant. — Idéologie et structures des rôles des dirigeants amateurs d'associations volontaires situées dans l'aire métropolitaine Thionville-Metz-Nancy. — Paris, CORDES, 1972.
- (7) In : *L'Evolution pédagogique en France* (1904).



**LES CAHIERS**  
DE L'ANIMATION

48

JEUNESSES 1985  
histoires d'insertions

INEP

Les chemins de l'animation 1972-1987

Citoyens...  
Citoyennetés...



les  
de cahiers  
de l'animation

38

L'ACTION CULTURELLE  
AUPRES DES ENFANTS



les cahiers  
de l'animation

29

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE



3

## Jeunesse au pluriel

Ces articles ont été conçus à partir du corpus d'articles des Cahiers de l'Animation. Dans un souci de clarté de l'expression, l'auteur n'a pas hésité à utiliser des termes de genre et de nombre. Le lecteur intéressé se reportera volontiers à notre index nominatif et à notre index géographique.





## LA JEUNESSE DANS LES CAHIERS

- BOYER (Régine). — Lycéens et enseignants : même culture. — N° 59, mars 1987.
- DUPREZ (Dominique). — Stratégies, préventions des années 80 : des opérations « anti été chaud ». — N° 48, déc. 1984.
- FOURMENT (Alain). — La presse des jeunes d'hier à aujourd'hui. — N° 23, 1<sup>er</sup> trim. 1979.
- GALLAUD (Patrick). — Les jeunes, l'emploi et l'animation. — N° 27, 1<sup>er</sup> trim. 1980.
- GALLAUD (Patrick). — Une nouvelle politique pour les jeunes. — N° 27, 1<sup>er</sup> trim. 1980.
- GARRAUD (Philippe). — L'opération 16-18 ans. — N° 60, juin 1987.
- GUERIN (Chantal), MAZEL (Isabelle), VULBEAU (Alain). — Chemins de la désinsertion. — N° 48, déc. 1984.
- GUERIN (Chantal). — Une génération sinistrée. — N° 59, mars 1987.
- MAJASTRE (Jean Olivier). — La culture en archipel. — N° 48, déc. 1984.
- MORNET (François). — Insertion sociale des jeunes et création d'activités. — N° 39, fév. 1983.
- SACHS (Bertrand). — Entre conformisme et mutation des jeunes d'aujourd'hui. — N° 23, 1<sup>er</sup> trim. 1979.



# Les jeunes, de génération en génération...

(la jeunesse dans les Cahiers de l'Animation)\*

Paule Paillet

**N**UL ne saurait prétendre que les adultes ne se soucient pas de la jeunesse ! La multiplicité des travaux de réflexion consacrés à ce problème, fruit d'une recherche théorique et/ou d'une pratique de terrain, l'abondance des enquêtes, des séminaires, des colloques, les initiatives gouvernementales ou associatives destinées à explorer un territoire difficile à cerner et semblant souvent se dérober à l'investigation et décourager les synthèses unificatrices, amènent parfois à se poser une inquiétante question : « si les adultes écrivent tellement **sur** les jeunes, s'ils discutent tellement **sur** les jeunes n'est-ce pas faute précisément d'instaurer **avec** les jeunes un véritable dialogue » ? La plainte pathétique d'un jeune drogué « on meurt d'être seul, d'être en colère et **de ne pouvoir le dire** » laisse soupçonner une communication... à sens unique.

Ces remarques liminaires ne visent d'ailleurs nullement à disqualifier une quête qui témoigne d'un vrai souci de clarification des rapports intergénérationnels et alimente par ailleurs tout un arsenal d'initiatives concrètes. Nous tenterons, à partir de cet abondant matériel et plus particulièrement des articles parus dans les Cahiers depuis quinze ans, de faire le point sur la question, de repérer les évolutions, les basculements, les ruptures. La recherche d'invariants transhistoriques s'avère une entreprise hasardeuse, les choses changent vite, les paysages se remodelent. Reste-t-il une essence adolescente intangible ? On ne peut pas non plus évacuer cette interrogation.

Partons d'un premier constat : les adolescents exercent sur les adultes une fascination ambiguë : ils sont l'image de ce qui pousse les

\* Cet article a été conçu à partir du corpus d'articles des Cahiers de l'Animation. Dans un souci de clarté de l'expression, l'auteur n'a pas souhaité alourdir son texte de notes et de renvois. Le lecteur intéressé se reportera utilement à notre index matières et auteurs.



« anciens » vers la mort, le regret de ce qu'on a été ; la jalousie n'est pas exclue du rapport, ni la crainte obscure d'une énergie pulsionnelle qui ne s'est pas encore complètement soumise à la Loi. Mais ils sont en soi la source de l'espoir : une jeunesse qui se dérobe à édifier ce que les adultes pensent devoir être le monde de demain, c'est un peu comme si elle assassinait le futur. Mais précisément quels modèles d'identification la société est-elle capable aujourd'hui d'offrir à ces jeunes ? Les conditions objectives d'existence qu'elle a forgées pour eux en 1987 confrontent une partie des adolescents à des difficultés dramatiques : comment conquérir son identité si l'on est encagé dans un présent sans perspective, stigmatisé par le regard d'autrui, marginalisé ? De cela les chercheurs et les praticiens sont bien conscients d'où la culpabilité qui infiltre parfois leurs réflexions. Schématiquement les adultes balancent entre deux attitudes antithétiques bornées à un pôle par le « jeunisme » de R. Schwartzberg qui définit par ce terme un racisme anti-jeunes et à l'autre par les analyses de la sociologue E. Sullerot qui pense que les carences des jeunes trouvent toujours des excuses chez leurs aînés.

Pour évaluer la situation actuelle, il est indispensable d'esquisser à grands traits un parcours qui, de 1968 à 1987, en moins de vingt ans, va modifier, on serait tenté de dire radicalement, les données du problème. Mai 1968 c'est l'explosion, la révolte, la contestation radicale (longtemps références quasi-mythiques, leur pouvoir dynamisant semble aujourd'hui plutôt émoussé). Encore faut-il ne pas oublier qu'elles originent dans une fraction bien précise de la jeunesse ; les étudiants et les lycéens, las d'être confinés dans un statut infantilisant, soumis au joug de pouvoirs arbitraires, exclus des prises de décision et de toute concertation. C'est d'eux et non de la jeunesse ouvrière que va partir un séisme qui secoue la société tout entière : mise en accusation du principe d'autorité, refus des impératifs de rendement, et de leur corollaire : le culte de la consommation. Exaltation de la fête et du jour. Dénonciation dans la foulée d'H. Marcuse et du freudo-marxisme de la répression sous toutes ses formes, y compris les plus hypocrites et les plus masquées, ce que Marcuse appelle la sublimation et la désublimation répressives. La jeunesse de 68 se charge d'une mission quasi-messianique : bouleverser le jeu social par des voies autres que celles, classiques, de la lutte des classes.

La retombée ne se fait guère attendre. Les structures de la société productiviste ont résisté au choc. L'« être » n'a pas supplanté l'« avoir » ! Même les luttes étudiantes s'enlisent. On n'a pas cassé les impératifs laborieux et J. Rousselet peut écrire « l'allergie au travail ». Les adolescents semblent renâcler devant l'effort. La valeur éthique du travail est démystifiée. Nostalgie peut-être d'un « vivre autrement » qu'on a juste eu le temps d'entrevoir. Faute d'avoir changé le monde on s'en désintéresse, et les sociologues parlent de « Bof-génération », de complexe d'immédiateté. Les jeunes veulent tout, tout de suite de ces



biens de consommation qui s'étalent avec une impudique surabondance dans les vitrines des magasins et dans les rayons des supermarchés. Les adultes et les adolescents ne sont pas entrés à la même heure dans la société de consommation : les seconds n'établissent pas la même relation d'obligation entre le « faire » et « l'avoir » c'est-à-dire entre l'effort nécessaire et la possession souhaitée. Mais une telle approche ne laisse pas d'interroger : l'adolescent, pas encore inséré dans les circuits de production, en ce sens citoyen de seconde zone, ne se voit reconnaître qu'un seul rôle à assumer, celui de consommateur (les médias, la publicité l'y poussent) et c'est précisément ce rôle que sa position dans le contexte social ne lui permet pas d'assumer sinon par des biais : demande d'argent de poche qui renforce le lien de dépendance à la famille, petits boulots dénigrés, voire actes de délinquance mineurs...

Jusqu'aux alentours de 1970 les réflexions des enseignants, des animateurs, des sociologues seront centrées sur deux problèmes : celui de l'autorité durement secouée depuis une dizaine d'années avec l'acmé de mai 68, celui des loisirs socio-culturels. Peu de choses sur le thème de l'emploi, qui demeure assez étranger au monde de l'animation. La culture, par contre, reste au premier plan des préoccupations et M. Mead développe la fameuse théorie des trois cultures échelonnées dans le temps : à la culture postfigurative du passé léguée par les parents à la génération suivante, succède la culture cofigurative caractérisée par un échange bilatéral. Nous sommes entrés aujourd'hui affirmait M. Mead dans l'ère de la culture préfigurative : les adolescents ouvrent la voie, ce sont eux les phares de la création. Autre manière d'exalter la mission de la jeunesse.

A partir de 1972, tout bascule : la crise économique déferle sur le monde occidental. Elle va amener les chercheurs à mettre l'accent sur les problèmes de travail et d'insertion et rendre caduques bon nombre d'analyses optimistes sur la capacité des jeunes à changer le monde. Ce sont eux en effet qui sont sélectivement touchés. Quelques chiffres en témoignent : en Europe de l'ouest il y a en 1970 un million de moins de 25 ans au chômage — en 1983, ils sont 3 millions, soit plus de 40 % du nombre total des sans emploi.

En France, sur 2 millions 1/2 de chômeurs, un million sont des moins de 25 ans, la moitié d'entre eux ne sont pas indemnisés. Les jeunes filles sont les plus durement touchées (60 % contre 40 % pour les garçons). Un tiers de jeunes rentrent — ou tentent de rentrer — dans la vie active sans qualification professionnelle. On peut avancer que le chômage des jeunes constitue dans une certaine mesure une protection de l'emploi adulte. Les adultes bouchent l'horizon. Ces phénomènes plus ou moins clairement perçus ne favorisent pas le dialogue entre les générations. Certains secteurs se ferment presque hermétiquement aux générations montantes, c'est le cas de la banque et des assurances par exemple... On est confronté à une déqualification globale de la



population jeune : même mieux formée que ses aînés elle assure pourtant une part plus considérable des emplois peu qualifiés, se trouve rejetée vers des marchés instables et dévalorisés. Si le taux des jeunes chômeurs sans qualification est resté à peu près stable ces dernières années, par contre la situation des jeunes de niveau V, c'est-à-dire pourvus d'un CAP ou d'un BEP, s'est dégradé. Quant aux diplômés de niveau bac ou supérieur au bac, tout n'est pas pour autant réglé pour eux : il ne s'agit plus de s'intégrer à une élite, mais plus prosaïquement de s'assurer un emploi.

Ne pas trouver du tout de travail pour les jeunes issus d'une scolarité désastreuse pour qui l'école n'a pas établi un pont vers une activité professionnelle, ou ne pas arriver à monnayer correctement une formation, c'est de toute façon vivre une injustice, être relégué aux marges de la société civile, se percevoir et être perçu comme un citoyen de seconde zone. Parler dans ce cas d'allergie au travail, « alors que précisément le travail se dérobe », apparaîtrait presque comme une indécence. Quoi d'étonnant si les victimes ne peuvent accorder à leur force de travail une valeur que la société elle-même dénie, ce qu'expriment très clairement les chercheurs de l'INEP : « un des grands paradoxes de la crise c'est qu'elle renforce le caractère central du travail alors qu'elle est justement une crise du travail »

Le travail demeure donc malaisément pour trop de jeunes en difficulté, un objet d'appétence. Quelles parades trouver face à une situation aussi détériorée ? Certains jeunes acceptent la sécurité de l'emploi auquel ils ont eu la chance d'accéder, qu'ils jugent sans grand intérêt, mais qui leur assure à tout le moins feuille de paie et logement, marqueurs sociaux d'intégration. Il leur restera à valoriser d'autres aspects de l'existence : le loisir, la relation de couple. D'autres entrent dans un processus où la relation fait l'objet d'un traitement bricolé : intérim, stages, remplacements, contrats à durée déterminée, chômage, se succéderont, marqués par la précarité et l'instabilité. Cette trajectoire hasardeuse représente tout le contraire d'une insertion et contraint à des ruptures géographiques, familiales, d'amitié. Les exigences d'après 68 « ce qui est important dans le travail n'est pas ce que l'on fait mais avec qui on le fait » « on veut des chefs, mais pas de petits chefs », toutes ces demandes de chaleur humaine, cette faim relationnelle trouve-t-elle encore à s'exprimer dans ces parcours chaotiques ? Rien n'est moins sûr.

Confrontés à ce qui est devenu un très préoccupant problème de société, les gouvernements successifs ont multiplié les initiatives. En septembre 1981 paraît le rapport Schwartz qui va servir de base à une politique cohérente. Insertion professionnelle et insertion sociale y sont posées comme indissociables. Il faut avant tout que les jeunes, et plus spécialement ceux sur qui la société fait peser un regard stigmatisant soient partie prenante dans l'élaboration et la conduite de leur propre formation.



Des considérations pragmatiques : cesser de qualifier en vue de métiers qui n'existent plus, changer les contenus de formation périmés, faire échapper les jeunes filles à la fatalité des métiers féminins etc... s'articulent avec une visée générale humaniste : il faut que les adolescents puissent jouir d'un cadre de vie décent, qu'ils aient la possibilité de gérer leurs loisirs, qu'on protège leur santé. A partir de là les dispositifs se mettent en place : stages d'insertion sociale pour les 16-18 ans, les plus démunis, lourdement matraqués par le système scolaire, souvent à peu près illettrés, allergiques à tout ce qui rappelle l'éducation conventionnelle. Il faudra trouver une pédagogie motivante, cheminant du pratique au théorique, selon le principe de l'alternance, les périodes en entreprises visant d'abord à faire prendre une conscience concrète de l'univers du travail.

Pour les jeunes moins démunis : les stages de qualification, le cycle de formation pouvant être sanctionné par un diplôme homologué. L'alternance joue là sur l'articulation entre des séquences de formation théorique et générale et des séquences de formation pratique assurées en vraie grandeur sur les lieux de travail, les PAIO (permanences d'accueil, d'information et d'orientation), et les missions locales complètent ce dispositif : lieux où peut s'instaurer le dialogue entre des enseignants (GRETA), des élus, des conseillers d'information et d'orientation, des représentants d'associations et les jeunes. Il est difficile en 1987 d'évaluer l'impact de ces dispositifs d'insertion et de qualification, le changement de gouvernement a pratiquement mis un terme à l'expérience, seules, subsistant les missions locales et les PAIO. Quant aux dispositifs « jeunes volontaires » créés par la Jeunesse et les Sports, ainsi définis par Mme Avice « des stages d'initiation à la vie active qui se font dans le cadre de l'économie sociale avec le pari de dégager des emplois à la fin du stage, les stages visant à offrir à des jeunes sans activité une expérience pratique de travail et une formation », ce projet jeunes volontaires donc n'a pas été reconduit en 1987.

Constat assez similaire en ce qui concerne les entreprises intermédiaires qui ont perdu leur statut juridique. Elles constituaient pourtant un remarquable outil d'insertion pour des adolescents issus de l'échec scolaire, inaptes à occuper immédiatement des emplois qualifiés. Outil d'insertion lié à un objectif de production commerciale, parrainé par le Ministre du Temps libre de l'époque qui édite un « guide des jeunes qui veulent fonder leur entreprise » financièrement assisté par le gouvernement « il s'agit d'une entreprise produisant des biens et des services aux conditions du marché, qu'elle intervienne dans des secteurs d'activité traditionnelle en réponse à des besoins non satisfaits, ou encore pour promouvoir une innovation technologique ». Par ce biais, des jeunes sans qualification, des immigrés, des délinquants ou prédélinquants, des femmes sans formation « épaulés par des éducateurs, des formateurs, des animateurs, des administrations, des collectivités locales,



deviennent partie prenante d'un projet en dimension réelle, retrouvent en se formant et en produisant des biens commercialisables une dignité de travailleurs responsables et échappent au statut d'assistés. Certains créneaux jouant sur l'écologie, la convivialité (création de restaurants communautaires) apparaissent comme particulièrement attractifs pour les adolescents. Reste un impératif... délicat : celui du rendement. « Si les entreprises intermédiaires ne veulent pas créer une autre forme de marginalité, il faut qu'elles prennent en compte les impératifs du marché ». Malgré ces difficultés, les entreprises intermédiaires constituent (constituaient... ?) un de ces cas que réclament les adolescents défavorisés au seuil d'un marché du travail si réticent à les accueillir. Elles représentaient aussi un des lieux d'émergence d'une nouvelle race de travailleurs sociaux amenés à gérer les retombées de la crise autrement que par le biais de l'assistanat. « Educateur-entrepreneur, c'est dur » avoue l'un d'eux...

Si nous nous sommes si longuement étendus sur le problème du chômage, de l'emploi et de l'insertion c'est qu'il nous paraît en 1987 absolument prioritaire pour un large contingent de jeunes. On ne saurait pour autant dissocier travail et loisir. Au risque d'être taxé d'utopie on peut souhaiter que même les adolescents démunis trouvent en eux l'envie et la force d'inventer des pratiques qui leur permettent d'échapper à l'enfermement, d'ouvrir leur ghetto sur le monde extérieur, de se doter de statuts et de rôles valorisants. Proposition hardie et dont la difficulté ne nous échappe pas. Le temps, libre, libéré, non contraint, quel que soit le nom dont on l'habille, se conçoit d'abord dans une relation de complémentarité avec les espaces laborieux. C'est dire que pour le jeune chômeur, le loisir risque de n'être rien d'autre qu'une plage déserte qu'il tentera pathétiquement de structurer par des activités plus ou moins mythiques pour jalonner de quelques repères l'écoulement d'une durée mortifère.

Cela étant posé, comment se présente pour l'ensemble des adolescents le problème des loisirs ? Tout a été dit et redit sur la désaffectation dont souffrent les lieux institués, la désertion des équipements, la rigidité de leurs horaires, la méconnaissance de la psychologie des « clients », le « demandez, on vous répondra » alors qu'ils aspirent à des espaces de créativité... (ou de farniente) où autonomie et initiative aient le champ libre. Il ne faut pas s'étonner s'ils préfèrent des lieux sauvages, caves, cages d'escaliers, squats, usines désaffectés, ces « niches » qu'ils aménageront et géreront eux-mêmes, aux espaces normés que l'animation socio-culturelle leur propose. Enfermement peut-être mais choisi. Seules les activités sportives échappent un peu à cette loi. Encore faut-il noter que les sports collectifs attirent plutôt les jeunes des classes moyennes et que les marginaux, ceux-là mêmes qui peuvent aller jusqu'à saccager les locaux, préfèrent la balade à vélo, la rencontre entre copains sans objectif de compétition. Ces propositions



d'animation sont trop souvent obsolètes, en retard de plusieurs longueurs par rapport aux préoccupations de la vie quotidienne ; apprendre à « bricoler sa mob » est indiscutablement plus attractif que de tourner des poteries.

J. Hurstel va très loin dans cette direction. Il parle d'un appareil culturel adulte essoufflé ; décalé par rapport aux désirs adolescents. Les institutions reflètent toujours, selon lui, une image dépassée de la famille heureuse. Il faut tout autre chose : des lieux-projets, boutiques de l'imaginaire dans les centres commerciaux, usines abandonnées, locaux sans affectation dans les grands ensembles, lieux culturels itinérants. Cafés qui représentent les équipements socio-culturels les plus fréquentés, lieux vivants et vides sans projet éducatif, non institutionnels, endroits où les jeunes se retrouvent à parité avec les adultes et qui peuvent fonctionner comme plaque tournante de l'information. Hurstel pense que les communes devraient dégager des fonds pour l'initiative des jeunes, créer des centrales de projets, instaurer des conseils municipaux de jeunes. Bref redonner aux adolescents, grâce à une animation culturelle ouverte, la possibilité d'expression d'une créativité qui restitue leur vision du monde « singulière et provocante ». Toutes propositions que d'aucuns, tel Th. Burban, considèrent comme utopiques et dangereuses : le constat d'échec **global** de l'animation socio-culturelle est faux selon lui parce qu'il ne s'applique qu'à une minorité de marginaux et ne tient pas compte de l'existence d'une jeunesse **plurielle** et des efforts faits pour que les équipements sociaux deviennent réellement des lieux culturels. On le voit, le débat est largement ouvert dans le monde de l'animation.

Au-delà des divergences liées aux différences de statuts socio-économiques des familles, est-il malgré tout possible de dégager des invariants à travers les enquêtes auxquelles ont participé les populations adolescentes ? Que nous disent les questionnaires auxquels ils ont répondu, les entretiens menés avec les sociologues et les animateurs ? En un mot, que veulent les jeunes ?

. Une première revendication, prégnante, affirme un désir de liberté dans les espaces de loisirs, hors école, hors famille, hors institution. Avoir du temps, des lieux à eux, un minimum d'argent. Il ne s'agit pas pour autant d'une attitude anarchiste, du refus d'intégrer toute contrainte et toute loi. La caution de l'adulte, son aide pour mener à bien des projets, pour permettre d'affronter avec succès le principe de réalité, ne sont pas systématiquement récusées, loin de là. Bien au contraire, le besoin de coopérer, de communiquer est souvent exprimé avec force. A condition que l'aide ne soit pas perçue comme tentative de récupération, de mise sous tutelle. Or, il est certain que les adultes ont encore du mal à accepter que les jeunes veuillent prendre en charge leurs loisirs. Le problème se complique du fait que ces jeunes, qui, à cause de leur hétérogénéité, de leur situation de non-citoyens à part entière



ne constituent pas vraiment un groupe de pression, peuvent se trouver l'enjeu de conflits sur lesquels ils n'ont que peu de prise.

. Deuxième désir : se retrouver entre eux, avec des copains qu'ils ont choisis, dans un espace relationnel sûr. Il faudrait peut-être restituer au concept de « bande » si négativement connoté aux alentours des années 60-70, et à peu près disparu aujourd'hui de la littérature, un peu de dignité. Des jeunes qui se regroupent, quel que soit le nom que l'on donne à ces regroupements, s'essaient à l'auto-organisation, expérimentent la solidarité, apprennent la tolérance face à celui qui n'est ni de même race, ni de même religion, même, cela peut se trouver, de même statut social. C'est un échec à l'anomie, aux « réseaux fragiles » qui selon F. Dubet caractérisent la galère.

. L'envie d'évasion apparaît comme très forte : partir avec quelques amis, loin si possible pour casser les habitudes, se dépayser. Cet objectif peut être analysé comme un voyage en utopie. Il peut arriver qu'il soit associé à un projet humanitaire : participer à un chantier d'aide au Tiers Monde par exemple.

. La recherche du plaisir existe mais il serait faux de la considérer toujours comme antinomique de l'effort. Apprendre à maîtriser une technique pointue peut répondre à un désir d'auto-accomplissement. Mais ces acquisitions se situeraient hors d'impératifs de précipitation ou d'activisme. Le loisir c'est un temps-où-l'on-prend-son temps.

Alors que conclure ? Jeunesse **plurielle**, c'est sûr. Jeunesse **éclatée** ? C'est aller un peu loin. Certes la jeunesse ne saurait constituer une classe au sens marxiste du terme, comme le voulait G. Mendel, puisqu'elle n'a précisément pas la capacité à s'inscrire de façon homogène dans le champ de la production. La culture suffit-elle à l'homogénéiser ? Ce n'est pas certain : si tous les jeunes se retrouvent « en musique » ce n'est pas dans les mêmes registres du goût. Peut-on parler d'une socialisation horizontale opposée aux socialisations verticales des sociétés traditionnelles ? Est-il correct au contraire, de pointer un « affaiblissement de l'identification générationnelle » ? Là aussi les réponses divergent. Ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que la crise de la jeunesse existe et qu'elle est indissociable de la crise de la société adulte dans son ensemble, cette crise qui associe le malaise de l'économie à une mutation des valeurs qui ne va pas sans souffrance.

Paule Paillet

Agrégée de l'Université



# Rock et « culture jeune » : le cas français

Félix Torres

**C**ET article propose de dépasser l'interprétation courante du rock et de la « culture jeune » en termes d'existence / non-existence, Culture / non-Culture, etc. Opposer la situation de la culture jeune dans les pays anglo-saxons et en France, permet au contraire de prendre conscience de l'existence d'un double rapport des « Jeunes » à la société dominante et aux industries culturelles modernes. Rapport plus ou moins fécond, plus ou moins créatif, selon le contexte national ou historique.

Depuis une trentaine d'années au moins, et sous diverses formes, un thème obsède dans notre pays éducateurs, sociologues, enseignants, organes d'information et d'autres, résumé en une formule abrupte : « Qui sont les jeunes ? » Cette interrogation se décline au gré des sondages, rapports, enquêtes, ouvrages (peu nombreux en fait), posant des questions quasi immuables : « Comment vivent-ils », « Comment réagissent-ils ? », « Que veulent-ils ? » Inévitablement vient LA question : « Y a-t-il une (des) « culture(s) jeune(s) », l'un et l'autre termes également problématiques. Faut-il parler d'une culture autonome, avec ses valeurs, ses modes et ses rites — soit la proposition « la jeunesse est culture » (1), illustrée notamment par Edgar Morin dans les années soixante, Jean Duvignaud au milieu des années soixante-dix (*La planète des jeunes*) et aujourd'hui les interventions iconoclastes de Paul Yonnet (« Rock, pop, punk. Masques et vertiges du peuple adolescent », « L'esthétique rock ») (2) ? Ou remettre en question la notion *jeune* elle-même, phase d'indétermination entre deux âges, déclinée différemment selon chaque catégorie sociale (Chamboredon, Bourdieu) (3), voire tout simplement ignorer ou condamner les comportements « débiles » (4) des *jeunes* ?

Je me garderai de répondre et d'ajouter une brique supplémentaire, fut-elle modeste, à ce vaste débat. J'aimerais plutôt essayer de déplacer le problème : moins cerner cette introuvable essence « jeune » ou adolescente qui tourmente, semble-t-il, la conscience adulte nationale depuis plusieurs décennies, que m'interroger sur ce bizarre face à face qui oppose, comme par définition, deux protagonistes figés dans leur



position respective : d'un côté tous ceux s'interrogeant sur la question « jeune » ; de l'autre le « Jeune » lui-même, arlésienne insaisissable dès qu'on cherche à le « comprendre », à l'enfermer dans une catégorie qu'il récuse le plus souvent. A ceux qui ont lu les textes de Foucault, *Histoire de la folie* ou *Moi, Pierre Rivière*, ou de Michel de Certeau, comme « La Beauté du mort » (5), un tel schéma est d'ailleurs familier. Les « fous », la culture « populaire » y sont constitués par opposition à l'observateur et deviennent dès lors par définition (sauf à les trahir) des zones d'ombres inaccessibles à celui-ci : folie/normalité, institution/culture populaire. On tourne indéfiniment en rond.

## La jeunesse, fer de lance de la consommation

Avançons plutôt en premier lieu ce qui apparaît comme un ou deux constats d'évidence. D'une part le phénomène de la jeunesse aura été, sans conteste, l'un de ceux qui auront marqué la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. S'il s'est exprimé dans les années soixante par la grande vague des mouvements de contestation, culminant bien souvent durant l'année 1968, il se caractérise surtout, sur une plus longue durée, par une série de comportements bien définis et peu variables en définitive : sociabilité adolescente au travers de grands et petits rassemblements, goût de la mode et du jeu infini des apparences dans le vêtement, constituant une symbolique élaborée de signes de reconnaissance, qu'on aime à qualifier aujourd'hui de *looks* ; et surtout expressivité au travers d'une musique qui a acquis un rayonnement universel : le rock. Gloser à l'infini sur les arbres des concepts nous empêche au fond de distinguer la forêt des choses : il existe, depuis les années cinquante, un ensemble de comportements adolescents et juvéniles, qui s'est constitué tout autant en univers culturel d'audience universelle, — d'Elvis Presley à U2 aujourd'hui, en passant bien sûr par les Beatles ou David Bowie —, qu'en véritable industrie économique. A la fois symbole et potentiel économique (disques, vêtements), la jeunesse aura été sans aucun doute un des fers de lance de la consommation, élaborant un rapport hédoniste de jouissance à celle-ci, proposant une série de styles pour habiller pouvoir d'achat et loisirs (6).

Si ces deux thèmes entretiennent des rapports étroits, on ne saurait les réduire l'un à l'autre : faire par exemple du rock un simple produit du capitalisme et de l'industrie culturelle, un exemple horrifique de l'américanisation passive de la société, position fort répandue dans notre pays ; ou, à l'inverse, célébrer indistinctement le premier, sous toutes ses formes, de la variété au hard rock, en réduisant son histoire, des origines à nos jours, à celle d'un patient avènement. Cette dernière



attitude se répand d'ailleurs rapidement dans l'Hexagone, du fait du recul récent et sensible de la précédente. Tout serait bon dans le rock et la culture jeune, position qui relève au fond d'une attitude identique de méconnaissance. Du thème « la jeunesse est aliénée car passive » — version inaltérable de « droite » : c'est une forme de bêtise ; version originelle de « gauche » : plutôt changer le monde (7) —, on est passé (sauf quelques indémodables carrés, partisans de la version de la bêtise) aux applaudissements indistincts et à une subtile forme de dédain : « qu'on leur donne des émissions à eux et des salles pour jouer ». Sous-entendu : le rock ne nous concerne pas, continuons, pendant que les jeunes s'amuse, les choses sérieuses.

## Un rock français ?

Ces positions hexagonales nous introduisent à notre second constat. Si, au cours des trois dernières décennies, la Grande-Bretagne, et dans une tout autre dimension, les Etats-Unis, peuvent aligner une incomparable production discographique, des dizaines et des dizaines de styles et mouvements jeunes — rockers, Mods, hippies, décadents, punks, néoromantiques, new waves, etc. —, proposant, avec des hauts et des bas, mais avec constance, des rythmes, images, idées, apparences, sexualités, que sais-je, en bref une remarquable fécondité à l'échelle historique, la France apparaît au contraire exemplairement terne dans le domaine. Nous n'allons pas entonner ici la triste complainte des mésaventures du rock français. Force est de constater qu'après la brève explosion des rockers français (Halliday, Chaussettes noires, Chats sauvages) de 1960-1962, celui-ci a longtemps été éclipsé par la variété, et que son apparition récente, à partir du milieu des années soixante-dix (Higelin, Téléphone, Marquis de Sade...), n'a nullement suscité un phénomène d'une ampleur et qualité comparable au monde anglo-saxon.

Certes, il existe aujourd'hui, comme outre-Atlantique ou de l'autre côté de la Manche, des milliers de groupes rock dans notre pays, mais, différence frappante, cette pratique massive ne dégage guère un « sommet de qualité, proposant régulièrement, et dans un même mouvement, une musique, des idées, un style, le tout surgissant toujours de façon singulière et originale. « Johnny, notre rocker national, est très représentatif à ce sujet : remarquable performer, symbole jeune pour l'éternité (*Fils de personne, je suis né dans la rue* comme il le chante lui-même), on distingue bien difficilement, dans sa longue et fructueuse carrière, autre chose qu'une version française décalquée des rythmes anglo-saxons du moment, une vulgate opportuniste et le plus souvent matinée de variété. Johnny, ou d'autres, aurait pu tenir chez nous un rôle analogue à celui de bien des groupes britanniques, capables



d'expliquer qui ils sont, ce qu'ils représentent pour le public jeune venu les écouter, et incarner à leur instar en toute conscience une culture jeune française. Evidente (mais est-ce justement un hasard ?) : le premier des « jeunes » français n'a pas frayé un chemin resté en friche.

Chacun connaît ou croit détenir la cause de notre médiocrité : la précocité et la force économique du modèle anglo-saxon, d'une production de masse énoncée dans la langue simpliste de Shakespeare, auraient intimidé et stérilisé par avance la possibilité d'une production nationale, production autochtone d'autant plus fragile que dominée par l'inertie des réseaux traditionnels de variété (le « showbizz »), se heurtant en outre à l'hostilité persistante du monde adulte, barrant longtemps le chemin à toute prestation audiovisuelle conséquente (c'est la raison pour laquelle, dans notre pays, le phénomène yé-yé disparaît ou s'affaiblit rapidement après la fameuse « Nuit de la Nation » en 1962, dans laquelle pourtant il s'incarne comme tel). Paul Yonnet, théorisant le rock comme « conscience (inter)nationale du peuple adolescent », a récemment avancé une variante de ce thème (8). Ce qu'il qualifie d'« occupation dense du paysage musical (...) par une production franco-française » refermée sur elle-même et de type « Grande Culture », notamment dans les années cinquante, aurait empêché tout échange « transculturel » et bloqué durablement l'épanouissement d'un rock français autonome. Si Yonnet nous fournit ainsi un intéressant début de problématique en rattachant rock et adolescence (une révélation qui ne fut bouleversante que pour le milieu intellectuel) et en évoquant l'existence de niveaux culturels autonomes et en interaction réciproque, sa démarche laisse au fond insatisfait. L'explication « par la chanson française » (Gréco, Brel, Brassens) est bien étroite et débouche en fait sur une conclusion optimiste et univoque : aujourd'hui le rock et les jeunes ont gagné. Sonnez batteries et guitares électriques !

Je m'avancerai dans une voie légèrement différente, partant d'un dernier constat, paradoxal puisqu'il concerne non la définition du phénomène lui-même, mais sa place et sa perception dans la société. Alors que les ouvrages sur le rock et la culture jeune doivent se compter par centaines dans le monde anglo-saxon, on les dénombre péniblement chez nous sur les doigts d'une main, épelant, à part les « Encyclopédies du rock » de circonstance, toujours les mêmes noms : Morin, Duvignaud, désormais Yonnet. La culture dominante de notre pays, au travers de ses élites pensantes — intellectuels et journalistes notamment — ignore à peu près tout, sauf aperçus superficiels, du rock et de la culture jeune, à laquelle elle ne s'intéresse qu'à l'occasion de sondages « événements » (du style la « Bof génération ») ou de mouvements soudains (tels celui de l'hiver 1986-87). Ses seules lumières sur la question, outre telle ou telle enquête journalistique rapide, proviennent de pochades telles que



le livre d'H. Obalk, A. Soral et A. Pasche, *Les mouvements de mode expliqués aux parents* (9), au titre significatif. Tout se passe comme si le rock et la culture jeune souffrent en France d'un déficit chronique de légitimité, où plutôt d'une absence. Leur existence est en quelque sorte *spectrale* et ils n'existent que quand la culture institutionnelle les perçoit et les nomme (bien rarement) dans ses catégories propres. L'article de Yonnet « Rock, pop, punk », publié en mai 1983 dans le fort sérieux *Le Débat* a ainsi fait accéder, après trois décennies de... quoi, au fait ? ... rock et culture jeune à l'existence officielle. Une barrière infranchissable s'opposait à leur admission, dénouée sans ambages (mais parce que abordée comme telle) par Yonnet : non la jeunesse n'était pas une classe sociale (ouf !), mais elle existe néanmoins et on peut parler à son sujet de « peuple adolescent », avec des pratiques, des mythes autonomes, etc... (10). Nous voilà rassurés.

## Rock et culture

Sourions. Mais la chose n'est-elle pas exemplaire, au fond, d'un statut global du rock et de la culture jeune au sein du système de représentations organisant ce pays, de sa profonde taxinomie culturelle ? Evidemment l'attitude opposée consisterait, (voir la politique socialiste de la culture de 1981 à 1986), à « reconnaître » le rock, à l'institutionnaliser, à lui donner une salle, le *Zénith* (qu'il partage de fait avec la chanson française de variété), bref à le faire passer du côté de la « Culture » avec un Grand C. D'où bien entendu la fureur des biens pensants, anciens ou jeunes, pour qui désormais, selon la formule d'Alain Finkielkraut, « une paire de bottes vaut Shakespeare » (11). Ripostant sur le même ton, mais en sens inverse, Maurice Fleuret (ancien directeur de la Musique) ou Paul Yonnet renforcent le caractère en trompe l'œil de ce débat, ce dernier faisant ainsi du hard rock « l'opéra de notre temps » (12).

En somme et en d'autres termes, le rock sera parce que Culture ou ne sera pas. Et s'il était autre chose, à égale distance des deux termes, sans nul besoin de pseudo-légitimation ? La Grande-Bretagne nous en donne d'ailleurs un excellent exemple. Les styles adoptés par la jeunesse s'y heurtent depuis toujours au système des valeurs traditionnelles et restent largement méprisés et marginalisés dans ce qui est leur pays d'origine. On serait fort étonné d'apprendre que Margaret Thatcher aime le rock et le fait diffuser à la BBC ! Quel est donc alors le secret de la fécondité et de la longévité de la culture jeune anglaise ? Sans doute du rapport particulier qu'elle entretient avec la société. A la différence de l'Europe, les jeunes fréquentent beaucoup moins les institutions scolaires et vivent plus nombreux dans les villes. Il s'est donc formé une



large classe urbaine, flottante, qui, ne pouvant accéder à la culture dominante, a été obligée de trouver ses propres solutions. Le modèle américain, librement traduit et interprété, lui donna, à partir des années cinquante, l'élan nécessaire pour cela. Cette position « transversale » que l'on retrouve, dans un autre contexte, aux États-Unis, traduit largement sa vitalité... comme ses limites.

## Forces et limites du rock

**Vitalité :** elle fournit toujours, sous le regard cru et sans concessions de la jeunesse, un regard sur la société, alimentant sa critique, ses alternatives, ses travers. Comme le disait fort à propos David Bowie dans une interview (et l'on pourrait trouver sans difficultés mille propos semblables de Mick Jagger à Sting en passant par Robert Smith), « le rock n'a jamais rien changé. Mais il a contribué à tous les changements ». En bref, rock et cultures jeunes, apparaissent, dans les pays anglo-saxons, comme l'un des meilleurs indicateurs de la modernité, parce que reflétant et anticipant, de manière sensible et exacerbée, toutes ses tendances et infléchissements.

**Limites :** l'un des pans privilégiés de la modernité, cette culture de masse n'est nullement isolée au milieu de la société. Elle en subit les lois, contraintes, déformations notamment sur le plan économique (l'industrie du disque et des médias). Cette « tension entre des disciplines excédées et des libertés contraintes » (13) la rapproche fortement des cultures populaires d'antan, si l'on n'attribue plus à celles-ci des frontières et une définition étroite en termes de formes et de contenu (ce qui serait purement « populaire » et ce qui ne le serait pas). Il y a plutôt circulation, tension, détournement entre chacun des termes, le « haut » et le « bas » du système socio-culturel, les cadres imposés et « les identités affirmées, plus ou moins ou bridées » (13). En ce sens, la culture jeune aura vécu des moments forts et d'autres plus ternes, et on peut penser que son âge d'or, sur le plan de la créativité, aura été celui de son affirmation convulsive, quand, notamment dans les années soixante, la jeunesse cherchait sa place dans un monde aux habits trop étroits... C'est pourquoi il n'y a nulle positivité *en soi* de la culture rock : pas d'« essence jeune » transcendante et non criticable. N'installons pas celle-ci à la place qu'occupait auparavant l'idée de classe ouvrière... La culture jeune démontre sa créativité quand sa pulsion existentielle la conduit à subvertir, réinventer, réinterpréter (fut-ce à son insu) les cadres existants. Un combat que, toutes proportions gardées, on pourrait rapprocher de celui des avant-gardes artistiques du début du XX<sup>e</sup> siècle, appartenant elles aussi à des sous-cultures marginales issues du monde des loisirs (14).



A l'énoncer ainsi, on voit ce qui sépare « *youth culture* » anglo-saxonne et « culture jeune » nationale. La seconde ne s'est pratiquement jamais instaurée de façon autonome, c'est-à-dire en érigeant un espace et des valeurs propres, matérialisés et incarnés par des leaders d'opinion originaux proposant styles et modèles de pensée (stars et idoles rock). La façon dont se structure, des intellectuels à l'appareil scolaire et à la culture dominante « jacobine » le champ culturel français, n'y est bien sûr pas étrangère. Barrés et désarticulés par les logiques de l'institution, rock français et culture jeune nationale se trouvent d'autre part en position de faiblesse face aux industries et circuit économiques.

C'est la leçon que l'on peut notamment tirer de la brève histoire de TV6, « la plus jeune des télés », façonnant la jeunesse en concept de marketing, faisant « copain » avec elle. « C'est un spécialiste de la jeunesse. Il connaît bien ses goûts. On les a « ciblés » pour lui. Oui, pour le directeur de la 6 et ses amis, la jeunesse est une cible : lui et ses amis la tiennent comme on tient une proie endormie, droguée, au bout de son fusil. » s'indignait en février 1986 le quotidien *Libération* (1<sup>er</sup>/2 février 1986). Il s'agit moins de s'effrayer d'un phénomène inévitable (la fameuse « récupération » hantant les nuits soixante-huitardes ou les éternels démêlés des chanteurs rock avec leurs maisons de disques) que d'évaluer et de comprendre l'état des forces en présence, leur interaction réciproque. Outre-Manche et outre-Atlantique, il y a bipolarité, tension, combinaison à l'issue acquise, entre les forces vives de la jeunesse et les industries culturelles qui s'y intéressent, que ce soit sur les chaînes musicales ou ailleurs. Ce n'est pas le cas en France, où la balance musicale semble nettement pencher en faveur du « Top 50 ». Quand au contraire la « jeunesse » se fâche chez nous, le clivage passe ailleurs, il est moins culturel que politique : voir 1968 ou l'hiver 86-87. Le rock y tient peu de place, la conscience générationnelle y est moins définie par des pratiques culturelles que par l'événement lui-même, fondateur au plein sens du terme.

Certes, entre chaque flambée de contestation, ces pratiques n'en existent pas moins, les adolescents jouent, écoutent de la musique, dansent sur elle, multiplient les *looks*, etc. Mais ils inventent moins une autre logique, perçue et projetée comme telle, que des usages particuliers, dont la caractéristique réside avant tout dans des pratiques faiblement « distinctives », au sens d'une forte appropriation culturelle autonome. On pense, une fois de plus, à la culture populaire, quand elle se trouve notamment en position dominée et réduite à des pratiques étroitement utilitaires. En ce sens la « culture jeune » nationale serait plus proche, dans sa structuration et son mode d'identité, des cultures régionales françaises (privées depuis plusieurs siècles de toute expression et élites autonomes, avec le résultat que l'on sait) que de ses homologues anglo-



saxonnes. Qu'il lui faille attendre du bon vouloir de l'Etat un des espaces en propre (émissions télé, salles, fêtes de la Musique, etc) est révélateur en soi d'une disposition semblable au fond à celle de la société française dans son exemple.

Peut-on conclure ? On aura compris, au terme de cette brève réflexion, qu'il ne s'agissait ni de décrier, ni de réhabiliter les supposées vertus de l'adolescence et de la musique rock. Encore moins légitimer leur existence. Essayer plutôt de mettre en lumière comment, dans notre pays, cette dernière est prisonnière d'une configuration Culture/non-Culture, avec tous les renversements possibles, de la « débilite » à la célébration indistincte. Dans cet état de fait, les clercs et intellectuels n'ont pas une place mineure, ignorant ou rabaissant le rock et les cultures jeunes à une place sans conséquence. Il y aurait peut-être en ce sens place pour une autre position : s'intéresser au rock, à sa culture, aux modes et aux *looks* de la jeunesse pour eux-mêmes, les aimer pour les comprendre, en faire, depuis les années cinquante, une histoire précise (toujours manquante), pour discerner moins une « saga » héroïque qu'un rapport conflictuel à la modernité économique et culturelle dans son ensemble. Distinguer surtout quels messages les uns et les autres peuvent transmettre sur le présent et les mythes quotidiens de notre société. Une tâche d'actualité tant qu'il y aura du rock...

Félix Torrès  
(Public histoire)

(1) Voir à ce sujet Chantal GUÉRIN, « Jeunes et Jeunesses : variations sur un problème », « Jeunesses 1985. Histoires d'insertion », *Les Cahiers de l'animation*, n° 48, 1984, pp.14-16.

(2) Le premier article inclus dans *Jeux, modes et masses. La société française et le moderne 1945-1985*, ch. 3, pp.141-189, le second publié dans *Le Débat*, n° 40.

(3) Chantal GUÉRIN, op.cité, pp.17-18 : « la jeunesse n'est qu'un mot » (Bourdieu).

(4) Voir l'article de Louis PAUWELS, « Le monôme des zombis », éditorial du *Figaro Magazine* du 6 décembre 1986 : « Ce sont les enfants du rock débile... Les béats nourris de soupe infra-idéologique cuite au show-bizz (...) Ils ont reçu une imprégnation morale qui leur fait prendre le bas pour le haut ». Il n'est pas difficile de trouver, des années cinquante aux années soixante, des affirmations analogues à propos du rock, telle celle de Boris Vian — « un champ tribal ridicule, à l'usage d'un public idiot » (cité par Noël Arnaud, *Les vies parallèles de Boris Vian*, Paris, U.G.E., 10/18, 1970), ou dans *L'Aurore* du 5 juillet 1963 : « des sauvages hurlants et frénétiques... une simplicité d'exécution animale... ». etc.

(5) « La beauté du mort » dans Michel de Certeau, *La culture au pluriel*, Paris, U.G.E., 10/18, pp. 55-94. On lira, à propos des conséquences de la position de Michel Foucault quant à la culture populaire, la critique pertinente de Carlo Ginzburg dans l'avant-propos de son livre *Le fromage et les vers*, trad. franç. Paris, Flammarion, 1976.

(6) Voir le livre de John Savage (journaliste à *The Face*) et de Peter York à paraître en 1987, *British Youth Culture (1946-1986)*.



(7) Le premier livre sur le rock paru en France, *Rock/Pop*, Champ Libre, 1971, dans une inspiration tirée du marxisme trotskyste est à cet égard éclairant quant à la « trahison » intrinsèque qui serait propre à cette musique.

(8) « A propos de l'« impérialisme américain », rock et chanson française », annexe au ch.3 de Paul Yonnet, *Jeux, modes et masses*, op.cité, pp.191-200.

(9) Paris, Laffont, 1984. On frémit à la pensée que les futurs sociologues ou « spécialistes » de la culture jeune puissent aller chercher leurs références dans cet ouvrage, auquel on préférera, pour une approche du « climat jeune » du début des années quatre-vingt, l'enquête bien informée de Brice Couturier, *Une Scène-Jeunesse*, Paris, Autrement, coll. « A ciel ouvert », 1983.

(10) Voir la précaution oratoire significative de Michel Winock dans « 1963-1973 : les folles années des jeunes », *L'Histoire*, n° 61, novembre 1983, pp.10-21 : « Il n'entre pas dans mon esprit l'intention de faire jouer au conflit des générations le rôle assigné jadis et naguère à la lutte des classes. »

(11) Alain FINKIELKRAUT, *La Défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987, notamment le dernier chapitre.

(12) Maurice FLEURET, « Vive la culture rock ! », *Le Nouvel Observateur*, 27 mars-2 avril 1987 ; « Vraie et fausse culture », débat (remarquablement symétrique, l'un proposant des « hiérarchies », l'autre s'y refusant). Alain FINKIELKRAUT / Paul YONNET, *Le Débat*, n° 45, mai-septembre 1987, pp.177-186.

(13) Roger CHARTIER, avant-propos de *Lectures et lecteurs dans la France de l'ancien régime*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », pp.7-19, qui propose au travers de ces « croisements et tensions », une excellente porte de sortie aux apories créées par une définition trop univoque de la « culture populaire ».

(14) Pour cette comparaison, voir la réflexion du Thomas Crow, « Modernisme et culture de masse dans les arts visuels », « Moderne, Modernité, Modernisme », *Les Cahiers du Musée national d'Art Moderne*, n° 19-20, juin 1987, pp.20-50, qui montre l'« intense créativité » dont firent preuve les sous-cultures marginales à l'origine de l'art moderne pour « transposer les biens de consommation culturelle dans de nouveaux registres de signification », soit une « stratégie sémiotique » de détournement à l'œuvre, où alternent « moments de négation [les plus créatifs] et une inertie de récupération [de l'industrie culturelle] finalement victorieuse. »

LES CAHIERS DE L'ANIMATION, 1987, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135

Année	Spécialisés	Adolescents	Total
1983	4,7	6,8	11,5
1984	5,1	7,2	12,3
1985	5,5	7,6	13,1
1986	5,9	8,0	13,9
1987	6,3	8,4	14,7
1988	6,7	8,8	15,5
1989	7,1	9,2	16,3
1990	7,5	9,6	17,1
1991	7,9	10,0	17,9
1992	8,3	10,4	18,7
1993	8,7	10,8	19,5
1994	9,1	11,2	20,3
1995	9,5	11,6	21,1
1996	9,9	12,0	21,9
1997	10,3	12,4	22,7
1998	10,7	12,8	23,5
1999	11,1	13,2	24,3
2000	11,5	13,6	25,1
2001	11,9	14,0	25,9
2002	12,3	14,4	26,7
2003	12,7	14,8	27,5
2004	13,1	15,2	28,3
2005	13,5	15,6	29,1
2006	13,9	16,0	29,9
2007	14,3	16,4	30,7
2008	14,7	16,8	31,5
2009	15,1	17,2	32,3
2010	15,5	17,6	33,1
2011	15,9	18,0	33,9
2012	16,3	18,4	34,7
2013	16,7	18,8	35,5
2014	17,1	19,2	36,3
2015	17,5	19,6	37,1
2016	17,9	20,0	37,9
2017	18,3	20,4	38,7
2018	18,7	20,8	39,5
2019	19,1	21,2	40,3
2020	19,5	21,6	41,1
2021	19,9	22,0	41,9
2022	20,3	22,4	42,7
2023	20,7	22,8	43,5
2024	21,1	23,2	44,3
2025	21,5	23,6	45,1
2026	21,9	24,0	45,9
2027	22,3	24,4	46,7
2028	22,7	24,8	47,5
2029	23,1	25,2	48,3
2030	23,5	25,6	49,1



## QUELQUES STATISTIQUES

### Nombre de titres de 1964 à 1986

Journaux	1964	1974	1980	1982	1983	1984	1985	1986
Petits	4	13	17	11	9	8	10	11
Enfant- pré-adolescent	22	19	23	19	16	12	13	23
Spécialisés	—	—	11	10	10	10	10	
Adolescents	15	24	13	8	9	9	10	16
Spécialisés	—	—	2	3	3	4	4	6
Total	41	56	66	51	43	43	47	56

### Tirage global annuel (en millions d'exemplaires)

Journaux	1964	1974	1980	1982	1983	1984	1985	1986
Petits	—	18	15,8	13,5	11,3	11,5	12	13,8
Enfant- pré-adolescent	—	119	104,5	92,5	74	70,3	69,5	84,3
Spécialisés	—							
	140							
Adolescents	50	70	47	43	42	44	49,1	58,9
Spécialisés	—		2	4,2	4,7	5,5	6,1	—
Total	190	207	181,3	161	137,3	137,2	142,7	157

Source Fleurus Presse. — Annuaire de la Presse des Jeunes.



# La presse des jeunes des années 70 à nos jours

## La pédagogie au secours de la distraction

Alain Fourment

**E**N s'ouvrant aujourd'hui à tous les enfants de dix-huit mois à dix-huit ans, la presse des jeunes est devenue un des rouages essentiels de la communication de la vie moderne. Elle contribue plus que jamais à façonner la mentalité des enfants et des adolescents, leur manière de s'informer et aussi de percevoir les événements du monde. Elle dépend de l'environnement — social et culturel notamment — dans lequel vivent les jeunes, avec leur langage propre (vocabulaire, tics...) leurs images (bandes dessinées) leurs mots de passe... Un langage que les adultes ne perçoivent pas vraiment, quand ils lui prêtent l'oreille. La presse des jeunes ne tourne pas pour autant le dos à la vie quotidienne : les sports, la musique, la mécanique (moto, voiture, avion) y sont largement présents.

Avec un tirage annuel global en 1986 de deux cent dix-sept millions d'exemplaires pour cent soixante-quatre titres, cette presse ne constitue pas un genre mineur qui vit dans l'ombre de la presse des adultes. Si le tirage actuel (et le nombre de titres) indique pour la première fois depuis onze ans une légère remontée, il marque une forte régression par rapport à 1974, année record avec trois cent soixante-sept millions d'exemplaires tirés. Ces chiffres comprennent, outre les journaux et les magazines pour enfants, préadolescents et adolescents, les fascicules de bandes dessinées qui comportent seulement des récits complets, auxquels s'ajoutent parfois quelques pages de jeux et de « savez-vous que ? ». C'est surtout le tirage de ces publications qui a le plus baissé. Le développement des magazines de bandes dessinées pour adultes leur a retiré la frange (importante) de leurs lecteurs les plus âgés.

### Pourquoi ce tassement ?

Comment expliquer une désaffection de cette ampleur, alors que la presse des jeunes, il y a sept ans encore se maintenait à un haut niveau.



Il ne faut pas tomber, certes, dans le catastrophisme ; le tirage annuel provoque toujours dans le monde de la presse de profondes jalousies. Mais quelles sont les causes de cette perte d'audience. Est-ce faute d'avoir su varier la formule ? Est-ce le contrecoup de la situation économique ? Est-ce l'accroissement du nombre de postes de télévision (environ six cent mille en 1956, plus de dix-huit millions aujourd'hui). Est-ce la dénatalité ?

Dans chacune de ces questions, se trouve une partie de la réponse.

### L'illustré hebdomadaire en perte de vitesse

Cette presse sort d'une crise d'identité, qui a bouleversé ses structures ancestrales, avec la perte de prestige de l'illustré hebdomadaire qui formait auparavant le gros bataillon de ses troupes. Les études révélaient, en 1977, que les jeunes lisaient toujours beaucoup d'illustrés, deux à trois par semaine en moyenne, la télévision n'ayant eu, encore, aucune influence sur la consommation, prêts et échanges étant nombreux. Compagnon fidèle de chaque semaine, toujours disponible, bien personnel, notions indissociables que l'on croyait à l'abri des usures du temps. Il fallut se rendre à l'évidence que ce net calcul enregistré à partir de 1980 — 81 millions d'exemplaires annuels au lieu de 207 millions en 1974 — provenait en partie d'une désaffection des enfants pour l'illustré et tout particulièrement pour des titres anciens comme *Spirou*, *Tintin*, *Formule 1*. Deux titres échappaient au déclin, mais voyaient leur tirage se tasser, le doyen de la presse des jeunes le *Journal de Mickey* (1934) et le *Nouveau Pif*. En multipliant les titres mensuels ; bimensuels et trimestriels, leurs éditeurs ont réussi à élargir leur part de marché et à consolider par la même occasion le titre vedette de la maison. Parallèlement on assistait au lancement de mensuels et bimensuels et de magazines spécialisés (sports et jeux).

Cette nouvelle périodicité et le remplacement de la vente au numéro par l'abonnement ont changé les relations avec le lecteur ; l'abonnement s'appuyant — le plus souvent — sur les parents et les éducateurs, d'où une nécessité de leur plaire aussi...

Autre secteur touché, les publications qui avaient tiré leur « substantifique moelle » des émissions et feuilletons télévisés. Ces journaux ne vivaient que sur des « coups ». Leur réussite reposait exclusivement sur la réceptivité des enfants à tel ou tel feuilleton et l'on connaît la rapidité et la facilité avec lesquelles un enfant peut apprécier puis délaisser un livre, un objet... Un engouement qui passe comme un rayon de soleil ou comme un OVNI dans le cas de *Goldorak* (les premiers numéros en 1979 ont atteint jusqu'à 150 000 exemplaires avant de s'effondrer). La presse peut-elle se limiter à de tels coups et durer ?



La presse des idoles et du show-business connaît au même moment un sérieux tassement. Finis les tirages fabuleux (1) des années d'avant 1968 et la ferveur des fans. Cette presse, contre toute attente, avait su passer le cap des événements de mai 1968. Le bouillonnement des idées ne l'a pas atteinte dans son contenu ; mais il a provoqué un rajeunissement progressif du lectorat. Pendant les premières années de 1970, chaque éditeur proposa à ses lecteurs pour conserver ses faveurs, moult posters de vedettes de la chanson — en 1973 plus de cinquante millions ont été distribués — des transferts, des auto-collants. Ces campagnes de promotion portèrent leur fruit ; les tirages se gonflèrent à nouveau et le mensuel *Hit* flirta avec les 900 000 exemplaires ; mais, comme un soufflé, tout retomba et aujourd'hui il ne reste plus que *Salut*, *OK Magazine* et *Podium-Hit* propriété du groupe Filipacchi.

## Le prix

La situation économique a eu des répercussions sur la vente au numéro, dont le prix s'échelonne entre 4,70 francs, 10, 19, 25 et 35 francs. Pourquoi une telle distorsion dans les prix ? Les journaux, en raison de l'insuffisance de leurs ressources publicitaires, se doivent d'avoir un prix élevé de vente s'ils veulent survivre. En effet leurs recettes financières proviennent dans leur presque totalité de la vente ; car malgré ses cent cinquante-sept millions d'exemplaires, les annonceurs publicitaires sont réticents à l'égard de ce support. C'est ainsi que pour la presse enfantine la publicité ne représente que 2 % des recettes totales ; ce chiffre avoisinant les 8 % pour la presse des adolescents et les 2 % pour l'ensemble de la presse de bandes dessinées.

Pourtant, l'enfant n'est-il pas une cible de choix ? Les annonceurs justifient leur prudence par l'absence trop régulière de contrôle de diffusion chez certains titres et par la constatation chez les enfants (surtout les plus jeunes) de ressources limitées (2). Les annonceurs préfèrent les spots télévisés, qui ont plus de chance de toucher, au même instant enfants et parents.

Quand on sait que les frais de fabrication de ces journaux sont très élevés — nombreux illustrateurs, qualité du papier, recours fréquent à la couleur, longs délais d'impression — certains sont imprimés à l'étranger), on ne s'étonne plus du prix de vente au numéro et du montant de l'abonnement.)

## Télévision et dénatalité

Les deux dernières causes, la télévision, la dénatalité, sont plus conjoncturelles. Les jeunes, aujourd'hui, sont littéralement accaparés par



### La presse des idoles peau de chagrin

Les périodiques pour adolescents se partagent suivant deux orientations comblant un public différent : variétés et show-business et documents.

Le groupe Filipacchi avec *Salut*, *Ok Magazine* et *Podium-Hit* domine le marché variétés. Ces journaux sont les seuls rescapés de la grande période des années soixante et soixante-dix. Le contenu n'a guère évolué, depuis la création de *Salut* en 1962. La tradition de la maison est respectée en accordant une large place aux vedettes de la chanson et en transportant les jeunes loin des réalités quotidiennes dans un monde de rêverie où les acteurs sont nombreux et où peu sont élus. Actuellement le groupe teste un nouveau journal *Jeune et Jolie*.

Avec ses mensuels *Jacinthe* et *20 ans*, le groupe Média constitue la seule brèche dans l'empire Filippachi. Ces journaux de meilleure qualité aussi bien dans la présentation que dans la rédaction s'adressent à un public plus âgé et s'apparentent un peu à la presse féminine. La mobilité du public dont l'attachement ne dépasse pas dix-huit mois pose énormément de problèmes aux éditeurs. Cette sensibilité aux phénomènes de mode a modifié le profil des lecteurs et des lectrices. Après avoir compté à leurs débuts des acheteurs de dix-sept ou dix-huit ans, ces journaux ont vu leurs lecteurs rajeunir considérablement et ceux de douze ans ne sont pas rares.

Dans le secteur des publications tournées vers l'information et les documents se situe *Phosphore* lancé en 1981 en remplacement de *Record-dossier* par Bayard Presse. Les lycéens et les collégiens y retrouvent des documents pour exposés ou travaux, des conseils pour l'orientation, des enquêtes ou des reportages sur les événements de notre temps. La Ligue de l'enseignement avec *Argonaute* a choisi le créneau des sciences et techniques. L'éditeur de Géo s'est lancé aussi dans cette voie avec *Ça m'intéresse*. Proche, mais bien à part nous citerons *l'Etudiant* et ses dossiers.

Parallèlement se sont développées des publications à thèmes, principalement sportifs (judo, auto, moto, football...) cinéma et musique. Dans ce secteur les revues de rock conservent depuis leur lancement des années soixante, une forte audience.



un univers de sons et d'images. Le temps passé par un enfant devant un poste de télévision par semaine oscille entre seize et vingt heures. Si certains éditeurs ont su exploiter, au bon moment, cette « télémanie », l'édition enfantine en a souffert dans son ensemble ; mais on pouvait espérer que la lassitude devant la médiocrité des émissions et des feuilletons gagne du terrain et détourne vers l'écrit de nouveaux adeptes. L'arrivée de la cinquième chaîne avec ses multiples feuilletons et ses rediffusions dans la journée, peut réduire à néant les espoirs.

La dénatalité préoccupait jusqu'alors les éditeurs qui voyaient leur clientèle fondre comme neige au soleil ; heureusement pour eux les prévisions sont un peu plus optimistes, avec une nette inversion de la tendance.

## Plus de pédagogie

De 1972 à 1987, cette presse a été marquée par une réorientation de son contenu. Certes, elle reste une presse de distraction ; mais au fil des années, la plupart des publications ont eu à cœur de développer le côté pédagogique et de ne plus considérer leur lecteur comme un consommateur de divertissement ; mais comme un partenaire lui donnant son opinion autrement que pour donner son avis sur une bande dessinée, ou pour échanger d'anciens numéros, des timbres, des cartes postales, voire rechercher un correspondant.

Cette volonté de rendre plus actif et autonome le lecteur et de l'aider à dialoguer avec son entourage a fortement marqué cette période. Les deux groupes d'inspiration catholique Bayard-Presses et Fleurus ont été les fers de lance de cette politique rédactionnelle, les histoires dessinées et les dossiers intellectuels ou manuels répondant à cet objectif. En 1980, les Editions de Milan ont décidé de s'attaquer à cette forteresse depuis Toulouse. Tout en apportant leur propre personnalité et sensibilité, elles jouent une carte identique fondée sur la pédagogie et l'éveil de l'enfant. Elles ont gagné leur bataille, dont l'issue était incertaine au début — leurs trois publications dépassent les cent mille exemplaires. Cette ingérence dans ce monopole ne semble pas avoir nui à l'un ou l'autre groupe ; dans le secteur des petits et des enfants elles ont découvert une clientèle qui les attendait...

Ce souci d'amener l'enfant à la connaissance de ses préoccupations se retrouve tout naturellement dans les publications du mouvement laïque des Francs et Franches camarades, *Jeunes années* et *Jeunes années magazine* ainsi que dans les revues de la Coopérative de l'enseignement laïc (pédagogie Freinet) et dans *Amis coop*.

Edimonde se lança dans cette course en 1978 avec le mensuel *Castors juniors* ; mais en 1981 malgré un tirage de 200 000 exemplaires,



### UN PUBLIC TOUJOURS PLUS JEUNE

Afin de renforcer les assises de leurs publications certains éditeurs décident de recruter des lecteurs dès l'âge de deux ans. L'année 1985 est dominée par cette nouvelle politique. Avec *Winnie* pour les 3/7 ans, Edimonde met en scène les personnages de l'émission du samedi soir de FR3 « Disney Channel ». Le contenu du journal reste fidèle à la vocation du groupe, la distraction. Le magazine semble réussir sa fidélisation auprès des enfants ; sa diffusion atteint les 175.000 exemplaires et se place en tête des mensuels devant l'inusable *Pomme d'Api*. Les éditions de Milan placent la barre plus bas avec *Toupie* réservé aux 2/4 ans. Ce mensuel a vocation de sensibiliser l'enfant le plus tôt possible à la lecture et non plus seulement à l'image afin de lui donner l'envie de déchiffrer les signes que les adultes racontent. Devancé pour une fois dans le domaine de l'innovation, Bayard Presse descend la barre encore plus bas en lançant, en 1986, *Popi*, à l'intention des dix-huit mois — trois ans. Il partait du principe que les bébés, en dehors de leur biberon, ont en main très tôt des produits imprimés : album, imagerie, carterie ; mais pas de journal. Rien n'a été laissé au hasard dans la conception de *Popi* : format carré, bouts arrondis, papier épais, couverture brillante. Le bébé doit bien l'avoir en main.

Gallimard rejoint en avril 1987, le club en proposant aux 2/6 ans *Blaireau*, un mensuel qui se veut le premier journal aussi beau qu'un livre. Avec *Popi* et *Blaireau*, les responsables veulent participer à la démocratisation de la littérature enfantine, vaste objectif, le tirage d'un livre d'enfants dépassant rarement 8 à 10 000 exemplaires.

A ces quatre mousquetaires, il faut ajouter pour être complet *Koko*, *Kodi*, *Bussi l'ours* et *Bilipip* dont l'originalité consiste à être vendu avec un stylo électronique.



il cesse de paraître. L'éditeur Gallimard voulant conduire les jeunes à la lecture, met sur le marché en décembre 1985 *Piranha*. Très bien conçu, ce mensuel ne dépasse pas l'année 1986. La sortie en 1983 de *l'Argonaute* comble un vide dans le secteur de la vulgarisation scientifique. On note aussi le retour à la nature, avec la création de *Hibou* et *Wapiti*, qui complète la gamme ouverte par le défunt *Pistil*, mais maintenue par *Pronatura* et la *Hulotte*.

## Etre rentable

Les journaux pour les jeunes ont en commun une obligation de rentabilité. Comment y sont-ils parvenus ? Certains, nous l'avons vu, se sont appuyés sur le pouvoir attractif de la télévision et sur la radio, en usant des messages publicitaires. D'autres emploient les méthodes les plus modernes du marketing. Le problème numéro un est la fidélisation des lecteurs. Cette question n'est pas une exclusivité de cette presse ; celle des adultes vit chaque jour ce douloureux problème. Mais, ici la difficulté est plus complexe ; on estime que les lecteurs se renouvellent sur une période de dix-huit mois à deux ans. Certains éditeurs ont choisi la solution d'offrir à l'enfant son journal dès le biberon et de l'accompagner jusqu'à son bac. Ainsi, le lecteur peut passer d'un titre à l'autre selon l'évolution de son âge ou de sa maturité et il peut rester fidèle à l'un des périodiques du même groupe pendant une dizaine d'années (et plus, espère-t-on dans les rédactions). Cette carte du chaînage est jouée par Bayard-Presses avec *Popi*, *Pomme d'Api*, *Astrapi*, *Okapi* et *Phosphore* ; chez Fleurus (3) avec *Perlin*, *Fripounet*, *Hibou*, *Triolo* et *Mag jeunes* et aux éditions de Milan avec *Toupie*, *Toboggan*, *Mikado* et *Wapiti*.

La vente seule au numéro ne permettrait pas à ce style de journaux de vivre. Elle leur donne l'occasion de pénétrer dans les nouveaux foyers et de conquérir un nouveau public. Bayard-Presses et les Editions de Milan ont mis avec succès leurs journaux en vente dans les kiosques. Pour d'autres, l'école, les patronages, les associations servent de relais. Ce mode de distribution apporte un plus ; seuls les abonnements drainent les fonds nécessaires à la vie et au développement du titre.

Chaque année, c'est plus de deux cent mille nouveaux abonnés qu'il faut découvrir. Une grande partie est recrutée par auto-promotion, le journal circulant beaucoup entre les enfants (les formules de jeux et de dossiers à découper rendent impossibles la circulation du journal et obligent à l'achat d'un nouvel exemplaire lorsque l'on veut en faire profiter un camarade). Autre moyen de recrutement : les encarts publicitaires dans des périodiques pour adultes et le démarchage par courrier. Tous ces moyens ne suffisent pas toujours pour conserver le



premier lecteur. Bayard-Presses a mis sur pied une structure d'accueil pour les lecteurs en rupture de journal en leur offrant des magazines de lecture en fonction de leur âge : *Belles histoires* de *Pomme d'Api*, *J'aime lire* et *Je bouquine*.

## Un autre regard

Le quotidien *l'Alsace* a pris, en 1984, l'excellente initiative de créer un hebdomadaire pour les enfants de huit ans. *Le journal des enfants*, au format du quotidien favorise par des articles courts, dans un langage clair et des photographies en couleurs, l'accès des enfants à l'information sur le monde des adultes. D'autres quotidiens régionaux ont emboîté le pas *l'Est républicain* en 1985 avec *la Bulle* puis le *Progrès de Lyon*, le *Républicain lorrain*... Ce style de journaux rencontre un fort succès d'estime auprès des parents dont certains considèrent même le contenu suffisant pour leur propre information. Avec ces journaux, c'est un nouveau regard sur l'actualité, sur la société qui s'ouvre. Plus proche des quotidiens, ces hebdomadaires peuvent apporter dans un avenir proche un souffle nouveau à leurs aînés.

Plus encore que celle destinée aux adultes, la presse des jeunes est contrainte de se transformer constamment. Elle s'adresse à un public changeant, sinon instable et dont la sensibilité évolue rapidement. Il lui faut donc savoir s'adapter pour survivre. Pourtant, cette presse ne doit pas suivre son public jusque dans ses toquades ou ses caprices, comme elle est souvent tentée de le faire. Rentabilité commande. Et, réalisée et achetée par des adultes pour des enfants, elle doit aussi plaire aux premiers pour pouvoir obtenir le droit de séduire les seconds.

Partie intégrante de la société, la presse des jeunes a encore de beaux jours devant elle et nous beaucoup de surprises à découvrir.

Alain Fourment

Chef du Secrétariat  
de Rédaction du journal  
« Le Monde »

(1) Le numéro de *Salut les Copains*, relatant le mariage de Johnny Hallyday et de Sylvie Vartan, a été vendu à plus d'un million d'exemplaires.

(2) En 1960, le pouvoir d'achat des adolescents avait été évalué à cinq millions de francs.

(3) Fleurus Presse est depuis février 1987 associé avec la Société des publications et éditions réunies — S.P.E.R.



Les chemins de l'animation 1972-1987

**LES CAHIERS**  
DE L'ANIMATION

48

JEUNESSES 1985  
histoires d'insertions

INEP

Citoyens...  
Citoyennetés...



les  
de cahiers  
de l'animation

38

L'ACTION CULTURELLE  
AUPRES DES ENFANTS




les cahiers  
de l'animation

29

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE

LES CAHIERS DE L'ANIMATION



LES CAHIERS DE L'ANIMATION

3

*Paysages audiovisuels*





## L'AUDIO-VISUEL ET LA COMMUNICATION DANS LES CAHIERS

- BERGALA (Alain). — Repérages pour une pédagogie de l'image. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trim. 1979.
- CORSET (Pierre). — Pratique de la vidéo et formation d'un téléspectateur actif. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trim. 1979.
- GAGNIER (Olivier). — Les difficultés de la formation des jeunes à l'audio-visuel. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trim. 1979.
- GAGNIER (Olivier). — La formation du téléspectateur aux U.S.A. — N° 26, 4<sup>e</sup> trim. 1979.
- GAUTHIER (Nicole). — Les mouvements d'éducation populaire face à la télé. — N° 36, 1982.
- LINARES (Chantal de). — La communication : mutation sans visage. — N° 52, oct. 1985.
- MIEGE (Bernard). — Service public et guerre des images. — N° 55, juin 1986.
- OBERTI (Annie). — Nice, l'accès des jeunes aux média. — N° 36, 1982.
- OBERTI (Annie). — Cergy-Pontoise : où l'on reparle des associations et des câbles. — N° 59, 1<sup>er</sup> trim. 1987.
- MEYER (Rosemarie). — Initiation aux media de masse en milieu scolaire (RFA & Suisse). — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trim. 1979.
- PAILLET (Claire). — Deux expériences d'apprentissage des langages audio et télévisuels dans le Nord-Pas-de-Calais. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trim. 1979.



# Ecrans et utopies\*

## Education populaire et télévisions 1950-1987

Chantal de Linares

Annie Oberti

**E**N 1986, Marcel Desvergnès, le dynamique secrétaire général du CREPAC d'Aquitaine, l'organisateur principal des célèbres « universités d'été de Carcans-Maubuisson », véritables rencontres et rentrée du monde médiatique, déclarait : « nous avons vécu sur un mythe ». Il parlait du secteur de l'Education Populaire et de ses relations avec le monde de la communication audiovisuelle. Relations dont on peut penser qu'elles existaient encore quelques années auparavant, puisque le même Marcel Desvergnès, en Octobre 1984, disait au contraire : « le secteur associatif a tout intérêt à jouer — je plaisante à moitié — comme une multi-nationale, c'est-à-dire qu'il a intérêt à mettre ses œufs dans plusieurs paniers (...) pas les associations parce que c'est trop petit mais au niveau des fédérations, des institutions comme les nôtres, il faudra une stratégie multi-média. C'est, me semble-t-il, le seul problème aujourd'hui ».

Ces propos résument de manière lapidaire mais efficace cette histoire d'amour et de haine et surtout de fascination tissée par des années d'utopie entre l'Education Populaire et, pour dire les choses grossièrement, l'Audio-visuel. Histoire déjà conjugée au passé, à l'heure où banquiers et industriels internationaux commencent à s'intéresser sérieusement au petit écran, quand l'Education Populaire se voit de plus en plus exclue du champ de la communication audiovisuelle.

A dire vrai, cette histoire n'est pas aussi récente que ne pourraient le laisser croire les avatars de la loi de juillet 82 et ceux du Plan-câble. Les discours un peu claironnants, l'importance accordée à la communication en ces temps d'industrialisation de l'audio-visuel (1) ont sans doute quelque peu accredité l'idée d'une accélération inéluctable

---

\* Ce texte reprend des éléments d'une recherche menée dans le cadre d'un contrat-programme entre l'INEP et le ministère de la Recherche et de l'Industrie : Ecrans et Utopies — Education Populaire et télévisions, 1982-1986. Ch. de Linares, A. Oberti et B. Leconte. Document ronéo, INEP, juin 1987.



de l'histoire et du progrès technologique au détriment d'une réflexion un peu lente sur l'évolution de l'Education Populaire vis-à-vis des médias de masse. Quant à définir ce secteur avec rigueur, on voudra bien nous excuser de ne pas le faire ici. Nous nous référerons aux travaux d'historiens comme ceux de J.P. Martin pour qui l'Education Populaire est spécifique du contexte socio-politique français. Elle recouvre à la fois un ensemble de pratiques sociales, un système d'intentions, de représentations voire de mythes. Ensemble flou cerné par d'autres champs qui le sont tout autant, évoluant au fil de l'histoire, « traversée de courants et de concepts voisins surgis à différentes époques, en partie superposables mais distincts (l'éducation ouvrière, l'éducation permanente, l'éducation des adultes, l'animation socio-culturelle, l'économie sociale), l'Education Populaire se forge une identité autour du référent démocratique. Elle est indissociable du projet républicain » (2). On ne s'étonnera donc pas outre mesure que nous évoquions l'animation socio-culturelle, et le militantisme (gauchiste, féministe, etc...) à propos d'Education Populaire. L'éducation du citoyen, le référent démocratique nous semblent suffisants ici pour embrasser dans un même regard des secteurs distincts voire parfois en opposition. Nous considérerons l'Education Populaire comme un ensemble intégrant de sous-ensembles de nature distincte (associations, fédérations, services extérieurs du ministère de tutelle).

## L'éducation populaire et la naissance de la télévision en France

Les premières interrogations de l'Education Populaire concernant la télévision datent des années 50. On en trouve la trace dans un document justement intitulé « Télévision et Education Populaire en France » paru en 1959. Si l'on en croit ce document, les mouvements d'Education Populaire définissaient leurs positions comme utilisation de la télévision dans leur action pédagogique par le biais de la création de téléclubs. Envisagés sur le mode des cinéclubs, ils ne résistèrent pas à la généralisation du parc des téléviseurs au sein de chaque famille. Les mouvements d'Education Populaire se voulaient aussi force de proposition dans la conception des programmes.

En décembre 1953, un stage se déroule au Centre National d'Education Populaire de Marly-le-Roi. « C'est pour la première fois, peut-être, que l'on essaya dans une réunion d'éducateurs d'approfondir les problèmes posés par l'utilisation, dans l'Education Populaire, des programmes de la télévision, qu'il s'agisse d'émissions spéciales ou des émissions courantes » (3). Des mouvements d'Education Populaire tels que Peuple et Culture, la Ligue de l'Enseignement, le Centre National



d'Education Populaire (devenu I.N.E.P.) et l'administration concernée, relevant alors du ministère de l'Education Nationale, sont parties prenantes de cette opération avec le Centre d'Etudes Sociologiques. Il s'agissait d'aboutir à la réalisation par la télévision d'une série expérimentale d'émissions d'Education Populaire.

Cet effort de l'Education Populaire pour infléchir ses pratiques en tenant compte de la télévision et pour faire en sorte que la télévision remplisse « un grand et noble dessein : contribuer à l'éducation permanente de la Nation tout entière » (4), mobilisera non seulement ses propres structures mais aussi les professionnels de la télévision jusque dans les années 60. Si une telle rencontre fut possible entre deux services publics et des militants associatifs, c'est que le modèle de communication sur lequel fonctionnait alors la télévision a permis, entre 1953 et 1964, que se développe une génération de réalisateurs ayant une conception pédagogique et éducative de ce média dont certains, comme Etienne Lalou, sont aussi militants d'Education Populaire. L'ouvrage « Regards Neufs sur la télévision » est publié à l'époque dans la collection Education Populaire de Peuple et Culture (5).

## Les pratiques alternatives de l'éducation populaire

Les années 70 constituèrent une autre période spécifique des relations entre télévisions et Education Populaire. Mieux connue et mieux analysée que la précédente, c'est la période où l'Education Populaire est traversée par le courant de l'animation socio-culturelle et colorée par le militantisme (6). La télévision française se développe sous forme d'un lourd monopole d'Etat concernant la programmation et la diffusion. C'est une période où l'Education Populaire dénonce les effets aliénants et mystificateurs de la télévision. On peut, à cette époque, relever une certaine homogénéité de position de dénonciation de l'Education Populaire sous des pratiques diverses : l'éducation critique du téléspectateur dans les milieux scolaires et hors école, le recours à la vidéo-animation dans les zones nouvellement urbanisées pour créer des liens sociaux et pallier la désagrégation des relations. La vidéo militante se fait le relais des luttes diverses : mouvements féministes, conflits du travail, marginaux, militants régionaux, milieu carcéral, etc. Toutes ces actions portées par différents acteurs au sein de l'Education Populaire convergeaient vers un espace commun de dénonciation, de lutte contre « l'image, mauvais objet » pour reprendre l'expression de A. Bergala (7). Le monopole public qui gérait la télévision permettait à l'Education Populaire de se construire une spécificité concurrentielle, homogène dans des pratiques d'éducation critique, de communication horizontale, de parole restituée au nom d'une démystification urgente de la culture de masse aliénante.



La décennie 70-80 est marquée par cette dénonciation et des pratiques organisées autour de deux pôles : la vidéo militante et la vidéo-animation. Malgré ses discours contestataires importés du champ militant, la vidéo-animation se caractérise par des pratiques soutenues par les pouvoirs publics voire directement impulsées par des administrations comme celles de la Culture et plus encore du ministère de la Jeunesse et des Sports. La vidéo dans cette période reçoit le label de l'État pour intervenir comme outil de régulation sociale.

### La vidéo militante

C'est ce courant qui donna à la vidéo-animation son empreinte et contribua à l'aider à forger son discours alternatif de légitimation. Cela fut d'autant plus aisé que des individus charnières établissaient des relations de l'un à l'autre : animateurs salariés dans une institution socio-culturelle, certains étaient aussi militants dans un groupe plus ou moins formel. Alors que les expérimentations sociales impulsées par l'État et les collectivités locales en matière de vidéo font l'objet d'une littérature évaluative et descriptive pléthorique, il n'en va pas de même pour *le courant militant en vidéo et cinéma* dont l'idéologie d'intervention laisse relativement peu de traces écrites (8). Il faudra attendre 1978 pour que paraisse la revue *Cinémaction* sur des thèmes sociaux et politiques comme le cinéma du féminisme (1979), le cinéma de l'émigration (1982), les cinémas paysans (1982), les cinémas homosexuels (1985). De même, ce n'est qu'au début des années 80 qu'une tentative d'organisation de la production audio-visuelle indépendante (le M.A.I. devenu la F.A.I.)\* produit des textes aidant à l'analyse du phénomène de la vidéo militante. Pour connaître ce que furent ces groupes de vidéo militante nous devons avoir recours soit aux produits réalisés, soit à quelques rares analyses secondaires, soit encore à la mémoire des acteurs eux-mêmes. Le témoignage de Yvonne Mignot-Lefebvre prend ici toute sa valeur.

« En effet, loin d'être une spectatrice même engagée, j'ai participé directement dès 1971 aux premières utilisations de la vidéo légère avec un groupe vidéo militant — Vidéo 00 — puis à la création d'une coopérative de communication — l'A.C.E.T. — tout en poursuivant dans le cadre du C.N.R.S. des recherches sur l'approche audio-visuelle des phénomènes d'innovation sociale (en Inde, en Afrique et en France). Je me suis donc associée aux mouvements sociaux qui ont agité les années 70, mouvements d'inspiration autogestionnaire : Lip, Larzac, écologie, décentralisation des pouvoirs vers les régions, les communes ; comités

\* M.A.I. Mouvement de l'audio-visuel indépendant.

F.A.I. Fédération de l'audio-visuel indépendant.



d'usagers, d'habitants, de citoyens... J'ai repris à mon compte certaines (mais pas toutes) de leurs illusions et contribué, en la partageant, à façonner leur idéologie. J'ai suivi leur évolution, tiré certains bilans et j'assiste aujourd'hui, comme beaucoup d'autres acteurs, à leur désintégration progressive » (9).

### La vidéo-animation

Le début des années 70 voit l'Etat poursuivre sa politique d'animation socio-culturelle en promouvant dans certains secteurs l'utilisation de la vidéo dans une perspective d'innovation et d'expérimentation sociale. Le dispositif du Fonds d'Intervention Culturel permet de repérer les initiatives et de coordonner les moyens. Durant cette période, l'animation se professionnalise à grands pas par une intervention soutenue des pouvoirs publics et des collectivités locales. Les animateurs pensent trouver dans la « vidéo-animation l'objet de leur rêve, la baguette magique » (10), et c'est tout naturellement à la périphérie des grandes agglomérations, dans les villes nouvelles qu'ils vont tenter de redonner vie à la cité et droit à la parole aux citoyens.

Dans la perspective de favoriser l'intégration des habitants nouvellement installés, de créer une communauté urbaine, de pallier l'absence de relations de voisinage et de vie locale, dès 1971 une action de pré-animation dans les villes nouvelles est engagée, action qui laisse toute sa place à l'utilisation de la vidéo comme outil : « l'audio-visuel et plus spécialement jusqu'ici la vidéo, a été pris en compte dans les actions et les projets d'animation », lit-on dans le rapport d'évaluation des actions d'animation des villes nouvelles (11).

On retrouve les signes de la politique d'incitation à l'innovation et au recours à la vidéo dans la décision de désigner sept villes pilotes — dont les villes nouvelles — pour expérimenter la télédistribution. L'expérience la plus poussée restera celle de Grenoble qui verra pendant quelque temps fonctionner la réalisation, la programmation et la diffusion locales.

Déjà, les perspectives d'utilisation de réseaux câblés, qui seront stoppées brutalement, conduisent le CNAJEP (regroupement d'associations de jeunesse et d'Education Populaire) à prendre position sur les risques de division et d'inégalité entre une France riche et pauvre, sur la nécessité d'intégrer le câble dans un dispositif général d'animation culturelle et locale, sur l'accès des groupements formels et informels au réseau. Dans la même optique, Guy Gauthier militant de la Ligue de l'Enseignement reprend les espoirs nés autour du câble. « Pour l'instant le câble n'est qu'une promesse de communication audio-visuelle authentique... L'image d'une association culturelle, d'un syndicat ou d'un groupement politique se présentant au studio avec sous le bras une bande magnéscope exprimant leur point de vue n'est plus une



vue de l'esprit. Il se trouvera peut-être un censeur pour la leur refuser mais le dialogue au moins sera direct et le résultat dépendra du rapport des forces et de la combativité des demandeurs » (12).

Ce qui naît en vidéo est bien proche de l'idéologie de l'animation socio-culturelle, soutenue un temps par une politique incitative des pouvoirs publics. Toutefois, ces actions qui se développent restent à la marge et sont marquées du sceau de l'innovation, de l'expérimental. Elles se heurtent, tout comme la vidéo militante, à l'absence de débouchés et de diffusion. C'est que la télévision est encore du ressort du monopole d'Etat et la loi de 1984 qui à bien des égards prépare la période ultérieure, semble pourtant renforcer ce monopole.

Epuisés par cette absence de diffusion, de plus en plus gênés par la qualité médiocre des produits réalisés, militants et animateurs se retrouvent de fait de plus en plus exclus du champ médiatique, et malgré des discours laissant espérer une contre-télévision, les moyennes de consommation télévisuelle ne cessent de croître. On comprend donc comment tout est en place pour qu'une amorce d'ouverture permette aux acteurs de l'Education Populaire de passer d'une attitude de contestation à une attitude beaucoup plus positive, voire participative. Or des signes d'ouverture dans le domaine des télévisions, la période qui a suivi 1981 en a proposé plusieurs : la loi de juillet 1982, la régionalisation de FR3, le Plan-câble.

## Vers une participation ?

### La loi de juillet 1982

La loi de juillet 1982 ouvre apparemment une nouvelle ère pour la télévision. La possibilité de faire entendre d'autres voix que celles soupçonnées être les voix du pouvoir, de la censure, semble enfin acquise. En tant que composante essentielle de la vie sociale, le secteur de l'Education Populaire avec d'autres secteurs sociaux, peut espérer sinon accéder à une existence médiatique, du moins peser directement ou indirectement sur les décisions et orientations concernant la télévision et la communication audio-visuelle. Cet espoir naît de deux innovations contenues dans la loi : tout d'abord l'abandon du monopole de programmation avec l'affirmation du principe de la liberté de la communication audio-visuelle (art.1), ensuite la place explicitement accordée aux associations : la loi prévoyait la mise en place du « Conseil national de la communication audio-visuelle » composée de cinquante-six membres représentant les « forces vives de la nation » dont les associations culturelles, familiales, d'Education Populaire, de consommateurs. Ce conseil, sans avoir de rôle décisionnaire ou exécutif, a toutefois un rôle consultatif tant auprès de la Haute Autorité que du Gouvernement.



Par ailleurs, au niveau régional, on retrouve le même souci chez les législateurs de prendre en compte les acteurs de la vie associative dans l'élaboration d'une politique audio-visuelle régionale, avec la création des comités régionaux de la communication audio-visuelle (art.29, 30, 31 - chapitre III).

### **La loi du 2 mars 1982**

Relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, elle ne concerne pas directement les questions de communication audio-visuelle. Toutefois, dans la mesure où l'action culturelle, l'éducation, la formation professionnelle sont des secteurs d'intervention de l'Etat faisant l'objet de transferts de compétence, on a pu espérer dans cette décentralisation des libertés et des responsabilités nouvelles, des effets possibles dans le domaine précis des contenus et fonctionnements de télévision.

### **La régionalisation de FR3**

L'article 51 de la loi de juillet 1982 prévoit la création de douze sociétés régionales de télévision : les anciennes stations de FR3 doivent peu à peu devenir sociétés régionales de télévision, sociétés autonomes chargées dans le ressort territorial d'une ou plusieurs régions, de la conception et de la programmation des œuvres et documents audio-visuels du service public. En fait l'ouverture la plus évidente pour les téléspectateurs et les partenaires régionaux a été celle du temps d'antenne de FR3 qui le 5 septembre 1983, est passé de trente minutes à deux heures trente pour chacune de ses stations locales. Dans la mesure où les moyens en finances et en personnels n'étaient pas augmentés dans les mêmes proportions, et dans la mesure où FR3 devait parallèlement s'ancrer régionalement, les acteurs sociaux, associatifs et indépendants ont espéré que les professionnels, responsables, programmeurs, producteurs de FR3 feraient appel à eux pour que la télévision régionale devienne le miroir de la société locale.

### **Le Plan-câble**

A l'appareil législatif s'ajoutent des décisions d'action : le 3 novembre 1982, le conseil des ministres adopte le Plan-câble, destiné à concrétiser le développement de la vidéo-communication en France, le cadre juridique ayant été défini dans les articles 77 et 78 de la loi de juillet 1982. Les enjeux de ce Plan-câble sont économiques, industriels, mais l'accent est largement mis, de la part des promoteurs, sur les enjeux de la communication. Le choix de la fibre optique, objet de polémique entre spécialistes, est présenté comme un pari industriel mais aussi comme un choix de communication interactive. Cette possibilité technique suscite des espoirs d'expression, de communication, de concertation



locales auprès des acteurs sociaux de l'Éducation Populaire dont la finalité est justement la richesse du dialogue local.

Ainsi toute cette période a été marquée par un élan, un espoir vis-à-vis de l'espace audio-visuel considéré comme un espace public plus ouvert, plus accessible au tissu social, un lieu de communication pluraliste où tout naturellement le secteur associatif pourrait mieux assumer sa fonction de médiation sociale, reconnue de surcroît aux termes mêmes de la loi.

## Des discours de légitimation

Analyser les événements conjoncturels énoncés ci-dessus nous permet de mettre en évidence comment un ensemble de mesures relevant d'une volonté politique ont été soutenues par des discours de légitimation qui ont effectivement rencontré l'Éducation Populaire et ont pu y trouver un écho.

Ce discours, de légitimation, nous l'avons dit est fondé sur la résolution de la crise, tant économique que sociale :

- . la communication audio-visuelle moderne va offrir de nouveaux emplois, et permettre la (re)conquête d'un marché intérieur des programmes. De ce point de vue le ministère de la Culture, comme la Mission-Câble, l'INA, la DATAR, ont servi de relais efficace pour une mobilisation sur les industries de programme,
- . les nouvelles techniques de communication vont offrir un remède à l'anomie sociale, raviver un lien originel perdu (et supposé idyllique), vont enfin permettre une véritable « démocratie audio-visuelle » grâce à l'interactivité et à la possibilité de réseaux de communication locaux, gérés par les collectivités locales.

On peut remarquer que la thématique d'ensemble de ces discours n'est pas sans rapport avec celle qui fondait l'opposition de l'Éducation Populaire à la télévision : la communication horizontale de proximité (contre la passivité du téléspectateur isolé dans son univers privé) l'importance accordée au tissu local. L'abolition du monopole de programmation de la télévision par la loi du 29 juillet 1982, l'ouverture du temps d'antenne sur FR3 régions (assortie de discours sur « FR3 miroir régional »), les incitations économiques du ministère de la Culture (par un système d'aides et de subventions à des actions, cumulatif avec d'autres aides), la mise en place de ce Plan-câble avec la présence de la mission interministérielle active dans l'élaboration d'une politique de contenus pour les réseaux locaux, et enfin la loi sur la décentralisation du 2 mars 1982 transférant des compétences importantes aux collectivités locales, tout cela formait un ensemble de modifications des outils technologiques, des cadres juridiques et administratifs, appelant à des



pratiques nouvelles, et instaurant des enjeux nouveaux, industriels certes, mais aussi d'ordre symbolique. L'impact de ces dispositions dans l'organisation sociale est réel, l'efficace des discours de légitimation est largement probable ; se pose alors la question de l'émergence de nouvelles formes de médiations sociales, de nouveaux modèles de communication. Or, l'Éducation Populaire s'appuyant sur une antériorité de pratiques différentes de communication peut — saisissant cette opportunité historique — se faire le garant symbolique de cette communication « moderne », en se proposant comme médiateur privilégié pour établir de nouveaux espaces de communication où circuleraient des paroles minoritaires, ou s'établiraient des identités locales.

## La gauche et la modernité

Ainsi, sans renier l'héritage des utopies des années soixante-dix, les militants de l'Éducation Populaire ont pu croire en la communication comme définition moderne des rapports sociaux. Qu'ils aient abordé le champ de la communication en ordre dispersé et selon des stratégies et des positions hétérogènes (13), c'est bien vrai. Que très souvent les forces réelles de l'Éducation Populaire face à un secteur en voie d'industrialisation aient été sur-estimées, c'est aussi la réalité. Mais pour ce qui est d'accorder de l'importance à la communication, l'Éducation Populaire ne s'est pas montrée plus « conservatrice » que d'autres acteurs du monde de l'industrie, de l'éducation ou du commerce. Le discours de l'air du temps, souvent intériorisé par les acteurs de l'Éducation Populaire, eux-mêmes acharnés à dénoncer le « ringardisme » de leur secteur, rend bien mal compte d'une situation complexe. La plupart ont relativement partagé une croyance collective : la communication comme étape de la modernité.

C'est très tôt que de nombreuses rencontres ont fait résonner des discours sur les nouvelles technologies de communication, (audio-visuel 83, Vidéo des Pays et bien sûr l'université d'été de Carcans-Maubuisson, en sont des exemples). Dans ce brusque re-positionnement, on ne peut sous-estimer l'importance des données conjoncturelles : l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 n'a pas seulement donné lieu à des décisions législatives réglementaires et politiques, elle a, pour reprendre l'analyse de Mattelart (14) probablement transformé la représentation du champ social d'un certain nombre d'acteurs sociaux, et permis un désenclavement de leurs positions. Ce n'est d'ailleurs pas seulement l'abandon progressif d'une conception de pratiques alternatives spécifiques à l'Éducation Populaire auquel on a assisté, mais à la naissance d'une représentation toute nouvelle du champ de la communication comme lieu de pratiques innovantes. Avec l'arrivée de la gauche, c'est



une nouvelle modernité qu'il s'agit d'inventer, modernité dont les Nouvelles Technologies de Communication sont justement la plaque sensible. Toute la période entre 1982 et 1986 est marquée par la hantise de l'adaptation à la modernité, par les promesses du troisième millénaire et par une conscience aiguë de l'importance qu'allaient prendre ces nouvelles technologies de communication.

## La crise - l'entrée dans une logique économique

Tout ce mouvement de « modernisation », il ne faut pas l'oublier, s'est fait sur fond de crise et il ne faut pas le perdre de vue pour comprendre pourquoi l'Education Populaire a prêté une oreille attentive à des discours sur l'entreprise qu'elle avait pu honnir et dénoncer quelques années auparavant.

Les indices de cette logique économique dans laquelle a tenté de s'inscrire ce secteur sont multiples : naissance de SARL à côté d'associations (majoritaires au Conseil Administration de la SARL), constitution de sociétés commerciales (la station de radio CFM en a été un exemple non télévisuel, mais médiatique tout de même), contrats avec des administrations de l'Etat, des collectivités locales ou des sociétés privées. L'Etat lui-même donne l'exemple, si l'on peut dire, puisque le ministère de la Jeunesse et des Sports a demandé à l'IDATE, après une évaluation des Ateliers de la Communication Sociale, d'élaborer un tableau de bord permettant de suivre ce que l'on peut appeler le « rendement économique de ces ateliers ». Faut-il en conclure, un peu rapidement que l'héritage idéologique, capitalisé autour de la convivialité et de l'humanisation des rapports sociaux ait été abandonné avec l'introduction de ces nouvelles pratiques ? Il semble que la restauration officielle et assez partagée de l'Economie sociale ait correspondu à une tentative de résoudre cette difficulté.

Cet affranchissement de la tutelle de l'Etat revendiqué haut et fort par certains acteurs supposait un démarquage tout aussi ferme d'une logique économique vouée au seul profit. Mieux encore, l'économie sociale (dont une des figures de proue a été jusqu'en 1984 le « tiers-secteur ») représenterait cette troisième force entre l'Etat et le marché, capable d'animer, de donner vie à ce moment obligé de compétition économique. Nous employons à dessein ce terme d'animer, parce qu'il nous semble que l'économie sociale a représenté, pour l'Education Populaire, un champ possible d'intervention dans la continuité de l'animation, sous la pression de l'économisme général. Bien sûr la résurgence de l'économie sociale a commencé dans les années soixante-dix, mais dès le début des années quatre-vingt on a assisté à une sorte d'inflation du terme en même temps qu'à une institutionnalisation de l'économie



sociale. Les mesures officielles : création de la Délégation Interministérielle à l'économie sociale en 1981, loi du 20 juillet 1982, création de l'Institut de Développement de l'économie sociale, décret du 9 juillet 1984, tout cela a, bien entendu, donné une légitimité à l'économie sociale et une force, mais en même temps contribué à entretenir une certaine ambiguïté. L'Éducation Populaire ne s'est jamais totalement confondue avec l'économie sociale même si elle y participait, soit à travers des actions économiques, soit à travers un discours, quelquefois un peu flou, qui mettait l'accent sur la légitimité pour les associations d'acquiescer une responsabilité économique. Mais elle a tenté de trouver là dans ce mythe ressurgi, pour reprendre l'analyse de Jacques Chevalier (15) un ancrage idéologique crédible et opératoire. Ce label « économie sociale » permettait de céder peu à peu au discours dominant sur l'entreprise, le privé, le marketing, les créneaux porteurs, sans pour autant perdre une identité construite à partir de valeurs conviviales, d'attention portée à tous, de décisions démocratiques. En fait, à regarder de près ce qui s'est passé, ce mouvement ne pouvait se faire sans contradictions. La « modernité » dans le domaine de la communication est essentiellement industrielle et commerciale. Il fallait donc, pour relever le défi de la modernité et s'intégrer véritablement au champ de la communication, entrer dans une logique commerciale. Cela, bien des militants l'ont compris et ce n'est pas seulement par goût de la mode qu'ils ont peu à peu tenu le discours de l'entreprise. Mais, et c'est là probablement l'une des sources des difficultés rencontrées, entre le discours de l'entreprise et le fonctionnement de l'entreprise, il y a une marge impossible à gommer. Toute la vie de l'entreprise est finalisée par la rentabilité, y compris l'organisation relationnelle et qualitative. La convivialité, le pouvoir exercé par délégation, la non-lucrativité sont par principe au cœur de la vie associative, et s'il y a bénéfiques c'est pour que perdure ce modèle d'activité collective. Qu'il y ait dans certaines entreprises des liens conviviaux, des formes subtiles et « progressistes » de négociation, et dans bien des associations des luttes acharnées pour le pouvoir et des simulacres de débats démocratiques voire parfois une organisation aliénante, c'est une autre question. Certes elle est essentielle, mais du ressort de l'analyse des inconscients collectifs et individuels et elle ne doit pas masquer que les logiques fondamentales, entrepreneuriales ou associatives sont bel et bien, malgré les torsions multiples, difficiles à ajuster. Si l'on ajoute qu'une entreprise ne naît pas dans un ciel peuplé d'anges aériens et que le « marché » se nourrit de compétition féroce, de stratégies et de savoir-faire précis, de positionnements réfléchis, on peut imaginer que les discours du temps, l'ouverture et le travail ne suffisent pas, que des rapports de force impitoyables font l'essentiel de la loi du marché. En d'autres termes, un certain nombre de dysfonctionnements dans l'Éducation Populaire sont apparus, au cours de cette période, qui ne sont pas dus à la nature de



de la communication audio-visuelle, mais en partie à son caractère industriel et commercial. Parmi ceux-ci, nous en retiendrons deux :

- . les difficultés dans la gestion du personnel,
- . les difficultés de financement.

A une légitimité de délégation, de mandat associatif, acquise au sein même du secteur sur des critères d'activités associatives, de rayonnement personnel, s'est substituée progressivement une légitimité professionnelle acquise par la compétence en audio-visuel et le sens de l'initiative. A cela près que le fonctionnement traditionnel des associations n'a pas, dans l'ensemble, été remis en cause, si bien que des freins puissants ont entravé une marche « normale » d'entreprise, à des niveaux différents. Le mode de décision collégial, démocratique, habituel dans une association peut soit entraîner de très vifs conflits, si la structure est légère et coutumière de débats internes intenses, soit retarder par des procédures longues, lourdes, une décision finale. Dans les deux cas, une intervention rapide, opérationnelle est plus aléatoire, sauf à accepter l'arbitraire du choix de quelques-uns. De plus, il n'est pas toujours facile à une association, pour de multiples raisons, de salarier au prix du marché un « vrai professionnel de l'audio-visuel ».

Habituées à vivre de financement publics, de subventions, les associations ont accepté peu à peu l'idée qu'il leur faudrait trouver des sources de revenus diversifiées. Outre des relations plus contractualisées avec l'Etat, cela signifiait aussi des alliances de natures variées en région (dont les liens entre le CREPAC et le Conseil régional (16) sont un exemple). Mais, de fait, dans bien des régions, le marché régional d'audio-visuel n'était pas encore développé. Les incitations sur le modèle de l'appel d'offres de la DATAR (17) étaient-elles suffisantes pour créer une industrie de programmes télévisuels ? Dans une certaine mesure, discours ou actions de ce type semblent avoir plutôt contribué à entretenir une confusion. Faire de l'audio-visuel coûte très cher, et les opérations ponctuelles, tractées entre représentants des pouvoirs publics ou de FR3, sur la base de relations affinitaires, de liens institutionnels (18), ont occulté la nécessité de penser à long terme pour ces « nouveaux entrepreneurs », et certains « montages de coups » ont masqué le besoin d'avoir une vraie trésorerie d'entreprise. De fait, plus qu'une perte totale de subventions, c'est un changement de nature de subventions ou de ressources (19) qui s'est présenté à l'Education Populaire, avec un autre rapport à l'argent que dans les décennies précédentes. Quelles que soient les lignes économiques que trouvera l'Education Populaire pour survivre, le mythe entrepreneurial aura été positif sur un point : la prise de conscience aiguë de la nécessité de gérer, sinon comme une entreprise, du moins en structure responsable, les subventions aussi bien que les revenus divers (formation, sponsoring, etc...).



## Médias, médiations, les malentendus

### Public/privé

Les revendications d'autonomie durant cette période, de la part de structures associatives, la satisfaction explicite devant l'abolition du monopole de programmation, ne doivent pas faire illusion. Le secteur de l'Éducation Populaire, en réalité, n'a jamais pensé à une privatisation de la télévision, du moins telle que nous la voyons se faire aujourd'hui. Ce qui était revendiqué et recherché, c'était bien plus une modification d'une télévision ressentie comme trop lourde, trop bureaucratique, une « forteresse » pour reprendre une image souvent employée. En fait, la conception traditionnelle, un peu pédagogique de la télévision de service public n'était pas remise en cause. Il était bien question d'ouverture à des acteurs non-professionnels ou à des professionnels issus du secteur associatif. La loi le prévoyait d'ailleurs (chapitre IV - article 30) à travers l'une des missions des comités régionaux de la communication audio-visuelle qui consistait à « émettre des avis sur (...) les moyens d'encourager la communication sociale et de promouvoir l'identité régionale dans le respect de ses différentes composantes culturelles, spirituelles, philosophiques et linguistiques ». C'était la communication sociale qui était censée être le garant de cette ouverture.

### La communication sociale

S'il y a un concept qui a permis tout à la fois la mobilisation des acteurs de l'Éducation Populaire, en même temps que les débats les plus ambigus, c'est bien celui de communication sociale. En fait, cette notion a émergé au moment des travaux de Vatican II (20) et s'est déployée largement par la suite dans les milieux chrétiens. Au départ, il s'agissait de reconnaître l'importance des mass-médias considérés comme un forum moderne « la communication sociale doit, à travers l'information honnête sur les événements (fondée sur la vérité) et l'expression des légitimes diversités d'opinion (s'appuyant sur la liberté), concourir à la communication et à l'unité du genre humain, c'est-à-dire en définitive, à la construction de la justice et de la paix dans l'amour que Dieu a révélé aux hommes » (21). Cette prise en compte des médias allait de pair avec une nécessaire présence des chrétiens pour un témoignage bien moderne lui aussi : « A la demande du secrétariat général de l'Épiscopat en 1969, prenant acte que les médias constituaient la véritable place publique de notre civilisation et que les chrétiens se devaient d'y être présents, naissait en 1971 la Fédération des Organismes de Communication sociale (FOCS). Elle avait pour mission de mettre en œuvre les demandes explicites de l'instruction pastorale « communion et progrès » (22).



Il n'est peut-être pas inutile de revenir un peu en arrière à propos de « communication sociale » dans la mesure où la plupart des acteurs associatifs ou d'Éducation Populaire ont oublié l'origine chrétienne de cette expression, et en en perdant l'origine, ils en ont fait un usage polymorphe. Tantôt réservée aux animateurs socio-culturels ou aux milieux associatifs pour désigner un « plus » qualitatif de la communication audio-visuelle, ou un trait humaniste ajouté à l'acte de communiquer, tantôt utilisée sans plus de précision pour l'opposer à la communication politique, elle était pleine de l'espoir en l'expression multilatérale des groupes qui cherchaient à rompre la communication unilatérale des médias de masse. Ce qui n'empêchait pas certains auteurs de lui donner un tout autre sens : celui d'outil du changement de comportement social, par exemple (23). En fait, dans les milieux de l'animation, elle a semblé désigner des activités de communication audio-visuelle dont les finalités étaient proches de celles de l'animation socio-culturelle. Mais cela n'a jamais été explicité, tant et si bien que les uns s'en sont réclamés pour accéder à l'antenne et que les autres s'en sont démarqués pour accéder à une communication plus « moderne ». La communication sociale et la communication moderne n'étant pas clairement définies, les atteroiements autour d'enjeux confus n'ont pas contribué à ce que le secteur associatif puisse réellement remplir une fonction de médiation sociale revendiquée par tous les acteurs d'Éducation Populaire, quelles que soient leurs stratégies.

### **La communication locale**

Comme la communication sociale figurait dans la loi comme mission des comités régionaux, elle est devenue communication sociale locale, sans que là encore soient précisés les contenus précis du terme. D'abord employée à propos de FR3, l'expression s'est parfois confondue avec le droit d'expression à la télévision d'associations éducatives, culturelles, sociales qui pensaient représenter ces courants pluralistes et répondre à la mission des comités régionaux de la communication audio-visuelle ; elle a nourri aussi les espoirs de vidéastes venus du secteur socio-culturel ou des « indépendants » armés de cette légitimité pour discuter avec les responsables de FR3. Or FR3 n'a finalement pas fait montre de l'ouverture tant attendue sauf exceptions.

Devant cette ouverture réduite de FR3, l'Éducation Populaire aurait pu espérer trouver une légitimité dans une participation aux réseaux câblés, pour des raisons historiques tout d'abord : en effet, dans les années 73-74, les expériences du câble étaient portées par ceux qui espéraient voir s'instaurer de nouvelles pratiques sociales, centrées sur de nouveaux échanges entre groupes sociaux sur l'activité du citoyen, la constitution d'une « vraie communication » intégrant contradictions locales, hétérogénéité des discours, ouvertures à d'autres champs de discussion que ceux délimités par les médias de masse dominants. Le



câble pouvait donc, normalement, réveiller des utopies et provoquer une mobilisation. Ensuite, au moins dans l'énoncé des discours promotionnels, les pouvoirs publics avaient repris largement la thématique de la localisation de la communication et de l'interactivité à laquelle le plus souvent était accolé, sans précaution d'explication, l'adjectif « sociale ». Les usages dominants à telle ou telle période de cette pré-histoire du câble en France sont assez révélateurs des ajustements successifs et de l'évolution de la Mission-Câble jusqu'en 1986. La « production locale » sur le « canal local » prioritaire dans les discours du début a cédé le pas à la « programmation locale ». La présentation des objectifs de la Mission, les incitations explicites de son directeur le 12 décembre 1985 étaient en ce sens dépourvues d'ambiguïté. Les exigences de qualité professionnelle pour ces programmations locales ayant été soulignées, la réalité et la hauteur des coûts ayant été corollairement mises en évidence, il restait à faire valoir l'existence de programmes disponibles en « kit » en quelque sorte, utilisables localement. Il ne s'agit plus du tout, on le voit, du câble communautaire ou de télévision de proximité. Les enjeux s'étaient peu à peu déplacés : il faut un marché de programmes dont les programmeurs locaux seront les acheteurs « naturels ». Or, on vient de le voir, les discours d'incitation pour élaborer ces programmes se sont modifiés au cours du temps et leur augmentation implicite ou explicite renvoyait à l'industrialisation de l'audio-visuel et se présentait comme un épisode de la « guerre des images ».

La guerre est internationale, disait-on, et la nation, l'Europe sont sollicitées pour monter au front. Les termes du débat étaient posés sur un champ de bataille international, les armes, pour poursuivre la métaphore, devaient être nationales (les programmes), mais les destinataires des discours et les soldats convoqués étaient les élus locaux. Les enjeux étant économiques et internationaux, tout s'est passé comme si les partenaires les plus sollicités, les élus locaux, étaient en même temps invités à *oublier* ce qu'est la gestion du local, au quotidien, avec ses enjeux spécifiques. Les questions de choix d'infrastructures, complexes, techniques, traitées et tranchées par les PTT semblent avoir occulté celles du contenu, d'où cette confusion, ces multiples témoignages contradictoires sur les résistances ou au contraire l'adhésion des élus au Plan-câble. Comme l'a fait remarquer Bernard Miège, les programmes ont été structurellement dominés par les réseaux, avec toutes les conséquences que cela a pu entraîner dans l'ordre de la normalisation, de la qualité professionnelle, etc. Et la question des réseaux, pour le coup, a échappé totalement aux citoyens qui n'en percevaient pas les enjeux, pour la bonne raison qu'ils n'avaient accès qu'aux discours de légitimation autour des enjeux culturels et sociaux. C'est ainsi que tout doucement pendant que les uns rêvaient encore de programmes et de productions locales, les autres peu à peu pris dans une logique de



réseaux et de compétition industrielle croissante, prônaient de plus en plus une localisation délocalisée exportable. On était loin de la télévision de proximité.

### **La communication industrielle en devenir**

Une des difficultés majeures qu'a rencontrée l'Education Populaire pendant cette période, c'est bien qu'entre 1982 et 1986 le paysage audiovisuel a plus changé que dans les deux dernières décennies. Les nouveaux venus (réseaux câblés, chaîne à péage, chaînes privées, satellites) vont déplacer « le centre de gravité de l'audio-visuel européen sur le local, l'international et le privé, au détriment du national, du public » pour reprendre l'analyse d'Alain Le Diberder et Nathalie Coste-Cerdan (24). C'est la nature même de l'audio-visuel qui change, et le service public devient de plus en plus fragile sous la pression de la déréglementation internationale.

Les nouveaux modèles de télévision esquissés sous la gauche sont loin d'être fixés. Les chaînes généralistes qui vendent du temps aux annonceurs publicitaires révèlent aujourd'hui avec la privatisation de la Une et les polémiques afférentes, à quel point les publicitaires sont des acteurs essentiels du monde de la communication. Canal Plus, malgré les ambiguïtés de sa gestion se rapproche plus d'un modèle de télévision qui vend des services à ses abonnés plutôt que du temps à des annonceurs. On attend que se dessine un modèle plus affirmé de chaîne câblée. Les acteurs du monde de la communication ne sont plus tout à fait ceux que commençaient à connaître et fréquenter les militants de l'Education Populaire ; ce ne sont plus seulement les administrateurs ou les professionnels classiques de l'image, mais des professionnels nouveaux, venus de la Lyonnaise des Eaux, de la Compagnie Générale des Eaux qui interviennent, ou des vendeurs de temps d'antenne aux publicitaires, cela suppose de nouveaux modes de négociation.

### **L'avenir n'est plus ce qu'il était**

L'Education Populaire a essayé de participer à la naissance des « écrans pour tous », en d'autres termes « d'utiliser les marges », comme disait très justement Marcel Desvergues, pour donner aux nouveaux médias une dimension démocratique. C'était considérer le champ médiatique comme un lieu où serait privilégié l'usage public de la raison, un véritable « espace public » pour reprendre l'expression d'Habermas. Cette représentation de la (ou les) télévision(s) comme forum critique rejoint toute une tradition héritée des Lumières ; il reste qu'on peut se demander si la marchandisation et l'industrialisation croissante de ce secteur sont tout à fait compatibles avec cette représentation



quelque peu idéale. En réalité, en ces débuts de communication industrielle, l'Éducation Populaire a participé aux discours de légitimation et servi de relais à un programme volontaire de développement industriel. En un sens, elle aura aussi servi à vaincre des résistances sociales à ces nouveaux médias. Au passage, et, entre temps l'Éducation Populaire dans son ensemble aura bougé vis-à-vis de la télévision, on l'a vu, vis-à-vis des journalistes qui sont de plus en plus devenus pour elle les « professionnels » dont il faut utiliser les compétences sinon emprunter les codes.

Il n'est pas question de jouer les prophètes alors qu'un vrai western se joue entre industriels et financiers. On remarquera au passage que le paysage audio-visuel français (PAF) a ouvert ses frontières à des industriels multi-médias comme Berlusconi et Maxwell, ce qui permet quand même de supposer que les sollicitations faites à l'Éducation Populaire sont devenues — au moins pour le moment — des utopies de l'histoire. Il est toutefois un point important parce qu'il est aveugle : l'histoire des médias nous l'a suffisamment montré, nous ne pouvons savoir le rôle que, dans un avenir proche ou lointain, joueront les usagers. L'histoire des médias modernes ne pourra se faire sans eux, et ce qui apparaît aujourd'hui comme un créneau porteur pour une analyse marketing à court terme, fait un peu vite l'économie d'une autre histoire, plus souterraine, plus enfouie, plus longue, celle des téléspectateurs qui peuvent un jour échapper au pur consumérisme ou dont le consumérisme pourrait prendre des formes inattendues.

La « société de connivence » dont parle Paul Beaud se repaît de « communication », au point que publicitaires, professionnels des médias, gestionnaires de haut vol finalement se retrouvent sur un espace commun, celui des nouvelles classes moyennes supérieures. A l'heure du sponsoring, dernière technique de ressources à la mode, pour temps de crise, à l'heure où les associations risquent de voir le paysage associatif changer, selon que certaines constitueront pour des industriels un support de communication et d'autres non, alors que de « nouveaux professionnels » s'approprient à administrer les relations entre entreprises-sponsor et associations, que l'État se désengage de plus en plus, on ne peut que constater que la « communication sociale » qui a mobilisé, porté les rêves et les actions de tout un secteur est en train d'entrer tout à fait dans le passé (25).

Les acteurs de l'Éducation Populaire, auront été entre 1982 et 1986 les hussards noirs de la communication qui, une fois le spectacle lancé, sont priés de se retirer sur la pointe des pieds.

*Chantal de Linares*

*Annie Oberti*

Chargées de recherche  
INEP

(1) Bernard MIEGE, Patrick PAJON, Jean-Michel SALAUN. L'industrialisation de l'audio-visuel, des programmes pour les nouveaux médias, Paris : Editions Aubier, 1986.



(2) Jean-Paul MARTIN. Histoire de l'Education Populaire et de ses représentations, in l'Education Populaire : un pari pour la démocratie. Document de l'I.N.E.P., n°6, 1986.

(3) P. ARENTS. Télévision et Education Populaire en France, in *Cahiers d'Etudes de Radio Télévision*. Centre d'Etudes de Radio-Télévision, Flammarion, 1959.

(4) Idem.

(5) Au sujet des modèles successifs de la télévision française, voir Jean-Louis MISSIKA et Dominique WOLTON. *La folle du logis*. Paris : Gallimard, 1983.

(6) A l'évidence les groupes de vidéo militants ne se reconnaissent pas sous la dénomination Education Populaire. Néanmoins, les positions et les analyses portées par les groupes sont repris dans les discours des acteurs de l'Education Populaire.

(7) Alain BERGALA. Repérages pour une pédagogie de l'image. *Les Cahiers de l'Animation*, n° 24-25, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 1979.

(8) Si l'on excepte des revues comme les Cahiers du Cinéma marqués par le marxisme mais qui ne prétendaient pas à une spécificité de vidéo et de cinéma d'intervention. Ils analysaient l'ensemble de la production d'un point de vue militant.

(9) Yvonne MIGNOT-LEFEBVRE. Nouveaux médias, nouveaux professionnels ? *Autogestions*, n° 18, 1984.

(10) De la contestation à la communication, la naissance d'un nouvel artisanat audiovisuel en région. Service des études et recherche du ministère de la Culture. Décembre 1984.

(11) Julien GUISTI, François MAHIEUX. Les actions d'animation dans les villes nouvelles. Service des Etudes du ministère de la Culture, CNAV, préfecture de la région parisienne, 1976.

(12) Guy GAUTHIER. Télévision active, télévision passive. Ligue de l'Enseignement, 1972.

(13) En ce qui concerne le détail des différentes stratégies on se reportera au rapport de recherche « Ecrans et Utopies ». Document ronéo I.N.E.P., juin 1987.

(14) Armand et Michèle MATTELART. Penser les médias. Paris : Editions La Découverte, 1986.

(15) Jacques CHEVALLIER. Economie sociale et société civile. La société civile. C.U.R.A.P.P., PUF, 1986, pp.206-243.

(16) Le CREPAC d'Aquitaine, émanation régionale de la Ligue de l'Enseignement est le principal organisateur des fameuses « Universités d'été » de Carcans-Maubuisson, mais cette organisation a toujours bénéficié de l'aide financière du conseil régional, de droite ou de gauche.

(17) Communication et Aménagement du territoire. Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire. Appel d'offres. Opération T.V. locales. DATAR, fiche technique n° 94, février 1986.

(18) Créées notamment au sein de la commission animée par Pierre MANDRIN, INA : Pierre MANDRIN, Commission télévisions de communication et de services ; les relations des directions régionales de FR3 avec leurs partenaires de la communication et de la création audio-visuelle. Paris : INA, 1984.

(19) Nous pensons aux incitations aux parrainages et au sponsoring.

(20) Les travaux de Vatican II ont eu lieu du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965.

(21) Instruction pastorale. « Communion et progrès » — « Sur les moyens de communication sociale », présentation de J. GELAMM. Introduction de Jules GRITTI. Editions du Centurion, 1971, p.5.

(22) M. BOULLET. Le choc des médias. Desclée, 1985, p.126.

(23) M. Le NET. L'Etat annonceur. Les éditions d'organisation. Coll. Management public, 1981.

(24) Alain Le DIBERDER, Nathalie COSTE-CERDAN. La télévision. Paris : Editions La Découverte. Collection Repères, 1986.

(25) Il nous semble symptomatique que la manifestation TV-Câble organisée par des militants de la Fédération de l'Audio-visuel Indépendant à Marnes-La-Vallée en 1982 se soit peu à peu déplacée au CNIT à La Défense, sous l'égide des grands professionnels et des commerçants. On remarquera aussi que ces manifestations avaient pour public beaucoup d'acteurs de l'Education Populaire. Faut-il préciser qu'ils étaient très rares ces dernières années ? On lira aussi le compte rendu d'Annie OBERTI : la communication sociale dans ses petits souliers. *Les Cahiers de l'Animation*, n° 51, juin 1985.



# Vidéo, les groupes indépendants

Yvonne Mignot-Lefebvre

**R**ACONTER la météorique histoire des groupes de la vidéo indépendante suppose d'opérer avec le lecteur une plongée vers les années 68-70 qui ne sera pas de tout repos. Une révolution venait de s'achever et l'on préparait déjà activement la suivante en diffusant le plus vite possible des nouvelles des différents fronts : des usines aux cuisines selon un raccourci saisissant de l'époque, de la lutte antinucléaire aux minorités sexuelles, des paysans en lutte contre l'extension de camps militaires aux technologues doux, des tiers-mondistes aux révolutionnaires du Tiers-Monde et des autogestionnaires aux habitants urbanistes.

C'est sans doute ce sentiment d'urgence qui, en 1987, risque le plus de surprendre et qui a pourtant fait partie du quotidien de toute une génération : une deuxième question concerne plus particulièrement le choix de la vidéo comme support privilégié d'Agit'prop au cours de la décennie 1970-1980, cette même fascination jouant également dans l'équipement accéléré du secteur socio-culturel.

La vidéo est devenue, dès son introduction en France, le véhicule instantané de la modernité ; de la même manière au Québec, pour la période immédiatement précédente, l'ouverture du vidéographe, que les responsables culturels français allaient visiter presque incognito pour y puiser des modèles d'inspiration, était devenu un véritable mythe.

Cette fascination pour les technologies nouvelles ne présente bien sûr rien d'exceptionnel en soi, et des exemples plus récents dans les domaines de la micro-informatique puis de la télématique pourraient le démontrer à l'envi. Mais les groupes vidéo ont réussi pendant une courte période à transmuter une technologie en une idéologie d'une cohérence et d'une homogénéité remarquables : selon ce que l'on a appelé la vidéologie (fort sérieusement d'abord, puis parfois par la suite avec un soupçon de dérision) la technologie vidéo devient elle-même libératrice, par son mode original de production, à l'intérieur du groupe lui-même, comme dans ses relations aux personnes filmées et son mode de diffusion.



## Premier mouvement 1970-1979

### Le surgissement de la vidéo légère :

#### **La rencontre d'une technologie et d'une idéologie**

Les premières applications des techniques de l'image électronique ont commencé à titre expérimental avant la guerre mais il faudra attendre les années 50 pour que démarrent les premières émissions de télévision. Le statut juridique adopté par la plupart des pays européens a été celui du monopole d'Etat — production et diffusion —, choix qui ne sera pas sans conséquence sur la perception de la TV comme instrument de contrôle centralisé et sur la constitution de l'opposition devenue traditionnelle entre big media et little media qui va traverser les années 60-70 avec l'apparition de la vidéo légère puis la bataille des radios libres. Cette dernière fournira l'un des prétextes pour bifurquer vers la déréglementation des télévisions que l'on connaît aujourd'hui. Premières confrontations où les petits médias ont provisoirement versé dans les poubelles de l'histoire ; défaite non définitive car il devient probable, à terme, que se créent à côté des supermarchés de l'audiovisuel les épicerie fines des cinéastes et vidéastes indépendants, ne serait-ce qu'en raison de la pénurie croissante de programmes et surtout d'imagination.

#### **La vidéo, une télévision en miniature**

Il est difficile d'isoler l'analyse des progrès spectaculaires des techniques, enregistrés depuis vingt ans, de celle des expérimentations et des usages. Destinés au départ au marché du grand public — comme les appareils VHS et les caméscopes 8 mm actuels — les premiers magnétoscopes portables ont été détournés de leur finalité première. Artistes, militants, animateurs les ont utilisés selon leurs besoins et leurs fantaisies.

La vidéo dite légère, par opposition aux matériels lourds et coûteux des premières télévisions, apparaît aux Etats-Unis vers 1965. Nam June Paik, artiste américain d'origine coréenne, sera le précurseur des deux principales orientations qui se développeront au cours de la décennie 1965-1975 : la vidéo documentaire et surtout l'art vidéo.

Les premiers ensembles portables noir et blanc vont se répandre très vite au Japon, leur pays d'origine, en Amérique du nord, et en Europe de l'ouest. Ils sont essayés pour la première fois en France, en 1968, par des cinéastes tels que Chris Marker et Jean-Luc Godard et des cercles restreints d'ingénieurs, de journalistes, de sociologues, de plasticiens et de militants qui constitueront les noyaux des premiers groupes indépendants.



1970 : les premiers groupes indépendants surgissent, « *vidéo Out* » puis « *Vidéo OO* », les « *Insoumuses* », ensuite les « *Cent Fleurs* », « *Vidéodéba* », « *Vidéa-Airelles* »... une dizaine au total, répartis à Paris et dans les régions (Toulouse, Tarbes, Bordeaux, Aix-en-Provence, Montpellier). Ils ont réalisé, à eux tous une production continue pendant dix ans sur les luttes les plus avancées : nucléaire, autogestion, mouvement des femmes, écologie, minorités ethniques, régionales, sexuelles, luttes anti-impérialistes... A partir de 1975, un collectif de diffusion, « *Mon Oeil* » est créé à l'initiative de quatre groupes vidéo ; il a assuré sur six ans, avec un catalogue de 80 titres environ, 1000 diffusions par an.

La vidéo pénètre ensuite dans les institutions et les centres socio-culturels : INA, INRP, INEP, Vidéo Promotion Jeunesse, Maisons de la culture, VAL (vidéo animation Languedoc) et devient un moyen privilégié d'animation, de formation et d'expression. Les produits reprennent, souvent en les édulcorant, les thèmes dominants des groupes militants mais avec une logique différente de libération des tensions et d'intégration sociale. Dans le secteur de la recherche, des anthropologues et des sociologues en feront un grand usage, notamment en sociologie urbaine. La vidéo est également présente dans les arts plastiques, où les potentialités du médium sont explorées de manière artisanale puis très sophistiquée avec l'aide d'ordinateurs de plus en plus puissants.

### La vidéo, une critique radicale des mass média

L'apparition de la vidéo vers 1965-1968 coïncide avec de profonds bouleversements politiques et sociaux. Au même moment s'amorce avec l'école de Francfort une réflexion critique sur les moyens de communication de masse. La vidéo a été appropriée par des groupes ou des individus porteurs d'une logique de contestation à l'égard de la télévision. Volonté de la détruire pour les plus radicaux, de la subvertir pour les autres, c'est-à-dire de la transformer, de l'ouvrir à la modernité, à la communication à double sens.

Le célèbre tableau d'Enzenberger (voir ci-dessous) schématise de manière saisissante les aspirations relatives à ces nouveaux médias qui selon lui, ne pouvaient être que foncièrement égalitaires. « Chacun pouvait en effet y avoir accès. Les programmes étaient immatériels et aisément reproductibles. Ces nouveaux médias étaient donc, à la différence des anciens comme le livre ou la fresque, dépourvus de caractère de classe : ils ne requéraient pas de formation préalable et échappaient donc au monopole de l'esprit bourgeois. »

Pour les militants du début, l'action de contre-information est prédominante afin de rectifier l'orientation tendancieuse de l'information télévisée (nucléaire, luttes sociales, écologie...). Une autre priorité vise les exclus des médias : comment faire surgir la parole enfouie, celle des ouvriers, des paysans — d'ici ou du Tiers-Monde —, des femmes, de



tous les gens ordinaires jamais médiatisés, ceux-là mêmes qui « parlent vrai » avec l'amicale complicité de la caméra.

Tableau I utilisations des grands et petits médias (Enzenberger, 1970)

Utilisation répressive des médias	Utilisation émancipatrice des médias
Programme centralisé et contrôlé	Programme décentralisé
Un émetteur, de nombreux récepteurs	Chaque récepteur est un émetteur potentiel
Immobilisation d'individus isolés	Mobilisation des masses
Attitude de consommation passive	Interaction des participants - Feed-Back
Processus de dépolitisation	Processus d'apprentissage politique
Production effectuée par des spécialistes	Production collective
Contrôle effectué par des Bureaucrates	Contrôle populaire grâce à une Organisation autonome

### Acteurs et médiateurs

Dans les faits, les technologies vidéo ont été principalement appropriées, au moins au début, par des membres de la petite, de la moyenne voire de la grande bourgeoisie, parties prenantes de la contre-culture et qui ont pu très vite avoir accès aux équipements. Mais cet apparent paradoxe n'a apparemment choqué personne à l'époque en raison de plusieurs présupposés idéologiques largement partagés selon lesquels : — l'origine de classe ne détermine pas de manière mécanique la position de classe, ce qui était considéré comme un acquis de 1968, — les intellectuels modernistes ou en marge se heurtent de plein fouet à la répression bourgeoise et tendent à s'allier au prolétariat dont ils peuvent devenir les cadres directeurs à côté des militants d'origine populaire, qui eux-mêmes se transforment souvent dans les faits en petits-bourgeois.

L'extrait suivant paru dans les Cahiers du Cinéma n° 251-252 en juillet-août 1974 (entretien avec Pierre Gaudibert sur l'action culturelle et l'ordre moral), légitime l'intervention culturelle de la petite bourgeoisie militante :

*« Il y a une sorte de démocratisation de l'intelligentsia et il y a aussi les acquis sur les questions idéologiques : on sait que les intellectuels sont en butte à l'idéologie bourgeoise, aux appareils idéologiques bourgeois, et ont des tâches spécifiques à mener sur ce terrain. Ils ont à s'organiser, à lutter, à s'allier au prolétariat pour faire émerger le point de vue révolutionnaire dans les superstructures. Donc, à mon avis, nous pouvons envisager aujourd'hui la participation des artistes, des intellectuels, issus de la petite bourgeoisie, d'une manière collective, organisée, aux luttes populaires, à partir de tâches spécifiques concernant la culture révolutionnaire ».*



Bien que les groupes vidéo ne fussent pas tous des ardents lecteurs des écrits de l'école de Francfort ni des Cahiers du Cinéma cru 68, ils baignaient dans cette idéologie (de la même manière que les membres du mouvement du 22 mars avaient donné corps aux idées de Marcuse, auteur qu'ils n'avaient pourtant pas lu).

Ils y ont cependant ajouté, au fur et à mesure que se développaient leurs pratiques, des réflexions originales concernant les conditions internes de production, le choix des thèmes d'intervention, la relation aux personnes filmées, et, enfin, le mode de diffusion.

## Vidéologie : produire et diffuser autrement

### Matériel, l'ère du bricolage

Un aspect peu mis en relief de l'activité multiforme des groupes vidéo concerne la mise au point de la chaîne technique de production, montage et diffusion. Les premiers magnétoscopes portables de format 1/2 pouce à bande, destinés au départ au marché grand public, se sont avérés inadaptés à la fois aux objectifs des constructeurs et à ceux des indépendants qui voulaient produire vite et beaucoup. Il a fallu les modifier avec l'aide efficace (et intéressée) de la maison Sony et surtout découvrir le moyen de monter des images enregistrées. Seul le montage, en effet, temps fort du processus, permet d'ordonner les séquences et de donner du sens à l'intervention effectuée le plus souvent à chaud. De multiples procédés furent essayés fébrilement, de nuit, dans des laboratoires professionnels mis à disposition de manière occulte par des ingénieurs passionnés tout autant par le « bidouillage » technique que par la lutte idéologique, mais qu'importe : dès 1973, la plupart des groupes existants disposaient déjà de procédés de montage : les plus rustiques se contentaient de recopier d'un magnétoscope sur l'autre les séquences sélectionnées avec l'aide complémentaire d'un magnétophone support de l'inévitable commentaire ; les autres les plus cossus, avaient acquis un magnétoscope de montage de bonne facture, le Bell et Howell à bande 1 pouce.

En ces temps reculés, la solidarité l'emportait encore sur la compétition et les groupes débutants étaient fréquemment aidés pour l'accès aux machines de montage par les plus anciens.

Cette période de bricolage, connue également en parallèle par les institutions culturelles, va se prolonger jusqu'en 1977 environ, date à laquelle vont apparaître d'une part, les premiers magnétoscopes 3/4 de pouce Umatic Sony puis National que l'on va qualifier d'institutionnels, dans la mesure où leur coût les rend difficilement accessibles aux simples particuliers et aux Indépendants et d'autre part, les premiers équipements VHS et BETAMAX, destinés avec succès, cette fois-ci, au grand public.



Ces transformations techniques auront des répercussions directes sur l'orientation ultérieure des groupes.

### **Produire et diffuser autrement**

Les pratiques des groupes vidéo s'inspirant comme on l'a vu d'une idéologie commune sont à des nuances près relativement homogènes :

— **autonomie d'abord** ; le groupe dispose d'un matériel de base complet permettant le tournage, le montage et la diffusion, qu'il s'est procuré par auto-financement. Son budget de fonctionnement, prélevé sur les ressources des membres, est largement déficitaire et n'est que faiblement alimenté par les contributions souvent symboliques versées par les mouvements filmés, qui se débattent dans des difficultés analogues.

— **polyvalence des compétences** ; tous les membres s'initient sur le tas au maniement des différentes techniques : prise de son, tenue de caméra, montage, et sont donc en principe capables d'assurer de bout en bout la réalisation complète d'un produit. Certains ont déjà fait du cinéma mais pour la plupart il s'agit de la première expérience audiovisuelle. La rotation des tâches est souvent systématique, en particulier dans les groupes mixtes, où le pouvoir apparaît, à tort ou à raison, au bout de la caméra.

— **refus de la division du travail** : il s'agit par tous les moyens de faire obstacle aux phénomènes de prise de pouvoir par un ou plusieurs leaders. La division du travail entre l'équipe technique et l'équipe de conception-réalisation est détruite. La permutation des rôles casse la hiérarchie dominante entre travail manuel et travail intellectuel. Toute l'équipe crée en indivis, sous un nom collectif.

— **tournage** : la recherche d'une relation filmant-filmé aussi peu traumatisante que possible ; le tournage vidéo, par rapport au cinéma, se veut anti-autoritaire et convivial. Peu ou pas d'éclairage, des interruptions techniques rares (les bandes des magnétoscopes portables noir et blanc duraient 30 mm), une connivence évidente entre les partenaires, tout cela contribue à donner à ces documents un caractère évident d'authenticité. La parole recueillie, loin d'être concentrée, schématisée et systématiquement nettoyée au montage, comme dans les films 16 mm ou les émissions de télévision, est étonnamment fluide, proche du quotidien, du ton de la conversation, voire de la confidence. Les contradictions, parfois estompées au montage après des discussions passionnées, y abondent et renvoient de beaucoup plus près à la complexité du réel tel qu'il est vécu par les citoyens, loin de la scène politique et des grands médias où l'absolue cohérence est de règle.

— **montage** : produire collectivement du sens ; les bandes sont visionnées ensemble et l'enchaînement des différentes séquences donne lieu à des échanges parfois vifs entre les membres du groupe ; dans la mesure



du possible, les personnes filmées sont appelées à donner leur point de vue car en dernière analyse elles représentent la caution idéologique de l'intervention. Le montage, au plan technique, est exécuté rapidement, à chaud, malgré le grand nombre de bandes enregistrées (la plupart des groupes ont mis au point un système de gestion des bandes leur permettant de sélectionner rapidement les séquences importantes). Le montage consiste souvent à l'origine en un simple bout à bout complété selon les cas par un commentaire ; puis les montages deviennent de plus en plus élaborés, sans pour autant reproduire les modèles de référence de la période c'est-à-dire le rythme des documentaires de cinéma et des émissions de TV.

— **diffusion** : fogo process et effet catalyseur ; point fort de tout le processus, la diffusion est opérante au sein de deux groupes distincts : celui des personnes filmées, où le film-vidéo doit devenir l'élément catalyseur d'un processus d'auto-analyse et de décision interne ; celui, plus large, des groupes relais ayant pour objectif de populariser la lutte des premiers. Dans tous les cas, les producteurs-réalisateurs sont généralement présents, répondent aux questions et participent activement au déroulement de la séquence.

Dès 1974 cependant, des changements s'amorcent dans la chaîne de production-diffusion, changements qui vont se concrétiser dans la création d'un collectif de diffusion, « *Mon œil* », à l'initiative des quatre groupes vidéo les plus prolifiques, *Vidéo Out*, *Vidéo OO*, les *Cent Fleurs* et les *Insoumuses*, auxquels viendront se joindre d'autres groupes.

L'on reviendra sur les conséquences de cette nouvelle organisation et de la médiatisation de la rencontre avec le destinataire final : le public.

## Vidéo et contre-culture

### Vidéo contre TV

La vidéo s'est présentée d'emblée comme une forme décentralisée et populaire de droit de réponse permanent aux appareils d'information de masse dont la crédibilité avait été fortement ébranlée pendant les événements de 1968 : « tous les soirs, la police vous parle sur l'ORTF » ; cette affiche des Beaux-Arts traduit, par la dérision, le degré de confiance accordé au monopole.

Un premier thème d'intervention va donc consister à reprendre des sujets déjà abordés par les grands médias mais de manière partielle voire tendancieuse en adoptant un point de vue plus proche de la réalité quotidienne telle qu'elle est vécue par les protagonistes directs de l'événement (lutte des paysans du Larzac contre l'extension du camp militaire, mouvement anti-nucléaire et technologies douces, avortement, droits des immigrés...). Le film vidéo *Miso et Maso vont en bateau* peut aider



à caractériser cette démarche : un groupe de femmes réplique point par point et par l'humour à l'émission de Bernard Pivot : « ouf ! l'année de la femme c'est fini », où Françoise Giroud, alors Secrétaire d'Etat à la condition féminine, affrontait seule et sans beaucoup de conviction, quelques célèbres misogynes. Ainsi le principe du droit de réponse des citoyens et citoyennes concernés aux appareils centralisés d'information est posé avec éclat malgré — ou à cause — de la menace d'un procès agité par Antenne 2. Les émissions de contre-information ouvrent un espace nouveau de communication : le droit pour tous de fabriquer et de diffuser librement des produits audiovisuels. Amorce d'un nouveau droit des citoyens qui émerge à peine, celui de communiquer — recevoir et émettre —, qui sera mis en forme ultérieurement au plan juridique avec le N.O.M.I.C. (nouvel ordre mondial de l'information et de la communication), issu des travaux de la commission Mc Bride de l'UNESCO et du Mouvement des Non-Alignés, lequel provoquera de multiples tempêtes, notamment aux Etats-Unis.

### Vidéo et vie quotidienne

L'originalité la plus marquante avec le recul a été d'aborder des thèmes nouveaux, laissés jusqu'ici dans l'ombre parce que gênants ou difficiles d'accès, ou tout simplement parce que personne n'avait songé auparavant à les traiter : par exemple, ceux qui sont liés au mouvement féministe (viol, accouchement, maternité, femmes entre elles, vie quotidienne et production domestique) ; ou bien encore pénétrer dans des secteurs semi-interdits, les usines, où les « établis » maoïstes tentaient d'organiser les ouvriers (les groupes vidéo ont tressé des couronnes à la classe ouvrière sur le point de disparaître), les institutions (hôpitaux, prisons, foyers maternels, hospices, crèches, écoles...). Le but était de montrer, à l'ombre des architectures du pouvoir et des panoptiques décrits par Foucault, la survivance de rapports sociaux oppressifs. Les groupes étaient également présents au cœur des innovations sociales d'inspiration autogestionnaire, garantes d'une société alternative en gestation : écoles parallèles, luttes urbaines pour concevoir un nouvel habitat, expériences diverses d'autogestion dans les communes, les quartiers, les usines.

Le catalogue du collectif de diffusion « *Mon œil* » permet de situer cette production dans le temps et par rapport aux autres médias audiovisuels : des thèmes tels que l'avortement, le viol, le nucléaire, l'évasion de la famille nucléaire oppressive ont été repris par les cinéastes et les réalisateurs de la TV avec le plus souvent un décalage de plusieurs années. La vidéo apparaît, sous cet angle, comme le poisson pilote des grands médias et le héraut d'une contre-culture condamnée à se diluer progressivement dans la culture majoritaire.

Parallèlement aux productions à chaud qui relèvent de l'éphémère, l'on voit apparaître progressivement des films portant sur des thèmes



plus généraux : réflexion sur les médias et le droit de réponse des citoyens, sur les radios libres débutantes, sur le Larzac et la non-violence, sur la problématique autogestionnaire engagée par les Lips. Cette approche, beaucoup plus structurée et longitudinale s'inspire autant du militantisme que des sciences sociales : la durée devient un élément essentiel de la démarche ; le groupe accompagne plusieurs mois voire plusieurs années une expérience, afin d'en dégager par delà le reportage en direct, les éléments permanents, les enjeux, les enseignements.

Cette méthode, amorcée dès 1971 par le canadien Gary Belkin, avec le projet « *Tanzania, year 16* », qui portait sur la vie quotidienne de trois villages Ujamaa (socialistes), sur une période de 18 mois, a été reprise par plusieurs groupes vidéo français, notamment par

- Vidéo Out, avec le suivi des Lips à Besançon, de 1973 à 1976
- Vidéo OO, avec le suivi de l'atelier populaire d'urbanisme du quartier de l'Alma-Gare, à Roubaix, de 1977 à 1981.

La spécialisation par thème de plus en plus nette des groupes, le recours progressif aux méthodes d'investigation des sciences sociales, l'exigence accrue au plan de la réalisation technique et l'attrait croissant de certains pour le vidéo-art et la recherche formelle sur le média lui-même, vont entraîner de profondes remises en question et des changements structurels importants.

## Deuxième mouvement : les années 80

### Des techniques plus performantes, une contre-culture en sommeil

Les groupes vidéo sont issus de la rencontre intime d'une technologie nouvelle, les magnétoscopes portables noir et blanc, et de l'idéologie de la contre-culture des années 70. Cette conjonction va se trouver menacée dès 1977 des deux côtés à la fois. Les constructeurs japonais, un bref moment stationnaires, lancent deux types de produits nouveaux : la vidéo grand public avec les VHS et BETAMAX couleur et la vidéo quasi professionnelle des magnétoscopes 3/4 de pouce UMATIC, dont s'équipent les institutions culturelles.

Au plan technique, en particulier, le passage des magnétoscopes à bandes de format 1/2 pouce noir et blanc aux cassettes 3/4 pouce UMATIC noir et blanc puis couleurs, suivi de l'apparition des caméras tritubes couleurs marquent une nette amélioration de la qualité ; ce qui va précipiter le passage de la vidéo dans son ensemble et des groupes en particulier, de la marginalité militante ou artistique aux marchés professionnels des institutions et des entreprises, voire de la télévision.



La période pionnière s'achève donc vers 1980 : la chaîne de production du tournage au montage et à la diffusion est désormais performante et nécessite surtout des moyens extérieurs de production. L'autonomie devient désormais impossible.

Ces changements technologiques ne sont pas neutres car ils interviennent dans un contexte politique et social qui s'est lui-même beaucoup transformé : la contre-culture, à la fois cliente et inspiratrice, est aussi en crise et permet de moins en moins d'alimenter le circuit de production-diffusion. L'étude de l'évolution du collectif de diffusion vidéo « *Mon Œil* », illustre bien ces difficultés. Les demandes de diffusion, au départ d'origine militante, deviennent progressivement de plus en plus institutionnelles : Maisons de la culture, lycées et institutions de formation, services sociaux, sections syndicales, partis politiques, etc... Inversement, le catalogue de « *Mon Œil* » accueille de plus en plus de produits extérieurs issus du secteur socio-culturel, qui traitent souvent de thèmes voisins mais qui évoquent dans leur facture les produits de commande institutionnels. La sous-traitance de la diffusion au collectif entraîne d'autres conséquences qui sont, d'une certaine manière en contradiction avec les objectifs de départ. Si cette organisation permet de répondre à un nombre croissant de demandes et de couvrir au moins partiellement les frais de production, elle ne va pas par contre sans risque car elle coupe les groupes producteurs du contact direct avec leurs sources d'inspiration, c'est-à-dire de la demande sociale qui légitime à leurs yeux, leur propre démarche.

## Des pionniers aux professionnels

Mais en fait, les raisons les plus profondes de l'anémie progressive de la plupart des groupes vidéo dans les années 80 sont d'origine interne : — progressivement se fait jour l'aspiration à un certain professionnalisme, c'est-à-dire non seulement intervenir comme des techniciens enregistreurs de l'événement mais aussi prendre la responsabilité pleine et entière de la mise en image, sans censure ni autocensure, en s'accordant le temps et le plaisir d'une recherche esthétique ; — les membres se lassent aussi d'illustrer à la demande toutes les formes de lutte et d'expérimentation sociale ; ils deviennent de plus en plus sélectifs et veulent dégager à partir de ces expériences répétées les bases d'une réflexion politique autonome et d'une démarche originale ; — le principe d'une signature commune est même remis en cause par certains, dès 1979, notamment chez les *Cent Fleurs* qui vont progressivement disparaître en tant que groupe mais dont les deux membres vont s'orienter vers le cinéma, le vidéo-art et la vidéo-fiction. Cette évolution est analysée par un enseignant sud-africain progressiste, Keyan



Tomaselli qui, invité au festival vidéo de Montbéliard en 1986, décrit dans la revue *Iris* (1987), sous le titre « de Mao à Vidéo, quelle voie pour l'identité culturelle ? » sa surprise devant l'évolution de certains vidéastes français « historiques » dont les préoccupations politiques et sociales se sont complètement estompées. Cependant, le nom du collectif restera utilisé par la plupart des groupes jusqu'à la fin.

— Comme le Vidéographe de Montréal, les groupes ont assumé de manière parallèle les fonctions d'écoles d'audiovisuel, à une période où ces formations manquaient encore cruellement ; la mise en place de circuits dûment accrédités dans le cadre universitaire ou le secteur privé, régis par les modèles cinématographiques dominants, (même quand les enseignants sont d'ex-vidéastes) remet profondément en cause la formation sur le tas, honneur et principe de la constitution et du renouvellement du groupe vidéo.

— L'ouverture prévue de nouveaux marchés de l'audiovisuel amorcée par les batailles pour la libération des ondes autour des premières radios libres et les espoirs suscités par la relance de la TV par câble vont hâter la reconversion des membres des groupes vidéo : si certains disparaissent, d'autres, au contraire, décident de continuer et de vivre de leur production : ils s'engagent dans la voie de la création d'entreprises, coopératives et SARL : d'autres encore utilisent leur potentiel et la conjoncture politique favorable pour fonder des associations subventionnées par les pouvoirs publics (comme le centre Simone de Beauvoir pour l'archivage et la production de films vidéo de femmes) ; quelques-uns, enfin, s'engagent dans la voie royale mais pleine d'embûches de la réalisation de films professionnels ou bénéficient de l'intérêt institutionnel pour le vidéo-art et les nouvelles images qui ouvrent l'accès à des machines performantes et parfois à des crédits importants.

Les nouvelles entreprises indépendantes, issues de quelques groupes vidéo, assurent désormais sur la base de contrats, la gestion de leurs activités et sont d'une certaine manière soumises aux mêmes contraintes que leurs concurrentes du secteur privé. Au plan qualitatif, il en va sans doute autrement tant dans l'organisation interne que dans la sélection des thèmes traités ; mais ces acquis sont toujours menacés. Dans le même temps, les associations socio-culturelles et leurs centres vidéo d'animation sont poussés irrésistiblement vers le marché par la diminution constante de leurs subventions et la nécessité lancinante de prouver un professionnalisme toujours remis en question.

Le long jeu d'attirance-répulsion et les rivalités qui se sont jouées pendant toutes ces « golden seventies » entre la vidéo animation institutionnelle et la vidéo indépendante sont désormais sans objet : c'est la contrainte économique trop longtemps sous-estimée des deux côtés qui l'a emporté et qui surdétermine les modes de production. Bien sûr, de part et d'autre nous n'étions pas si naïfs pour l'ignorer ; mais nous n'avons pas su constituer à temps des organisations suffisamment



puissantes pour pouvoir négocier avec les chaînes anciennes et nouvelles de télévision, les sociétés de câble et les institutions culturelles et définir les nouveaux enjeux de la communication sociale adaptés aux années 80-90. Les Indépendants anglais l'ont fait à temps : ils sont, entre autres, associés actuellement à la programmation de Channel 4. Pour continuer à illustrer la possibilité d'une communication horizontale, proche des gens, impliquant leur participation active et reflétant leurs plaisirs comme leurs préoccupations, au niveau individuel comme en termes de rapports sociaux, on eût pu faire l'économie d'une série de débats byzantins comme celui du professionnalisme, qui a agité inutilement le milieu tout entier tout en le divisant, établissant un clivage entre les amateurs — souvent les pionniers — et les diplômés des écoles de cinéma ou d'audiovisuel. Il faut évoquer à ce sujet les rencontres « audiovisuels 82 » puis 83 organisées par l'association para-institutionnelle « Média et vie sociale » où le message central était d'inviter les vidéastes à retourner à l'école plutôt que de les inciter à analyser les changements structurels fondamentaux qui allaient affecter directement l'exercice de leur activité. Peut-être aurait-on pu continuer par d'autres moyens un audiovisuel de communication sociale, peut-être aussi qu'une rupture était devenue inévitable, ce phénix renaissant toujours de ses cendres, mais avec des acteurs neufs, aussi neufs que l'étaient les groupes vidéo du début...

### Les indépendants français : l'organisation impossible

Très tôt les vidéastes ont senti la nécessité de se regrouper afin de renforcer leur mouvement et d'échanger leurs expériences. En France ces contacts sont longtemps restés informels mais fréquents. Au plan de la diffusion la concrétisation la plus marquante de cette solidarité fut la création du collectif « *Mon Œil* » ; mais elle s'exprima de bien d'autres manières : prêt de matériel, réalisation de films en commun...

Au plan international, les liens étaient nombreux avec les groupes allemands, belges, italiens, américains. Ils étaient particulièrement étroits avec les Canadiens, qu'ils soient du Québec où fleurissent dans le sillage du vidéographe de nombreux collectifs militants, ou de la partie anglophone dont Vancouver avec le Satellite Video Exchange constituait le pôle d'attraction incontesté, par sa volonté de prendre en charge le transfert des copies dans tous les standards de la planète et par l'édition de manuels de formation pratique à la vidéo légère, merveilleusement calligraphiés par Michael Goldberg. L'on a pu parler justement malgré la disparité des situations dans chaque pays, d'une internationale de la vidéo, qui partageait la même idéologie, s'intéressait aux mêmes thèmes (femmes, écologie, luttes ouvrières, tiers-monde, pacifisme...) et avait ses points de rencontre et même sa vidéolangue.



En France, dès 1975, les vidéastes cherchent des alliés auprès des cinéastes militants, malgré les obscurs conflits qui les opposent sur, par exemple, les qualités des techniques qu'ils utilisent respectivement : la vidéo se considère comme l'avant-garde, le film 16 mm comme de qualité réellement professionnelle ; avec l'apparition du super 8 mm, le problème se déplace sur les qualités respectives des supports, pellicule contre bande magnétique. Néanmoins, le Mouvement Audio-visuel Indépendant (M.A.I.), mouvement audiovisuel d'intervention sociale et politique, association loi 1901, voit le jour et accueille outre les collectifs militants de production et de diffusion du cinéma et de la vidéo, des membres individuels et collectifs appartenant à des institutions : Vidéobus et Institut national d'Education populaire, Vidéo Animation Languedoc et plusieurs centres culturels et maisons de la culture. Le M.A.I. va régulièrement organiser des rencontres, des mini-festivals qui seront autant de fêtes, mais ne tentera pas de réflexion à caractère prospectif sur le mouvement indépendant. Sa seule action d'envergure fut la lutte contre le dépôt obligatoire des documents audiovisuels à la Bibliothèque nationale qui devait s'effectuer aux frais des producteurs, mesure qui constituait pour beaucoup — en particulier pour les vidéastes non contrôlés jusqu'ici — une censure à la fois politique et économique. Le mouvement a perdu de sa force à partir de 1978, au moment même où les groupes qui le composaient connaissaient leurs premiers doutes et étaient confrontés à des mutations techniques et économiques.

Après les élections de 1981, le M.A.I. s'auto-dissout et laisse la place à la toute nouvelle F.A.I. Fédération de l'audiovisuel indépendant, qui se donne pour mission d'agir auprès de tous les partenaires pour faire reconnaître le droit à l'existence des Indépendants. Les temps ont changé, la Gauche est au pouvoir, il ne faut pas manquer cette chance historique de conforter la position des Indépendants : la F.A.I. veut rassembler et devenir une instance de coordination, de proposition et d'intervention. Elle se propose d'engager la concertation avec les pouvoirs publics au même titre que les associations, syndicats et groupements professionnels de l'audiovisuel, sur la base de l'expérience acquise.

*« Depuis une dizaine d'années, loin des grands circuits commerciaux et du monopole de la radio-télévision, sont apparues d'autres formes d'expression audiovisuelles. Elles se sont progressivement développées et organisées dans de multiples lieux, institutionnels ou non. Des individus, des groupes, se sont emparés de ces nouveaux outils pour s'exprimer, des institutions, des associations se sont équipées en matériel. Des artisans, des petites sociétés, se sont mis à produire. Un peu partout, on a expérimenté, on a inventé des images et des sons qui ont prouvé leur utilité sociale. Ce mouvement multiforme, fortement ancré dans les quartiers, les localités, les régions et qui a facilité l'expression de la Gauche, a consti-*



*tué de fait une alternative au monopole.* » (FAI orientations et propositions, juillet 19817.

C'est quasiment sur la base d'une reconnaissance de dette que les négociations s'engagent avec le nouveau pouvoir ; or tout nouveau gouvernement a la mémoire courte sur sa traversée du désert et tend à vouloir produire de nouveaux projets avec des gens nouveaux : radios libres puis privées, plan câble, dérèglementation de la télévision et création de nouvelles chaînes, télématique... La « saturation du social », selon l'expression de Baudrillard, qui saisit la société française après le passage de la Gauche, n'épargne ni les jeunes leaders socialistes ni même les Indépendants de l'audiovisuel qui oublient progressivement le goût du collectif et les enjeux de la communication horizontale, pour lancer de nouvelles entreprises de communication et s'engager avec des succès divers dans la bataille de la production pour la télévision par câble. La Fédération devient progressivement un appendice de la Mission Câble. Très rapidement, la bataille fait rage à la F.A.I. entre les anciens et les nouveaux et les forces de dissociation l'emportent et avec elles l'organisation structurée des Indépendants ; désormais ceux-ci se retrouvent atomisés dans un paysage audiovisuel en perpétuelle transformation où ils ne représentent, face aux grands groupes, qu'une force négligeable et sont, de fait, exclus de toute compétition.

Cependant, malgré toutes ces difficultés, l'irrésistible besoin de regroupement continue à se manifester avec des ambiguïtés croissantes mais un pragmatisme accru : dans la tradition de la communication sociale, citons les rencontres audiovisuelles du mouvement ouvrier dont les participants travaillent avec les comités d'entreprise et, pour la défense et illustration du documentaire la « bande à Lumière », qui lutte pour des moyens de production et de diffusion accrus ; le documentaire, en effet, estimé « ringard » par les programmeurs, était pratiquement interdit d'antenne au profit des nouvelles images de la modernité.

Une toute nouvelle Association Européenne des producteurs indépendants créée en 1986 lors du festival vidéo de Montbéliard, a l'ambition de devenir le laboratoire de la télévision, une force d'expérimentation et de proposition visant au renouvellement permanent des hypermarchés audiovisuels et à la diversification des réseaux de distribution de l'image. Nous voici de nouveau très près des épicerie fines de l'audiovisuel évoquées plus haut permettant l'accès à la carte aux images, comme on choisit un livre dans une librairie ou plutôt un écran sur le minitel, en payant... Cela laisse loin derrière pour le moment la satisfaction des besoins non solvables en communication et le droit des citoyens et de leurs associations à communiquer, c'est-à-dire non seulement à recevoir mais aussi à créer, émettre leur information sur les différents réseaux, aidés ou non de professionnels.

La multiplication des sources d'image se traduit pour l'instant par leur homogénéité et leur médiocrité, attribuées à tort à la nature de



la demande populaire, ce qui bloque toute réflexion sur les aspirations non seulement à la culture non strictement officielle (technique et scientifique, populaire, régionale...), mais aussi à la formation et à une ouverture non conformiste sur le monde.

La nouvelle bataille des Indépendants ne fait que commencer. Loin du vieux monopole en démantèlement, elle va se livrer au sein de systèmes d'une complexité croissante, où les adversaires ne sont pas toujours évidents à débusquer et où les alliés sont tout aussi concurrents que solidaires.

*Yvonne Mignot-Lefebvre*  
Sociologue, réalisatrice,  
membre du groupe Vidéo OO  
1971-1981

#### BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

Alfred WILLENER, Guy MILLIARD, Alex GANTY, *Vidéo et société virtuelle*, Paris, Tema, 1972.

Henri AMBLÈS et al., *Information et animation culturelle*, Paris, Tema, 1974.

Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

*Libres antennes, écrans sauvages*, revue Autrement n° 17, fév. 1979.

Sean Mc BRIDE, *Voix multiples, un seul monde, communication et société aujourd'hui et demain*, Paris, Documentation française, Nouvelles Editions africaines, UNESCO, 1980.

Yvonne MIGNOT-LEFEBVRE, *Expériences vidéo et intervention sociale* in Cahiers de sociologie de l'image, n° 2, 1981-82, diffusion IRESCO.

Anne-Marie DUGUET, *Vidéo, la mémoire au poing*, Paris, Hachette, 1981.

*Vidéos des années 80*, dossier réuni par Yvonne MIGNOT-LEFEBVRE, revue Film Action n° 1, janv. 1982.

Catalogues des deux festivals vidéo de Montbéliard 1984 et 1986 (disponibles auprès du CAC, 25204 BP 236 Montbéliard cédex).

*Vidéo-vidéo*, revue d'esthétique, nouvelle série, n° 10, 1986.

Revue *CinémAction* voir l'ensemble de la collection, en particulier les n° 1, 5, 6, 9, 10-11, 12, 18, 19, 24, diffusion Editions du Cerf.

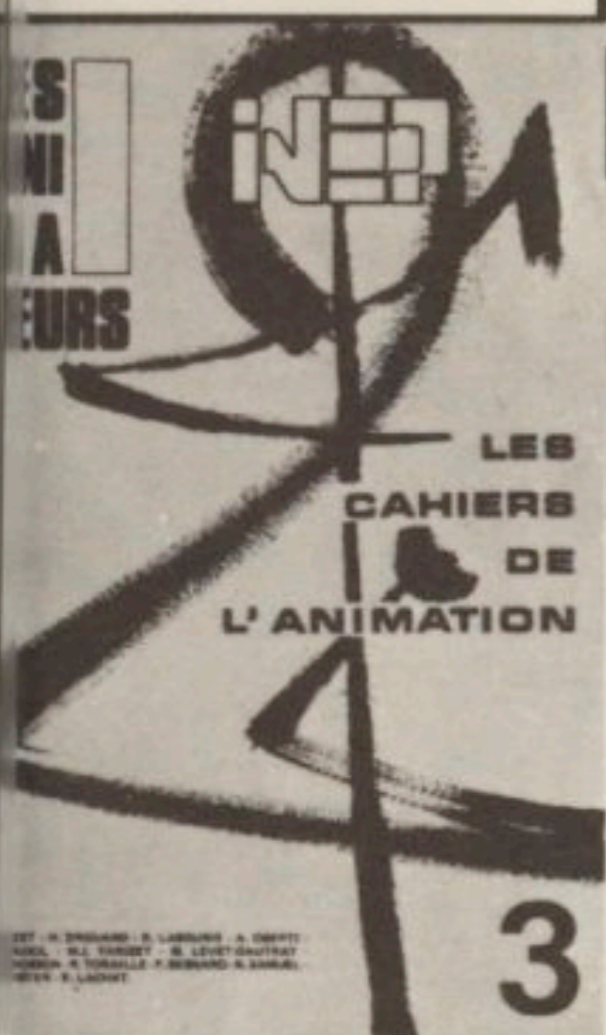
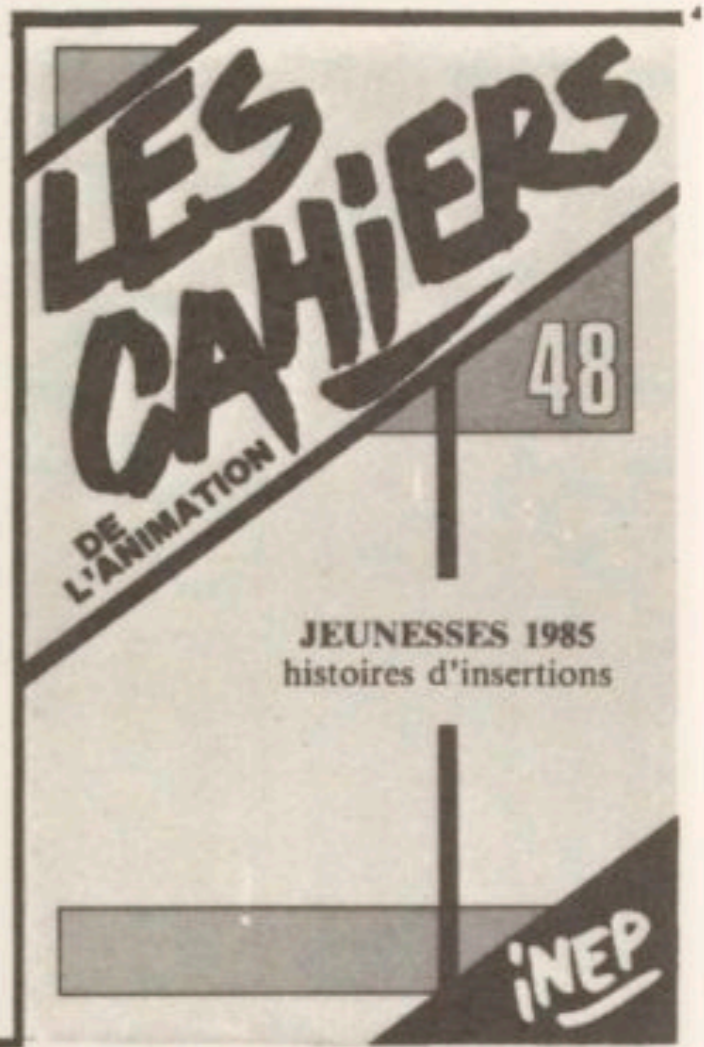
*Gazette de CinémAction*, n° 1 à 6.







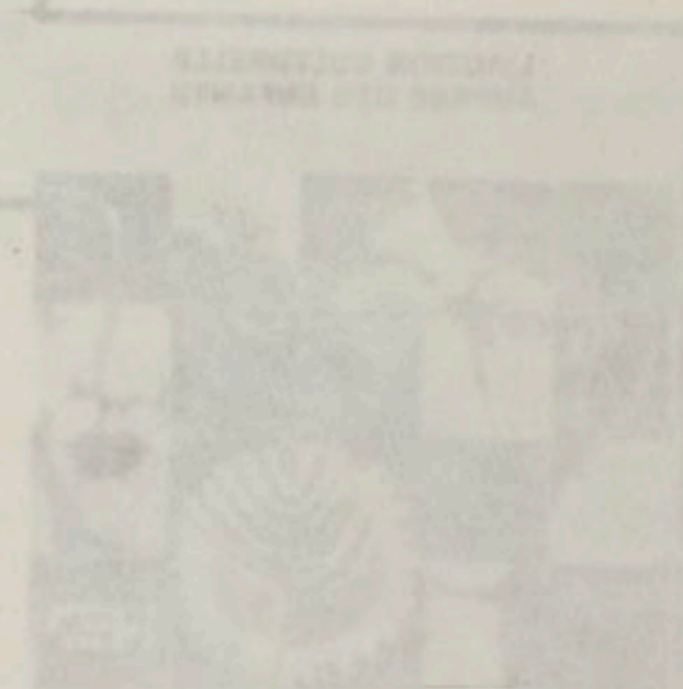
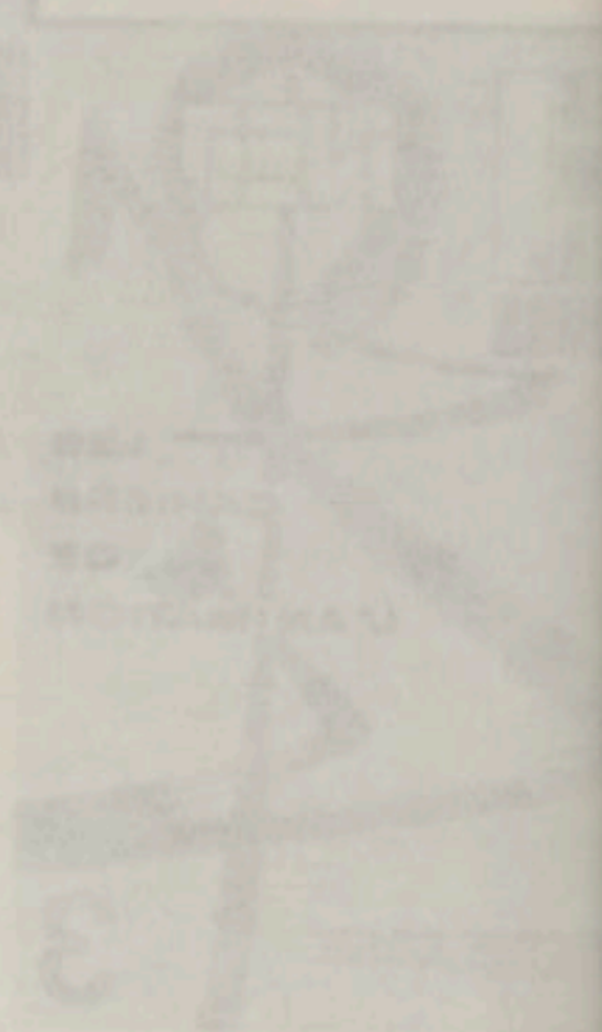
Les chemins de l'animation 1972-1987



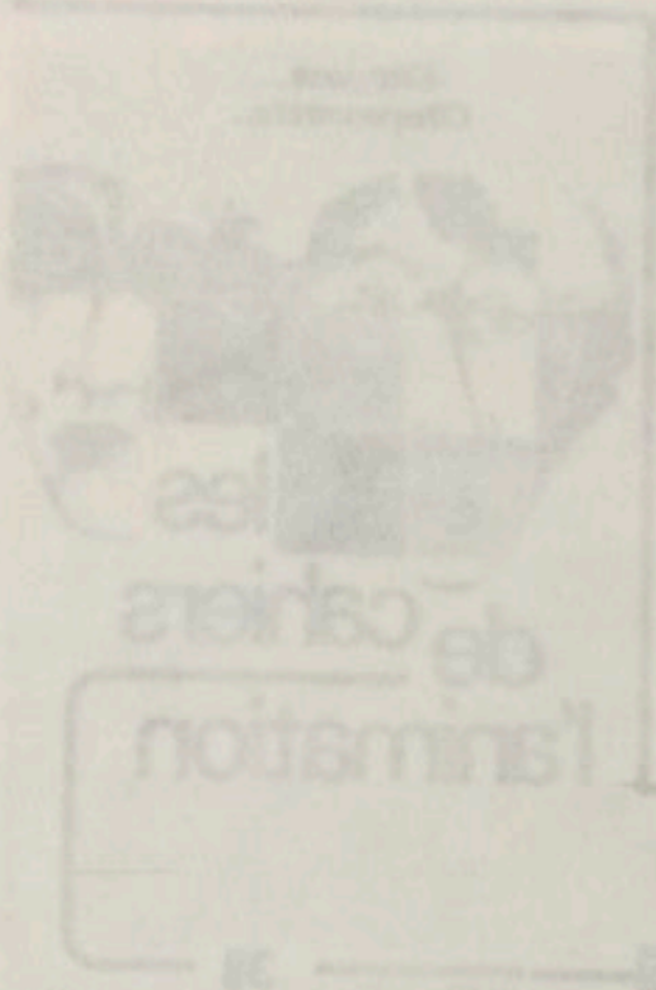
*3 Des lieux pour l'animation*



### 3 Des lieux pour l'animation



Les lieux de l'animation



Les lieux de l'animation

Les chemins de l'animation 1975-1981





# Les équipements de jeunes : la fin des illusions

Jean-Pierre Augustin,  
Jacques Ion

**D**ISONS-le d'emblée : le titre de cet article est peut-être trompeur. Assurément il est paradoxal ; il prétend parler des équipements pour les jeunes et ne dira rien de ce qui compose l'immense majorité des équipements utilisés par la jeunesse, à savoir les équipements éducatifs (scolaires et universitaires) et les équipements sportifs. En fait, le type d'équipements qu'il entend désigner (les maisons, les clubs de Jeunes) n'a été conçu et ne s'est imposé que sur une durée somme toute très brève, la décennie des années soixante. Et pourtant, il entend resituer ces équipements dans une chronologie sur moyenne période. Que l'objet de cet article apparaisse si ténu au regard des perspectives qu'il annonce mérite alors attention. C'est une double généalogie que rigoureusement il importerait de mener pour comprendre cette étrange focalisation : une généalogie de la notion de « jeunes », une généalogie de la notion d'« équipement » (1). Car si la catégorie « équipements pour les jeunes » s'est publiquement identifiée à telles constructions précises et datées qui ont très vite acquis droit de cité, c'est au terme d'un double processus qui fait converger ces deux notions, dans l'espace urbain en mutation de la France des Trente glorieuses, sur une problématique alors originale, à la fois sociale et politique, qui mêle et une idée de la jeunesse et une idée des équipements.

Ce sont les conditions d'émergence de cette problématique, ses effets concrets, son devenir aujourd'hui que nous nous proposons d'essayer d'analyser. Comment, en définitive, rendre compte de ce fait extraordinaire : la définition, à un moment donné, de lieux spécifiques pour les jeunes de moins de 25 ans, la construction, entre 1962 et 1975 d'environ 6 000 foyers, clubs ou maisons de jeunes, édifiés exclusivement sur fonds publics ? Sur quel terreau s'origine ce phénomène, comment expliquer le déclin soudain qu'il connaît à partir de la fin des années soixante-dix ? Phénomène massif et pourtant contradictoire si l'on se souvient des nombreuses luttes, des innombrables crises qui ont affecté la construction, le fonctionnement ou la fermeture de ces équipements. Si les années quatre-vingts et la crise ont sonné le glas d'une certaine



politique, si le temps n'est plus à couvrir le pays d'équipements de ce type, il reste que la plupart d'entre eux continuent en effet d'exister. Modestes ou somptueux, préfabriqués à l'abandon, constructions de béton aux couleurs criardes ou bâtiments si banalisés qu'on les remarque à peine, ils font encore partie du paysage urbain.

Situer l'apparition et l'évolution de ces équipements, telle sera la seule ambition du présent article. C'est à une lecture diachronique, organisée en trois séquences successives, que nous invitons donc le lecteur. Mais nous savons qu'un tel découpage ne va pas de soi, qu'il engage un point de vue rétrospectif toujours informé par le présent concret. C'est bien parce que la force d'évidence de ces équipements s'est aujourd'hui affaiblie qu'on peut sans doute tenter une telle mise en perspective.

## Les équipements « privés » d'avant les équipements

Les rassemblements des jeunes ont connu des formes diverses et pas toujours identifiables. Maurice Agulhon rappelle qu'au siècle dernier, la jeunesse provençale a sa place spécifique lors de la fête patronale ; elle bénéficie alors, de la part de la municipalité, d'une véritable délégation de pouvoir (1). En Languedoc, Daniel Fabre a montré le rôle des jeunes dans l'organisation des carnivals. Les exemples sont multiples ; ils correspondent plus à des réseaux de sociabilité qu'à des lieux de rassemblements. C'est seulement avec la création des œuvres privées de jeunesse que ces lieux vont se préciser.

## Patronages catholiques et patronages laïques

Le terme « patronage » a d'abord été utilisé par les œuvres de jeunesse catholique au début du XIX<sup>e</sup> siècle, voire dans quelques cas à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1845, la société Saint-Vincent-de-Paul regroupe les jeunes apprentis, prend en charge leur placement et organise leur formation. Mais, en fait, le succès des patronages paroissiaux va surtout se développer avec une nouvelle génération marquée par l'inquiétude sociale et religieuse des catholiques face aux crises politiques des années 1880 (lois scolaires et lois laïques) et du début du siècle (loi sur les associations et loi de séparation) (2). Leur succès est étonnant et le docteur Michaux tente de les regrouper en créant en 1898 la Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France (FGSPF). l'assemblée générale de 1913 permet un premier bilan : 5 000 patronages existent en France, 1 500 sont affiliés à la Fédération.



Les patronages laïques vont s'organiser pour ne pas laisser le champ libre aux œuvres catholiques. Le congrès de la Ligue de l'Enseignement de 1895 demande de les multiplier et les définit ainsi : « Le patronage scolaire est l'ensemble des institutions et des œuvres d'initiatives privées qui ont pour but de suivre et de protéger au point de vue physique et moral, avant, pendant et après l'école, les enfants et adolescents les deux sexes ». L'appel sera entendu et de quelques dizaines, les patronages laïques passeront à près de 2500 en 1907 (3).

Ainsi, patronages catholiques et œuvres laïques vont se développer durant toute la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ils vont créer de nouveaux lieux spécifiques pour le rassemblement des jeunes. Les locaux paroissiaux sont peu à peu aménagés. Les patronages quittent la cour du presbytère pour s'installer dans des « équipements » de quartier où l'on pratique le sport, mais où se développent aussi les activités théâtrales, le cinéma, les conférences. De même, patronages et amicales laïques aménagent, souvent à proximité de l'école, des lieux pour toutes sortes d'activités destinées en priorité aux enfants et aux jeunes.

### L'émergence des mouvements de jeunes

Cependant, à côté des patronages, des organisations d'un type nouveau vont peu à peu émerger proposant un style de vie original et un militantisme faisant appel à la responsabilité personnelle (4). L'Union Chrétienne de Jeunes Gens (UCJG), d'inspiration protestante, a été fondée en 1855 sur le modèle des Young men's Christian Association (YMCA) créés à Londres en 1844. Le Foyer de la rue de Trévisse à Paris, ouvert en 1892 par l'UCJG, propose des activités sportives et une formation culturelle et religieuse ; il est présenté comme une des premières « Maisons de Jeunes ». L'Action Catholique de la Jeunesse Française (ACJF) a été fondée en 1886 ; elle va favoriser de multiples actions et la création de lieux de formation (3). A Bordeaux, une équipe constituée autour du père Dieuzayde va ouvrir le Camp Bernard Rollot de Barèges en 1921 et le Foyer Henri Bazire en 1929. C'est dans le cadre de l'ACJF que les mouvements d'action catholique, JOC, JOCF, JEC, JIC et JICF, vont s'organiser entre 1927 et 1935.

La floraison des mouvements de jeunes pendant l'entre-deux-guerres constitue la nouveauté (6), et le passage des œuvres de jeunesse type patronage aux organisations type ACJF et aux mouvements de jeunes souligne déjà le début d'un processus d'autonomisation qui s'accroîtra dans les années cinquante. Le succès du scoutisme et de ses différentes branches affinitaires est étonnant ; il devient, dès la fin des années trente, un des principaux mouvements de jeunesse du pays (7). Bien que très orienté sur la vie dans la nature, les jeux et les camps, il favorise la construction de locaux. Le local des troupes de Talence



en 1934 peut être considéré comme un équipement de quartier où se regroupent chaque semaine les louveteaux, les scouts et les routiers. Des salles sont réservées à chaque unité et des ateliers divers fonctionnent régulièrement.

D'autres mouvements de jeunes d'inspiration socialiste s'organisent dans les grandes villes et les banlieues ouvrières. Les Faucons Rouges s'adressent aux enfants et aux jeunes de 6 à 18 ans (8). Animés par une poignée de jeunes militants pédagogues, ils tentent de soustraire les enfants des travailleurs à l'influence des formations cléricales et bourgeoises et proposent les « Républiques d'enfants ». Soutenus par quelques municipalités socialistes, ils offrent de nouveaux lieux de regroupements. Le mouvement des Auberges de Jeunesse est plus important et connaît entre les deux guerres un succès grandissant. Il organise tout un réseau de locaux d'accueil pour les jeunes qui entreprennent la découverte du pays (9).

## L'Etat entre en scène

Durant toute cette première période, « le local », l'équipement pour les jeunes est lié à l'offre privée. L'idée d'un lieu public apparaît avec le Front Populaire. Dès 1937, Léo Lagrange, qui dirige un secrétariat d'Etat dont la compétence s'étend aux loisirs, va proposer l'idée du club de loisirs : « *Avec beaucoup d'enthousiasme et une salle, petite ou grande, que les adhérents du club auront le plus souvent décorée eux-mêmes, il est possible de constituer un club de loisirs. Il convient d'assurer immédiatement la vie permanente du club par des heures régulières d'ouverture et de fermeture, de façon à créer, puis à maintenir l'atmosphère accueillante du Foyer...* » (10).

Dans le même esprit, Jean Zay, ministre de l'Education Nationale de 1936 à 1940, soutient les projets de la Ligue de l'Enseignement qui propose, en 1937, d'édifier à côté de chaque école un foyer communal d'éducation et de loisirs (11). Ces deux projets de clubs et de foyers n'ont pas le temps de se réaliser avant la guerre, mais ils seront repris et deviendront dans les années cinquante les clubs Léo Lagrange à l'initiative de la SFIO, et les foyers de jeunes et d'éducation populaire à l'initiative de la Ligue.

L'idée du club, du foyer ou de la maison des Jeunes est dans l'air. Le Gouvernement de Vichy, qui marque une étape importante dans l'intervention de l'Etat vis-à-vis des organisations de jeunes, va s'en emparer. Les premières maisons de jeunes sont créées en 1941-42 et dirigées par des responsables issus des Chantiers de Jeunesse et des Compagnons de France. L'Association des Amis des Maisons de Jeunes bénéficie jusqu'au début de 1944 d'une « *habilitation administrative et financière de gestion* » des services de la Jeunesse du Gouvernement de



Vichy (12). Après avoir tenté d'organiser une Fédération Nationale des Maisons de Jeunes, elle sera dissoute à la Libération et la quarantaine des maisons qu'elle regroupe seront transférées à la République des Jeunes dont André Philip justifie la création : « *Cette jeunesse diverse, libre et responsable, ne doit pas se répartir en mouvements rivaux s'ignorant les uns des autres, d'où la nécessité d'institutions ayant pour but de rapprocher les diverses organisations en vue d'une coopération féconde ; et de mettre à la disposition de tous certains moyens d'action* ».

Après trois ans de fonctionnement, la République des Jeunes se transforme, en mai 1947, en une Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture. La FFMJC adopte les trois principes : pluralisme et laïcité, service semi-public, cogestion, sur lesquels fonctionnent les maisons qui lui sont rattachées. Créée avec le soutien des pouvoirs publics, elle définit dès 1947 un statut des directeurs de MJC. L'ensemble de ces éléments est caractéristique de ce que sera plus tard le nouveau secteur socio-culturel. Par deux fois, en 1951 et 1957, la FFMJC a établi d'ambitieux plans quinquennaux d'extension des MJC proposés à la commission Le Gorgeu, chargée de la planification pour le Ministère de l'Education Nationale. Ces projets qui visaient à couvrir le territoire ne furent pas réalisés mais eurent l'avantage d'ouvrir la voie à la programmation officielle des équipements socio-culturels qui allait débiter en 1961.

Il convenait d'insister sur la promotion de l'idée d'équipement pour les jeunes. Cette idée est le résultat d'une longue histoire qui s'articule sur l'autonomisation progressive dans le discours social de la catégorie jeunesse. Les œuvres, les organisations, les mouvements de jeunes ont préparé le terrain. Leur clivage, leur concurrence loin de les contrarier a stimulé les entreprises. A cette première période va se substituer une période « topique » qui correspond à une représentation mythique de la ville. Ce qu'Henri Lefebvre appelle une topie, c'est une représentation spatiale capable d'orienter l'action sur le tissu urbain. Au lieu de se présenter comme des services, les équipements se proposent de mettre les jeunes « en service » (13), ou, si l'on préfère, au service de la communauté. L'Etat et ses segments administratifs orientés par la forte demande des mouvements et organisations de jeunesse, va intervenir massivement. La machine est amorcée, l'offre publique va remplacer l'offre privée, et le système va fonctionner à plein rendement durant la période 1962-1974. La montée démographique des jeunes, l'urbanisation galopante et la question des grands ensembles, une croissance économique inégalée, un Etat fort symbolisé par le gaullisme triomphant, sont les ingrédients qui vont permettre l'édification massive des équipements de jeunes.



## L'édification massive : les illusions du « tout équipement »

Le contexte du début des années cinquante est fortement marqué par l'arrivée massive des jeunes et de l'idée de la Jeunesse sur le devant de la scène sociale. Les jeunes, c'est d'abord leur nombre ; la place qu'ils occupent dans la société est avant tout le résultat des effectifs des générations précédentes. C'est le phénomène de la reprise de la natalité en France à partir de 1946 qui est décisif ; il a été suffisamment étudié pour ne pas s'y attarder (14) mais il va transformer le paysage social du pays. Les générations nées en 1945 et avant comptaient moins de 600.000 jeunes, celles nées en 1946 et après dépassent 800.000. La montée des jeunes est amplifiée par les migrations et l'urbanisation. Le rythme de l'urbanisation s'emballé à partir de 1950, les cités et les grands ensembles, qui se multiplient sur le modèle de Sarcelles à la périphérie des villes, marquent l'imagination et posent de nouveaux problèmes d'intégration urbaine que l'air du temps va vite traduire en termes d'équipements et d'animation.

### Un nouveau statut social : l'adolescence pour tous ?

Si les jeunes acquièrent une visibilité soudaine, ce n'est pas seulement parce qu'ils sont plus nombreux, c'est aussi parce que leur statut se transforme en même temps que les représentations sociales de la jeunesse évoluent. Les progrès de la scolarisation dans presque tous les milieux sont facilités par les progrès économiques. Entre 1952 et 1972, la production augmente de 5,5 % par an, entraînant une aisance et une sécurité nouvelle grâce à l'instauration de la sécurité sociale. Le travail des jeunes dans le cadre productif ou domestique est moins nécessaire pour les nouvelles couches sociales. Cette libération non seulement permet de prolonger la scolarité de trois ou quatre ans, mais va surtout transformer les conditions de vie des jeunes et engendrer une nouvelle image sociale.

L'ensemble de ces éléments favorise en effet les nombreux discours sur l'autonomie de la jeunesse et les théories de besoins spécifiques pour les jeunes. Edgar Morin a été un des premiers à considérer dans « L'Esprit du Temps » les pratiques culturelles adolescentes, non pas comme des juxtapositions de conduites individuelles, mais comme la manifestation d'un nouveau rapport jeunesse-société (15). Il insistait sur le surgissement de l'adolescence en tant que classe d'âge avec ses modèles culturels et éthiques spécifiques, non plus réservés aux seuls étudiants, fils de bonnes familles d'autrefois. Certains phénomènes, comme le succès de la revue « Salut les Copains » à partir de 1962 semblèrent



alors apporter confirmation de sa thèse. L'idée d'un traitement spécifique de la question « jeunes » envahit peu à peu les médias et les sphères technico-politiques, d'autant que la presse diffuse alors à l'envie le mythe des « bandes » et des « blousons noirs ».

## Les équipements rentrent dans les normes

C'est dans ce contexte d'urbanisation galopante et d'autonomisation problématique de la jeunesse que les services de l'Etat proposent des grilles d'équipements de plus en plus précises et fonctionnelles (16). Le ministère de la Construction en établit une première version en 1958, qui s'adresse aux quartiers neufs et grands ensembles, et classe les équipements nécessaires (scolaires, culturels, sociaux et sportifs) à cinq échelons de l'espace urbain : le groupe résidentiel (200 à 800 logements), l'unité de voisinage (800 à 1500), le quartier (1500 à 3000), l'arrondissement (3000 à 6000), la ville (plus de 6000). La grille d'équipement sportif et socio-éducatif du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports est diffusée en 1961 sur des principes similaires, mais s'applique à l'ensemble des zones urbaines. Tout est prêt pour passer à la période d'édification et le IV<sup>e</sup> Plan (1961-1965) correspond à la première loi-programme destinée à doter le pays d'infrastructures dans le domaine socio-culturel et sportif (17). Avec cette loi de juillet 1961, l'Etat amorce, dans un secteur jusqu'alors resté étranger aux interventions du planificateur, une action systématique de programmation et d'aide financière. Avec le V<sup>o</sup> Plan (1966-1970) et surtout le VI<sup>o</sup> Plan (1971-1975), les autorités publiques poursuivent la programmation locale des équipements collectifs et dégagent les enveloppes de crédits nécessaires à leur édification (18).

Stratégies des responsables fédéraux associatifs des grands mouvements et stratégies des techniciens des politiques étatiques se rejoignent pour déboucher sur l'ouverture massive d'équipements spécifiques, gérés par des associations privées ou para-publiques (maisons, foyers ou clubs de jeunes, centres sociaux, clubs et équipes de prévention, foyers de jeunes travailleurs, etc.). La distinction privé-public, si elle garde sa pertinence, perd de sa visibilité. L'Etat apparaît comme maître d'œuvre. C'est sous son égide que se généralisent des procédures de financement dans le cadre du Plan, que se créent des filières diversifiées de formation professionnelle (IUT, Instituts régionaux de travailleurs sociaux, diplômes d'Etat des ministères, etc.). Les équipements s'institutionnalisent et les bénévoles et militants cèdent le pas aux nouveaux professionnels. On estime à 6000 le nombre d'équipements socio-culturels édifiés durant la période 1962-1975 et à 25000 le nombre d'animateurs socio-culturels professionnels dans ce secteur.



Pour autant, cette période d'édification des équipements pour les jeunes ne s'est pas déroulée sans difficultés de tous ordres. Nous retiendrons celles liées aux relations des équipements avec l'Etat et celles liées au fonctionnement interne des maisons et foyers de jeunes.

## Mouvements, équipements et Etat

Les maisons de jeunes et de la culture ont été les premières à bénéficier de la planification. Leur nombre passe de 300 en 1960 à 1235 en 1965. Le succès des MJC entraîne une crise grave, qui éclate en 1968. Cette crise, liée pour partie aux difficultés internes de la FFMJC, éclate avec l'intervention du ministère de tutelle, le secrétariat d'Etat Jeunesse et Sports qui, devant ce qu'il considère comme une politisation du personnel, et inquiet du coût de gestion des équipements, exige une décentralisation. Sans structure propre, l'Etat a dû concéder un service public à une fédération dont il craint la rapide montée en puissance. L'assemblée générale de la FFMJC s'oppose à cette décision. En mars 1969, une minorité fait scission au sein de la FFMJC, mais en avril 1970, en application de nouveaux statuts, les fédérations régionales se mettent en place. La FFMJC sort affaiblie de cette crise, l'Etat a profité de ces difficultés pour promouvoir d'autres types d'équipements pour les jeunes, et en particulier lancer l'opération « Mille clubs de jeunes ».

Un ministère de la Jeunesse et des Sports a été créé en 1966 ; d'emblée, il s'est orienté vers « l'exploration d'un certain nombre de problèmes relatifs à la jeunesse française ». Le rapport d'enquête 1966-1967, plus connu sous l'appellation du Livre Blanc de la Jeunesse, est publié à la Documentation Française (19). Il s'agit d'un document composite, résultat de travaux de commissions et de sondages, qui doit orienter les nouvelles actions du ministère.

La première action d'envergure sera justement l'opération dite « Mille clubs de jeunes » qui nous semble marquer le point culminant de cette période tout entière dominée par une problématique en termes d'équipements, et qui tente de se dégager de ses origines anciennes. Considérant que les maisons de jeunes construites jusqu'alors ne remplissaient pas véritablement leur fonction de rassemblement des jeunes dits « inorganisés », l'opération propose de leur donner les moyens de construire et de gérer eux-mêmes le club qui leur sera attribué en dehors de toute affiliation à une fédération existante. Le public est donc bien désigné ; il s'agit de garçons et de filles « inorganisés » d'au moins 15 ans. L'objectif est clair : « Le club doit être un instrument du développement de leur conscience sociale et du sens de leurs responsabilités ». Trois circulaires adressées aux préfets de régions en 1967 et 1968 définissent la place qui revient aux locaux-clubs.



Deux modèles de clubs sont choisis après un large appel d'offre, et les livraisons de 1000 clubs sont effectuées entre 1968 et 1972. Il s'agit de clubs de dimensions réduites, de 150 à 200 m<sup>2</sup>, livrés en kit, et qui peuvent être montés par les jeunes avec l'aide d'un technicien de l'entreprise. En 1972, l'Etat décide de lancer une seconde opération « Mille clubs », avec trois nouveaux prototypes. La commande d'Etat se termine en 1977, mais les demandes restent fortes de la part des collectivités locales ; près de 500 clubs seront encore construits entre 1977 et 1979.

Si l'opération est d'envergure, elle est symbolique. Elle marque la volonté de l'Etat d'intervenir directement dans un champ qu'il avait largement contribué à créer mais où les institutions associatives avaient su acquérir une place considérable. Elle marque aussi l'apogée et donc le début du déclin, d'une politique de type fonctionnaliste, exclusivement orientée ou presque vers la construction d'espaces spécifiques pour les jeunes.

## Les difficultés de fonctionnement du modèle

Aucune étude d'ensemble n'a permis une évaluation sérieuse des opérations Mille clubs de jeunes, mais plusieurs rapports soulignent les difficultés rencontrées dans leur fonctionnement. Très peu de clubs ont été gérés par les jeunes dits « inorganisés », et ce sont souvent des associations existantes et parfois les grandes fédérations d'éducation populaire qui en ont assuré l'encadrement et la gestion.

Le cycle crise-fermeture-réouverture a été caractéristique de la période 1965-1972 pour les clubs, foyers et maisons de jeunes qui se sont heurtés à la réalité des groupes de jeunes et des rapports sociaux. Les origines des crises sont variées : conflits entre groupes de jeunes, conflits entre jeunes et animateurs, conflits entre animateurs et administrateurs, conflits entre administrateurs et municipalités. Toutes les figures se succèdent, mais la dominante est celle de l'impossible intégration des groupes de jeunes selon le modèle de la participation active. Comme le dit un administrateur de Foyer :

« *Le leadership ne peut plus être assuré par les animateurs ; la fraction marginale pré-délinquante, voire délinquante de la population des usagers l'emporte sur la fraction de la population des usagers pour lesquels les foyers ont été institués. Des incidents surgissent, révélant que ces foyers ne répondent plus pleinement dans la réalité à ce pour quoi ils avaient été prévus.* » (20). Les animateurs, dont la vocation et la formation professionnelle les rattachent plutôt à l'idée culturelle des foyers, ressentent souvent les occupants gênants comme un véritable handicap pour une action plus large sur le quartier (21). Lorsque la situation se dégrade, ils sont amenés à prendre une position autoritaire entraî-



nant le départ des éléments perturbateurs, et comme l'explique l'un d'eux après l'exclusion des gêneurs : « *Nous pouvons assurer que les effectifs ont augmenté, et il est certain que les activités marchent beaucoup mieux, que l'esprit régnant dans le foyer est plus détendu, que nous avons un conseil de maison... Mais ceux qui ont été exclus, que vont-ils devenir ? Et les adhérents actuels, ont-ils vraiment besoin du foyer ?* » (22) On comprend dans ces conditions que la vie d'un foyer soit une coexistence et une tension permanente entre la tendance à proposer des « activités » éducatives, culturelles et structurées, mais qui risque par là de n'intéresser qu'une population « sage » et prête à accepter des contraintes, et puis l'autre tendance qui veut ouvrir le foyer sur la « Rue », répondre à l'attente des jeunes du quartier et supprimer pour cela toutes les contraintes qui pourraient les empêcher d'y entrer (23).

Pour sortir de ce dilemme, et en fonction des milieux d'implantation, des moyens d'action (locaux, permanents, relations avec les associations...) et de la capacité d'adaptation et d'innovation des animateurs, les équipements de jeunes vont de fait s'orienter dans trois directions.

Dans les milieux populaires où les adolescents sont nombreux, l'équipement se constitue en un lieu de retrait et de déviance tolérée où peut se jouer une part assez minime de son rôle pédagogique. Dans ces quartiers, les foyers ont été réclamés par la population qui, face aux désordres causés par les jeunes, déplore l'absence de lieux d'animation. De façon plus ou moins claire, les équipements destinés aux jeunes des cités répondent à la crainte des habitants, des notables et des autorités. Dans ce contexte, l'institution est investie par la cité de la mission d'encadrer et d'assigner un espace aux jeunes. Comme le disaient des parents lors d'interviews : « ... avec un foyer de jeunes, on sait au moins où ils sont... ». La fonction de contrôle traverse, et en dernière analyse, détermine la fonction pédagogique axée sur la réalisation d'activités et l'apprentissage de la gestion.

Un deuxième cas correspond aux secteurs où les classes moyennes salariées sont bien représentées ; l'équipement y joue un rôle d'animation basée sur la promotion d'activités culturelles et sportives tout en réclamant la construction de nouveaux lieux, du type club de prévention ou petit foyer d'accueil fonctionnant sur le modèle précédemment présenté. Les animateurs considèrent alors que le passage dans ces lieux spécifiques permettra une socialisation minimum avant une possible adhésion individuelle aux activités et services proposés par l'équipement central.

Enfin la troisième option est celle de l'action sur le quartier. Dans ce cas, l'équipe d'animation ne se donne pas comme seul objectif le déploiement des activités, mais favorise un travail de réflexion et de promotion des associations de quartiers.



Ainsi, au milieu des années soixante-dix, le projet du modèle unique de l'équipement pour les jeunes va-t-il se trouver progressivement abandonné : c'est la fin des illusions. A bien des égards pourtant, les crises et les évolutions de cette fin de deuxième période permettent de mieux déceler aujourd'hui les rôles réels que les équipements ont joués dans la dynamique sociale, et les pratiques qui s'y sont investies et qui ne sont pas seulement celles des jeunes initialement concernés. Commence alors une troisième période marquée par de nouvelles orientations politiques dans un cadre de plus en plus influencé par le nouveau contexte économique.

## L'au-delà des équipements : la fin du béton

La fin des années soixante-dix voit se superposer, du côté des « décideurs », deux processus qui, globalement, mettent fin à l'idée d'équipements spécifiques pour la jeunesse. D'une part, issu des critiques du fonctionnalisme bâtisseur, se développe un mouvement qui tend à déplacer, du béton vers « la vie sociale », le centre des solutions ; d'autre part s'amorce une redéfinition des populations « cibles », redéfinition que le développement de la crise économique va rapidement accentuer dès le début des années quatre-vingt. La page est tournée où la notion de jeune comme celle d'équipement avaient le poids des évidences.

## De nouveaux moyens d'intervention publique

1974 : c'est le début de la crise ; c'est aussi un changement politique ; c'est, lié à tout cela, l'amorce encore très timide d'une critique de l'Etat-Providence et l'émergence d'un discours néo-libéral. Tout se conjugue pour remettre en cause les orientations antérieures. Les victimes de la crise en nombre sans cesse grandissant succèdent aux seuls laissés pour compte de la croissance alors même que les crédits publics diminuent. Le rappel du coût des équipements vient ainsi opportunément relayer la critique idéologique sur l'enfermement et le contrôle social. A tous égards, le sort de l'équipement est scellé. Reste que les solutions de rechange font encore défaut.

Rien d'étonnant donc si, aux débuts de cette période, c'est l'incertitude qui semble dominer et s'il paraît alors difficile de distinguer ne serait-ce que les linéaments d'une politique de la jeunesse. La vaste consultation sur la jeunesse lancée par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports en 1977 traduit assez l'indétermination politique qui règne alors ; le rapport publié en 1978 apparaît d'ailleurs plus comme un vaste catalogue (« les 58 propositions ») que comme un manifeste d'orientations.



Ces hésitations ne sont pas affaire de droite ou de gauche. Quand le pouvoir socialiste s'installe au sommet en 1981, il n'a pas de doctrine claire et pendant les premiers temps du septennat, les commissions et les rapports spécialisés ne vont pas manquer non plus : rapport Dubedout sur le « développement social des quartiers », rapport Bonnemaison sur la prévention de la délinquance, rapport Schwartz sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, rapport Hurstel sur les jeunes et l'action culturelle (ce dernier constitue précisément un violent réquisitoire contre une politique pensée en termes d'équipements).

Mais à la différence des rapports précédents, ceux-ci vont être pour la plupart immédiatement suivis d'effets. Des structures sont très rapidement mises en place, le plus souvent de type interministériel, fonctionnant comme des administrations de mission et élaborant de nouveaux dispositifs d'intervention sur le terrain. Le sceau de l'urgence marque donc ces initiatives surgies sous la contrainte de la crise et les événements : la première opération « anti été-chaud » est lancée dès 1981 à la suite des rodéos incendiaires des Minguettes. Et d'ailleurs, la plupart des dispositifs ainsi mis en place se veulent expérimentaux, et de fait, pour la plupart, leur mise en œuvre se trouve limitée à certaines agglomérations (c'est le cas des opérations dites de « développement social des quartiers ») ou aux seuls départements les plus urbanisés (c'est le cas des « opérations programmées été »).

### « La jeunesse » n'est plus la référence obligée

Cette sélectivité est indicative : le public visé est celui des banlieues dégradées, des grands ensembles « à problèmes » ; ce n'est pas « la jeunesse » en général qui est l'objet de ces interventions, mais les seuls jeunes des milieux populaires, pour ne pas dire les jeunes immigrés ou enfants d'immigrés maghrébins. De la même façon, les mesures envisagées à partir de la mission Schwartz visent un objectif très spécifique : la réinsertion professionnelle des jeunes exclus par le chômage du marché du travail.

On remarquera simultanément que les intitulés de la plupart de ces dispositifs (« Opération Programmées Été », « Développement Social des Quartiers », « Conseils de prévention de la délinquance », « Contrats Famille », voire « Banlieues 89 ») ne font pas explicitement référence à la catégorie de « jeunes », même si c'est bien une fraction de ce public qui est de fait leur cible principale. La question des jeunes se trouve donc insérée dans l'attention plus globale aux victimes de la crise et prend ainsi place dans un cadre nouveau pour elle, celui des politiques sociales. C'est donc dans une problématique explicite de lutte contre l'anomie, de régénérescence du tissu urbain et de la vie sociale que se trouve ainsi abordé le problème des jeunes.



Les recommandations étatiques qui accompagnent l'installation de ces mesures sont significatives de cette volonté de traitement global : l'objectif n'est plus une catégorie démographique, c'est un espace sociologiquement caractérisé. Et tous ces dispositifs ponctuels présentent d'ailleurs fonctionnellement les mêmes caractéristiques qui témoignent de ce processus de dé-sectorisation. Ces dispositifs se veulent inter-institutionnels, concertés et territorialisés. Concrètement, même s'ils sont impulsés voire financés par l'Etat, ils sont placés sous la responsabilité directe des élus locaux et notamment des maires. Ils entendent introduire de nouveaux acteurs, bénévoles ou institutionnels, dans la gestion des problèmes des jeunes. De fait, ils marquent peut-être la fin de l'hégémonie de ces nouveaux agents, les animateurs, qui s'étaient fait une spécialité de l'intervention auprès de la jeunesse. Policiers, militaires, éducateurs, enseignants, responsables associatifs, formateurs, élus sont conviés à collaborer pour trouver, localement, et si possible ensemble, les modes de gestion les mieux adaptés. S'éloigne l'idée antérieure d'un champ spécifique de la jeunesse qui disposerait de ses propres agents, de ses propres techniques et de ses propres équipements spécialisés (24).

Cette réorientation politique va considérablement accélérer les mutations déjà en cours dans les équipements existants et leurs organismes gestionnaires. La crise des équipements pour la jeunesse s'inscrit sur un fond de profondes modifications socio-démographiques et culturelles qu'il serait trop long d'évoquer ici (25). Mais les nouveaux dispositifs installés aux débuts des années quatre-vingt ne font pas que révéler les contradictions qui traversent l'ensemble de ces structures socio-éducatives ; par l'ampleur des moyens qui sont investis, par le caractère médiatique des opérations qui sont lancées, se trouve de plus en plus clairement mise en évidence l'équivoque déjà ancienne qui pèse sur les équipements socio-culturels : Sous la même appellation de MJC ou de club ou de centre social, existent en fait deux types de structures assez radicalement différentes : l'une inscrite dans le champ socio-culturel, qui garde une référence associative, qui promeut des activités et des ateliers de plus en plus spécialisés à un public tout autant d'adultes que de jeunes ; (les changements d'intitulé de certains équipements en témoignent, qui se trouvent rebaptisés « Maisons pour tous » ou « Maisons de quartiers »). L'autre inscrite dans le champ social, qui développe de plus en plus des actions de formation et de prévention sur des fonds d'Etat (Fonds d'Action Sociale notamment) à destination des jeunes en situation d'exclusion ».

Que ces deux types de structures puissent être distinguées si nettement au milieu des années quatre-vingt quand s'efface le discours socio-culturel unifiant permet peut-être de mieux lire à rebours la place et le rôle des équipements sur l'ensemble de la période étudiée. C'est donc paradoxalement au moment même où les équipements ne sont plus à



l'ordre du jour que l'on peut esquisser un premier bilan ; et s'apercevoir peut-être que leur véritable utilité sociale n'est pas forcément celle pour laquelle ils avaient été conçus et construits.

### Les publics : quelques jeunes parmi beaucoup d'autres

Il est impossible de dire précisément et rapidement quel fut et ce que devient le public de ces équipements ; d'une part parce que les enquêtes disponibles sont finalement assez rares ; d'autre part et surtout parce qu'il n'y a guère de sens à désigner « le public » qui serait celui de ces équipements : le public en effet est une catégorie problématique : même si l'on peut s'entendre sur une définition (les adhérents, les usagers réguliers, etc.), reste que ce public varie selon les types d'équipements, selon leur implantation et enfin qu'il connaît de profondes transformations dans le temps. On ne peut donc ici que donner les grandes lignes d'une fréquentation d'ailleurs autant repérable à travers les nomenclatures des activités qu'à travers une analyse des clientèles.

S'agissant d'équipements conçus souvent spécialement sous l'étiquette « pour les jeunes », on ne surprendra pourtant personne en affirmant d'emblée que « les jeunes » ne représentent peut-être pas l'essentiel du public et il n'y aura que le néophyte pour d'abord s'étonner de l'extrême éventail des âges que l'on y rencontre ; sans caricature aucune, on peut dire en effet que le public va du nourrisson (quand un service médico-social est intégré dans l'équipement, ce qui n'est pas extraordinaire) à ce qui est appelé aujourd'hui le troisième âge, en passant par les jeunes enfants, les pré-ados, les ados, les jeunes et les adultes.

Cette extrême variété recouvre bien évidemment des situations très différentes — elle ne se trouve qu'exceptionnellement d'ailleurs réunie dans un seul et même équipement — et ne saurait accréditer l'idée selon laquelle on aurait finalement affaire à des équipements « pour tous ». On sait aujourd'hui combien les différentes catégories de public tendent au contraire à s'exclure les unes les autres. Bref, une analyse même sommaire conduit en fait à distinguer trois grands groupes aux évolutions contrastées.

... un public adulte appartenant plutôt aux couches moyennes salariées, généralement mais non exclusivement employé dans le secteur public. Il s'agit d'une clientèle aujourd'hui de plus en plus exigeante d'une part, de moins en moins liée au quartier d'autre part, et qui enfin, tend sans doute à se raréfier, sauf peut-être en zone péri-urbaine et dans les bourgs ruraux connaissant depuis peu un accroissement de population de ménages venus des grandes unités urbaines.



. un public enfant, plus ou moins actif et d'autant lié au quartier qu'il relève des couches populaires.

. un public adolescent, de plus en plus spécialisé : des bandes des milieux populaires aux jeunes chômeurs d'origine étrangère. Dans les anciens quartiers neufs, c'est incontestablement ce public qui tend à devenir très largement majoritaire.

A l'évidence, ce rapide repérage demanderait à être affiné. Plus important cependant nous apparaît de souligner aussitôt que le rôle des équipements ne saurait être apprécié rétrospectivement à la seule aune des publics qu'ils ont réussi à drainer. C'est à examiner en quelque sorte l'au-delà ou l'en-deça de la clientèle que l'on peut tout autant — sinon plus — apprécier la place qu'ils ont su conquérir dans l'espace urbain.

### Une plateforme à multiples usages sociaux

. Les équipements ont certes accueilli des jeunes. On peut néanmoins se demander — et la variété même des publics rencontrés y incite — si leur fonction principale n'est pas ailleurs. S'il fallait d'abord dresser un rapide bilan rétrospectif, le sociologue serait tenté de dire en effet qu'ils ont prioritairement servi à autre chose.

Ils ont constitué d'abord un élément sans doute essentiel de visibilité des nouveaux espaces urbanisés. C'est à travers leur présence que certains lieux — notamment en périphérie — ont peu à peu pu être repérés et par suite se constituer en espaces géographiques et sociaux identifiables, sinon en quartiers au sens exact du terme. Du moins l'émergence de telles représentations et la revendication d'une spécificité localisée est-elle souvent passée par l'intermédiaire des dits équipements. A l'évidence ces processus renvoient au rôle que des fractions de la population résidente ont joué, à travers ces équipements conçus comme catalyseurs, dans la production de sentiments d'appartenance forgés à travers un certain nombre de revendications.

Là est sans doute l'essentiel : ces équipements ont été pour partie au moins une base importante de conquête du droit de cité des couches sociales surgies lors des « Trente glorieuses ». De ce point de vue, autant que les publics, importent les mobilisations que ces lieux ont suscitées ou entraînées : bénévoles, militants, permanents, ont été bien souvent les porteurs ou les relais d'une nouvelle idéologie du politique, privilégiant dans le discours la démocratie participative ou directe, l'expression du local et de la forme associative. C'est par ces acteurs (militants, syndicalistes, familiaux ou du cadre de vie) en dette de reconnaissance publique et privés d'expression politique dans le centre des villes, que les équipements ont très souvent tenu un rôle de structuration dans des espaces dénués d'histoire.



Et c'est aussi ainsi que de nombreux équipements ont pu représenter une sorte de base de lancement de nouvelles élites : ce sont bien souvent les porte-paroles de ces quartiers sans représentants qui ont constitué le fer de lance de ce qu'on a appelé « les luttes urbaines » et des oppositions municipales ; ils ont pour partie au moins mené les luttes politiques contre les anciens notables. Qui ne se souvient des multiples débats, des controverses infinies qui, tout au long des années soixante et du début des années soixante-dix, ont opposés animateurs et bénévoles aux responsables politiques interdisant qui tel débat, qui telle exposition, telle pièce de théâtre, ou la tenue de telle réunion dans des locaux dont la municipalité participait peu ou prou au financement. Combats idéologiques sur la définition du beau ou du bien qui étaient autant d'occasions d'affirmation des nouvelles couches montantes face à la petite bourgeoisie traditionnelle.

Mais de moins en moins nombreux sont peut-être aujourd'hui les équipements pour jeunes à assurer encore une telle polyvalence de fonctions. La règle générale serait plutôt à l'univocité. Mais on manque d'études de cas pour l'affirmer avec certitude. Certains équipements — beaucoup peut-être — fonctionnent toujours de façon polyvalente. Du moins le paradoxe pourrait être avancé selon lequel, alors qu'on parle de moins en moins d'équipements pour la jeunesse, ils n'ont peut-être jamais tant servi à cette population ; ou du moins à certaines de ses composantes bien précises. On constate en effet que nombreux aussi sont présentement les équipements qui fonctionnent de fait comme clubs de prévention, même si l'appellation ne figure pas comme telle. Le public ancien a déserté, les bénévoles associatifs ont disparu, reste le bâtiment (même s'il est sommaire) et un ou plusieurs professionnels. Et à cet égard, on se doit d'insister sur le rôle d'intermédiaires et d'agents de socialisation que jouent les travailleurs sociaux dès lors que ces lieux durent dans le temps. Si les rôles évoluent, la pérennité de l'équipement et de l'équipe demeure un instrument notable de médiation et souvent le seul lieu qui, par delà les transformations de population liées à la forte mobilité résidentielle, subsiste comme point d'ancrage dans l'espace et support potentiel d'actions socio-éducatives.

C'est d'ailleurs ce qui permet à ces équipements de servir de points d'appui des nouveaux dispositifs des politiques sociales pour lesquels ils n'avaient pas été conçus : lieux d'organisation de stages de toutes sortes, PAIO ou permanence pour des actions de réhabilitation de quartiers dits « dégradés » ou support d'actions comme le sport pour tous ou l'alphabétisation.

\*  
Réclamée par le mouvement social de l'éducation populaire, l'idée d'équipement pour les jeunes s'est progressivement imposée à partir



des années cinquante. Bénéficiant du soutien des organisations et des mouvements de jeunes, elle a été portée par la logique de l'urbanisation et par l'intervention massive de l'Etat à partir des années soixante.

Mais le modèle type de l'équipement s'est heurté à la diversité des lieux d'implantation et à la réalité des rapports sociaux que la soi-disante autonomie des jeunes n'avait fait que voiler. Les faits sont têtus et le cycle conflit-fermeture-réouverture souligne, si besoin est, l'illusion du projet initial. Ces équipements ont pourtant servi ; ils ont permis, en s'adaptant, de privilégier en fonction des conditions locales, l'intégration des jeunes en difficultés, ou l'action culturelle et le développement des activités, ou la dynamique associative d'un quartier.

Les difficultés internes, les transformations successives du contexte socio-politique, auraient pu conduire à leur disparition, d'autant que les nouvelles politiques sociales ne sont pas dans leur conception centrées sur les équipements de jeunes. Mais elles nécessitent des lieux d'ancrage dans l'espace et ce sont souvent les équipements qui servent encore de points d'appui pour les nouvelles actions.

C'est dire, par delà les crises et les difficultés, l'extraordinaire plasticité de ces équipements dont la fonction sociale ne cesse d'évoluer.

Jean-Pierre Augustin  
Université de  
Bordeaux III

Jacques Ion  
CRESAL-CNRS  
St-Etienne

---

(1) On pourra trouver des éléments dans deux ouvrages : GALLAND (O.), *Les Jeunes*, Paris, La Découverte, 1985. — GILBERT (C.) et SAEZ (G.), *L'Etat sans qualités*, Paris, P.U.F., 1982.

(2) AGULHON (M.), *La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution*. Clavreuil, 1971.

(3) TURMANN (M.), *Au sortir de l'école : les patronages*, Paris, Lecoffre, 1900.

(4) TRICOT (M.), De l'instruction publique à l'éducation permanente : le combat de la Ligue. *Les Cahiers de l'éducation permanente* n° 59, 1973.

(5) POUJOL (G.), *L'éducation populaire : histoire et pouvoirs*. Paris, ed. Ouvrières, 1981.

(6) MOLETTE (C.), L'association catholique de la jeunesse française comme mouvement in CHOLVY (G.), *Mouvements de jeunesse*.

(7) CHOLVY (G.) et al., *Mouvements de jeunesse*. Paris, Cerf, 1985.

COPFERMANN (E.), *Problèmes de la jeunesse*. Paris, Maspéro, 1967.

(8) LANEYRIE (P.), *Les scouts de France*. Paris, Cerf, 1985.

(9) PERREIN (L.), Les Faucons Rouges ou le mouvement de l'Enfance ouvrière. 1932-1939 in *Les Cahiers de l'Animation*, n° 32, 1981.

(10) HELLER-GOLDENBERG (L.), *Histoire des auberges de jeunesse en France des origines à la Libération 1929-1945*. Thèse. Université de Nice, 1985.

(11) RANDE (E.), *Le message de Léo Lagrange*. Paris : La Compagnie du livre, 1950.

(12) RUBRY (M.), *Jean Zay*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris-Sorbonne, 1967.

(13) PAQUIN (C.), « De la République des Jeunes à la FFMJC ». *Les Cahiers de l'Animation*, 1986, n° 57-58.



- (14) RAYMOND (H.), *Espace urbain et équipements socio-culturels*. ISU, Paris, 1973.
- (15) SAUVY (A.), *La montée des jeunes*. Paris, Calmann-Lévy, 1960.
- (16) MORIN (E.), *L'Esprit du Temps*. Paris, Grasset, 1962.
- (17) DUMAZEDIER (J.) et IMBERT (M.), *Espace et loisir*, Paris, CRU, 1967.
- (18) *Le plan d'équipement sportif et socio-éducatif*. Notes et études documentaires. 2895, Paris, 1962.
- (19) *Les équipements sportifs et socio-éducatifs*. Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, n° hors série, 1977.
- (20) *Jeunes d'aujourd'hui*. D'après le Livre Blanc de la Jeunesse, La Documentation Française, Paris, 1967, 338 p.
- (21) Rapport d'enquête. Association des Foyers de Jeunes de Bordeaux. Multigraphie, 1969.
- (22) AUGUSTIN (JP.), *Etude des groupes de jeunes dans un foyer de quartier*. Université de Bordeaux II, 1971, multigraphie, 34 p.
- DUBET (F.), *La maison des jeunes Lanar*, Université de Bordeaux II, 1971, multigraphie, 45 p.
- (23) *Les minoritaires inactifs*, Association des Foyers de Jeunes de Bordeaux, 1971, multigraphie, 42 p.
- (24) ROUX (AN.), Structuration et destructuration des groupes de jeunes dans une Maison de Jeunes. L'évolution du maintien de l'ordre — *Cahiers du cinéma*, n° 247, juillet-août 1973.
- (25) ION (J.), *La gestion territorialisée du social*. Enquête en région stéphanoise sur les nouveaux dispositifs de prévention de la jeunesse. Ministère de la justice, CRESAL, 1987.
- (26) ION (J.), « *La fin du socio-culturel ?* » in *Les Cahiers de l'Animation*, n° 56.



REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMIOT (M.), FREITAG (M.), Rapport sur l'étude de l'administration centrale de Jeunesse et des Sports, Laboratoire de Sociologie Industrielle, Paris, 1968.
- AUGUSTIN (JP.), DUBET (F.), « L'espace urbain et les fonctions sociales de l'animation », in Les Cahiers de l'Animation, n° 7, 1975.
- AUGUSTIN (JP.), Espace social et loisirs organisés des jeunes. Ed. Pédome, Paris, 1978.
- AUGUSTIN (JP.), Espace urbains et pratiques sociales, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 1987.
- CALLEDE (JL.), Les activités sportives et l'expression corporelle dans les équipements socio-culturels, in Les Cahiers de l'Animation, n° 31, 1981.
- CHOLVY (G.), Mouvements de jeunesse. Chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen 1799-1968, Cerf, Paris, 1985.
- COORNAERT (M.), Les politiques municipales en matière d'équipements socio-culturels pour la jeunesse, Centre d'Etudes Sociologiques, D.G.R.S.T., Paris, 1970.
- COPFERMANN (E.), Problèmes de la jeunesse, Ed. Maspéro, Paris, 1967.
- DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.), L'Etat et les jeunes, Ed. ouvrières, Paris, 1985.
- DUBET (F.), La galère, jeunes en survie. Fayard, Paris, 1987.
- DUMAZEDIER (J.), SAMUEL (N.), Société éducative et pouvoir culturel, le loisir et la ville, Seuil, Paris, 1976.
- GALLAND (O.), Les jeunes, Paris, La découverte, 1985.
- GALLAUD (P.) (sous la direction de), « Education populaire, jeunesse, dans la France de Vichy, 1940-1944 », n° spécial Les Cahiers de l'Animation, n° 49-50, 1985.
- GALLAUD (P.), « Une nouvelle politique pour les jeunes », in Les Cahiers de l'animation, n° 39, 1983.
- GILBERT (C.) et SAEZ (G.), L'Etat sans qualités, Paris, PUF, 1982.
- HELLER-GOLDENBERG (L.), « Politique des loisirs et auberges de jeunesse », in Les Cahiers de l'Animation, n° 56, 1986.
- HURSTEL (J.), « Jeunesse et action culturelle », in Les Cahiers de l'Animation, n° 43, 1983.
- ION (J.), Les équipements socio-culturels et la ville, Action concertée de recherches urbaines - CRESAL, 1972.
- ION (J.), MIEGE (B.), ROUX (AN.), L'appareil d'action culturelle, Ed. universitaires, Paris, 1974.
- ION (J.), « La fin du socio-culturel ? », in Les Cahiers de l'Animation, n° 56, 1986.
- LABOURIE (R.), « 1920-1940 : les mutations de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse », in Les Cahiers de l'Animation, n° 32, 1981.
- LEON (A.), Histoire de l'éducation populaire en France, Paris, Nathan, 1983.
- MARTIN (JP.) (sous la direction de), « L'espérance contrariée : Education populaire et jeunesse à la Libération, 1944-1947 », Les Cahiers de l'Animation, n° spécial 57-58, 1986.
- PAQUIN (C.), « La genèse de la FFMJC », in Les Cahiers de l'Animation, n° 47, 1984.
- POUJOL (G.), L'éducation populaire : histoires et pouvoirs, Ed. ouvrières, Paris, 1981.
- RAYMOND (H.), Espaces urbains et équipements socio-culturels, I.S.U., Paris, 1973.







# Quinze ans de fonctionnement des « équipements intégrés » (essai de bilan)

Raymond Mallerin

**L**A décennie 1965-1975 a vu naître et se développer une forme d'action sociale, éducative et culturelle concertée : les « équipements intégrés ». Outre les trois centres qui, par leur importance, sont les plus connus : Yerres, Istres, La Villeneuve de Grenoble, une douzaine d'établissements peuvent être regroupés sous ce label. Mais, alors qu'en 1973 la notion d'intégration des équipements publics était officiellement légitimée par une circulaire du Premier Ministre, en fait cette politique ne connut pas le développement escompté et ne donna pas lieu à la généralisation prévue. Les centres intégrés nés au cours de ces années demeurèrent des tentatives isolées. Même si quelques municipalités entreprenantes se lancèrent par la suite dans des expériences d'intégration, l'on ne peut pas dire que ce soit sous l'incitation des pouvoirs publics et en référence à des procédures courantes. La politique des équipements intégrés, en tant que politique, est pratiquement morte. Et pourtant, les centres existants ont connu, malgré d'évidentes difficultés, des réussites indéniables, et les objectifs qui ont présidé à la naissance des équipements intégrés paraissent plus actuels que jamais. Ce paradoxe mérite réflexion.

Cette réflexion a été conduite de façon détaillée dans deux études réalisées par l'Association Nationale pour la Promotion des Equipements Intégrés\*, pour le ministère de la culture et de la Communication\*\* et pour le ministère de l'Education Nationale\*\*\*.

Nous nous proposons, ici, en dégagant les enseignements essentiels de ces travaux,

\* Siège social : Centre Educatif et Culturel Les Heures Claires 13808 Istres.

\*\* « Equipements Intégrés et Développement Culturel ». Direction des Etudes et de la Prospective. Paris, 1986.

\*\*\* « Pour une utilisation optimale des équipements publics. Bilan et prospective des équipements intégrés ». Direction des Equipements et Constructions. Paris, 1986.



- de rappeler ce que recouvre le terme d'équipements intégrés et les objectifs qui leur ont été assignés,
- de dresser un bilan de leurs quinze années de fonctionnement, rendant compte du contexte d'émergence, de la mise en place, de la part d'utopie inhérente aux projets, des difficultés de vie, mais aussi des indéniables aspects positifs,
- de présenter des pistes pour une réactualisation de la notion d'intégration, qui, tirant les leçons de l'expérience et s'adaptant au contexte de la décentralisation, puissent offrir des solutions intéressantes aux collectivités locales.

## Présentation des équipements intégrés.

### Leurs objectifs

### Définition et présentation

Le terme, quelque peu ambigu, d'équipement intégré recouvre un mode de fonctionnement mis au service d'objectifs.

. Un équipement dit intégré est un complexe formé d'organismes distincts et de statuts différents qui, dans le cadre d'une politique éducative, sociale et culturelle locale (quartier, ville ou groupement de communes) se trouvent rassemblés, et mettent en commun leurs ressources et leurs locaux, dans une visée d'animation globale.

. Les centres dits intégrés constituent des ensembles dont la composition varie en fonction de la réalité et des besoins locaux : et leurs équipements peuvent être physiquement reliés ou non. Mais l'intégration implique toujours une certaine polyvalence des installations, leur utilisation maximum, une structure de coordination et un travail en commun de l'ensemble des équipes.

. La souplesse de la formule, conjuguée à l'absence de cadre institutionnel et statutaire précis, a conduit à une très grande variété de cas de figures.

L'étude pour le Ministère de l'Education Nationale propose d'établir le classement suivant des équipements intégrés existants :

— Six ensembles peuvent être considérés comme des « Centres intégrés » dans la mesure où ils utilisent, avec des variantes diverses, le label et où les conventions qui les régissent se réfèrent nettement aux objectifs de départ, où, pour chacun d'eux, se pratiquent des échanges de locaux et existe une instance de coordination. Ce sont les centres d'*Yerres*, *Istres*, *Grenoble*, *Le Cannet-Mougins*, *Le Vaudreuil* et *Sablé-sur-Sarthe*.

— Quatre équipements, conçus au départ pour constituer des « Centres intégrés », représentent en fait des projets pour lesquels l'intégration-



coordination a, ou bien avorté, ou bien été abandonnée. Ce sont les équipements de *Chamonix*, *St Quentin-en-Yvelines*, le centre *Elsa Triolet de Nîmes* et *La Ricarmarie*.

— Deux équipements scolaires ont été conçus dans des projets d'urbanisation de ville nouvelle pour s'ouvrir sur la cité et s'articuler avec d'autres équipements voisins, sans qu'il soit fait référence à un fonctionnement intégré : c'est ce qui se passe à *Villeneuve d'Asc* et à *L'Isle d'Abeau*.

— Un ensemble vient de se créer, à l'initiative et sous l'impulsion d'une municipalité dynamique à *Saint-Fons*, qui présente toutes les caractéristiques d'un équipement intégré et fonctionne en forme de Groupement d'intérêt public.

En fait, on peut imaginer, entrant dans le cadre de la notion d'intégration, toutes sortes de cas de figures ; en allant du plus simple au plus complexe :

- une école associée à un Centre de l'enfance et de la petite enfance,
- un collège associé à une M.J.C., une Maison pour Tous ou un Centre Social,
- un collège abritant un Conservatoire de Musique ou une Ecole des Beaux-Arts,
- une Bibliothèque municipale jumelée avec le Centre Documentaire d'un collège ou d'un lycée,
- un Restaurant scolaire ouvert à différents publics,
- un Centre sportif couplé avec un Centre socio-éducatif, un Centre culturel ou un Etablissement scolaire.

## Objectifs. Leur actualité

Si la composition des Centres intégrés et leur type de fonctionnement administratif ont été très variés, les objectifs qui leur ont été assignés tournent tous autour de quelques idées forces, rassemblées en ces termes dans la circulaire du 19 novembre 1973 du Premier Ministre :

### . « Objectifs d'ordre social et urbanistique :

Ils visent :

- la réalisation d'actions éducatives, sociales, sportives et culturelles,
- une véritable transformation des relations sociales et des attitudes civiques en offrant à chaque individu des structures d'animation lui permettant de mieux se situer dans la société et de participer plus activement à la vie de la communauté,
- une approche d'un nouveau cadre de vie par la réalisation d'unités urbaines appréhendables et maîtrisables par leurs habitants.

### . Objectifs d'ordre économique :

Il s'agit éventuellement :

- d'accroître l'efficacité des investissements de l'Etat et des Collec-



tivités locales par la réduction des doubles emplois et des temps morts, — de rationaliser les conditions de réalisation des équipements, de leur emploi et de leur gestion. »

A ces objectifs généraux, il faut en ajouter un autre, assigné à tous les équipements intégrés comportant un établissement scolaire : ouverture de l'École sur son environnement et coopération entre les enseignants et les partenaires de l'action sociale et culturelle.

La Convention de Gestion du C.E.C. Les Heures Claires d'Istres reprenait ces idées sous la formulation suivante :

« Les objectifs poursuivis par le Centre Educatif et Culturel sont essentiellement d'assurer une meilleure qualité des services dans le domaine de la formation scolaire et continue, de l'orientation, du Conseil médico-social et de l'emploi, de l'éducation permanente, de la culture et des loisirs grâce à une intégration des équipements, une polyvalence d'utilisation des locaux et une coordination des activités des différents établissements. »

Cette formule ramassée permet, bien qu'elle date de 1974, de se rendre compte de l'actualité des objectifs des équipements intégrés.

Qui contesterait en effet que, plus aujourd'hui encore qu'en 1974, la formation, l'emploi et la culture sont des secteurs prioritaires ?

Qui contesterait aujourd'hui, alors que les difficultés de la situation économique rendent plus nécessaire que jamais une gestion stricte, que les modalités de réalisation des objectifs poursuivis — intégration des équipements, suppression des doubles emplois, polyvalence d'utilisation des locaux — correspondent exactement par leur souci de rigueur et de rentabilité aux besoins économiques et financiers du moment ?

Qui contesterait aujourd'hui, alors que la décentralisation permet aux collectivités territoriales de définir leur politique en matière d'animation éducative et culturelle et de maîtriser pleinement la conception et la programmation des équipements nécessaires à cette politique, que la coordination des activités des divers établissements apparaît comme un instrument de cohérence plus nécessaire que jamais ?

Et pourtant, nous l'avons dit, la formule n'a pas connu le développement escompté, et aujourd'hui, où elle pourrait apparaître, dans le cadre de la décentralisation, comme une réponse intéressante pour les collectivités locales aux problèmes d'animation de la cité, la notion d'intégration des équipements a pratiquement disparu du langage de tous les responsables politiques et administratifs. Il vaut la peine de se demander comment s'est produite cette désuétude progressive. La réponse à cette question ne peut passer que par une histoire et une analyse évaluative du fonctionnement de ces équipements au cours des quinze dernières années. C'est ce qu'on tenté, avec deux approches différentes, les deux études de l'Association Nationale Pour la Promotion des Equipements Intégrés. Nous en présentons ici un bref résumé.



## Bilan de quinze ans de fonctionnement des équipements intégrés

### Le contexte d'émergence

Si la notion d'intégration a pu, pendant les années 1965-75, connaître un grand succès, c'est que le contexte idéologique et économique a constitué un milieu d'émergence particulièrement favorable.

#### . Contexte idéologique

C'est au point de rencontre de trois courants d'idées qu'a émergé le concept d'équipements intégrés. La première est l'influence des mouvements d'éducation populaire avec leur volonté d'ouvrir la culture à tous, de susciter une citoyenneté active et de lutter contre les inégalités dans le partage des ressources de la pensée. C'est dans le cadre de cette action militante que se sont développés les mouvements de jeunesse, de scoutisme, et les Maisons des Jeunes et de la Culture. En même temps, d'une façon plus prospective et moins militante, naissait un autre concept, celui du « développement culturel » visant à préparer, en contrepoint des progrès scientifiques et économiques, un avenir social harmonieux en équilibrant « dans la vie quotidienne de la population les valeurs d'engagement professionnel, social, spirituel ou politique et les valeurs de confort et de loisirs pour que les masses puissent être de plus en plus associées à l'élaboration de leur propre destin\* ».

Parallèlement à ce mouvement d'idées dans les secteurs de l'éducation populaire et de l'action socio-culturelle et culturelle, les années 60 ont été l'occasion d'une large réflexion sur l'Éducation et l'École. C'est à cette époque qu'est né le concept d'éducation permanente, qui pose le principe de la globalité et de la continuité de l'action éducative dans le temps (entre la formation initiale et la formation continue) et à travers les différents domaines d'action et de connaissance. Prolongeant cette réflexion, tout un mouvement d'idées agite l'École et les enseignants, cherchant à favoriser l'innovation pédagogique, à sortir l'institution scolaire de son ghetto et à l'ouvrir sur la vie et l'environnement (« L'École ouverte » préconisée par le mouvement des Francs et des Franches Camarades, mouvements d'Éducation Nouvelle, colloque d'Amiens...).

#### . Contexte économique

Les années 1965-1975 ont connu un large développement économique qui a favorisé une politique de construction d'équipements scolaires

---

\* J. Dumazedier : « Nous devons préparer l'avenir » Revue trimestrielle de l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique, n° 21.



sportifs et socio-culturels. C'est l'époque d'« un C.E.S. par jour », du programme des « 1 000 clubs », de la multiplication des M.J.C. et de la réalisation des Maisons de la Culture.

C'est aussi l'époque où voient le jour les grands projets urbanistiques, (création des Villes Nouvelles) visant à constituer, dès leur naissance, les nouvelles agglomérations en lieux de vie, de rencontre et de communication.

Mais en même temps que l'on construisait beaucoup, apparaissait le souci de la rentabilisation des équipements (équipements sportifs mis à la disposition des scolaires et de la population, établissements scolaires accueillant des Centres aérés et de Vacances) et de leur cohérence.

C'est donc dans ce contexte très favorable qu'a émergé, presque comme une synthèse de tout ce foisonnement d'idées, le concept d'équipement intégré.

## La mise en place

Mais ne nous y trompons pas ; sous sa forme institutionnelle la naissance des équipements intégrés a, dès le départ, connu de considérables ambiguïtés qui ont constitué une véritable hypothèque pour leur développement. Certes la « Déclaration d'intention relative aux buts poursuivis par la création d'un Centre Educatif et Culturel à Yerres » a été signée par les trois ministres (Affaires Culturelles, Education Nationale, Jeunesse et Sports) de l'époque, et s'honore donc du paraphe d'André Malraux. Certes, la notion d'intégration des équipements figurait dans le sixième plan ; certes, articles, colloques, séminaires se multipliaient pour insister sur l'intérêt de la formule ; mais, en fait, dès qu'il fut question de programmer, de construire, d'instituer, les difficultés commencèrent, par manque de modèle administratif reconnu. La construction du C.E.C. d'Yerres est essentiellement due à la complicité heureuse d'un certain nombre de personnalités convaincues et occupant des postes clés pour, pratiquement, mettre les pouvoirs publics devant le fait accompli. C'est ce que Jacqueline Mengin a appelé « l'intégration clandestine ».

L'équipement sorti de terre, il fallut lui trouver une forme administrative, et les discussions furent laborieuses pour essayer de définir un type juridique de fonctionnement. Dans cette recherche d'un « statut introuvable », on opta finalement à Yerres pour une association de gestion conforme à la loi de 1901, regroupant tous les partenaires : administration, municipalité, usagers. La formule n'était juridiquement pas très satisfaisante et hypothéqua considérablement la vie du C.E.C. d'Yerres. Mais le processus se répéta partout : dans l'absence de modèle administratif auquel on pût se référer pour permettre une naissance par reproduction, des équipements intégrés ne purent voir le jour que là où des



besoins impérieux de construction se firent sentir et où purent se constituer des groupes locaux très actifs, rassemblant des municipalités volontaires et de hauts fonctionnaires (Préfet, Recteur...) convaincus. Ce fut le cas pour Istres, où la Mission locale pour le développement de la Région de Fos joua un rôle déterminant dans la création du C.E.C. Ce fut le cas pour le C.E.P.A.S.C. de Grenoble, né de la volonté d'une municipalité dynamique, soucieuse de créer, à la Villeneuve, un lieu où les équipements publics seraient totalement intégrés à la vie du quartier. Ce fut le cas, d'une manière ou d'une autre, pour tous les équipements intégrés existants. C'était sans doute une expérience de décentralisation avant l'heure, mais un tel forcing volontariste portait en lui les germes de difficultés futures.

Chaque groupe « bricola », au moyen d'une convention, un statut spécifique à chaque établissement, qui dépendit sans doute du contexte local, mais aussi de la personnalité des promoteurs. Si, dès le départ, les équipements intégrés souffrirent de cette carence administrative en matière de statut, il n'empêche que la force de l'idée et l'exemplarité des premières expériences firent presque naître une véritable politique, puisque pendant quelques années fonctionna une Commission interministérielle des équipements intégrés et qu'une sorte de réglementation officielle vit le jour avec la circulaire de 1973 déjà citée. Mais la vie et le développement de telles institutions, paradoxales dans le paysage administratif de l'époque, auraient demandé une volonté beaucoup plus déterminée des pouvoirs publics. Elle ne se manifesta pas, et la suppression — sous le prétexte que la création d'établissements intégrés était désormais possible dans le cadre des fonctionnements administratifs courants — de la Commission interministérielle, donna en fait un coup d'arrêt fatal à cette amorce de politique et maintint dans la marginalité et l'isolement les équipements existants. Il faut dire que, par-delà les intentions généreuses de leurs promoteurs, les responsables, sur le terrain, des équipements intégrés réalisèrent vite la part considérable d'utopie que comportait l'intégration.

## Les utopies de l'intégration

Les deux études recensent les types d'utopie auxquels s'est heurté et continue de se heurter le fonctionnement des équipements intégrés.

### . L'utopie urbanistique

Elle a pu faire croire que l'aménagement urbain, l'agencement et le voisinage d'équipements complémentaires suffiraient à assurer une coordination entre eux. Les échecs de l'intégration à St Quentin-en-Yvelines et, pour une part moindre, au Vaudreuil s'expliquent par là.



### . L'utopie d'intercommunalité

A Yerres comme à Istres, on a pu croire que l'importance des équipements intégrés permettrait de satisfaire les communes avoisinantes regroupées dans un syndicat. C'était faire bon marché du particularisme communal et du désir des municipalités voisines de posséder leurs propres équipements. Beaucoup de difficultés des C.E.C. d'Yerres et d'Istres s'expliquent par là.

### . L'utopie architecturale

Les architectes et les concepteurs avaient rêvé de lieux parfaitement ouverts, où les établissements communiqueraient physiquement entre eux, où la circulation serait totalement libre de l'un à l'autre. Dans la réalité, les nécessités de sécurité et de protection, et les besoins spécifiques de chaque établissement ont réduit cette liberté, et le fonctionnement a fait apparaître ici et là des portes non prévues.

De même, la notion de « plein emploi » des locaux, si familière aux premiers promoteurs, s'est vite heurtée aux problèmes posés par la nécessité de l'entretien et à l'impossibilité pour le collège d'accueillir un trop grand nombre d'adultes dans le temps scolaire.

Le fonctionnement quotidien a montré les limites des notions de banalisation (succession de publics différents en un même lieu) et de polyvalence (succession d'activités différentes) qui représentaient un des postulats des équipements intégrés. La polyvalence lourde (salles transformables) coûte très cher en temps, manipulations, argent. L'utilisation polyvalente des locaux se heurte à des problèmes (exigence croissante de technicité spécialisée, besoin de matériel de rangement...) qui ne sont pas insolubles, mais nécessitent des aménagements particuliers auxquels on n'a pas toujours pensé.

### . L'utopie économique

Si un équipement intégré est du point de vue des investissements beaucoup plus rentable que l'addition d'équipements isolés, il ne faut pas tomber dans l'illusion que l'établissement scolaire, par exemple, peut suffire à tout. Des aménagements techniques, nous l'avons dit, sont nécessaires, qui représentent un certain surcoût.

Enfin, il ne faut pas se cacher que, si les objectifs de l'intégration sont atteints, ils entraînent, par effet de boule de neige, un développement des activités et donc des coûts de fonctionnement.

### . L'utopie idéologique

L'expérience a montré que la générosité idéologique des années 1960 était en partie utopique. Si le fonctionnement des C.E.C. a facilité la rencontre des publics, le mélange des populations anciennes et nouvelles, il n'a pas pleinement réussi le brassage des classes sociales et des classes d'âge que l'on espérait. Immigrés et jeunes marginaux ne se



mêlent pas facilement au public habituel des équipements intégrés, constitué pour l'essentiel de classes moyennes et de cadres supérieurs. Ces usagers, d'ailleurs, se manifestent plus comme des utilisateurs et des consommateurs que comme des participants soucieux de prendre des responsabilités et de manifester cette citoyenneté active que l'on espérait créer.

Aux utopies sociales et culturelles s'est ajoutée l'utopie éducative.

### . L'utopie éducative

Si l'intégration a favorisé l'innovation pédagogique, elle n'a pas réussi la profonde transformation à laquelle on aspirait. Même vivant et rénové bien avant les autres établissements scolaires, le collège intégré est resté une place forte, très peu pénétrée par les partenaires, où la pédagogie est demeurée, à la grande satisfaction d'ailleurs de certains, affaire de spécialistes.

Les pesanteurs idéologiques, le poids des mentalités et les déterminismes sociaux sont trop forts pour que l'intégration ait pu transformer, aussi profondément que le souhaitent les premiers promoteurs, les pratiques culturelles et éducatives. « On ne change pas la société par décret », a dit Michel Crozier. On ne la change pas non plus par des équipements.

## Les difficultés de vie des équipements intégrés

Sans doute les difficultés administratives et la part d'utopie dans les objectifs, que nous venons d'évoquer, expliquent-elles beaucoup de difficultés de vie des équipements intégrés. Les études que nous résumons ici font le point sur ces questions. Pour certains centres, la programmation et le financement ont été si laborieux que le projet architectural n'a jamais été complètement réalisé (La Ricamarie, Le Cannet-Mougins, Nîmes, Yerres).

Un peu partout la mise en œuvre de la polyvalence et de la banalisation pose des problèmes pratiques (grille d'utilisation des locaux, gêne réciproque...), des problèmes administratifs (responsabilité, répartition des dépenses, inventaire du matériel...) et des problèmes d'entretien et de maintenance.

L'intégration a révélé la difficulté, pour des professionnels de statut et de mentalité très différents, à travailler en commun. L'intégration, par la nécessaire coopération qu'elle se doit en principe d'établir, met en évidence les différences d'approche des uns et des autres. Ces différences ne sont pas faciles à vivre. L'intégration, qui oblige à tenir compte de l'autre, passe d'abord par la confrontation.

Elle passe aussi par une révision des notions de pouvoir. Chaque « chef » d'établissement ou responsable d'unité voit, dans un



équipement intégré, son autonomie et son pouvoir limités par l'existence des autres et par le rôle du Directeur-coordonateur.

Ainsi la réalité du vécu de l'intégration est un équilibre, constamment remis en cause, entre forces centrifuges (tendances à l'éclatement, au recloisonnement, à l'indépendance de chacun des partenaires) et forces centripètes (rappel des objectifs, engagement des acteurs, action du coordonnateur, invention permanente de projets d'action commune).

Mais ces difficultés idéologiques et psychologiques peuvent être maîtrisées. Et elles l'ont souvent été. En revanche, on a beaucoup moins de prise sur les difficultés administratives, qui se traduisent par la marginalité, l'ambiguïté et la fragilité des formes institutionnelles. La fonction et le statut du directeur symbolisent ces difficultés. Fonctionnaire d'Etat (l'habitude a été prise de nommer, pour les complexes importants, un proviseur et pour les ensembles plus modestes, un principal), chargé de diriger un ensemble à dominante municipale, il n'intéresse l'Education Nationale qu'à travers le seul établissement scolaire ; et par ailleurs la collectivité locale n'a pas d'autorité institutionnelle sur lui. C'est la porte ouverte aux conflits pour peu que les partenaires ne veuillent pas jouer le jeu. L'autorité du directeur est tout aussi peu institutionnelle à l'égard des différents responsables d'unité. Mis en place pour « faciliter » la coordination, il n'a de pouvoir formel sur aucun établissement (en dehors du collège ou du lycée quand il en assure aussi la direction) et ne peut imposer aucune décision si l'une des unités s'y oppose. La commission interne de coordination n'a aucun pouvoir officiel. La multiplication des diverses tutelles ne constitue pas une tutelle de l'institution intégrée. L'on a bien, dans le cadre des conventions, mis en place des sortes de Conseils d'Administration, « Commissions administratives de contrôle ». Mais elles étaient si paradoxales (pas de pouvoir réel de tutelle, aucune compétence financière, déséquilibre de la composition n'assurant pas une représentation équitable de la collectivité locale, qui supporte pourtant l'essentiel du poids financier) qu'elles sont progressivement tombées en désuétude sans que ni les administrations, ne s'intéressant en fait qu'à l'établissement sur lequel elles exercent leur tutelle, ni la collectivité locale, réelle responsable de l'animation de la ville et supportant mal l'ingérence des administrations, n'aient tenté de donner vie à ces institutions fantomatiques. Ainsi, organismes décentralisés nés en pleine France centralisée, organes de décloisonnement dans un système administratif hypercloisonné, les équipements intégrés sont restés « en l'air », leur fonctionnement a essentiellement reposé sur la bonne volonté, les motivations et la qualité des partenaires et des responsables. C'est dire à quel point l'institution était fragile.



## Aspects positifs

Qu'en dépit de ces ambiguïtés et de cette fragilité administratives, que malgré l'ensemble d'utopies véhiculées par le concept d'intégration, qu'à travers leurs difficultés de fonctionnement, les équipements intégrés aient pu obtenir des résultats très positifs reste la preuve de l'intérêt et de l'efficacité de la notion d'intégration-coordination des activités et des équipements. Les études consacrent de très nombreuses pages à analyser par le détail l'importance de ces résultats.

### **. Reprise en compte, par les différentes administrations, des finalités de l'intégration**

On remarque d'abord que la plupart des finalités de l'intégration ont été reprises par les administrations dans leur politique spécifique. Depuis une quinzaine d'années, l'Education Nationale a pris de nombreuses initiatives dans la perspective de l'ouverture de l'Ecole et de sa coopération avec les partenaires sociaux ou culturels (projets d'action éducative, zones d'éducation prioritaires, permanences d'actions d'information et d'orientation...).

Le ministère de la Culture tente de faire éclater la notion de Beaux-Arts au profit d'une action culturelle plus globale et plus diversifiée à la fois, tenant compte des réalités locales de l'interculturalité et cherchant à promouvoir des formes culturelles naguère méprisées (cirque, rock...). Une nouvelle politique sportive est mise en œuvre, donnant toute sa place au « Sport pour tous » et à la pratique libre. Le ministère tente de favoriser la liaison Sports-Ecole par des circulaires incitatrices et par des contrats avec les municipalités. On admet de plus en plus qu'un certain type de pratique sportive peut être considéré comme une forme de loisir et de culture. La notion de « Vacances sportives » illustre bien cette conception.

Toute cette évolution va dans le droit fil des objectifs assignés aux équipements intégrés. Mais en même temps que l'on constate l'accent mis sur la nécessité du décloisonnement et de l'action concertée, l'on peut aussi observer combien ces idées ont du mal à entrer dans les pratiques et regretter que les administrations n'aient pas soutenu davantage les équipements intégrés, qui représentent un instrument privilégié pour mettre en œuvre ce qu'elles préconisent.

Par ailleurs, si l'on constate une désaffection de fait des administrations à l'égard des équipements intégrés, l'on peut aussi observer que l'intérêt de la coordination inter-établissements pour éviter des concurrences stériles, peut permettre des champs d'action plus larges, préciser et définir des complémentarités entre activités éducatives, sociales, socio-culturelles et culturelles, et n'a jamais été contesté ni par les tutelles (administrations et collectivités locales), ni par les responsables sur le terrain.



Au contraire, pour pallier les difficultés de la concurrence et pour essayer de diminuer les incohérences dues aux cloisonnements entre associations ou établissements à finalités voisines, les collectivités locales ont tenté de mettre en place des offices municipaux de la culture et des loisirs. Mais ces organismes, qui sont souvent des champs clos de rivalités et des foires d'empoigne dans la chasse aux subventions, ne permettent pas une pratique permanente de la coopération et ne sont qu'un pâle ersatz d'une intégration structurée.

### . Intérêt économique

Le travail réalisé pour le ministère de l'Education Nationale fait état des résultats d'une étude sur les coûts comparés d'un équipement intégré (le C.E.C. d'Istres) et de l'addition d'établissements similaires éclatés. Au niveau des investissements, la démonstration est tout à fait convaincante : l'équipement intégré représente une économie considérable. Au niveau du fonctionnement, les comparaisons sont beaucoup plus difficiles, le succès même de l'activité de l'équipement intégré étant évidemment un facteur de dépenses importantes. Mais en introduisant certains coefficients de rentabilité comme :

$$\frac{C}{E} \frac{\text{Prix au m}^2 \text{ construit}}{\text{Heures d'ouverture}}, \text{ ou } \frac{H}{E} \frac{\text{Nombre d'heures d'ouverture}}{\text{Effectif des personnels}}$$

l'avantage est très nettement à l'équipement intégré. D'où la formule :  
à dépense égale, service supérieur,  
à service égal, dépense inférieure.

La gestion intégrée permet en tout cas à une collectivité locale d'avoir, à travers le budget spécifique de l'équipement intégré, une évaluation claire des coûts réels des activités éducatives et culturelles, ce qui, le plus souvent, est impossible à cerner à travers un budget municipal ordinaire.

### . Evolution des pratiques au niveau des responsables

Mais, bien sûr, les réussites les plus remarquables se situent au niveau social, éducatif et culturel.

L'intégration architecturale, l'interférence des locaux, les échanges de matériel, de personnel et de services, qui deviennent pratique courante dans les équipements intégrés, transforment les relations. On finit par faire de l'intégration tout naturellement et sans le savoir, ce qui constitue une première forme de décroisonnement et de coopération.

De même, si l'absence de pouvoir institutionnellement défini constitue, comme nous l'avons signalé, un handicap théorique pour le directeur, elle représente en même temps une forme très gratifiante d'autorité fondée sur le rayonnement personnel du coordonnateur et sur la concertation avec tous les partenaires.



### **. Les équipements intégrés facteurs de développement culturel de la population**

Mais surtout, pour les usagers, les équipements intégrés sont un important facteur de développement culturel. Il faut citer ici, in extenso, le texte de l'étude rédigée pour le ministère de la Culture :

« L'étendue du champ d'activités proposées dans un même lieu aux usagers leur offre le maximum de possibilités et facilite certainement la pratique socio-culturelle par les citoyens. Ce qui était, au départ, un objectif, est devenu une réalité. La proximité des établissements, la circulation de l'information de l'un à l'autre, rendent effectifs le passage d'une activité à une autre et la pratique multiple. Si la lecture publique s'est aussi considérablement développée à Istres (7362 lecteurs dont 4097 adultes, 172.941 livres et documents prêtés en 1984), ce développement est dû, pour une bonne part, à l'intégration de la bibliothèque dans le C.E.C. et à la facilité ainsi offerte aux lecteurs (usagers se rendant à la piscine, parents venant chercher leurs enfants, consultants du dispensaire, etc...). L'on pourrait faire le même raisonnement pour chaque domaine d'activité. La réussite du point de vue de la pratique des activités socio-culturelles et culturelles trouve sa traduction en chiffres, dans les statistiques. Le Théâtre de l'Olivier d'Istres enregistre, en 1984, plus de 100.000 entrées. Au cours de l'habituelle semaine-test au début de Décembre, l'on pouvait dénombrer plus de 20.000 usagers ayant fréquenté, pour une raison ou pour une autre, le C.E.C. et sur ces 20.000, 5.000 pour au moins deux activités. C'est dire qu'un Istréen sur deux a été concerné par l'équipement intégré de sa ville. A Yerres, le nombre des usagers réguliers ayant fait la démarche de s'inscrire et de prendre une carte d'adhérent se monte à 5.800. Au Cannet-Mougins, le C.E.C., avec sa Maison pour Tous intégrée, a créé un lieu d'activités importantes quantitativement et qualitativement, évitant aux habitants des trois communes du S.I.C.E.C. d'avoir à se déplacer sur Cannes.

L'aspect qualitatif de la réussite est plus difficile à apprécier, dans la mesure où il concerne la représentation que se fait l'usager de l'action et de l'animation culturelle. L'investigation sur les mentalités est beaucoup plus délicate que celle qui repose sur les indices de fréquentation. L'on peut toutefois penser que, par les diverses passerelles instituées, par la globalisation de l'information, par la diversité des pratiques proposées dans le cadre d'une institution à la fois une et multiple, l'usager est moins sensible aux barrières artificielles trop souvent instaurées ailleurs entre sports, loisirs, activités socio-culturelles, diffusion culturelle : qu'il se fait une conception plus globale de la culture, plus appropriable dans sa vie personnelle, moins liée à des institutions ou à des professionnels spécialisés.

Par ailleurs, par le jeu de la complémentarité entre les établissements pouvant servir de relais de l'un à l'autre, se manifeste, dans les équipements intégrés, une aide au développement créatif des individus. On peut citer, par exemple, le cas, à Istres, d'un professeur commençant



à s'intéresser à la photographie, à partir d'une activité d'atelier qu'il anime au collège, puis continuant sa pratique dans le cadre du photo-club de la Maison pour Tous, aidé ensuite, au fur et à mesure que ses qualités créatrices se révèlent, par le Centre d'Action Culturelle, qui lui apporte un soutien financier, d'abord par des stages et des rencontres avec les plus grands maîtres de la photo, puis par la production d'une exposition de ses œuvres, d'une qualité parfaitement reconnue des professionnels. Le relais Collège/Maison pour Tous/Centre d'Action Culturelle a joué totalement son rôle pour la promotion de la création artistique ».

Dans les limites de cet article, il n'est pas possible de citer tout le descriptif analytique des actions concertées entreprises dans les équipements intégrés, et qui n'auraient pu se faire ailleurs. Elles sont extrêmement nombreuses. Par la pratique de l'intégration, il se crée, dans les agglomérations où sont implantés les C.E.C., une dynamique d'accueil et d'ouverture qui dépasse l'institution elle-même et favorise le rayonnement de la ville.

#### **. Réussites dans le domaine de l'innovation pédagogique**

Les équipements intégrés, s'ils n'ont pas aussi profondément transformé l'École qu'on aurait pu l'espérer, n'en ont pas moins largement suscité, dans les établissements scolaires des Centres, des pratiques d'innovation pédagogique et éducative qui ont devancé toute une série de réformes mises en place par la suite dans l'ensemble de l'institution. Des enquêtes statistiques comparatives ont établi à Istres, par exemple, que les anciens élèves du Collège intégré fréquentaient beaucoup plus la bibliothèque que leurs camarades issus des deux autres collèges, qu'ils lisaient plus de livres et de revues, qu'ils allaient davantage au Théâtre, visitaient en plus grand nombre les expositions et prenaient beaucoup plus de responsabilités au sein des clubs, associations, mouvements de jeunes.

#### **. Réussites au niveau social**

Enfin, si les résultats des équipements intégrés n'ont pas correspondu, en matière de brassage social, aux espoirs utopiques de leurs promoteurs, du moins ont-ils connu des réussites relatives incontestables. Sans doute n'est-on pas parvenu, à la Villeneuve de Grenoble, à la fusion sociale souhaitée, mais il est indéniable que l'expérience d'intégration a favorisé une certaine « paix sociale » et que le quartier n'est pas devenu le champ clos des affrontements et de la violence que sa composition sociale pouvait faire redouter. A Yerres et à Istres, qui ont connu un développement démographique considérable (de 8.000 à 26.000 habitants à Yerres, de 13.000 à 30.000 à Istres, en moins de 20 ans), l'installation des populations nouvelles s'est faite sans heurts et sans conflits, les arrivants étant assurés de trouver sur place une infrastructure d'accueil, de rencontre et de loisirs qui a facilité leur adaptation.



Il semble ainsi que, malgré la part d'utopie que comportaient les objectifs de départ, malgré l'absence de politique nationale en ce domaine, malgré les difficultés inhérentes à ce type d'institution, l'intégration des équipements publics, pour peu qu'elle ait été prise en compte et soutenue par une collectivité locale motivée, a été porteuse de réussite. L'intégration, là où elle a vraiment été mise en place, a permis la création d'un véritable service public de l'action sociale, éducative et culturelle.

L'heure est donc peut-être venue d'en réactualiser la politique à la lumière des perspectives nouvelles offertes par l'évolution de la société et dans le contexte de la décentralisation.

## Pour une réactualisation de la politique d'intégration

### Conditions nécessaires à la réussite de l'intégration

Tenant compte du bilan dressé et de l'expérience de ces quinze dernières années, les auteurs des études ont établi une liste de conditions nécessaires à la réussite de l'intégration.

Il est bon, tout d'abord, de rompre avec l'image de gigantisme complexe qu'on a pu superposer à l'expression d'équipements intégrés, et de bien faire savoir que la notion d'intégration ou de coordination peut recouvrir des formules très diverses et très modestes.

Mais en même temps que peuvent être envisagées des formules souples, limitées et pragmatiques, il semble que l'on puisse parler vraiment d'intégration que s'il y a existence :

- de plusieurs (minimum deux) unités disposant chacune d'un responsable et d'une certaine autonomie de fonctionnement,
- d'une fonction de coordonnateur et d'une instance technique de coordination,
- d'un organisme de tutelle ou de contrôle regroupant les partenaires concernés,
- d'un budget spécifique et d'une gestion matérielle unifiée.

Enfin, les difficultés que l'expérience a révélées en matière de polyvalence et de banalisation doivent conduire à bien penser le projet architectural d'équipement de manière à permettre l'utilisation maximum des locaux, mais sans illusion excessive (nécessité de prévoir du matériel de rangement, méfiance à l'égard des polyvalences lourdes, aménagement technique de certains locaux à usages polyvalents comme l'insonorisation des salles de classe utilisables pour l'École de Musique).

Enfin, il est nécessaire de donner un cadre juridique à l'équipement intégré, ce que doit rendre possible la décentralisation.



## Equipements intégrés et décentralisation

Les équipements intégrés ont souffert, nous l'avons vu, d'être une expérience de décentralisation dans un contexte centralisé qui n'a pas permis de leur donner un statut. Ils ont énormément souffert de ce vide juridique. Mais aujourd'hui, le contexte de la décentralisation devrait favoriser la réactualisation de la notion.

En effet, la décentralisation concerne au premier chef les équipements intégrés puisque le regroupement coordonné des établissements à caractère socio-éducatif et culturel a pour objet de mieux desservir globalement la commune ou le quartier dans ces domaines d'activité. Même l'établissement scolaire peut, par dérogation prévue dans les textes, devenir un établissement public communal, si la municipalité le souhaite.

La décentralisation rend par ailleurs la commune totalement responsable de l'animation socio-éducatif et culturelle de la cité. Or celle-ci ne sera vraiment possible que si, dans le cadre d'objectifs adéquats, des modalités d'action du type de celles prévues pour les équipements intégrés sont mises en place.

Mais il est nécessaire de trouver un cadre juridique qui permette le fonctionnement administratif des équipements intégrés et respecte les principes de la loi de décentralisation en donnant les responsabilités essentielles de la tutelle à la collectivité locale. Il faut aussi que l'Etat, conservant un rôle d'impulsion et de conseil, ne se désintéresse pas d'un type d'institution qui crée une nouvelle forme de service public éducatif et culturel local.

A tout le moins, les anciennes conventions devraient être révisées fondamentalement dans deux sens. La Présidence de la Commission administrative de contrôle pourrait être confiée au Maire ou au Président du Syndicat des communes intéressées. Les élus devraient avoir la majorité. Le Directeur-coordonnateur pourrait continuer à être un fonctionnaire d'Etat, ce qui montrerait l'intérêt que l'Etat porte à ce type d'institution ; mais il devrait être stipulé qu'il est pratiquement mis à la disposition de la collectivité locale et qu'à ce titre celle-ci doit donner son accord aux choix de la personne recrutée. Un statut officiel de « détachement » pourrait également être envisagé. Mais on peut aussi très bien concevoir que le Directeur appartienne à la Fonction publique territoriale. En ce cas, la qualification et le grade de ce fonctionnaire local devraient se situer à un niveau assez élevé pour garantir sa compétence et son efficacité dans l'accomplissement de sa mission. Une situation de cet ordre amènerait à préciser, dans le cadre de négociations avec l'Education Nationale, le rôle nouveau du chef de l'établissement scolaire et ses rapports avec le Directeur du Centre intégré, étant donné la spécificité de l'établissement scolaire intégré qui devra prendre en compte non seulement ses objectifs pédagogiques et éducatifs propres, mais aussi les objectifs généraux du Centre intégré.



Telles seraient les adaptations nécessaires des conventions actuelles de gestion aux réalités de la décentralisation. Mais il est possible d'imaginer des structures totalement nouvelles. Le Groupement d'Intérêt Public, dont les principes et le mode de fonctionnement ont été analysés dans le détail par les deux études, semble pouvoir constituer un cadre juridique très approprié au fonctionnement des équipements intégrés. Le dernier né d'entre eux, le Centre des Clochettes de Saint-Fons, a d'ailleurs adopté cette structure.

A Yerres, après dénonciation de la convention de gestion du C.E.C., a été mise en place une Société d'Economie mixte pour gérer l'équipement intégré. Son existence est trop récente pour que l'on porte un jugement sur sa fiabilité.

Ces deux exemples prouvent qu'on peut trouver, pour les équipements intégrés, des formes de statut capables d'associer l'Etat à la collectivité locale, tout en laissant à cette dernière les responsabilités qui lui incombent. L'essentiel est que les objectifs, les principes et les modalités de l'intégration soient respectés.

## Propositions en direction des collectivités locales

Une information devrait être développée en direction des collectivités locales pour bien montrer que l'intégration, une fois prises toutes les précautions nécessaires, peut être une réponse intéressante aux nouveaux besoins sociaux et aux nouvelles responsabilités des communes en matière éducative, sociale et culturelle. Une fois cette information assurée, deux souhaits peuvent être formulés :

. que, dans chaque commune ou syndicat de communes où se font jour des besoins d'activités sociales, éducatives et culturelles, si l'on dispose de locaux éventuellement désaffectés (ex. : internats), si l'on peut procéder à des aménagements, transformations et agrandissements, l'on pense à des solutions d'intégration ;

. que, chaque fois que la construction d'un établissement scolaire est programmée, l'on se pose la question de savoir s'il n'existe pas, dans le quartier où est construit le collège, des besoins en matière d'activités éducatives, sociales, sportives, culturelles et de loisirs, et, si c'est le cas, l'on envisage la possibilité de regrouper autour de l'établissement scolaire, et dans un projet commun, un ensemble multifonctionnel répondant aux besoins de la population.

L'intégration n'est pas une panacée. Elle comporte une part d'utopie. L'intégration, mode de fonctionnement allant à contre-courant des pratiques administratives françaises, s'est heurtée à des difficultés d'autant plus grande quelle aurait dû bénéficier d'un soutien très fort et



très actif, sur le plan de la conception, des administrations, alors que celles-ci s'en sont progressivement désintéressées, même si elles ont continué à maintenir, plus ou moins, les moyens qu'elles avaient fournis.

Or, en dépit des utopies, malgré tous les handicaps et toutes les difficultés, les études ont montré que les objectifs assignés aux Equipements intégrés sont toujours actuels, que d'importantes synergies se sont réalisées grâce à l'intégration, et que les réussites sont importantes.

L'évolution du contexte social et urbain, la mise en place de la décentralisation semblent favorables à une réactualisation de l'intégration, prenant en compte les leçons de l'expérience. Mais pour cette réactualisation, une action importante d'information doit être mise en œuvre en direction des collectivités territoriales, en même temps qu'une nouvelle forme d'engagement actif de l'Etat doit être inventée.

L'intégration-coordination des équipements et institutions éducatives, sociales et culturelles représente une innovation qui bouscule les pratiques, les comportements, les modalités administratives, mais qui va dans le sens du développement culturel des individus et des cités et concrétise une convergence d'espoirs. Cette espérance ne pourra vraiment prendre forme que si tous les acteurs concernés s'engagent, avec conviction et volonté, en facilitent le développement et s'en font les propagandistes.

*Raymond Mallerin*

Inspecteur pédagogique honoraire

Ancien directeur du

C.E.C. d'Istres

Président de l'Association  
Nationale pour la Promotion  
des Equipements Intégrés



Les chemins de l'animation 1972-1987

**LES CAHIERS**  
DE L'ANIMATION

48

JEUNESSES 1985  
histoires d'insertions

INEP

Citoyens...  
Citoyennetés...



les  
de cahiers  
de l'animation

38

L'ACTION CULTURELLE  
AUPRES DES ENFANTS

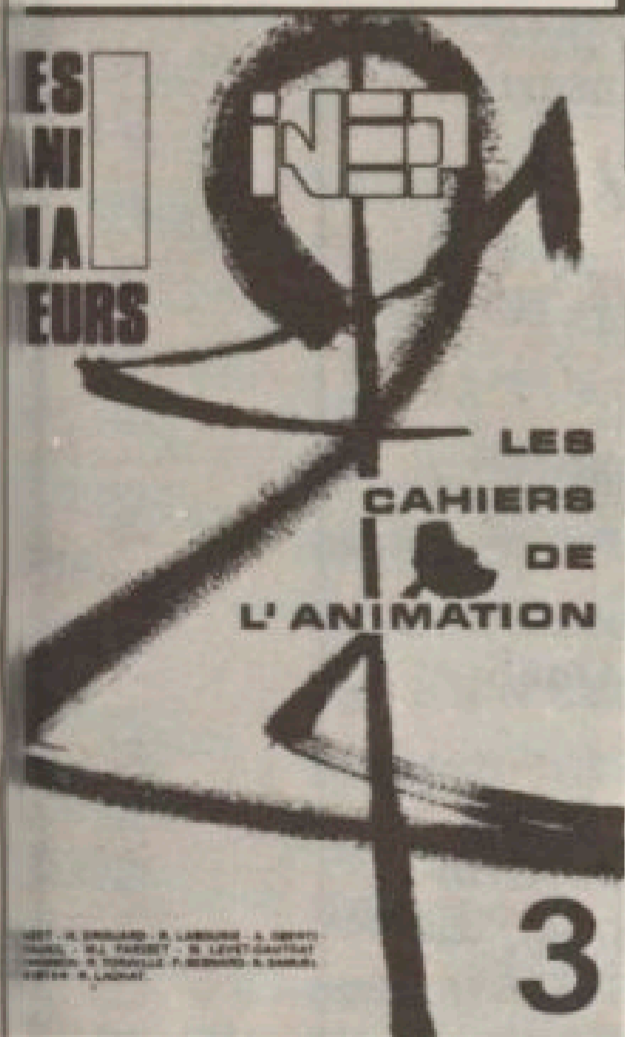


les cahiers  
de l'animation

29

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE

LES ANIMATEURS



LES CAHIERS DE L'ANIMATION

3

1987 - A. BRUNO - A. LABRUE - A. BENOIT  
1986 - M. FAREY - S. LEVET-GAUTIER  
1985 - A. BRUNO - F. BENOIT - A. BRUNO  
1984 - A. LABRUE

# Animation sans frontières





## LE MONDE ENTIER DANS LES CAHIERS

- AGOSTINI (Enzo). — Une institution socio-éducative en Italie : la società-Umanitaria. — N° 6, déc. 1974.
- AUGUSTIN (Jean-Pierre). — Vers une laïcisation des loisirs au Québec. — N° 33, 3<sup>e</sup> trim. 1981
- BELLEFLEUR (Michel). — Une animation à l'américaine. — N° 33, 3<sup>e</sup> trim. 1981.
- CRUIZIAT (André). — La jeunesse africaine et les problèmes de son insertion dans le développement. — N° 18, 4<sup>e</sup> trim. 1977.
- DREYFUS (Armand). — Théâtre et authenticité au Mali. — N° 33, 3<sup>e</sup> trim. 1981.
- FOUQUET (F.), GUÉRIN (C.), WOLLENHAUPT (C.). — Des jumelages franco-allemands. — N° 47, oct. 1984.
- GALLAUD (Patrick). — La renaissance des Samaria au Niger. — N° 18, 4<sup>e</sup> trim. 1977.
- GALLAUD (Patrick). — Une idée qui vient du Sud, l'insertion des jeunes. — N° 48, 1984.
- GAGNIER (Olivier). — La formation du téléspectateur aux U.S.A. — N° 26, 1979.
- LABOURIE (Raymond). — L'éducation populaire en Chine. — N° 9, 3<sup>e</sup> trim. 1975.
- LEVASSEUR (Roger). — Mutations des associations au Québec. — N° 39.
- MIGNON (Jean-Marie). — Jeunesse africaine, crainte et convoitée. Les institutions de jeunesse en Afrique francophone. — N° 43, 1983.
- MIGNON (Jean-Marie). — Centres culturels et M.J.C. en Afrique francophone. — N° 46, juillet 1984.
- PRÉCAS (Nikos). — L'éducation populaire en Grèce. — N° 43, 1983.



# Ici et là-bas :

## Les organisations non gouvernementales 1960-1987

Jean-Marie Mignon

**L**A sécheresse qui s'abat en 1974 dans le Sahel s'étend sur une dizaine d'années. Le spectre de la faim s'est réinstallé de l'est à l'ouest du continent africain. A la même époque, en France, la hausse brutale du prix du pétrole ouvre une période de « crise » qui n'est pas encore close. Au Sud comme au Nord, les acteurs sociaux et politiques doivent trouver des réponses nouvelles aux nouvelles situations, alerter l'opinion publique sur les nécessaires interdépendances. Les organisations non gouvernementales qui mènent des actions en direction du tiers-monde, les « ONG », sont confrontées à ce bouleversement et s'efforcent de s'adapter aux évolutions en cours.

Cependant, pour saisir les enjeux auxquels sont confrontées les ONG durant cette « deuxième décennie du développement » que sont les années soixante-dix, il est nécessaire de retourner à la fin des années cinquante, au début des années soixante.

### Les origines des ONG

La plupart des ONG trouvent leurs sources les plus fécondes dans le milieu confessionnel protestant et catholique, amplement dans le catholicisme social, engagé et caritatif. Marc Lévy du Groupe de recherche sur les techniques rurales (GRET) note à ce sujet que « s'il est vraisemblablement inutile de rappeler le caractère confessionnel attaché à l'histoire du courant non gouvernemental français, il l'est peut-être moins de repérer la permanence de cette appartenance en particulier dans ses caractéristiques idéologiques (...). L'importance des valeurs de justice sociale, de solidarité à l'égard des plus pauvres issues d'une lecture de la foi chrétienne, donne le sentiment d'une priorité accordée à ce niveau des motivations à une démarche éthique faisant en quelque sorte l'économie d'analyses plus complexes des réalités internationales » (1). Le courant humaniste chrétien ne craint pas de



s'approcher du marxisme comme les équipes de Vie nouvelle d'où sortiront nombre de leaders et de militants tel André Cruiziat (2).

Un autre aspect majeur de la constitution des ONG est l'irruption du tiers-monde dans la conscience française au moment de la guerre d'Indochine, de la guerre d'Algérie et des indépendances africaines. Le GEROJEP (3), qui réunit des associations d'obédiences diverses, se forme au moment des événements de 1958 et prend de nombreuses initiatives durant la guerre d'Algérie, préfigurant les collectifs d'associations à venir.

L'engagement des militants s'ouvre à de nouvelles réflexions. En 1961, paraissent *Les damnés de la terre* de Frantz Fanon et *L'Afrique noire est mal partie* de René Dumont, ouvrages, parmi d'autres, qui marquent pour longtemps des jeunes avides de comprendre et de s'engager. Le premier numéro de la revue *Croissance des jeunes nations* paraît aussi en 1961 sous l'impulsion de Georges Hourdin et de Gilbert Blardone. Les événements de mai 1968 renforcent la politisation de la réflexion sur le tiers-monde. Des personnages charismatiques apparaissent dans l'univers de la jeunesse, le « Che » Guevara, Ho Chi Minh ou Mao Zedong, alors que des articles parus quelques années tôt dans *Paris-Match*, autour du slogan « la Corrèze plutôt que le Zambèze » (4) alimentent une vive controverse dans l'opinion publique sur l'aide et la coopération.

○ Du Brésil, l'année 1971 apporte en France une méthode de « conscientisation » des analphabètes dans un ouvrage publié à Rio de Janeiro en 1967 : *Education, pratique de la liberté*, de Paulo Freire. La force de ce livre et les nombreuses références qu'en font les militants n'empêchent pas l'impact de la pensée de P. Freire d'être minime en Afrique. L'INODEP (5), créé l'année de la parution de ce livre, est pratiquement le seul organisme à se référer explicitement à P. Freire. L'Amérique du Sud reste cependant pour plusieurs décennies le principal terroir d'éclosion de la réflexion sur le tiers-monde menée par des chercheurs de la « périphérie » du monde capitaliste.

○ La réflexion sur le « développement communautaire » est l'objet d'approches différentes selon les aires culturelles française ou anglo-saxonne et dans leurs extensions que sont leurs anciennes colonies. La fortune de cette notion se bâtit sur un concept ambigu : pour les Français, il se réfère à l'action d'un groupe de personnes ayant des intérêts communs ; selon les anglo-saxons, il s'agit d'une entité territoriale sur laquelle vivent des personnes formant une communauté. Pour les catholiques québécois, « community » renvoie à la paroisse...

○ L'aspect coopératif du développement qui avait été si important lors de la colonisation française (6) est retravaillé et soutenu par Henri Desroche au sein de réseaux internationaux qu'il entretient avec opiniâtreté (7).



Ces quelques notations, ces pistes ne sont qu'une partie des éléments épars, historiques, sociaux, idéologiques... qui se fondent dans le creuset des ONG. Ce sont des jalons pour une meilleure compréhension de leurs discours et de leurs évolutions, d'autant plus difficiles à saisir qu'ils ne sont pas tous spécifiques de la vie associative française. Car les ONG ont cette particularité dans le monde associatif français que leur activité, qui est une forme de contrôle social qu'elles organisent dans un espace social donné, est situé à l'extérieur de l'espace social proprement français dont sont issus leurs militants (on pourrait ajouter leurs techniques et leurs financements). En effet, en dehors de leur engagement personnel en tant qu'individus se traçant une trajectoire sociale propre mais toujours en référence à la société française, les volontaires ne sont pas directement impliqués dans les « vides de l'espace social », ces « vacances » de pouvoir des États dans lesquels les ONG exercent leur action. Cet aspect participe beaucoup à la détermination des formes d'engagement, des positions que les ONG prennent en France et dans le tiers-monde. Elles élaborent ainsi leur propre stratégie d'intervention, leurs relations avec l'ensemble des instances de pouvoir auxquelles elles sont confrontées en France et dans le tiers-monde, leur image auprès du monde des ONG et d'elles-mêmes comme auprès de l'opinion publique.

C'est à travers ce double projet, interne (d'engagement personnel) et externe (dans le tiers-monde), qu'il faut comprendre les ONG, structures qui se dévoilent mal à travers une appellation qui ne relève pas du corpus juridique français. Cette définition par la négative est tirée de l'article 71 de la Charte des Nations-Unies de 1945 qui nomme ainsi les organisations nées de l'initiative privée, qui possèdent un réseau international et qui jouissent d'un statut consultatif auprès d'un organisme intergouvernemental. Les ONG françaises ne peuvent pas toutes répondre à une telle définition, de même qu'elles ne s'inscrivent pas toutes, stricto sensu, dans le moule de la loi de juillet 1901. On y trouve donc des associations, des congrégations religieuses, des fondations, des syndicats, des instituts spécialisés, des organisations professionnelles. Quelques collectivités locales ont une action dans le tiers-monde (jumelage-coopération, programme solidarité-eau) à travers une association. Quant à dresser une typologie des ONG, celle-ci ne vaudrait que pour la démonstration choisie : par leurs origines, leurs méthodes, leur champ d'action, le nombre de leurs militants, etc. Elles sont aussi diversifiées que les associations et suscitent autant, sinon plus, de débats dans la société française.

### **Une deuxième génération d'ONG**

Dans cette première « décennie du développement » que sont les années soixante, on pourrait différencier deux démarches. La première prolonge, parfois durablement, les schémas des mouvements de jeunesse



et d'éducation populaire des années cinquante : les échanges de jeunes, les chantiers de volontaires, « l'éducation populaire ». La deuxième démarche s'engage sur des voies nouvelles, portées par de nouveaux mythes fondateurs, le « mal développement » des pays du tiers-monde qui fonde la contestation des pouvoirs établis, les modes de relation entre le Nord et le Sud et le « développement endogène » qui est le slogan du progrès social (8).

Cette deuxième démarche, marquée par la conscience du tiers-monde, s'engage sur de nouvelles voies : la lutte contre la faim en est le thème central, avec ses composantes politique, démographique, écologique, éducationnelle. La campagne de novembre 1959 de la FAO (9) fut l'élément déclencheur de l'apparition de cette deuxième génération d'ONG, à la suite de celles que constituaient pour la majeure part les œuvres missionnaires. Le thème de la faim dans le monde, qui fut donc celui de la campagne de la FAO, lancée par sa conférence annuelle, reçoit un grand crédit dans l'opinion publique et même la caution présidentielle du général de Gaulle. Deux organismes se constituent à la suite de cet appel : le Comité français pour la campagne mondiale contre la faim (CFCMCF) créé en décembre 1960 et le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) (10) qui répond à l'appel de la FAO et à l'exhortation de Jean XXIII en janvier 1960. Le CCFD, rattaché à l'épiscopat, nourrit son action de l'enseignement ecclésial, en se fondant en particulier sur les lettres encycliques *Pacem in terris* de Jean XXIII (avril 1963) et *Populorum progressio* de Paul VI (1967), dans une pensée sociale inspirée par le Père Lebret (11) et F. Perroux (12).

## L'Etat et les collectifs d'ONG

Le volontariat des chantiers de jeunesse avait reçu une substantielle aide logistique de la part de Maurice Herzog, haut commissaire à la jeunesse et aux sports qui créa en 1959 COTRAVAUX et COGEDEP (13). Ces organismes de cogestion associations-ministère qui durèrent jusque dans les années quatre vingt ont permis de fédérer les forces parallèles des services civils et des chantiers de volontaires et d'aider les jeunes à voyager.

Plus déterminante avait été la création de l'Association française des volontaires du progrès (AFVP) qui renouvela le volontariat. L'innovation venait du ministère de la coopération où Raymond Triboulet s'était installé en décembre 1962 pour trois ans. Il bouscula quelque peu son administration pour imposer sa formule française du « Peace Corps » : « Je découvrais que nous coopérions de façon remarquable avec les pays nouvellement indépendants grâce notamment au travail des planificateurs (...), grâce aussi aux relations qui s'étaient établies au niveau



des administrations, mais je voyais qu'au niveau des populations, il n'y avait rien » (14). Le deuxième artisan de la création de l'AFVP avait été Jacques Laboureau qui avait découvert l'Afrique par le Secrétariat social catholique. Son association nantaise, le COTEC (15), recruta l'intégralité des premiers volontaires. J. Laboureau devint en 1965 le délégué général de l'AFVP dont le président fut jusqu'en 1980, de droit, le ministre de la coopération. Pour marquer l'importance de cette nouvelle formule de coopération — très liée aux pouvoirs publics — Georges Pompidou, Premier ministre, reçut en janvier 1964 les treize premiers volontaires en partance pour le Centrafrique où le président David Dacko les avait sollicités.

L'année 1975 est pour les pouvoirs publics une date charnière où les structures et la politique de la coopération française se remodelent pour une nouvelle donne. En mai 1974, Valéry Giscard d'Estaing est élu président de la République. Pierre Abelin est le nouveau ministre de la coopération. A partir de cette date, des rapports moins empreints de suspicion et plus étroits s'établissent entre les ONG et les pouvoirs publics. L'année suivante, la conférence de Bangui est l'occasion d'exposer la doctrine de la nouvelle coopération. Cette conférence suit la première convention de Lomé qui fixe des règles commerciales entre la Communauté européenne et certains pays du tiers-monde. P. Abelin s'entoure d'un groupe de personnalités (G. Balandier, J. Berthelot, S. Hessel, P. Sabourin, B. Clergerie,...) pour présenter la même année son *Rapport sur la coopération*, après ceux de J.M. Jeanneney en 1963 et de G. Gorse en 1971, dans lequel il estime que « le monde de 1975 n'admet plus les idées d'aide et d'assistance », et dans lequel il reconnaît le rôle des ONG : « Les organismes privés, associations bénévoles ou regroupements d'intérêts constituent un autre réseau important d'initiatives et d'expériences dans l'animation culturelle, le développement rural ou l'action sanitaire et sociale ».

Le remaniement ministériel d'août 1976 installe Jean-Pierre Soisson à la jeunesse et aux sports et Robert Galley à la coopération. J.P. Soisson, président du Haut comité de la jeunesse, souhaite que cet organisme soit informé de la politique de coopération. C'est le début d'une relation stable entre ces deux ministères au sein d'une commission interministérielle qui aboutit, le 9 mars 1978, à la création de la commission coopération-jeunesse créée pour répondre à un souhait émis par les ONG, particulièrement par Albert Jenger, au titre du CNAJEP. Animée par Jacques Lecugy, s'y retrouvent les représentants des fédérations et des associations réunies en collectifs et les représentants des administrations. Cette commission est remplacée fin 1983, début 1984 par la commission coopération-développement qui marque une reconnaissance accrue de la compétence des ONG. D'autre part, au ministère de la coopération, le bureau des œuvres privées qui finançait jusqu'alors les œuvres éducatives missionnaires s'ouvre plus largement



en 1976 en se transformant en bureau de liaison avec les ONG, le BLONG (16). A cette date, le mouvement des ONG s'imposait comme partenaire du ministère de la coopération mais celui-ci le reconnaissait du bout des lèvres. La coopération, à travers le réseau associatif se rapproche du public, sort progressivement du domaine étatique.

### Les collectifs

Le désir de coordination entre les ONG s'était tôt fait sentir. En 1961, le ministère de la coopération proposait déjà « d'associer très largement à ses activités dans le domaine de l'éducation populaire les groupements privés qui pourraient y apporter une contribution utile. L'association Peuple et culture est investie d'une tâche de coordination des initiatives privées métropolitaines » (17). Cette décision fut l'occasion de la création de Culture et développement. Des hauts fonctionnaires et des leaders de l'éducation populaire (18) se penchent sur le berceau de la nouvelle association. Celle-ci ne trouve cependant pas la place qui lui avait été assignée dans ce projet dont les principes étaient fondés sur la démocratie et la laïcité : la coordination espérée ne se fait pas entre les mouvements laïques jaloux de leur indépendance : l'entente avec la Confédération générale des œuvres laïques (CGOL) prend l'allure d'une guerre de tranchées ; la Ligue de l'enseignement, les CEMEA... ne tiennent pas à faciliter ce qui apparaît comme une tentative de Peuple et culture de coiffer les activités d'éducation populaire en direction de l'Afrique.

Les associations ont donc depuis longtemps cherché à se constituer en coordinations, en collectifs. Rares cependant ont été ceux qui ont réuni avec succès des associations issues d'obédiences, de pensées diverses. C'est désormais le cas des collectifs qui se réunissent autour d'orientations communes : le volontariat, la coopération, l'éducation du développement ou le développement social et culturel... Ces « collectifs » se constituent donc progressivement et s'instituent interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics : le CFCF en 1960, le CNAJEP en 1968, le CNJD en 1970, le CRID et le GNC en 1976, le CLONG-volontariat en 1978 (19). Le souhait émis par l'administration d'avoir en face d'elle des interlocuteurs reconnus et organisés se faisait pressant dès les années soixante-dix. Le désir de reconnaissance, la part de contrôle social revendiquée par les associations rejoignent le souhait de l'administration. En octobre 1981, alors que Jean-Pierre Cot est chargé depuis juin de la coopération dans le gouvernement de Pierre Mauroy, les Journées sur la coopération et la solidarité internationale sont l'occasion pour le « groupe des 21 » de mettre en place, à partir des groupes existants, lors du forum des ONG de juin 1982, un intercollectif (20). L'année suivante, lors de l'installation de la commission nationale coopération-développement, Elisabeth Bourel, au nom de l'intercollectif, en mar-



que l'importance : « Cette commission est pour nous de nature politique. Nous souhaitons mieux être informés de la politique menée par notre Etat en matière de politique du développement et discuter de certains enjeux qui sont sous-jacents au co-développement que nous préconisons ». Et de citer les questions de l'information de l'opinion publique, du caractère interculturel de la société française en devenir, des relations Nord-Sud étendues au-delà du champ africain, des relations Est-Ouest.

## L'action et le discours

« L'idée force qui vient sous-tendre toute conception du développement présentée par les organisations est la nécessité de la prise de responsabilité du développement par les populations concernées : le développement doit être endogène et auto-centré » (21). Plus précisément que cette formule propre à susciter l'étonnement, venant d'ONG étrangères à l'espace social dans lequel elles œuvrent, on rappelle que les ONG travaillent dans deux grands domaines distincts, l'aide au développement et l'éducation au développement. Un troisième grand secteur avec ses spécificités institutionnelles — et idéologiques — s'y ajoute, celui de l'aide d'urgence. L'aide aux réfugiés et aux travailleurs immigrés constitue un quatrième volet. Cependant toutes ces activités sont rarement présentées de façon claire, lisible. Arnaud Duburch (22) estime que dans ce domaine, l'information est déséquilibrée, surabondante et tronquée. L'information est déséquilibrée car deux messages se côtoient, l'un officiel de propagande sur la coopération franco-africaine et l'autre, contestataire, sur la situation catastrophique du tiers-monde. Surabondante car chaque organisation a sa presse et la multiplication des messages n'éclaire pas mieux la situation partagée par les conflits de compétence et les méfiances réciproques entre les ONG et l'administration et entre les ONG elles-mêmes. Enfin, l'information est tronquée car les messages sont incapables de faire la part des échecs et des réussites, « le terme d'ailleurs de « projet », véritable sésame du développement est à ce sujet révélateur... même terminé, un « projet » reste un « projet » (23).

### Ici et là-bas

Premier domaine d'action, l'éducation au développement est tournée vers l'opinion française, c'est-à-dire **ici**. Le ministère de l'éducation nationale a développé ces dernières années un effort important dans ce domaine auprès des enseignants. Les ONG se sont approchées de la population dans son ensemble par le biais des grands médias



nationaux mais avec une réelle difficulté. Car si l'événement médiatique est un événement dramatique, l'image d'un tiers-monde catastrophique n'est pas considérée comme bonne par les ONG, mais c'est celle qui fait rentrer l'argent lors des collectes publiques. Entreprise ambivalente pour des ONG attachées à promouvoir en France l'image d'un tiers-monde qui trouve lentement et sûrement sa voie dans un projet social et économique et obligées d'en valoriser le morbide pour assurer la permanence de leur présence et de leur action.

Deuxième domaine d'action, l'aide au développement, c'est-à-dire **là-bas**, met en avant le rôle des volontaires. Acteurs de la première heure, aux statuts variables et aux rôles différenciés qui peuvent désigner aussi bien le missionnaire, le militant associatif, le « salarié » d'une ONG que le volontaire du service national actif (VSNA), le volontaire n'est pas obligatoirement membre de l'association qui l'envoie dans un village du Sahel ou dans un quartier deshérité d'Amérique latine. C'est ainsi que l'on trouve bien souvent des tiraillements entre « la base » et les responsables des ONG, ceux-ci ayant un discours plus idéologique, ceux-là plus pragmatique. Par rapport à l'ampleur des problèmes et l'immensité des territoires, les volontaires ne sont pas tellement nombreux. Il est certain cependant qu'il y a là un effet de démonstration qui ne doit pas être sous-évalué, même si les volontaires ont un rôle qui va en diminuant et sont appelés à disparaître, à terme. Le CLONG-volontariat, interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour les problèmes touchant au volontariat, s'est battu dès sa création en 1978 « pour donner un statut aux volontaires civils et les protéger plus efficacement (24). En mars 1986, un décret est paru (25) qui donne, à défaut d'un véritable statut du volontaire, un certain nombre de garanties : une couverture sociale (26), des indemnités de réinsertion et d'aide durant le chômage » (27). Depuis que les six premiers volontaires nantais de l'AFVP sont partis en 1963 en Centrafrique, plusieurs milliers de jeunes ont suivi leurs pas. Aujourd'hui, si l'on exclut les religieux et les volontaires du service national, on compte sept à huit cents jeunes « sur le terrain », dont environ 300 avec les associations membres du CLONG-volontariat : l'AFVP, la Délégation catholique pour la coopération (DCC) et le Département évangélique français d'action apostolique de la mission protestante (DEFAP) en étant les trois principaux membres (28).

### Les « urgenciers »

L'aide d'urgence n'est pas une idée nouvelle. En 1977, Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports préconise la création d'une association de secours destinée aux pays en voie de développement : « Un plan secours doit pouvoir être mis en place. Il repose essentiellement sur le dévouement des jeunes, bénévoles et compétents. Les jeunes appartenant surtout aux professions médicales et paramédicales seront mobilisés pendant quelques mois. Lorsque survient une



catastrophe ces équipes seront immédiatement envoyées sur place » (29). Mais le monde des ONG reconnaît difficilement l'urgence : dans son enquête de 1979 sur les volontaires des ONG pour le tiers-monde, la commission coopération-jeunesse indique « qu'il n'a pas été possible de faire figurer l'organisation Médecins sans frontières dont l'action est le plus souvent conjoncturelle et se manifeste sous forme de missions de durée limitée. Les volontaires pris en considération dans le cadre de cette enquête accomplissent des missions de longue durée ». Au ministère de la coopération, le département de la coopération non-gouvernementale n'a pas en charge les volontaires de l'urgence. Depuis 1983, leurs associations se réunissent avec la Guilde du raid au forum annuel d'octobre à Agen et ont créé une Coordination d'Agen pour les missions d'urgence et de coopération volontaire. Dans *Croissance*, B. Laferté écrit que si les ONG de développement ne sont pas venues à ce premier forum, c'est qu'« elles ont eu le sentiment d'être mises devant le fait accompli (...) et, qui plus est, par un outsider dont elles craignent qu'il ne privilégie l'aspect « boy-scoutisme » ou aventure individuelle au détriment d'une action souvent moins spectaculaire mais plus en profondeur et mieux insérée dans les réalités locales. Peut-être aussi un certain nombre d'ONG ont-elles vu dans cette réunion une méconnaissance plus ou moins volontaire et non dénuée d'arrière-pensées politiques de leurs propres efforts pour se doter de structures de concertation et de dialogue avec le ministre de la coopération » (30). Car l'ouverture du forum d'Agen, le 20 octobre 1983, était aussi le jour de l'installation de la commission coopération-développement. Il est vrai que depuis 1986 et notamment grâce à la commission coopération-développement, des contacts ont pu s'établir et que les ONG de développement ne boudent plus systématiquement le forum d'Agen.

### **Le débat sur les ONG et le tiers-monde**

Christian Joly, comme beaucoup d'autres, estime que le discours des ONG sur la philosophie du développement, relativement radical, contraste avec le pragmatisme de leur action sur le terrain. Il en conclut que « plus qu'à leur philosophie, c'est à leur pratique, à leurs relations directes avec les peuples du tiers-monde que les ONG attachent de la valeur » (31).

Il y a donc deux débats qui sont étroitement imbriqués, la plupart du temps insérés dans un discours à la fois redondant et réducteur, le débat sur le tiers-monde, débat idéologique et politique qui renvoie au choix de société et le débat sur l'action des ONG, c'est-à-dire sur le développement communautaire, qui renvoie à la société civile et à ses formes d'organisation, lequel intègre par conséquent les effets prévus et imprévus de l'irruption des « organisations non gouvernementales » dans un espace social qui n'est pas celui de leurs animateurs.



Dans les années soixante-dix, Albert Meister insistait sur la nécessité d'analyser avant tout les institutions, en dénonçant « l'insaisissable communauté » rurale ou urbaine sur laquelle beaucoup de choix sont faits, des projets sont lancés (32). D'après lui, une coupure radicale avec les formes de production traditionnelle devait permettre la pénétration de l'économie moderne, à l'encontre de Guy Belloncle demandant que le développement rural s'effectue à partir des structures villageoises. Les volontaires qui sont « sur le terrain » accrochent peu à ces controverses. Face aux petits groupes responsables fondateurs et animateurs des ONG ils recherchent le pragmatisme et le professionnalisme, comme le montre la floraison des groupes professionnels « sans frontières ». Il n'est sans doute plus possible, d'affirmer comme il y a quelques années que l'idéologie des ONG se fonde sur un pragmatisme de discours et non pas sur des pratiques sociales. La réalité est beaucoup plus nuancée. A ce sujet, Ch. T. Kurien souhaite que les ONG assument les limites et l'importance de leur rôle : « Par définition, les organisations bénévoles opèrent dans un milieu où le pouvoir n'est pas le facteur majeur (...). On peut se demander par exemple si la position qui consiste à tenir un rôle dans la société sans participer au jeu des forces en présence permet d'apprécier avec plus d'objectivité et plus de finesse la nature des problèmes humains et l'état de la société ? Chercher une réponse à cette question est, me semble-t-il, impératif pour que les organisations bénévoles saisissent leur identité et définissent ensuite leur rôle (...). Il est donc important, pour les organisations bénévoles, de replacer leur action dans la perspective plus vaste d'une tentative d'exercer une influence par le moyen du non-pouvoir. Il faut en même temps voir honnêtement si la qualité de non-pouvoir professée par les organisations bénévoles ne recouvre pas simplement, en fait, un refus du pouvoir politique déclaré et si ces organisations ne prennent pas part au jeu occulte des rapports de force surtout lorsque, dans nombre de situations concrètes, elles ont la puissance financière et le prestige qui s'y attache, pour devenir des dispensatrices de bien-être » (33).

### **Du tiers-mondisme aux droits de l'homme**

1985 est une année où le débat sur le tiers-monde, qui couvait depuis deux ou trois ans, se manifeste avec force. L'élection en mai 1981 de François Mitterrand à la présidence de la République et le gouvernement d'union de la gauche ont certainement contribué à cristalliser les contradictions et les antagonismes latents. Manifestations idéologiques, prises de position politique, enjeux financiers, rivalités de personnes et d'institutions ? Les motivations sous-jacentes ne sont pas toujours claires dans cette guerre qu'Emile le Bris qualifie de picrocholine (34). En janvier 1985, la fondation Libertés sans frontières qui vient d'être créée à l'initiative de Médecins sans frontières et qui est présidée par



Claude Malhuret organise un colloque, « Le tiers-monde en question », où interviennent, entre autres, Pascal Bruckner qui a publié en 1983 *Le sanglot de l'homme blanc* et Jean-François Revel qui a préfacé la même année « *L'Occident et le tiers-monde* » de Carlos Rangel. Claude Julien réplique en constituant un dossier dans le *Monde diplomatique* du mois de mai : « Une bête à abattre, le tiers-mondisme ». La polémique se poursuit dans la presse et rebondit lors du colloque du 7 novembre « Contre le tiers-mondisme ou contre le tiers monde ? » où Jean-Pierre Cot, auteur en 1984 de *A l'épreuve du pouvoir, le tiers mondisme pour quoi faire ?*, Yves Lacoste, *Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes* (1985), Charles Condamines, *Qui a peur du tiers-monde ?* (1980) et René Dumont se succèdent à la tribune.

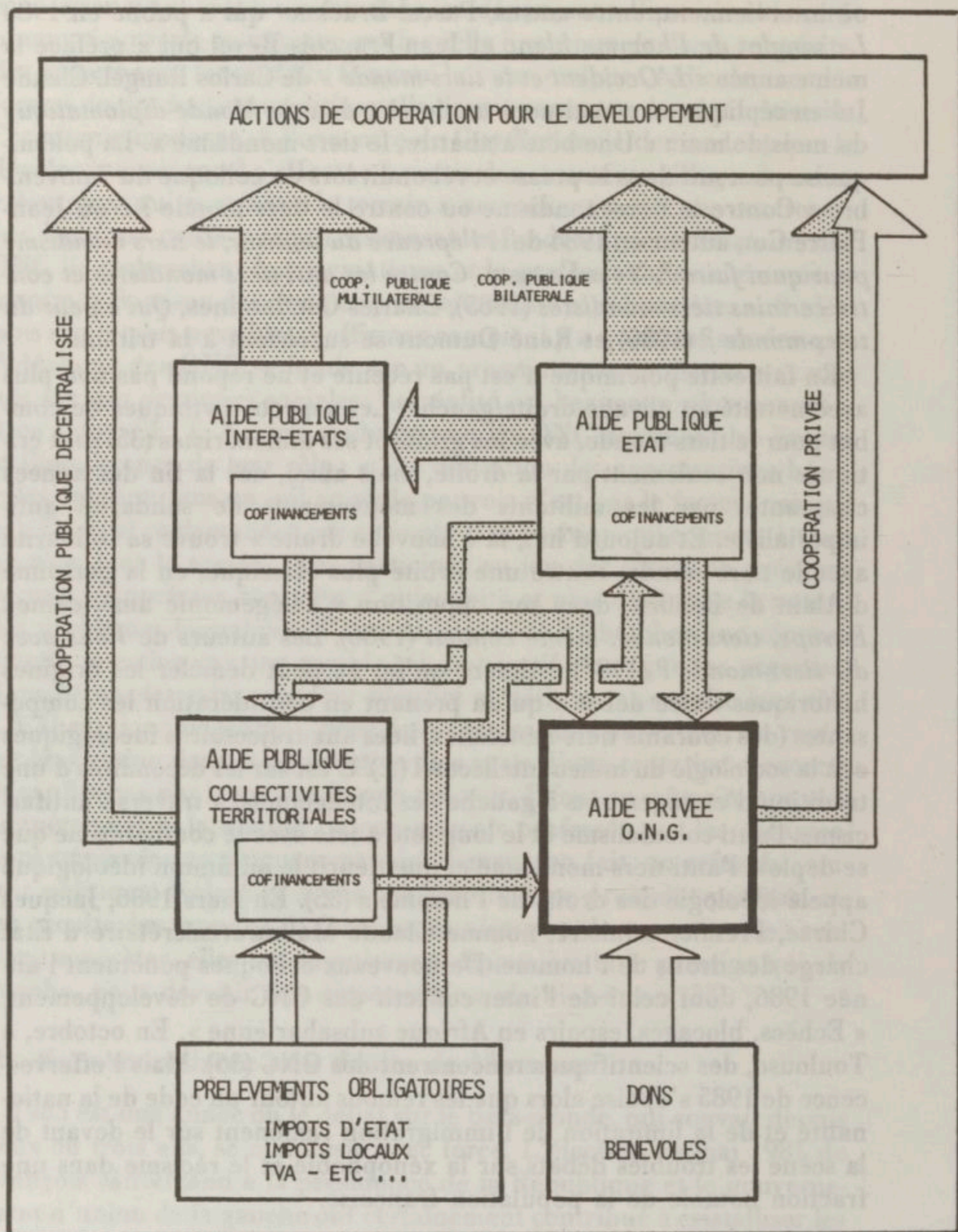
En fait cette polémique n'est pas récente et ne répond pas non plus avec netteté au clivage droite/gauche. Les aspects mythiques du combat pour le tiers-monde, avec ses griots et ses millénaristes (35) sont critiqués non seulement par la droite, mais aussi, dès la fin des années cinquante, par les militants des mouvements de solidarité anti-impérialiste. Et aujourd'hui, la « nouvelle droite » trouve sa solidarité avec le tiers-monde, contre une droite plus classique, en la personne d'Alain de Benoist, dans son opposition à l'hégémonie américaine : *Europe, tiers-monde, même combat* (1986). Les auteurs de *Vous avez dit tiers-monde ?* (1987) estiment qu'on ne peut démêler les origines historiques de ce débat « qu'en prenant en considération les composantes (des courants tiers-mondistes) liées aux trajectoires idéologiques et à la sociologie du milieu intellectuel (...). C'est sur les décombres d'une tradition d'engagements à gauche des intellectuels, à travers l'antifascisme, l'anti-colonialisme et le long tête à tête avec le communisme que se déploie l'anti-tiers-mondisme et que fleurit le minimum idéologique appelé idéologie des droits de l'homme » (35). En mars 1986, Jacques Chirac, Premier ministre, nomme Claude Malhuret secrétaire d'État chargé des droits de l'homme. De nouveaux colloques ponctuent l'année 1986, dont celui de l'inter-collectif des ONG de développement, « Echecs, blocages, espoirs en Afrique subsaharienne ». En octobre, à Toulouse, des scientifiques rencontrent des ONG (36). Mais l'effervescence de 1985 s'apaise alors que les remous autour du code de la nationalité et de la limitation de l'immigration ramènent sur le devant de la scène les troubles débats sur la xénophobie et le racisme dans une fraction notable de la population française.

### **Financement public, financement privé**

Le premier Salon international de la coopération et de l'aide au développement (SICAD) qui s'est tenu à Paris en mai 1987 illustre la formule de Patrick Edel, « les associations entreprennent, les entreprises s'associent ». Une SICAV « Nord-Sud développement » créée en janvier



L'AIDE AU DEVELOPPEMENT : FLUX FINANCIERS



Source : Commission coopération-développement.



1985 réunit des financiers et des partenaires du monde associatif. Les ONG investissent peu à peu un nouveau domaine, en raison du vide laissé par les limites de la gestion économique des administrations nationales dans le tiers-monde, en tant que service public et puissance d'entreprise. En agissant ainsi, les ONG dépassent leur traditionnelle activité d'accompagnement social de la vie économique locale, communautaire. Cette confrontation à l'entreprise et au marché illustre leur institutionnalisation et leur émergence en tant qu'instance légitime de pouvoir avec lesquelles les autres instances de pouvoir doivent désormais négocier. Témoins privilégiés de ce « mal développement » qu'elles dénoncent, elles prônent la constitution d'un nouvel ordre économique mondial et veulent être présentes à tous les échelons des décisions. Le groupe de travail mis en place par la commission coopération-développement a certainement joué un rôle moteur dans cette évolution.

La législation des associations limite leur action tant au niveau national qu'international, et les groupes de pression qui se sont constitués auprès de la communauté européenne n'ont pas de chance de voir aboutir rapidement un nouvel espace associatif à l'échelon de l'Europe. D'autre part la provenance de l'argent, son montant, les modalités de son utilisation ne sont pas toujours très précis, ni même parfois acceptables pour les donateurs. Les rumeurs et les scandales fabriqués ou véritables peuvent avoir de graves répercussions sur les ONG. L'attaque du *Figaro* et du *Figaro-Magazine* (37) contre le CCFD, l'ONG la plus riche de France, a provoqué une sérieuse diminution des entrées financières : les sommes recueillies lors de la campagne de carême 1985-1986 ont été inférieures de près de 40 % à celles de la précédente.

Autre exemple, celui d'Action-école qui a drainé près de six millions de francs mais qui a eu les pires difficultés pour trouver, dans la région du Sahel choisie pour déverser cette aide, des ONG qui acceptent d'utiliser l'argent dans les conditions de rapidité souhaitées. Sans doute aussi les ONG se sont fermées à ce nouveau venu au « profil d'urgencier » et préfèrent répondre que « le financement n'est pas le premier blocage (pour le développement), les difficultés à surmonter sont surtout des problèmes d'organisation, de formation » (38). Depuis 1985, il faut reconnaître que les ONG de développement et le secteur de l'urgence recherchent ensemble des articulations communes pour atténuer les effets désastreux de telles situations. L'ouvrage de Bernard Kouchner, *Charité business* (1986) rappelle opportunément les difficultés dans ce domaine.

Si seules les catastrophes rapportent de l'argent, les financements sont cependant impératifs pour réaliser les projets de développement. Ils proviennent des pouvoirs publics — subventions et financements locaux, nationaux, européens — et des ressources privées que sont les dons et les cotisations. Une enquête menée par la commission coopération-développement au cours du premier semestre 1986,



concernant l'année 1985, et dont les résultats globaux sont communiqués à l'OCDE aux fins d'améliorer les données statistiques relatives à l'aide française, vient mettre un peu de clarté dans une situation jusqu'alors relativement floue (39). Les résultats précisent que les ressources des ONG proviennent, en France, pour 28 % du secteur public et pour 72 % des ressources propres. Les ressources publiques proviennent du ministère de la coopération (41 % des ressources publiques), d'autres ministères (14 %), des régions et des communes (4 %), de la Communauté économique européenne (28 %) et d'organismes internationaux (13 %). Les ressources propres des ONG s'élèvent à 967 millions de francs et se répartissent ainsi : 67 % proviennent des dons et legs (ils représentent donc près de la moitié des ressources totales des ONG), 5 % des cotisations, 6 % d'autres associations françaises et étrangères, 21,5 % d'autres sources non précisées. L'ensemble des fonds consacrés au développement par les ONG en 1985 se serait donc élevé à 1 320 millions de francs. Les dépenses consacrées à des actions dans le tiers-monde en ponctionnent 922 millions et pour la France, 42 millions. C'est l'Afrique au sud du Sahara qui en reçoit la plus grande part : 491 millions, l'Amérique Centrale et du Sud d'une part et l'Asie en reçoivent entre 100 et 110 millions chacune, le Moyen Orient 19 millions, le Maghreb 7 millions. Le restant des ressources se répartit entre les dépenses affectées en France à la sensibilisation et à l'information de l'opinion publique et à l'éducation au développement : 111 millions de francs, aux frais de fonctionnement : 177 millions, avec un solde de 68 millions de francs.

Toujours selon les résultats de l'enquête, les ONG se situent dans une fourchette de capacités financières très ouverte. Les 158 ONG ou regroupements d'ONG qui ont répondu à l'enquête sont classées en six catégories selon l'importance de leur budget annuel. Sept d'entre elles ont un budget supérieur à 50 millions de francs (en 1980, les ONG estimées les plus importantes financièrement étaient le CCFD, la CIMADE, le CFCF, Frères des hommes, le Secours catholique et Terre des hommes), 11 ONG ont un budget compris entre 15 et 20 millions, 27 entre 3 et 15 millions, 43 entre 1 et 3 millions, 29 entre 250 000 F et 1 million de F, 41 ayant un budget inférieur à 250 000 F.

Gabriel Arnaud du CCFD estime que « la progression des apports des ONG a été spectaculaire puisqu'ils ont augmenté de 422 % en une dizaine d'années (1970-1979). De plus les chiffres ne peuvent à eux seuls rendre entièrement compte du capital de mobilisation des militants de la solidarité internationale » (40). Ch. Joly relativise cette appréciation en faisant remarquer qu'« en 1982, les trente millions de dollars canalisés par les ONG françaises semblent peu de chose comparés aux apports publics (4,5 milliards de dollars) ». Il explique la place modeste faite aux ONG dans la canalisation de l'aide française « par la faiblesse du mouvement associatif et syndical, par le poids de l'Etat dans la



conduite des affaires nationales et par une incitation (notamment fiscale) insuffisante des contributeurs éventuels » (41).

### Conclusion

. Pendant l'époque coloniale, le rôle d'accompagnement social, principalement celui des œuvres caritatives missionnaires semblait alors de peu de poids dans les enjeux qui traversaient la vie française. « La découverte du tiers monde » (42), les décolonisations et mai 1968 ont donné naissance à des associations, à des organismes plus ou moins déliés des règles internationales assumées par les pouvoirs publics et favorables à des alternatives socio-politiques dans les pays en développement. Ces organismes ont pris part au débat lié à la reconnaissance d'un tiers monde ayant maintenu une certaine autonomie, une singularité vis-à-vis du leadership de l'Occident, de la France. Ce débat pénètre désormais notre quotidien. Les enjeux liés à l'interdépendance, à la solidarité ou au rejet sont d'ordre politique, idéologique et éthique car ils permettent de se reconnaître dans une couleur politique, entre les droits de l'homme et la souveraineté des Etats, entre la justice et la charité. L'opinion publique se prononce sur le tiers monde, comme elle le fait de l'immigration ou de la naturalisation.

Dans ce cadre, on peut lire les positions des ONG selon trois niveaux, selon qu'elles s'adressent à l'opinion publique française, à ses volontaires ou à ses interlocuteurs dans le tiers monde. Mais les ONG sont aussi prises dans des rapports de forces géopolitiques plus grands, ouest-ouest, est-ouest et ne semblent pas encore conscientes de l'ampleur de cet enjeu. Elles se situent dans un mouvement dont on est encore loin de connaître le développement. Une initiative européenne « Interdépendance et solidarité Nord-Sud » qui doit se dérouler en 1988 est appelée à sensibiliser la population à la « solidarité objective », à « amener le public à prendre conscience de la complexité des rapports qu'entretiennent les Européens et les habitants du tiers-monde dans leur vie de tous les jours. » (43). Cette initiative arrive à point dans la mesure où, de préférence à la compassion aux limites vite touchées, elle apporte une matière à la réflexion sur une solidarité internationale chaque jour plus nécessaire.

Jean-Marie Mignon

Chargé de Formation - INEP

(1) Marc LEVY, *Place des ONG dans la coopération française*, dacty. 6 sept. 1981, GRET.

(2) Lequel anime aujourd'hui un groupe de réflexion justement dénommé « Alerte aux réalités internationales ! »

(3) Groupe d'études et de rencontres des organisations de jeunesse et d'éducation populaire.



- (4) Raymond CARTIER, dans *Paris-Match* des 27 février, 7 et 14 mars 1964.
- (5) Institut œcuménique au service du développement des peuples, créé en mars 1971.
- (6) Cf. Les sociétés indigènes de prévoyances.
- (7) Cf. La revue qu'il anime : *Communautés. Archives internationales de la sociologie, de la coopération et du développement*.
- (8) Cf. Christian Joly, *ONG françaises et développement*, 1985.
- (9) FAO : Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- (10) A l'origine intitulé Comité catholique contre la faim (CCF).
- (11) L.J. LEBRET, *Dynamique concrète du développement*, 1961.
- (12) F. PERROUX, *Le tiers-monde dans l'impasse*, 1971.
- (13) COGEDEP : Association de coopération pour les déplacements à but éducatif des jeunes.
- COTRAVAUX : Cogestion du travail volontaire des jeunes.
- (14) Cf. *Bulletin de l'AFVP*, n° 38, déc. 1983, spécial XX<sup>e</sup> anniversaire.
- (15) Centre de coopération technique, créé à Nantes en 1960.
- (16) Le BLONG est modifié en 1981 en SILONG, service de liaison avec les ONG, lui-même transformé en 1986 en DEVNONG : direction du développement du département de la coopération non-gouvernementale.
- (17) Rapport de l'assemblée générale de 1961 de Culture et développement.
- (18) Parmi lesquels B. Caceres, B. Clergerie, M. Debeauvais, J. Dumazedier, S. Hessel, P. Lengrand, J. Le Veugle, E. Roblès, M. Rovan, A. Trichaud,...
- (19) CFCF : Comité français pour la campagne mondiale contre la faim.
- CNAJEP : Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire.
- CNJD : Commission nationale pour la jeunesse et le développement.
- CRID : Centre de recherche et d'information pour le développement.
- GNC : Groupement nationale de la coopération.
- CLONG-volontariat : Comité de liaison des organisations non gouvernementales de volontariat.
- (20) La candidature du Comité laïque pour l'éducation au développement (CLED) qui souhaitait être le 7<sup>e</sup> membre de l'Intercollectif n'a pas été agréée : « Ce que les associations ont refusé ici, c'est un collectif dont le critère d'adhésion est purement philosophique, la laïcité ». Ch. Joly, 1985.
- (21) *Les ONG d'aide au développement, enquête réalisée auprès de 61 ONG*, FNCC, sept. 1982.
- (22) A. DUBURCH, *L'information sur la coopération et l'éducation en France : 1960-1981, caractères généraux : griots et millénaristes* : Université de Bordeaux I, 1986.
- (23) A. DUBURCH, 1986.
- (24) Grâce à son action au sein de la commission coopération-jeunesse puis de la commission coopération-développement.
- (25) Décret n° 86-469 du 15 mars 1986.
- (26) Ce point fut acquis en 1982.
- (27) Le 7 septembre 1987, J. Chirac souhaite que « les efforts des coopérants au titre du service national et des volontaires dans le cadre des associations bénévoles soient doublés dans les trois ans. » Cf. *Le Monde* du 9 septembre 1987.
- (28) Pierrette BONNAUD, dans « *Jeunesse, vie associative et sports dans les relations nord-sud*, INEP, mai 1986.
- (29) Cf. Conférence de presse, 20 sept. 1977, dans *Les cahiers de l'animation*, n° 18, 4<sup>e</sup> trim. 1977.
- (30) *Croissance*, n° 256, décembre 1983.
- (31) Ch. JOLY, 1985.
- (32) Albert MEISTER, *La participation pour le développement*, 1977.
- (33) Ch. T. KURIEN, in : *Le rôle des ONG dans la coopération*, 1983.
- (34) Cf. *Politique africaine*, n° 26, juin 1987.
- (35) Cf. A. DUBURCH, 1986.



(36) Colloque du groupe Rencontre-Solidarité Nord-Sud et du Centre d'information pour un développement solidaire : Toulouse, 7-8 novembre 1986.

(37) Des fonds catholiques au FNLKS, *Le Figaro* et le *Figaro-magazine*, 26 oct. et 5 nov. 1985.

(38) Cf. Henri DERRIENNIE, *Peuples en marche*, mars 1987, n° 15.

(39) François BOST et Cécile VAUDE. *Enquête d'estimation de l'aide privée française de développement*, à paraître.

(40) G. ARNAUD, dans : *Les pays les plus pauvres : quelle coopération pour quel développement*, IFRI, 1981.

(41) Cf. JOLY, 1985.

(42) Cf. I. SACHS, *La découverte du tiers-monde*, 1971.

(43) Cf. Comité national français d'organisation de la campagne.

L'ANIMATION des jeunes, rôle économique et social dans la bataille pour le développement : depuis les années 60, les thèmes ont donné lieu à de nombreux débats et interventions, donnant naissance à des formes diverses de politiques pour la jeunesse, suscitant des controverses au sein des mouvements de jeunes. Est-il possible de servir de plan de ce grand « brain storming » international et peut-on décider, 20 ans après le lancement de la première décennie du développement, des lignes de forces, de nouvelles tendances susceptibles de mieux orienter les politiques de la jeunesse de demain ?

### Trois décennies pour le développement

Des la première décennie du développement (1960) au lendemain des indépendances, les organisations internationales ont consacré une réflexion sur les problèmes de la jeunesse et du développement, essentiellement à partir de l'exemple des services sociaux de base et des centres d'entraide à l'export rural, de donner une formation à des jeunes et de les inciter à s'insérer dans le milieu rural. La revue *Revue Internationale de Travail* paru en septembre 1962 (1) évoque les différentes formules de services sociaux, en soulignant les problèmes de ces nouvelles formes : encadrement, financement, support administratif. Quelques années plus tard, en 1966, lors de sa 30<sup>e</sup> session, la Conférence de l'Organisation Internationale du Travail a eu lieu que l'on donne priorité à l'élaboration d'un rapport sur les expériences

(1) Sur les raisons de ce choix, on trouvera dans le rapport de la Conférence de l'OIT sur la jeunesse et le développement, 1966, les raisons de ce choix. Mais la problématique de cette revue est plus large que celle de la Conférence.

LES CAHIERS DE L'ANIMATION 1987 TOME IV N° 41-42







# 25 ans d'insertion des jeunes du tiers-monde dans le développement : Slogan, mythe ou réalité

Patrick Gallaud

**I**NSERTION des jeunes, rôle économique et social dans la bataille pour le développement : depuis les années 60, ces thèmes ont dominé les débats de la communauté internationale, donné naissance à des formes diverses de politiques pour la jeunesse, suscité des controverses au sein des mouvements de jeunes. Est-il possible de tirer un bilan de ce grand « brain storming » international et peut-on déceler, 25 ans après le lancement de la première décennie du développement, des lignes de forces, de nouvelles tendances susceptibles de mieux orienter les politiques de la jeunesse de demain\*.

## Trois décennies pour le développement

Dès la première décennie du développement (60-70) au lendemain des indépendances, les organisations internationales ont soutenu une réflexion sur les problèmes de la jeunesse et du développement, essentiellement à partir de l'exemple des services civiques dont les objectifs étaient d'enrayer l'exode rural, de donner une formation à des jeunes et de les inciter à s'installer en milieu rural. Un important dossier de la Revue Internationale du Travail paru en septembre 1962 (1) évoque les différentes formules de services civiques, en soulignant les problèmes de ces nouvelles formules : encadrement, financement, support administratif... Quelques années plus tard, en 1966, lors de sa 50<sup>e</sup> session, la Conférence de l'Organisation Internationale du Travail souhaite que l'on donne priorité à l'élaboration d'un rapport sur les expériences

---

(\*) Pour des raisons de connaissance du terrain, on trouvera essentiellement des exemples empruntés à l'Afrique. Mais la problématique reste valable pour tous les pays en développement.



que les Etats Membres pouvaient avoir sur le problème des jeunes, et plus particulièrement sur les programmes de formation et d'emploi de la jeunesse. Le cycle d'études interrégional sur les problèmes du service national de la jeunesse organisé conjointement en 1968 par l'O.N.U., l'Organisation Internationale du Travail et le gouvernement danois permet de mieux saisir la manière dont les Etats membres appréhendaient alors l'insertion des jeunes :

Archibald Gallaway, dans son rapport sur les objectifs et principes généraux des programmes des services nationaux de la jeunesse, parlait de rupture avec les méthodes traditionnelles. Triomphe, rupture ou nouveauté, les réflexions reflètent bien l'importance que les orateurs attribuaient aux services civiques. Même si certains participants regrettaient alors que ces services ne s'adressassent qu'à des jeunes de plus de 18 ans, laissant de côté ainsi une partie importante de la population jeune, les discussions révèlent en fait l'immense confiance qu'on accordait encore au service civique comme moyen mobilisateur et créateur d'emplois.

Nous n'ignorons pas la tenue en 1964 de la première Conférence Internationale de la Jeunesse à Grenoble, et le débat qui s'instaura à l'époque sur d'autres formes d'éducation rurale des jeunes, évoquant aussi d'autres possibilité d'insertion que le service civique. Il semble cependant qu'on peut affirmer, sans être trop réducteur, que la première décennie du développement fut marquée par un enthousiasme généreux de la plupart des gouvernements pour le service civique comme nouvelle et seule forme d'intégration des jeunes au développement. On peut se faire une idée de l'espoir placé par la Communauté internationale dans cette institution à partir du bilan tiré par Arthur Gillette en 1977. Dans un article des « Cahiers de l'Animation » (2), l'auteur, après avoir souligné certains aspects possibles, rappelait qu'aucun des espoirs placés dans ce service civique n'avait tenu la rampe. Selon lui, aucune des hypothèses prévues initialement n'aurait été vérifiée. Le constat était clair : les services civiques n'ont pas endigué l'exode rural des jeunes et n'ont pas ré-inséré à la campagne ceux qui étaient déjà partis pour la ville ; les services civiques n'ont pas inventé des solutions propres à l'Afrique : les services civiques n'ont pas fait la preuve de leur fiabilité économique ; les services civiques n'ont pas été moteurs d'innovations pédagogiques et de ré-animation des méthodes d'éducation conventionnelle.

Dès la seconde décennie du développement (70-80), et dès les premiers bilans des dix années écoulées depuis 1960 (3), on observe un changement d'attitude de la Communauté internationale face à la problématique « jeunesse et développement ». 1972 semble être à cet égard une date charnière. En février, l'UNESCO (Bureau régional pour l'Education en Afrique) organisait une table ronde à Dakar sur le thème « Une autre éducation pour la jeunesse. Formation-action pour le développement »



au cours de laquelle furent présentées et discutées des expériences éducatrices innovantes en matière d'éducation extra-scolaire des jeunes non ou mal scolarisés.

Non seulement on prenait ainsi en charge les moins de 18 ans mais surtout on ne considérait plus le service civique comme le remède magique à la « mal-insertion » des jeunes. Étaient reconnues ainsi des expériences aussi diverses que les clubs de jeunes agriculteurs, les radios éducatives, les projets d'alphabétisation-pilote ainsi que de multiples actions d'éducation non-conventionnelle. Ces actions qui apparaissent aujourd'hui banalisées, étaient cependant à l'époque résolument novatrices et audacieuses. Elles tranchaient ainsi singulièrement — par leur pluralité et leur impact — avec l'idée du service civique.

La même année, du 18 au 27 mai, l'UNICEF réunissait une conférence ministérielle sur le thème « Enfance, jeunesse et plans de développement ». Toute la problématique actuelle se trouve déjà inscrite en filigrane dans les débats de cette conférence : on prenait alors conscience que, dès l'âge de 12 ans, les enfants avaient des problèmes d'insertion. On y soulignait la nécessité de donner aux adolescents des exploitations agricoles ou artisanales durables, d'inventer de nouvelles formes de coopératives. On y soulignait le fait que jusqu'à présent, les expériences d'insertion n'avaient pas été assez menées en liaison avec le milieu. On affirmait surtout la nécessité de prévoir un budget aussi important pour l'éducation non-conventionnelle que pour l'éducation conventionnelle. On regrettait que la plupart des expériences extra-scolaires n'aient pas été prises en compte dans les plans de développement et qu'elles aient pas bénéficié d'un budget comparable par exemple à celui consacré à la scolarisation classique et conventionnelle.

C'est donc tout naturellement qu'à partir de 1973 le programme « Campagne Mondiale contre la Faim/Action pour le développement » (CMCF/AD) évaluait les nouvelles formes de volontariat ou de services pour ce développement, en rappelant que « le développement commence au village ». Un rapport préparé en vue d'une réunion informelle regroupant des praticiens et des responsables du programme CMCF/AD, fait état de nouvelles formes d'insertion comme les groupements villageois de Bouaké, les villages polytechniques du Kenya...

Tous ces faits nous permettent d'affirmer sans trop de marge d'erreur qu'un consensus semblait se faire autour du pluralisme des formes d'insertion et de l'intérêt qu'on commençait à porter aux multiples actions d'éducation non-conventionnelle qui voyaient alors le jour sur le continent africain.

Il est encore trop tôt pour faire un bilan de la réflexion internationale lors de l'actuelle décennie (80-90) qui restera dominée par l'Année Internationale de la Jeunesse de 1985. Cependant on peut déjà déceler plusieurs tendances qui permettent dès maintenant de souligner de nouvelles orientations : la série de réunions régionales organisées par



l'UNESCO sur les problèmes et aspirations de la jeunesse tenue au début des années 80 marque déjà un tournant, particulièrement pour l'Afrique. Sans renier le mouvement des expériences non conventionnelles d'insertion qui a marqué les années 70, le rapport de la rencontre régionale africaine tenue en décembre 1979 à Nairobi (4) reflète une attention toute particulière aux traditions et valeurs culturelles sans nier pour autant l'idée nécessaire de progrès : les deux documents de base préparés pour le colloque évoquent tous les deux le renouveau des structures traditionnelles de jeunesse et la nécessité de partir de cas faits pour construire une nouvelle politique d'insertion. L'un des deux rapports introductifs s'intitule d'ailleurs « La jeunesse africaine entre la tradition et la modernité ». Le travail réalisé par les Comités préparatoires pour l'Année Internationale de la Jeunesse est dans ce sens intéressant à analyser pour confirmer ou infirmer cette tendance.

Cette évocation de conférences, séminaires, rencontres, ce rappel documentaire n'aurait guère d'intérêt s'il ne nous permettait pas de mieux évaluer la manière dont la Communauté internationale a appréhendé le problème de l'insertion des jeunes depuis 25 ans. Pour tous ceux qui restent sceptiques face à ces grands forums internationaux, rappelons que ce sont toujours les Etats membres et les organisations non-gouvernementales qui sont les acteurs de ces conférences et que les décisions finales reflètent toujours tout ou partie de leurs propositions et de leurs réflexions.

## Les politiques nationales et les organisations non gouvernementales

Essayons précisément d'examiner maintenant comment les politiques nationales menées par les Etats, et les organisations non-gouvernementales ont pris en compte cette notion d'insertion des jeunes depuis les années 60.

En ce qui concerne les politiques de la jeunesse africaine, plusieurs cas de figure peuvent être examinés. Au risque de vouloir trop simplifier, mais dans un souci de synthèse, nous en dégagerons successivement trois :

— le premier cas est celui des politiques de jeunesse unique liée aux partis uniques. Dans cette optique la jeunesse est associée à la vie politique et elle en est souvent le soutien actif. Bien souvent, insertion des jeunes veut dire alors participation des jeunes à la vie politique. Les actions d'insertion économique deviennent alors secondaires, voire marginales. La centralisation des activités empêche souvent le développement d'actions non-conventionnelles émanant du secteur associatif privé.



Même si ces politiques se sont accompagnées d'efforts pour ruraliser l'école, le bilan global reste limité quant à un changement notable des attitudes des jeunes face à l'insertion économique.

— le deuxième cas serait celui des politiques mixtes où on observe une cohabitation du secteur public et privé. Il s'agit là d'États qui ont lancé leurs propres actions comme le service civique ou d'autres opérations et qui ont laissé se développer simultanément les initiatives privées dues à des mouvements, associations de jeunesse, groupement divers. Les résultats ont été inégaux et sont souvent tributaires de l'aide et du soutien matériel et moral du pouvoir. Durant les dernières années écoulées, certaines de ces politiques ont pris en compte le renouveau des associations traditionnelles adaptées aux réalités du monde moderne.

. Une place à part peut être faite à un pays du Sahel qui depuis maintenant 10 ans a remis en valeur les richesses des associations de classes d'âge. Les jeunes, regroupés au sein de leurs associations traditionnelles, sont invités à exercer un triple rôle social, politique et économique : travaux communautaires dans les campagnes, constructions d'écoles ou de locaux pour les jeunes dans les villes, compétitions culturelles et sportives annuelles regroupant des délégations de toutes les régions, organisation de fêtes locales, on retrouve beaucoup d'éléments susceptibles d'être les bases d'une politique de la jeunesse. Ancrés dans les réalités culturelles, ce renouveau et cette actualisation tentée au niveau d'un État méritent d'être retenus d'autant plus que cette volonté politique ne s'est pas accompagnée d'un embrigadement ou de contraintes diverses.

Certes, il s'agit là plus d'initiation que d'insertion directe dans le développement, mais la sensibilisation n'est-elle pas le préalable nécessaire à toute opération qui vise à intégrer la jeunesse.

Il ne s'agit là évidemment que d'exemples qui restent nécessairement caricaturaux, parfois trop simplificateurs de la réalité : certains pays ont abandonné leur politique de jeunesse unique pour opter pour une politique pluraliste ; des pays réputés libéraux ont favorisé les organisations étatiques au détriment des initiatives associatives d'éducation non-conventionnelle. Par bonheur, les choses évoluent vite en matière de politique de jeunesse. D'ores et déjà nous pouvons constater cependant que nous retrouvons à travers ces esquisses de politique les grandes idées brassées dans les enceintes internationales : services civiques, activités d'éducation non-conventionnelle, résurgence d'organisations traditionnelles.

Ce qui apparaît aussi, à travers cette rapide typologie, c'est la place souvent marginale laissée aux organisations et mouvements de jeunes et plus largement aux organisations non-gouvernementales pourtant porteuses, depuis bientôt trois décennies, d'idées nouvelles.



Précisément, tentons de voir comment ces associations ont repris le leitmotiv ambiant de l'insertion des jeunes. On prendra volontairement deux exemples très différents dans leurs objectifs et leurs méthodes. Il s'agit d'une part des Maisons familiales rurales et d'autre part du scoutisme.

C'est en 1963 que les premières Maisons familiales d'apprentissage rural virent le jour en Afrique, à la suite d'une expérience française. L'idée s'est vite propagée dans une petite dizaine de pays d'Afrique Noire, mais aussi, en Afrique du Nord et en Amérique Latine. L'idée n'a guère eu besoin d'adaptation et l'Afrique l'a très vite intériorisée, preuve sans doute de son universalité. Il s'agit de faire passer le jeune alternativement de son milieu à l'école, appelée maison familiale. Par ce mouvement de va-et-vient le jeune rural (de 14 à 25 ans) sera confronté aux réalités scolaires et rurales sans être coupé de ses racines, sans se couper non plus de son milieu. Chaque maison est gérée par une association d'agriculteurs locaux, assurant ainsi à l'établissement une gestion humaine et faisant ainsi pénétrer les adultes dans cet univers éducationnel. Ne trouve-t-on pas alors là rassemblés tous les facteurs pouvant assurer une bonne intégration et une bonne formation du jeune : éducation de base liée au milieu, enracinement local, absence de conflits jeunes-adultes, pédagogie active, personnel associatif non-fonctionnarisé... On en vient à rêver que la formule n'ait pas été plus répandue et plus soutenue... Pour de multiples raisons, la formule reste cependant plus exemplaire que généralisable.

Si l'exemple des Maisons familiales relève plus du domaine de la formation, celui du scoutisme relève plus de celui de l'éducation ou de l'initiation au développement. De plus, dans le cas du scoutisme, on est en présence d'un mouvement ayant des instances internationales et des conférences mondiales à intervalle régulier.

Nous avons choisi l'exemple du scoutisme à cause de sa prise de conscience de 1971, coïncidant avec le début de la deuxième décennie du développement. Lors de la 23<sup>e</sup> Conférence mondiale tenue à Tokyo, dont le thème était précisément « Un scoutisme pour le développement », fut présenté un rapport détaillé sur le sujet, devant inciter les organisations membres à mettre en pratique dans leurs régions les orientations définies. Le rapport était très explicite : « Etant donné que dans 57 pays membres du mouvement scout, le civisme est inconcevable s'il n'est dirigé vers le développement économique du pays, la relation entre scoutisme et développement devient évidente. Le développement économique est de nos jours le problème fondamental dans l'essor des pays pauvres et par là-même, il est devenu la raison d'être du scoutisme dans ces pays ». L'idée a fait son chemin : si certains scoutismes sont restés encore para-militaires, on trouve des exemples de scoutisme rural orienté vers l'éducation au développement et donnant des résultats intéressants à suivre. Certes, là où ils sont fiables, ils ne sont et ne peuvent rester qu'un



maillon des politiques de jeunesse mais ils ont le mérite de nous rappeler que des organisations de Jeunesse, même d'origine étrangère, peuvent s'adapter et apporter des solutions non négligeables au problème qui nous intéresse.

Une énumération ou une évocation de toutes les remises à jour d'associations serait fastidieuse et inutile. Relevons simplement pour notre propos d'aujourd'hui que les organisations non-gouvernementales, tout comme les politiques, tout comme les grands débats internationaux ont privilégié très rapidement au lendemain des indépendances africaines ces réflexions sur l'insertion juvénile.

## Des questions pour l'avenir

. La question reste donc posée : face à ces volontés, face à ce consensus, après 25 ans de tâtonnements et d'essais, pourquoi l'insertion des jeunes dans le développement reste-t-elle toujours aussi problématique ? Peut-on, à partir du repérage de quelques obstacles, de questions mal posées, de conflits latents, de notions mal définies, envisager pour l'avenir des politiques d'insertion de la jeunesse mieux adaptées et plus efficaces ?

## Conflits latents ?

Si la multiplicité des expériences émanant de diverses structures ministérielles, ou d'institutions diverses, voire d'associations, est une chose bénéfique par certains côtés, elle nécessite néanmoins une coordination au niveau des États pour harmoniser les expériences menées qui peuvent être complémentaires et non pas concurrentielles comme on l'observe dans certains cas. Or on assiste le plus souvent à un cloisonnement administratif et humain qui entrave la bonne marche des actions menées. Sans remettre en cause les vertus de pluralisme, les pouvoirs en place ne pourraient-ils pas prévoir des plate-formes souples de coordination ou de communication afin de mettre en relation les différents promoteurs d'actions ?

Parmi ces promoteurs, deux d'entre eux n'ont guère eu l'occasion de se rencontrer lors des 25 dernières années : ce sont d'un côté les instituteurs, rangés dans le camp de l'éducation nationale, et de l'autre, les animateurs de toute nature rangés dans l'autre camp, qu'il soit planté dans l'animation rurale ou dans la promotion humaine, ou dans toute autre institution d'éducation non-conventionnelle. Il semble qu'il y ait là deux armées prêtes à s'affronter ou qui restent sur leurs positions. Autrement dit, et en caricaturant quelque peu, l'instituteur dit qu'il enseigne, l'animateur dit qu'il forme et intègre la jeunesse. Ne



pourrait-on pas désamorcer ce conflit qui s'apparente à une véritable guerre froide en favorisant des espaces de rencontre et de discussions au bénéfice — ne l'oublions pas — de la même clientèle : les jeunes ?

### Notions mal définies ?

L'examen attentif des politiques et expériences permet de relever bien souvent une imprécision dans les fonctions de tel service ou de telle expérience. Particulièrement, il semble bien que le mot « insertion » soit employé indifféremment pour parler d'intégration, de retour à la terre, ou encore d'initiation, de sensibilisation ou d'éducation au développement. Or, il y aurait lieu de bien définir les institutions qui ont pour fonction le retour à la terre et les institutions qui ne veulent rien faire d'autre que de l'éducation ou de la sensibilisation. Les modes d'évaluation seraient différents et les attentes placées dans chacune de ces expériences seraient mieux restituées. Dans ce sens, on ne peut comparer les Maisons familiales au scoutisme, ou encore on ne peut pas mettre sur ce même pied d'égalité les associations traditionnelles qui veulent sensibiliser les jeunes et celles qui veulent les fixer délibérément en milieu rural.

### Questions mal posées ?

Tous les hommes politiques, tous les animateurs, tous les promoteurs d'expériences affirment au niveau de leur discours la volonté d'enrayer l'exode rural, et ceci depuis les années héroïques du service civique jusqu'à aujourd'hui. Malheureusement cette intention — certes louable — s'est très rarement accompagnée de puissantes motivations sociales pour favoriser ce retour... Les jeunes veulent aller au bal... Quoi de plus naturel ? Les jeunes qui ont connu le cinéma de la ville le réclament à la campagne... Qui le leur reprocherait ? Sans adopter un modèle occidental, est-il bien sage de lancer une politique de retour à la terre sans équiper la campagne d'un minimum de confort, d'attrait, de plaisir ? Est-il bien sage de convaincre les jeunes de revenir à la case natale si elle n'apporte pas le minimum vital que le jeune a le droit d'en attendre ? Il y a la place pour des politiques audacieuses d'équipement rural et pour des campagnes d'opinion.

De plus, ces politiques d'incitation de retour à la terre ont bien souvent négligé tous ceux qui, par obligation professionnelle ou par volonté de non-retour restent à la ville... Quoi qu'on fasse, la ville continuera d'exister et on ne peut pas l'ignorer complètement... Parallèlement aux expériences de retour à la terre, n'y aurait-il pas lieu de favoriser un soutien à ce qu'on pourrait appeler l'école de la ville ou de la rue ?



Loïc Barbedette, dans un article paru il y a quelques années (5), rappelait la nécessité de promouvoir les valeurs de l'auto-apprentissage de la rue. Il citait les enfants de Kinshasa célèbres pour leur habileté dans la confection de jouets en fil de fer reproduisant fidèlement des engins parfois sophistiqués. Il souhaitait « la création d'universités populaires de quartiers qui seront des lieux de rencontre informelle et des banques d'information ».

Tout discours sur l'exode rural ne devrait-il pas alors nécessairement s'accompagner d'un discours sur l'animation urbaine qui n'apparaîtrait pas contradictoire mais complémentaire ?

. On pourrait encore trouver de nombreux freins ou obstacles à la réussite de ces politiques et expériences menées depuis les indépendances... Notre propos visait seulement à isoler quelques facteurs qui nous semblent avoir enrayé le bon déroulement de ces politiques. Encore faudrait-il avant de conclure rappeler que la situation n'est pas aussi bloquée qu'on veut bien le dire. L'existence même de ces tentatives, de ces expériences est déjà en soi une bonne raison d'espérer et témoigne de la volonté constructive de beaucoup de militants et d'innovateurs. C'est sur eux qu'il faut continuer de s'appuyer pour trouver des solutions. On les trouve au Sud comme au Nord. Le problème est en effet depuis peu devenu presque mondial : la crise économique s'est étendue récemment à une bonne partie des pays du Nord et a mis sur les routes des milliers de jeunes pour qui « avenir » rime avec « non-emploi ». C'est pour eux que beaucoup de pays dits développés ont inventé une panoplie de stages d'insertion. N'y a-t-il pas là une place pour une nouvelle solidarité internationale afin de trouver des solutions pour un meilleur accueil des jeunes dans nos sociétés ? Ce problème ne devrait-il pas être le terrain privilégié de la coopération Nord-Sud pour les années à venir ?

*Patrick Gallaud*  
INEP

---

(1) « Les chantiers de travail et de formation professionnelle pour les jeunes des pays en voie de développement », pp.232-260, in : *Revue Internationale du Travail*, Genève, sept. 1962, anonyme.

(2) N° 17, 1977, p.31-40.

(3) ONU — Politiques et programmes à long terme en faveur de la jeunesse dans le cadre du développement national, New-York, ONU, 1970, 99 p.

ONU — Les jeunes au service de la société. Nouvelles tendances, New-York, Département des Affaires Economiques.

(4) UNESCO, Jeunesse, tradition et développement en Afrique, Paris, 1981, 182 p.

(5) BARBEDETTE (L.) — Abraham ou la jeunesse et ses avenir, in : *Education en Afrique : alternatives*. — Paris, Toulouse, ACCT-PRIVAT, 1980.



Il est intéressant de noter que les jeunes de l'étranger ont souvent des difficultés à trouver un emploi stable et à long terme. Ces difficultés sont liées à leur statut de migrants et à leur manque de réseaux sociaux en France. Ils sont souvent contraints de travailler dans des secteurs à faible qualification et de faire des heures supplémentaires pour survivre. Malgré ces obstacles, certains jeunes parviennent à intégrer le marché du travail français et à construire une carrière professionnelle.

Le processus d'insertion professionnelle des jeunes de l'étranger est complexe et nécessite un accompagnement spécifique. Les services de l'État et les associations jouent un rôle crucial dans ce processus. Ils aident les migrants à comprendre le marché du travail français, à acquieser les compétences requises et à trouver des opportunités d'emploi. Cependant, il est important de noter que l'insertion professionnelle n'est pas garantie pour tous les jeunes de l'étranger. Certains rencontrent des obstacles persistants, tels que la discrimination à l'embauche ou le manque de reconnaissance de leurs diplômes étrangers. Ces situations peuvent conduire à une précarité durable et à une exclusion sociale.

En conclusion, l'insertion professionnelle des jeunes de l'étranger en France est un défi majeur. Elle nécessite une approche globale qui tienne compte des aspects juridiques, éducatifs et sociaux. Les politiques publiques doivent être adaptées pour faciliter l'intégration de ces jeunes dans le marché du travail français. Cela implique de renforcer les services d'accompagnement, de promouvoir l'égalité de traitement et de lutter contre les discriminations. Seule une telle approche pourra permettre à ces jeunes de réaliser leur potentiel professionnel et de contribuer pleinement à la société française.



**LES CAHIERS**  
DE L'ANIMATION

48

JEUNESSES 1985  
histoires d'insertions

INEP

Les chemins de l'animation 1972-1987

Citoyens...  
Citoyennetés...



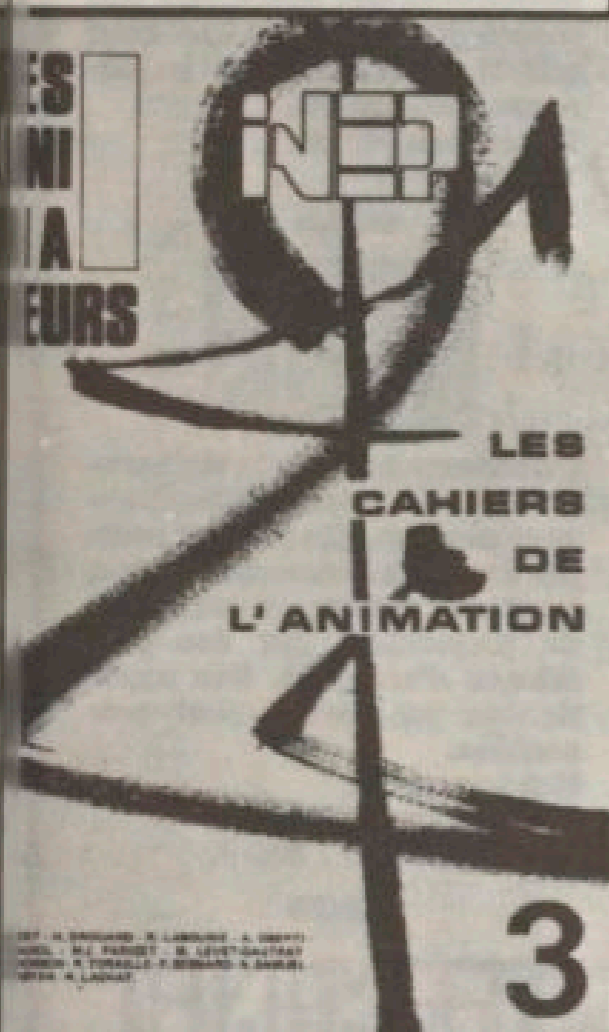
38

L'ACTION CULTURELLE  
AUPRES DES ENFANTS



29

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE



**Décentralisation :  
Nouvelle donne**



# Collectif • Diffusion

**vous propose des informations, des outils de formation à des conditions particulièrement avantageuses.**



**Économisez 15 à 25 % en groupant vos abonnements.**

## BON DE COMMANDE

- |                              |                          |                              |                          |
|------------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|
| Alternatives Economiques     | <input type="checkbox"/> | Fonda - Lettre d'information | <input type="checkbox"/> |
| Animer mon village, mon pays | <input type="checkbox"/> | Ouvertures                   | <input type="checkbox"/> |
| Les Cahiers de l'animation   | <input type="checkbox"/> | Peuples en marche            | <input type="checkbox"/> |
| Correspondance municipale    | <input type="checkbox"/> | Pour                         | <input type="checkbox"/> |
| Echange & Projets            | <input type="checkbox"/> | La Revue de l'UFCV           | <input type="checkbox"/> |
| L'Ecole des Parents          | <input type="checkbox"/> | Temps Libres                 | <input type="checkbox"/> |
| Education Permanente         | <input type="checkbox"/> | Terminal                     | <input type="checkbox"/> |

Mme, M. \_\_\_\_\_  
 Organisme \_\_\_\_\_  
 N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Bureau distributeur \_\_\_\_\_

1 revue	2 revues	3 revues	4 revues
net à payer			
_____ F	_____ F	_____ F	_____ F
	+ _____ F	+ _____ F	+ _____ F
	total	total	total
	_____ F	_____ F	_____ F
	remise -15%	remise -20%	total
	_____ F	_____ F	_____ F
	net à payer	remise -25%	total
	_____ F	_____ F	_____ F
		net à payer	net à payer
		_____ F	_____ F
			net à payer
			_____ F

Cochez les revues choisies. Remplissez le coupon ci-dessus. Joignez un chèque à l'ordre de "Scop Alternatives économiques". Retournez le tout, sous pli affranchi à : Collectif diffusion, Alternatives économiques 68, rue de Babyloane - 75007 PARIS.

Conditions valables jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1988.

## alternatives ÉCONOMIQUES

Journal d'information critique sur l'actualité économique et sociale. Dossiers pédagogiques et enquêtes sur les expérimentations sociales.  
 10 numéros par an (mensuel).  
 Tarif : 120 F.

## animer

Le bagage des acteurs du développement culturel, social, économique, en milieu rural.  
 6 numéros par an.  
 Tarif individuel : 150 F.

## LES CAHIERS DE L'ANIMATION

Un forum d'études et de recherches. Une vitrine unique sur l'actualité de l'animation, de la jeunesse et de la vie associative.  
 5 numéros par an.  
 Tarif : 220 F.

## correspondance municipale

Informations, analyses et synthèses mêlant le technique et le politique, outil de travail indispensable à tous ceux qui interviennent dans la vie locale.  
 10 numéros par an.  
 Tarif individuel : 240 F.  
 Tarif institutions : 290 F.

## ECHANGE & PROJETS

Cahiers trimestriels d'analyses politiques, économiques et sociales.  
 4 numéros par an.  
 Tarif : 150 F.

## l'école des parents

Des réponses à vos problèmes quotidiens (petite enfance, adolescence, couple, scolarité, loisirs, etc.). Une information sérieuse et une réflexion.  
 10 numéros par an.  
 Tarif : 219 F.

## éducation permanente

Tous les aspects de la Formation des Adultes.  
 5 numéros par an.  
 Tarif : 280 F.

## fonda

lettre d'information  
 Questions d'actualité ayant une incidence sur la vie associative. Réflexions et propositions pour la promotion de la vie associative.  
 8 numéros par an.  
 Tarif : 400 F.

## Ouvertures

Animation de la vie sociale, rurale ou urbaine... des pratiques, des réflexions.  
 6 numéros par an.  
 Tarif : 110 F.

## peuples en marche

Le partenariat avec des organisations populaires du tiers-monde. Pour comprendre et agir : l'éducation au développement.  
 11 numéros par an.  
 Tarif : 110 F.

## POUR

La société en mutation : communication, éducation, milieu rural, associations, recherche, travail social et développement local...  
 5 numéros par an.  
 Tarif : 295 F.

## LA REVUE DE L'UFCV

Dans chaque numéro, des dossiers (la lecture et les jeunes, l'immigration, la micro-informatique) complétés par des informations, des interviews, des reportages destinés à tous ceux que les problèmes de la jeunesse intéressent.  
 9 numéros par an.  
 Tarif : 180 F.

## TEMPS LIBRES

L'hebdomadaire de la vie associative : des responsables prennent position, des juristes commentent les nouveaux textes, les dossiers donnent des coups de projecteurs sur des problèmes d'actualité. Des expériences innovantes sont présentées.  
 Hebdomadaire.  
 Tarif : France : 250 F.  
 Etranger : 300 F.

## TERMINAL

Terminal ouvre le débat de l'informatisation en faisant dialoguer professionnels, chercheurs, utilisateurs.  
 L'informatique : une nouvelle culture, de nouveaux exclus.  
 6 numéros par an.  
 Tarif individuel : 168 F.  
 Tarif institutions : 490 F.



# Les fédérations de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire face à la décentralisation

Jacques Palard

**P**OUR l'observateur du secteur de l'animation — ou, pour être plus précis, des fédérations d'éducation populaire —, qui en est extérieur, les pratiques discursives et matérielles liées à la décentralisation constituent un objet d'analyse complexe. Ce constat se fonde sur deux séries de raisons. En premier lieu, les incidences de la nouvelle répartition des compétences opérée depuis 1982 au profit des collectivités territoriales sont perçues de façon à la fois ambivalente et diversifiée par les représentants d'organisations associatives dotées d'instances fédératives nationales. Cette transformation, qui comporte des effets notables sur le système d'acteurs, est jugée tantôt positive, en ce qu'elle induit un mode de fonctionnement permettant un développement des responsabilités des échelons locaux, un regain de militantisme à la « base » et l'accès à de nouvelles sources de financement, tantôt au contraire pernicieuse et inutilement contraignante dans la mesure où elle s'accompagne inéluctablement d'un retrait progressif — notamment financier — de l'Etat central et où elle ne va pas sans une remise en cause de la légitimité et des moyens d'action des dites instances fédératives. Le rapport moral présenté à l'assemblée générale de la Fédération française des Maisons de Jeunes et de la Culture (FFMJC) en novembre 1985 traduit cette « hésitation », particulièrement manifeste au sein d'une organisation qui a mal vécu la régionalisation forcée de ses structures à la fin des années 1960 et qui se trouve aujourd'hui confrontée à une grave crise financière :

*« Au vu des difficultés des Fédérations Régionales en 1984 et en 1985 pour rencontrer les collectivités régionales et tenter de mettre en œuvre des conventions ou des instances de concertations, on peut apprécier négativement par rapport à l'éducation populaire une telle politique de décentralisation. Mais il nous faut vivre avec ce concept de décentralisation, l'accepter comme une donnée positive et que nous nous organisions pour obtenir du pouvoir politique régional la reconnaissance des actions et les moyens pour les développer. » (1)*



D'une organisation à l'autre, les positions en la matière diffèrent sensiblement. Certaines fédérations, comme l'Union française des Centres de Vacances (UFCV), ont engagé très tôt et de leur plein gré une refonte de structure pratiquement contemporaine de la loi de 1972 relative à la réforme régionale ; d'autres, à l'image des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA), n'ont adopté que fort récemment (1<sup>er</sup> janvier 1986 dans le cas présent) un réaménagement significatif — mais qui reste délibérément limité — des rapports entre le niveau national de l'organisation et les niveaux régional et/ou départemental. C'est donc peu de dire que dans le secteur d'action ici étudié la décentralisation ne fait pas encore l'objet d'une approche univoque.

La seconde série de raisons qui rend difficile l'analyse de la décentralisation dans ce domaine d'action tient à la nature du contexte général dans lequel intervient l'évolution des relations centre — périphérie. Faute de remonter aux motifs de la réforme et aux finalités mêmes de la décentralisation, les porte-parole des fédérations risquent de prendre l'effet pour la cause, de tenir la décentralisation pour un en-soi et de penser comme conséquences directes de celle-ci des orientations qui sont en fait une autre forme, conduite en parallèle, du traitement politico-administratif de la configuration socio-économique issue de la crise. Celle-ci conduit les pouvoirs publics — à tort ou à raison — à reconsidérer les fonctions remplies par les fédérations d'éducation populaire, à opérer en conséquence une révision de leurs propres modes d'intervention, à commencer par les mécanismes — naguère encore prépondérants — de subventionnement, et à adapter les moyens d'action à la poursuite d'une stratégie de *régulation socio-politique* qui leur paraît exiger pareille réévaluation et semblable « redéploiement ». Dans cette perspective, on peut postuler que la décentralisation *et* la transformation des rapports qu'entretiennent les pouvoirs publics avec les associations en général et les fédérations d'éducation populaire en particulier sont *deux* modalités spécifiques parmi d'autres de l'application tactique par l'Etat du principe de subsidiarité, application qui est ordonnée à une gestion déléguée, jugée ainsi plus efficace, des effets sociaux de la crise. Cette délégation est généralement légitimée en termes de développement des responsabilités des acteurs politiques locaux et des citoyens engagés alors même qu'elle se fonde sur une « répartition du travail » opérée en fonction des capacités propres de chaque niveau d'action à prendre en charge les demandes sociales. Le début de l'exposé des motifs du projet de loi sur les nouvelles responsabilités des collectivités locales qui était en cours d'examen parlementaire à la veille des scrutins nationaux de 1981 est à cet égard dénué d'ambiguïté :



« Pour répondre aux aspirations des Français qui veulent participer plus activement aux décisions concernant leur vie quotidienne et qui souhaitent une administration plus proche et plus simple, il faut des collectivités vivantes et responsables. Mais, pour faire face aux incertitudes de la vie internationale, faciliter les changements économiques et satisfaire les besoins de sécurité des Français, il faut un Etat fort, capable de relever les défis du monde moderne. L'Etat doit donc transférer aux collectivités locales les compétences qui peuvent être assumées à l'échelon local, ainsi que les moyens nécessaires pour l'exercer ».

Il s'agit en définitive, pour reprendre les termes mêmes du rapport Guichard (*Vivre ensemble*) qui a contribué à initier ce projet de loi, d'« augmenter le nombre des conflits réglés, en toute clarté, par la démocratie locale ». Les réformes inaugurées en 1982 n'obéissent pas à une logique radicalement différente, ni dans leurs fondements ni dans leurs conditions d'application. Corrélativement, les associations sont invitées à adopter leur système d'action et de fonctionnement interne au développement de ce mode d'organisation *territorial* désormais privilégié parce que vecteur d'actions concertées (2) ; c'est là un substitut majeur à la politique d'équipements collectifs promue au cours des années 1960 et qui, en tant que forme prise par la matérialisation de l'animation, avait constitué la pièce maîtresse de l'expansion des fédérations et le cadre d'une institutionnalisation minimum de la vie « communautaire ».

Comme toute organisation sociale, l'association constitue une instance de médiation. Les effets régulateurs liés à l'exercice de ses fonctions peuvent, à ce titre, faire l'objet d'une réappropriation par les représentants de la sphère politico-administrative ; par le truchement notamment de l'élargissement de *pratiques de conventionnement* visant à l'accomplissement de missions d'« intérêt général ». Pareilles pratiques, tout comme la décentralisation, interviennent comme une manière de réajustement et d'adaptation également commandée par la remise en cause du « tout Etat ». Conjointement au développement des *relations avec les collectivités locales*, elles conduisent à la *transformation des structures fédératives* — et aussi, compte tenu d'une concurrence accrue, à la prise en considération des contraintes économiques sinon à l'adoption de l'« esprit d'entreprise ». Bien qu'ils soient distingués pour les besoins de l'analyse, ces aspects représentent différentes dimensions d'une même évolution générale.



## La contractualisation des rapports avec les pouvoirs publics

Au moment où les subventions non finalisées sont en sensible retrait, le recours au conventionnement gagne en faveur pour des raisons qui sont exposées dans une note de la Direction du Loisir social, de l'Éducation populaire et des Activités de pleine Nature (Ministère du Temps Libre) qui est consacrée à l'établissement des conventions en 1983. L'administration voit dans les relations contractuelles le moyen de mieux connaître les associations par l'établissement de rencontres régulières, de parvenir à une meilleure planification des contributions financières et, surtout, d'inciter les associations à participer à la réalisation des objectifs des pouvoirs publics.

Ce mode négocié de collaboration offre par ailleurs aux élus un instrument privilégié pour la gestion déléguée des équipements et donc la sous-traitance des demandes sociales sans perdre pour autant ni la maîtrise d'ouvrage, ni le droit à l'évaluation finale ni la possibilité de tirer un profit politique du développement de leur champ d'action. Lors du colloque consacré aux « nouveaux enjeux de l'animation et des loisirs » et organisé à Villeurbanne en novembre 1984 par la Fédération nationale des Elus socialistes et républicains (FNESR), la nature des rapports entre collectivités locales et associations a été précisé par l'adjoint au maire de Rennes chargé des Affaires culturelles :

*« Agir avec des partenaires ne veut pas dire abandon des responsabilités et désengagement politique (...) Nous considérons nos relations avec les associations comme contractuelles. Ce contrat implique une mission bien définie, des engagements réciproques, une procédure d'évaluation des résultats. Ainsi l'indépendance des partenaires est garantie, les services attendus par le public sont remplis, les conditions pour le faire sont assurées (...). Dans la période précédente, nous n'avons pas suffisamment évalué les résultats de l'action commune d'une collectivité territoriale et d'une association (...). Afin d'éviter les interprétations de résultats qui pourraient être cause d'incompréhension, il est indispensable que dès la phase de négociation, les partenaires, la commune et l'association se mettent d'accord, mieux qu'auparavant, sur les critères d'évaluation ». (3)*

Au cours du même colloque, J.-M. Bordier, adjoint au maire de Poitiers, reconnaît d'ailleurs que « les associations se retrouvent confrontées avec leurs financeurs, avec toutes les implications politiques ou de rapport personnel avec les élus que cela suppose. Les moyens des ministères étant amputés à la fois par la décentralisation et par les mesures d'assainissement de la vie économique, les associations vont se trouver



plus dépendantes des pouvoirs territoriaux, donc fragilisées. » (4) Tirant les enseignements du colloque, Fr. Repolt note que tout s'est finalement passé comme si les fédérations d'éducation populaire présentes avaient été invitées sinon pour servir de faire-valoir du moins pour apporter leur caution à la fois technique et idéologique aux orientations des élus, dont émanaient précisément l'ensemble des textes préparatoires (5). C'est dire que le développement de la contractualisation ne doit pas faire oublier la différence des intérêts des partenaires en présence ni le fait qu'ils se réfèrent chacun à des sources de légitimité en partie concurrentes.

Tout en se montrant attentives à pareils risques de dérive que pourrait comporter un recours excessif ou incontrôlé à la pratique du contrat, les associations nationales tendent à tirer le meilleur parti possible de cette forme de partenariat qui conditionne l'accès à des financements complémentaires rendus singulièrement attractifs par la conjoncture présente. La contractualisation apparaît comme une suite logique de la politique de concertation telle que celle-ci a pu s'engager par exemple dans le cadre de la Commission technique et pédagogique des Centres de Vacances. Les associations y puisent la reconnaissance de leur caractère de partenaires à part entière et d'interlocuteurs officiels ainsi que des garanties financières leur permettant de planifier leurs actions. L'UFCV estime ainsi que « la contractualisation d'un certain nombre d'actions, avec ses perspectives à moyen et long termes, est pour elle le procédé le plus efficace dans le respect des responsabilités et des compétences des élus politiques et associatifs. » (6) A la veille des élections municipales de 1983, les responsables de la Ligue française de l'Enseignement et de l'Éducation permanente adoptent une position analogue : « Aujourd'hui, dans un contexte politique différent, nous devons nous affirmer comme *partenaires du développement local*. Les militants laïques participeront à l'élaboration de projets pour le développement économique, social et culturel de leurs communes pour que demain associations et collectivités locales soient des partenaires dans l'action. » (7) Une double proposition découle de cette attitude volontariste : la création d'un conseil local de développement social et culturel associant élus, personnels et usagers et l'établissement de contrats de mission d'intérêt général entre associations et collectivités locales. A différents niveaux d'intervention de la Ligue — commune, département, région —, on perçoit la traduction de cette stratégie de contractualisation avec les élus politiques : une enquête interne menée en 1980 a permis d'évaluer à quelque 9000 le nombre d'associations affiliées à la Ligue qui étaient alors impliquées dans des structures de concertation et à plusieurs centaines le nombre de celles en mesure de faire état d'un engagement contractuel dans le cadre d'une mission d'intérêt général (8). La pression exercée en 1982 par la Fédération des



Oeuvres Laïques (instance départementale de la Ligue) de la Dordogne sur le Conseil général ressortit d'une attitude similaire ; lors de leur assemblée générale de mai 1982, les délégués locaux affirment la volonté de leur organisation de prolonger les interventions du secteur public dans le domaine de l'éducation et de l'animation socio-culturelle sur la base d'une *convention* permettant l'accomplissement de missions d'intérêt général et qui pourrait se concrétiser par

*« la création d'un Conseil consultatif départemental de développement culturel, composé de représentants des élus départementaux, des administrations concernées, des mouvements fédératifs représentatifs et des organismes professionnels concernés, et ayant pour rôle de dégager et d'analyser les besoins et d'apporter à l'assemblée départementale un certain nombre d'éléments de réflexion lui permettant de déterminer sa politique en matière de développement culturel. »*

Ce type de proposition est significatif de la capacité des associations intéressées à adopter leur système d'action à l'émergence de nouveaux lieux de décision... et de financement. Cette capacité comporte également des traductions équivalentes au plan régional : le Centre régional d'Education permanente et d'Action culturelle (CREPAC, structure régionale de la Ligue en Aquitaine) a ainsi été en mesure de s'imposer comme partenaire privilégié du Conseil régional en matière de communication ainsi que l'attestent les appuis financiers dont il bénéficie pour l'organisation de l'Université d'été de la Communication à Carcans, manifestation placée sous l'égide du Conseil régional et du Conseil général de la Gironde. La facilité, au moins apparente, avec laquelle a été assumé au sein des deux assemblées, le remplacement d'un président de gauche par un président de droite est indiscutablement révélatrice de la valorisation que tirent les élus de telles actions d'envergure nationale et situées dans des secteurs en développement. La pérennité des relations contractuelles est évidemment à la mesure des avantages escomptés par chacun des partenaires.

Si le recours à la négociation et au contrat dans les relations associations — pouvoirs publics locaux est antérieur à la décentralisation, celle-ci, contrairement à ce qui est parfois affirmé, n'a pas constitué un facteur en tous points favorable à son extension. Avant la décentralisation, des élus locaux n'avaient que rarement une vue globale de leur champ d'action et laissaient plus facilement libre cours aux initiatives associatives ; c'était l'administration territoriale de l'État qui avait en quelque sorte en charge la globalité des problèmes. Depuis l'entrée en vigueur de la réforme, les élus ont au contraire tendance à investir l'ensemble des secteurs de leur territoire d'intervention (hôpitaux, logement, loisirs...) et à agir plus directement. Compte tenu de la nature et de l'importance des enjeux, la décentralisation tend ainsi à se doubler d'une



politisation des critères d'attribution des aides financières ; elle contraint de ce fait les organisations associatives à une présence continue sur la scène locale pour mobiliser l'attention des décideurs et vendre leurs activités et leurs prestations. Accoutumées à la pratique des subventions de l'État, les associations nationales n'entrent que difficilement dans le jeu contraignant de la négociation avec les élus. Les changements, en 1983, d'équipes municipales, qui ont été à l'origine de nombreuses dénonciations, par les nouveaux élus, du financement de postes permanents pourvus par les fédérations (et de l'éventuelle municipalisation de ces postes), ont entraîné de multiples interventions des fédérations auprès des services extérieurs de la Jeunesse et des Sports, censés représenter un médiateur efficace ; ce fut notamment le cas lors des conflits entre certaines nouvelles municipalités et la Fédération française des Maisons de Jeunes et de la Culture. Tout s'est alors passé comme si était somme toute regrettée la situation antérieure, caractérisée par les relations privilégiées — longtemps prédominantes — engagées avec un partenaire central qui était tout à la fois pourvoyeur de fonds, instance d'arbitrage et figure tutélaire. Tel président de fédération, pourtant partisan déclaré de la décentralisation, souligne ce type de risques nés d'un trop proche face-à-face et de la recherche prioritaire par les élus de la transformation des prestations socio-économiques qu'ils accordent en ressources politiques supplémentaires :

*« Chaque conseil régional, chaque conseil général pourrait être tenté de mettre sur pied sa vie associative propre, sa panoplie propre d'associations avec lesquelles il aurait des relations. La vie associative pourrait pâtir de cette proximité de ceux qui décident ; malgré sa fragilité congénitale, elle pouvait jouir de plus de sûreté et de plus d'indépendance quand elle était placée sous la tutelle d'un lointain pouvoir national. » (9)*

Toutefois, l'établissement de rapports quasi institutionnalisés avec les représentants des pouvoirs locaux est d'autant plus incontournable que les moyens offerts par ce « lointain pouvoir national » connaissent depuis plusieurs années, singulièrement dans le secteur de l'éducation populaire, un sensible reflux : à la diminution de crédits déjà engagée par le gouvernement socialiste s'est ajoutée depuis mars 1986, avec entrée en vigueur à la rentrée scolaire de 1987, la suppression des « mises à disposition » de fonctionnaires d'État dans les fédérations (environ 1700 au total).

Surtout, l'administration centrale opte elle-même délibérément pour la contractualisation des relations avec ses partenaires associatifs. La lettre adressée en février 1987, par le Directeur de la Jeunesse et de la Vie associative (Secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et des Sports) aux présidents d'associations nationales, porte la marque d'une volonté



de développer à l'avenir et de systématiser ce type de procédure dans la gestion des crédits et les modalités de subventions. L'aide apportée prend désormais deux formes distinctes :

— *une aide au fonctionnement, représentant 45 % du montant de la subvention 1986.*

— *une aide, « appelée à être généralisée à l'avenir », attribuée en fonction des projets présentés dans les domaines définis comme prioritaires par le Secrétariat d'Etat. Ces domaines étaient en 1987 au nombre de cinq : les jeunes et le développement technologique ; les pratiques culturelles des jeunes ; l'aménagement des rythmes extrascolaires ; les actions en direction des jeunes défavorisés en vue de leur insertion sociale et professionnelle ; enfin, les actions de solidarité, les droits de l'homme et l'éducation civique.*

Le document indique également que le budget de chaque projet doit être élaboré selon les principes de la comptabilité analytique et que doivent être établis les critères d'évaluation des résultats.

Les conséquences de telles dispositions sont d'au moins deux ordres. Il est clair, en premier lieu, que les associations nationales voient leurs actions directement orientées par les axes prioritaires du ministère (10), bien qu'elles aient en principe la possibilité, explicitement mentionnée, de produire des projets qui leur soient spécifiques en vue de développer des « actions innovantes en direction des jeunes ». Il s'opère donc, corrélativement, un processus de recentralisation à la fois des orientations d'action — définies comme telles par l'administration centrale — et des structures associatives, dont les instances nationales, ainsi chargées de recenser, d'impulser et de présenter les projets, gagnent évidemment en légitimité. Par le biais de cette politique de contractualisation, le secrétariat d'Etat finance en quelque sorte l'intérêt qu'il a de disposer d'interlocuteurs qui sont autant d'intermédiaires entre lui-même et les niveaux infra-nationaux des associations et qui assument des fonctions d'information, de coordination et de régulation des évolutions internes.

Cette forme de partenariat n'exclut d'ailleurs pas l'engagement de relations directes entre les services extérieurs de la Jeunesse et des Sports d'une part, les communes, les clubs et les associations locales d'autre part. Les fédérations se sont ainsi émues de l'absence de concertation préalable à l'annonce, le 19 février 1987 — quelques jours seulement après l'envoi de la lettre exposant les dispositions contractuelles —, devant la presse et l'Association des Maires de France, de l'opération dite des « Contrats bleu » destinée à promouvoir les activités sportives, artistiques, culturelles et scientifiques des élèves de l'enseignement primaire. Dans une lettre adressée quelques semaines plus tard au



Secrétaire d'Etat, sept fédérations d'associations de jeunesse et d'éducation populaire (11) élèvent une vive protestation contre la « mise en œuvre de relations directes » entre l'Etat et des opérateurs périphériques, associations locales et collectivités locales :

« Vous déclarez, écrivent-elles à M. Bergelin, vouloir favoriser les associations locales. Les fédérations sont les regroupements affinitaires dont elles se dotent. Les associations locales y adhèrent par un acte volontaire renouvelé annuellement. Les fédérations n'ont pas d'autre vocation que de valoriser l'action des associations locales, de les aider en élargissant leur intervention au-delà du niveau local, de permettre par leur confrontation et la coordination, la cohérence des actions sur l'ensemble du territoire, de garantir la pérennité et la faisabilité des projets, de contribuer à leur qualité par le jeu de la formation et des centres de ressources qu'elles mettent à leur disposition.

Cette protestation des fédérations prend somme toute la forme d'un refus de prendre en compte les incidences sur leurs propres structures des règles nées de la décentralisation. Les nouvelles pratiques ministérielles développées dans le champ de l'éducation populaire n'entraînent pas seulement pour elles une perte d'emprise liée à une moindre capacité de négociation. Elles contribuent surtout à accentuer une crise de légitimité des instances nationales, qui s'est déjà traduite, pour la plupart des fédérations, par une réforme de structures et en particulier le renforcement de l'échelon régional.

## L'adaptation des structures territoriales

Le texte de présentation des journées d'études consacrées aux relations entre « associations et décentralisation » et organisées à l'Institut National d'Education Populaire en mars 1982 posait de façon fort suggestive la question des structures associatives : « S'il est évident que les associations ne peuvent que suivre avec attention les mesures de décentralisation des pouvoirs publics en cours, car elles concernent au premier chef leur vie quotidienne, peut-on dire qu'elles sont concernées par leur *propre* décentralisation ? Autrement dit : la vie associative est-elle par nature locale, décentralisée, faiblement marquée par le jacobisme ? Et le fédéralisme, qui regroupe au niveau national un certain nombre d'entre elles, est-il une commodité d'organisation ou un produit bureaucratique ? » Cette série d'interrogations n'est probablement pas apparue comme opportune aux intervenants puisqu'au cours de cette rencontre la décentralisation n'a pratiquement jamais semblé concerner le fonctionnement *interne* des associations nationales, que



ce soit par exemple leur gestion financière ou la répartition territoriale de leurs permanents. Les quelques rares communications qui se sont aventurées sur ce thème ne l'ont abordé que pour plaider en faveur du maintien d'une relative centralisation associative (12) : capacité d'arbitrage, coordination des actions, mise en commun et péréquation des moyens, expertise en négociation au plus haut niveau, développement de la recherche, suivi des relations internationales... autant d'atouts dont on ne saurait priver sans dommage les fédérations — ainsi bien sûr que leurs interlocuteurs également organisés de façon centralisée.

Depuis lors, et parfois avant même les transformations induites par les lois de décentralisation, force est cependant de constater qu'il s'est opéré, dans la plupart des fédérations ou associations nationales, un réaménagement des modes d'organisation et, plus spécifiquement, la reconnaissance du fait régional. Peu ou prou, le fonctionnement interne s'est progressivement adapté à la nouvelle répartition des compétences ; cette évolution a été d'autant plus nette qu'elle est intervenue dans un contexte également marqué, on l'a vu, par une modification de la formation et du volume des flux financiers et par le développement des financements conditionnels.

Indépendamment de l'inévitable force d'inertie des appareils, cette adaptation s'est heurtée à une difficulté majeure qui tient à la superposition, du fait des lois de décentralisation et de planification, de deux niveaux intermédiaires de gestion territoriale situés entre la commune et l'Etat central : l'un, le département, plus orienté à la fois par tradition et par fonction vers l'organisation et la gestion du travail social entendu au sens large ; l'autre, la région, qui tient sa légitimité de sa capacité à s'imposer comme principal co-opérateur économique, en vue d'une meilleure valorisation des ressources régionales par le biais notamment de la formation professionnelle.

Les fédérations ont généralement opté en faveur de la constitution et/ou du renforcement de leurs instances régionales. Cette orientation résulte pour une large part du désir de choisir comme partenaire prioritaire la collectivité territoriale apparemment la plus novatrice, porteuse d'une image moderniste et compétente dans des secteurs d'intervention vers lesquels les associations nationales d'éducation populaire tendent à s'orienter en vue d'engager un redéploiement de leurs activités permettant de juguler une crise financière plus ou moins accusée : tourisme, culture, nouvelles communications, formation et insertion professionnelles des jeunes...

Cette orientation générale se traduit toutefois par une grande variété de situations statutaires, le degré d'autonomie de l'échelon régional



représentant sans nul doute à cet égard le critère de différenciation le plus significatif. Les quelques exemples suivants permettent de prendre la mesure de cette diversité :

— au sein de l'Union nationale des Fédérations régionales de Maisons de Jeunes et de la Culture (UNIREG), née en 1969 d'une scission de la FFMJC, jugée trop centralisée, les fédérations régionales sont autonomes et ont en particulier la responsabilité de la gestion du personnel.

— la réorganisation des services de l'UFCV, adoptée par le conseil d'administration de juin 1983, fait de 1985 une date charnière : « la région est le lieu de définition des politiques et c'est aussi l'échelon où les moyens permettent la complémentarité d'une équipe, le lieu favorable d'adaptation des projets aux compétences. » Le délégué régional est le responsable du personnel de la région.

— le principe de la régionalisation de la Fédération Nationale Léo-Lagrange est adopté lors du congrès de Pau, en janvier 1982. Le texte d'application élaboré par le conseil d'administration en juillet de la même année stipule que, « placés sous l'autorité du conseil d'administration régional, les services régionaux sont dirigés par le délégué régional nommé par le conseil d'administration national sur proposition du conseil d'administration régional. Organisés selon des modalités proposées à chaque région, ils agissent dans le cadre des décisions prises par le congrès national et le conseil d'administration national. » Ce sont les instances nationales et non celles de la région qui sont habilitées à affilier de nouvelles associations et à leur accorder le label Léo-Lagrange.

— les CEMEA, même après la mise en place de la réforme qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 1986, demeurent un mouvement très centralisé. Les 28 associations territoriales (à base régionale, sauf dans la région parisienne où cette base est départementale) ont été créées par l'association nationale. Les secrétaires généraux de ces associations sont élus par l'assemblée générale territoriale mais ensuite nommés par le conseil d'administration de l'association nationale, qui demeure l'employeur de tous les salariés à contrat à durée indéterminée. Il s'agit d'une réforme minimale. Selon le délégué général de l'association, « l'organisation dont nous nous sommes dotés nous permet de prendre en compte les évolutions économiques et démographiques des régions où nous sommes, les plans, les priorités fixées par les élus des Conseils généraux ou régionaux et simultanément de rester un mouvement d'éducation nouvelle national appuyé sur des études et des recherches mises en commun, promues et réalisées ensemble, appuyé sur une force politique commune. » (13)

Cette dernière position, empreinte de pragmatisme et marquée par la volonté de maintenir des instances centrales fortes, est proba-



blement plus répandue qu'il n'apparaît à la simple lecture des motions de congrès où les pétitions de principe l'emportent. Rendant compte du colloque organisé à l'INEP en octobre 1985 sur le thème : « Décentralisation, l'animation 3 ans après », M. Genève relève implicitement le poids de ces simples adaptations fonctionnelles : « Une idée développée respectivement par J.-P. Worms et Alain Richard a marqué le ton des travaux ; celle de voir dans la décentralisation une dynamique pour mettre en forme un instrument de gestion qui modifie les rapports entre les citoyens, la société civile et l'État. Cette démarche aurait dû intéresser au premier chef les responsables de l'animation. Au lieu de cela il semble que ceux-ci se soient davantage préoccupés jusqu'ici de la cuisine technique de la décentralisation ».

\*

Au total, et malgré une indéniable diversité de situations, on peut avancer que le secteur de l'animation socio-culturelle structuré en fédérations n'entre généralement qu'avec réticence dans le jeu de la décentralisation. Ces réserves sont peut-être à la mesure de la déception provoquée par l'attitude du gouvernement de gauche à l'égard d'un milieu associatif porteur d'attentes et d'exigences. L'échec du projet de loi sur la vie associative n'est ici qu'un symptôme. A l'image de celles de la Fédération Nationale Léo-Lagrange, les critiques sont plus fondamentales : « La gauche exerce le pouvoir sans rechercher la mobilisation sociale. (...) Au gouvernement et aux partis revient la noble tâche de conduire les changements, aux syndicalistes celle de les accompagner, de les adapter ou de les critiquer, au monde associatif de s'occuper de ce qui échappe momentanément à l'État. Au monde associatif donc de pallier les manques de l'État, de remplir une fonction de régulation, par exemple quand on demande aux associations de s'occuper d'insertion des jeunes ou de prévention de la délinquance... » (14). Ce type d'attitude prédispose sans doute peu à l'engagement dans les projets de développement local, qui paraissent au contraire constituer pour d'autres formes d'organisations associatives un terrain d'action, une source nouvelle de légitimité et une occasion de collaboration avec les représentants des collectivités territoriales. L'observation de l'évolution récente permet de penser que le processus de décentralisation interne des associations nationales se développera au rythme des possibilités de captation de nouvelles ressources soit dans le cadre de relations contractuelles avec les élus soit par des réponses novatrices à des demandes localisées : le montage par les CEMEA d'une opération de découverte du Périgord gastronomique est révélateur de cette tendance, qui s'ancre sur une recherche de la rentabilité et d'une utilisation rationnelle des moyens d'action et des réseaux, sinon d'une performance



économique qui ne soit pas en contradiction avec les fondements idéologiques de l'organisation. (15).

Jacques Palard

CNRS

Institut d'Etudes Politiques  
de Bordeaux

(1) Supplément au n° 22 des *Cahiers de la FFMJC*, p.10.

(2) Cf. D. BEHAR, P. GALLAUD, « Les structures de concertation. Associations/pouvoirs locaux aux niveaux local, départemental et régional ». Communication au colloque *Associations et décentralisation*, INEP, mars 1982 : « Le territoire semble le champ d'action privilégié des structures de concertation. C'est en effet le lieu premier de compétence des associations : la projection spatiale des problèmes permet l'expression collective et confrontée des points de vue ou revendications de chacune (...) Définir le territoire comme le lieu de compétence des associations (...) revient à considérer la concertation comme une forme de décentralisation des responsabilités de l'instance politique élue ». (p.7-8).

(3) M. GABILLARD, « Les rapports entre les associations et les municipalités ». *Correspondance municipale*, n° 256, mars 1985, p.20 et 23-24.

(4) *Ibid.*, p.30.

(5) *Ibid.*, p.33. L'auteur fait remarquer au passage que « ce sont en définitive les élus qui bénéficient de l'avantage régulateur que représente une structure fédérale plus éloignée du terrain et techniquement plus compétente. Il apparaît donc relativement normal qu'ils prennent en compte le coût de la charge fédérale quand la fédération leur apporte une plus-value incontestable ». (p.34)

(6) *Revue de l'UFCV*, n° 224, janvier-février 1986, p.5. Sur ce point, voir H. COLLET, « Chances et risques de la pratique du contrat ». *Revue de l'UFCV*, n° 213, nov. 1984, p.3-7.

(7) *Pourquoi ?*, n° 181, janvier 1983, p.II.

(8) *Ibid.*, p.IV.

(9) J. TRILLES, président de la Fédération nationale des Foyers ruraux (FNFR) ; interventions à la table ronde « Vie fédérative et décentralisation : quelle est la contribution des réseaux à la vie nationale ? » *Correspondance municipale*, n° 274-275, janvier-février 1987. Le même responsable associatif, dans l'éditorial qui introduit le dossier « Les associations dans la décentralisation... la chance réciproque » publié par la revue de la FNFR, souligne la complémentarité des fonctions associatives et politiques et des deux formes de légitimité (*Animer mon village, mon pays*, n° 71, mars-avril 1985).

(10) On retrouve ici l'application des « principes généraux » exposés dans la note évoquée plus haut et relative à l'établissement des conventions en 1983 ; les auteurs de cette note soulignent qu'« il n'est pas question de remettre en cause l'autonomie des associations » mais ils ajoutent aussitôt que « l'élaboration de la convention est prioritairement l'occasion de cerner, pour chaque association, à travers l'ensemble de ses options et de ses activités, celles qui s'inscrivent directement ou indirectement à la fois dans la politique globale du ministère du Temps Libre et dans les principes d'application de cette politique (...). Dans cette optique, l'aide de l'Etat ne peut pas être considérée comme une simple participation au fonctionnement des associations. Elle consiste plutôt en la mise à disposition des moyens nécessaires à la réalisation d'objectifs communs ».

(11) En particulier, la FFMJC, l'Union nationale des Fédérations régionales de MJC (UNIREG), la Fédération nationale Léo-Lagrange, la Ligue de l'Enseignement et les Francs et Franches Camarades.



(12) Cf. les actes du colloque, publiés par la revue *Pour*, n° 87, janvier-février 1983 ; voir notamment les communications de G. RAFFI, « Associations et administrations », de J.C. WALLACH, « Centralisme et décentralisation » et de R. BRICHET, « La décentralisation et le développement associatif ».

(13) Rapport d'orientation présenté par Cl. VERCOUTERE à l'assemblée générale de mai 1985, *Instructeurs actualités*, juin 1986, p.49.

(14) Texte adopté au congrès de décembre 1984.

(15) La motion présentée par la section de Nice des CEMEA lors de l'assemblée générale de 1985 se fonde sur cette perspective de développement : « Lorsqu'une entreprise a des difficultés financières, réétudier l'organisation de l'entreprise, ses structures, les répartitions de son personnel dans les différents services, secteurs et établissements, faire des études comparatives sur la rentabilité de ses différents produits, de ses différents secteurs, nous paraissent relever d'une obligation de gestion. (...) Nous ne pouvons nous permettre d'oublier que l'entreprise CEMEA se situe dans un système capitaliste, dans une économie de marché et dans une période de crise. (...) Nous souhaitons que soit ajouté un chapitre sur la fonction commerciale ». Repoussée, cette motion recueille cependant 388 votes « pour » (862 « contre »).



**LES CAHIERS**  
DE L'ANIMATION 48

JEUNESSES 1985  
histoires d'insertions

INEP

Les chemins de l'animation 1972-1987

Citoyens...  
Citoyennetés...

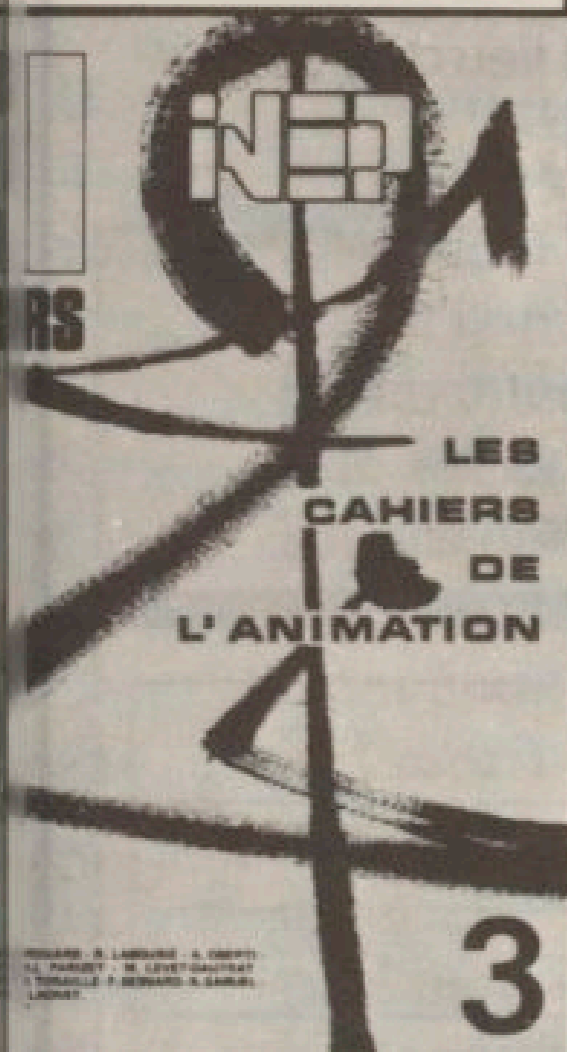


les  
de cahiers  
de l'animation

L'ACTION CULTURELLE  
AUPRES DES ENFANTS



38



LES  
CAHIERS  
DE  
L'ANIMATION

3

les cahiers  
de l'animation 29  
INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE

*Au niveau local*



# LA REVUE

DE L'UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES  
ET DE LOISIRS

Rédaction, Administration, Publicité :  
U.f.c.v. 19, rue Dareau 75014 Paris - Téléphone (1) 45 65 27 00

## ● La Revue de l'U.f.c.v.

est un magazine d'actualité destiné aux animateurs  
et aux militants de la vie associative

## ● La Revue de l'U.f.c.v.



vous propose dans chaque numéro : un dossier (l'enfant et la lecture, l'informatique et les jeunes, la place du jouet dans nos sociétés développées, les jeunes et le «look»), des enquêtes et reportages sur des sujets intéressant les jeunes, des rubriques régulières «livres», «nouvelles technologies», des expériences d'animation à l'étranger...

**profitez de notre offre spéciale**

Abonnement 1 an (9 numéros) : 150 F au lieu de 170 F  
(valable jusqu'au 31 décembre 1987)



## BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner dès aujourd'hui sous pli affranchi à :  
U.f.c.v. «Abonnements» 19, rue Dareau 75014 Paris

Je désire m'abonner  
à la Revue de  
l'U.f.c.v.

1 an : 150 F

Ci-joint règlement à  
l'ordre de l'U.f.c.v.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_| Ville : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



# Grenoble et la culture :

## L'évolution d'une politique locale (1965-1987)

Mireille Pongy

**L**A politique culturelle et socio-culturelle de Grenoble a été maintes fois citée en exemple et a suscité beaucoup d'écrits.

Ce texte retrace l'évolution de cette politique depuis 1965, date de l'arrivée au pouvoir municipal de Hubert Dubedout. Pour ce faire, on a tenté de dégager des temps forts qui correspondent à peu près aux différents mandats électoraux. Dans cette mesure même, de nombreux événements, faits, débats, acteurs, resteront dans l'ombre. Ont en effet été privilégiés les actions, débats et conflits exemplaires à notre avis, de l'évolution des positions des différents acteurs, en relation avec l'évolution globale des politiques culturelles et de la société civile dans son rapport à celles-ci.

### Les pionniers des politiques culturelles locales

La première période des « années Dubedout » (1965-1983) (1) s'étend un peu au-delà du mandat de la première municipalité (2) jusque vers 1973-1974. Elle est celle du temps des pionniers, du lancement de politiques impulsées par une équipe dynamique et volontaire (3) bien qu'inexpérimentée et dont les principaux élus sont de forts récents grenoblois. Elle est celle des Jeux Olympiques et de la possibilité pour des élus habiles de drainer les subventions parisiennes pour les équipements sportifs, les infrastructures routières, ferroviaires et hôtelières, mais également pour la culture en arguant de l'impossible séparation entre le corps et l'esprit.

Cette période voit donc la mise en place de nouveaux équipements : maison de la culture, conservatoire de musique, musée Dauphinois installé dans un ancien couvent rénové, maisons de l'enfance, maisons des jeunes et de la culture... Sous-équipée, Grenoble va en quelques années rattraper son retard et devenir une ville suréquipée.

Cette phase est celle de l'émergence de la culture comme objet de politique municipale. L'adjoint aux Beaux-Arts devient adjoint chargé des affaires culturelles. Grenoble sera une des grandes villes pionnières



en la matière. Cette période est encore et conjointement, car l'un ne va pas sans l'autre, celle d'un large mouvement associatif, militant et bénévole pour un développement culturel qui a redémarré après la Libération.

C'est la naissance en 1958 de l'association « Action Culturelle par le Théâtre et les Arts », qui revendique un théâtre autre que les tournées Karsenty qui se donnent au Théâtre Municipal, c'est la création de la Comédie des Alpes en 1960, de l'association pour la Maison de la Culture en 1964, de l'Union Locale des Maisons de Jeunes et de la Culture (MJC) en 1960 et de leur fédération départementale en 1961... Plus largement ce mouvement inspiré par les courants de l'éducation populaire, notamment Peuple et Culture à Grenoble, mais également les MJC, prône un accès plus large et particulièrement des plus défavorisés aux œuvres de la culture. Sa démocratisation à la fois sociale et territoriale doit permettre la promotion d'un citoyen ayant par ailleurs appris les règles du jeu démocratique dans la vie associative et étant alors à même d'utiliser sa raison dans l'espace public.

C'est en grande partie de ce mouvement qu'émergeront les politiques culturelles et socio-culturelles, de nouvelles élites locales, ce pouvoir moyen qui est celui de l'association, et plus largement l'identité sociale et culturelle des nouvelles couches moyennes salariées ; et ce, bien davantage que la mise en culture du peuple, qui quant à lui, résiste. En celà, Peuple et Culture était peut-être un des plus lucides qui, en héritier de l'école des cadres d'Uriage entendait d'abord former des élites.

Ainsi, si le nouvel adjoint aux affaires culturelles a eu un rôle déterminant dans la mise en place de la politique culturelle grenobloise, son action ne peut néanmoins se comprendre que replacée dans le cadre de ce mouvement dont il était lui-même issu, puisqu'il était le premier permanent de Peuple et Culture dans l'Isère. De même l'action des hommes de théâtre acteurs de la décentralisation dramatique, ne peut être isolée de ce contexte. C'est dans et par celui-ci qu'ils ont effectué « un travail de rajeunissement et de modernisation de l'héritage » (4) dont sont issues des œuvres contemporaines que viennent voir dans les nouvelles institutions culturelles, les nouvelles couches moyennes.

La création de la Maison de la Culture, inaugurée en février 1968 pendant les Jeux Olympiques par André Malraux, déclarant que « tout ce qui se passe d'important à Paris doit également se passer à Grenoble » illustre parfaitement cette première période des années Dubedout.



## Le socio-culturel des quartiers

Le secteur couvert par l'adjoint chargé des affaires culturelles devient trop important et divers ; la nouvelle municipalité Dubedout (5) réélue en 1971 délègue alors deux élus ayant en charge l'un le secteur culturel, l'autre le secteur socio-culturel.

Ce second mandat est davantage marqué au coin du « socio-culturel », terme promu par le discours du Commissariat Général au Plan. Ce « socio-culturel » est celui des équipements collectifs de quartier mis en place par l'Etat et les collectivités locales pour accompagner l'urbanisation massive du territoire. La filiation « éducation populaire » s'estompe au profit de l'animation globale des quartiers et du développement de réseaux de sociabilité entre les nouveaux urbains. Plusieurs raisons président localement à cette évolution.

Avant la création de la Maison de la Culture, certains responsables de MJC avaient participé de façon active aux actions en faveur de la diffusion culturelle et de la venue d'un autre théâtre à Grenoble. La Maison de la Culture, maintenant présente, occupe le terrain et un partage des tâches s'effectue. En dépit de la volonté fréquente de leurs responsables de poursuivre une action culturelle, les MJC sont de plus en plus cantonnées et absorbées par les problèmes du quartier dans lequel elles sont implantées.

Mai 68, avec le slogan « tout est politique » remet en cause « l'inculcation de la culture bourgeoise » et jette le doute sur les politiques de démocratisation culturelle. Certaines analyses dénoncent le nouvel appareil idéologique d'Etat visant l'intégration sociale de la population, qu'est l'action culturelle. Des militants quittent certains mouvements d'éducation populaire comme Peuple et Culture par exemple (6). Un autre courant de mai 68 plus spontanéiste et libertaire prône l'épanouissement de l'individu, sa libre expression ici et maintenant.

Un conflit exemplaire de ces débats traverse au début des années 70 le secteur socio-culturel grenoblois ; il oppose une MJC et ses animateurs adhérents ou proches du Parti Communiste à une Maison de l'Enfance et ses animateurs « gauchistes » soutenus par la Municipalité. Pour les premiers, l'accès à la culture reste un enjeu central ; il s'agit de permettre à ceux qui n'y ont pas accès de l'acquérir ; pour cela apprentissage et techniques sont nécessaires. Pour les seconds, l'important est que chaque individu, et en particulier chaque enfant s'exprime, crée à partir de lui-même et de ce qu'il sent ; pour cela point n'est besoin d'apprendre telle ou telle technique ; au contraire toute volonté de transmettre un savoir est synonyme d'imposition et donc suspecte.

La prise de position de la municipalité dans ce conflit témoigne de sa nouvelle politique de retrait à l'égard des fédérations d'éducation



populaire. Elles seront tenues à l'écart de la mise en place d'un équipement de quartier et surtout du nouveau quartier de la Villeneuve.

La Villeneuve, c'est le lieu de cristallisation d'idées portées alors par les milieux pédagogiques des nouvelles couches moyennes proches des courants « changer la vie » de Mai 68 et de la mouvance socialiste. C'est l'application de ces idées à la construction d'un quartier : désagrément et brassage social mis en œuvre par la coexistence de logements en location (HLM, ILM) et en accession à la propriété, par une architecture destinée à favoriser les échanges et la circulation tant dans les espaces publics (coursives, rue courant sous l'immeuble) que dans les espaces privés (chambres réduites au profit des espaces communs aux membres de la famille) (7) ; mise en place d'un équipement intégré ayant pour vocation l'animation globale du quartier à travers la concertation entre les différents travailleurs sociaux et leurs institutions d'appartenance, notamment l'Education Nationale.

C'est ainsi que sont regroupés écoles maternelles et primaires, un CES, un centre de formation continue, une unité d'« animation-expression-réalisation » comprenant des ateliers d'aménagement de l'espace et du logement par l'habitant, de poterie, tissage et fer, une médiathèque, un centre audiovisuel, une salle de spectacles, une grande salle polyvalente, un restaurant faisant à la fois fonction de restaurant de quartier et de cantine scolaire. Le décroisement de l'école et son ouverture sur le quartier sont un point fort de l'expérience ainsi qu'en atteste le statut expérimental des établissements de l'Education Nationale.

La Villeneuve fera couler beaucoup d'encre. Elle aura ses partisans et ses détracteurs, au rang desquels le Parti Communiste. Nous retiendrons pour notre propos que la logique à l'œuvre à la Villeneuve est, en contrepoint de celle portée par les fédérations d'éducation populaire, basée sur l'expérimentation sociale, le changement ici et maintenant des conditions de construction, d'habitat et de vie d'un quartier, tentée sur fonds d'utopie, à travers une implantation ex nihilo (8). Dans ce dispositif l'ensemble des travailleurs sociaux est appelé à collaborer ; le deuxième enseignement que nous tirerons de l'expérience de la Villeneuve est le rôle central tenu par ces derniers.

En effet, tant dans sa conception que dans sa réalisation, la Villeneuve est d'abord une affaire de professionnels, du pédagogue à l'animateur socio-culturel en passant par l'architecte et, au second plan, d'élus politiques soutenus, lors du lancement, par quelques technocrates bienveillants en place dans les ministères parisiens. La structure institutionnelle de l'équipement intégré de la Villeneuve est à cet égard très significative. Les travailleurs sociaux sont comme dans la plupart des équipements socio-culturels de quartier à Grenoble employés par une association Loi 1901, mais l'originalité de la Villeneuve est que celle-ci ne comprend que les bailleurs de fonds et les représentants du personnel



et est présidée par un élu de la ville. Les habitants du quartier sont donc absents des instances de gestion de l'équipement mais se regroupent en associations d'usagers de tel service ou activité.

Cette composition de l'association anticipe les processus qui commencent alors d'affecter l'ensemble du secteur socio-culturel. Si les référentiels qui gouvernent les politiques menées à la Villeneuve, à la Maison de la Culture ou dans les MJC sont différents, il n'en demeure pas moins que tous ces lieux sont touchés par la professionnalisation et que peu à peu les travailleurs salariés prennent le pas sur les militants et les bénévoles. Au fur et à mesure que poussent les équipements, apparaissent de nouveaux professionnels, s'accroît leur pouvoir et diminue celui des militants et des bénévoles.

Parallèlement, au cours de la décennie 70, la société civile évoluera vers un « néo-individualisme » et un certain consumérisme qui se conjugueront à la professionnalisation du secteur pour en transformer le cours. Les adhérents adhéreront de moins en moins au projet d'une maison des jeunes et de la culture. Ils deviendront davantage usagers et clients d'activités qu'ils viendront consommer dans des équipements de quartier qui leur offrent un certain nombre de services (9).

Une nouvelle étape s'engage, celle de l'effacement du mouvement social et associatif, du rôle de ses militants et de ses bénévoles. Les deux figures du professionnel, du travailleur salarié et celle de l'élu politique occupent de plus en plus le devant de la scène.

Face à ce déclin et à celui des représentations qui donnaient sens et cohérence à l'ensemble, rien ne s'opposera plus à l'éclatement du secteur socio-culturel (10), dont les équipements, institutions et professionnels mènent des politiques très différentes et touchent des publics extrêmement divers.

Le conflit exemplaire du début des années 80 n'opposera pas les « anciens animateurs plutôt éducation populaire » aux « nouveaux animateurs plutôt Villeneuve », mais animateurs et artistes pour le contrôle de l'équipement le plus prestigieux de la ville : la Maison de la Culture. Le conflit ne portera pas sur les objectifs poursuivis : l'éducation du peuple à un extrême, l'épanouissement de l'individu à l'autre à l'intérieur d'une même rationalité. Il opposera cette rationalité qui met le peuple, l'individu ou le public au centre de l'action culturelle à celle qui met la création artistique en ses lieux et places.

## Un tournant dans la politique culturelle : le conflit créateurs-animateurs

Ce nouveau conflit aura donc pour cadre la Maison de la Culture et opposera deux fractions des élites locales : les artistes en la personne



de Georges Lavaudant metteur en scène de théâtre, directeur du Centre Dramatique National des Alpes et figure emblématique des professionnels de la nouvelle culture « cultivée » d'une part et les animateurs culturels de la MJC, tête de pont des nouvelles couches moyennes investies dans la vie associative de l'autre.

La Maison de la Culture est confrontée à la fin des années 70 à la question de sa direction et à des problèmes internes et financiers. La plupart des membres de l'association de gestion sont attachés à la spécificité de la Maison qui lui vient de son histoire et la distingue des autres équipements culturels : son équipe d'animateurs qui programment des spectacles dans toutes les disciplines artistiques et mettent en place des actions en direction de certains publics spécifiques, son statut associatif, sa politique de relations privilégiées avec des personnes « relais » dans les collectivités et les entreprises... Le président de l'association sera cependant convaincu par le directeur de la Maison de la Culture, qui est l'ancien adjoint aux Affaires Culturelles de la Ville, de l'essoufflement du modèle actuel de fonctionnement de la Maison et de la nécessité de passer le relais à l'homme de théâtre Georges Lavaudant.

Cette position est partagée par le Parti Communiste qui participe au pouvoir municipal depuis 1977 dans le cadre de l'Union de la gauche. Elle est fidèle à sa ligne habituelle de soutien à la création et aux créateurs. Elle est par contre minoritaire au sein du Parti Socialiste, jusqu'alors beaucoup plus engagé dans la lignée de la vie associative et de l'animation.

Elle l'emportera cependant. La fin de la légitimité acquise au nom du peuple a en effet sonné ; et ce, d'autant plus que l'absence de celui-ci est désormais un fait reconnu, alors que s'affirme parallèlement le succès massif des industries culturelles audiovisuelles. Or, quelle est la légitimité de l'animateur hors de son lien à celui-ci ? Sa relation aux couches moyennes, pourtant bien réelle, sera peu évoquée ; ce qui est « moyen » procure peu de légitimité. La création artistique et les artistes sont alors par contre des valeurs montantes.

Les politiques trancheront donc en faveur des artistes contre les animateurs. La Maison de la Culture, haut lieu symbolique de la cité ne sera plus une « cathédrale de la culture », mais ainsi que le revendiquera avec force et efficacité Georges Lavaudant « d'abord trois salles de spectacles ». Elle se banalisera en quelque sorte en rejoignant les autres équipements culturels de la ville dont la politique, la direction et la gestion ne donnent lieu à débat qu'entre politiques et professionnels.

Les hommes de l'art et les professionnels qui auront choisi leur camp sortiront renforcés de ce combat. La primauté de l'œuvre sur la démarche, de l'émotion esthétique sur l'approche pédagogique, la recherche de la qualité et de l'excellence professionnelle délivrées par les pairs, deviendront autant de critères de haute légitimité. L'élite artistique



locale, de plus en plus traversée par des influences nationales et internationales, s'autonomisera du milieu local et rejoindra ses pairs, les milieux artistiques et médiatiques nationaux et internationaux qui ont d'ailleurs contribué à assurer son succès.

Par contre le choc sera rude pour les animateurs de la Maison de la culture qui seront licenciés ainsi que pour les nouvelles couches moyennes investies dans la vie intellectuelle associative locale. La Maison était le symbole de la politique de démocratisation de la culture qu'elles avaient portée et donc celui de leur identité sociale et culturelle récente. Elles accepteront difficilement d'y renoncer et il n'est pas sûr qu'elles en aient fait leur deuil à ce jour.

En confiant la direction de la Maison de la Culture à un créateur, la municipalité grenobloise retire au peuple une entité abstraite dans le registre du symbolique et aux nouvelles couches moyennes, groupe aux contours concrets, le rôle central dans l'action culturelle pour le confier aux artistes et à la création artistique. Ce faisant, elle inaugure une politique que reprendra ensuite à son compte le nouveau ministre socialiste de la Culture.

## La culture au service du développement économique de la ville

Premier tour des élections municipales de mars 83 : à la surprise générale, le jeune RPR Alain Carignon enlève la municipalité à Hubert Dubedout après 18 ans de règne.

La culture est devenue un enjeu des élections municipales depuis 1977 ; elle a servi alors de tremplin à certaines listes de gauche dans leur accès au pouvoir municipal. En 1983 elle constitue toujours un enjeu électoral sans produire pour autant les mêmes effets politiques ; la problématique n'est plus la même. Plusieurs éléments jouent dans la manière dont la culture est appréhendée aujourd'hui dans une ville comme Grenoble.

Le passage de Jack Lang au Ministère de la Culture renforce l'éclatement de la notion de culture comme objet de la politique publique par la reconnaissance de formes d'art jugées jusque-là mineures : la musique jazz ou rock, la bande dessinée, la photographie..., par le développement d'actions culturelles en direction de publics spécifiques : quartiers prisons, hôpitaux..., par un soutien plus actif à la création audiovisuelle...

Les politiques nationales et locales apparaissent ainsi aujourd'hui plus clairement qu'hier comme constituées d'une multiplicité d'actions. Si hier les points forts de leur politique étaient la conservation du patrimoine pour la droite et l'action culturelle par la démocratisation de



la culture « cultivée » pour la gauche, les politiques sont aujourd'hui, quelles que soient les inspirations idéologiques, plus diversifiées, tant par les actions menées que par les acteurs soutenus et les publics touchés.

Cette diversification s'accompagne d'un accroissement de l'offre du secteur privé à travers le développement des industries culturelles. Les produits culturels entendus au sens large font aujourd'hui partie des modes de vie ; de même la culture est devenue partie intégrante et indispensable de l'environnement urbain au même titre que les espaces verts, les transports en commun, les services locaux. A la culture pour tous succède la culture pour tous les goûts. La culture élément du confort urbain, doit offrir une gamme de produits variés susceptibles de satisfaire une clientèle diverse.

Dans cette mesure même, la nouvelle municipalité de droite à Grenoble plus éclairée ou cohabitationniste que d'autres, s'est gardée de renier ou même de rogner l'héritage culturel de la gauche. Elle a au contraire enrichi « le catalogue » (11) des services qu'elle propose à la population : une vaste salle de concert dont le confort technique permet d'accueillir les grands groupes rock internationaux ; un hall d'exposition de l'hôtel de ville mis à disposition des artistes dauphinois en attendant leur musée revendiqué en vain sous la gauche et dont le Conseil Général va acquérir les locaux ; la remise en activité de l'animation de la ville et notamment du centre par des corsos, cavalcades et feux d'artifice. Une conseillère municipale, par ailleurs commerçante au centre ville a été déléguée à cette fonction qui n'existait pas sous les précédentes municipalités. Ce type de fête populaire à laquelle participent fréquemment des commerçants n'était en effet que peu apprécié.

Cette évolution de la politique culturelle est largement dominée par les préoccupations économiques qui envahissent aujourd'hui tous les domaines. En provoquant le débat sur « Economie et culture », thème jusque-là accueilli avec méfiance, notamment en France, Jack Lang avait pourtant innové.

Dans le cadre de la crise économique, mécénat et partenariat apparaissent des solutions possibles bien que partielles. Mais au-delà de ces initiatives de développement du soutien privé à la culture, la prégnance de l'économie amène une autre façon de penser le rôle de la culture dans les villes.

La conscience de plus en plus aiguë de l'inéluctabilité de la concurrence internationale, notamment entre les grandes villes européennes, amène de nombreux élus politiques locaux, dont le maire de Grenoble, à penser la culture au service de la ville, en tant qu'élément important de leur stratégie de promotion.

Cette façon d'appréhender la culture concerne au premier chef la « culture-vitrine », telle qu'elle se donne à voir dans ses équipements les plus prestigieux. Plus Jean-Claude Gallotta, chorégraphe, sera célèbre, reconnu, plus cette image flatteuse bénéficiera à la Maison de la



Culture qu'il dirige actuellement, mais aussi à la ville et à son représentant, le Maire. Cette problématique de la représentation-image entre en parfaite résonance avec celle de J.C. Gallotta précisément qui se définit, parce qu'artiste, comme « emblème » de la Maison de la Culture.

Cette vision de la culture au service de la Ville déborde ses formes les plus prestigieuses. Une ville digne de ce nom et désireuse de séduire les cadres pour attirer les entreprises, doit posséder les services culturels nécessaires à cet objectif. Font alors partie de ce que la ville doit offrir, les enseignements artistiques que fréquenteront les enfants de cadres, que ce soit l'initiation à la musique et aux arts plastiques à l'école ou plus tard le conservatoire de théâtre ou de danse.

La culture élément du cadre de vie urbain, au service de la ville et de son développement économique : cette évolution n'est pas propre à Grenoble ; on peut cependant penser qu'elle a été renforcée par l'arrivée d'une municipalité de droite dont les liens avec le milieu économique sont beaucoup plus forts qu'ils ne l'étaient avec la précédente.

Cette présence quasi-hégémonique de l'économie a repoussé dans l'ombre l'aspect de redistribution sociale, central dans les politiques précédentes. Le doute sur l'efficacité et la légitimité des politiques de démocratisation de la culture a jeté d'une certaine façon le discrédit sur la dimension de partage. Cette situation se manifeste à Grenoble dans les relations entre la mairie et le secteur socio-culturel.

Si les relations de l'ancienne municipalité avec le secteur socio-culturel n'étaient pas toujours exemptes de différends, il existait une connivence idéologique. C'est aujourd'hui l'incompréhension et le fossé. La création d'un Office Municipal Socio-Culturel et Associatif (OMSCAG), bien que destiné en partie à permettre un certain dialogue, n'a rien changé.

Le fossé s'est arrêté au constat et n'a pas été suivi de conséquences graves comme ce fut le cas en 1983 dans plusieurs villes reprises alors par des courants de droite. Le Maire de Grenoble s'est en effet engagé après son élection à maintenir le financement même réduit des fédérations d'éducation populaire en dépit des pressions d'une partie des élus municipaux qui leur reprochent de faire écran entre la ville et la vie associative.

Chacun campe donc sur ses positions et ce d'autant plus que la période est déjà préélectorale. Il n'est alors pas indifférent de noter que lors du dernier corso organisé par la ville, un des chars avait été confectionné par des animateurs de la Villeneuve. « Des chars, pourquoi pas ?, les MJC en ont fait avant 1965 », disait récemment un de leurs responsables, mais nous n'avons pas été contactés.

Valoriser les atouts culturels de la ville dans une stratégie de promotion de celle-ci notamment sur le plan économique, telle est la politique de la nouvelle municipalité grenobloise. La question sociale n'est pas au centre de ses préoccupations et ce n'est pas pour étonner. Il faut cependant reconnaître qu'il s'agit là d'une tendance générale.



La droite arrive au pouvoir à Grenoble au moment où la gauche est en proie au doute dans un de ses fiefs les plus incontestés, la culture. Le fait n'est sans doute pas fortuit.

Les vagues conjointes d'urbanisation massive et de démocratisation sociale et territoriale de la culture ont bouleversé les grandes villes de province et leur vie culturelle. Elles ont pourvu Grenoble en équipements culturels et socio-culturels de quartier, en nouveaux professionnels et en une vie culturelle largement ouverte aux influences nationales et internationales.

La période n'est plus à l'expansion. Elle est à la sédimentation, à la recomposition du champ culturel urbain. Celles-ci s'opèrent notamment à la faveur du déclin de l'hégémonie de la politique de démocratisation de la culture « cultivée » qui se traduit par l'appropriation de la Maison de la Culture par les artistes, par le succès des industries culturelles.

Cette évolution laisse apparaître la diversité des offres de services et de produits culturels émanant des secteurs tant public que privé et susceptibles de satisfaire une clientèle aux goûts variés.

Mais si la culture est devenue un élément indispensable du cadre de vie urbain, ses formes les plus prestigieuses sont mises à contribution dans la stratégie de promotion et de développement économique de la ville.

La démarche pragmatique, empirique, plus attentive aux sensibilités locales de la droite semble plus adaptée au contexte des années 80 où les valeurs de l'entreprise, du marché, de la concurrence sont au centre du débat public.

La « panne » du sens, des idéologies, le quasi-évanouissement de la question sociale du secteur culturel touchent davantage la gauche que la droite, le socio-culturel que le culturel qui dispose d'une légitimité ne reposant pas nécessairement sur des représentations politiques.

Dans quelles mesure les valeurs issues du néo-libéralisme sont-elles susceptibles de former système et de structurer la logique d'évolution du champ culturel ? En quels termes la question sociale va-t-elle reparaître ? Un nouveau sens, une nouvelle morale sont-ils nécessaires à la culture, objet de politique publique et service urbain ?

Mireille Pongy

Centre d'Etudes des Pratiques  
Sociales — CNRS Grenoble

---

(1) Une exposition portant le titre : « Les années Dubedout » est actuellement visible dans un hall de l'Hôtel de Ville de Grenoble.

(2) La première municipalité était formée d'une coalition GAM, PSU et SFIO.



### Grenoble et la culture : l'évolution d'une politique locale (1965-1987)

(3) Cf. Guy SAEZ, « Politique de style, politique de ville : Grenoble et Rennes devant la culture », in Cahiers de l'Animation, n° 41, 1983, et Guy SAEZ, « Changement politique et politique culturelle, le cas de Grenoble », Ministère de la Culture, Service des Etudes et Recherches, 122 p., 1985.

(4) P. GAUDIBERT, « La modernisation de l'héritage : la perte du sens », in Cahiers de l'Animation, n° 30.

(5) La coalition regroupe cette fois le GAM, le PSU et le PS, la SFIO s'étant muée en Parti Socialiste deux ans plus tôt ; les élus PSU rejoindront le PS à la suite de Michel Rocard à l'automne 1974. La plupart des éléments du GAM dont Hubert Dubedout rejoignant également le PS, le Conseil Municipal se retrouvera donc quasiment homogène politiquement.

(6) Cf. SAEZ Jean-Pierre, « Entretiens avec Benigno Cacérès, Joffre Dumazedier, Paul Lengrand, Gabriel Monnet, Joseph Rovin », Peuple et Culture, 1986, ronéoté, 119 p.

(7) Cf. Yves TOUSSAINT, en collaboration avec F. GERBAUX et M.C. MONZIES, « Ségrégation sociale et villes nouvelles, ronéoté, 107 p., 1973.

(8) Un responsable régional de la fédération des MJC disait au cours d'un interview que la Villeneuve était pour lui « un autre monde ».

(9) A cet égard, que le directeur de l'équipement soit employé par une fédération d'éducation populaire et mis à disposition de l'association de gestion ou qu'il soit directement employé par celle-ci ne change pas fondamentalement la politique de l'équipement et la nature des services qu'il propose. Cette observation faite au cours d'une enquête sur le secteur socio-culturel grenoblois a été confirmée par un responsable régional de la fédération des MJC. Cf. Mireille PONGY, « De la culture pour tous à la consommation de services : le cas de Grenoble », Ministère de la Culture, Service des Etudes et Recherches, 85 p., 1985.

(10) Cf. Les travaux de Jacques ION et notamment « La fin du socio-culturel ? », in Cahiers de l'Animation, n° 56, 1986.

(11) Cf. « Le jeu du catalogue, les contraintes de l'action culturelle dans les villes », Ehrard FRIEDBERG, Philippe URFALINO, la Documentation Française, 1984.



Le premier aspect de l'évolution de la politique culturelle de Granville est la mise en place d'un cadre institutionnel. En 1950, le conseil municipal crée un service de la culture, dirigé par le bibliothécaire. Cette initiative est le fruit d'un mouvement plus large de décentralisation culturelle initié par le gouvernement de la Cinquième République. Le service de la culture est financé par le conseil municipal et le département. En 1955, le conseil municipal crée un comité de la culture, composé de représentants de la population et de la municipalité. Ce comité a pour mission de définir les orientations de la politique culturelle et de surveiller l'exécution des programmes. En 1960, le conseil municipal crée un conseil de la culture, composé de représentants de la population et de la municipalité. Ce conseil a pour mission de définir les orientations de la politique culturelle et de surveiller l'exécution des programmes.

Le deuxième aspect de l'évolution de la politique culturelle de Granville est la mise en place d'un cadre législatif. En 1950, le conseil municipal adopte un règlement municipal qui définit les orientations de la politique culturelle. Ce règlement est le fruit d'un mouvement plus large de décentralisation culturelle initié par le gouvernement de la Cinquième République. Le règlement municipal est financé par le conseil municipal et le département.

Le troisième aspect de l'évolution de la politique culturelle de Granville est la mise en place d'un cadre financier. En 1950, le conseil municipal crée un budget de la culture, financé par le conseil municipal et le département. Ce budget est le fruit d'un mouvement plus large de décentralisation culturelle initié par le gouvernement de la Cinquième République. Le budget de la culture est financé par le conseil municipal et le département.

Le quatrième aspect de l'évolution de la politique culturelle de Granville est la mise en place d'un cadre éditorial. En 1950, le conseil municipal crée une collection de livres, financée par le conseil municipal et le département. Cette collection est le fruit d'un mouvement plus large de décentralisation culturelle initié par le gouvernement de la Cinquième République. La collection de livres est financée par le conseil municipal et le département.

Le cinquième aspect de l'évolution de la politique culturelle de Granville est la mise en place d'un cadre éditorial. En 1950, le conseil municipal crée une collection de livres, financée par le conseil municipal et le département. Cette collection est le fruit d'un mouvement plus large de décentralisation culturelle initié par le gouvernement de la Cinquième République. La collection de livres est financée par le conseil municipal et le département.

Le sixième aspect de l'évolution de la politique culturelle de Granville est la mise en place d'un cadre éditorial. En 1950, le conseil municipal crée une collection de livres, financée par le conseil municipal et le département. Cette collection est le fruit d'un mouvement plus large de décentralisation culturelle initié par le gouvernement de la Cinquième République. La collection de livres est financée par le conseil municipal et le département.

Le septième aspect de l'évolution de la politique culturelle de Granville est la mise en place d'un cadre éditorial. En 1950, le conseil municipal crée une collection de livres, financée par le conseil municipal et le département. Cette collection est le fruit d'un mouvement plus large de décentralisation culturelle initié par le gouvernement de la Cinquième République. La collection de livres est financée par le conseil municipal et le département.

Le huitième aspect de l'évolution de la politique culturelle de Granville est la mise en place d'un cadre éditorial. En 1950, le conseil municipal crée une collection de livres, financée par le conseil municipal et le département. Cette collection est le fruit d'un mouvement plus large de décentralisation culturelle initié par le gouvernement de la Cinquième République. La collection de livres est financée par le conseil municipal et le département.

Le neuvième aspect de l'évolution de la politique culturelle de Granville est la mise en place d'un cadre éditorial. En 1950, le conseil municipal crée une collection de livres, financée par le conseil municipal et le département. Cette collection est le fruit d'un mouvement plus large de décentralisation culturelle initié par le gouvernement de la Cinquième République. La collection de livres est financée par le conseil municipal et le département.

Le dixième aspect de l'évolution de la politique culturelle de Granville est la mise en place d'un cadre éditorial. En 1950, le conseil municipal crée une collection de livres, financée par le conseil municipal et le département. Cette collection est le fruit d'un mouvement plus large de décentralisation culturelle initié par le gouvernement de la Cinquième République. La collection de livres est financée par le conseil municipal et le département.

Le onzième aspect de l'évolution de la politique culturelle de Granville est la mise en place d'un cadre éditorial. En 1950, le conseil municipal crée une collection de livres, financée par le conseil municipal et le département. Cette collection est le fruit d'un mouvement plus large de décentralisation culturelle initié par le gouvernement de la Cinquième République. La collection de livres est financée par le conseil municipal et le département.

Le douzième aspect de l'évolution de la politique culturelle de Granville est la mise en place d'un cadre éditorial. En 1950, le conseil municipal crée une collection de livres, financée par le conseil municipal et le département. Cette collection est le fruit d'un mouvement plus large de décentralisation culturelle initié par le gouvernement de la Cinquième République. La collection de livres est financée par le conseil municipal et le département.

Mireille Fouzy  
Centre d'Etudes des Pratiques  
Sociales - CNRS Granville

(1) Une exposition portant le titre « Les années Dubouché » est actuellement visible dans un hall de l'Hôtel de Ville de Granville.  
(2) La première municipalité fut formée à une coalition GAM, PSU et SFIO.



**LES CAHIERS**  
DE L'ANIMATION

48

JEUNESSES 1985  
histoires d'insertions

INEP

Quinze ans  
QUELQUES REGARDS HISTORIQUES  
DANS LES CAHIERS DE L'ANIMATION  
De l'Éducation Populaire à la Culture

*Les chemins de l'animation 1972-1987*

Citoyens...  
Citoyennetés...



les  
de cahiers  
de l'animation

L'ACTION CULTURELLE  
AUPRES DES ENFANTS



38



LES  
CAHIERS  
DE  
L'ANIMATION

3

les cahiers  
de l'animation 29

INSTITUT NATIONAL D'ÉDUCATION POPULAIRE

# La bibliothèque de l'animation

\* Ce catalogue est à télécharger dans l'ouvrage Les cahiers de l'animation, aux éditions de la Sorbonne.

20883





## QUELQUES REGARDS HISTORIQUES DANS LES CAHIERS DE L'ANIMATION

De l'Éducation Populaire à la Culture

- BOULANGER (Michel). — Les C.T.P., des acteurs de l'éducation populaire. — N° 28, 2<sup>e</sup> trimestre 1980.
- Entretien avec deux anciens C.T.P. : Nicole des Ylouses, Lucien Lautrec. — N° 28, 2<sup>e</sup> trimestre 1980, p.21-30.
- ION (Jacques). — La figure impossible du citoyen ou l'enjeu de l'éducation populaire. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.35-43.
- LECA (Jean). — Questions sur la citoyenneté aujourd'hui. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.21.
- LABOURIE (Raymond). — Education populaire et animation socio-culturelle. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.45-62
- LÉON (Antoine). — Les pouvoirs politiques et l'éducation populaire. — N° 37, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p.13-24.
- POUJOL (Geneviève). — Education ouvrière et éducation populaire. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.75-88.
- SAEZ (Guy). — Citoyens en péril... — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.5-20.
- CHABROL (Véronique). — Jeune France, un « maillon manquant » pour l'histoire de la décentralisation culturelle. — n° 53, V, 1985, p.85-94.
- DUMAZEDIER (Joffre). — L'ambition de « culture populaire : un projet inachevé. — N° 55, II, 1986, pp.109-130.
- GAUDIBERT (Pierre). — La modernisation de l'héritage : la perte du sens. — N° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.39-46.
- GILBERT (Claude). — Une politique à l'écart de la politique. La création de la maison de la culture à Grenoble. — N° 46, juillet 1984, p.45-57.
- NAZET (Jean). — Où en est le Livre Vivant ? — N° 3, juin 1973, p.9-14.
- RICHTER (Noë). — L'idéologie et l'évolution des institutions de lecture de masse. — N° 37, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p.25-45.



# Quinze ans d'ouvrages

Paule Paillet

**L'**objectif d'une revue ne consiste pas seulement à proposer sur des thèmes qui relèvent de son champ d'investigation, des articles rédigés par des chercheurs et des praticiens. A cette visée — essentielle — s'en ajoute une autre. Informer le lecteur des ouvrages et des articles de revue qui s'inscrivent dans la problématique d'ensemble de la publication. Les Cahiers de l'Animation n'ont pas failli à cette mission. Depuis 15 ans ils publient régulièrement des notes de lecture suffisamment précises pour inciter le lecteur concerné à pousser plus avant son investigation, et à lire l'ouvrage qui l'intéresse.

Il n'était malheureusement pas envisageable pour ce numéro anniversaire de publier une liste exhaustive des travaux dont il a été rendu compte\*. La quantité même de ces notes de lecture rendait l'entreprise impossible. Force a donc été d'opérer une sélection, de faire un choix. Entreprise tout à la fois arbitraire et frustrante... Les titres choisis l'ont été pour leur représentativité, mais d'autres analyses de livres auraient pu aussi valablement être sélectionnées. Par ailleurs, il faut également signaler que les Cahiers n'ont pas rendu compte de *tous* les ouvrages publiés sur les thèmes en rapport avec les préoccupations de la revue. Ce qui cerne bien les limites de l'article que l'on va lire.

Il a semblé pertinent, pour orienter la lecture, de classer par rubriques les ouvrages dont il a été fait mention dans les cahiers durant ces 15 années. Découpage souvent malaisé car bien des thèmes se recoupent : pour ne prendre qu'un seul exemple, la rubrique « jeunesse » et la rubrique « loisirs » comportent à l'évidence des interférences. La typologie que nous vous proposons n'échappe donc pas, elle non plus, à un certain arbitraire. Nous avons tenté, autant que faire se peut, de le réduire.

Voici donc les grands champs explorés par les ouvrages dont les notes de lecture ont rendu compte.

## **Education populaire et animation socio-culturelle**

Deux concepts qui ne sont pas strictement superposables mais assez proches l'un de l'autre pour qu'on les regroupe sous une même rubrique. Ils représentent évidemment un des axes essentiels des études des Cahiers. Un domaine qu'ils ont pour vocation d'explorer.

---

\* On en trouvera une liste exhaustive dans l'*Index des ouvrages analysés dans les Cahiers de l'Animation*, situé en fin de numéro.



**Loisir** constitue également un des thèmes-porteurs dont la relation avec le thème précédent va de soi.

**Culture.** Un des lieux d'élection d'affrontement des pouvoirs. Une actualité plus brûlante que jamais.

**Jeune.** Sujets et objets, pourrait-on dire, des préoccupations de l'éducation populaire et de l'animation culturelle. Générateur pour les adultes d'angoisse et de perplexité mais aussi d'espérance.

**Formation d'adultes** institutionnalisée depuis 1971. Secteur pratiquement et idéologiquement très conflictuel à cause de l'importance des enjeux.

**Pédagogie..** Le thème est large, peut couvrir à la fois la pédagogie des enfants et celle des adultes. Relève aussi bien d'une approche historique stricte que d'une approche politique et critique.

**Activités physiques et sportives** peu explorées dans les Cahiers. Peut-être parce qu'on les ressent comme colonisées par les sportifs et leurs dirigeants. Pourtant avec le développement du loisir, des activités d'expression, des activités de pleine nature, la question des pratiques sportives et physiques relevant du domaine de l'éducation populaire se pose avec acuité.

**Education en Afrique** ce problème concerne les pays occidentaux non seulement parce qu'ils forment une partie des cadres des pays du Tiers Monde mais aussi parce qu'il induit une réflexion sur le type de développement possible et souhaitable et sur les chances de réussite, sur le poids du modèle occidental.

## Education populaire — animation socio-culturelle

Trichaud Lucien. — L'animation et les hommes / Lucien Trichaud. — Paris : Synchron, 1976. — 269 p.

Après avoir marqué les grandes étapes de « l'éducation populaire » depuis la dernière guerre mondiale, dans le cadre de l'époque et dans ses rapports avec l'administration Jeunesse et Sports, l'auteur souligne l'ubiquité et la complexité de ce que l'on nomme désormais l'animation. Il la situe « dans la problématique homme-société » et présente alors son plan d'étude :

« Nous proposons l'analyse de dix composantes... qui semblent concourir à l'accomplissement (de l'animation)...

- La vie de groupe... fondement de la vie associative,
- La rencontre des groupes qui pose le principe et les difficultés de l'acceptation des autres,
- L'accueil... lié aux problèmes... des nouvelles urbanisations, des migrations raciales et des échanges internationaux,
- La maîtrise de la vie sociale,
- La créativité,
- La diffusion culturelle,



- Les services culturels, la documentation, l'information... favorisent la communication,
- L'éducation permanente,
- Les célébrations populaires, les fêtes... facteurs d'identification,
- Le développement.

... Nous avons conscience de l'insuffisance et de la subjectivité de nos choix... manquant d'un support scientifique bien défini...

Mais ne faut-il pas, pour vivre l'animation, fonder notre action sur l'analyse de la vie quotidienne ? »

Que retenir quant à l'animation elle-même ? Quelle idée maîtresse l'auteur nourrit-il ? Quel dessein lui confie-t-il ? Dans la vie courante des associations il voit les difficultés principales dans les rapports avec l'administration. Il invite à lutter contre « la verticalité » pour la coordination des services publics, pour une politique de concertation, garantie de financements stables.

L'auteur affiche clairement une visée humaniste. Maîtrise de la vie sociale, développement, trouvent leur sens quand ils assurent l'épanouissement et la créativité de l'individu. Au sein d'une société débordée par ses inventions techniques, l'animation veut et doit être innovation sociale, mais pour la rencontre des hommes, leur compréhension mutuelle. « Maintes associations et la plupart des syndicats continuent à placer l'éducation populaire dans le cadre des luttes sociales, voire de la lutte des classes...

Le concept d'animation, au contraire, reprend l'idée d'universalité et de libéralisme. Il ne s'agit plus de ne s'adresser qu'à une partie de la population « en lutte » mais à un ensemble, ou à un ensemble d'ensembles, dans un esprit de participation et de développement ».

#### *Analyse parue dans le N° 14 (1976)*

**Labourie (Raymond).** — **Les institutions socio-culturelles : les mots-clés / Raymond Labourie, ...** — Paris : Presses Universitaires de France, 1978. — 238 p.

« L'entreprise que présente cet ouvrage doit être comprise comme une introduction à la connaissance des institutions socio-culturelles françaises. A côté des discours sur les finalités de l'animation socio-culturelle et des monographies sociologiques, des interprétations théoriques qui apparaissent depuis une dizaine d'années en France, il entend proposer une initiation aux facteurs socio-historiques qui ont constitué progressivement ces institutions et un panorama du réseau des institutions socio-culturelles dans leurs imbrications avec les institutions majeures de la vie sociale française. Ces institutions « mineures » ne sont pas en effet des créations ex nihilo. Elles s'inscrivent dans une dynamique et une statique sociales qui expliquent leur apparition, leur développement, leur fonctionnement et leurs contradictions. Sans prétendre proposer un modèle explicatif, nous nous sommes limités dans une première partie à souligner ces facteurs socio-historiques, ces imbrications et à définir ce que nous entendons par institutions socio-culturelles.

Une seconde partie présente sous forme d'un lexique les principaux genres d'institutions socio-culturelles. Ce lexique présente également des institutions qui, sans être des institutions socio-culturelles, déterminent d'une manière croissante le développement et le fonctionnement de ces dernières. Chaque genre d'institution fait l'objet d'analyses dans lesquelles nous nous sommes efforcés de préciser son histoire, son rôle, son fonctionnement, ses évolutions, voire ses problèmes. Ceci dans une double limitation : celle impartie par la formule d'un lexique et celle impartie par l'état actuel des recherches historiques et sociologiques sur ces institutions d'éducation extra-scolaire, et de loisir éducatif ».

C'est ainsi que Raymond Labourie, Directeur du Département des Etudes, de la Recherche et de la Documentation de l'Institut National d'Education Populaire



présente « les institutions socio-culturelles ». Cet ouvrage rompt volontairement avec les discours de type velléitaire ou accusateur et les récits-témoignages. Il relate des faits, décrit des institutions, cite des chiffres sans complaisance. C'est un guide nécessaire aux animateurs et éducateurs voulant situer leurs expériences dans l'ensemble du secteur socio-culturel. Enfin pour le candidat-animateur, c'est une introduction indispensable pour se repérer dans la complexité institutionnelle et sociale du secteur dans lequel il va exercer son activité professionnelle.

Fruit d'un travail d'équipe, cet ouvrage est riche en informations utiles, un index permettant de trouver rapidement les définitions et les explications recherchées.

*Analyse parue dans le N° 19 (1978)*

Poujol Geneviève. — *L'Éducation populaire, histoires et pouvoirs*. — Ed. Ouvrières, 1981, 228 p.

Ce n'est pas une promenade, ce serait même une marche appuyée, que de lire le dernier ouvrage de Geneviève Poujol : « *L'Éducation Populaire : histoire et pouvoirs* », tant est fournie de détails l'argumentation — ou pour être plus juste — ce qui est probablement l'illustration de la thèse. Classique, construit à quatre temps comme pour mieux s'installer, perlé de textes dont on n'est plus, après lecture, très sûr qu'ils nous parlent d'hier, d'aujourd'hui ou de demain, bouclé d'une abondante bibliographie, ce livre « remet les pendules à l'heure ».

La vérité est sous les apparences, et l'histoire de la tribu des éducateurs populaires et de son organisation est inscrite dans le mouvement qui vise à rattraper « le retard de la superstructure à répondre aux modifications imposées par l'infrastructure ». Bien entendu l'auteur rencontre Jean Macé et Albert de Mun, leur capacité fédérative et leurs déboires, la franc-maçonnerie et la compagnie de Jésus avec leur pouvoir organisateur, l'opposition laïque/catholique et son caractère fondamental dans la constitution du système de l'éducation populaire, l'alliance laïque/protestant qui montre que le clivage confessionnel/non confessionnel est secondaire, la sociabilité et ses différentes formes d'adaptation au pouvoir de l'Etat, mais traverse cet ensemble dans un tel respect des faits qu'elle brise discrètement les convictions des deux camps comme, par exemple, avec ces deux courts passages :

« La ligue de l'enseignement n'est donc pas née de l'école et les instituteurs au moment de sa création en sont totalement absents. Elle est née de la réunion d'éléments de la petite bourgeoisie qui veulent s'imposer politiquement en promouvant l'instruction de tous ».

« En découvrant le Play, les jeunes étudiants catholiques découvrent aussi une étude sociologique dont le mode de travail est très novateur. Le Play a en effet participé à élaborer des monographies sur des familles ouvrières et des budgets ouvriers ».

Qu'on ne s'y trompe pas, il n'y a là ni provocation, ni volonté de destruction, ni acte iconoclaste mais opération de connaissance et de reconnaissance. Geneviève Poujol s'attache à savoir parce qu'elle reconnaît l'importance du phénomène et son mode de fonctionnement, et cela, peut-être parce qu'elle est trop dans l'histoire de l'éducation populaire pour ne pas dire ses caractères méthodiques et historiques. « Il est possible que les fameux grands moments de l'éducation populaire tiennent un peu du mythe. Mais les mythes sont importants pour des institutions qui fonctionnent grâce à des militants ou du personnel bénévole. Les permanents ne pourraient à eux seuls animer autant d'institutions, autant d'activités ».

A terme « histoires et pouvoirs » se termine comme on osait l'espérer par l'énoncé des caractéristiques fondamentales du secteur socio-culturel. Une façon,



en quelques sorte, de fixer la nouvelle donné d'un jeu social qui fait de ce secteur une nouvelle politique.

*Analyse parue dans le N° 35 (1982)*

Le livre de L. Trichaud écrit en 1972 est un point de départ qui ouvre très largement le champ de la réflexion et trace de l'Education Populaire un tableau caractérisé par le polymorphisme de ses manifestations.

L'ouvrage de R. Labourie resserre le propos et répertorie avec rigueur le réseau des institutions qui se réclament de l'Education Populaire et la fondent.

Dix ans après le livre de Trichaud, G. Poujol retrace le parcours historique d'un concept mais engage des perspectives d'avenir : elle montre que le rapport entre secteur socio-culturel et politique est en mutation. Quelle place demain pour l'Education Populaire dans la vie de la cité. Quels avatars prévisibles ?

\*

\* \*

## Loisir

Dumazedier (Joffre). — *Sociologie empirique du loisir ? Critique et contre-critique de la civilisation du loisir.* — Paris, Le Seuil, 1974.

Douze ans séparent « la civilisation du loisir » de « Sociologie empirique du loisir ». Les recherches ont progressé dans les divers pays du monde. Dumazedier nous livre de nouvelles analyses sur la base des résultats de ses propres recherches et des recherches américaines, soviétiques et européennes. Outre une thèse originale, on trouve dans ce livre une somme des travaux entrepris dans le monde sur le loisir.

L'hypothèse est hardie : « le progrès scientifico-technique appuyé sur les mouvements sociaux libère une partie du temps de travail professionnel et domestique. La régression du contrôle social par les institutions de base de la Société (familiales, socio-spirituelles et socio-politiques) permet d'occuper le temps libéré surtout par des activités de loisir », ces deux mouvements simultanés ayant pour résultat la production du loisir. Sur l'origine de cette régression du contrôle social, l'auteur ne s'étend pas assez à notre goût dans cet ouvrage. Associer la régression du contrôle social à l'action des mouvements sociaux quels qu'ils soient, s'élevant contre l'omnipotence de la famille, ou de l'Eglise, nous laisse sur notre faim. Si ces mouvements sociaux ont été possibles, c'est que l'organisation sociale elle-même avait été modifiée. Mais l'hypothèse est intéressante, elle rejoint d'ailleurs les propositions de Crozier, dans « La Société bloquée », qui voit « l'homme moderne plus libre, plus capable d'engagement conscient », trop libre, dirions-nous ce qui lui donne une impression d'insécurité. En fait pour Dumazedier il s'agit, dans ce livre du moins, plus d'un postulat que d'une hypothèse.

Reconnaissons à l'auteur sa fidélité aux méthodes qu'il préconise :

- 1° Rassembler des faits pertinents,
- 2° Confronter dans cet ensemble ceux qui sont pertinents et ceux qui sont négatifs sans omission, ni répétition par rapport à l'hypothèse,



3° Observer les relations mutuelles entre les faits pour savoir lequel exerce sur l'autre l'action la plus forte.

3° Observer les tendances évolutives de chacun pour déterminer celles qui vont croissant, lesquelles vont décroissant ».

L'auteur applique sa méthode à un sujet brûlant, celui des relations du travail et du loisir et en arrive à cette conclusion :

« — Quoique conditionné, le loisir crée des valeurs nouvelles en se séparant de plus en plus des modèles compensateurs du travail.

— Les valeurs tendent à modifier ou à pénétrer non seulement le travail, mais toutes les obligations que nous avons nommées institutionnelles ».

L'affaire est d'importance ; nous sommes loin de l'affirmation de Marx : « le travail premier besoin de l'homme » et le temps libre « moyen de récupération de la force de travail ». Dumazedier affirmé : ces idées qui étaient vraies du temps de Marx sont des anachronismes aujourd'hui. Gageons que sur ce point le débat n'est pas clos.

A la fin de son ouvrage l'auteur prône une « sociologie active », sociologie qui sera pertinente si son objet central n'est pas un fait traité comme un être inerte, mais un sujet social traité comme un « être actif ». Cette sociologie cherche à prévoir pour une situation, à une période définie, les résultats probables de l'interaction des déterminants probables et des interventions possibles d'un sujet social orienté par les critères de développement d'une situation sociale qui, elle-même, le détermine.

Et l'auteur en conclusion déclare : « Toute politique globale d'amélioration de ce qu'on appelait hier « style de vie » aujourd'hui « qualité de la vie » par un aménagement nouveau du temps, de l'espace, doit commencer par une réflexion sur des implications du loisir dans tous les domaines de la vie sociale et personnelle ». Ce sont ces faits qui nous ont poussés à parler de la naissance possible d'une civilisation du loisir. Ce n'est pas l'Eldorado pour demain. Ce sont de nouveaux problèmes sociaux et culturels qui, pour être résolus demain, devraient être posés sérieusement aujourd'hui ».

#### *Analyse parue dans le N° 6 (1974)*

Pronovost (Gilles). — Temps. Culture et société. Essai sur le processus de formation du loisir et des sciences du loisir dans les sociétés occidentales. — Presses de l'Université du Québec. 1983.

Parti d'un projet presque militant, cet essai a soulevé de nombreuses questions dont certaines seulement ont pu être traitées. Mais les préoccupations historiques et épistémologiques demeurent, et elles sont présentées comme faisant partie intégrante de la problématique actuelle du loisir et de la recherche.

C'est ainsi, dans un mouvement de va-et-vient d'analyses, de questionnements, d'essais d'interprétations, que le présent ouvrage a pris forme. L'hypothèse de départ est la prédominance des transformations issues de l'industrialisation des sociétés occidentales, en tant que facteur décisif de la genèse et de la formation du loisir moderne. La première partie constitue un essai d'analyse socio-historique du loisir, en quatre pays occidentaux, depuis la période de leur révolution industrielle respective, ou depuis une sorte de rupture fondamentale (telle la Révolution française ou la guerre de Sécession américaine) ayant accompagné en quelque sorte cet événement ; au moment où apparaissent les premières tentatives d'utilisation de catégories d'analyse empruntées aux sciences sociales, ainsi que les premiers véritables travaux de recherche, cet essai est infléchi vers l'étude des fondements de la pensée scientifique, leurs transformations successives, dans leurs rapports aux contextes historiques, aux enjeux du moment, aux acteurs en place.



A la lecture de ces pages, j'espère qu'on sera convaincu de la grande richesse historique dont est tissé le développement du loisir moderne et aussi, de l'oubli profond dans lequel il a été maintenu. Cette première partie s'achève sur une courte conclusion qui présente ce qui m'apparaît maintenant comme les éléments historiques majeurs qui ont contribué à la genèse du loisir moderne et à son institutionnalisation.

La seconde partie fait écho à des préoccupations épistémologiques : le problème des possibilités d'émergence des sciences du loisir, ce qui me semble être les obstacles épistémologiques fondamentaux auxquels elles ont à faire face, dans une histoire encore courte, certes, mais qui n'est pas sans rappeler celle des sciences humaines en général.

Puis il sera question de l'application des connaissances en matière de loisir, de ses enjeux, de ses limites.

La conclusion de l'ensemble de l'ouvrage tente de dire que les sciences du loisir par delà leur quête difficile d'objectivité, constituent, pour les sociétés industrielles, au même titre que la sociologie et l'anthropologie, par exemple, une nouvelle manière de se comprendre elles-mêmes. Lentement surgies des transformations majeures de l'industrialisation, les sciences du loisir nous parlent de ces changements culturels dont nous sommes tissés ; elles font, à leur manière, œuvre de culture.

#### *Analyse parue dans le N° 49-50 (1985)*

En 1972, Dumazedier ouvre largement le champ à une analyse sociologique du loisir comme créateur de valeurs nouvelles, infiltrant la totalité des modes de vie et de pensée de nos concitoyens. Nous sommes à l'aube de la crise économique et de la montée du chômage. 10 dix ans après, un québécois scrute lui aussi le problème mais avec un abord plus épistémologique : étudier les possibilités d'émergence d'une « science du loisir » c'est reconnaître l'importance de l'enjeu-loisir dans notre société.

Loisir, temps libre, temps libéré, temps non contraint, les termes abondent qui rendent compte du phénomène et de nouvelles interrogations se font jour : pour le jeune — ou le moins jeune — sans emploi, que devient le loisir, ne change-t-il pas de sens, est-il encore porteur de valeurs et desquelles ?

Signalons aussi dans la foulée un numéro intéressant de la revue « informations sociales » (n° 5/1985) « les jeunes et la socialisation par le loisir » dont il a été rendu compte dans le numéro 55 des Cahiers.

\*

\* \*

## Culture

Ion (Jacques), Miège (Bernard), Roux (Alain-Noël), L'appareil d'action culturelle. - Paris, 1974, Editions Universitaires.

L'objectif de ce livre n'est pas du tout d'exposer ce qu'est l'Action Culturelle, ni ce qu'elle pourrait ou devrait être. Il est d'analyser la réalité actuelle de cette



action pour découvrir à quelles nécessités elle répond dans la formation sociale française. Cette analyse s'organise et se développe autour de la thèse suivante : « Dans la France contemporaine, l'Action Culturelle est en voie de constituer un véritable Appareil Idéologique d'Etat (A.I.E.) ». Sommairement nous pouvons résumer le contenu de ce concept ainsi : un A.I.E. est un appareil organisé d'encadrement des groupes sociaux et des individus qui fonctionne à l'idéologie (même si cet ensemble n'apparaît pas de façon manifeste comme un appareil cohérent). Ceci revient à dire que la reproduction des rapports sociaux ne peut se faire par les seuls appareils d'Etat (armée, police...), mais a besoin du concours d'appareils idéologiques, c'est-à-dire de moyens de transmettre et renforcer des systèmes de valeur, de pensée, de relations humaines. Les Appareils Idéologiques d'Etat sont donc les compléments indispensables des appareils d'Etat. L'exemple le plus clair d'Appareil Idéologique d'Etat est l'appareil scolaire, qui de façon longtemps inconsciente a diffusé et diffuse encore une idéologie propre à maintenir les rapports sociaux de production dont le capitalisme a besoin. Considérer l'Action Culturelle comme un Appareil Idéologique d'Etat est, à plusieurs titres, surprenant voire scandaleux. Tout d'abord parce que l'Action Culturelle ne se présente pas comme un appareil ? mais au contraire, comme un ensemble touffu, voire confus, de groupes d'institutions, qui donne plus une impression d'anarchie que d'organisation. Ensuite parce que le plus souvent l'action culturelle se présente comme contestataire et qu'elle est de fait fréquemment en butte aux pouvoirs publics, en particulier municipaux. C'est à travers une longue analyse que nous tentons ici de suivre pas à pas, que les auteurs démontrent leur thèse.

#### **Les conditions d'émergence de l'action culturelle**

L'action culturelle trouve ses origines dans deux courants de pensée et d'action : l'Education Populaire et la Décentralisation Dramatique. Mais tous deux se rattachent pour finir à la même idéologie de la *démocratisation culturelle*. Idéologie déjà ancienne, puisque c'est elle qui sous-tend la mise en place de l'instruction obligatoire.

Les années 50 à 60 sont marquées par la « fascination du Plan ». Là s'élabore la notion nouvelle de « *développement culturel* ». Elle ne contredit pas l'idéologie de la démocratisation culturelle, mais la modernise. Les thèmes mis en avant sont participation du public, pouvoir culturel, besoin culturel... Le besoin essentiel de capitalisme moderne est d'introduire l'idée de changement de façon à ce qu'elle permette l'ensemble des groupes sociaux. L'objectif du Développement Culturel est de favoriser l'adaptation des individus aux multiples changements qu'implique le progrès économique. Cette idéologie a eu pour conséquences surtout :

- de favoriser la professionnalisation des acteurs de l'action culturelle en mettant l'accent davantage sur les compétences que sur le militantisme ;
- de développer l'action de l'Etat soit par l'intermédiaire d'institutions mixtes, soit par une politique de contrats avec des associations qui demeurent privées sur le plan juridique. Aussi ces associations, de plus en plus contraintes à rentabiliser leurs actions, entrent-elles dans l'idéologie de la rationalité économique.

L'Action Culturelle devrait en quelque sorte réapprendre aux gens à vivre, trouver de nouvelles valeurs sur lesquelles il serait possible de rebâtir un consensus social...

Concrètement cette prétendue crise de la culture recouvre deux phénomènes :

- la décomposition de la culture que les auteurs appellent la « culture cultivée », autrement dit la culture des gens cultivés ;

- l'apparition de multiples sub-cultures plus ou moins marginales.

Or d'après les auteurs cette crise culturelle n'est rien d'autre que l'expression des contradictions qu'entraîne l'évolution actuelle du capitalisme, l'extension à la société tout entière des rapports de production capitaliste, soumettant l'ensemble de la vie sociale à la logique de la marchandise. Cette évolution ne peut se faire sans la destruction ou la modification d'une série de secteurs de produc-



tion « pré-capitalistes » et donc le bouleversement dans la structure sociale et culturelle de ce pays.

### **Les éléments constitutifs de l'appareil idéologique d'Etat d'action culturelle.**

D'un point de vue juridique, on distingue des institutions publiques et des institutions privées. D'un point de vue idéologique cette distinction s'efface, car bien des institutions privées sont un prolongement de la puissance publique ; quant aux associations privées leur « indépendance » relative n'implique pas qu'elles expriment pour autant autre chose que l'idéologie dominante.

L'action culturelle se définit souvent par *l'existence d'équipements* (M.J.C., Maisons de la Culture, clubs de jeunes...). Souvent ces équipements ont pour fonction réelle de masquer les problèmes (par exemple des jeunes) en prétendant y répondre, de déstructurer les groupes affinitaires d'une population (une bande de jeunes peut difficilement subsister en tant que bande dans une M.J.C., par exemple), d'imposer des normes de conduite sociale.

L'Action Culturelle enfin est faite *par des animateurs*. De plus en plus ceux-ci témoignent d'un engagement professionnel plus que militant. Il faut voir là la marque d'un clivage entre la classe ouvrière traditionnelle (dont l'élite produit des militants) et certaines couches de la petite bourgeoisie qui produisent des animateurs. En dernière analyse ceux-ci peuvent être considérés comme des professionnels de la communication sociale.

### **Un mode d'intervention sur les pratiques**

« L'Action Culturelle contribue à reproduire la force de travail et les rapports sociaux de production ».

Elle joue un rôle voisin de celui que Marx attribuait à l'Ecole. La formation permanente et l'action culturelle développent le sens des responsabilités, de l'initiative, du travail en équipe... dispositions toutes très utiles au développement actuel du capitalisme.

L'action culturelle cherche à masquer les divisions en classes sociales. Les effets réels de l'action culturelle sont socialement différenciées. Toutes les études de fréquentation ou de public montrent que participent à l'action culturelle : les scolaires et les étudiants, l'aristocratie ouvrière qui a acquis des comportements culturels et les intellectuels salariés. Pour ceux-là l'action culturelle renforce leurs comportements de consommation et répond à leur désir de pouvoir.

### **L'action culturelle et les classes sociales**

La pleine efficacité de l'appareil d'action culturelle serait d'atteindre toutes les couches dominées de la population. Mais il est facile de se rendre compte que la rencontre de classes sociales différentes se fait très peu. Il y a dans l'action culturelle toute une logique de services et d'obligations qui s'accordent très mal aux jeunes travailleurs, alors que les jeunes étudiants y sont tout préparés.

Les Responsables actifs de l'appareil d'action culturelle, ceux qui sont à l'origine des actions se recrutent essentiellement dans deux catégories sociales :

- des travailleurs technico-scientifiques ou commerciaux qui n'ont pas en premier lieu de fonction hiérarchique (dessinateurs, surveillants de machines automatiques, technico-commerciaux...) ou encore des personnels para-médicaux ;
- des professionnels de l'idéologie (enseignants, formateurs, travailleurs sociaux, psychologues...).

Ces nouvelles couches sociales se tournent vers l'Appareil d'Action Culturelle pour exercer un pouvoir dont elles sont dépourvues sur le plan professionnel et politique. Sur le plan local, l'action culturelle est un enjeu politique en particulier pour le pouvoir municipal, car c'est un des domaines où les municipalités ont le plus d'autonomie alors que dans l'ensemble leurs pouvoirs réels sont très limités. Dans les municipalités la petite bourgeoisie traditionnelle est souvent sinon domi-



nante du moins assez forte. Les conflits fréquents entre les promoteurs d'actions culturelles et les pouvoirs municipaux trouvent là leur logique explicative.

### Où va l'action culturelle ?

L'action culturelle est donc actuellement faite par et pour cette nouvelle bourgeoisie. Mais l'idéologie dominante est active, travaille et se transforme. L'évolution du capitalisme devrait amener l'action culturelle à élargir son public et ses champs d'intervention. Certaines catégories sociales (ouvriers spécialisés, travailleurs immigrés, jeunes travailleurs, certaines catégories de femmes et les jeunes en général) sont dans des conditions suffisamment précaires pour se révéler dangereuses. On peut donc s'attendre à une offensive élargie de l'action culturelle à leur égard. Cela n'est pas impossible car l'action culturelle est un appareil idéologique d'Etat relativement plus souple que d'autres et peut, en diversifiant encore davantage ses moyens et ses types d'intervention, agir auprès de groupes sociaux réputés réfractaires.

Le livre se termine sur la question « que faire » en s'adressant tout particulièrement aux animateurs, que cette analyse de l'action culturelle pourrait décourager : dire que l'action culturelle est un appareil idéologique d'Etat n'implique pas que tout travail d'action culturelle est inutile, car « récupéré » d'avance. « L'action culturelle est une réalité profondément contradictoire : principalement tentative d'intégration idéologico-politique elle révèle cependant sous certaines conditions et de façon non durable des possibilités subversives ».

### *Analyse parue dans le N° 6 (1974)*

### **Les Cultures Populaires, ouvrage publié sous la direction de Geneviève Poujol et Raymond Labourie**

L'entreprise menée par G. Poujol et R. Labourie sous les auspices de l'I.N.E.P. déborde largement les problématiques actuelles sur deux points au moins.

Premier point : il ne s'agit pas pour les deux promoteurs d'illustrer ou d'analyser une nouvelle doctrine gouvernementale en matière d'action culturelle, il ne s'agit pas non plus de s'installer au cœur d'un mouvement social dont les revendications très claires ou très fortes à défaut d'être claires feraient s'épanouir mille cultures populaires. Il s'agit d'une rencontre : le colloque qui s'est déroulé à Marly-le-Roi et dont est issu l'ouvrage est au meilleur sens du terme une rencontre, une rencontre nécessaire et inévitable. Je la considère pour ma part comme la preuve d'une certaine maturité critique de ceux qui réfléchissent un peu, par devoir ou par goût, aux problèmes culturels de notre société.

En présentant l'ouvrage, R. Labourie note que le flux des expériences et des pratiques d'animation appliqué aux cultures minoritaires croise aujourd'hui le flux des recherches en sciences humaines portant sur les mentalités et l'histoire culturelle. Cette convergence entre pratique et théorie remet bien des idées en place, balaie bien des préjugés. Il apparaît par exemple que les fameuses coupures entre « culture des élites » et « culture populaire », entre « culture cultivée » et « culture de masse » ne sont ni si profondes ni si irrémédiables qu'on l'a longtemps soutenu. Plutôt que d'opposer réalités et concepts terme à terme et d'attendre de leur affrontement une hypothétique vérité, les responsables de la publication et la plupart des auteurs qu'ils ont conviés préfèrent montrer qu'en matière culturelle tout est affaire de continuités, de passages, d'emprunts et de mélanges. Ils reviennent aussi sur l'opinion commune que nous sommes tous des « victimes » de la culture dominante ou « aliénés » par la culture de masse : en ce domaine, nous disent-ils, se manifeste davantage de résistance que de soumission.

C'est sur ces deux principes — pluralité des cultures, résistance à la domination culturelle — qu'est fondée l'entreprise et que s'organise l'ouvrage. De tels



principes se situent résolument dans une perspective anthropologique à laquelle tous les auteurs se réfèrent.

Dans la première partie du livre, des contributions de tonalité théorique font le point des questions et des débats ouverts entre spécialistes. Cette approche théorique des cultures populaires nous apporte des précisions utiles et des définitions sur les différents adjectifs qui accompagnent désormais le mot culture : marginale, quotidienne, dominée, dominante, cultivée, vivante et bien sûr... populaire.

La seconde partie de l'ouvrage nous fait entrer de plein-pied dans ces « cultures populaires ». M. Agulhon brosse tout d'abord le décor historique et nous offre avec la notion de « sociabilité » un fil conducteur qui sera repris par de nombreux auteurs. Nous abordons alors l'éblouissante diversité de ces cultures et des habitudes qu'elles ancrent dans les individus. Sans vouloir en privilégier aucune ici, elles nous apparaissent comme autant de « mondes à part » pour entreprendre l'expression de P. Belleville.

A peine paru, ce livre se présente à moi avec des allures de classique, car les questions auxquelles animateurs et chercheurs apportent des réponses souvent tâtonnantes y sont profilées de sorte que l'on reviendra souvent à cet ouvrage comme à une vaste introduction problématique. Si cependant ses promoteurs veulent lui éviter l'équivoque d'une sorte de « manifeste des cultures populaires », ils gagneraient à nuancer quelques points. Je sais bien, par exemple, que de nombreux sociologues ont exagéré la force et l'impact des procédures de normalisation culturelle, qu'elles soient imputables à une bourgeoisie omniprésente ou à un pouvoir omniscient, mais n'exagère-t-on pas en sens inverse les « résistances » tant il est vrai qu'on exagère toujours les phénomènes que l'on étudie ? Sur un autre plan, je suis moins certain que G. Poujol et R. Labourie que les cultures minoritaires puissent entrer, sans dommage pour elles, dans le cycle de l'animation culturelle. Si ces cultures sont bien l'expression d'un mode de vie différent, n'échappent-elles pas à l'animation qui, malgré ses efforts, ne peut jamais intervenir sur les multiples aspects d'un mode de vie ?

*Analyse parue dans le N° 27 (1980)*

Gaudibert (Pierre). — *Du Culturel au Sacré*. — Castermann, 1981, 162 p.

Du culturel au sacré, un livre important à déguster lentement sous peine de passer entièrement à côté, car peu de lecteurs jouissent d'une culture aussi vaste et éclectique que Pierre Gaudibert. C'est un livre courageux car « qui publiquement ajoute à une réflexion sur culture et société la dimension du sacré, risque d'être renvoyé au Pape et aux Ayatollah, étiqueté mystique, « gauche américaine » ou « nouvelle droite » (page 7). Ce risque, Pierre Gaudibert le prend. Il n'ignore pas le destin d'une pensée livrée à la vulgarisation séductrice et aux simplifications outrancières. Non, l'auteur n'invite pas les animateurs à renoncer au culturel pour se vouer au sacré, car loin de lui l'idée de penser que « culture, action culturelle ou socio-culturelle vont s'orienter massivement dans ce sens. Simple-ment des créateurs, des animateurs, d'autres encore, en réfléchissant sur la création individuelle et l'identité culturelle, en étudiant anthropologie et ethnologie, seront amenés, à des degrés divers, à rencontrer l'imaginaire, le symbolique, le mythique, la sacralité ; des signes en témoignent déjà aussi bien dans les discours que dans les pratiques (page 161). Ce retour du « sacré » correspond selon l'auteur au déclin de l'eurocentrisme triomphant du XIX<sup>e</sup> siècle en lutte aux valeurs non occidentales. La perte de croyance dans le « Progrès » a introduit le doute et la lassitude. Dans le secteur culturel « à la lassitude des créateurs vis-à-vis des fonctions d'animation a succédé un retour à l'acte créateur en lui-même, à la démarche créatrice individuelle, y compris dans la solitude ou l'exil intérieur (...) Du côté socio-culturel s'est affirmé, avec le refus de toute infériorité hiérarchique par rap-



port au culturel, le noyau théorique de l'identité culturelle des groupes, lié à une autre conception de la culture, non plus seul patrimoine des œuvres d'art et de pensée, mais mode de vie (...) l'attention s'est portée sur les cultures dominées, écrasées... » (page 17). « Dans les deux directions et axes de l'action culturelle d'aujourd'hui, la création artistique individuelle et les identités culturelles des groupes, l'attention se porte vers l'imaginaire, le symbolique, le mythique, sources rendues nécessaires face à l'assèchement du social programmé et quadrillé »... (page 37). C'est sur le retour du refoulé du rationalisme scientiste que Pierre Gaudibert nous invite à porter notre attention parce que c'est là pense-t-il — et sur ce point nul doute qu'il ne sera pas suivi par tous — « que peut se trouver ou retrouver l'énergie vitale et l'espérance, de quoi ne pas étouffer et s'asphyxier ici et maintenant » (page 38). A cette quête du sens correspond la fonction du sacré « fonction sociale et existentielle, sa nécessité pour la vie des sociétés, comme des individus : fonction détruite, refoulée ou caricaturée par les sociétés industrielles et indispensable pour assumer la nature, le cosmos, la mort, le temps, les âges de la vie et les rites initiatiques, la fête, la guerre, etc ? »

*Analyse parue dans le N° 35 (1982)*

Trois ouvrages qui témoignent à quel point le concept de culture peut se prêter à des traitements différents... Le livre de Miège et Roux publié en 1974 se réfère à une approche marxiste, celle des Appareils Idéologiques d'Etat décrits par Althusser et qui fut à l'époque largement utilisée comme instrument d'analyse. L'ouvrage de Pujol et Labourie s'inscrit bien dans une perspective anthropologique et ses conclusions divergent largement par rapport à celles de l'ouvrage précédent. Quant au livre de Gaudibert on serait tenté de dire qu'il transcende les antagonismes en introduisant une dimension autre, celle du mythe et de la sacralité.

\* \*

\*  
\* \*

## Jeunesse

Le jeunesse dans les années 80, Paris, presses de l'Unesco 1981.

Il s'agit en fait de trois livres. Le premier, constituant la première partie, s'intitule « les jeunes : leurs comportements et leurs aspirations » ; le deuxième, plus épais, a pour titre « les différents visages des jeunes à travers le monde » ; le troisième, plus modeste, se veut une conclusion portant comme titre « la jeunesse et les déficits mondiaux des années 80 ». Ces trois livres réunis constituent une première contribution de l'UNESCO à l'année mondiale de la jeunesse de 1985.

La conclusion est sans doute la partie la plus décevante et la moins novatrice. Elle n'apporte en fait que des redites à la brillante synthèse du début, que l'on doit à un historien américain, Thomas R. Forstenzer. L'auteur parcourt les deux dernières décennies et le rôle de la jeunesse durant cette période. En deux phrases « il caractérise l'évolution des années 60 aux années 80 » : « les mots-clés du rapport de l'UNESCO de 68 étaient : confrontation, contestation, marginalisation, contre-culture, contre-pouvoir, culture des jeunes »... les mots-clés de la vie des jeunes au cours de la prochaine décennie seront : pénurie, chômage, sur-



qualification, inadéquation entre emploi et formation reçue, anxiété, attitude expressive, pragmatisme ; et l'on pourrait même ajouter à cette liste subsistance et survie ». A partir de ce fonds, l'auteur analyse les rapports des jeunes à la famille à la communication, au travail, au système éducatif, en tentant de donner à son propos un caractère international.

*Analyse parue dans le N° 37 (1982)*

\*  
\* \*

**F. Dubet. — La Galère jeunes en survie. — Fayard, 1987.**

... Dans les grands ensembles urbains construits plus ou moins de toute pièce dans l'après-guerre, c'est là surtout qu'aujourd'hui, pour la génération nouvelle, se développe cet état particulier et original que les jeunes eux-mêmes appellent « la galère ». F. Dubet en fait un véritable concept dont la force explicative est puissante. La galère est un système d'actions que chacun vit seul mais qui est néanmoins partagé. Concrètement c'est un état d'indétermination, un monde et une représentation du monde sans norme stable où les gens peuvent être une chose et son contraire, volent, mais sont volés aussi, font peur mais ont peur également. Pauvres mais rarement misérables, les jeunes de la galère n'ont pas même le réconfort de la chaude camaraderie qu'on trouvait dans les gangs ou dans les bandes d'autrefois. Car, les bandes n'existent plus, à ce qu'il paraît. La sociabilité juvénile aussi semble se défaire, les relations sont labiles, les jeunes se « balancent » assez facilement, ils ne se soutiennent et ne s'entraident guère. Ce qui les guette c'est finalement la destruction et le néant qui se saisissent de certains d'entre eux par le biais de la drogue dure : on sort alors de la galère en s'enfonçant dans le « trou noir » et tous se sentent fragiles ; menacés de « tomber un jour ou l'autre ». Le suicide et la folie sont du même ordre. Le plus souvent cependant, pense l'auteur, on doit sortir de la galère par « le haut » si on peut dire, par l'installation dans la vie : un travail ; une famille. On échapperait alors à la galère et du même coup au champ de recherche étudié ici.

Voyons ce qu'il en est du concept à présent : la galère serait un système d'actions ; il procéderait de trois logiques. La désorganisation tout d'abord telle que nous l'avons évoquée plus haut. Elle va de pair avec la logique de l'exclusion. Les jeunes ont été exclus de l'école, puis du travail ; ils sont exclus aussi de la richesse et du pouvoir ; ils se sentent, par avance, exclus du 3<sup>e</sup> millénaire. Ces deux logiques correspondent à des théories classiques de la délinquance, comme d'ailleurs à des explications de la sociologie spontanée contemporaine. Mais pour F. Dubet, la galère ne s'épuise pas dans ces deux logiques et la délinquance ne suffit pas à la définir. Il faut y ajouter ce qu'il nomme la rage, expression momentanée de haine violente qui se dresse surtout en présence d'autorité. Dominés, ils le sont et certains personnages (politiques tout particulièrement) sont les cibles de la violence qu'ils éprouvent. Car cette domination n'a pas de sens, elle ne s'explique que par l'injustice ; la rage provient de ce qu'aucun mouvement ne peut donner un sens et des objectifs à cette violence.

Mais dans la rage, un collectif se forme. Dubet y trouve l'un des points d'appui du « renversement » de la galère, de sa conversion en « mouvement social ». Il a pu étudier un cas. Aux Minguettes, en effet, les chercheurs sont arrivés peu après la Grande Marche. Ils sont formels : les jeunes de la galère et ceux de la Marche sont les mêmes. Inutile de chercher les « bons jeunes » actifs, militants, courageux et sobres et les autres, apathiques, violents et volontiers ivres. « La galère nous ronge » disent les jeunes de la Grande Marche qui se reconnaissent bien dans cette face obscure de leur mouvement...

*Analyse parue dans le N° 60 (1987)*



En moins de vingt ans le panorama de l'univers jeune a fondamentalement changé : dans l'immédiat après 68, des livres comme « la planète des jeunes » de J. Duvignaud, « le fossé des générations » de M. Mead, « l'allergie au travail » de J. Rousselet exploraient un univers de la contestation, du refus, de la construction volontariste d'une contre-culture.

Changement de décor en 1981 — nous sommes en pleine crise économique — où dans une publication de l'UNESCO, l'historien Forstner propose pour les dix années à venir une prospective des plus pessimistes. Qu'advient-il des jeunes et plus spécialement de ces jeunes de la galère qu'étudie en 1987 F. Dubet, assiste-t-on à la fin de la sociabilité de l'entraide ? Autant de questions qui interrogent durement l'avenir de la société toute entière.

\*

\* \*

## Formation des adultes

Lesné (Marcel). — Travail pédagogique et formation d'adultes : éléments d'analyse. — Paris : Presses Universitaires de France, 1977. — 185 p.

Au cours de cet ouvrage, Marcel Lesné propose une nouvelle lecture des pratiques pédagogiques effectives, à partir du constat du rôle social que joue la formation des adultes. Ce faisant, il nous donne un aperçu des différentes méthodes, techniques et moyens pédagogiques actuellement en usage, mais il le fait au travers d'une construction théorique prenant en considération tout ce qui pourrait exister concrètement en matière de pédagogie des adultes.

L'auteur distingue trois modes de travail pédagogique « qui loin de s'exclure l'un l'autre, doivent être mesurés simultanément à la réalité des démarches pédagogiques ».

— « Le mode de travail pédagogique de type transmissif à orientation normative, par lequel se transmettent des savoirs, des valeurs, ou des normes, des modes de pensées, de percevoir et d'agir, c'est-à-dire des biens culturels en même temps que l'organisation sociale correspondante (M.T.P.1).

— Le mode de travail pédagogique de type incitatif, à orientation personnelle, opérant principalement au niveau des intentions, des motifs, des dispositions des individus et cherchant à développer un apprentissage personnel des savoirs (M.T.P.2.).

— Le mode de travail pédagogique de type appropriatif, centré sur l'insertion sociale de l'individu considérée comme une médiation par laquelle va s'exercer l'acte de formation, comme point d'arrivée de l'appropriation cognitive du réel (M.T.P.3) ».

Le M.T.P.1 est le processus d'incultation le plus traditionnel. Il est actuellement décrié, même si l'absence d'exercice de ce mode transmissif de travail pédagogique est socialement impossible. Nulle société ne peut se dispenser de transmettre des acquis culturels accumulés par les générations précédentes.

M.T.P.2, un mode de travail pédagogique de type incitatif, a l'avantage sur un mode de travail pédagogique de type transmissif de faire du « formé » le sujet de sa formation, mais « le rapport au pouvoir est souvent masqué par la multipli-



cation des délégations de pouvoir (car déléguer n'est pas supprimer) ou par une définition de l'autonomie en termes psychologiques (les personnes en formation étant considérées d'emblée comme adultes autonomes, capables d'exprimer leurs besoins capables d'exploiter les sources du savoir) et non défini, en termes de pouvoir gérer, organiser, décider ».

L'auteur reconnaît à ce mode de travail pédagogique l'avantage de libérer l'énergie créatrice dans le processus dynamique qui se déplace en utilisant les savoirs du groupe ou les informations apportées au groupe, puis les éléments culturels et les possibilités de formation offertes ou disponibles dans les milieux réels, mais c'est néanmoins un processus d'adaptation qui pour être actif n'en est pas moins un processus d'adaptation aux conditions de fonctionnement d'une société donnée et aux modifications provoquées par des éléments internes ou externes intervenant dans son fonctionnement, c'est-à-dire à une forme d'action pédagogique qui, pour orientée qu'elle soit vers « l'adaptation sociale » plus que vers la « reproduction sociale » (au sens étroit du terme), n'en constitue pas moins un moyen fort efficace de socialisation.

Le troisième mode de travail pédagogique de type appropriatif est une construction théorique originale, il correspond à l'idée que c'est la société qui porte en elle son propre dépassement, qui est capable de se produire elle-même. Alors que dans le M.T.P.1 la personne en formation est surtout considérée comme un objet de formation ; et que dans le M.T.P.2 la personne en formation est surtout considérée comme le sujet de sa formation, dans le M.T.P.3 de type appropriatif la personne en formation est surtout considérée comme un agent social et une pédagogie apparaît qui prend en compte les effets des rapports sociaux réels dans tous les aspects et les moments de la formation. L'adulte, agent social, est en relation avec le monde des choses et des hommes et le développement de ces capacités dépend pour beaucoup de son insertion sociale. La démarche pédagogique consiste dans ce cas, en un va-et-vient constant entre l'approche théorique et la confrontation pratique afin que soient comprises les interférences entre les épreuves de la vie quotidienne et les rapports sociaux.

*Analyse parue dans le N° 20 (1978)*

**Besnard (Pierre).** — **Socio-pédagogie de la formation des adultes.** — Paris, Les Editions ESF, 1974.

A un moment où beaucoup d'entreprises qui ont obligation de consacrer 0,8 % de la masse salariale à la formation continue s'aperçoivent que ceux pour qui elle serait le plus utile n'affluent pas pour en tirer profit, il est bon de réfléchir sur le fonctionnement de cette formation, ses déterminants socio-économiques, législatifs, politiques, culturels sur la démarche méthodologique utilisée par les animateurs (finalités, méthodes, contenus de l'acte éducatif), sur les motivations, attentes et projets des participants. Or ce sont ces thèmes mêmes qui, pour l'essentiel, sont tissés dans la trame de ce discours-là, un discours ferme, judicieux, percutant et riche. Les interrogations fondamentales sont d'une remarquable compacité, le traitement des problèmes d'une clarté exemplaire. L'un des grands intérêts de l'ouvrage réside à notre avis dans la multiplicité concordante des démarches utilisées pour saisir le problème de la formation des adultes. Ces démarches ne se classent pas en séquences, mais dessinent différents filigranes au cours de l'ouvrage.

L'analyse notionnelle et la recherche sémiologique s'appliquent d'abord aux qualifications en usage à propos de la société moderne (société de masse, de consommation, d'abondance, de loisir, de mass-média, de citoyens, de technocrates... dont les inégalités font grincer les rouages) et de l'éducation permanente. Pour les premières touches, l'auteur se sert du pinceau d'Alain Touraine. Les fresques « post-industrielles » le fascinent.



Progressivement, sont ensuite de mieux en mieux cernés les domaines de formation, par une appréhension qui emprunte ses schémas à la sociologie des communications (message entre émetteur et récepteur avec feed-back dans un champ socio-pédagogique) ; à l'analyse fonctionnelle (à quelle fonction sociale, économique, culturelle, politique, répond la formation des adultes ?) ; à l'analyse institutionnelle et à l'analyse systématique, qui rappellent, l'une quelques thèmes de R. Lourau et de G. Lapassade, l'autre les graphiques d'inputs et d'outputs, de demandes et de régulation interne, de filtres et de micro-milieus, évoqués par D. Easton, P. Coombs et surtout A. Moles (référence de prédilection). L'impression d'exhaustivité résulte de ces multiples approches à caractère théorique auxquelles se joignent des données concrètes et quantifiées fort convaincantes résultant notamment de deux enquêtes menées parmi des formateurs et enseignants, et exposées dans un tiers de l'ouvrage.

Mais ce rédacteur de la note adresse ensuite au livre de Besnard des critiques de fond.

« Il conviendrait de spécifier ce que l'on entend par besoins individuels et besoins sociaux, quelles distorsions se produisent entre motivations et demandes ? Si le besoin, comme le précise l'auteur, est la création (ou le conditionnement) d'une culture qu'il condamne, pourquoi cherche-t-il tant à le satisfaire ?

On peut se demander si, chez lui, le phantasme de la démocratie utopique ne couvre pas le refus idéologique de constater des possibilités inégales, des plafonds mentaux plus ou moins élevés et des différences très nettes de motivations qui ne sont pas seulement, quoi qu'on en dise, des motivations de classe. Identifier la programmation du changement à une manipulation de la classe dirigeante, c'est péjorer par des termes lourdement idéologisés : « manipulation », « classe », un phénomène qui est de l'essence même du pouvoir dans tout système politique, même dans celui qui prétend agir pour les seuls intérêts du peuple. Certes, tout projet éducatif est un projet politique moderne de l'Est comme de l'Ouest, de la même manière que la mécanisation (horrible pour les ouvriers de 1830) est la condition nécessaire du développement de l'industrialisation en régime socialiste comme en régime capitaliste. Cette éducation n'étant pas une fin mais un moyen, ce sont au fond les éducateurs eux-mêmes qui en disposent... exiger avec les syndicats que toute formation procure une promotion (l'auteur oscille dans sa position, comme déchiré entre son militantisme et sa scientificité), c'est méconnaître qu'un recyclage nécessaire (et dans le monde entier) pour répondre aux mutations du savoir et de l'économie, ne procure pas magiquement à l'individu une compétence supérieure dans le nouveau secteur d'activité. Il n'est souvent qu'une lutte contre un vieillissement prématuré (obsolescence) de sa culture technique ou scientifique.

Cette obsolescence, l'un des thèmes majeurs, apparaît fort justement à l'auteur comme le justificateur ultime de la formation des adultes.

#### *Analyse parue dans le N° 8 (1975)*

Malglaise (Gérard). — *Politique et pédagogie en formation d'adultes*, Paris, 1981. — 258 p.

La formulation binaire du titre « politique et pédagogie en formation d'adultes » ne doit pas abuser : l'auteur G. Malglaise n'établit nullement entre ces deux termes une relation d'équivalence. Son analyse, clairement située dans une perspective marxiste de lutte de classes, tend tout à l'inverse, à nier la possibilité d'une autonomisation de la sphère du pédagogique et à affirmer sa subordination au politique, en l'occurrence aux impératifs de la classe dominante.



Tel est le postulat de base, au crible duquel l'auteur va passer l'étude de la loi de 1971 sur la formation continue. Pour lui les dispositions de cette loi visent essentiellement à permettre au capitalisme de tirer un meilleur parti de la force de travail des exploités, d'ajuster la formation aux finalités de la production et du profit. Si Malglaive se bornait à cette affirmation (qu'il ne fonde d'ailleurs pas sur une démonstration concrète...) on pourrait l'accuser de développer sur la formation des vues manichéennes. Tout au contraire l'intérêt de son étude se situe dans la tension dialectique qu'il décrit, entre la volonté de main-mise de la classe dirigeante sur un moyen juridico-politique qu'elle a mis en place pour améliorer son appareil de production (c'est-à-dire pour Malglaive, d'exploitation) et la lutte des formateurs et des formés pour dégager leurs objectifs propres et œuvrer à leur réalisation. Le patronat propose des formations articulées aux nécessités conjoncturelles de la production, visant des qualifications sectorielles, réservées d'ailleurs électivement à une classe de travailleurs déjà sélectionnée. Face à cette formation éclatée, devenue article de vente sur un marché multiforme, le péril pour le formateur est de se transformer en simple auxiliaire du management.

Le formateur se trouve-t-il pour autant désarmé ? Non répond l'auteur qui trace l'itinéraire d'une tactique et d'une stratégie : tactique au niveau de ce qu'il appelle une pratique pédagogique enseignante (P.P.E.) en tant que réalisation concrète du procès de formation, et qui, bien que prédéterminée et assujettie aux finalités globales de la formation, laisse malgré tout une certaine marge de manœuvre. Stratégie au niveau de la pratique pédagogique politique (P.P.P.) en essayant de promouvoir, contre les exigences de rentabilité posées par la classe dominante, une formation réellement critique et « qualifiante », ce qui impliquera une lutte constante visant les objectifs de la formation et sa mise en œuvre (locaux, horaires, matériel pédagogique, taille des groupes, etc). Et, coiffant le tout, l'articulation du combat pour une formation désentravée à un combat politique. « C'est en se faisant, dans la pédagogie, l'écho des finalités non dominantes, en étant leur relais attentifs, que le formateur pourra mettre en œuvre dans son action pédagogique la volonté de transformation sociale qui serait éventuellement la sienne.

*Analyse parue dans le N° 35 (1982)*

Depuis 1971 une multiplicité d'études et d'articles sont parus sur le problème de la formation des adultes. Secteur sensible parce qu'il engage à la fois une recherche d'un type de pédagogie spécifique, et en étroite corrélation une réflexion sur les besoins réels et/ou induits des acteurs. Qui va en Formation et pourquoi ? qui envoie qui en Formation et avec quelle visée ? C'est tout le problème du pouvoir qui se trouve posé. Le débat dont Malglaive pose clairement les termes s'est durci à mesure que la situation économique se dégradait ; les préoccupations « humanistes » de la loi de 1971 ont cédé le pas devant les impératifs de rentabilité.

*Question pour l'avenir* : en matière de formation permanente la politique de l'Etat-patron et celle du capitalisme privé sont-elles de même essence ? Quelles incidences ont eu dans ce secteur les nationalisations de 1981 et des dénationalisations de 1986 ? Ce changement de cap a-t-il suscité des turbulences ?

\*

\* \*



## Pédagogie

Charlot (Bernard). — *La mystification pédagogique*. — Paris : Payot, 1977.

On ne saurait refuser au livre de Bernard Charlot : « *La mystification pédagogique* » le double mérite de la netteté et de la vigueur. Le titre à lui seul annonce la couleur. Il s'agit d'une analyse qui se réclame du marxisme. D'entrée de jeu le but que Charlot assigne à une pédagogie démystificatrice est clairement énoncé : « l'éducation, dit-il, doit devenir un instrument au service du prolétariat », l'enfant doit être préparé à jouer son rôle dans la lutte des classes. On peut adhérer ou ne pas adhérer à une profession de foi aussi rudement assénée ; reconnaissons toutefois un propos sans ambiguïté. Charlot ne laisse rien au hasard et avant que d'arriver à ses propositions d'une pédagogie non idéologique il serre au plus près une démonstration menée avec rigueur (à certains moments on serait tenté de dire avec rigidité...) et insistance, et dont certains aspects, redondants, peuvent irriter.

Au point de départ d'un parcours solidement jalonné, une dénonciation du rôle idéologique de la pédagogie. Cette dénonciation commande tout l'ouvrage. On peut être reconnaissant à Charlot de préciser le sens d'un mot : idéologie, employé si souvent à contre-sens : pour le marxisme l'idéologie désigne une opération bien précise de camouflage et de travestissement de la réalité sociologique, l'élaboration de systèmes théoriques autonomes qui, au nom de la prééminence des idées en leur pure essence, escamotent le fait social et plus précisément le fait de la domination de la classe bourgeoise.

Idéologique, selon Charlot, la pédagogie l'est. Le but du livre consiste à débusquer les ruses de cette pédagogie idéologique et à poser les fondements d'une pédagogie non idéologique. Idéologique la pédagogie, car elle théorise dans le ciel pour des concepts et des entités ; elle légifère à partir d'a priori ; elle élabore des systèmes idéaux soigneusement coupés de la réalité sociale : elle postule l'existence d'une nature humaine que la maïeutique de l'éducation devra faire émerger, nature humaine éternelle à travers les avatars de l'histoire et la diversité des conditions socio-économiques ; elles scotomise l'existence d'une condition humaine socialement modelée et modulée ; elle ne cesse de réduire le social à l'individuel ; là où une analyse de l'école institution révélerait qu'à travers l'éducation transitent des antagonismes de classe, la pédagogie ne voit rien d'autre que désaccords philosophiques, culturels et éthiques. Idéologique aussi parce qu'elle se voit bâtie sur une certaine conception de la culture comme purificatrice et vectrice de valeurs éternelles, une certaine idée de l'enfant éduqué qu'en réalité l'école, faute de lui reconnaître le droit à une véritable insertion sociale, marginalise et désocialise.

La pédagogie érige en systèmes clos culture, nature humaine, nature enfantine (l'éducation visant à faire accéder l'enfant au monde des valeurs humanistes qui lui permettraient de se réaliser en tant qu'adulte accompli) pour fuir le péril où le plongerait la constatation qu'il s'agit là en réalité de systèmes ouverts et contingents, évolutifs, et non d'essences intangibles...

Telle est la thèse. Elle appelle des réserves. Non pas quant au caractère marxiste des idées avancées (il s'agit là de la liberté de l'auteur) ni quant à la dénonciation très licite des aspects idéalistes de beaucoup de théories pédagogiques, mais plutôt quant aux exemples grâce auxquels Charlot étaye sa démonstration. Assez curieusement (ou bien est-ce pour lui une facilité ?) il marque une sélection pour des théoriciens dont on ne peut dire qu'ils soient historiquement contemporains. S'appuyer sur... Platon, Kant et Rousseau pour dénoncer l'aspect idéologique de la pédagogie, c'est se faire la partie belle. Donner comme exemple la volonté des pédagogues de protéger l'enfant contre la corruption sociale, les écoles de jésuites



est également un argument... un peu rétro. Pousser des pointes plus avant jusqu'à Dewey, Alain, Durkheim, Claparède et Chateau n'apparaît pas comme très convaincant non plus.

Certes la pensée pédagogique contemporaine n'est pas absente de l'ouvrage de Charlot, il serait injuste de prétendre qu'elle l'est, mais elle est assurément minorisée. La thèse d'une nature enfantine ontologiquement déterminée est depuis longtemps remise en cause par toute une série d'études de psychologie et de sociologie qui mettent en lumière l'importance de la relation à l'environnement et définissent le jeune humain comme être social dès avant même la naissance (il peut s'agir aussi bien de la pensée wallonienne, fort orientée on le sait vers des préoccupations pédagogiques, que des analyses de l'ethnoanthropologie) ; le leurre d'une pédagogie s'appuyant sur le concept de l'innéité des aptitudes et entérinant de ce fait des discriminations de classes est vigoureusement dénoncée (voir en particulier l'ouvrage collectif publié aux Editions sociales « doué, non doué » ; des sociologues : Bourdieu et Passeron, Baudelot et Establet, démontrent le caractère de classe du système éducatif ; l'analyse institutionnelle faite par Lourau et Lobrot dévoile les mécanismes de la domination au cœur des dispositifs pédagogiques ; des contacts nouveaux issus pour une part de la sphère de l'éducation physique et sportive désignent le corps de l'élève comme lieu de marquage social (cf. le livre de D. Denis « le corps enseigné ») etc...

*Analyse parue dans le N° 17 (1977)*

Barnley (Pierre) — *L'École est finie.* — Paris, le Hameau, 1983.

Un ouvrage bien propre à faire grincer pas mal de dents, sans l'ombre d'un doute. Et tout d'abord celles de ces détracteurs farouches de l'école, des nantis de la culture, qui se trouvent précisément avoir tiré de cette école le meilleur parti. Mais aussi celles des enseignants, figés dans un immobilisme pédagogique conforté par leur inamovibilité statutaire ; celles des parents obnubilés par les résultats scolaires, etc. Alors, un livre d'humeur ? un brûlot polémique ? Bien plus que cela : Il ne s'agit pas pour P. Barnley de régler des comptes avec l'enseignement ni de liquider un contentieux. L'énergie de la dénonciation, la liberté de ton et d'esprit qui rendent la lecture de l'ouvrage si tonique, sont mises au service d'une argumentation solide. Et la visée humaniste est évidente de bout en bout.

La maladie dont souffre notre école, P. Barnley lui a donné un nom. C'est l'implosion. Réflexe de défense d'une mégastructure (plus d'un million d'adultes travaillent dans le ministère de l'Education nationale !) croulant sous sa propre pesanteur et ne trouvant d'autre salut que dans le renfermement en un territoire jalousement défendu. Il s'agit de « fuir l'environnement pour se concentrer au cœur d'une structure originelle ». C'est la victoire de l'institué face aux tentatives de l'instituant pour faire bouger la machine. Ce conservatisme cohabite, quelle ironie, avec la prolifération d'une réflexion pédagogique novatrice incapable de s'incarner dans une pratique...

La maladie de l'école, son anémie, sa sclérose ont comme conséquence — comment en serait-il autrement — des dysfonctionnements incontournables au plan de la pédagogie. La hantise de l'accident enferme l'élève dans un univers que M. Foucault qualifierait de panoptique ; l'air de l'extérieur pénètre mal. Le principe des classes hétérogènes oblige à marcher au même pas des enfants dont les capacités de base (qu'elles doivent ces disparités à la génétique ou au modelage socio-culturel) sont dissemblables. Or aucune procédure de réajustement, de mise à niveau, n'est jusqu'à présent arrivée à venir à bout de ce problème. Une pédagogie individualisée reste un mythe. Les enfants de travailleurs immigrés sont très vite, dans leur majorité, largués. Les redoublants du CP n'arrivent que rarement à raccrocher un cursus normal, l'ensemble, nous dit P. Barnley,



fournit un détestable exemple de gâchis, de déperdition d'énergie, de perte d'information : cette parole magistrale si vantée, 90 % s'en évapore dans la transmission au disciple. Faute d'une sélection rationalisée, le système oscille entre un idéal démocratique proclamé et une pratique élitiste, furtive, hypocrite, camouflée depuis quelques années par un pudique pseudo-refus de la compétitivité et du rendement (alors qu'ils sont les moteurs de notre société !). Pratique élitiste qui n'arrive même pas à sélectionner correctement les cadres de la nation.

P. Barnley est trop lucide pour rêver à quelque remède miracle. Mais au fil des pages des suggestions se font jour : une vraie sélection rationnelle (avec des tests, pourquoi pas ?), en finir avec l'école ghetto ? l'ouvrir à des compétences autres que celles des enseignants. Mais l'espoir fondamental semble résider pour l'auteur dans l'acceptation pour l'institution d'un auxiliaire jusqu'à présent soigneusement exilé aux marches du territoire : l'informatique. Les pages qui traitent de cette question sont remarquables de clarté et de rigueur...

Et les enseignants dans tout cela ? Niés, dépossédés ? Tout au contraire. Libérés des tâches répétitives, ils auront enfin le loisir de redevenir ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être : des éducateurs.

*Analyse parue dans le N° 44-45 (1984)*

La prolifération des ouvrages portant sur les problèmes de la pédagogie et de l'école durant ces quinze dernières années peut être considéré comme un sûr indicateur de crise et de dysfonctionnement.

Il nous semblé intéressant de confronter deux points de vue : celui d'un théoricien dénonçant le système à partir de présupposées politiques et celui d'un praticien qui s'attache à décrire concrètement le fonctionnement d'une institution malade et suggère quelques remèdes qui ne remettent pas en cause le statut de base de notre société.

Notons par ailleurs que les Cahiers ont aussi rendu compte d'ouvrages de pédagogie générale tel le livre d'Avanzini « histoire de la pédagogie du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours. »

\*  
\* \*

## Education physique et sportive

Pociello Christian. — *Sports et Société, approche socio-culturelle des pratiques* — Vigot, 1981.

« Sports et Société » n'est pas simplement un ouvrage à ajouter à une liste déjà longue. Il est en effet remarquable que, jusqu'à présent, le discours sur le sport a eu tendance à se présenter comme discours idéologique, passionnel, fortement articulé à partir de bipolarités antagonistes : corps-rendement contre corps-expressif, corps-plaisir contre corps-souffrance, sports traditionnels (avec connotation d'astreinte) contre pratiques californiennes (synonyme de liberté), apologie du sport comme moyen pédagogique privilégié, remise en cause par certains enseignants enclins à n'y voir qu'une mise au pas physique et psychologique, etc.



L'ouvrage a été écrit par des sociologues et par des enseignants d'EPS qui se trouvent être aussi des sociologues : il gagne à cette collaboration richesse et vivacité. — Le propos n'est manifestement ni de laver le sport des accusations dont il est l'objet, ni, à l'inverse, d'en exalter les vertus — Redisons-le : il ne s'agit pas d'un travail idéologique. Mais le tableau brossé n'a rien de froid ni de pétrifié : il met en scène un fait de culture avec toute sa complexité : lieu d'exercice de pouvoir, d'émergence de désirs, objet de discours souvent dramatisés, scène où s'affrontent des contradictions auxquelles les organisateurs et les pratiquants demeurent le plus souvent aveugles. La vertu démystificatrice du livre naît d'une analyse décapante par la seule vertu de sa rigueur.

*Analyse parue dans le N° 36 (1982)*

**Hourcade M. - Le sport-système. — Paris, Syros, 1986**

Au terme d'une analyse qui met à plat la complexité du problème, qui fait apparaître les connexions du sport avec l'économique et la politique, Michel Hourcade pose la question essentielle : ce sport — qui appartient si peu aux sportifs — se porte-t-il bien ? Rien n'est moins sûr : le gigantisme du territoire du sport génère sa vulnérabilité. La stagflation le mine : « la stagnation des effectifs et des performances dans les disciplines traditionnelles s'accompagne d'une inflation des épreuves, des titres et des catégories ». Plus les enjeux sont considérables, plus la violence risque d'exploser : le show-biz s'empare de la fête et la dénature. Les vertus physiques et morales du sport sont de plus en plus remises en question. La démesure des « passions » des supporters culmine dans l'horreur ou Heysel.

Une trilogie règne sur le sport dit Michel Hourcade : technicisation, médicalisation, bureaucratie. Que reste-t-il alors d'une activité libre et heureuse ? « A l'heure où l'actualité nous montre mille exemples des excès engendrés par le système sportif, on est fondé à se demander si ce dernier, en prétendant faciliter l'expression du corps et du jeu n'a pas, en réalité, confisqué une parcelle de liberté et de plaisir à jamais irrecouvrable ». On ne saurait être plus net ni plus pessimiste.

Supporter ou pratiquant qui ne veut pas rester aveugle face à un des produits de consommation majeurs de notre société se doit de lire le livre de Michel Hourcade, ouvrage exemplaire par son honnêteté et sa rigueur.

*Analyse parue dans le N° 59 (1987)*

Jusqu'en 1982, les Cahiers s'étaient assez peu préoccupés du problème des activités physiques et sportives. Le livre de Pociello, dans la mouvance des analyses de Bourdieu, ouvre des perspectives intéressantes sur les rapports entre sport et société.

L'ouvrage de Hourcade publié en 1986 fait le point sur un secteur en pleine mutation. Le panorama du sport, avec l'impérialisme croissant du facteur économique, l'invasion japonaise des pratiques de sponsoring, la lutte au couteau que se livrent autour des retransmissions les puissances médiatiques, ce panorama est en plein bouleversement. Il serait urgent que l'éducation populaire et l'animation socio-culturelle se préoccupent du phénomène si elles souhaitent se ménager des espaces non asservis.

\*

\* \*



## Education en Afrique

« Education en Afrique : alternatives » sous la direction de J.M. Mignon et Y. Mignot-Lefebvre. — Paris, Privat 1979. — ouvrage coll. 175 p.

S'interroger sur le devenir des jeunes en Afrique, faire le bilan des actions de formation déjà entreprises, étudier des projets éducatifs nouveaux susceptibles de répondre à leurs aspirations, c'est réfléchir également sur le mode de développement à promouvoir et, en définitive, sur le type de société à construire.

La réflexion actuelle part du constat de la faillite de nombreuses opérations de développement lancées de manière technocratique et centralisée et elle met l'accent sur l'émergence progressive de nouvelles aspirations. Elle pose l'interrogation suivante : un autre développement, ou plutôt des développements pluriels sont-ils d'ores et déjà possibles ? Un débat est plus que jamais nécessaire sur ces nouvelles conceptions du développement, à l'œuvre depuis une dizaine d'années, à travers de nombreuses expérimentations sociales.

Décentralisation des pouvoirs en faveur des communautés de base, création de réseaux qui permettent d'espérer un renouvellement complet des projets éducatifs, ces propositions ont un objectif commun : établir un nouvel ordre économique international plus égalitaire, condition première d'un authentique développement auto-entretenu.

### *Analyse parue dans le N° 30 (1980)*

Sept ans après la parution de cet ouvrage, l'Ecole apparaît toujours aussi peu adaptée. Pesante machine aux lourdes inerties, malgré les multiples tentatives de mise à jour qu'elle a subies dans maints pays, elle voit se développer sur ses marges des expériences éducatives institutionnelles qui s'efforcent de réduire le fossé entre la formation dispensée et l'emploi.

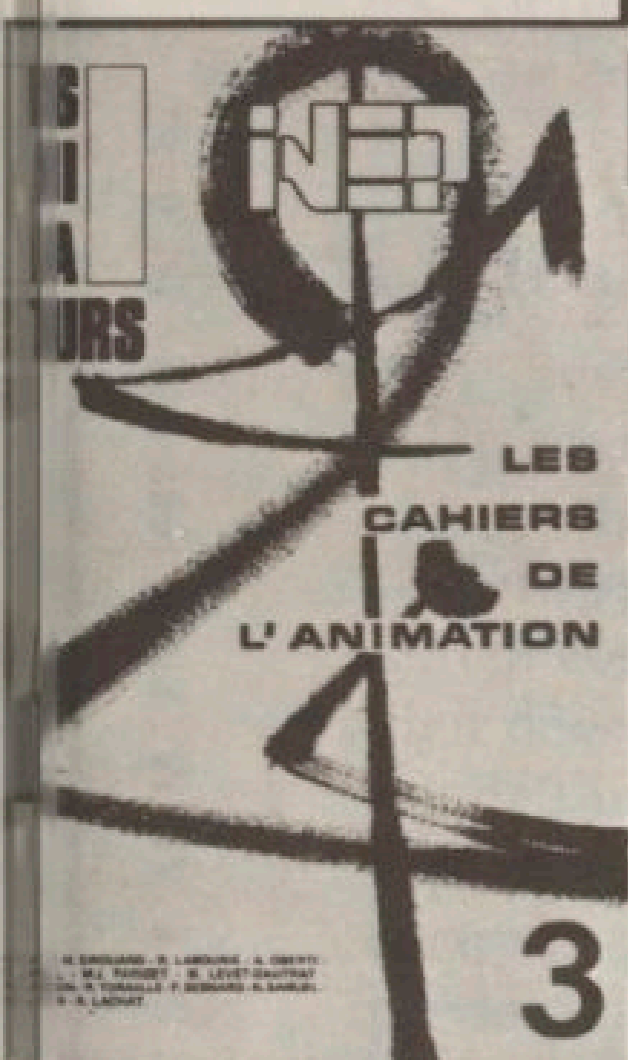
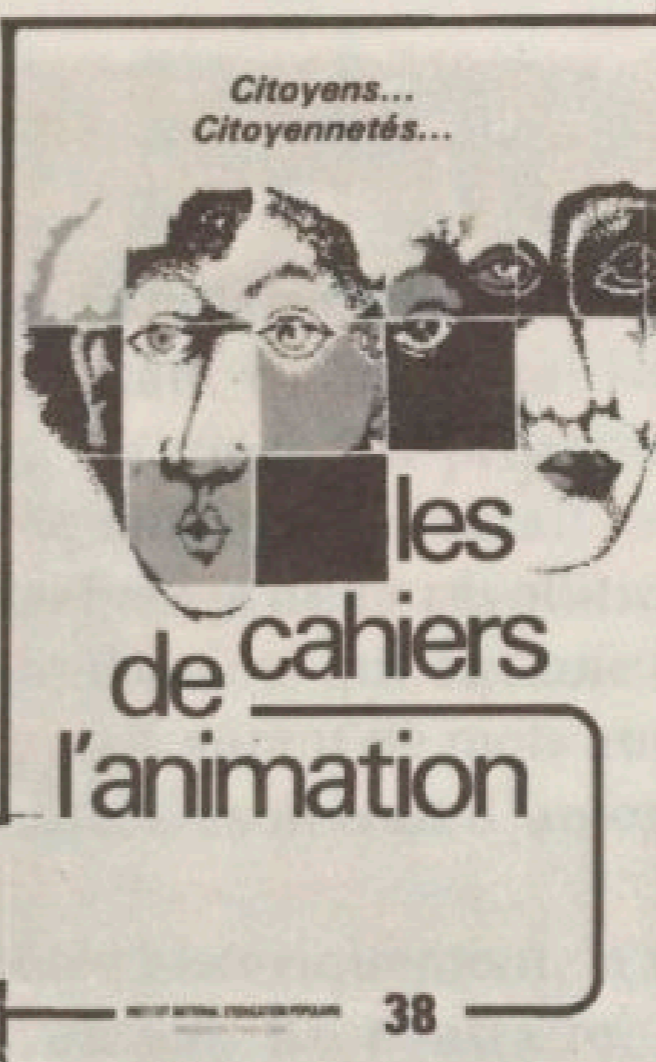
Le chemin de l'administration congestionnée s'étant refermé, il ne reste au jeune scolaire ou au « descolarisé » que la marginalisation ou la déviance sociale ou l'espoir d'une autre formation plus étroitement liée aux secteurs d'activité potentielle, rural ou urbain, aux conditions de vie, aux structures sociales. C'est en cela que cet ouvrage, attaché aux préoccupations économiques et sociales, reste actuel.

Paule Paillet

Agrégée de l'Université



« Pour que l'avenir leur donne raison »  
 Roger Sue  
 Les chemins de l'animation 1972-1987



*Et demain, l'animation ?*

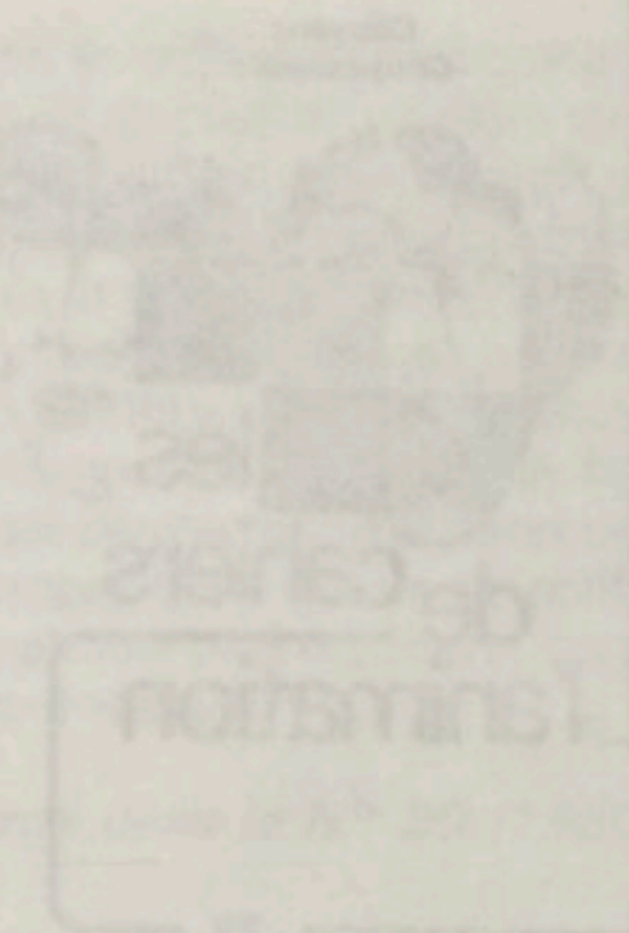




# En Afrique

de la Direction de J.M. Mignon et  
175 p.

le fil de la pensée, les actions  
nouveau monde, les  
à l'échelle de la société



de nouvelles opérations de  
l'animation de la vie sociale  
la création d'un véritable  
renouveau complet de la  
économie, à l'échelle d'un  
peuple d'aujourd'hui.



la vie sociale  
la création d'un véritable  
renouveau complet de la  
économie, à l'échelle d'un  
peuple d'aujourd'hui.

# Et demain, l'animation ?

3



# « Pour que l'avenir leur donne raison »

Roger Sue

**A**NIMATION, culture et éducation populaire, formation permanente, vie associative, temps libre, autant de mots qui sont familiers aux lecteurs des « Cahiers », autant de mots qui procèdent d'un terreau et d'un idéal commun, autant de mots dont il serait facile de montrer la filiation avec les valeurs universelles de la révolution française, dont l'anniversaire approche. Autant de mots qui ont une histoire, largement ici retracée dans ce numéro ; mais autant de mots aussi qui « font l'histoire » dans le sens de sa continuité, de son trait d'union entre passé et avenir.

Si certains de ces mots sont connotés historiquement, la réalité qu'ils désignent n'en a pas disparu pour autant. Au contraire, cette réalité me paraît omniprésente, au point qu'il faudrait sans doute de « nouveaux » mots pour désigner cette évolution inattendue. Ces mots sont au contraire victimes de la richesse et de la diversité qu'ils ont produites, victimes de leurs succès en quelque sorte.

## L'idéal cache la réalité des progrès

Qu'on en juge point par point, même s'il faut ici être trop rapide.

**Temps libre et loisirs :** la civilisation des loisirs souvent représentée comme un mythe ou une sorte de « miroir aux alouettes », est bien devenue, qu'on le veuille ou non, une réalité. Que ce soit en raison de l'inversion historique des temps sociaux depuis 1974 (temps libre supérieur au temps de travail à tous les âges de la vie) ou par la place occupée par le loisir comme mode de production économique et social prédominant, dans le secteur formel et marchand (les « industries du loisir ») et plus encore dans le secteur informel (consommation productrice, autoproduction, éducation, manipulation d'information). A telle enseigne que le mot loisir qui se définissait essentiellement par rapport à un temps de travail dominant, perd de son sens avec son extension rapide.



**Culture et éducation** ; là encore, il faut revenir à la réalité ; et chacun a en tête les séries statistiques (croissance du nombre de bacheliers ou du pourcentage d'étudiants sur une génération, hausse globale des qualifications) démontrant l'amélioration très sensible du niveau moyen d'instruction. A fortiori, si l'on bâtissait des indicateurs de hausse moyenne du niveau culturel général prenant en compte les multiples sources de formation-information qui se diffusent dans toutes les catégories sociales par le canal des médias, des stages divers de formation permanente, ou des loisirs éducatifs. La révolution dans l'information (et surtout dans sa diffusion) est bien la première des révolutions culturelles qui a contribué à décupler pour une part, les messages initiaux de l'éducation populaire. Et il faut être aveugle pour parler aujourd'hui de « défaite de la pensée » (A. Finkelkraut), soucieux de préserver son propre monopole culturel, ou considérer que la culture se définit par la distance d'une minorité à une majorité, alors que toute création culturelle est en même temps création de nouveaux codes culturels, dont la diversité est le signe même de sa richesse.

**Vie associative** ; certes, l'adhésion à une association reste encore aujourd'hui à un niveau jugé trop faible (de 25 à 33 % en 86 selon la source de référence). Mais outre sa progression relative régulière, il faut également tenir compte du phénomène des multi-adhésions (30 à 50 %), des utilisateurs de services non-adhérents, des associations de fait (refusant les procédures d'institutionnalisation), de la mobilisation et du soutien ponctuel que reçoivent certaines associations ou certains grands mouvements dans leurs actions. Pour certains démographes et sociologues de la famille et de la jeunesse, l'idée associative est constitutive des nouveaux modes de socialisation, notamment de la socialisation en réseau chez les jeunes dont on constate qu'elle perdure désormais après la formation du couple et après l'entrée dans la vie professionnelle. Là encore, il faut lutter contre le pessimisme excessif car l'idée associative ne cesse de progresser (y compris dans le secteur industriel et commercial avec les « nouvelles » entreprises) même si les modalités d'engagement et de participation ont changé.

**Animation** ; le nombre d'animateurs, leurs spécialités, leurs domaines d'intervention n'ont cessé de s'étendre. La professionnalisation de bon nombre d'entre eux est le signe même, dans notre société, de leur réussite. Le succès même de l'animation a très largement débordé les frontières des secteurs qui l'avaient propulsé. Animation de la cité, animation commerciale, animation de groupes de travail, animation de formation, partout on recherche celui qui sera capable de créer du « lien social », de le faire vivre, de le faire produire et réaliser un projet.



Bien entendu, un tel constat mériterait d'être nuancé, et c'est largement l'objet des contributions qui précèdent, mais il nous paraît important de lutter contre un certain défaitisme exacerbé par un discours dominant qui occulte cette réalité sociale, essentielle à nos yeux. Appréhender cette dynamique du mouvement social doit également permettre de mesurer les enjeux à venir et la manière de poursuivre le chemin de ceux qui nous ont précédé. Le présent leur a donné raison, il faut que l'avenir aille dans le même sens.

## La dialectique public/privé

La dynamique de ce mouvement, sur laquelle nous vivons encore, a été largement alimentée par le secteur public et par le mouvement associatif. Mais son véritable succès et sa diffusion plus démocratique, même si cela choque, sont intervenus avec la création d'un véritable marché producteur de biens culturels et de loisirs.

Aujourd'hui la dérégulation généralisée, avec le désengagement accéléré du service public, met en péril la dialectique public/privé et le mécanisme de *transfert* qui était précisément le moteur de cette dynamique. Car le marché s'est essentiellement nourri de la socialisation des besoins dans les grandes fonctions collectives qu'elles soient publiques, semi-publiques ou associatives. Cette dérégulation, outre ses aspects idéologiques et les politiques à courte vue auxquels ils conduisent, est également due à l'impuissance du service public face à la pression grandissante des besoins dans ce domaine, à moins d'accepter de changer de système politique. Elle est aussi due au « renversement » des fonctions d'innovation sociale (qui justifiait en grande partie l'action publique) qui se trouve désormais beaucoup plus dans ce que l'on appelle la « société civile » qu'au sommet de l'État.

C'est pourquoi le maintien et le développement de cette dynamique public/privé, aujourd'hui mise en question, suppose une nouvelle conception du service public. Conception qui réside notamment, pour parler vite, dans le transfert du service public au public lui-même par le canal des associations et autres groupements ayant une vocation à l'utilité sociale et à l'innovation sociale. Nous avons ailleurs exposé les mécanismes qui permettaient l'institutionnalisation d'un « *temps d'utilité sociale* » réservé pour l'instant aux jeunes chômeurs ou aux chômeurs de longue durée. Cette réflexion sur la transformation du service public, que les « Cahiers » ont commencé à engager, est centrale pour l'avenir et dépasse d'ailleurs la dynamique du seul secteur ici considéré.



## Les nouvelles sources de productivité

Selon les diverses sources de prospective, le travail formel représentera, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, entre 11 et 15 % du temps de vie. C'est dire que l'essentiel du mode de production économique et social proviendra des temps sociaux « hors travail ». Le travail « social » (au sens du travail de la société sur elle-même) se fera de plus en plus hors travail. Ce qui est déjà largement le cas dans la mesure où la productivité du travail formel dépend de plus en plus de facteurs qui lui sont extérieurs, niveau de formation, sens de l'organisation, création de nouveaux besoins, production de la consommation etc...

Dès lors, la reconnaissance de la « productivité » des autres temps sociaux peut devenir un enjeu important de l'avenir. Que ce soit le temps d'éducation des enfants, le temps personnel de formation, l'autoproduction ou les diverses sources de production informelle pouvant conduire à la réalisation de tâches d'utilité sociale. Dans une telle optique, on pourrait procéder à de nouvelles catégorisations des temps sociaux. Depuis le temps purement privatif, le temps de formation, le temps ou l'activité personnelle ayant un intérêt pour la collectivité, le temps d'utilité sociale proprement dit, le temps de travail formel. La reconnaissance de ces temps suppose des choix éthiques et politiques assortis de compensations financières et de droits à revenus. Une part de plus en plus importante du revenu n'étant plus dépendante du seul travail formel. Ce qui est déjà le cas pour presque moitié des revenus et plus encore si l'on prend en compte les revenus du capital financier non directement tirés du travail. Dans un tel contexte, le développement culturel, de l'éducation, de l'animation, ou des loisirs (qui peuvent entrer dans le champ de l'utilité sociale) deviendrait prépondérant dans le devenir de nos sociétés.

## Un nouveau pouvoir sur la consommation

Un troisième enjeu décisif pour l'avenir, complémentaire des deux points précédemment évoqués, concerne les conditions de production de la consommation. Nous avons montré\* que nous étions en train de passer d'une phase de consommation productive (destruction créatrice par la consommation, Schumpeter) à une phase de *consommation productrice*, avec une intervention croissante du consommateur sur

---

\* « Sociologies III » Colloque de Strasbourg (mai 1987).



sa propre consommation, autoproduction ou consommation intermédiaire. Cette évolution est, bien entendu, liée au poids croissant des temps sociaux hors travail. On peut déjà noter que l'utilisation du réseau associatif provient souvent du désir de s'initier à de nouvelles pratiques de loisir, mais aussi de tester le matériel qui conviendra le mieux à ses besoins, cela est particulièrement évident dans le cas de la diffusion de la micro-informatique. Toutes les associations tendent aujourd'hui à devenir aussi des associations de consommateurs. Sans doute faut-il aller plus loin et voir de quelle manière pourrait se formaliser ce rapport du non-marchand au marchand, par l'intermédiaire d'un véritable pouvoir du consommateur qui fait particulièrement défaut dans notre pays.

Une autre raison nous invite à considérer cet enjeu comme particulièrement important ; en effet, la consommation dite « immatérielle » (information, culture, éducation, socialisation, loisirs) prend une part croissante dans la consommation globale. Or cette consommation de signes, de valeurs, d'idées, et au bout du compte d'idéologies, ne peut être traitée à l'égal de n'importe quel autre objet de consommation, car il y va du minimum de cohésion sociale indispensable. Il faut donc faire face à ce difficile problème de l'éthique de la consommation qui doit garder ses distances entre une censure abusive et un libéralisme destructeur.

## Le poids des inégalités culturelles

La quatrième question, résultante des points abordés ci-dessus, concerne les inégalités culturelles qui dans un tel contexte pèseraient de tout leur poids. On voit bien que la libération de larges marges d'autonomie se traduisant par l'accroissement d'un temps personnel, d'un temps d'utilité sociale présuppose une forte capacité d'auto-organisation et l'existence d'un capital culturel personnel. C'est le sens même du transfert du service public au public avec les risques de reconstitution de monopoles de groupes qu'ils soient associatifs ou non. Cela étant, la notion de redistribution égalitaire qui sert de défense au service public « en l'état » est plus que discutable, surtout dans le domaine ici considéré : non seulement, cette redistribution sociale ne joue pas, mais on peut même parler de redistribution « à l'envers » (favorisant les favorisés) particulièrement dans le secteur de la culture et de l'éducation. La véritable redistribution sociale sera une redistribution culturelle. La place manque dans un tel article pour avancer et étayer des réponses possibles. Indiquons seulement quelques pistes éventuelles de réflexion.

La première consiste à élargir le champ de l'éducation à de nouveaux thèmes et disciplines, dans la perspective de l'évolution probable des



temps sociaux. La tendance manifeste aujourd'hui irait plutôt à l'inverse dans le sens d'une éducation confondue avec une pré-professionnalisation. Le mouvement de rénovation engagé avec les classes maternelles doit se poursuivre sur l'ensemble du cycle de formation. La même ouverture devrait se retrouver dans les cycles de formation permanente qu'il faut généraliser et systématiser à toutes les catégories sociales. La notion d'éducation récurrente fait progressivement son chemin face à la nécessité de la mobilité professionnelle qui doit aller de pair avec la mobilité sociale. On commence même à en trouver quelques traces au niveau du politique avec la réflexion sur le système de « crédit-formation » tout au long de la vie. Mais là encore, il faut se garder de confondre formation permanente et formation professionnelle\*, tentation à laquelle cèdent même certaines associations. Même les chefs d'entreprise s'inquiètent aujourd'hui des excès de professionnalisation. Par contre, il faut multiplier les passerelles entre les différentes sources de formation dans la mesure où toute formation peut avoir des conséquences au plan professionnel. Ceci pose le problème de la reconnaissance de nouveaux champs, basée sur une réflexion plus avancée concernant les procédures de validation des acquis et équivalences.

Répétition, généralisation, systématisation, ouverture et validation devraient être les maître-mots d'une formation permanente entendue dans le sens d'une redistribution culturelle.

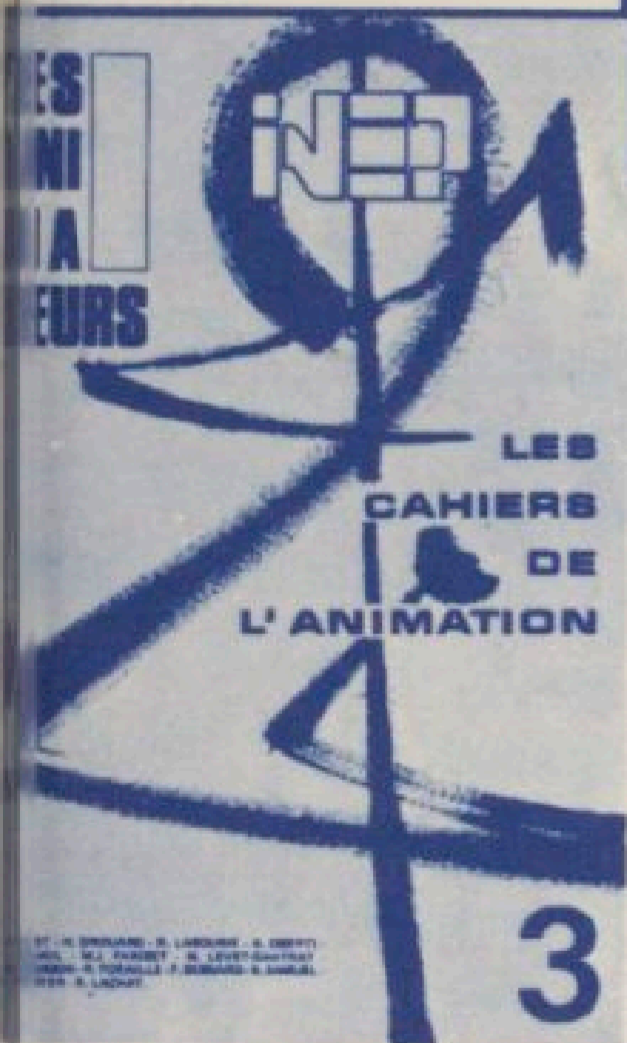
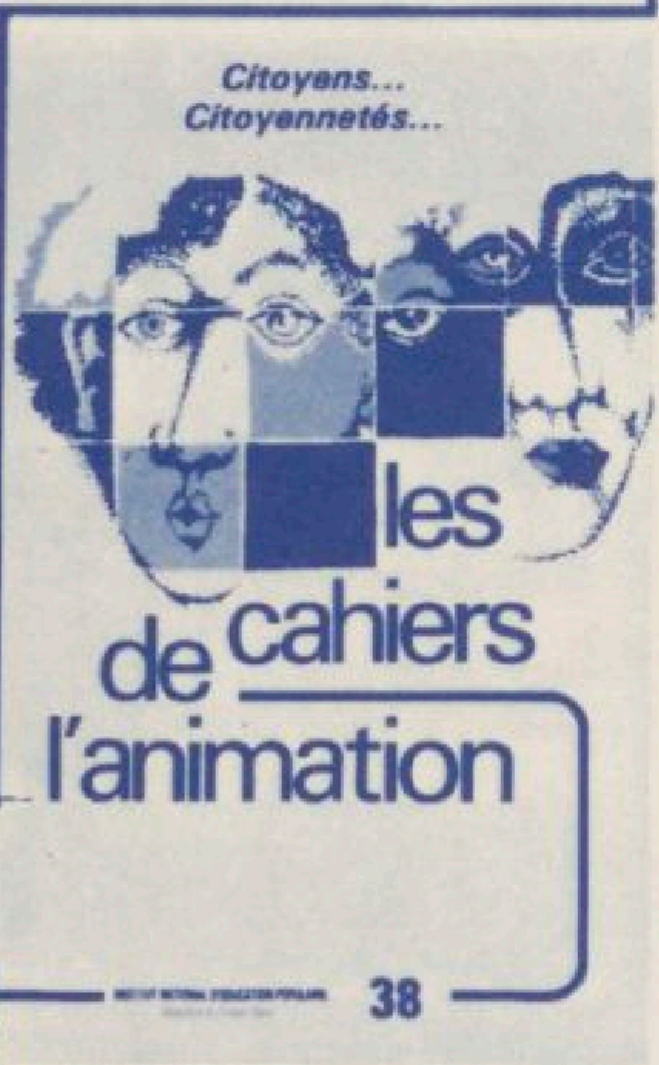
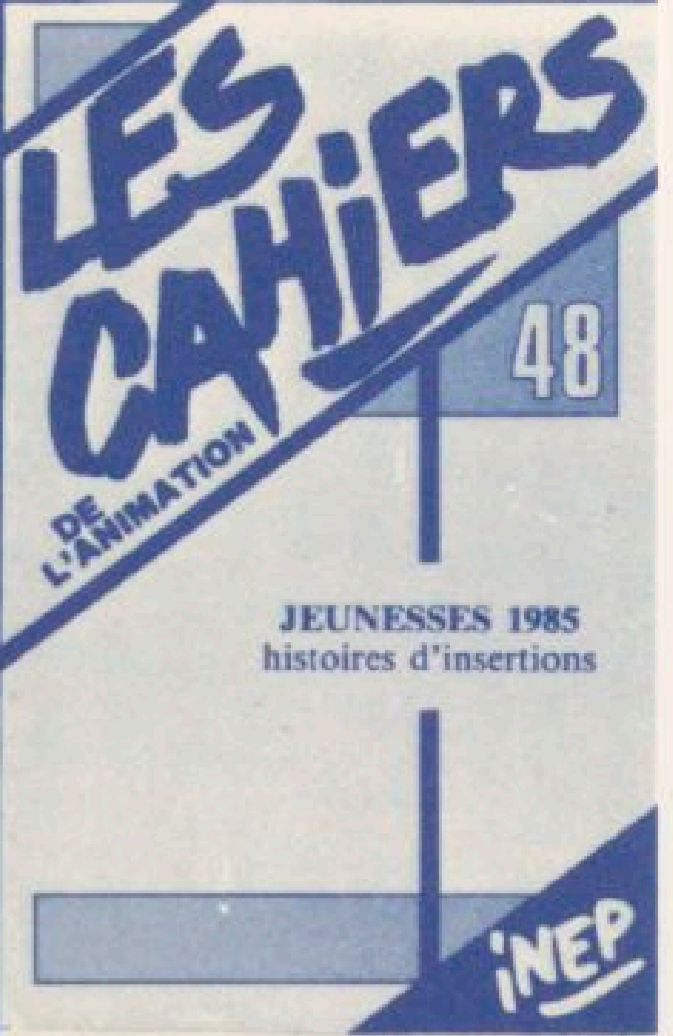
Nous sommes délibérément restés loin des problèmes de contenu de l'animation, des loisirs ou de l'éducation populaire. La prévision en ce domaine étant plus qu'aléatoire. Par contre, et en pleine connaissance de notre parti-pris, il nous a paru important d'esquisser les nouveaux cadres temporels et institutionnels à partir desquels ces mots qui nous viennent du passé, pourraient symboliser aussi l'avenir.

Roger Sue  
C.N.R.S.

\* Cf. : notre article : « Formation permanente : cinq questions pour l'avenir » in les « Cahiers de l'animation » N° 59.



Les chemins de l'animation 1972-1987



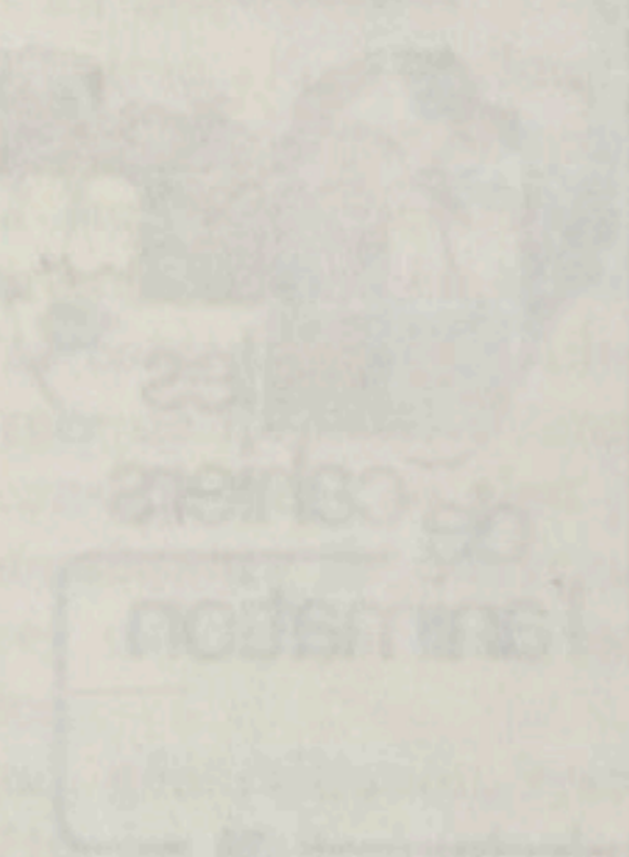
*Index*





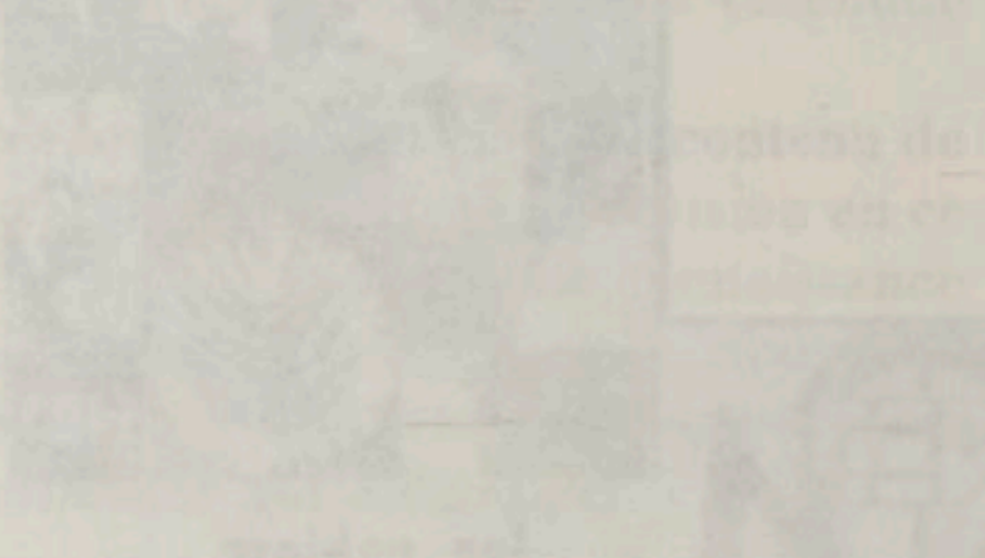
La notion de l'individu est au centre de l'acte éducatif. Elle est le point de départ de toute réflexion pédagogique. Elle est le point de convergence de toutes les actions éducatives. Elle est le point de départ de toute réflexion pédagogique. Elle est le point de convergence de toutes les actions éducatives.

de son être et de son agir. Elle est le point de convergence de toutes les actions éducatives. Elle est le point de départ de toute réflexion pédagogique. Elle est le point de convergence de toutes les actions éducatives.

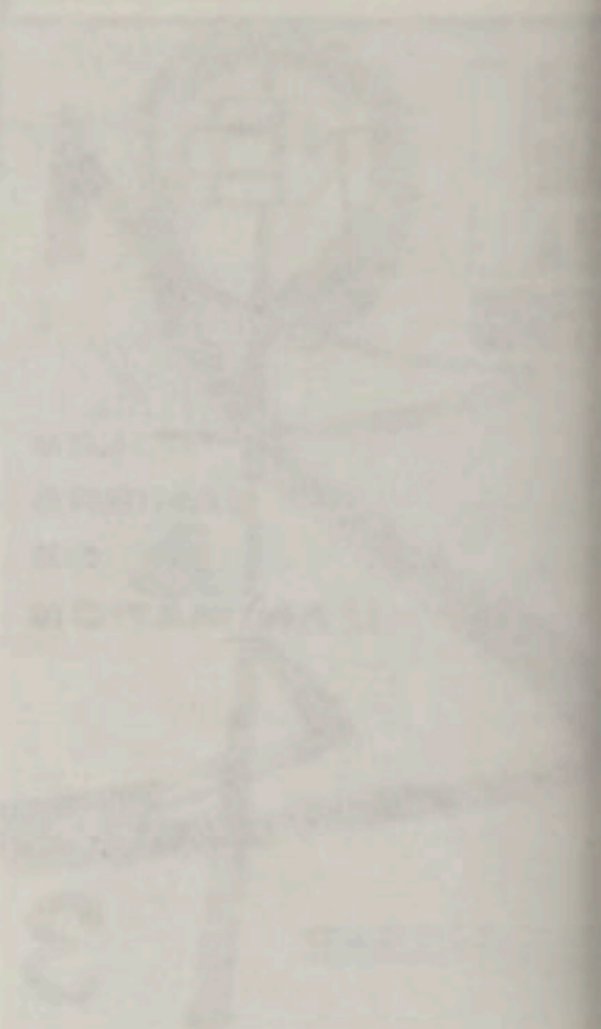


de son être et de son agir. Elle est le point de convergence de toutes les actions éducatives. Elle est le point de départ de toute réflexion pédagogique. Elle est le point de convergence de toutes les actions éducatives.

de son être et de son agir. Elle est le point de convergence de toutes les actions éducatives. Elle est le point de départ de toute réflexion pédagogique. Elle est le point de convergence de toutes les actions éducatives.



de son être et de son agir. Elle est le point de convergence de toutes les actions éducatives. Elle est le point de départ de toute réflexion pédagogique. Elle est le point de convergence de toutes les actions éducatives.



# Index

de son être et de son agir. Elle est le point de convergence de toutes les actions éducatives. Elle est le point de départ de toute réflexion pédagogique. Elle est le point de convergence de toutes les actions éducatives.



**INDEX MATIERES DES ARTICLES  
PARUS DANS LES CAHIERS DE L'ANIMATION  
(du n° 1 au n° 59)**

**A**

**ACTION CULTURELLE**, n° 22, 1978, p.63-72. — n° 26, 1979, p.47-54.

- . activité culturelle, n° 17, 1977, p.1-5.
- . affiche, n° 35, 1982, p.79-110.
- . « atelier maladroit », n° 9, 1975, p.45-51.
- . colloque UNESCO, Zagreb, 1978, n° 26, 1979, p.55-65.
- . enfant, n° 29, 1980, 80 p.
- . entreprise (dans l'), n° 37, 1982, p.65-83.
- . étranger (à l'), n° 5, 1974, p.43-65.
- . évolution, n° 56, 1986, p.55-76.
- . jeunes, n° 29, 1980, 80 p., n° 43, 1983, p.87-94.
- . journées d'études, INEP, octobre 1979, n° 30, 1980, 81 p.
- . le Havre, n° 54, 1985, p.17-30.
- . milieu scolaire, n° 29, 1980, 80 p.
- . musique, n° 35, 1982, p.65-77.
- . politique, n° 17, 1977, p.69-75.

**ACTION SOCIO-CULTURELLE**, n° 51, 1985, p.77-91.

- . Grenoble, n° 21, 1978, p.35-51. — n° 22, 1978, p.39-46.
- . journées d'études, INEP, octobre 1979, n° 30, 1980, 81 p.
- . public, n° 10, 1975, p.3-15.
- . Portugal, n° 35, 1982, p.49-64.

**ACTIVITE SCIENTIFIQUE**,

- . animateur, formation, n° 12, 1976, p.53-60.

**ACTIVITE SOCIO-CULTURELLE** (voir action socio-culturelle),

**ACTIVITE SPORTIVE**, n° 31, 1981, p.27-43.

**ADOLESCENTS** (voir jeunes),

**AFRIQUE**

- . activité éducative, n° 18, 1977, 114 p.
- . animation, n° 2, 1973, p.95-112 — n° 18, 1977, 114 p.
- . association, AOF, n° 55, 1986, p.21-38.
- . coopération, n° 18, 1977, p.81-88.
- . développement, n° 18, 1977, 114 p.
- . éducation populaire, n° 18, 1977, 114 p.
- . équipements socio-culturels, n° 46, 1984, p.46-57.
- . identité culturelle, n° 18, 1977, 114 p. — n° 33, 1981, p.15-25.
- . jeunesse, insertion socio-professionnelle, n° 18, 1977, p.5-30.
- . mouvements de jeunesse, n° 43, 1983, p.55-67.

**ALINSKY (Saul)**, n° 4, 1973, p.107-108.

**ALLEMAGNE FÉDÉRALE**,

- . formation permanente, n° 4, 1973, p.101-105.

**ANIMATEUR**,

- . communal, n° 3, 1973, p.23-43.
- . communal, Grenoble, n° 22, 1978, p.39-46.



## Index matières des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- . culturel, USA, n° 33, 1981, p.79-86.
  - . départemental, n° 26, 1979, p.33-45.
  - . emploi, n° 53, 1985, p.13-29.
  - . enquête, n° 22, 1978, p.1-10.
  - . fonction, n° 3, 1973, p.22-43 ; p.65-76 — n° 22, 1978, p.15-23. — n° 31, 1981, p.41-52.
  - . formation, n° 4, 1973, p.29-44 — n° 6, 1974, p.103-105 — n° 108, 1975, p.57-69 — n° 11, 1976, p.59-65 — n° 12, 1976, p.53-68 — n°26, 1979, p.63-73.
  - . formation permanente, n° 4, 1973, p.101-105.
  - . formation professionnelle, n° 4, 1973, p.5-12.
  - . profession, n° 4, 1973, p.67-89 — n° 22, 1978, 80 p. — n° 44/45, 1984, 125 p.
  - . rôle et fonction, n° 1, 1972, p.49-53 — n° 44/45, 1984, 125 p.
  - . S.N.C.F., n° 22, 1978, p.25-37.
  - . socio-éducatif, n° 13, 1976, p.1-15.
  - . statistique, n° 3, 1973, p.45-64.
  - . vacataire, n° 22, 1978, p.11-14.
- ANIMATION**, n° 1, 1972, p.29-45.
- . activité, n° 14, 1976, p.39-45.
  - . activité scientifique et technique, n° 12, 1976, 68 p.
  - . analyse sociologique, n° 22, 1978, p.63-72.
  - . culturelle, n° 1, 1972, p.67-75.
  - . culturelle, Portugal, n° 35, 1982, p.49-64.
  - . culturelle, scientifique, n° 12, 1976, p.51-52.
  - . diplôme, n° hors série, 1978, 117 p.
  - . équipement, n° 7, 1975, p.19-36 — n° 26, 1979, p.15-31.
  - . formation, n° 1, 1972, p.7-28 — n° 8, 1975, p.1-74 — hors série, 1978, 117 p.
  - . Grande-Bretagne, n° 31, 1981, p.63-70.
  - . Grenoble, n° 22, 1978, p.39-46.
  - . livre, n° 40, 1983, p.41-58.
  - . métier, n° hors série, 1978, 117 p.
  - . milieu rural, n° 2, 1973, p.35-80.
  - . municipale, n° 33, 1981, p.27-33.
  - . musicale, n° 29, 1980, p.47-56.
  - . pédagogie, n° 3, 1973, p.77-84.
  - . quartier (de), n° 20, 1978, p.25-33.
  - . régionale, n° 5, 1974, p.95-121.
  - . socio-culturelle, n° 17, 1977, p.1-5 — n° 34, 1981, p.45-62 — n° 54, 1985, p.5-16.
  - . socio-culturelle, évolution, n° 56, 1986, p.55-76.
  - . socio-culturelle, public, n° 9, 1975, p.3-18 — n° 14, 1976, p.39-45.
  - . socio-culturelle, retraité, n° 9, 1975, p.21-29.
  - . socio-éducative, n° 17, 1977, p.17-23.
  - . socio-éducative, définition, n° 1, 1972, p.119-132.
  - . théâtrale, n° 5, 1974, p.123-129 — n° 8, 1975, 74 p. — n° 33, 1981, p.27-33.
  - . théâtrale, enquête, n° 9, 1975, p.63-70.
  - . vidéo, n° 9, 1975, p.31-46.
- ASSOCIATION**, n° 22, 1973, p.8-22 — n° 46, 1984, p.3-11.
- . Afrique, n° 55, 1986, p.21-38.
  - . Bordeaux, n° 43, 1983, p.1-2-3.
  - . boutique de gestion, n° 35, 1982, p.37-47.
  - . communication, n° 36, 1982, p.15-21.
  - . création, n° 39, 1983, p.57-78 — n° 47, 1984, p.3-24 — n° 57/58, 1986, p.197-249.
  - . culturelle, n° 9, 1975, p.45-51.
  - . développement, n° 35, 1982, p.17-22 — n° 43, 1983, p.1-2-3.
  - . emploi, n° 31, 1981, p.19-26 — n° 46, 1984, p.13-22 — n° 52, 1985, p.3-25 — n° 53, 1985, p.13-29.
  - . évolution, n° 2, 1973, p.23-24 — n° 46, 1984, p.3-11 — n° 55, 1986, p.5-19.
  - . féministe, recherche, n° 54, 1985, p.55-90.
  - . législation, n° 35, 1982, p.23-35.
  - . locale, n° 52, 1985, p.27-43.



## Index matières des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- . loi 1901, Afrique, n° 55, 1986, p.21-38.
- . Meylan, n° 47, 1984, p.33-54.
- . pouvoir politique, n° 39, 1983, p.57-78.
- . Québec, n° 39, 1983, p.41-55.
- . rôle, n° 3, 1973, p.133-135.
- . socio-culturelle, n° 39, 1983, p.33-40.
- . sport, n° 46, 1984, p.77-91.
- . sport, histoire, n° 54, 1985, p.73-86.
- . sportive, n° 54, 1985, p.43-54.
- . stratégies municipales, n° 52, 1985, p.27-46.
- . tourisme, n° 59, 1987, p.41-49.
- . travail volontaire, n° 2, 1979, p.95-112.
- . vie associative, n° 13, 1976, p.1-15 — n° 47, 1984, p.33-54.

### ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE, n° 34, 1981, p.7-22.

- . association, n° 12, 1976, p.19-29.
- . atelier des 3 soleils, n° 11, 1976, p.39-48.
- . atelier Jean de Bologne, Douai, n° 17, 1977, p.45-52.
- . confédération syndicale des familles, n° 47, 1984, p.25-34.
- . création, n° 57/58, 1986, p.197-249.
- . éclaireurs de France, n° 57/58, 1986, p.157-165.
- . fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE), n° 57/58, 1986, p.249-255.
- . fédération française des maisons des jeunes et de la culture (FFMJC), n° 47, 1984, p.83-94 — n° 57/58, 1986, p.231-234.
- . fédération nationale des clubs scientifiques, n° 19, 1978, p.51-57.
- . francs et franches camarades, n° 57/58, 1986, p.241-247.
- . guides de France, n° 57/58, 1986, p.143-152.
- . jeunesse étudiante chrétienne, n° 49/50, 1985, p.45-50.
- . jeune France, n° 53, 1985, p.85-94.
- . Ligue de l'enseignement, n° 49/50, 1985, p.87-98.
- . mouvement populaire des familles, n° 57/58, 1986, p.176-185.
- . peuple et culture, n° 55, 1986, p.109-130.
- . presse, n° 34, 1981, p.131-145.
- . Scouts de France, n° 52, 1985, p.79-92 — n° 57/58, 1986, p.153-156.
- . tourisme et travail, n° 57/58, 1986, p.223-230.
- . travail et culture, n° 57/58, 1986, p.217-222.
- . union féminine civique et sociale, n° 10, 1975, p.39-44.
- . village vacances familles, n° 7, 1975, p.37-48.

### AUBERGE DE JEUNESSE, n° 49/50, 1985, p.67-70 — n° 56, 1986, p.97-112 — n° 57/58, 1986, p.167-173.

### AUDIOVISUEL

- . animation, n° 14, 1976, p.23-38.
- . apprentissage, n° 24/25, 1979, p.87-97.
- . câble, n° 59, 1987, p.97-109.
- . création, jeunes, n° 24/25, 1979, p.59-65.
- . formation, n° 15/16, 1977, p.117-148.
- . formation, jeunes, n° 24/25, 1979, p.67-78.
- . initiation, n° 24/25, 1979, p.79-82.
- . interactif, n° 24/25, 1979, 142 p.
- . jeunes, n° 24/25, 1979, 142 p.
- . mass-média, initiation, n° 24/25, 1979, p.99-107.
- . milieu scolaire, n° 24/25, 1979, p.43-49. SUBMIT WS
- . pratiques, n° 24/25, 1979, p.1-11.
- . service public, n° 55, 1986, p.43-55.

### AUTODIDAXIE, n° 59, 1987, p.51-68.



## Index matières des articles parus dans les Cahiers de l'animation

### B

#### BELGIQUE,

- . Centre d'information et de consultation de jeunes, n° 6, 1974, p.3-24.
- . centre de créativité et d'expression, n° 33, 1981, p.45-50.
- . politique culturelle, n° 6, 1974, p.55-75.

#### BENEVOLAT,

- . enquête, n° 14, 1976, p.1-21.

#### BIBLIOTHÈQUE,

- . centrale de prêt, création, n° 57/58, 1986, p.309-316.
- . entreprise, n° 37, 1982, p.57-64.
- . populaire, création, n° 37, 1982, p.25-44.
- . enfants, animation, n° 29, 1980, p.29-38.

### C

CABLE, n° 21, 1978, p.61-66 — n° 59, 1987, p.97-109.

C.A.P.A.S.E., voire Certificat d'Aptitude à la Promotion des Activités Socio-Educatives.

CENTRE DE LOISIRS, n° 17, 1977, p.53-68.

- . animation musicale, n° 29, 1980, p.47-56.
- . Louveciennes, n° 11, 1976, p.23-37.

CENTRE DE VACANCES, n° 20, 1978, p.15-24 — n° 21, 1978, p.1-11.

CERTIFICAT D'APTITUDE A LA PROMOTION DES ACTIVITÉS SOCIO-EDUCATIVES (C.A.P.A.S.E.), n° 4, 1973, p.13-27 — n° 7, 1975, p.1-17.

#### CHANSON,

- . action thérapeutique, n° 11, 1976, p.49-57.

#### CHANTIER,

- . jeunes, n° 21, 1978, p.13-34.
- . jeunesse, histoire, n° 49/50, 1985, p.51-70.
- . travail volontaire, n° 2, 1973, p.95-112.

#### CHINE

- . éducation populaire, n° 9, 1975, p.75-81.

#### CINEMA,

- . amateur, n° 13, 1976, p.39-44.
- . art et essai, création, n° 36, 1982, p.87-96.
- . art et essai, pour enfant, n° 29, 1980, p.25-27.
- . ciné-club enfant, n° 29, 1980, p.21-27.
- . création, n° 36, 1982, p.99-110.
- . diffusion, n° 36, 1982, p.81-86 ; p.99-103.
- . jeune, n° 13, 1976, p.39-44.
- . production, n° 36, 1982, p.81-86.

CITOYENNETE, n° 38, 1982, 96 p.

CLUB DU TROISIÈME ÂGE, n° 9, 1975, p.21-29.

#### COLLECTIVITÉ LOCALE,

- . animateur, n° 3, 1973, p.23-43.
- . budget, n° 1, 1972, p.99-116.
- . Bordeaux, n° 43, 1983, p.1-83.
- . Charente-maritime, n° 26, 1979, p.33-45.
- . développement culturel, n° 20, 1978, p.1-13.
- . loisir, politique, n° 21, 1978, p.1-11.
- . stratégies, n° 52, 1985, p.27-46.



## Index matières des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- COMITE D'ENTREPRISE,  
  . activité, n° 37, 1982, p.57-63, 65-83.
- COMMUNICATION AUDIO-VISUELLE, n° 14, 1976, p.23-38 — n° 19, 1978, p.45-50 — n° 24-25, 1979, p.59-65 — n° 52, 1985, p.55-69 — n° 59, 1987, p.97-109.
- COMMUNICATION INTERACTIVE, n° 36, 1982, p.111-115 — n° 52, 1985, p.55-77.
- CONGÉS PAYÉS,  
  . histoire (1934), n° 56, 1986, p.113-123.
- CONSEILLER TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE (C.T.P.), éducation populaire, n° 28, 1980, 72 p.  
  . formation, n° 8, 1975, p.57-69.
- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, n° 51, 1985, p.13-31.
- C.T.P. (voir Conseiller Technique Pédagogique),
- CULTURE POPULAIRE,  
  . bal populaire, n° 23, 1979, p.83-86.  
  . Hongrie, n° 6, 1974, p.93-101.  
  . lecture ouvrière, n° 37, 1982, p.25-44.  
  . majorettes, n° 5, 1974, p.1-9.  
  . milieu populaire, n° 5, 1974, p.1-9.  
  . théâtre populaire, n° 8, 1975, p.29-37.  
  . travail, n° 37, 1982, p.65-83.

## D

- DANEMARK,  
  . loisir, n° 17, 1977, p.77-81.
- DÉCENTRALISATION,  
  . vie associative, n° 59, 1987, p.111-121.
- D.E.C.E.P. (voir Diplôme d'Etat de Conseiller d'Education Populaire),
- DÉLINQUANCE,  
  . prévention, n° 48, 1984, p.55-65.
- DÉPENSES CULTURELLES, n° 31, 1981, p.53-61.
- DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, n° 1, 1972, p.87-98.
- DÉVELOPPEMENT SOCIAL, n° 19, 1978, p.59-64.
- DIPLÔME,  
  . animateur, n° 4, 1973, p.13-27 — n° 7, 1975, p.1-17.  
  . diplôme d'Etat de conseiller d'éducation populaire, (DECEP), n° 4, 1973, p.13-27.
- DROIT DU TRAVAIL, n° 53, 1985, p.13-29.

## E

- ECOMUSÉE, le Creusot, n° 27, 1980, p.35-44.
- ECONOMIE SOCIALE,  
  . boutique de gestion, n° 35, 1982, p.37-45.  
  . création d'entreprise, n° 37, 1982, p.1-11 — n° 39, 1983, p.5-18.  
  . entreprise intermédiaire, n° 47, 1984, p.56-65.
- EDITION (maison d'),  
  . création, n° 56, 1986, p.37-52.



## Index matières des articles parus dans les Cahiers de l'animation

### EDUCATEUR,

- . prévention spécialisée, n° 48, 1984, p.79-86.
- . rue, n° 38, 1982, p.59-68.

### EDUCATION POPULAIRE, n° 34, 1981, 167 p.

- . Chine, n° 9, 1975, p.75-81.
- . évolution, n° 56, 1986, p.55-76.
- . Grèce, n° 43, 1983, p.69-83.
- . histoire (1920-1940), n° 32, 1981, 167 p.
- . histoire (1944-1947), n° 57/58, 1986, 375 p.
- . jeune, n° 49/50, 1985, 193 p.
- . journées d'études, INEP 1979, n° 32, 1981, 167 p.
- . rôle et objectifs, n° 34, 1981, p.7-22 — n° 37, 1982, p.13-24.
- . télévision (rapport avec), n° 36, 1982, p.11-14.

### EDUCATION DES ADULTES, n° 34, 1981, p.157-168.

### EDUCATION OUVRIÈRE, n° 34, 1981, p.75-88.

### EDUCATION PERMANENTE, n° 34, 1981, p.63-74.

### EMPLOI D'UTILITÉ COLLECTIVE (E.U.C.), n° 31, 1981, p.19-26.

### ENFANCE INADAPTÉE,

- . . histoire (1940-1944), n° 49/50, 1985, p.127-144.

### ENFANT,

- . action culturelle, n° 29, 1980, 80 p.
- . animation musicale, n° 17, 1977, p.25-35.
- . audiovisuel, n° 19, 1978, p.45-50.
- . bibliothèque, n° 29, 1980, p.29-38.
- . cinéma, n° 29, 1980, p.21-27.
- . loisir, n° 11, 1976, p.1-8 ; p.23-48 — n° 29, 1980, 80 p.
- . mass-média, n° 24/25, 1979, p.87-97.
- . pratique culturelle, n° 29, 1980, p.57-68.
- . sociologie, n° 26, 1979, p.1-12.
- . télévision, n° 15/16, 1977, 148 p.  
    , Etats-Unis, n° 26, 1979, p.75-83.
- . théâtre, n° 9, 1975, p.63-70 — n° 29, 1980, p.7-20.

### ENSEIGNEMENT,

- . animation, n° 17, 1977, p.17-23.
- . audiovisuel, n° 24/25, 1979, p.79-82.
- . mass-média, n° 24/25, 1979, p.99-107.
- . réforme, n° 57/58, 1986, p.259-315.

### ENTREPRISE INTERMÉDIAIRE, n° 47, 1984, p.55-65.

### EQUIPEMENT,

- . culturel, politique, n° 26, 1979, p.15-31.
- . de quartier, n° 21, 1978, p.35-51.
- . jeunes, n° 6, 1974, p.77-84.
- . social, n° 17, 1977, p.7-16.
- . socio-culturel, n° 7, 1975, p.19-36.
- . Afrique, n° 46, 1984, p.46-57.
- . animation, n° 23, 1979, p.31-44 — n° 31, 1981, p.27-43.
- . fréquentation, n° 23, 1979, p.31-44.
- . politique, n° 26, 1979, p.15-31.
- . socio-éducatif, n° 5, 1974, p.131-134.

### ETATS-UNIS,

- . formation des adultes, n° 4, 1973, p.91-98.
- . télévision, n° 15/16, 1977, p.91-110 — n° 26, 1979, p.75-83.

### E.U.C. (voir Emploi d'Utilité Collective),

### EXPRESSION CORPORELLE, n° 3, 1973, p.117-131 — n° 41, 1983, p.27-44.



## Index matières des articles parus dans les Cahiers de l'animation

### F

#### FEMME,

- . association, n° 54, 1985, p.55-70.
- . au foyer, n° 46, 1984, p.23-30.
- . emploi, n° 46, 1984, p.23-30.
- . évolution, n° 10, 1975, p.17-37.
- . formation professionnelle, n° 10, 1975, p.45-51.
- . militantisme, n° 54, 1985, p.55-70.
- . pratiques socio-culturelles, n° 10, 1975, p.3-15.
- . responsabilité locale, n° 10, 1975, p.17-37.

F.I.C. (voir Fonds d'Intervention Culturelle),

F.J.T. (voir Foyer de Jeunes Travailleurs),

FONDS D'INTERVENTION CULTURELLE, n° 20, 1978, p.39-52 — n° 43, 1983, p.25-42.

FOOTBALL (voir sports),

#### FORMATION,

- . animateur, n° 4, 1973, p.5-12 ; p.29-44 — n° 6, 1974, p.103-105 — n° 12, 1976, p.61-68.
- . C.A.P.A.S.E., n° 7, 1975, p.1-17.
- . des adultes, méthodes, n° 4, 1973, p.91-98.
- . jeunes, audiovisuel, n° 24/25, 1979, p.67-78.
- . métier d'animation, n° 44/45, 1984, p.59-70.

#### FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS,

- . fréquentation, n° 9, 1975, p.71-74.

FOYER SOCIO-EDUCATIF, n° 17, 1977, p.7-16.

#### FRONT POPULAIRE,

- . loisir, n° 56, 1986, p.77-95.

### G

#### GRANDE-BRETAGNE,

- . éducation des adultes, n° 34, 1981, p.157-168.
- . loisir, n° 7, 1975, p.49-52.
- . politique de la jeunesse, n° 21, 1978, p.53-60.
- . télévision, n° 15/16, 1977, p.81-90.

#### GRÈCE,

- . éducation populaire, n° 43, 1983, p.69-83.

### H

#### HONGRIE,

- . institution socio-éducative, n° 6, 1974, p.93-101.

### I

IDENTITÉ CULTURELLE, n° 33, 1981, p.15-25 — n° 38, 1982, p.85-96.

#### IMAGE,

- . apprentissage, n° 24/25, 1979, p.51-58.
- . pédagogie, n° 24/25, 1979, p.13-22.

#### INFORMATION,

- . jeune, n° 13, 1976, p.27-32.



## Index matières des articles parus dans les Cahiers de l'animation

INFORMATIQUE, n° 34, 1981, p.109-118.

- . initiation, n° 55, 1986, p.81-106.
- . typographie, n° 56, 1986, p.7-19.

INNOVATION SOCIALE, n° 19, 1978, p.59-64.

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, n° 39, 1983, p.5-18 — n° 46, 1984, p.31-44 — n° 55, 1986, p.59-80.

INSTRUCTION CIVIQUE, n° 38, 1982, p.45-57.

INTERCULTURALITÉ, n° 38, 1982, p.85-96 — n° 47, 1984, p.67-81.

### J

JARDINS FAMILIAUX, n° 47, 1984, p.95-108.

JEUNES,

- . activités, n° 28, 1970, p.45-46.
- . action culturelle, n° 43, 1983, p.87-94.
  - , Italie, n° 6, 1984, p.77-84.
- . adolescent, n° 23, 1979, p.45-56 — n° 27, 1980, p.17-24.
- . animation culturelle, musée, n° 29, 1980, p.39-46.
- . animation musicale, n° 17, 1977, p.25-35.
- . audiovisuel, n° 24/25, 1979, p.59-64.
  - , formation, n° 24/25, 1979, p.1-11.
- . chômage, n° 31, 1981, p.1-18 — N° 48, 1984, p.23-41 — n° 59, 1987, p.13-29.
- . C.I.D.J., n° 13, 1976, p.27-32.
- . cinéma, n° 13, 1976, p.39-44.
- . comportement social, n° 53, 1985, p.37-62.
- . contestation, n° 2, 1973, p.8-22.
- . délinquant, n° 48, 1984, p.55-78.
- . échec scolaire, n° 48, 1984, p.23-41.
- . éducation civique, n° 38, 1982, p.69-78.
- . éducation télévisuelle, n° 24/25, 1979, p.1-11.
- . emploi, n° 27, 1980, p.1-9.
- . en difficulté, n° 48, 1984, p.23-41.
- . enquête, n° 33, 1981, p.1-13.
- . étude sociologique, n° 23, 1979, p.67-74 — n° 33, 1981, p.1-13 — n° 59, 1987, p.13-29.
- . formation, stage, n° 46, 1984, p.31-44.
- . formation sociale et professionnelle, n° 39, 1983, p.5-18.
- . information, n° 6, 1974, p.3-24 — n° 13, 1976, p.27-32.
- . insertion, n° 48, 1984, 96 p.
- . insertion sociale et professionnelle, n° 27, 1980, p.1-9 — N° 39, 1983, p.5-18 — N° 46, 1984, p.31-44 — n° 47, 1984, p.55-65 — N° 55, 1986, p.59-80.
- . loisir, n° 21, 1978, p.1-34 — n° 23, 1979, 127 p.
- . lycéen, n° 59, 1987, p.3-11.
- . mass-média, apprentissage, n° 24/25, 1979, p.87-97 — n° 27, 1980, p.17-24.
- . presse associative, n° 23, 1979, p.107-127.
- . presse, histoire, n° 23, 1979, p.95-108.
  - , histoire (1940-1944), n° 49/50, 1985, p.121-126.
- . radio, n° 20, 1978, p.35-38.
- . scolarité, n° 17, 1977, p.17-23.
- . statistiques, n° 23, 1979, p.57-66.
- . téléspectateur, U.S.A., n° 26, 1979, p.75-85.
- . télévision, n° 15/16, 1977, 148 p. — n° 20, 1978, p.35-38.
- . télévision, comité de défense, n° 26, 1979, p.75-85.
  - , comportement, n° 24/25, 1979, p.115-128.
  - , Etats-Unis, n° 26, 1979, p.75-85.
  - , programme, n° 23, 1979, p.77-82.



## Index matières des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- . théâtre, n° 29, 1980, p.7-20.
- . violence, n° 48, 1984, p.79-86.

JEUNE FRANCE, n° 53, 1985, p.85-94.

### JEUNESSE,

- . analyse sociologique, n° 48, 1984, p.9-21.
- . comportement social, n° 38, 1982, p.79-83 — n° 48, 1984, 96 p.
- . histoire (1940-1944), n° 49/50, 1985, 173 p.
- . politique (pour la), n° 2, 1973, p.95-112 — n° 39, 1983, p.19-32.

### JEUX,

- . terrain, n° 11, 1976, p.1-8.

JUMELAGE, n° 47, 1984, p.67-81.

## L

LEADERSHIP, n° 3, 1973, p.99-116.

### LECTURE,

- . animation, n° 40, 1983, p.41-58.
- . développement, n° 40, 1983, p.25-40.
- . enquête, n° 40, 1983, p.59-73.
- . ouvrière, n° 37, 1982, p.25-44.
- . publique, n° 57/58, 1986, p.309-316.

LIVRE (voir lecture),

LIVRE VIVANT, n° 3, 1973, p.9-11.

LOISIRS, n° 1, 1972, p.37-47 — n° 12, 1976, p.1-38.

- . adolescent, enquête, n° 27, 1980, p.17-24.
- . association, n° 5, 1974, p.11-42.
- . centre, n° 11, 1976, p.39-48.
- . club espace, n° 12, 1976, p.31-38.
- . club nature, n° 12, 1976, p.31-38.
- . enfant, n° 29, 1980, 80 p.
- . front populaire, n° 56, 1986, p.77-95.
- . histoire (1934), n° 56, 1986, p.113-123.
- . jeune, n° 21, 1978, p.1-11 — n° 23, 1979, 123 p. — n° 29, 1980, 80 p.
- . milieu scolaire, n° 17, 1977, 81 p.
- . politique, n° 56, 1986, p.97-112.
- . Québec, n° 33, 1981, p.67-78.
- . récréologue, n° 33, 1981, p.79-86.
- . socio-éducatif, n° 23, 1979, p.23-30.
- . sociologie, n° 59, 1987, p.31-39.

LYCEEN (voir jeunes)

## M

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE, n° 54, 1985, p.5-16.

- . Afrique, n° 46, 1984, p.46-57.

### MALI,

- . théâtre n° 33, 1981, p.15-25.

### MEDIA COMMUNAUTAIRE,

- . Québec, n° 36, 1982, p.41-57.

### MILIEU RURAL,

- . évolution, n° 2, 1973, p.35-50.



## Index matières des articles parus dans les Cahiers de l'animation

MILITANT, n° 54, 1985, p.33-40.  
. vie associative, n° 47, 1984, p.33-54.  
. femme, n° 54, 1985, p.55-70.

MODE DE VIE, n° 52, 1985, p.43-54.

MOUVEMENT ALTERNATIF, n° 43, 1983, p.43-53.

MOUVEMENT DE JEUNESSE, n° 49/50, 1985, 173 p. — n° 38, 1982, p.69-78.

- . Afrique, n° 43, 1983, p.55-67.
- . éducation civique, n° 38, 1982, p.69-78.
- . histoire (1944-1947), n° 57/58, 1986, p.137-196.

MOYEN DE COMMUNICATION, n° 36, 1982, 129 p.

- . initiation, n° 36, 1982, p.33-39.

MUNICIPALITÉ (voir collectivité locale),

MUSÉE,

- . animation culturelle, jeune, n° 29, 1980, p.39-46.
- . muséologie, n° 51, 1985, p.55-64.

MUSIQUE, n° 35, 1982, p.65-77.

- . animation, n° 29, 1980, p.47-56.
- . chanson, action thérapeutique, n° 11, 1976, p.49-57.
- . enseignement, n° 51, 1985, p.13-31.
- . jeune, n° 17, 1977, p.25-35.
- . pratique musicale, n° 35, 1982, p.65-77.
- . rock, n° 51, 1985, p.3-11.

## N

NON DIRECTIVITÉ, n° 1, 1972, p.55-64.

NORVÈGE,

- . télévision, n° 15/16, 1977, p.63-66.

## O

OBSERVATOIRE DES PROGRAMMES D'ANIMATION (O.P.A.), n° 53, 1985, p.31-36.

## P

PARTICIPATION, n° 2, 1973, p.8-22.

PATRIMOINE INDUSTRIEL, n° 27, 1980, p.25-34.

PAYS-BAS,

- . action culturelle, n° 1, 1972, p.87-98 — n° 5, 1974, p.43-65.
- . centre d'information et de consultation des jeunes, n° 6, 1974, p.3-24.
- . travail social, n° 6, 1974, p.25-53.

PEINTRE, *Jean Sire*, n° 27, 1980, p.55-59.

PHOTOGRAPHIE,

- . stage, n° 4, 1973, p.45-61.

PLAN,

- . 7<sup>e</sup>, n° 13, 1976, p.17-25.

POLITIQUE CULTURELLE, n° 19, 1978, p.1-15 — n° 20, 1978, p.1-13 — n° 43, 1983, p.25-42.

- . Belgique, n° 6, 1974, p.55-75.



## Index matières des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- . commune, n° 2, 1973, p.81-94.
  - . dépenses culturelles, n° 31, 1981, p.53-61.
  - . Grenoble, n° 46, 1984, p.45-57.
- POLITIQUE DE LA JEUNESSE**, n° 21, 1978, p.53-60.
- . histoire (1940-1944), n° 49/50, 1985, 173 p.
  - (1944-1947), n° 57/58, 1986, p.75-136.
- POLITIQUE DES LOISIRS**, n° 56, 1986, p.97-112.
- POLITIQUE SECTORIELLE**, n° 53, 1985, p.65-82.
- POLITIQUE SCOLAIRE**,
- . histoire (1940-1944), n° 49/50, 1985, p.99-106.
- PORTUGAL**,
- . action socio-éducative et culturelle, n° 35, 1982, p.49-64.
  - . vie associative, historique, n° 35, 1982, p.49-64.
- PRATIQUE CULTURELLE**, n° 41, 1983, 102 p. — n° 51, 1985, 98 p. — n° 59, 1987, p.51-68.
- . enquête, n° 9, 1975, p.53-62.
  - . musicale, n° 35, 1982, p.65-77.
  - . sportive, n° 46, 1984, p.77-91.
  - . développement, n° 40, 1983, p.19-24.
  - . étude sociologique, n° 40, 1983, p.1-18.
  - . évolution, n° 51, 1985, p.65-76.
- PRESSE**,
- . associative, Afrique, n° 18, 1977, p.101-106.
  - . jeune (1940-1944), n° 49/50, 1985, p.121-126.
  - . associative, n° 23, 1979, p.109-127 — n° 34, 1981, p.131-145.
  - . année de la femme, n° 10, 1975, p.53-64.
- PRÉVENTION SPÉCIALISÉE**, n° 48, 1984, p.79-86.
- PRIX JEUNESSE INTERNATIONAL**, n° 13, 1976, p.33-37.
- PUBLIC**,
- . animation socio-culturelle, n° 9, 1975, p.3-18.
- Q**
- QUÉBEC**,
- . loisir, n° 33, 1981, p.67-78.
  - . média communautaire, n° 36, 1982, p.41-57.
  - . télévision, n° 2, 1973, p.113-124.
- R**
- RADIO**,
- . programme, n° 20, 1978, p.35-38.
  - . amateur, n° 12, 1976, p.3-18.
  - . locale, n° 36, 1982, p.15-21.
  - . associations (rôle des), n° 36, 1982, p.65-79.
- RECREOLOGUE** (voir loisir),
- RETRAITE**,
- . animation, n° 9, 1975, p.21-29.
- ROCK** (voir musique),
- RUGBY** (voir sport),



## Index matières des articles parus dans les Cahiers de l'animation

### S

#### SÉRIGRAPHIE,

- . colloque, INEP, mars 1981, n° 35, 1985, p.79-110.

*SIRE (Jean)*, peintre, n° 27, 1980, p.55-59.

#### SPORT,

- . association, n° 54, 1985, p.43-54 ; p.73-86.
- . activités sportives, n° 31, 1981, p.27-44.
- . dirigeants, n° 54, 1986, p.43-54.
- . pratique culturelle, n° 41, 1983, p.27-44 — n° 51, 1985, p.65-76.
- . rugby, football, n° 40, 1983, p.1-18.
- . Temps libre, n° 40, 1983, p.19-28.

#### STAGE,

- . formation professionnelle, n° 10, 1975, p.45-51.
- . fréquentation, n° 27, 1980, p.45-54.
- . photographie, n° 4, 1973, p.45-61.
- . public, n° 46, 1984, p.31-44.
- . pré-formation, n° 46, 1984, p.23-30.
- . réalisation, n° 8, 1975, p.1-74 — n° 21, 1978, p.67-71.

#### SUISSE,

- . télévision, n° 15/16, 1977, p.59-62 ; p.67-80 — n° 24/25, 1979, p.109-114.

### T

TÉLÉMATIQUE, n° 56, 1986, p.21-34.

#### TÉLÉVISION (voir aussi audio-visuel),

- . animation, n° 5, 1974, p.67-93.
- . cable, n° 52, 1985, p.55-69.
- . culture, n° 19, 1978, p.33-45.
- . éducation télévisuelle, jeune n° 24/25, 1979, p.1-11.
- . jeune, n° 15/16, 1977, 148 p.
  - , comportement, n° 24/25, 1979, p.115-128.
- . milieu scolaire, n° 36, 1982, p.59-64.
- . programme, n° 19, 1978, p.17-32 — n° 20, 1978, p.35-38.
- . programme culturel, n° 19, 1978, p.17-45.
- . communautaire, n° 2, 1973, p.113-124.
- . éducative, n° 24/25, 1979, p.109-114.
- . locale, n° 21, 1978, p.61-66 — N° 59, 1987, p.97-109.

#### TEMPS LIBRE,

- . politique, n° 35, 1982 p.1-15.

TEMPS LIBRE/TEMPS DE TRAVAIL, n° 1, 1972, p.37-47.

TERRAIN D'AVENTURES, n° 11, 1976, p.1-22.

#### THÉÂTRE,

- . amateur, n° 51, 1985, p.33-53.
- . animation, n° 5, 1974, p.123-129 — n° 8, 1975, p.1-74 ; p.29-37 ; p.47-56 — n° 33, 1981, p.27-33.
- . enfant, pédagogie, n° 29, 1980, p.7-20.
- . Mali, n° 33, 1981, p.15-25.
- . stage de réalisation, n° 8, 1975, p.1-74 — n° 21, 1978, p.67-71.
- . tréteaux d'un temps (les), n° 20, 1978, p.15-24.
- . des jeunes années, Lyon, n° 29, 1980, p.15-20.

#### TIERS-MONDE,

- . développement, n° 2, 1973, p.95-112.



## Index matières des articles parus dans les Cahiers de l'animation

TOURISME, n° 7, 1975, p.37-48 — n° 40, 1983, p.75-79.  
. culturel, n° 7, 1975, p.37-48.

TRAVAIL SOCIAL, n° 59, 1987, p.41-49.  
. Pays-Bas, n° 6, 1974, p.25-53.

TYPOGRAPHIE,  
. évolution, n° 56, 1986, p.7-19.

### U

UNIVERSITÉ POPULAIRE, n° 37, 1982, p.47-56 — n° 42, 1983, 123 p.

URIAGE, (Ecole des Cadres), n° 49/50, 1985, p.145-157.

### V

VACANCES,  
. jeunes, n° 20, 1978, p.15-24.  
. sociologie, n° 59, 1987, p.31-39.

VIDEO, n° 5, 1974, p.67-93.  
. animateur, n° 9, 1975, p.31-46.  
. animation, n° 9, 1975, p.31-46.  
. création, n° 24/25, 1979, p.23-42.  
. enfant, n° 19, 1978, p.45-50.  
. producteur, réalisateur, n° 36, 1982, p.27-31.  
. vidéo-bus, n° 9, 1975, p.31-41.

VIE ASSOCIATIVE (voir association),

VIE SOCIALE,  
. planification, n° 13, 1976, p.17-25.



TOURISME, n° 7, 1975, p. 37-42 - n° 40, 1983, p. 13-18  
 TRAVAIL SOCIAL, n° 39, 1987, p. 41-45  
 Pays-Bas, n° 6, 1974, p. 13-23  
 TYPOGRAPHIE, évolution, n° 24, 1986, p. 7-19  
 UNIVERSITÉ POPULAIRE, n° 17, 1982, p. 47-56 - n° 18, 1983, p. 47-56  
 URUGUAY, (Book de Culture), n° 48/50, 1982, p. 142-157  
 VACANCES, n° 30, 1978, p. 13-24  
 Technologie, n° 29, 1981, p. 31-37  
 VIDEO, n° 2, 1974, p. 47-53  
 Animation, n° 9, 1975, p. 31-46  
 création, n° 24/25, 1979, p. 33-43  
 enfant, n° 19, 1978, p. 43-50  
 production, n° 16, 1982, p. 27-31  
 vidéo, n° 9, 1975, p. 31-41  
 VIE ASSOCIATIVE (ou association), n° 13, 1976, p. 17-22  
 VIE SOCIALE, n° 13, 1976, p. 17-22  
 Temps libre, n° 35, 1977, p. 53  
 Temps libre/temps de travail, n° 1, 1972, p. 47  
 Terrain d'aventures, n° 15, 1976, p. 1-12  
 THÉÂTRE, n° 14, 1976, p. 1-12  
 n° 35, 1977, p. 1-12  
 n° 36, 1977, p. 1-12  
 n° 37, 1977, p. 1-12  
 n° 38, 1977, p. 1-12  
 n° 39, 1977, p. 1-12  
 n° 40, 1977, p. 1-12  
 n° 41, 1977, p. 1-12  
 n° 42, 1977, p. 1-12  
 n° 43, 1977, p. 1-12  
 n° 44, 1977, p. 1-12  
 n° 45, 1977, p. 1-12  
 n° 46, 1977, p. 1-12  
 n° 47, 1977, p. 1-12  
 n° 48, 1977, p. 1-12  
 n° 49, 1977, p. 1-12  
 n° 50, 1977, p. 1-12  
 n° 51, 1977, p. 1-12  
 n° 52, 1977, p. 1-12  
 n° 53, 1977, p. 1-12  
 n° 54, 1977, p. 1-12  
 n° 55, 1977, p. 1-12  
 n° 56, 1977, p. 1-12  
 n° 57, 1977, p. 1-12  
 n° 58, 1977, p. 1-12  
 n° 59, 1977, p. 1-12  
 n° 60, 1977, p. 1-12  
 n° 61, 1977, p. 1-12  
 n° 62, 1977, p. 1-12  
 n° 63, 1977, p. 1-12  
 n° 64, 1977, p. 1-12  
 n° 65, 1977, p. 1-12  
 n° 66, 1977, p. 1-12  
 n° 67, 1977, p. 1-12  
 n° 68, 1977, p. 1-12  
 n° 69, 1977, p. 1-12  
 n° 70, 1977, p. 1-12  
 n° 71, 1977, p. 1-12  
 n° 72, 1977, p. 1-12  
 n° 73, 1977, p. 1-12  
 n° 74, 1977, p. 1-12  
 n° 75, 1977, p. 1-12  
 n° 76, 1977, p. 1-12  
 n° 77, 1977, p. 1-12  
 n° 78, 1977, p. 1-12  
 n° 79, 1977, p. 1-12  
 n° 80, 1977, p. 1-12  
 n° 81, 1977, p. 1-12  
 n° 82, 1977, p. 1-12  
 n° 83, 1977, p. 1-12  
 n° 84, 1977, p. 1-12  
 n° 85, 1977, p. 1-12  
 n° 86, 1977, p. 1-12  
 n° 87, 1977, p. 1-12  
 n° 88, 1977, p. 1-12  
 n° 89, 1977, p. 1-12  
 n° 90, 1977, p. 1-12  
 n° 91, 1977, p. 1-12  
 n° 92, 1977, p. 1-12  
 n° 93, 1977, p. 1-12  
 n° 94, 1977, p. 1-12  
 n° 95, 1977, p. 1-12  
 n° 96, 1977, p. 1-12  
 n° 97, 1977, p. 1-12  
 n° 98, 1977, p. 1-12  
 n° 99, 1977, p. 1-12  
 n° 100, 1977, p. 1-12



**INDEX AUTEURS DES ARTICLES  
PARUS DANS LES CAHIERS DE L'ANIMATION**  
par ordre alphabétique d'auteurs  
(du n° 1 au n° 59 inclus)

- Action culturelle et éducative dans les milieux de travail et dans les communautés locales. Colloque UNESCO de ZAGREB. — N° 26, 4<sup>e</sup> trimestre 1979, p. 55-62.
- Affiche (L') culturelle : un colloque sur la sérigraphie et la photosérigraphie à l'INEP. — N° 35, 1<sup>er</sup> trimestre 82, p.79-110.
- ADELMANT (Charles). — Le centre éducatif des Ateliers Jean de Bologne à Douai. — N° 17, 3<sup>e</sup> trimestre 1977, p.45-52.
- AGNEL (Aimé). — Des chansons qui ne demandent qu'à parler. — N° 11, 1<sup>er</sup> trimestre 1976, p.49-58.
- AGOSTINI (Enzo). — Une institution socio-éducative en Italie : la Società Umanitaria. — N° 6, décembre 1974, pp.77-84.
- ALINSKI (Saül). — Participation de la population communautaire dans la planification et la rénovation urbaines. — N° 4, décembre 1973, p.109-121.
- ALLOUCHE-BENAYOUN (B.J.). — Recherches françaises. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p. 177-130.
- ARABIN (Lothar). — R.F.A., des professionnels et un système. — N° 42, IV 1983, p.85-90.
- ARNAUD (Pierre). — Les sociétés sportives avant 1914. — N° 54, I, 1986, p.73-86.
- Associations et nouvelles règles du jeu social. (Promotion Formation Supérieure INEP 85-86. — N° 59, 1<sup>er</sup> trimestre 1987, p.111-121.
- ATTIAS-DONFUT (Claudine). — Les clubs pour personnes âgées. Naissance d'une nouvelle force sociale. — N° 9, 3<sup>e</sup> trimestre 1975, p.31-30.
- Auberges de la Jeunesse (Les), débat. — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.87-94.
- AUCLAIRE (Robert). — Jean Guéhenno à la Direction de la Jeunesse et de l'Education Populaire : Le grand symbole. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.111-112.
- AUCLAIRE (Robert). — L'éclatement de l'agisme. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.174-176.
- AUGUSTIN (Jean-Pierre), DUBET (François). — L'espace urbain et les fonctions sociales de l'animation. — N° 7, 1<sup>er</sup> trimestre 1975, p.19-36.
- AUGUSTIN (Jean-Pierre). — Vers une laïcisation des loisirs au Québec. — N° 33, 3<sup>e</sup> trimestre 1981, p.67-78.
- AUGUSTIN (Jean-Pierre). — Formes de ballons et formes de croyance. — N° 40, II, 1983, p.1-18.
- AUGUSTIN (Jean-Pierre). — Urbanisation et nouveaux enjeux associatifs : agglomération bordelaise 1950-1983. — N° 43, V, 1983.
- AUGUSTIN (Jean-Pierre), GARRIGOU (Alain). — Les dirigeants sportifs et leurs pratiquants. — N° 54, I, 1986, p.43-54.
- AVICE (Edwige). — Ministre du Temps libre. — Allocution. — N° 42, IV, 1983, p.7-10.
- AZEMA (Jean-Pierre). — Vichy, repères historiques. — N° 49-50, avril 1985, p.9-18.
- BARBE (Jean-Michel). — Présence et avenir du passé : contribution à une problématique des nouvelles muséologies — N° 51, juin 1985, p.55-64.
- BARBIER-BOUVET (Jean-François). De la scène au petit écran. Le public des retransmissions culturelles à la télévision. — N° 19, 1<sup>er</sup> trimestre 1978, p.33-44.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- BARTHEZ (Jean-Claude). — Les publics de l'animation : leur constitution. — N° 9, 3<sup>e</sup> trimestre 1975, p.3-20.
- BEAUD (Pierre). — La télévision institutionnelle. — N° 5, mai 1974, p.67-88.
- BELLEFLEUR (Michel). — Une animation à l'américaine ? — N° 33, 3<sup>e</sup> trimestre, p.79-86.
- BELLEVILLE (Pierre), interview de. — « La ville repose sur les épaules de l'ouvrier endormi ». — N° 37, 3<sup>e</sup> trimestre 82, p.65-83.
- BERGALA (Alain). — Repérages pour une pédagogie de l'image. N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.13-22.
- BESNARD (Pierre). — Eléments pour une théorie du système de l'animation N° 1, mai 1972, p.29-35.
- BESNARD (Pierre). — Les enseignants-animateurs. — N° 3, juin 1973, p.85-97.
- BESNARD (Pierre). — La relation créateurs/animateurs : Une nouvelle dialectique maître/esclave dans le champ culture. — N° 26, 4<sup>e</sup> trimestre 1979, p.47-54.
- BLOSS (Thierry), PENDARIES (Jean-René). — L'école hors de portée : le dispositif d'insertion et la question scolaire. — N° 55, 2<sup>e</sup> trimestre 1986, p.59-80.
- BLOUIN-LE BARON (Jacqueline). — La logique sociale d'une pratique culturelle : l'exemple de l'expression culturelle. — N° 41, III, 1983, p.27-44.
- BORBEIN (Volker). — La participation aux cours de langues. — N° 42, IV, 1983, p.29-32.
- BOULANGER (Michel). — Animation culturelle et éducation artistique. — N° 1, mai 1972, p.67-77.
- BOULANGER (Michel). — Eté 1974, six stages de réalisation. — N° 8, 2<sup>e</sup> trimestre 1975, p.1-56.
- Le projet d'animation de la collectivité de ROSHEIM par l'art dramatique et la poésie, p.1-9.
- « Cantegril » à MIREPOIX, p.11-17.
- Le centre d'Action et d'Animation Culturelle de l'Yonne, p.19-28.
- Les nuits théâtrales de l'ENCLAVE, p.29-37.
- Le théâtre populaire Jurassien, p.39-46.
- Le festival d'animation rurale de VERRUYES, p.47-56.
- BOULANGER (Michel). — Quelques remarques sur la formation. — N° 8, 2<sup>e</sup> trimestre 1975, p.57-69.
- BOULANGER (Michel), LE VEUGLE (Jean). — Jean-Nazet : un animateur et un novateur. — N° 3, juin 1973, p.5-7.
- BOULANGER (Michel). — Une expérience audio-visuelle : recherches sur la relation entre image et langage, à partir de l'œuvre de Jules Verne. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.59-66.
- BOULANGER (Michel). — Quelle image ? — n° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.83-85.
- BOULANGER (Michel). — Les C.T.P., des acteurs de l'éducation populaire. — N° 28, 2<sup>e</sup> trimestre 1980.
- BOULONGNE (Pierre-Yves). — Pourquoi cette revue ? — N° 1, mai 1972, p.3-5.
- BOURQUIN (Jean-Fred). — Des associations de jeunes à la télévision. Une expérience suisse. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.67-80.
- BOUSSEMART (Christophe). — Pnantasmes et vécus des premières vacances dans le Nord. — N° 56, 3<sup>e</sup> trimestre 1986, p.113-123.
- BOUVAIST (Jean-Marie). — Economie de marché et militantisme culturel : les nouveaux éditeurs. — N° 56, 3<sup>e</sup> trimestre 1986, p.37-52.
- BOYER (Régine). — Lycéens et enseignants, même culture ? — N° 59, 1<sup>er</sup> trimestre 1987, p.3-11.
- BRUNEAU (Chantal). — Associations et pouvoirs publics ; Vingt années d'évolution. — N° 55, 2<sup>e</sup> trimestre 1986, p.5-19.
- BURBAN (Philippe). — Réponse à Jean Hurstel. — N° 51, juin 1985, p.91-98.
- Bureau (le) des mouvements de jeunesse au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse : entretiens avec M.M. Dupouey et Moreau, propos recueillis par Patrick Gallaud. — N° 49-50, avril 1985, p.33-36.
- CALLEDE (Jean-Paul). — Les activités sportives et d'expression corporelle dans les équipements socio-culturels. — N° 31, 1<sup>er</sup> trimestre 1981, p.27-44.
- Camarades (les) de la route. Témoignages de Paule Paillet, Robert Auclair, Roger Rocher, René Porte. — N° 49-50, avril 1985, p.71-86.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- CAMUS (Jean-François). — Les ciné-clubs d'enfants : refus d'infantiliser. — N° 29, 3<sup>e</sup> trimestre 1980, p.21-24.
- CAUL FUTY (Louis). — Un mouvement non identifié. — N° 42, IV, 1983, p.91-96.
- Centre RETRAVAILLER. — Stages de formation préliminaire et d'orientation Professionnelle pour les femmes. — N° 10, 4<sup>e</sup> trimestre 1975, p.45-52.
- CHABROL (Véronique). — Jeune France, un « maillon manquant » pour l'histoire de la décentralisation culturelle. — N° 53, V, 1985, p.85-94.
- CHALVON (Mireille) — Télévision et langage des enfants. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.53-58
- CHASSAGNE (Serge). — L'instruction civique à l'école, 1870-1914. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.45-51.
- CHAUVIÈRE (Michel). — Le baptême républicain de l'UNAF. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.188-194.
- CHAUVIÈRE (Michel), DURIEZ (Bruno). — Les militants de la C.S.F. — N° 47, octobre 1984, p.25-34.
- CHAUVIÈRE (Michel). — L'efficace de Vichy (deux illustrations en matière de politique de l'enfance inadaptée). — N° 49-50, avril 1985, p.127-144.
- CHAUVIÈRE (Michel), DURIEZ (Bruno). — Des militants nouvelle manière. — n° 54, I, 1986, p.33-42.
- HAZELLES (Guy). — L'éducation socio-culturelle dans les lycées et collèges agricoles : 12 ans déjà. — N° 17, 3<sup>e</sup> trimestre 1977, p.37-44.
- CHENUET (Anne). — Mémoires d'un terrain d'aventure. — N° 11, 1<sup>er</sup> trimestre 1976, p.9-22.
- CHEROUTRE (Marie-Thérèse). — Les Guides de France. Notes sur l'évolution d'un mouvement. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.143-152.
- CHOMBART DE LAUWE (Marie-José). — Tendances de la recherche en sciences sociales sur l'enfant. L'interaction Enfant-Société. — N° 26, 4<sup>e</sup> trimestre 1979, p.1-13.
- CHOSSON (Jean-François). — Le Prince, le Fonctionnaire et l'Animateur culturel. — N° 3, juin 1973, p.65-76.
- CHOSSON (Jean-François). — A propos de la formation des animateurs : qui est le coupable ? — N° 11, 1<sup>er</sup> trimestre 1976, p.59-66.
- CHOSSON (Jean-François), LOUPIAS (Paul). — Les quatre langages de l'animateur ou Sigismond en quête d'une demeure. — N° 22, 4<sup>e</sup> trimestre 1978, p.11-19.
- CHOSSON (Jean-François), LOUPIAS (Paul), LAFORGE (Jean). — L'animation de l'espace rural. Pour un renouvellement des hypothèses pour la recherche et l'action. — N° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.47-56.
- Chantiers de jeunes bénévoles (Les). — N° 21, 3<sup>e</sup> trimestre 1978, p.13-34.
- CLAUDE (Armand). — Les choix pédagogiques. — N° 42, IV, 1983, p.50-53.
- CLOZIER (Gérard). — Le loisir des adolescents : attitudes et inventions. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.3-22.
- COCHE (Daniel). — Au fil du temps, « une expérience de cinéma en Alsace ». — N° 36, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, p.87-97.
- COLLET (Hervé). — Action municipale et loisirs : vacances d'enfants et d'adolescents. — N° 21, 3<sup>e</sup> trimestre 1978, p.1-12.
- COLLET (Hervé). — La communication sociale : un enjeu vital pour les associations. — N° 52, IV, 1985. — p.71-78.
- COLLIN (Claude). — L'initiation systématique à l'expression audio-visuelle en milieu scolaire (L'expérience de la Ville Neuve de Grenoble). — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.43-50.
- COMTE (Bernard). — L'École d'Uriage. De la formation des cadres à la résistance armée. — N° 49-50, avril 1985, p.147-166.
- Conversation-Sinfonietta. — N° 28, 2<sup>e</sup> trimestre 1980, p.53-66.
- CORNET (Bernard). — Une action de préanimation : « Quartier LA ROUSSE à MIRAMAS ». — N° 20, 2<sup>e</sup> trimestre 1978, p.25-34.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- CORSET (Pierre). — Pratique de la vidéo et formation d'un téléspectateur actif ? — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.23-32.
- COURTAL (Gérard). — les animateurs socio-éducatifs départementaux, un remède à l'effritement de la vie associative ? — N° 13, 3<sup>e</sup> trimestre 1976, p.1-16.
- COUTROT (Aline). — Les mouvements de jeunesse en France dans l'entre-deux guerres. — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.29-38.
- COUTROT (Aline). — Les mouvements de jeunesse : approche générale. — N° 49-50, avril 1985, p.21-32.
- Création, pouvoir, société : un débat autour de Gildas BOURDET. — N° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.57-66.
- CRUIZIAT (André). — La jeunesse africaine et les problèmes de son insertion dans le développement. — N° 18, 4<sup>e</sup> trimestre 1977, p.5-30.
- CRUIZIAT (André). — Les Compagnons de France. Témoignages de Michel Dupouey, Jean-Marie Despinette, Aimé Aubert. — N° 49-50, avril 1985, p.37-44.
- D'Alger à Paris les structures, les hommes et leurs œuvres : un entretien entre André Basdevant, directeur-adjoint des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire (1944-1946) et Jean-Paul Martin. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.115-141.
- DARGERIE (Yvon). — La formation des animateurs d'activités scientifiques. — N° 12, 2<sup>e</sup> trimestre 1976, p.53-66.
- DASTE (Catherine), PILLET (Françoise), FOUICHE (Christine). — La pomme verte : l'exploitation pédagogique d'un spectacle. — N° 29, 3<sup>e</sup> trimestre 1980, p.7-14.
- DAVAL (Roland). — TOP 76. Une expérience sur l'utilisation du media audio-visuel par les jeunes. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.139-140.
- DE ANGELI (Luce). — Le Counseling dans la formation des adultes aux USA. — N° 4, décembre 1973, p.91-98.
- DÉLÉRIS (Didier). — Jean Guéhenno, l'humanité et les bureaux. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.101-110.
- DECROIX (Chantal). — Un mouvement féminin : L'Union Féminine Civique et Sociale. — N° 10, 4<sup>e</sup> trimestre 1975, p.39-44.
- Démarches culturelles : un débat entre Jean Hurstel et Gildas Bourdet. — N° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.67-74.
- De la violence à la violence. — N° 48, décembre 1984, p.79-84.
- DESCOLONGES-MORVILLE (Michèle). — Un renouveau dû aux femmes ? — N° 42, IV, 1983, p.33-36.
- Des C.T.P., pour quoi faire ? — N° 28, 2<sup>e</sup> trimestre 1980, p.31-38.
- Développement (Le) du secteur socio-éducatif (extrait du rapport de la Commission du VI<sup>e</sup> Plan « Activités sportives et socio-éducatives »). — N° 1, mai 1972, p.119-132.
- DIEBOLT (Evelyne), FAYET-SCRIBE (Sylvie). — Les associations féministes de recherche. — N° 54, I, 1986, p.55-70.
- Direction de l'Enseignement moyen pratique. Secrétariat d'Etat à la Promotion Humaine. Sénégal. — A la recherche d'une éducation des jeunes pour le développement : l'enseignement moyen pratique (E.M.P.) au Sénégal. — N° 18, 4<sup>e</sup> trimestre 1977, p.65-72.
- DJIAN (Jean-Michel). — Politique d'innovation culturelle et vie associative : le Fonds d'Intervention Culturelle. — N° 43, V 1983.
- DORION (Agnès), SAUBOT (Frédérique). — De l'ordinateur sauvage à l'ordinateur domestiqué. Une expérience informatique pour tous. — N° 55, 2<sup>e</sup> trimestre 1986, p.81-106.
- DORR LEIFER (Aimée), GORDON (Neal J.) et BROWNE GRAVES (Sherryl). — Le programme des recherches américaines. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.91-104.
- DREYFUS (Armand). — Théâtre et authenticité au Mali. — N° 33, 3<sup>e</sup> trimestre 1981, p.15-25.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- DREYFUS (Armand). — Théâtre amateurs. Une spécificité du théâtre amateur. Le théâtre et ses amateurs : les incertitudes de la formation. — N° 51, juin 1985, p.33-53.
- DROUARD (Hervé), LABOURIE (Raymond), OBERTI (Annie), POUJOL (Geneviève). — Le public d'une institution de formation socio-éducative. — N° 3, juin 1973, p.15-22.
- DROUARD (Hervé). — La crise d'un organisme d'animation régionale concertée. — N° 5, mai 1974, p.95-121.
- DROUARD (Hervé). — Vidéo-animation et vidéo-animateurs. — N° 9, 3<sup>e</sup> trimestre 1975, p.31-46.
- DUBUS (Alain). — Arrêt sur méthodologie. — La construction d'itinéraires. — N° 44/45, avril 1984, p.23-26.
- DUCHAINE (Charles). — Les chantiers de la jeunesse : principes d'éducation. — N° 49-50, avril 1984, p.51-65.
- DUJARDIN (Rémi). — Les adolescents en chiffres. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.57-66.
- DUJARDIN (Rémi). — Les bals en France et l'action socio-culturelle. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.83-86.
- DUJARDIN (Rémi). — Le cinéma dans la commune. — N° 33, 3<sup>e</sup> trimestre 1981, p.35-37.
- DUJARDIN (Rémi). — La musique dans la commune. — N° 35, 1<sup>er</sup> trimestre 1982, p.65-77.
- DUJARDIN (Rémi). — Les assises du cinéma breton. — N° 36, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, p.99-103.
- DUMAZEDIER (Joffre). — Le ministre du Temps Libre n'est pas le père Noël. — N° 35, 1<sup>er</sup> trimestre 1982, p. 1-15.
- DUMAZEDIER (Joffre). — L'évolution des associations. — N° 2, janvier 1973, P.23-24.
- DUMAZEDIER (Joffre). — L'ambition de culture populaire : un projet inachevé. — N° 55, 2<sup>e</sup> trimestre 1986, p.109-130.
- DUMAZEDIER (Joffre). — Jean Guéhenno à la Direction de la Jeunesse et de l'Education Populaire : L'humanisme militant. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.112-113.
- DUPREZ (Dominique). — Stratégies préventives des années 80 : des opérations anti « été-chaud ». — N° 48, décembre 1984, p.55-65.
- DURNEZ (Jean-Luc), MIROUX (Jean-Paul). — Adolescents et personnes âgées dans un centre de vacances : « Les Tréteaux d'un temps ». — N° 20, 2<sup>e</sup> trimestre 1978, p.15-24.
- EDOU-GOUSSAULT (Bénédicte). — Femmes au foyer : vie associative et identité collective. — N° 46, juillet 1984, p.23-30.
- ELOY (Jacques), GANTIER (Philippe), SAMYN (Etienne). — Devenir professionnels de cinq promotions d'animateurs dans le Nord-Pas-de-Calais. — N° 44/45, avril 1984, p.5-21.
- Entretien avec deux anciens C.T.P. : Nicole des Ylouses, Lucien Lautrec. — N° 28, 2<sup>e</sup> trimestre 1980, p.21-30.
- EPPENBERGER (Dr). — A propos des enseignements à Bâle. — N° 42, IV, 1983, p.47-49.
- ESCHENBRENNER (Jacqueline). — La Maison des enfants de Louveciennes. — N° 11, 1<sup>er</sup> trimestre 1976, p.23-28.
- EVARD (Marcel), SCALBERT BELLAIGNE (Mathilde). — L'économie de la communauté Le Creusot Montceau-les-Mines. — N° 27, 1<sup>er</sup> trimestre 1980, p.35-44.
- Expression corporelle (L') : le point de vue des formateurs. — N° 3, juin 1973, p.117-131.
- FABERT (René). — Animation : de la diffusion culturelle à la création. — N° 44/45, avril 1984, p.71-81.
- FABRIZIO (Claude). — La fonction socio-culturelle des équipements de quartier. — N° 21, 3<sup>e</sup> trimestre 1978, p.35-51.
- FAUCONNET (Luc). — Témoignage d'un militant local. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.59-68.
- FLICHY (Patrice). — Le discours administratif sur la culture. — N° 19, 1<sup>er</sup> trimestre 1978, p.1-16.
- Fonds (Le) d'intervention Culturel. — N° 20, 2<sup>e</sup> trimestre 1978, p.39-52.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

Formation (La) des jeunes à la citoyenneté : du côté des associations. Propos recueillis par Bertrand SACHS. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.69-78.

Formation (La) des jeunes auditeurs et téléspectateurs (propositions élaborées par la commission IV du colloque sur les jeunes, la radio et la télévision. — I.N.E.P., Marly-le-Roi, 1977. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.87-90.

FORSÉ (Michel). — Les créations d'associations : un indicateur de changement social. — N° 47, octobre 1984, p.3-23.

FOSSÉ-POLIAK (Claude). — Les autodidactes : problèmes et enjeux d'une définition. — N° 59, 1<sup>er</sup> trimestre 1987, p.51-68.

FOUILLOUX (Etienne). — Le catholicisme français entre guerre et guerre froide. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.27-38.

FOUQUET (Françoise), GUÉRIN (Chantal). — La formation internationale du citoyen : un monde devenu tout petit. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1983, p.85-96.

FOUQUET (Françoise), GUÉRIN (Chantal), WOLLENHAUPT (Cornélie). — Des jumelages franco-allemands : Pour quoi faire ? — N° 47, octobre 1984, p.67-81.

FOUQUET (Françoise), PRECAS (Nicolas). — Tourisme social ? Quelques éléments d'analyse du discours des associations de tourisme. — N° 59, 1<sup>er</sup> trimestre 1987, p.41-49.

FOURMENT (Alain). — La presse des jeunes d'hier et d'aujourd'hui. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.95-108.

FOURMENT (Alain). — La presse des jeunes sous Vichy. — N° 49-50, avril 1985, p.121-126.

FRANÇOIS (Louis). — Le « bouclier d'honnêteté, quelques mots sur Gustave Monod. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.294.

FRANÇOIS (Louis). — « L'aventure de l'éducation civique » et le second degré. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.295-298.

FRANÇOIS (Pierre). — Les éclaireurs de France. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.162-165.

FRIEDEL (Christine). — Une ville se raconte, une ville se rencontre. — N° 33, 3<sup>e</sup> trimestre 1981, p.27-33.

GAGNIER (Olivier). — De l'utilisation de la vidéo en animation et de quelques-uns de ses effets. — N° 5, mai 1974, p.89-93.

GAGNIER (Olivier). — La télévision par câble et intégration de la vidéo dans la vie sociale aux Pays-Bas. — N° 6, décembre 1974, p.107-115.

GAGNIER (Olivier). — Pratique de la vidéo et lecture de la télévision chez l'enfant. — N° 19, 1<sup>er</sup> trimestre 1978, p.45-50.

GAGNIER (Olivier). — Les difficultés de la formation des jeunes à l'audio-visuel. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.67-78.

GAGNIER (Olivier). — La formation du téléspectateur aux USA. — N° 26, 4<sup>e</sup> trimestre 1979, p.75-84.

GAGNIER (Olivier). — L'alarme à l'œil. — N° 33, 3<sup>e</sup> trimestre 1981, p.39-44.

GAGNIER (Olivier). — Maîtrise et développement de la communication. — N° 36, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, p.3-10.

GAGNIER (Olivier). — Media et citoyenneté. — N° 36, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, p.33-39.

GAGNIER (Olivier). — Bretagne : régionalisation de l'audio-visuel. — N° 36, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, p.105-110.

GALLAUD (Patrick). — Quelques expériences d'animation scientifique et culturelle. — N° 12, 2<sup>e</sup> trimestre 1976, p.51-52.

GALLAUD (Patrick). — Associations, animateurs, loisirs et programmes d'action prioritaires. — N° 13, 3<sup>e</sup> trimestre 1976, p.17-26.

GALLAUD (Patrick). — La renaissance des Samaria au Niger. — N° 18, 4<sup>e</sup> trimestre 1977, p.73-80.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- GALLAUD (Patrick). — Associations et Centres de recherches. — N° 18, 4<sup>e</sup> trimestre 1977, p.89-100.
- GALLAUD (Patrick). — Presse et problèmes de jeunesse en Afrique. — N° 18, 4<sup>e</sup> trimestre 1977, p.101-106.
- GALLAUD (Patrick). — L'innovation sociale : chances et risques. — N° 19, 1<sup>er</sup> trimestre 1978, p.59-64.
- GALLAUD (Patrick), DOZOL (Arlette). — Quelques aspects de la politique de la jeunesse en Grande-Bretagne. — N° 21, 3<sup>e</sup> trimestre 1978, p.53-59.
- GALLAUD (Patrick). — Les adolescents, ils ne veulent rien faire. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.23-30.
- GALLAUD (Patrick). — La presse associative et la presse commerciale pour adolescents. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.109-127.
- GALLAUD (Patrick). — Les jeunes, l'emploi et l'animation. Suivi d'une bibliographie sélective d'Isabelle Lochard. — N° 27, 1<sup>er</sup> trimestre 1980, p.1-16.
- GALLAUD (Patrick). — La presse des associations d'éducation populaire. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.131-146.
- GALLAUD (Patrick). — Jeunesse et citoyenneté. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.79-83.
- GALLAUD (Patrick). — Une nouvelle politique pour les jeunes. — N° 39, I, 1983, p.19-32.
- GALLAUD (Patrick). — Jeunesse au pluriel. — N° 33, 3<sup>e</sup> trimestre 1981, p.1-13.
- GALLAUD (Patrick). — Une idée qui vient du sud. L'insertion des jeunes — N° 48, décembre 1984, p.87-96.
- GALLAUD (Patrick). — Introduction à « Education Populaire, Jeunesse dans la France de Vichy » (1940-1944). — N° 49-50, I-II, 1985., p.5-8.
- GARRAUD (Philippe). — Enjeux associatifs locaux et stratégies municipales. — N° 52, IV, 1985. — p.27-46.
- GAUDIBERT (Pierre). — La modernisation de l'héritage : la perte du sens. — N° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.39-46.
- GAUDIBERT (Pierre). — Réflexions sur le mouvement des Auberges de Jeunesse dans les années 1930. — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.75-86.
- GAUDIBERT (Pierre), AVENIER (Philippe), OHL (Françoise). — animateurs et créateurs à Grenoble. — N° 22, 4<sup>e</sup> trimestre 1978, p.41-48.
- GAUTHIER (Nicole). — Les mouvements d'éducation populaire face à la télé. — N° 36, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, p.11-14.
- GARRIGUES (Colette). — « Radio-Solitude » - Une expérience de l'INA. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.49-52.
- GELIN (Jeanne). — Représentation et attitudes devant la formation chez des animateurs professionnels en formation longue. — N° 4, décembre 1973, p.29-44.
- GELIN (Jeanne). — L'Année de la femme dans quelques revues de mouvements et associations du secteur socio-éducatif. — N° 10, 4<sup>e</sup> trimestre 1975, p.53-64.
- GELPI (Ettore). — Culture et Education : de nouveaux besoins. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.147-156.
- GENEVE (Marc), PLE (Jean-Louis). — La formation juridique des animateurs. — N° 26, 4<sup>e</sup> trimestre 1979, p.63-73.
- GENEVE (Marc). — Les jardins familiaux : un équipement à animer. — N° 47, octobre 1984, p.95-108.
- GÉROME (Noëlle). — Les loisirs à Poitiers en 1936. — N° 56, 3<sup>e</sup> trimestre 1986, p.79-95.
- GILBERT (Claude). — Une politique à l'écart de la politique. La création de la maison de la culture à Grenoble. — N° 46, juillet 1984, p.45-57.
- GILETTE (A.). — Les services civiques de jeunesse dans le développement de l'Afrique rurale : nouvelles réflexions sur l'art de coiffer Saint-Pierre sans décoiffer Saint-Paul. — N° 18, 4<sup>e</sup> trimestre 1977, p.31-40.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- GIRARD (Augustin). — Les politiques culturelles communales : une compétence nouvelle. — N° 20, 2<sup>e</sup> trimestre 1978, p.1-14.
- GIRY (Marcel). — Informatique et actualisation de l'éducation populaire. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.109-118
- GRANIER (Christine). — L'instruction civique dans les collèges aujourd'hui. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 52.
- GRATIOT-ALPHANDERY (Hélène). — Culture et animation socio-culturelle. — N° 17, 3<sup>e</sup> trimestre 1977, p.1-6.
- GROS (Dominique). — Mouvement alternatif et animation contre-institutionnelle : un défi aux professionnels. — N° 43, V, 1983.
- GUERIN (Chantal). — Du D.E.C.E.P. au C.A.P.A.S.E. — N° 4, décembre 1973, p.13-27.
- GUERIN (Chantal). — Un institut de formation permanente pour les animateurs socio-culturels et les travailleurs sociaux en R.F.A. (Remscheid). — N° 4, décembre 1973, p.101-105.
- GUERIN (Chantal). — Les autres qui descendent dans la rue. — N° 5, mai 1974, p.1-9.
- GUERIN (Chantal). — A propos du C.A.P.A.S.E. — N° 7, 1<sup>er</sup> trimestre 1975, p.1-18.
- GUERIN (Chantal). — L'Atelier Maladroit. — N° 9, 3<sup>e</sup> trimestre 1975, p.47-52.
- GUERIN (Chantal). — De la bénévole à l'élue locale. — N° 10, 4<sup>e</sup> trimestre 1975, p.17-38.
- GUERIN (Chantal), KRISHNAN (Claudine). — A propos des foyers socio-éducatifs. — N° 17, 3<sup>e</sup> trimestre 1977, p.7-16.
- GUERIN (Chantal), KRISHNAN (Claudine). — Les centres de loisirs associés à l'école. — N° 17, 3<sup>e</sup> trimestre 1977, p.53-68.
- GUERIN (Chantal). — Une profession d'animateur est-elle possible ? — N° 22, 4<sup>e</sup> trimestre 1978, p.49-64.
- GUERIN (Chantal). — Hors de la formation professionnelle. — N° 27, 1<sup>er</sup> trimestre 1980, p.45-54.
- GUERIN (Chantal). — Pour l'animation musicale des centres de loisirs : compte-rendu d'une expérience effectuée à Angoulême. — N° 29, 3<sup>e</sup> trimestre 1980, p.47-56.
- GUERIN (Chantal). — Où en est l'éducation populaire ? — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.5-22.
- GUERIN (Chantal). — Jeunes et jeunesses : variations sur un problème. — N° 48, décembre 1984 p.9-21.
- GUERIN (Chantal). — Une génération sinistrée ? — N° 59, 1<sup>er</sup> trimestre 1987, p.13-30.
- GUERIN (Chantal), MAZEL (Isabelle), VULBEAU (Alain). — Chemin de la désinsertion. — N° 48, décembre 1984, p.23-41.
- GUERIN (Christian). — Le chef « Scout de France » : l'ordre ou la société 1920-1960. — N° 52, IV, 1985, p.79-92.
- GUERIN (Christian). — « La branche éclaireurs des Scouts de France. Notes pour l'analyse d'une transition. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.157-161.
- GUEZENNEC (J.C.), GURGAND (P.), BRUNET (G.). — Rencontre du jeune cinéma non professionnel. — N° 13, 3<sup>e</sup> trimestre 1975, p.39-44.
- GUILLAUME (Christiane), LEFORT des Ylouses (Nicole). — Une recherche de démocratisation culturelle : la formation des cadres. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.127-134.
- GUTWIRTH (Jacques). — Les associations de loisirs d'une petite ville : Châtillon-sur-Seine. — N° 5, mai 1974, p.11-42.
- GUYOT (Brigitte), PAILLIART (Isabelle). — Où en est la télématique ? — N° 56, 3<sup>e</sup> trimestre 1986, p.21-34.
- HANDOURTZEL (Rémy). — La politique scolaire et les instituteurs. — N° 49-50, avril 1985, p.99-106.
- HANDOURTZEL (Rémy). — Gustave Monod à la tête de la Direction du second degré. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.287-293.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- HAUG (Ada). — Le service enfants et jeunesse à la télévision norvégienne. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.63-66.
- HAUPT (Dr Elmut). — Vers une programmation des cours (RFA) : l'université populaire de Fribourg. — N° 42, IV 1983, p.69-73.
- HEDOUX (Jacques). — Une action collective de formation. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.89-108.
- HEDOUX (Jacques). — Des publics jeunes et leurs stages. — N° 46, juillet 1984, p.31-44.
- HELLER-GOLDENBERG (Lucette). — Les auberges de la jeunesse : conflits et réconciliation. — N° 49-50, avril 1984.
- HELLER-GOLDENBERG (Lucette). — Politique des loisirs et auberges de jeunesse. — N° 56, 3<sup>e</sup> trimestre 1986, p.97-112.
- HELLER-GOLDENBERG (Lucette). — La querelle des auberges de jeunesse. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.167-173.
- HENON (Pierre). — Les débuts d'un mouvement : Travail et culture. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.217-222.
- HOFFET (Jean-Louis). — Le renouveau des Universités Populaires — N° 42, IV, 1983, p.11-20.
- HOFFET (Jean-Louis). — Le droit à transmettre. — N° 42, IV, 1983, p.41-46.
- HOJER (Bjom). — L'Education populaire en Suède et son rôle dans la société de demain. — N° 6, décembre 1974, p.85-91.
- HOUEE (Paul). — Le rôle des préalables culturels et des mouvements d'animation dans le développement rural en France depuis la Libération. — N° 2, janvier 1973, p.35-50.
- HOUEE (Paul). — Une expérience d'animation en milieu rural. — N° 2, janvier 1973, p.53-59.
- HUGOUVIEUX (Gilberte). — Les Francs et Franches Camarades. Repères sur la naissance d'un mouvement d'enfants. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.241-247.
- HURSTEL (Jean). — Jeunesse et action culturelle. — N° 43, V, 1983, p.87-94.
- ILLICH (Ivan). — Education et développement. — N° 42, IV, 1983, p.107-117.
- IMBERT (Maurice). — Loisirs et modes de vie dans la société urbaine contemporaine. — N° 1, mai 1972, p.37-47.
- IMBERT (Maurice). — Le budget culturel des collectivités locales. — N° 1, mai 1972, p.99-116.
- I.N.E.P. : une exposition, un film. — N° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.75-81.
- ION (Jacques). — La figure impossible du citoyen ou l'enjeu de l'éducation populaire. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.35-43.
- ION (Jacques). — La fin du socio-culturel ?. — N° 56, 3<sup>e</sup> trimestre 1986, p.69-76.
- IRLINGER (Paul), POCIELLO (Christian). — Sport, pratique culturelle. — N° 51, juin 1985, p.65-76.
- JACOBI (Daniel). — Le tourisme culturel dans les Villages-Vacances-Familles : une utopie constructive ? — N° 7, 1<sup>er</sup> trimestre 1975, p.37-48.
- JANOT (Marie-Nicole). — Les Ateliers des Trois-Soleils. — N° 11, 1<sup>er</sup> trimestre 1976, p.39-48.
- JACQUET (Jean-Louis). — De l'éducation populaire à l'éducation permanente. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.63-74.
- JARGOT (Paul). — Une expérience d'éducation et d'action au service du développement dans la vallée du Grésivaudan. — N° 2, janvier 1973, p.60-88.
- KANDEL (Irène), MARCHAL (Emmanuelle). — L'emploi associatif. — N° 46, juillet 1984, p.13-22.
- KERBRAT (Jean). — Styles d'une ville, esthétique des murs. — N° 41, III, 1983, p.45-52.
- KOLPACK (Gérard). — L'action socio-culturelle aujourd'hui : le point de vue de la F.F.M.J.C. — N° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.27-34.
- KOVALCSIK (Jozsef), SIPOS (Zsuzanna), MUVELO'SZASZ (Janos'). — Culture populaire et collectivité : soixante institutions socio-éducatives locales en 1970-1971. — N° 6, décembre 1974, p.93-101.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- KRISHNAN (Claudine). — Il se passe toujours quelque chose au C.E.S. St Exupéry. — N° 17, 3<sup>e</sup> trimestre 1977, p.17-24.
- LA BORDERIE (René). — L'I.C.A.V. : Initiation à la communication audio-visuelle en milieu scolaire. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.79-82.
- LABOURIE (Raymond). — De quelques problèmes de l'animation et de la formation socio-éducative. — N° 1, mai 1972, p.7-28.
- LABOURIE (Raymond). — Deux expériences d'animation de collectivités territoriales : intentions et interrogations. — N° 2, janvier 1973, p.69-78.
- LABOURIE (Raymond), LACHAT (Annie). — La télévision communautaire au Québec : l'expérience modèle de Saint-Félicien. — N° 2, janvier 1973, p.113-124.
- LABOURIE (Raymond). — Un animateur américain : Saul Alinsky. — N° 4, décembre 1973, p.107-108.
- LABOURIE (Raymond). — L'éducation populaire en Chine. — N° 9, 3<sup>e</sup> trimestre 1975, p.75-82.
- LABOURIE (Raymond). — L'apprentissage du langage télévisuel par les jeunes. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.141-148.
- LABOURIE (Raymond). — De l'errance éducative à l'invention collective du loisir éducatif des adolescents. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.1-2.
- LABOURIE (Raymond). — Des pratiques de l'audio-visuel à l'éducation télévisuelle des jeunes. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.1-11.
- LABOURIE (Raymond). — 1920-1940 : les mutations de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse. — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.3-8.
- LABOURIE (Raymond). — Education populaire et animation socio-culturelle. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.45-62.
- LABOURIE (Raymond). — Une époque charnière. — N° 49-50, avril 1985, p.115-120.
- LAGRANGE (Serge). — Portrait d'un C.T.P. par lui-même. — N° 28, 2<sup>e</sup> trimestre 1980, p.39-42.
- LAGREE (Jean-Charles). — L'adolescence dans les équipements socio-culturels. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.31-44.
- LANEYRIE (Philippe). — Les Scouts de France. Un aperçu sur les relations extérieures et le positionnement du mouvement par rapport à la société française de l'immédiat après-guerre. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.153-156.
- LAUFER (Roger). — De l'écriture fixe à l'écriture en mouvement. Problèmes de l'énonciation typographique. — N° 56, 3<sup>e</sup> trimestre 1986, p.7-19.
- LAZAR (Marc). — Le parti communiste Français et la Culture. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.57-72.
- LE BOTERF (Guy). — Appropriation de l'espace et architecture fonctionnelle. — N° 5, mai 1974, p.131-134.
- LECA (Jean). — Questions sur la citoyenneté aujourd'hui. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.21.
- LE CACHEUX (Geneviève). — L'animation des bibliothèques pour enfants : une réalisation de la ville de Caen. — N° 29, 3<sup>e</sup> trimestre 1980, p.29-38.
- LECOMTE (R. et B.). — Des groupements de jeunes au Sahel (Delta du Sénégal et Yatanga en Haute-Volta). — N° 18, 4<sup>e</sup> trimestre 1977, p.41-64.
- LECRONIER (Louis). — Un animateur parle de la formation audio-visuelle. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.137-138.
- LEFEUVRE (Maurice). — Des stagiaires s'interrogent. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.119-124.
- LEFEVRE (Gérard). — Pour un cinéma d'art et d'essai auquel les enfants ont droit. — N° 29, 3<sup>e</sup> trimestre 1980, p.25-28.
- LEFORT des YLOUSES (Nicole), GUILLAUME (Christian). — Une recherche de démocratisation culturelle : la formation des cadres. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.127-134.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- LE MOUËL (Jacques). — Chômage-maladie ou chômage banalisé. — N° 31, 1<sup>er</sup> trimestre 1981, p.1-18.
- LEON (Antoine). — Les pouvoirs politiques et l'éducation populaire. — N° 37, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p.13-24.
- LEPRIEUR (François). — La première décennie de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique). — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.49-60.
- LESTAVEL (Jean). — Animation culturelle et action théâtrale. — N° 5, mai 1974, p.123-129.
- LEVASSEUR (Roger). — Mutation des associations au Québec. — N° 39, I, 1983, p.41-56.
- LEVASSEUR (Roger). — Le phénomène associatif. — N° 39, I, 1983, p.33-40.
- LEVET-GAUTRAT (Maximilienne). — Les images de rôles des animateurs socio-culturels. — N° 3, juin 1973, p.45-64.
- LINARES (Chantal de), OBERTI (Annie). — La communication : mutation sans visage. — N° 52, IV, 1985, p.55-70.
- LOISIRS JEUNES. — Ce que la télévision propose aux enfants et aux jeunes. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.1-8.
- LOISIRS JEUNES. — Des émissions pour l'enfance : avec ou sans enfants ? — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.21-24.
- LUCIEN (Jean-Claude). — Le travail social de communauté aux Pays-Bas. — N° 6, décembre 1974, p.25-53.
- MAGNAN (Nora et Bernard). — L'« éducation populaire » dans le plan Langevin-Wallon. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.273-286.
- MAJASTRE (Jean-Olivier). — La culture en archipel. — N° 48, décembre 1984, p.45-54.
- MALENFANT (Chantal). — La place du sport dans le temps libre : Principes, difficultés, recherches, moyens. — N° 40, II, 1983, p.19-28.
- MALESSET (Raymond). — Les premiers pas de l'Union Nationale des Camps de Montagne et de l'Union Nautique Française. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.235-239.
- MALHERBE (Alain). — D'espoir en division : Tourisme et Travail. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.223-230.
- MARCADE (Patrice). — Initiation à l'audio-visuel dans le cadre scolaire - Une action du C.R.E.A.V. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.131-136.
- MARTIN (Jean-Paul). — Aperçus sur la Ligue de l'enseignement et les œuvres complémentaires de l'école (1940-1942). — N° 49-50, avril 1985, p.87-97.
- MARTIN (Jean-Paul). — L'univers laïque face aux remaniements de la tradition républicaine. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.39-55.
- MAUREL (Christian). — Les ambivalences des actions socio-culturelles. — N° 51, juin 1985, pp.77-90.
- MAUREL (Christian). — Vers un social culturel ? — N° 56, 3<sup>e</sup> trimestre 1986, p.55-67.
- MAZEL (Isabelle). — Les radio-amateurs. — N° 12, 2<sup>e</sup> trimestre 1976, p.3-18.
- MAZEL (Isabelle). — Les clubs Espace. — N° 12, 2<sup>e</sup> trimestre 1976, p.19-30.
- MAZEL (Isabelle). — Les clubs Nature. — N° 12, 2<sup>e</sup> trimestre 1976, p.31-40.
- MAZEL (Isabelle). — Animation culturelle et rénovation de l'enseignement scientifique (interview du Professeur Delacotte). — N° 12, 2<sup>e</sup> trimestre 1976, p.41-50.
- MAZEL (Isabelle). — Action culturelle et vulgarisation scientifique (Analyse d'une recherche). — N° 12, 2<sup>e</sup> trimestre 1976, p.57-60.
- MAZEL (Isabelle). — La fédération nationale des clubs scientifiques. — N° 19, 1<sup>er</sup> trimestre 1978, p.51-58.
- MAZELAYRE (Philippe). — Un « péril jeune ». — N° 48, décembre 1984, P.67-77.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- MEISTER (Albert). — Nouvelles formes d'associations et de participation dans la société post-industrielle. — N° 2, janvier 1973, p.7-22.
- MEISTER (Albert). — Du rôle des associations : réponse à Dumazedier. — N° 3, juin 1973, p.133-135.
- MEYER (Rosemarie). — Approche d'une formation aux media de masse. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.91-98.
- MEYER (Rosemarie). — Initiation aux media de masse en milieu scolaire. De quelques expériences en Allemagne Fédérale et en Suisse. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.99-108.
- MEYER (Rosemarie). — Usage pédagogique et maîtrise de la télévision. — N° 36, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, p.59-64.
- MICHEL (Alain). — La Jeunesse Etudiante Chrétienne. — N° 49-50, avril 1985, p.,45-49.
- MIEGE (Bernard). — Sur l'analyse des politiques culturelles des communes. — N° 2, janvier 1973, p.81-94.
- MIEGE (Bernard). — Les industries culturelles aux enfants : « que vous êtes jolis, que vous me semblez beaux ». — N° 29, 3<sup>e</sup> trimestre 1980, p.57-68.
- MIEGE (Bernard). — Service public et guerre des images. — N° 55, 2<sup>e</sup> trimestre 1986, p.43-55.
- MIGNON (Jean-Marie). — La formation des Inspecteurs africains à l'Institut National d'Education Populaire. — N° 18, 4<sup>e</sup> trimestre 1977, p.107-111.
- MIGNON (Jean-Marie). — De la vie communautaire aux fonctionnaires du travail social en Grande-Bretagne. — N° 31, 1<sup>er</sup> trimestre 1981, p.63-70.
- MIGNON (Jean-Marie), de JESUS (Cecilia). — Activités socio-éducatives et animation culturelle au Portugal. — N° 35, 1<sup>er</sup> trimestre 1982, p.49-63.
- MIGNON (Jean-Marie). — Jeunesse africaine, crainte et convoitée. Les institutions de jeunesse en Afrique francophone. — N° 43, V, 1983.
- MIGNON (Jean-Marie). — Centres culturels et M.J.C. en Afrique francophone. — N° 46, juillet 1984, p.59-75.
- MIGNON (Jean-Marie). — Le destin de la loi de 1901 sur les associations en A.O.F. — N° 55, 2<sup>e</sup> trimestre 1986, p.21-38.
- Mission d'action culturelle en milieu scolaire : la jeunesse scolaire à la rencontre du musée. — N° 29, 3<sup>e</sup> trimestre 1980, p.39-46.
- MOECKLI (Jean-Marie). — Des activités pour quels publics ? — N° 42, IV, 1983, p.21-28.
- MORNET (François). — Insertion sociale des jeunes, qualification professionnelle et création d'activités. — N° 39, I, 1983, p.5-18.
- MORNET (François), PENET (Danièle), TREHOREL (Yannick). — Les entreprises intermédiaires au banc d'essai. — N° 47, octobre 1984, p.55-65.
- MOULINIER (Pierre). — Aide à la création d'emplois d'utilité collective : un programme modeste mais révélateur. — N° 31, 1<sup>er</sup> trimestre 1981, p.19-26.
- MOULINIER (Pierre). — Les animateurs vacataires ou l'indépendance pédagogique. — N° 22, 4<sup>e</sup> trimestre 1978, p.21-24.
- MULLER (Pierre). — Pour une analyse des politiques sectorielles. — N° 53, V, 1985, p.65-84.
- NAZET (Jean). — Où en est le Livre Vivant ? — N° 3, juin 1973, p.9-14.
- NEALE (Michael). — La carte de loisirs de Leeds. — N° 7, 1<sup>er</sup> trimestre 1975, p.49-52.
- NETTER (Marc). — Audio-Visuel, concertation et... politique en Aquitaine : une expérience d'animation par l'audio-visuel. — N° 14, 4<sup>e</sup> trimestre 1976, p.23-28.
- Nederlands Instituut voor Maatschappelijke Opbouw (N.I.M.O.). — Le développement communautaire aux Pays-Bas. — N° 1, mai 1972, p.87-98.
- NIZEY (Jean). — Les belles années d'un mouvement. Le mouvement populaire des familles au lendemain de la Libération. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.177-185.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- OBERTI (Annie), ROMER (Madeleine). — 3 recherches : A propos d'une enquête nationale sur les pratiques culturelles des Français. Les enfants et le théâtre. Les jeunes travailleurs dans les F.J.T. — N° 9, 3<sup>e</sup> trimestre 1975, p.53-74.
- OBERTI (Annie). — Inter-Services Jeunes. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.41-48.
- OBERTI (Annie). — L'imagination au galop - Expérience suisse. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.59-62.
- OBERTI (Annie). — La qualité des émissions de radio et de télévision pour les jeunes. — N° 20, 2<sup>e</sup> trimestre 1978, p.35-38.
- OBERTI (Annie). — Où en est la télévision par câble. — N° 21, 3<sup>e</sup> trimestre 1978, p.61-66.
- OBERTI (Annie). — Les jeunes et la télévision. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.77-82.
- OBERTI (Annie). — L'école, la télévision et les enfants à travers la presse. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.115-128.
- OBERTI (Annie). — Avant-propos, suivi de l'action culturelle et l'école. — N° 29, 3<sup>e</sup> trimestre 1980, p.1-6.
- OBERTI (Annie). — Nice : l'accès des jeunes aux media. — N° 36, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, p.15-21.
- OBERTI (Annie), Propos recueillis par. — Associations, micros, radios. — N° 36, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, p.65-79.
- OBERTI (Annie), collaboration TREDEZ (Pierre). — Cergy-Pontoise : où l'on reparle des associations et du câble. — N° 59, 1<sup>er</sup> trimestre 1987, p.97-109.
- Observatoire (L') des programmes d'animation. — N° 53, V, 1985, p.31-36.
- OFFERLE (Michel). — Education ouvrière et partis politiques. — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.105-114.
- ORY (Pascal). — L'action culturelle du Front Populaire. — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.17-28.
- Palmarès Mémorial. — N° 28, 2<sup>e</sup> trimestre 1980, p.67-72.
- PAILLET (Claire). — Deux expériences d'apprentissage du langage audio et télévisuel dans le Nord Pas-de-Calais. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.51-58.
- PAILLET (Paule). — Activités corporelles et animation : ambiguïtés et enjeux. — N° 46, juillet 1984, p.77-91.
- PAILLET (Paule). — Jeunes au présent. — N° 53, V, 1985, p.55-64.
- PAILLIART (Isabelle), GUYOT (Brigitte). — Où en est la télématique ? — N° 56, 3<sup>e</sup> trimestre 1986, p.21-34.
- PANSU (Alain). — La lecture dans les comités d'entreprise. — N° 37, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p.57-63.
- PAQUIN (Claude). — Le Genèse de la F.F.M.J.C. — N° 47, octobre 1984, p.83-94.
- PAQUIN (Claude). — De la République des jeunes à la Fédération Française des Maisons de Jeunes. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.213-234.
- PARE (Claude). — Les animateurs de la S.N.C.F. — N° 22, 4<sup>e</sup> trimestre 1978, p.27-39.
- PARIZET (Marie-Josèphe). — Animateurs des collectivités locales — N° 3, juin 1973, p.23-44.
- PARIZET (Marie-Josèphe). — Mutations du bénévolat. Institutionnalisation de l'animation et politique socio-culturelle. — N° 14, 4<sup>e</sup> trimestre 1976, p.1-21.
- PATOUREAUX (Bernard), REBILLET (Monique), VELEINE (Chantal). — Des personnages en quête d'identité : les agents de développement. — N° 44/45, avril 1984, p.91-101.
- PATOUREAUX (Bernard), REBILLET (Monique), VELEINE (Chantal). — Du mythe fondateur aux contrats de plan : nouvelles perspectives pour l'éducation socio-culturelle dans l'enseignement agricole public. — N° 44/45, avril 1984, p.103-111.
- PEC Auvergne. — Si vous sortiez, voisines. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.125-130.
- PELAPRAT (Philippe). — Les nouveaux entrepreneurs de la vidéo indépendante. — N° 36, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, p.27-31.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- PENDARIES (Jean-René), BLOSS (Thierry). — L'école hors de portée : le dispositif d'insertion et la question scolaire. — N° 55, 2<sup>e</sup> trimestre 1986, p.59-80.
- PENICAUD (Muriel), LAURENT (Anne). — L'emploi associatif en Lorraine. — N° 52, IV, 1985, p.3-26.
- PERREIN (Liliane). — Les Faucons Rouges ou Mouvements de l'Enfance Ouvrière : 1932-1939. — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.39-48.
- PERRIN (Eliane). — De l'Apprentissage du langage vidéo. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.33-42.
- PETIT (Jean-Pierre). — Quelques réflexions sur les conditions institutionnelles et pédagogiques de l'animation de la jeunesse à partir des chantiers de travail en pays africains. — N° 2, janvier 1973, p.95-112.
- PINÇON (Michel), PINÇON-CHARLOT (Monique). — Classes moyennes, enjeux culturels et trajectoires sociales. — N° 53, V, 1985, p.3-12.
- PINÇON-CHARLOT (Monique), GARNIER (Yves). — Enseigner la musique ? L'exemple d'un conservatoire municipal. — N° 51, juin 1985, p.13-31.
- PINGUILLY (Yves). — Notes éparses pour l'animation du livre : la lecture littéraire. — N° 40, II, 1983, p.51-58.
- PLÉ (Jean-Louis). — De l'animation à l'économie sociale : une nouvelle donne. — N° 37, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p.1-11.
- PLÉ (Jean-Louis). — Les associations et le droit du travail : une cohabitation difficile. — N° 53, V, 1985, p.13-30.
- PLÉ (Jean-Louis), DESGUEES (Danièle). — Les boutiques de gestion : c'est facile, c'est pas cher, mais à qui ça rapporte ? — N° 35, 1<sup>er</sup> trimestre 1982, p.37-47.
- PLÉ (Jean-Louis), CHOSSON (Claude). — Métiers d'animation, formation d'animateurs ? — N° 44/45, avril 1984, p.59-70.
- Politique socio-éducative et culturelle d'un département : Charente Maritime. — N° 26, 4<sup>e</sup> trimestre 1979, p.33-45.
- POPULUS (Daniel) interview de. — Grenoble : municipalité, associations, media. — N° 36, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, p.23-25.
- POUJOL (Geneviève). — Recherches sur l'animation en France. — N° 1, mai 1972, p.77-80.
- POUJOL (Geneviève). — Centre de formation et formation professionnelle des animateurs. — N° 4, décembre 1973, p.5-12.
- POUJOL (Geneviève). — Compte-rendu du Symposium européen sur la déontologie, le statut et la formation de l'animateur socio-culturel. — N° 6, décembre 1974, p.103-105.
- POUJOL (Geneviève). — Les pratiques socio-culturelles des femmes. — N° 10, 4<sup>e</sup> trimestre 1975, p.3-16.
- POUJOL (Geneviève). — Le Prix Jeunesse International 1976. — N° 13, 3<sup>e</sup> trimestre 1976, p.33-38.
- POUJOL (Geneviève). — Une loi sur l'éducation dans le temps de loisir : l'exemple danois. — N° 17, 3<sup>e</sup> trimestre 1977, p.77-82.
- POUJOL (Geneviève). — Un stage de réalisation de l'I.N.E.P. à Villeneuve-lez-Avignon. — N° 21, 3<sup>e</sup> trimestre 1978, p.67-71.
- POUJOL (Geneviève). — Les animateurs en chiffres. — N° 22, 4<sup>e</sup> trimestre 1978, p.1-10.
- POUJOL (Geneviève). — La généalogie du débat socio-culturel/culturel. — N° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.3-14.
- POUJOL (Geneviève). — Education ouvrière et éducation populaire. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.75-88.
- POUJOL (Geneviève). — Les universités populaires sont de retour. — N° 37, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p.47-55.
- POUJOL (Geneviève). — La dynamique sociale des associations. — N° 39, I, 1983, p. 57-78.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- POUJOL (Geneviève), SAGEOT (Claude), SIMONOT (Michel). — Décideurs culturels et pratiques sociales. — N° 41, III, 1983, p.1-4.
- POUJOL (Geneviève). — Les universités populaires, quelle éducation ? — N° 42, IV, 1983, p.97-105.
- POUJOL (Geneviève). — De nouveaux animateurs. — N° 44/45, avril 1984, p.1-4.
- POUJOL (Geneviève), PRECAS (Nikos). — Quoi de neuf ? — N° 44/45, avril 1984, p.27-42.
- POUJOL (Geneviève). — La bonne volonté créatrice. — N° 54, I, 1986, p.5-16.
- PRECAS (Nikos). — Tourisme et cultures locales. — N° 40, II, 1983, p.75-80.
- PRECAS (Nikos). — L'éducation populaire en Grèce. — N° 43, V, 1983.
- PRECAS (Nikos). — Pour une approche anthropologique du métier de l'animateur. — N° 44/45, avril 1984, p.113-118.
- Préparation (La) du projet de loi sur la promotion de la vie associative. — N° 35, 1<sup>er</sup> trimestre 1982, p.17-22.
- QUADRUPANI (Serge). — Les journaux lycéens. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.87-94.
- QUEAU (Philippe). — Les nouvelles écritures interactives. — N° 36, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, p.111-115.
- REISKE (Dr). — Quelle place pour les langues ? — N° 42, IV, 1983, p.74-78.
- RICHTER (Brigitte). — L'animation du livre : caractéristiques et spécialités. — N° 40, II, 1983, p. 41-50.
- RICHTER (Noë). — L'idéologie et l'évolution des institutions de lecture de masse. — N° 37, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p.25-45.
- RICHTER (Noë). — Lecture publique et création des bibliothèques centrales de prêt. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.309-315.
- RIOUX (Jean-Pierre). — Entre deux guerres, entre deux sociétés : l'éducation populaire en transit. — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.9-16.
- RIOUX (Jean-Pierre). — Structures de sociabilités et pouvoir. — N° 46, juillet 1984, p.3-11.
- RIOUX (Jean-Pierre). — La flamme et la raison. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.11-16.
- Rock et politiques culturelles : L'exemple de Rennes. — N° 51, juin 1985, p.3-31.
- ROBINE (Nicole). — La lecture des livres en France à travers les enquêtes nationales et locales. — N° 40, II, 1983, p.59-74.
- ROMER (Madeleine). — La télévision pour enfants : le modèle britannique. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.81-90.
- ROMER (Madeleine). — Les violences à la télévision : un point de vue américain. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.105-110.
- ROUCOU (Christophe). — La naissance et les débuts de la J.E.C. — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.61-74.
- ROUDET (Bernard). — Réseaux d'associations, réseaux de militants : une étude de cas. — N° 47, octobre 1984, p. 35-54.
- ROVAN (Joseph). — Un mouvement culturel et la politique : Peuple et culture. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.209-215.
- RUTS (Jan). — L'action culturelle : expérience d'actions sauvages aux Pays-Bas. — N° 5, mai 1974, p.43-66.
- RUTS (Jan). — Les centres d'information et de consultation des jeunes en Belgique et aux Pays-Bas. — N° 6, décembre 1974, p.3-24.
- SACHS (Bertrand). — L'information des jeunes : des modalités diverses. — N° 13, 3<sup>e</sup> trimestre 1976, p.27-32.
- SACHS (Bertrand). — Entre conformisme et mutation : les jeunes d'aujourd'hui. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.67-78.
- SACHS (Bertrand). — A propos des adolescents... ou libres propos d'animateurs. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.45-56.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- SACHS (Bertrand), VINCENT (Catherine). — Les loisirs des adolescents au Creusot : pratiques, désirs, aspirations. — N° 27, 1<sup>er</sup> trimestre 1980, p.17-24.
- SACHS (Bertrand). — Citoyens... citoyennetés. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.1-5.
- SAEZ (Guy). — Une animation fondée sur une politique d'équipement. — N° 26, 4<sup>e</sup> trimestre 1979, p.15-31.
- SAEZ (Guy). — Citoyens en péril... — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 5-20.
- SAEZ (Guy). — Politique de style, politique de ville : Grenoble et Rennes devant la culture. — N° 41, III, 1983, p.53-90.
- SAGEOT (Claude). — Un faux débat. — N° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.35-38.
- SAGEOT (Claude). — Position d'un militant. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 81, p.23-44.
- SAGEOT (Claude). — Images animées d'Alsace. — N° 36, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, p.81-86.
- SAGEOT (Claude). — Education populaire ? Action culturelle ? Problème pour les décideurs. — N° 41, III, 1983, p.5-10.
- SAGEOT (Claude). — Les animateurs à Strasbourg. — N° 44/45, avril 1984, p.43-55.
- SAINSAULIEU (Renaud). — Un mouvement vers l'université permanente. — N° 42, IV, 1983, p.79-84.
- SAMUEL (Nicole). — Quelques aspects de la sociologie américaine du leadership. — N° 3, juin 1973, p.99-115.
- SARRAZIN (François). — Jeunes au quotidien. — N° 53, V, 1985, p.37-54.
- SAUBOT (Frédérique), DORION (Agnès). — De l'ordinateur sauvage à l'ordinateur domestiqué. Une expérience informatique pour tous. — N° 55, 3<sup>e</sup> trimestre 1986, p.81-106.
- SAUGUET (Marie-Noëlle). — Terrains de jeu : quelle animation ? — N° 11, 1<sup>er</sup> trimestre 1976, p.1-8.
- SAUGUET (Marie-Noëlle). — L'animation musicale en milieu scolaire. — N° 17, 3<sup>e</sup> trimestre 1977, p.25-36.
- SCHAEFER (René). — Pourquoi des émissions pour enfants ? — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.9-16.
- SENECAL (Michel). — Media communautaire au Québec : Etat de marginalité ou marginalité d'Etat. — N° 36, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p.41-57.
- SIMONOT (Michel). — Le psychosociologue et son animateur. — N° 1, mai 1972, p.49-53.
- SIMONOT (Michel). — Les représentations des futurs animateurs professionnels. — N° 4, décembre 1973, p.67-89.
- SIMONOT (Michel). — A propos de la formation des animateurs : faute d'analyse, on recherche des coupables. — N° 12, 2<sup>e</sup> trimestre 1976, p.61-68.
- SIMONOT (Michel). — Publics de l'animation socio-culturelle et activités d'animation. — N° 14, 4<sup>e</sup> trimestre 1976, p.39-45.
- SIMONOT (Michel). — Une profession ? Pour quelle activité ? — N° 22, 4<sup>e</sup> trimestre 1978, p.65-74.
- SIMONOT (Michel). — Création, créativité, expression. — N° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.15-26.
- SIMONOT (Michel). — Le devenir des animateurs. — N° 44/45, avril 1984, p.83-89.
- SIMONOT-DIERICK (Béatrice). — Des stratégies, des tactiques dans la vie quotidienne. — N° 41, III, 1983, p.11-26.
- SOLINGER (Janet). — Un exemple américain : The smithsonian Institution. — N° 42, IV, 1983, p.63-68.
- SIRE (Jean). — Itinéraire d'un peintre. — N° 27, 1<sup>er</sup> trimestre 1980, p.55-60.
- SIROTA (André). — Quelques malentendus à propos de la non-directivité. — N° 1, mai 1972, p.54-64.
- SOUBEY (Henri). — La télévision éducative romande. — N° 24-25, 3<sup>e</sup> trimestre 1979, p.109-114.
- SOUCHON (Michel), MEYER (Georges). — L'usage de la télévision. — N° 19, 1<sup>er</sup> trimestre 1978, p. 17-32.



## Index auteurs des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- STURM (Hertha). — Les effets émotionnels de la télévision. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> trimestre 1977, p.111-116.
- SUE (Roger). — Le changement dans les modes de vie. — N° 52, IV, 1985, p.45-54.
- SUE (Roger). — Formation permanente, cinq questions pour l'avenir. — N° 59, 1<sup>er</sup> trimestre 1987, p.69-95.
- TANGUY (Yves). — L'association reconnue d'utilité sociale : une réforme socialement utile ? — N° 35, 1<sup>er</sup> trimestre 1982, p.23-35.
- TÉTARD (Françoise). — Jeunesse unique : autour de quelques discours. — N° 49-50, avril 1985, p.107-114.
- TÉTARD (Françoise). — L'histoire d'un malentendu : les politiques de la jeunesse à la Libération. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.81-99.
- TIMBART (Odile), BONNET (Lydie). — Les dépenses culturelles des départements en 1975. — N° 31, 1<sup>er</sup> trimestre 1981, p.53-62.
- TITMUS (Colin). — L'éducation des adultes en Grande-Bretagne. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.157-168.
- THOBY (André). — Témoignage d'un instituteur (1923-1950). — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.55-57.
- THOREL (Monique). — De l'expérience d'animation scientifique au colloque de Mulhouse. — N° 42, IV, 1983, p.59-62.
- TORAILLE (Raymond). — Animation pédagogique ou animation dans le second degré. — N° 3, juin 1973, p.77-84.
- TREMPE (Rolande). — Une tentative d'éducation populaire en milieu ouvrier : le centre confédéral d'éducation ouvrière de la C.G.T. : 1932-1939. — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.95-104.
- TROGER (Vincent). — La transformation des centres d'apprentissage. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.299-307.
- Un colloque sérigraphique à l'I.N.E.P. — N° 31, 1<sup>er</sup> trimestre 1981, p.71-74.
- Un service public d'Education Populaire ? — N° 28, 2<sup>e</sup> trimestre 1980, p.9-20.
- Une animatrice à l'hospice. — N° 31, 1<sup>er</sup> trimestre 1981, p.45-52.
- Une équipe régionale de C.T.P. — N° 28, 2<sup>e</sup> trimestre 1980, p.43-52.
- VAN DEN BUSSCHE (Christian). — Une formation de photographes animateurs. — N° 4, décembre 1973, p.45-65.
- VANDERMEERSCH (Edmond). — Les jeunes et la télévision. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.17-20.
- VARINE (Hugues de). — Le patrimoine industriel et les travailleurs. — N° 27, 1<sup>er</sup> trimestre 1980, p.25-34.
- VERNUS (Michel). — Aux origines de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves. — N° 57-58, 4<sup>e</sup> trimestre 1986, p.249-255.
- VIARD (Jean). — Les vacances ou la mise en circulation des corps. — N° 59, 1<sup>er</sup> trimestre 1987, p.31-39.
- VINCENT (Catherine). — Bibliographie : l'éducation populaire 1920-1940. — N° 32, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, p.115-120.
- VINCENT (Gérard). — Les mots des militants culturels. — N° 54, I, 1986, p.17-30.
- VIOLETTE (Marcel). — Portrait d'une émission pour les enfants de 10 à 13 ans. De la magie à la réalité. — N° 15-16, 1<sup>er</sup> semestre 1977, p.25-40.
- WASSEIGE (Alain de), PION (Michel), QUINET (Patrick). — Les centres d'expression et de créativité dans la communauté française en Belgique. — N° 33, 3<sup>e</sup> trimestre 1981, p.45-65.
- WEISGERBER (Pierre). — La politique culturelle en Belgique. Situation et analyse expérimentale d'une nouvelle démarche. — N° 6, décembre 1974, p.55-75.
- YENDT (Maurice). — Le théâtre des jeunes années : deuxième esquisse. — N° 29, 3<sup>e</sup> trimestre 1980, p.15-20.







## INDEX DES OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES CAHIERS DE L'ANIMATION

(du n° 1 au n° 59)

(Liste alphabétique des titres)

- A la recherche du temps libre. — François Ascher. — N° 21, 1978.
- Action communautaire. Une introduction. — Jean-François Salberg. — N° 1, 1972.
- L'Action culturelle comme discours engagé : généalogie. — Evelyne Ritaine. — N° 36, 1982.
- Action culturelle en milieu ouvrier. Evaluation de cinq expériences. — Pierre Belleville. — N° 26, 1979.
- L'Action sociale et l'économie sociale familiale. — François Marquart. — N° 8, 1975.
- L'Action socio-culturelle à Grenoble. — Mireille Pongy. — N° 54, 1986.
- Les Actions d'animation dans les villes nouvelles. — N° 13, 1976.
- Actions F.I.C. de pédagogie des arts et de l'environnement. Rapport global. — Jean-Marie Dolle, Françoise Schaller. — N° 9, 1975.
- Les Adolescents et la musique. — Anne-Marie Green. — N° 59, 1987.
- Les Adolescents, pratiques de loisirs, valeurs, comportements. — Patrick Gallaud, Bertrand Sachs. — N° 23, 1979.
- Afrique, jeunesses uniques - jeunesse encadrée. Institutions de jeunesse, d'éducation populaire et de sports dans onze pays d'Afrique francophone. — Jean-Marie Mignon. — N° 52, 1985.
- Aimer lire, comment aider les enfants à devenir lecteurs. — N° 38, 1982.
- Allons au devant de la vie. — Benigno Cacéres. — N° 37, 1982.
- L'Alpinisme ?... Laisse béton ? — Gilles Rotillon. — N° 59, 1987.
- Aménagement d'espaces pour le jeu dans le quartier de l'avenue d'Alsace à Belfort. — Pierre Lavigne. — N° 28, 1980.
- Analyse comportementale. Analyse de contenu. Théorie et pratique de l'apprentissage. — Le Xuan, J.C. Chassain. — N° 11, 1976.
- animateur socio-culturel, fonctions, formations. — Pierre Besnard. — N° 59, 1987.
- animateur socio-culturel. Une profession différente ? — Pierre Besnard, n° 31, 1981.
- L'Animation des groupes de culture et de loisirs : connaissance du problème. — Edouard Limbos. — N° 18, 1977.
- Animation et animateurs. — Guy Gauthier, Michel Tricot. — N° 11, 1976.
- Animation et développement. — N° 21, 1978.
- L'Animation et les hommes. — Lucien Trichaud. — N° 14, 1976.
- L'Animation pédagogique. — Raymond Toraille. — N° 54, 1986.
- L'Animation socio-culturelle. — Pierre Besnard. — N° 29, 1980.
- L'Animation socio-culturelle. Espace d'affrontement idéologique. — Jacqueline Pirson-de-Clerq. — N° 22, 1978.
- animateur socio-culturel. Une profession différente ? — Pierre Besnard. — N° 31, 1981.
- Annuaire des formations d'agents de développement rural 1985. — Institut National de Promotion Supérieure Agricole. — N° 53, 1985.
- L'Appareil d'action culturelle. — Jacques Ion. — N° 6, 1974.
- L'Appel de la JOC. — Joseph Debes, Emile Poulat. — N° 56, 1986.
- L'Apprentissage, une forme d'éducation. — André Patris. — N° 20, 1978.
- Approche historique de la F.F.M.J.C. — Claude Paquin. — N° 32, 1981.
- L'Argent des pauvres. — Jean-François Laé, Numa Murard. — N° 54, 1986.
- Les Artistes : essai de morphologie sociale. — R. Moulin, J.C. Passeron. — N° 55, 1986.
- Arts et pouvoirs. — Jeanne Laurent. — N° 39, 1983.
- Aspects de la socialisation de l'enfant. — Luce Kellermann. — N° 24-25, 1979.
- Les Associations. — Solange Passaris, Guy Raffi. — N° 49-50, 1985.
- Les Associations en villes africaines. — Michèle O'Deyé. — N° 55, 1986.
- Associations et syndicats. — Robert Brichet. — N° 17, 1977.



## Index des ouvrages analysés dans les cahiers de l'animation

- Associations résidentielles et institution municipale : le cas de Saint Etienne. — Jacques Ion. — N° 28, 1980.
- Les Aulois et l'éducation populaire (1866-1940). — Morlot Jean. — N° 55, 1986.
- Au devant de la vie. — Pierre Jamet. — N° 37, 1982.
- Balades dans la culture. — Guy Konopniki. — N° 21, 1978.
- Les Barbelés de la culture : Saint-Etienne, ville ouvrière. — Danièle Mandon. — N° 21, 1978.
- Bilan de la vie associative. — C.N.V.A.. — N° 51, 1985.
- Le Câble, la télévision au pluriel. — Philippe Chauvet (dir.). — N° 56, 1986.
- Capitalisme et industries culturelles. — N° 21, 1978.
- Catalogue des films sur les handicaps. — N° 24-25, 1979.
- Les C.E.M.E.A., Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active, qu'est-ce que c'est ? — Denis Bordat. — N° 12, 1976.
- Les Centres familiaux de vacances. — N° 35, 1982.
- Le Cercle dans la France bourgeoise (1810-1848). Etude d'une mutation de sociabilité. — Maurice Agulhon. — N° 21, 1978.
- Certaines idées de la France. — Alain Rimmel, Jacques Poujol. — N° 38, 1982.
- Le changement politique dans le gouvernement local. — Jean Petaux. — N° 41, 1983.
- La Charité doit devenir technicienne. — Bernard Barraque. — N° 31, 1981.
- Le Chemin des villages. Formation des hommes et développement rural en Afrique. — Guy Belloncle. — N° 27, 1980.
- « 50 ans de mouvement, histoire à plusieurs voix ». — N° 32, 1981.
- « Cinquante ans de notre mémoire ». Mouvement Rural de la Jeunesse chrétienne. — N° 32, 1981.
- La Clientèle du travail social. Assistés, marginaux ou travailleurs à intégrer ? — Jacotte Bobroff, Micheline Luccioni. — N° 13, 1976.
- Comment animer une association. — Louis Raillon. — N° 31, 1981.
- Comment organiser rencontres et sessions. — Marcelle Boudon. — N° 6, 1974.
- La Commune et ses associations. — Bernard Roudet. — N° 40, 1983.
- Communications et pouvoirs, mass media communautaires au Québec. — Y.F. Barbier-Jouvet. — N° 27, 1980.
- Comptabilité et gestion des associations. — M.G. Desouches. — N° 52, 1985.
- Conseil de la Jeunesse d'Expression Française de Belgique. — C.E.J.F. 1974-77. — N° 22, 1978.
- Le Contrôle social : une interrogation pour l'action sociale. — N° 26, 1979.
- Le Corps enseigné. — Daniel Denis. — N° 6, 1974.
- Créer une ludothèque. — Anne Libbrecht-Gourdet. — N° 21, 1978.
- La Crise de l'Etat-providence. — Pierre Rosanvallon. — N° 36, 1982.
- Culture dans la ville : situation dans la ville : voici comment des artisans de la ville... — N° 20, 1978.
- Cultures et communication en milieu rural. — N° 28, 1980.
- Les Cultures populaires. — Raymond Labourie. — N° 27, 1980.
- La Danse contemporaine. — John Franklin Koenig. — N° 36, 1982.
- Décentralisation de la promotion culturelle. Etude de cas. Conseil de l'Europe. — N° 52, 1985.
- La Décentralisation, l'action sanitaire et sociale. — Georges Gontcharoff. — N° 52, 1985.
- De l'éducation populaire à l'animation globale. — José Baldizzone. — N° 20, 1978.
- La Démocratie par l'association ? — N° 21, 1978.
- Des animateurs se rebiffent. — Marc Manganot. — N° 6, 1974.
- Des maisons pour l'enfance. — Isabelle Mazel. — N° 26, 1979.
- Développement culturel : expériences et politiques. — Augustin Girard. — N° 2, 1973.
- Devenir animateur et savoir animer : comment se former pour pratiquer l'animation. — Jean Le Veugle. — N° 18, 1977.
- Dialogue pour l'identité culturelle. — N° 38, 1982.
- La Diapositive à l'école : pour un nouvel humanisme. — Maurice Berrard. — N° 24-25, 1979.
- La Diffusion culturelle dans les structures socio-éducatives. — René Faber. — N° 38, 1982.
- Dix ans d'action culturelle à Grenoble : 1965-1975, éléments pour un bilan. — N° 21, 1978.
- Les dix-seize ans et la politique. — Annick Percheron. — N° 23, 1979.
- Du Côté des petites filles. — Elena Gianini Belotti. — N° 10, 1975.
- Du Culturel au sacré. — Pierre Gaudibert. — N° 35, 1982.



## Index des ouvrages analysés dans les cahiers de l'animation

- D'une image à l'autre. — Y. Shaghpour. — N° 39, 1983.
- La Dynamique des associations. — Geneviève Poujol. — N° 21, 1978.
- La Dynamique sociale des institutions socio-culturelles. — Geneviève Poujol. — N° 13, 1976.
- L'École est finie. — Pierre Barnley. — N° 44-45, 1984.
- Ecoles de demain ? — Conseil franco-québécois pour la prospective et l'innovation en éducation. — N° 17, 1977.
- L'Éducation des adultes. — John Lowe. — N° 12, 1976.
- Éducation en Afrique : Alternatives. — JM. Mignon, Yvonne Mignot-Lefebvre. — N° 30, 1980.
- L'Éducation populaire au Brésil. — N° 30, 1980.
- Éducation populaire, histoires et pouvoirs. — Geneviève Poujol. — N° 35, 1982.
- L'Éducation populaire ou la vraie révolution : l'expérience des maisons des jeunes et de la culture. — Jean Laurain. — N° 19, 1978.
- Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy. — N° 29, 1980.
- L'Enfant et la raison d'État. — Philippe Meyer. — N° 19, 1978.
- Enfants de l'image. — Marie-José Chombart de Lauwe. — N° 26, 1979.
- Enfants perdus ou éclaireurs : la contestation des jeunes dans le monde. — Jean Jousse-  
lin. — N° 19, 1978.
- Enjeux scolaires, enjeux sociaux. — N° 53, 1985.
- L'Enquête-participation en question. — Guy Le Boterf. — N° 33, 1981.
- Entre la lyre et le compas. — Jean Herrmann. — N° 23, 1979.
- Les Entreprises alternatives. — Pierre Outrequin, A. Potier, P. Sauvage. — N° 59, 1987.
- Les Équipements sociaux dans l'action sociale. — Jean-Marie DIEM. — N° 21, 1978.
- Les Équipements socio-éducatifs. — Ginette Cot. — N° 6, 1974.
- Espace rural, espace touristique. — H. Grolleau, A. Ramus. — N° 56, 1986.
- Espace social et espace culturel. — Monique Pinçon. — N° 31, 1981.
- Espace social et loisirs organisés des jeunes : l'exemple de la commune de Bordeaux. —  
Jean-Pierre Augustin. — N° 26, 1979.
- Les Espaces de formation. — Pierre Furter. — N° 44-45, 1984.
- Espaces habités, ethnologie des banlieues. — Colette Petonnet. — N° 51, 1985.
- Esthétique du film. — Jacques Aumont, Alain Bergala. — N° 43, 1983.
- Les Etapes de la conquête du temps libre en France. — Nicole Samuel. — N° 35, 1982.
- L'État et les jeunes. — François Dubet, A. Jazouli. — N° 54, 1986.
- L'État sans qualités. — Claude Gilbert, Guy Saez. — N° 39, 1983 ; 41, 1983.
- Les Études et le travail vus par les jeunes. — O.C.D.E. — N° 43, 1983.
- Études sur la formation des animateurs de centres de vacances. — L.M. Grousset. —  
N° 26, 1979.
- L'Expression corporelle. — Jacques Salzer. — N° 36, 1982.
- L'Expression corporelle, analyse socio-culturelle de l'activité et de ses sentiments. — Jac-  
queline Blouin-le-Baron. — N° 36, 1982.
- Expression corporelle : Langage du silence. — Claude Pujade-Renaud. — N° 6, 1974.
- Le Fait culturel. — Gérard Montassier. — N° 30, 1980.
- Famille : coûts d'éducation et pratiques socio-culturelles. — Alain Mingat, Jean  
Perrot. — N° 31, 1981.
- Femme et développement en Afrique Sahélienne. — Guy Belloncle. — N° 31, 1981.
- Les Femmes innovatrices : problèmes post-industriels d'une Amérique francophone : le  
Québec. — Colette Carisse, Joffre Dumazedier. — N° 10, 1975.
- Flagrants délits d'imaginaire. — N° 22, 1978.
- La Formation à la concertation. — Roger Mucchielli. — N° 18, 1977.
- La Formation continue. — Pierre Besnard. — N° 14, 1976.
- La Formation des animateurs. — Jean Hurstel. — N° 7, 1975.
- Formation et auto-gestion. — Guy Le Boterf. — N° 7, 1975.
- La Formation professionnelle continue. — Claude Dubar. — N° 52, 1985.
- Formes animées, Marionnettes. Théâtre d'animation. — Marcelle Violette. — N° 27, 1980.
- La Forteresse enseignante. — Véronique Aubert, Alain Bergouroux, Jean-Paul Mar-  
tin. — N° 53, 1985.
- Les Frères des écoles chrétiennes et leur rôle dans l'éducation. — N° 36, 1982.
- Fripons, gueux et loubards, une histoire de la délinquance en France de 1750 à nos  
jours. — F. Martineau. — N° 56, 1986.
- Gérer l'ingérable : les contradictions de l'animation culturelle. — G. Saez. — N° 24-25,  
1979.



## Index des ouvrages analysés dans les cahiers de l'animation

- Les Goûts musicaux des 15-18 ans scolarisés une recherche de l'I.N.R.P. — N° 53, 1985.
- Le Groupe Octobre. — Michel Faure. — N° 21, 1978.
- Les Groupements d'intérêt public. — N° 51, 1985.
- La Guerre du faux. — Umberto Eco. — N° 56, 1986.
- Guide comptable du secteur associatif à but non lucratif. — N° 52, 1985.
- Guide de l'éducation populaire. — N° 54, 1986.
- Guide du développement local. — M. Marette. — N° 56, 1986.
- Guide pratique de la vidéo légère : conseils d'utilisation du matériel vidéo. — N° 24-25, 1979.
- Histoire de l'éducation des adultes en France. — Noël Terrot. — N° 44-45, 1984.
- Histoire de l'éducation populaire en France. — Léon Antoine. — N° 44-45, 1984.
- Histoire de la laïcité. — dir. H. Hasquin. — N° 38, 1982.
- Histoire de la pédagogie du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. — dir. G. Avanzini. — N° 37, 1982.
- Histoire des auberges de jeunesse. — Lucette Heller-Goldenberg. — N° 55, 1986.
- L'Hôtel des renards. — François Morenas. — N° 32, 1981.
- L'Humour en éducation, approche psychologique. — Avner Ziv. — N° 28, 1980.
- Idéologie du savoir : militants politiques et enseignants. — Jacky Beillerot. — N° 26, 1979.
- Ils vivent autrement. — Ingolf Diener, Jacky Suppleckard. — N° 36, 1982.
- Images du rôle des animateurs sociaux-culturels. — Maximilienne Levet-Gautrat. — N° 6, 1974.
- L'Imagination au quotidien. — N° 40, 1983.
- L'Industrialisation de l'audiovisuel. — Bernard Miège. — N° 56, 1986.
- Les Industries de l'imaginaire. — Patrice Flichy. — N° 30, 1980.
- L'Information culturelle. — Brigitte Guyot. — N° 31, 1981.
- L'Informatique et nous. — Jean-Luc Michel. — N° 54, 1986.
- Initiation à la sémiologie du récit en images. — Alain Bergala. — N° 19, 1978.
- Les Institutions socio-culturelles : les mots-clés. — Raymond Labourie. — N° 19, 1978.
- Inventaire du matériel audio-visuel dans les organismes culturels et socio-culturels. — N° 24-25, 1979.
- Itinéraire d'animateur. — Alain Dubus. — N° 47, 1984.
- J.A.C. et modernisation de l'agriculture de l'Ouest. — N° 32, 1981.
- Le Jeu du catalogue. Les contraintes de l'action culturelle dans les villes. — E. Friedberg, P. Urfalino. — N° 47, 1984.
- Les jeunes. — Olivier Galland. — N° 51, 1985.
- Les Jeunes chantent leurs cultures. — Jean-Charles Lagrée. — N° 37, 1982.
- Les Jeunes éditeurs, esquisse pour un portrait. — J.M. Bouvaist, J.C. Boin. — N° 55, 1986.
- Les Jeunes et l'animation socio-culturelle : recherches et pratiques. — N° 29, 1980.
- La Jeunesse dans les années 80. — N° 37, 1982.
- Jeunesse en questions. — J.C. Lagrée, Paula Lew-Faï. — N° 40, 1983.
- Jeunesse française et groupes sociaux après mai 1968. — C. Camilleri. — N° 9, 1975.
- La Jeunesse malade du savoir. — Jean Rousselet. — N° 29, 1980.
- Jeunesse en rupture. — Bruno Tilliette. — N° 31, 1981.
- La Joconde et Platini. — Jean Glavany. — N° 55, 1986.
- Jules Ferry et l'école publique. — Pierre Chevallier. — N° 37, 1982.
- Juniorscopie. — N° 59, 1987.
- La Laïcité en miroir. — Guy Gauthier. — N° 56, 1986.
- Lire et écrire : alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry. — N° 21, 1978.
- Loisir et culture au Québec. — Roger Levasseur. — N° 40, 1983.
- Lorraine cœur d'acier. — David Charrasse. — N° 37, 1982.
- Luites et groupes populaires dans les quartiers au Québec. — N° 21, 1978.
- Les Lycéens et les collégiens face aux activités sportives, éducatives et culturelles. — France, jeunesse et activités socio-éducatives. — N° 12, 1976.
- Manuel de l'animateur social. — Paul Alinsky. — N° 30, 1980.
- Manuel de formation aux techniques d'expression. — Daniel Parrot, Pierre Bauchau. — N° 28, 1980.
- La Marginalité sociale. — Yves Barel. — N° 38, 1982.
- Les Masques et leurs fonctions. — N° 31, 1981.
- Le Mécénat. — Guy Brebisson. — N° 59, 1987.
- Média et formation d'adultes. — Louis Porcher, François Mariet. — N° 13, 1976.
- Mémento administratif pour la promotion du loisir socio-culturel. — N° 24-25, 1979.
- Le Métier d'animateur. — Geneviève Pujol. — N° 9, 1975 ; 22, 1978.



## Index des ouvrages analysés dans les cahiers de l'animation

- Le Métier d'éducateur. — Francine Muel-Dreyfus. — N° 43, 1983.
- Les Métiers au contact d'enfants. — Claire Paillet. — N° 23, 1979.
- La Mission populaire. — N° 22, 1978.
- Montceau-les-Mines. Un laboratoire social au XIX<sup>e</sup> siècle. — R. Beaubernard. — N° 33, 1981.
- Les Mouvements de jeunesse. Un nouveau territoire pour les historiens. — N° 54, 1986.
- Le Musée sans fin. — François Dagognet. — N° 51, 1985.
- La Mystification pédagogique. — Bernard Charlot. — N° 17, 1977.
- Naissance d'une région. — Gilles Savary. — N° 59, 1987.
- Les Néo-artisans. — Pierre Barnley, Paulle Paillet. — N° 22, 1978.
- Non-publics de la formation d'adultes. — Jacques Hedoux. — N° 33, 1981.
- Les Nouveaux jeunes. — Claude Tapia, Carmel Camilleri. — N° 44-45, 1984.
- Nouvelle éducation et réforme de l'enseignement, sources et perspectives. — Marc André Bloch. — N° 26, 1979.
- Nouvelles hypothèses sur l'action culturelle. — François Arcy. — N° 27, 1980.
- La Nuit des prolétaires. — Jacques Rancière. — N° 35, 1982.
- Où et comment se former à la communication audiovisuelle en France ? Guide pratique. — Jacques Oppenheim. — N° 29, 1980.
- Où va la vidéo ? — Jean-Paul Fargier. — N° 59, 1987.
- Penser les médias. — Antoine Couderc. — N° 59, 1987.
- Le Peuple par écrit. — Geneviève Bollème. — N° 55, 1986.
- Photos/méthodes. — Claire Belisle, Alain Baptiste. — N° 23, 1979.
- La Police des familles. — Jacques Donzelot. — N° 19, 1978.
- Politique et pédagogie en formation d'adultes. — Gérard Malglaive. — N° 35, 1982.
- Politiques culturelles et municipalités, Guide pour l'action. — Roger Beaunez. — N° 52, 1985.
- Les Politiques sociales transversales : une méthode d'évaluation de leurs effets locaux.
- Commissariat Général au Plan. — N° 59, 1987.
- Pour une pédagogie de l'imaginaire. — Georges Jean. — N° 17, 1977.
- Pouvoirs religieux et espace social. — Jacques Palard. — N° 51, 1985.
- Pratique de l'autogestion pédagogique. — Philippe Raepelin. — N° 6, 1974.
- Pratiques actuelles de communication et usages potentiels du câble. — N. Celle. — N° 56, 1986.
- La Presse, un outil pédagogique. — Anne Cipra, Christian Hermelin. — N° 31, 1981.
- Les Professionnels de l'animation. — O.P.A. — N° 55, 1986.
- Le Propre et le sale. — G. Vigarello. — N° 51, 1985.
- Le psychologue à l'école. — Paule Paillet. — N° 17, 1977.
- Psychologie de la relation d'autorité. — Roger Mucchielli. — N° 12, 1976.
- Rapport sur l'étude de l'administration centrale de la Jeunesse et des Sports. Essai sur les rapports du politique et du culturel. — Michel Amiot. — N° 1, 1982.
- Réflexions sur la formation des travailleurs sociaux. — N° 21, 1978.
- La Renaissance de la ville. — N° 31, 1981.
- Répertoire des publications des organismes artistiques et culturels subventionnés. — N° 55, 1986.
- La Résistance aux systèmes d'information. — Anne-Marie Laulan. — N° 56, 1986.
- Le Rugby démêlé. — J.P. Augustin, Alain Garrigou. — N° 55, 1986.
- Le Rugby ou la guerre des styles. — Christian Pociello. — N° 44-45, 1984.
- Les Sciences de l'homme et de la société. — Maurice Godelier. — N° 38, 1982.
- Les Scouts de France. — Philippe Laneyrie. — N° 59, 1987.
- Situations de formation. — C.E.P.R.E.G. — N° 6, 1974.
- Le Social, c'est fini !... — Michel Vingré. — N° 28, 1980.
- Société éducative et pouvoir culturel, le loisir et la ville. — Joffre Dumazedier. — N° 14, 1975.
- Socio-pédagogie de la formation des adultes. — Pierre Besnard. — N° 8, 1975.
- Sociologie empirique du loisir critique et contre-critique de la civilisation du loisir. — Joffre Dumazedier. — N° 6, 1974.
- Le Sport système. — M. Hourcade. — N° 59, 1987.
- Sport et société. Approche socio-culturelle des pratiques. — Christian Pociello. — N° 36, 1982.
- Le Statut social de l'enfant. — N° 29, 1980.
- Les Stratégies de la culture. — Evelyne Ritaine. — N° 43, 1983.
- La Supervision en travail social. — M. Du Ranquet. — N° 14, 1975.



## Index des ouvrages analysés dans les cahiers de l'animation

- Les Systèmes de formation face aux revendications régionales. — Pierre Furter. — N° 23, 1979.
- Les Tabous français. — J.Pierre Corbeau. — N° 33, 1981.
- Technique et communication vidéo. — François Cahour. — N° 24-25, 1979.
- Technologie de l'éducation. — N° 24-25, 1979.
- La Télévision. — Alain Le Diberder, Nathalie Coste-Cerdan. — N° 59, 1987.
- Témoignages pour une histoire de la J.E.C.F. de 1930 à 1965. — N° 32, 1981.
- Témoins de l'impossible, militants du monde ouvrier à l'université. — Marcel David. — N° 39, 1983.
- Le Temps libre : un temps social. — Nicole Samuel, Madeleine Romer. — N° 49-50, 1985.
- Temps, culture et société. Essai sur le processus de formation du loisir et des sciences du loisir dans les sociétés occidentales. — Gilles Pronovost. — N° 49-50, 1985.
- Le Théâtre en France. Contexte socio-économique et choix esthétiques. — Alain Busson. — N° 55, 1986.
- Le Théâtre, service public. — Jean Vilar. — N° 7, 1975.
- Les Théories du loisir. — Marie-Françoise Lanfant. — N° 2, 1973.
- Tourisme et développement des collectivités. — Pierre Lainé. — N° 38, 1982.
- Le Tourisme social... de l'illusion au renouveau ? — Yves Reynouard. — N° 56, 1986.
- Travail et expression ouvrière. — Pierre Bouvier. — N° 35, 1982.
- Travail pédagogique et formation d'adultes : éléments d'analyse. — Marcel Lesne. — N° 20, 1978.
- Le Travail social. — Jeanine Verdes-Leroux. — N° 20, 1978.
- Les Travailleurs sociaux. — Jacques Ion, Jean-Paul Tricart. — N° 59, 1987.
- Trop tard pour mourir. — N° 24-25, 1979.
- Un fichier de la participation. — Dan Bernfeld. — N° 30, 1980.
- Une Culture tamisée. — P. Grémion. — N° 31, 1981.
- Une Ecole sans société. — Roland Delbaere. — N° 17, 1977.
- Une Nouvelle ère de l'éducation : l'éducation permanente. — N° 6, 1974.
- Unité et diversité de la fonction d'animateur socio-éducatif. — Gabriel Vessigault, Colette Dartois. — N° 6, 1974.
- Vacances sportives de plein air. — R. Valesset. — N° 55, 1986.
- Vers une société du temps libre ? — Roger Sue. — N° 40, 1983.
- La Vie en bleue. — Jacques Fremontier. — N° 31, 1981.
- Vivre en l'an 2000. Votre vie quotidienne dans quinze ans. — Roger Sue. — N° 52, 1985.



**LES CAHIERS**  
DE L'ANIMATION

48

JEUNESSES 1985  
histoires d'insertions

INEP

Les chemins de l'animation 1972-1987

Citoyens...  
Citoyennetés...

les  
de cahiers  
de l'animation

38

L'ACTION CULTURELLE  
AUPRES DES ENFANTS

les cahiers  
de l'animation

29

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE

LES CAHIERS DE L'ANIMATION

3

*Résumés*

LES CAHIERS DE L'ANIMATION TOME III LA N° 48





## Résumés

### LA FRANCE DU DÉBUT DES ANNÉES 70 À NOS JOURS

**Pascal Griset et J.Christophe Coffin**

Se disputant les champs politiques et culturels, la Droite et la Gauche ne se sont-elles pas uniformisées ? Deux événements essentiels semblent avoir favorisé un tel phénomène ; la crise économique et les cinq années de gouvernement socialiste de 1981 à 1986. Dans ce pays où pour la première fois, la possibilité d'une alternance politique sereine semble envisageable, n'est-ce pas en fait au-delà du jeu politique quotidien, un véritable changement culturel qui s'est opéré lors de ces quinze dernières années ?

### QUINZE ANS DE REGARDS LUCIDES ET RÉALISTES

**Raymond Labourie**

Les Cahiers de l'animation ont-ils couvert les domaines majeurs qui relevaient de l'intérêt de ceux à qui ils s'adressaient et de l'institution qui les finançait ? Ont-ils eu le courage et l'intelligence d'être attentifs aux problèmes majeurs du temps et de leurs évolutions profondes ? Le premier rédacteur en chef de la revue répond à cette question en examinant 6 champs étudiés : les loisirs de l'enfance et de la jeunesse, l'éducation populaire, l'animateur et la formation d'animateurs, les équipements, les mutations sociales et culturelles, l'action locale et les créations associatives. Même si l'on conteste certaines conclusions, même si l'on considère que certaines prévisions ont été imprudentes, même si l'on relève quelques discordances d'appréciation, même si l'on peut parfois penser que le style austère de certains spécialistes,... L'auteur estime que les Cahiers ont joué un rôle irremplaçable pour ses lecteurs aussi divers que des décideurs, des universitaires, des animateurs, des sociologues etc... Il rappelle aussi la dimension internationale de la revue.

### LOISIR ET ANIMATION DEPUIS LES ANNÉES 70

**Joffre Dumazedier**

La réduction du temps de travail pour faire face au chômage a encore augmenté le temps libre de la soirée, des week-ends, des vacances et de la retraite. Il s'en est suivi une nouvelle valorisation de l'expression sociale de soi, de la relation spontanée à autrui et du rapport écologique à la nature dans la vie quotidienne. Quels sont les conséquences sur les problèmes de l'animation dans un contexte où la privatisation commerciale croît et où l'engagement public décroît.



## *Summaries*



### **FRANCE FROM THE BEGINNING OF THE SEVENTIES UNTIL THE PRESENT TIME**

**Pascal Griset and J.-Christophe Coffin**

Has not the fight for the political and cultural fields standardised the Right and the Left ? Two essential events seem to have encouraged such a phenomenon : the economic crisis and the five years of socialist government from 1981 until 1986. In this country where for the first time peaceful political alternate changes seem possible, isn't it actually beyond the daily political game, a real cultural change that has become effective over the last fifteen years ?

### **FIFTEEN YEARS OF LUCID AND REALISTIC CONSIDERATIONS**

**Raymond Labourie**

Have the Cahiers de l'Animation covered the major fields of interest of those for whom they were written and of the institutions financing them ? Have they had enough courage and intelligence to pay attention to the main problems of the time and their deep evolutions ? The first editor of the magazine answers the question by examining 6 fields of study : the leisures of childhood and youth, popular education, the animator and the training of animators, the equipment, the social and cultural mutation, local action and associative creations. Even if some conclusions can be contested, even if some previsions can be considered as having been imprudent, even if some differences in appreciation are noticeable, even if one can sometimes think that the severe style of certain specialists... The author thinks that the Cahier have played a unique part for their readers, as diversified as deciders, university lecturers, animators, sociologists, etc... He also recalls the international dimension of the magazine.

### **LEISURE AND ANIMATION SINCE THE SEVENTIES**

**Joffre Dumazedier**

The reduction in working time to cope with an unemployment has still increased spare time in the evening, the week end, the holidays and when retiring. It led to a new valorisation of the personal social expression, the spontaneous relationship with the others and the ecological approach to nature in daily life. What are the consequences on the problems of animation in a context where commercial privatisation is increasing and public involvement decreasing.



**« LA FORMATION DES ANIMATEURS : IDÉES EN JEU »**

**Jacques Eloy**

Une lecture de l'ensemble de la collection depuis 15 ans permet de s'aviser que les « Cahiers de l'animation » ont multiplié les portes d'entrée sur une question qui ne semble pas se laisser maîtriser facilement : la formation des animateurs. De front les Cahiers s'expriment à la fois à la manière de revues scientifiques, pédagogiques, intellectuelles et informatives. Mais il y a plus que cet éclectisme. A partir de l'hypothèse que les Cahiers sont l'un des lieux où se laissent lire, plus ou moins clairement, les enjeux idéologiques et pratiques à l'œuvre dans le champ de l'animation, l'on tente ici, à partir d'extraits de nombreux articles publiés dans la revue, de recomposer trois conceptions structurant les discours sur la formation des animateurs et sur le rapport que celle-ci entretient avec la professionnalisation : les conceptions « personnaliste » (sous ses deux formes : militante et professionnalisée), rationaliste et techniciste. Chacune de ces configurations se construit idéologiquement et socialement par différenciation ou opposition aux autres.

**SI L'ANIMATION NOUS ÉTAIT COMPTÉE...**

**Vers une diversification du système d'animation**

**Marc Genève, Jean-Louis Plé**

La problématique de cet article repose sur une recherche des rapports entre l'Animation et l'Economique. Elle s'appuie sur un certain nombre d'articles des Cahiers qui montrent une évolution d'un système centré sur l'Economie Publique, vers des modèles diversifiés, où la notion d'animation est transférée vers d'autres secteurs que le socio-culturel.

De l'animation providence à l'économie de marché, l'animation n'est plus un besoin, mais un bien. Une nouvelle conception de la consommation et l'émergence d'un droit au temps se substitue à un discours idéologique fondé sur la croyance en la croissance.

L'animation apparaît d'autre part comme une réponse aux besoins de l'emploi. Un système de non-comptabilisation des engagements humains et financiers va donner naissance à une profession et à une branche d'activité professionnelle.

Les oppositions lucratif-non lucratif, privé-public, individuel-collectif, rémunéré-non rémunéré constituent une grille d'explication et d'analyse économique des modèles d'animation actuels.



## THE TRAINING OF ANIMATORS : IDEAS IN PLAY

Jacques Eloy

Reading the whole collection of 15 years enables one to notice that the « Cahiers de l'Animation » have multiplied the approaches to a question that does not seem to be easily controlled : the training of animators. Together the Cahiers express themselves at one and the same time in the manner of scientific, pedagogical, intellectual and information magazines. But more than this eclecticism is to be found. Starting from the hypothesis that the Cahiers are one of the places where it is possible to read more or less clearly the ideological and practical stakes implied in the field of animation, here is an attempt, based on extracts from numerous articles published in the magazine, to recombine three conceptions that are the structures of the discourses on the training of animators and its relationship with professionalisation : the « personalist » (under its 2 forms : militant and professionalised), rationalist and technicist conceptions. Each of these configurations is ideologically and socially constructed by differentiation or opposition to the others.

## IF WE WERE TOLD THE TALE OF ANIMATION

Towards a diversification of the models of animation

Marc Genève and Jean-Louis Plé

The problematics of this article lie in research work on the relationship between Animation and Economics. It is based on a certain number of articles published in the Cahiers, that show an evolution of a system centered on Public Economy, towards diversified models, where the concept of animation is transferred towards fields other than socio-cultural.

From welfare animation to market economy, animation no longer is a need, but a property. A new conception of consumption and the appearance of a right to time substitute themselves to an ideological discourse based on the faith in growth.

Animation appears on the other hand as a reply to the needs of employment. A system of non-accounting of human and financial involvements is going to give birth to a profession and a branch of professional activity.

The oppositions profit making-non profit making, private-public, individual-collective, paid-unpaid, constitute a new grid of economic explanation and analysis of present models of animation.



**LA FLAMME ET LE VENT**  
**Contribution à la mémoire d'un corps en mutation**

**Christian Van Den Bussche**

Fondés en 1970 dans le cadre des activités de l'INEP par la rencontre de deux conseillers techniques et pédagogiques, Michel Touchard et Christian Van den Bussche, bientôt rejoints par deux autres, Eliane Badet et Jacques André, les Cycles de formation de photographes animateurs se sont arrêtés en 1984. Quatorze ans d'une action consacrée à une formation qui, dans la plupart des cas, a pu aboutir à des réalisations sont relatés dans cet article.

**LES PAGES BLANCHES DE LA RECHERCHE SUR LES ASSOCIATIONS**  
**(La vie associative dans les Cahiers de l'animation)**

**Pierre Moulinier**

A partir des articles de la revue, des résumés de thèses de livres parus depuis 1972 sur la vie associative, l'auteur isole trois approches : l'approche monographique, l'approche globalisante, l'approche politique. Il esquisse à la fin de sa contribution ce que pourrait être un grand programme de recherche qui permettrait enfin de situer l'ampleur et les limites du pouvoir associatif dans la société française.

**LES JEUNES DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION**  
**(La jeunesse dans les Cahiers de l'animation)**

**Paule Paillet**

Jusqu'aux alentours de 1970 les réflexions des enseignants, des animateurs, des sociologues se sont centrées sur deux problèmes : celui de l'autorité, durement secouée depuis une dizaine d'années, celui des loisirs socio-culturels.

A partir de 1972 tout bascule avec la crise économique, et les chercheurs vont mettre l'accent sur les problèmes de travail et d'insertion.

A travers les contributions des Cahiers, l'auteur montre l'évolution de la recherche en matière de jeunesse depuis les années 70 jusqu'à aujourd'hui. Il s'interroge pour finir sur la notion d'unité de la jeunesse.

**ROCK ET « CULTURE JEUNE » LE CAS FRANÇAIS**

**Felix Torrès**

Après avoir rappelé que le phénomène jeunesse a été un de ceux qui auront marqué la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'auteur s'interroge sur la pratique du rock en France et sur les raisons de la faiblesse de la production française. Il s'interroge aussi sur les rapports entre rock et culture à la lumière des dernières controverses à ce sujet.



**THE FLAME AND THE WIND**  
**A contribution to the memory of a mutating body**

**Christian Van den Bussche**

Founded in 1970 in the framework of the INEP activities due to the meeting of two technical and pedagogical advisers, Michel Touchard and Christian Van den Bussche, who were soon joined by two others, Eliane Badet and Jacques André, the training cycles of animator photographer stopped in 1984. Fourteen years of an action devoted to a training which, in most cases, led to realisations, are retraced in the present article.

**THE WHITE PAGES OF RESEARCH WORK ON ASSOCIATIONS**  
**(Association life in the Cahiers de l'Animation)**

**Pierre Moulinier**

Basing his work on articles of the magazine, summaries of these and books published since 1972 on associative life, the author distinguishes three approaches: the monographic approach; the globalising approach, the political approach. At the end of this contribution he gives the first guidelines of what could be a comprehensive research program which would at last allow the scope and the limits of associative power within French society to be situated.

**YOUNG PEOPLE FROM ONE GENERATION TO THE OTHER**  
**(Youth in the Cahiers de l'Animation)**

**Paule Paillet**

Up to around 1970 the reflexions of teachers, animators, sociologists were mainly centered on two problems: that of authority, strongly questioned over the ten previous years, that of socio-cultural leisures.

From 1972 everything is shaken by the economic crisis and researchers are going to deal mainly with the problems of work and insertion.

Through the contribution of the Cahiers, the author shows the evolution of research work in the field of youth from the seventies up to the present day. Lastly he questions the concept of the unity of youth.

**ROCK AND « YOUNG CULTURE » THE FRENCH CASE**

**Félix Torrès**

After having recalled that the youth phenomenon has been one of those that will have marked the second half of the twentieth century, the author questions the practice of rock in France and the reasons of the weakness of the French production. He also questions the relationships between rock and culture in the light of the recent controversies on this matter.



**LA PRESSE DES JEUNES DES ANNÉES 70 À NOS JOURS**  
(La pédagogie au secours de la distraction)

**Alain Fourment**

Avec un tirage annuel global en 1986 de 217 millions d'exemplaires pour 264 titres, la presse des jeunes ne constitue pas un genre mineur qui vit dans l'ombre de la presse des adultes. Pourtant ce chiffre est en régression par rapport aux années 70. L'auteur tente d'expliquer ce tassement : situation économique ? concurrence de la télévision ? dénatalité ?

Il s'efforce ainsi de montrer les réorientations observées depuis 72, essentiellement au niveau du développement du côté pédagogique. Un tableau du nombre des titres depuis 64 complète ce document.

**ECRANS ET UTOPIES**

**Education populaire et télévisions, 1950-1987**

**Chantal de Linares, Annie Oberti**

L'Education Populaire après avoir connu une période d'opposition aux médias de masse, développé des pratiques alternatives, s'est confrontée de manière nouvelle entre 1982 et 1986 au champ professionnel et institutionnel de la télévision et du câble. Incitée par les pouvoirs publics à entrer dans l'ère de la modernité, à contribuer à la résolution de la crise économique, à mettre en œuvre la communication sociale, l'Education Populaire a participé à un discours de légitimation et servi de relais à un programme volontariste de développement industriel sans pour autant être réellement intégrée à ce nouvel espace de communication en voie d'industrialisation. Cependant, malgré des stratégies et des positions hétérogènes vis-à-vis de la communication, l'Education Populaire aura modifié ses pratiques et ses représentations, adopté une attitude plus positive, contribué à vaincre les résistances sociales aux nouveaux médias.

**VIDÉO, LES GROUPES INDÉPENDANTS : GERMINATION D'UNE TÉLÉVISION INTERACTIVE**

**Yvonne Mignot-Lefebvre**

Les groupes vidéo ont exploré en miniature les possibilités d'une télévision interactive qui serait au service de l'ensemble des citoyens et en particulier de ceux qui n'ont jamais accès aux grands médias.

La complexité croissante des réseaux de l'audiovisuel, suite au démantèlement du monopole, rend nécessaires d'autres formes d'organisation.



## **THE PRESS FOR YOUNG PEOPLE FROM THE SEVENTIES TO THE PRESENT TIME**

**(Pedagogy helping out leisure)**

**Alain Fourment**

With a yearly global printing in 1986 of 217 millions of copies for 264 titles, the press for young people does not constitute a minor category living in the shadow of the press for adults. However this figure is regressing in comparison to the seventies. The author attempts to explain this decrease : economic situation ? competition of TV ? Lower birth rate ? He tries thus to show the reorientations observed since 72, mainly as far as development is concerned on pedagogical level. A chart with the number of titles since 64 completes the present document.

## **SCREENS AND UTOPIA**

**Popular education and Televisions, 1950-1987**

**Chantal de Linares and Annie Oberti**

Popular Education, after having lived a period of opposition to the mass media, developed alternative practices, faced in a new way, between 1982 and 1986 the professional and institutional field of TV and cable. Encouraged by public authorities to enter the era of modernity, to contribute to solving the economic crisis, to set up social communication, Popular Education has taken part to a discourse of legitimation and operated as a relay for the volunteer program of industrial development without however being really integrated in this new space of communication of the way to industrialisation. However, despite heterogenous strategies or positions towards communication, Popular Education will have modified its practices and its representations, adopted a more positive attitude, contributed to overcoming the social resistances to the new media.

## **VIDEO, THE INDEPENDANT GROUPS : GERMINATION OF AN INTERACTIVE TV**

**Yvonne Mignot-Lefebvre**

Video groups have explored on a miniature level the possibilities of an interactive TV that would be at the service of all the citizens and in particular of those who have never had access to the great media.

The increasing complexity of the audiovisual networks, consequent to the dismantling of the monopoly, renders other forms of organisation necessary.



## **LES ÉQUIPEMENTS DES JEUNES : LA FIN DES ILLUSIONS**

**Jean-Pierre Augustin, Jacques Ion**

L'édification massive d'équipements spécifiques pour les jeunes en France à partir des années soixante a été favorisée par la logique de l'urbanisation et par l'intervention de l'Etat. Les auteurs analysent les conditions de cette apparition en insistant sur l'illusion du projet initial et sur son évolution. Au-delà des crises, des difficultés et des changements d'orientation politique, ils notent l'extraordinaire plasticité de ces équipements dont la fonction sociale ne cesse d'évoluer.

## **15 ANS DE FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS INTÉGRÉS**

**Raymond Mallerin**

On ne parle plus beaucoup des « équipements intégrés ». Et pourtant, il y a maintenant plus de 15 ans, sous ce vocable un peu barbare, naissait une belle espérance : le projet d'une action éducative et culturelle globale, par le moyen d'une coordination intersectorielle et dans le cadre d'une intégration physique des locaux. R. Mallerin décrit cette passionnante aventure. Il tente de tracer un bilan de 15 ans de fonctionnement et de dégager, en analysant les difficultés auxquelles se sont heurtés les « équipements intégrés », les possibilités de relance, avec la décentralisation, d'une politique d'animation dont les objectifs restent plus actuels que jamais.

## **ICI ET LÀ-BAS — LES ONG 1960-1987**

**Jean-Marie Mignon**

La spécificité des ONG de développement dans l'espace associatif français est due au fait qu'elles œuvrent à la fois en France et dans le tiers-monde. Une partie de leur action se situe donc dans un espace social situé à l'extérieur de celui dont sont issus leurs militants : ils ne sont pas personnellement impliqués dans les vides de l'espace social des Etats dans lesquels ils travaillent. La plupart des ONG puisent leurs sources dans le milieu confessionnel. Elles se sont constituées à partir de deux racines, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et l'irruption du tiers-monde et du problème de la faim dans la conscience française. Les réseaux d'ONG qui se constituent progressivement s'imposent en 1975 comme partenaires et interlocuteurs de l'Etat à travers des collectifs. Malgré ou grâce aux polémiques qui surgissent à certaines époques, elles précisent progressivement leurs stratégies vis à vis de l'opinion française, des Etats du tiers-monde et des pouvoirs publics français.



## **EQUIPMENT FOR YOUNG PEOPLE : THE END OF THE ILLUSIONS**

**Jean-Pierre Augustin and Jacques Ion**

The massive edification of specific equipment for young people in France from the sixties was encouraged by the logics of urbanisation and State intervention. The authors analyse the conditions of this appearance, while insisting on the illusion of the initial project and its evolution. Beyond crises, difficulties and changes of political orientations, they notice the extraordinary plasticity of this equipment, the social function of which keeps evolving.

## **FIFTEEN YEARS OF OPERATION OF INTEGRATED EQUIPMENT**

**Raymond Mallerin**

Integrated equipment is not often mentioned any more. And nevertheless over fifteen years ago under this slightly barbaric appellation, a beautiful hope was born : the project of a global educational and cultural action, by way of intersectorial coordination and in the framework of a physical integration of the buildings. R. Mallerin describes this fascinating adventure. He attempts to draw up a balance sheet of 15 years of operation and to formulate, by analysing the difficulties, the « integrated equipment » had to face, the possibilities of starting up again, with decentralisation, a policy of animation, the aims of which remain more actual than ever.

## **HERE AND THERE — THE NGO 1960-1987**

**Jean-Marie Mignon**

The specificity of the NGO of development of the French associative space is due to the fact that they are operational both in France and in the Third World. Part of their action takes place in a social space external to the one, their militants come from : they are not personally involved in the vacuums of the social space of States in which they are working. The roots of most NGO are to be found in the confessional milieu. They started up from two main roots, the youth and popular education movements and the irruption of the Third World and the problem of hunger in French consciousness. The NGO networks, developing progressively, impose themselves in 1975 as partners and interlocutors of the State through « collectives ». In spite — or thanks to polemics appearing at certain times, they progressively specify their strategies with respect to French opinion, the States of the Third World and the French public authorities.



## **25 ANS D'INSERTION DES JEUNES DU TIERS-MONDE DANS LE DÉVELOPPEMENT : SLOGAN, MYTHE OU RÉALITÉ**

**Patrick Gallaud**

Dès les années 60, une vaste réflexion internationale s'est engagée sur le thème de l'insertion des jeunes du Tiers-Monde dans le développement. Cette réflexion a évolué au fil des années : services civiques, expériences éducatives non conventionnelles, intégration des valeurs culturelles... A partir d'exemples essentiellement africains facilement transposables l'auteur montre comment cette réflexion a irrigué les politiques de la jeunesse et les programmes des organisations non gouvernementales. Face à trop d'échecs, l'auteur tente de montrer les freins ou obstacles à la réussite de ces politiques ou de ces expériences d'insertion.

## **LES FÉDÉRATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE FACE À LA DÉCENTRALISATION**

**Jacques Palard**

Depuis le vote sur la loi de décentralisation, force est de constater qu'il s'est opéré dans la plupart des fédérations ou associations nationales un réaménagement des modes d'organisation et plus spécifiquement la reconnaissance du fait régional. Peu ou prou, le fonctionnement interne s'est progressivement adapté à la nouvelle répartition des compétences.

## **GRENOBLE ET LA CULTURE : L'ÉVOLUTION D'UNE POLITIQUE LOCALE 1965-1987**

**Mireille Pongy**

De la culture pour tous à la culture pour tous les goûts, ce sont une vingtaine d'années qui séparent l'émergence d'une politique culturelle municipale dans une ville pionnière comme Grenoble de la situation actuelle où les villes participent pour près de 50 % aux dépenses culturelles publiques. De bien à partager, de droit à conquérir, la culture est devenue un élément du cadre de vie urbain, un service que toute ville de ce nom doit offrir à ses administrés, dont les goûts sont de plus en plus différenciés.

## **15 ANS D'OUVRAGES**

**Paule Paillet**

Informé le lecteur des ouvrages et des articles de revue qui s'inscrivent dans la problématique d'ensemble des Cahiers de l'animation a été un des objectifs de la revue depuis sa création. A partir de huit thèmes (Education populaire et socio-culturelle, Loisir, Culture, Jeunesse, Formation d'adultes, Pédagogie, Activités physiques et sportives, Education en Afrique), l'auteur a opéré une sélection d'analyses d'ouvrages parus depuis 1972, en donne des extraits, et apporte son propre commentaire.



---

## **TWENTY FIVE YEARS OF INSERTION OF YOUNG PEOPLE FROM THE THIRD WORLD INTO DEVELOPMENT : SLOGAN, MYTH OR REALITY**

**Patrick Gallaud**

Right from the sixties a vast international reflexion was started on the subject of the insertion of young people from the Third World into development. This reflexion evolved along the years : civic services, non conventional educational experiments, integration of cultural values... From mainly African examples, easily transposable, the author shows how this reflexion irrigated the youth policies and the programs of non-governmental organisations. Faced with too many failures, the author attempts to show the hindrances and obstacles to the success of these insertion policies and experiments.

## **THE FEDERATIONS OF POPULAR EDUCATION AND DECENTRALISATION**

**Jacques Palard**

Since the vote of the law on decentralisation one cannot help noticing that in most national associations and federations, modes of organisation have been rearranged and more specifically the acknowledgement of the regional factor. More or less the internal functioning has progressively adapted itself to the new distribution of skills.

## **GRENOBLE AND CULTURE : THE EVOLUTION OF A LOCAL POLICY 1965-1987**

**Mireille Pongy**

From culture for all to culture for all tastes, twenty years separate the appearance of a cultural municipal policy in a pioneer town such as Grenoble from the present situation where towns contribute about 50 % of the public cultural expenses. From property to be shared, from right to be conquered, culture has become an element of the urban frame of life, a service which any town as such has to offer to its inhabitants whose tastes are more and more differentiated.

## **FIFTEEN YEARS OF WORKS**

**Paule Paillet**

To inform the reader on books or articles in magazines which deal with the whole problematic of the Cahiers de l'Animation has been one of the aims of the magazine since its creation. From eight subjects (Popular and Socio-Cultural Education, Leisure, Culture, Youth, Adult Training, Pedagogy, Physical and Sports Activities, Education in Africa), the author selected analyses on works published since 1972, gives extracts of them and his own commentary.



## POUR QUE L'AVENIR LEUR DONNE RAISON

Roger Sue

Animation, culture et éducation populaire, formation permanente, vie associative, temps libre...

Si certains de ces mots semblent connotés historiquement, il semble qu'ils n'ont jamais été autant utilisés à tel point qu'ils peuvent apparaître victimes de leur succès... Ils sont en tout cas porteurs d'une dynamique sociale. L'auteur appréhende cette dynamique et tente de mesurer les obstacles actuels à leur développement et surtout les exigences à venir. Il montre que ces mots, pour certains passéistes, symbolisent aussi très largement l'avenir.

## LES FÉDÉRATIONS POPULAIRES DÉCENTRALISÉES

Jacques Palard

Le rôle des fédérations populaires dans la décentralisation est un thème qui a été abordé de nombreuses manières. Les auteurs de cet ouvrage ont voulu apporter leur contribution à ce débat en analysant les conditions de développement de ces structures dans les régions de France.

## LE DÉVELOPPEMENT LOCAL : LA CULTURE ET LA POLITIQUE

Mireille Poggi

Le développement local est un concept qui a émergé dans les années 1970. Il désigne un processus de développement qui se situe à l'échelle locale et qui implique la participation active des habitants. La culture joue un rôle essentiel dans ce processus.

## QUINZE ANNÉES DE TRAVAIL

Paula Paillet

Cet ouvrage est le fruit de quinze années de travail. Il présente une réflexion sur le rôle de l'animation dans le développement local. L'auteur analyse les conditions de réussite de ce type d'intervention et propose des pistes de réflexion.



**SO THAT FUTURE PROVES THEM RIGHT**

**Roger Sue**

Animation, culture and populare education, further training, associative life, spare time...

If some of these words have and historical connotation, it would seem that they have never been used as much as they are, to such an extent that they may appear as victims of their success. In any case they convey a social dynamic. The author apprehends this dynamic and attempts to evaluate the present obstacles to their development and mainly the future demands. He shows that these words, old fashioned for some people, are also great symbols for the future.

*Traduction Renata et John Simmons*



## DOCUMENTS DE L'INEP

- |                           |  |      |
|---------------------------|--|------|
| XXIII<br>1976             | Entre la lyre et le compas. Note pour une scénographie de l'espace ludique. — Jean Hermann.  | 32 F |
| XL<br>1982                | La presse d'éducation populaire de 1830 à 1960 - Guide documentaire par Arlette Boulogne et Sylvie Fayet-Scribe (sous la direction de Raymond Labourie).   | 85 F |
| XLI<br>1983               | Décentralisation et communication sociale locale. Actes du Colloque de Pau 1982. (Co-édition Ligue de l'enseignement. - I.N.E.P.).   | 35 F |
| <br><i>Nouvelle série</i> |  |      |
| 1<br>1983                 | Action culturelle, action socio-culturelle. Recherches. — Geneviève Pujol.   | 37 F |
| 3<br>1984                 | L'insertion sociale et culturelle des jeunes. Compte rendu des journées d'études I.N.E.P. — Chantal Guérin et Isabelle Mazel - 1983.   | 40 F |
| 4<br>1984                 | Itinéraires d'animateurs. — Alain Dubus.   | 40 F |
| 5<br>1985                 | Culture passée, cultures à venir, Choix de textes sur les pratiques et les représentations culturelles — Bertrand Sachs.   | 50 F |
| 6<br>1986                 | L'éducation populaire — un pari pour la démocratie — Actes du colloque 1 <sup>er</sup> -2-3 Octobre 1985 organisé par neuf associations d'éducation populaire.   | 40 F |
| 7<br>1986                 | Les chantiers de travail volontaire : une proposition de travail différent pour un développement solidaire — Document conçu et réalisé par COTRAVAUX.  | 60 F |
| 8<br>1987                 | Le sort tomba sur le plus jeune. Recherche qualitative sur des jeunes adultes en insertion professionnelle difficile : travail, chômage, précarité, loisir, identité. — Chantal Guérin, Isabelle Mazel, Alain Vulbeau.       | 80 F |
| 9<br>1987                 | Lire à loisir, loisir de lire — Loisirs des enfants et des jeunes : quelle place pour la lecture ? Quelles propositions ? — Laboratoire « Le livre et les jeunes » de l'INEP et Fédération des Francs et Franches Camarades. | 40 F |
| 10<br>1987                | Eurocréateurs 87 — 1 <sup>er</sup> Forum des initiatives économiques et culturelles des jeunes créateurs européens — 1-2-3 mai 87 Marly-le-Roi.  | 60 F |

*Commande à adresser à :*

*I.N.E.P. - Département de la Communication  
Val Flory, 78160 MARLY-LE-ROI.*



## LES CAHIERS DE L'ANIMATION

Numéros disponibles au 1-10-1987

- Numéro 60 :** — L'opération 16-18 ans (Ph. Garraud) 50 F  
— Un théâtre ouvrier révolutionnaire français (J. Bessen)  
— Animation/création : réelle querelle ou querelle de mots ? (A.M. Gourdon)  
— Les professionnels de l'Animation (O.P.A.)  
— Lorsque l'informatique devient un projet culturel (G. Clergue)
- Numéro 59 :** — Lycéens et enseignants : même culture ? (R. Boyer) 50 F  
— Une génération sinistrée ? (C. Guérin)  
— L'autodidaxie : problèmes et enjeux d'une définition (C. Fossé-Poliak)  
— Cergy-Pontoise : associations et câble (A. Oberti)
- Numéro 57/58 :** *L'espérance contrariée : Education populaire et jeunesse à la Libération (1944-1947)* 100 F  
— La flamme et la raison (J.P. Rioux)  
— L'univers laïque face aux remaniements de la tradition républicaine (J.P. Martin)  
— J. Guéhenno à la direction des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (R. Auclair et J. Dumazedier)  
— La querelle des auberges de jeunesse (L. Heller-Goldenberg)  
— Un mouvement culturel et la politique : Peuple et culture (J. Rovin)  
— Lecture publique et création des bibliothèques centrales de prêt (N. Richter)
- Numéro 56 :** — De l'écriture fixe à l'écriture en mouvement : problèmes de l'énonciation typographique (R. Laufer) 50 F  
1986 — Où en est la télématique ? (B. Guyot, I. Pailliarth)  
— Economie de marché et militantisme culturel — Les nouveaux éditeurs (J.-M. Bouvaist).  
— Vers un social-culturel ? (C. Maurel)  
— La fin du socio-culturel ? (J. Ion)  
— Les loisirs à Poitiers en 1936 (N. Gérome)  
— Politique des loisirs et auberges de jeunesse (L. Heller-Goldenberg)  
— Phantasmes et vécus des premières vacances dans le Nord (C. Boussemart)
- Numéro 55 :** — Associations et pouvoirs publics (C. Bruneau) 50 F  
1986 — Le destin de la loi de 1901 en A.O.F. (J.M. Mignon)  
— Service public et guerre des images (B. Miège)  
— L'école hors de portée (T. Bloss et J.R. Pendariès)  
— De l'ordinateur sauvage à l'ordinateur domestique (A. Dorion, F. Saubot)  
— L'ambition de « culture populaire » (J. Dumazedier)
- Numéro 54 :** — La bonne volonté créatrice (G. Poujol) 50 F  
1986 — Les mots des militants culturels (G. Vincent)  
— Des militants nouvelle manière (M. Chauvière, B. Duriez)  
— Les dirigeants sportifs et leurs pratiquants (J.-P. Augustin, A. Garrigou)  
— Les associations féministes de recherche (E. Diebolt, S. Fayet-Scribe)  
— Les sociétés sportives avant 1914 (P. Arnaud)



- Numéro 53* : — Classes moyennes, enjeux culturels et trajectoires sociales 50 F  
1985  
— Les associations et le droit du travail : une cohabitation difficile (J.L. Plé)  
— L'observatoire des programmes d'animation : présentation  
— Jeunes au quotidien (F. Sarrazin)  
— « Jeunes au présent » sur un dispositif de communication interactif (P. Paillet)  
— Pour une analyse des politiques sectorielles (P. Muller)  
— Jeune France, un « maillon manquant » pour l'histoire de la décentralisation culturelle (V. Chabrol).
- Numéro 52* : — L'emploi associatif en Lorraine (M. Pénicaud et A. Laurent) 50 F  
1985  
— Enjeux associatifs locaux et stratégies municipales (P. Garraud)  
— Le changement dans les modes de vie (R. Sue)  
— La communication : mutation sans visage (Ch. de Linares et A. Oberti)  
— La communication sociale : un enjeu vital pour les associations (H. Collet)  
— Le chef « scout de France » : l'ordre ou la société 1920-1960 (Ch. Guérin)
- Numéro 51* : — Le rock à Rennes 50 F  
1985  
— Enseigner la musique (M. Pinçon-Charlot et Y. Garnier)  
— Théâtres amateurs (A. Dreyfus)  
— Sport, pratique culturelle (P. Irlinger et C. Pociello)  
— Présence et avenir du passé : nouvelles muséologie (J.M. Barbe)  
— Actions socio-culturelles : des ambivalences (C. Maurel)  
— Parole à un animateur (P. Burban)
- Numéro 49/50* : *Education populaire, jeunesse dans la France de Vichy 1940-1944* 70 F  
1985  
— Repères historiques (J.P. Azéma)  
— Mouvements de jeunesse et politiques de la jeunesse (A. Coutrot, M. Dupouey, Moreau, A. Cruiziat, A. Michel, C. Duchaine, L. Heller-Goldenberg, J.P. Martin, R. Handourtzal, F. Tétard, R. Labourie, A. Fourment)  
— Une expérience de formation des chefs : l'école des cadres d'Uriage (B. Comte)  
— Témoignages (J. Dumazedier, B. Caceres)
- Numéro 48* : *Jeunesses 1985 : histoires d'insertion* 50 F  
1984  
— Jeunes et jeunesses : variations sur un problème (Ch. Guérin)  
— Chemins de la désinsertion (Ch. Guérin, I. Mazel, A. Vulbeau)  
— La culture en archipel (J.O. Majastre)  
— Stratégies préventives des années 80 : des opérations anti-été chaud (D. Duprez)  
— Un péril jeune ? (P. Mazelayre)  
— une idée qui vient du sud (P. Gallaud)
- Numéro 47* : — Les créations d'associations (M. Forsé) 45 F  
1984  
— Les militants de la C.S.F. (M. Chauvière, B. Duriez)  
— Réseaux d'associations, réseaux de militants (B. Roudet)  
— Les entreprises intermédiaires (F. Mornet, D. Pénet, Y. Trehorel)  
— Des jumelages franco-allemands (F. Fouquet, C. Guérin, C. Wollenhaupt)  
— La genèse de la F.F.M.J.C. (C. Paquin)  
— Les jardins familiaux (M. Genève)



- Numéro 46 :* — Sociabilité et Pouvoir (J.P. Rioux) 45 F  
1984 — L'emploi associatif (I. Kandel et E. Marchal)  
— Création de la M.C. de Grenoble (C. Gilbert)  
— Centres culturels en Afrique (J.M. Mignon)  
— Les stages pour jeunes (J. Hedoux)  
— Stages pour femmes et vie associative (B. Edou - Goussault)  
— Activités corporelles et animation (P. Paillet)
- Numéro 44-45 : Animateurs aujourd'hui ?* 50 F  
1984 — Des formations pour quelle profession ?  
— Quelles cultures pour quelles pratiques ?  
— Informations sur les diplômes et les centres de formation d'animateurs
- Numéro 43 :* — Nouveaux enjeux associatifs (J.-P. Augustin) 40 F  
1983 — Politique d'innovation culturelle et vie associative (J.-M. Djian)  
— Mouvement alternatif et animation contre-institutionnelle (D. Gros)  
— Jeunesse africaine, crainte et convoitée (J.-M. Mignon)  
— L'éducation populaire en Grèce (N. Précas)  
— Jeunesse et action culturelle (J. Hurstel)
- Numéro 42 : Le renouveau des Universités Populaires* 40 F  
1983 — Actes du colloque international de Mulhouse, 6-7 mai 1983 et Education et Développement (Ivan Illich)
- Numéro 41 : Décideurs culturels et pratiques sociales* 40 F  
1983 — Décideurs, éducation populaire et action culturelle (G. Poujol, C. Sageot, M. Simonot)  
— Des pratiques culturelles (B. Simonot-Dierick, J. Blouin-Le Baron, Kerbrat)  
— Des politiques culturelles (G. Saez)
- Numéro 38 : Citoyens, citoyennetés...* 37 F  
1982 — Leçons de citoyenneté à l'usage du présent (G. Saez, J. Leca)  
— Les miroirs du citoyen ; du hussard noir au militant local (J. Ion, S. Chassagne, C. Granier, A. Thoby, L. Fauconnet)  
— Citoyens, entendez-vous la ville ? (B. Sachs, P. Gallaud, F. Fouquet, C. Guérin)
- Numéro 35 :* — Le Ministre du Temps Libre n'est pas le Père Noël 37 F  
1982 (J. Dumazedier)  
— L'association reconnue d'utilité sociale : une réforme socialement utile ? (Y. Tanguy)  
— Les boutiques de gestion : c'est facile, c'est pas cher mais à qui ça rapporte ? (J.-L. Plé et D. Desguées)  
— Activités socio-éducatives et animation culturelle au Portugal (J.-M. Mignon)
- Numéro 34 : L'éducation populaire aujourd'hui* 40 F  
1981 — L'éducation populaire en propos (O. Gagnier, C. Guérin, J.-L. Jacquet, R. Labourie, G. Poujol, C. Sageot)  
— L'éducation populaire en actes (P. Gallaud, M. Giry, J. Hedoux, M. Lefeuvre, P.E.C. - Auvergne)  
— En ouvrant les frontières (E. Gelpi, C. Titmus)



- Numéro 33 :** — Jeunesse au pluriel (P. Gallaud, B. Jung) 30 F  
 1981 — Théâtre et authenticité au Mali (A. Dreyfus)  
 — Une ville se raconte, une ville se rencontre (C. Fridel)  
 — Le cinéma dans la commune (R. Dujardin)  
 — Vers la laïcisation des loisirs au Québec (J.-P. Augustin)  
 — Une animation à l'américaine (M. Bellefleur)  
 — L'alarme à l'œil (O. Gagnier)
- Numéro 21 :** — Action municipale et loisirs : vacances d'enfants et d'adolescents 20 F  
 1978 (H. Collet)  
 — La fonction socio-culturelle des équipements de quartier  
 (C. Fabrizio)  
 — Quelques aspects de la politique de la jeunesse en Grande-  
 Bretagne (P. Gallaud et A. Dozol)  
 — Un stage de réalisation de l'I.N.E.P. à Villeneuve-lez-Avignon.  
 — Où en est la télévision par câble (A. Oberti)
- Numéro 18 :** *Jeunesse, animation et développement en Afrique noire* 15 F  
 1977 — La jeunesse africaine et les problèmes de son insertion dans le  
 développement (A. Cruziat)  
 — Les services civiques de jeunesse dans le développement de l'Afri-  
 que rurale (A. Gillette)  
 — La renaissance des Samaria au Niger (P. Gallaud)



# Les Cahiers de l'Animation

## Abonnez-vous

Cinq numéros, à partir de janvier, l'abonnement

1988  France, 220 F  
 Etranger, 275 F

Bulletin à renvoyer à :  
Service des Publications  
I.N.E.P.  
78160 MARLY-LE-ROI  
39.58.49.11

***DANS VOTRE INTÉRÊT  
COMME DANS LE NÔTRE  
ABONNEZ-VOUS !***

## Bulletin d'abonnement

Nom

Prénom

esc./bât./rés./org.

(si nécessaire)

Numéro et rue

Ville

Code postal

Pays (seulement si vous habitez hors de France)

Tout abonnement part du 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

Joindre à ce bulletin un chèque à l'ordre de M. l'agent comptable de l'INEP

*Pour l'étranger :* Envoyez un chèque en francs français ou un mandat international.



Les Cahiers de l'Animation  
 Abonnez-vous

1988  
 France, 220 F  
 Étranger, 275 F

15 F

### Bulletin d'abonnement

Achévé d'imprimer IN 7 321 033 P 62  
 Dépôt légal  
 4<sup>e</sup> trimestre 1987

Nom

Prénom

Adresse

(si nécessaire)

Numéro et rue

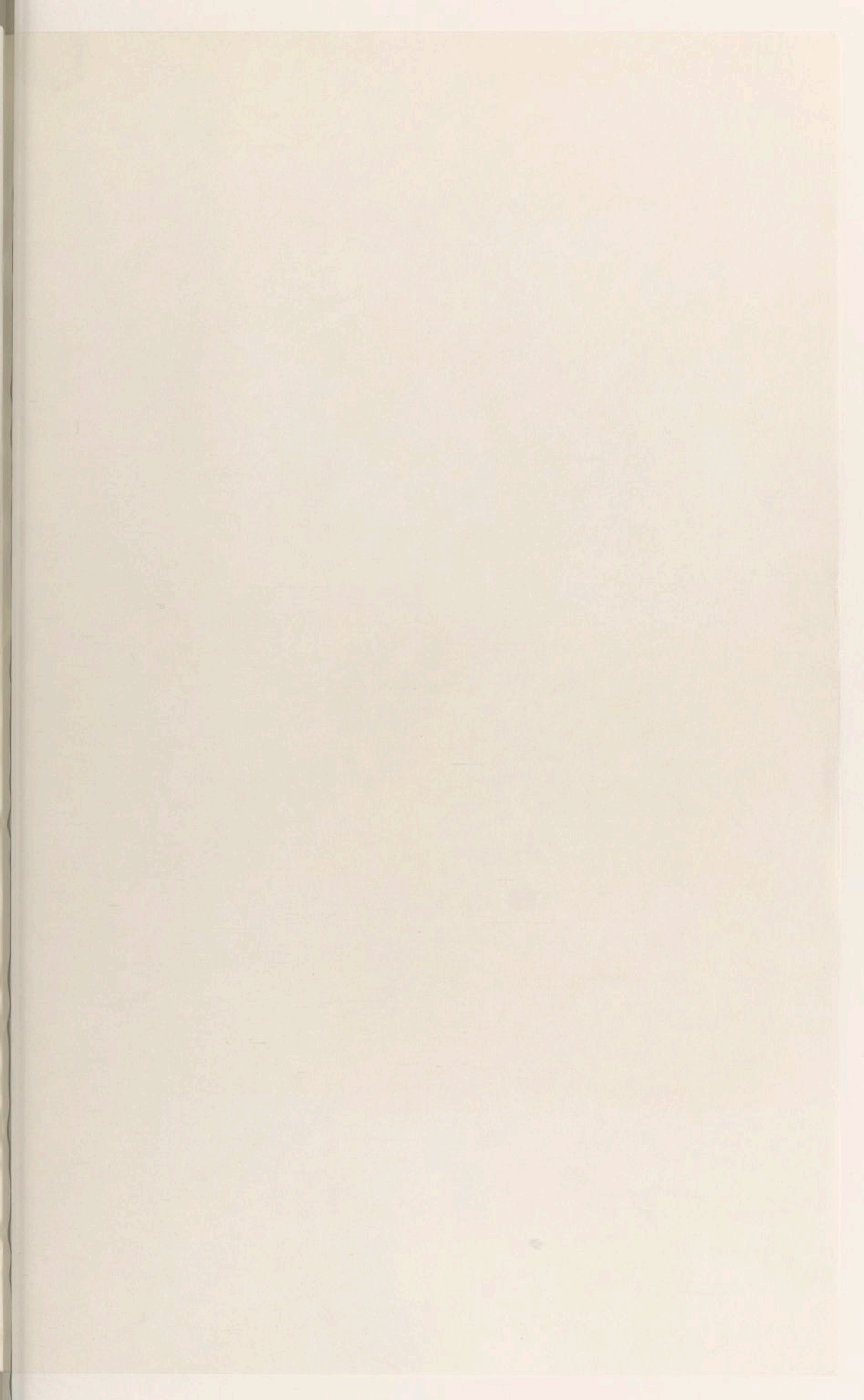
Ville

Code postal

Pays (seulement si vous habitez hors de France)

Tout abonnement part du 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.  
 Joindre à ce bulletin un chèque à l'ordre de M. l'agent comptable de l'IMEP.  
 Pour l'étranger : Envoyez un chèque en francs français ou un mandat international.

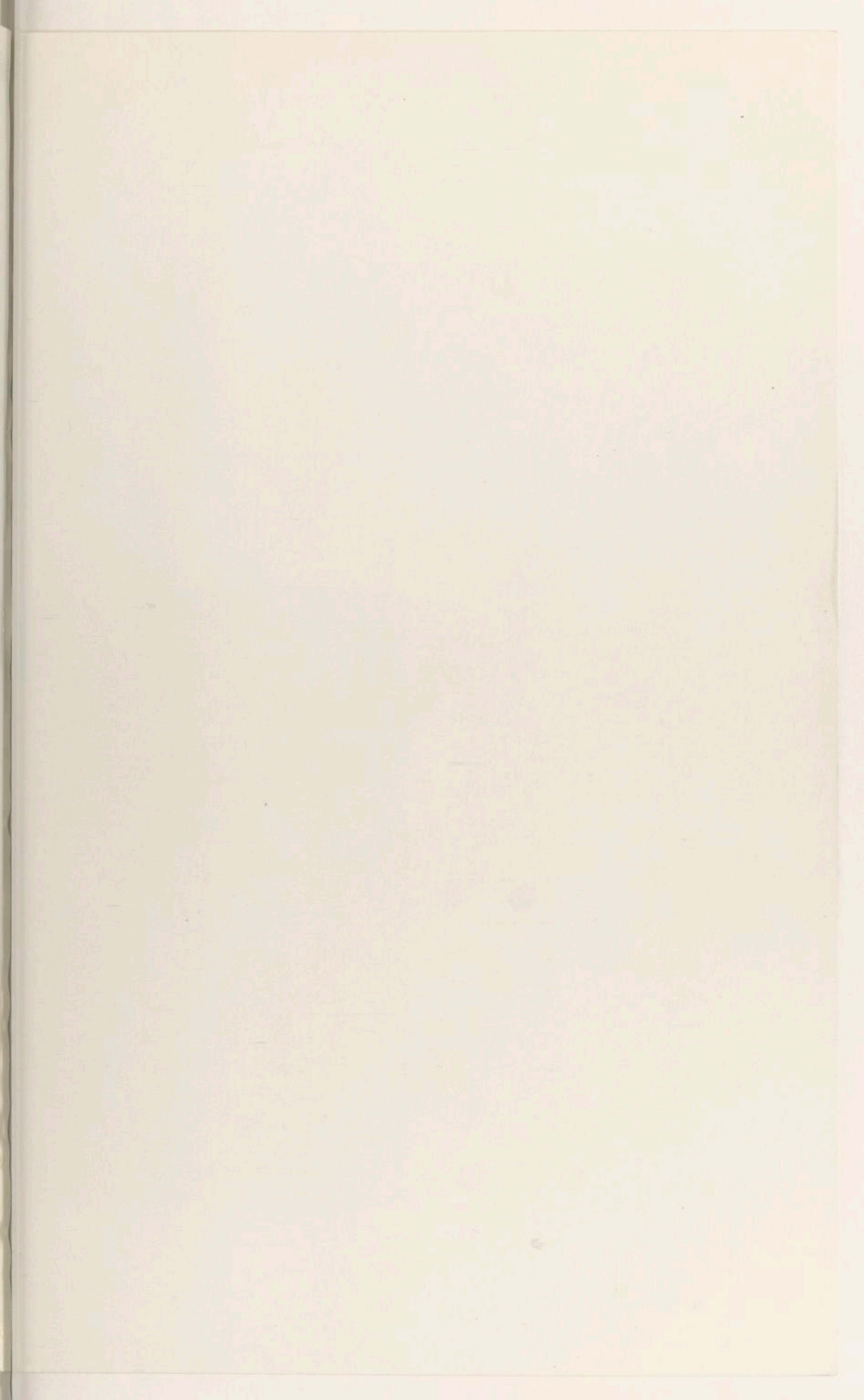






August 2, 1907  
Depth 1000  
4 minutes 1907







ISSN 0291-8404

# LES CAHIERS DE L'ANIMATION

N° 61-62

PRIX : 80 FRANCS

Octobre 1987

INSTITUT NATIONAL  
D'ÉDUCATION POPULAIRE  
SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUPRÈS  
DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS